



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

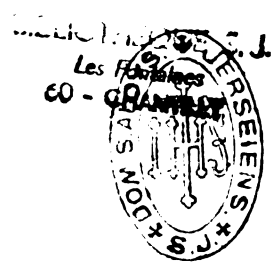
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





1-152-3



LA R89 /7
RELIGION
DES
GAULOIS.

TIRÉE DES PLUS PURES SOURCES
DE L'ANTIQUITE.

Jacques Martin
Par le R. P. Dom * * * Religieux Bénédictin de la Congrégation
de S. Maur.

Ouvrage enrichi de Figures en Taille-douce.

T O M E S E C O N D.



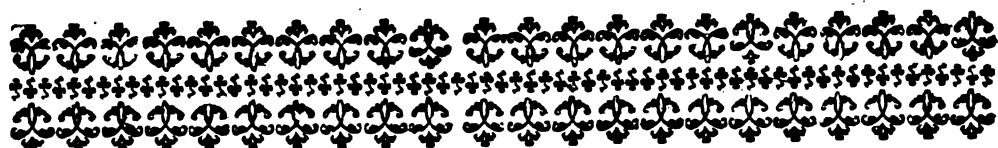
A P A R I S ,

Chez SAUGRAIN Fils , Libraire-Juré de l'Université,
Quai des Augustins , près la rue Pavée.

M. DCCXXVII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.





SOMMAIRE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE SECOND TOME.

LIVRE TROISIEME.

Explication des Reliefs d'une Colonne singuliere, & des Monumens
de la Cathédrale de Paris.

- CHAP. I. *Dée générale des Divinités qui sont la matière du troisième Livre. Com-*
 I. *bien c'est une chose embarrassante de ranger les Divinités Gauloises cha-*
cune selon son rang. page * 1
- II. *Description d'une belle Colonne trouvée à Cussy.* * 4
- III. *Explication des trois premières Figures; Minerve, Junon & Jupiter.* * 6
- IV. *Description de la quatrième Figure; difficulté de l'expliquer; c'est Hebé selon*
quelques-uns. Il est plus vrai-semblable que c'est Andraсте ou la Victoire. * 9
- V. *Portait de Pluton avec ses véritables symboles: les Gaulois ne faisoient qu'une*
seule & même Divinité de Pluton & de Tensates ou Mercure. * 16
- VI. *La sixième Figure représente Vénus Inferieure. ou Libyithine. Cérémonies obser-*
vées dans les sacrifices, où les hommes servoient de victimes. * 19
- VII. *La septième Figure est Hercule; Victoires d'Hercule dans les Gaules. Opi-*
nion de quelques Auteurs, que les Colonnes d'Hercule étoient dans les Gaules. An-
cienne Monnoye Gauloise qui représente Hercule. Son explication. * 20
- VIII. *Hercule Magusan. Relief, Inscriptions & Médailles de ce Dieu. Her-*
cule Magusan est le même qu'Hercule Deufonienfis. Hercule de Strasbourg ap-
pellé Kruszman. * 26
- IX. *Autel singulier d'Hercule Saxon trouvé en Lorraine: en quel tems il a pu être*
érigé. Ce que c'est qu'Hercule Saxon. Ce Dieu étoit honoré aussi-bien en Italie
que dans les Gaules. * 32
- X. *La dernière Figure représente une victime humaine. A quels Dieux les Gaulois*
offroient ces sortés de victimes. Pourquoi on les lioit. Mauvais succès de ceux
qui se sont avisés de représenter d'idée les sacrifices des Gaulois. En quel tems les
Gaulois ont offert des victimes humaines. * 38
- XI. *Bas-reliefs trouvés dans le Chœur de la Cathédrale de Paris. Soit qu'on a pris*
de les faire dessiner fidèlement. Relation de cette découverte. * 44
- XII. *La découverte de ces Antiques fait grand bruit. Quelques Savans les font*
graver différemment de l'original. Ces gravures produisent plusieurs Dissertations
en France & ailleurs. * 47
- XIII. *Il ne paroît pas qu'on ait encore bien expliqué tous ces Monumens.* * 49

- XIV. Explication de l'Inscription qui occupe une face de la première pierre. On a avancé sans sujet qu'il y avoit des lettres écrites *Βεσποφνδον*. Ce que c'est qu'écrire *Βεσποφνδον*. Les Gaulois ont écrit long-tems de la sorte. Plusieurs Médailles le prouvent. Explication de ces Médailles. * 51
- XV. Explication de deux autres faces de la même pierre. Vritable sens du mot *Eurifès*. Observations Grammaticales sur la diphthongue *EI* & sur les lettres *S*, *T*. Les Gaulois portoient les armes en s'acquittant des devoirs de la Religion. Cercle porté en pompe. * 60
- XVI. Druides représentés sur la quatrième face de la première pierre : à quelles marques ils sont reconnoissables. Explications des mots *SENANI VEILO*. A quelle point d'estime & de vénération étoit le *Gui* dans les Gaules. Nombre des Druides représentés. * 63
- XVII. Idée générale de la seconde pierre. Traits choisis qui donnent une pleine connoissance du Dieu *Efus*. * 68
- XVIII. Les Gaulois ont adoré un Taureau. Description du *Tarvos Trigaranus*. Origine de ces mots. Les anciens Celtes juroient par un Taureau d'*Airain*. Ils représentoient un Taureau & trois Grues sur leurs Enseignes, & sur leurs Boucliers. Trait curieux rapporté par *Artemidore* & appliqué au *Tarvos Trigaranus*. Jugement qu'on peut porter sur les Monumens Gaulois chargés de Figures de Taureaux. Augure appelé *Tripudium Solistimum*. La Grue, danse en rond des Anciens. * 70
- XIX. *Castor* & *Pollux* représentés sur la troisième pierre. Voyage de *Castor* & de *Pollux* dans les Gaules. Leur naissance. Ils n'avoient point d'abord de Statues. Ils étoient desservis par des Femmes. Inscription de *Pollux Vincius*. * 80
- XX. Dieux Cornus des Gaules. Etymologies du mot *Cernunnos*. Culte de ce Dieu. Les Gaulois faisoient leurs délices de la Chasse des Elans, Daims, Cerfs, Ures, &c. Description de ces Chasses. Remarques sur les symboles de *Cernunnos*. Ce Dieu étoit aux Gaulois ce qu'*Alcis* étoit aux *Naharuales* de Germanie. * 85
- XXI. Suite du même sujet. Coliers de Chiens appendus aux Cornes de *Cernunnos*. Des Savans d'Allemagne croient que *Cernunnos* est le Dieu *Bacchus*. Epigramme de l'Empereur *Julien* sur la boisson des Celtes. *M. Eccard* paroît n'avoir pas pris la pensée de *Julien*. *Bacchus* Dieu du vin n'étoit pas différent de *Bacchus* Dieu de la *Cérvoise*. Si *Cernunnos* étoit *Bacchus*, c'étoit plutôt *Bacchus* surnommé *Sabazius* & l'Ancien. Autre sentiment sur le Dieu *Cernunnos* : autorité qui le favorise. * 95
- XXII. Description d'un autre Dieu Cornu des Gaules * 103
- XXIII. Explication de la dernière face de la troisième pierre. Précautions concertées que les Druides prenoient pour recevoir l'Oeuf *Anguinum*. Système des Egyptiens, d'*Orphée*, & apparemment des Gaulois touchant la création du monde. * 105



LIVRE QUATRIÈME.

Des Dieux Gaulois de la seconde classe. Saturne, Vulcain, Volianus, Bacchus, Telesphore, Circius, Cybele, Proserpine, Ardoïna, Oracle de l'Isle de Sain, Nehalennia, Isis, Onuava, les Déeses Maires, Villes Déesées, &c.

- CHAP. *C*E qu'on doit entendre par les Dieux Gaulois de la seconde classe. pag. 1
- I. II. Saturne. *V*ictimes humaines offertes à Saturne dans les Gaules, toutes dans un âge de puberté. Les Druides tenoient que Saturne étoit enfermé dans une des Isles voisines d'Angleterre. 3
- III. Culte de Vulcain dans les Gaules. 5
- IV. Du Dieu Volianus. Divers sentimens sur ce Dieu. Selon les uns c'est Belenus; selon d'autres c'est Noé, &c. Réfutation de ces sentimens. Apollon & le Soleil étoient deux Divinités différentes dans le culte civil. Il y a plus d'apparence que Volianus étoit Vulcain. 8
- V. Bacchus. Ancienneté du culte de Bacchus dans les Gaules. Femmes qui desservient un de ses Temples. Leurs coutumes extraordinaires. Temples de Bacchus dans l'Aquitaine. 19
- VI. Cornes de Bacchus. Ce Dieu dans les Gaules étoit représenté en vieillard. Epigramme de l'Empereur Julien sur la boisson des Gaulois. Epigramme d'Ausone sur le Bacchus des Gaules. 22
- VII. Différentes explications d'une ancienne Médaille Gauloise. Du Dieu Telesphore. 25
- VIII. Des deux Figures suivantes l'une paroît être d'Apollon. Elles ont une espèce de chapeau semblable. Seroit-ce le chapeau de Fleurs d'Hymen? Acclamations dans les noces; leur origine: vrai portrait d'Hymen. Ces deux Figures ont un peu l'air & les traits d'Hymen. 27
- IX. Ventes Déesées, sur-tout Circius. 30
- X. Cybele. Monnoye Gauloise qui représente une Cérémonie à l'honneur de Cybele. Description de cette Cérémonie dans les Gaules & dans la Germanie. Cérémonie semblable pratiquée en Egypte. Découverte de deux Figures de Cybele à Paris. 32
- XI. Cérés & Proserpine. Cabyres & leurs mystères. 40
- XII. Ardoïna ou Diane. Les Gaulois consacroient les Forêts entières à un de leurs Dieux, & lui faisoient porter son nom. Les Ardennes étoient consacrées à Diane. Beau relief qui représente cinq Divinités Gauloises. Durée du culte de Diane dans les Gaules. Diane honorée à Marseille. 43
- XIII. De l'Oracle de l'Isle de Sain. Filles qui desservient l'Oracle. Leurs mœurs & leurs coutumes. La Divinité de l'Oracle étoit la Lune. Pourquoi les Gaulois prenoient des Filles pour desservir l'Oracle. En cela ils convenoient avec les autres Nations. La Lune honorée dans les Gaules. Cette Divinité appelée dans la suite Bensozia, Herodias, Nocticula, Domina, &c. ou Diane. Figure singulière de Bensozia. Isis étoit quelquefois représentée presque de même. Troupe de Femmes qui alloient a iij

- la nuit par les airs. Description d'Empuse ; Divinité souvent malsaisante ; quelquefois bienfaisante. 51
- XIV. Quantité d'Isles sur les côtes des Gaules & de Bretagne habitées seulement par des Druides & des Druidesses. Quelques-unes étoient désertes ; mais toutes étoient consacrées à quelques Divinités. Opinion des Druides qui habitoient ces Isles, sur les orages & les tempêtes. 67
- XV. Eclaircissemens sur le nom des Vierges de l'Isle de Sain. Vraie leçon d'un passage de Mela. 70
- XVI. Relief trouvé à Narbonne. Sentimens des Savans. Conjectures de l'Auteur. 76
- XVII. Découverte en Zelande & à Nimas de la Déesse Nehalennia. Description des bas-reliefs qui la représentent. 78
- XVIII. Ce que c'est que deux Divinités auxquelles deux Inscriptions sont consacrées : comment il faut lire ces Inscriptions. 82
- XIX. Nehalennia. La Divinité de l'Oracle de l'Isle de Sain étoit la même que Nehalennia. Diverses étymologies du mot Nehalennia. Nehalennia étoit la nouvelle Lune. Peintures que les Anciens ont laissées des Statues de la Lune. Les Gaulois & les Germains honoroient singulièrement la nouvelle Lune. Parallèle de Nehalennia & de l'Oracle de l'Isle de Sain. Difference essentielle entre les Vestales & les Vierges des Gaules. 88
- XX. Diane-Lune trouvée en Lorraine ; conjectures sur son culte. Sentimens des Anciens sur la cause des Eclipses. 104
- XXI. Onuava ou Venus Celeste. Venus-Celeste prise pour Meduse & pour le Soleil. Derceto , Dagon , Déesse Syrienne , Atargatis , Salambas , Oannes , Oën , &c. tous Monstres ou Divinités qui avoient quelque chose du poisson. L'Onuava des Gaules est ce même Monstre ou Divinité. Apothéose des Serpens reçue en plusieurs pays. Ce que signifient les ailes à la tête d'une Divinité. Onuava selon Bochart est l'Onka ou la Minerve des Phéniciens : Il est refusé. Venus de Paphos est venue de Phénicie. Venus-Celeste adorée presque par tout. Le culte de cette Divinité consistoit sur tout dans l'abstinence de poisson. Maladies & pénitence de ceux qui en mangeoient. Consécration infame que les Femmes faisoient à l'honneur de Venus-Celeste. Prêtres de cette Divinité ; leurs manieres & leur caractère. Pourquoi le corps d'Onuava est beaucoup plus gros à proportion que sa tête. 110
- XXII. Isis. On a prétendu qu'Isis n'étoit ni connue ni adorée dans les Gaules. Inscriptions qui prouvent le contraire. Isis de saint Germain des Prez. Observations sur la langue des Celtes. Etymologies des mots Senones & Parisii. Dans les premiers siècles du Christianisme on érigeoit indifféremment où l'on enfonçoit les Idoles dans les Eglises. 131
- XXIII. Des Déeses Maires , Meres , Matrones , Dames , &c. en général. Description des reliefs qui les représentent. Vrai sens du nom qu'elles portent. 147
- XXIV. Divers sentimens sur les Divinités appelées Maires , Meres , &c. c'étoient les Parques. Elles présidoient aux accouchemens. Differens titres dont on les honoroit. Lits d'accouchées consacrés aux Parques. Vraie acception du terme Auguste. Lucine représentée de la même maniere que les Parques. Opinion des Anciens que les Parques se faisoient voir quelquefois. Autres idées qu'on avoit de ces Divinités. La dévotion qu'on avoit pour elles, surpassa bien-tôt celle qu'on avoit pour les plus grandes Divinités. 153
- XXV. Suite du même sujet. Extraits de lettre d'un Antiquaire. sur deux Inscript-

riens Gauloises. Les Maires, Meres, &c. sont les mêmes Divinités que les Sélèves & les Sylphes. Divinités Champêtres de l'un & de l'autre sexe. Privaient que les unes & les autres avoient avec les hommes & les femmes d'ici bas. On faisoit gloire de tirer son origine de cette espèce de Divinités. C'étoit proprement des Incubes. Belle Inscription consacrée au Dieu Silvain. Inscription nouvellement découverte du même Dieu.

XXVI. Suite du même sujet. Explication du mot Comedove. Ancienneté du culte des Maires, Meres, Matrones, &c.

XXVII. Villes & Provinces déifiées & personnifiées. La Ville d'Autun est l'ancienne Bibracte. Créance des Anciens sur l'apothéose des Villes & des Provinces.

LIVRE CINQUIÈME.

Des Funerailles, Tombeaux, Mausolées, Urnes, Inscriptions sepulcrales, &c. des Gaulois.

- CHAP. **L**es funerailles faisoient partie de la Religion des Peuples. Immortalité de l'ame. Séjour des Ames. Ames bienfaisantes & malfaisantes. Sacrifices, libations, repas, &c. faits pour les morts : dans quels motifs.
- I. Funerailles des Gaulois : leurs Tombeaux. Sentiment des Druides & des Gaulois sur la mort des personnes considérables, & de ceux qui servoient de Victimes aux Dieux.
- II. Plusieurs Auteurs ont avancé que les Gaulois croyoient la Metempsychose. Leur erreur. Sur quoi fondée. Les Gaulois tenoient incontestablement l'immortalité de l'ame. Ils disoient que l'ame étoit éternelle. Pythagore tenoit le même langage. Vrai sens de ce terme.
- III. Les Dieux Infernaux des Gaules étoient Venus, Mars & Mercure. Raisons de ce choix.
- IV. Des Sepulcres consacrés sub Ascia. Différens sentimens sur le sens de cette formule.
- V. L'Ascia des sepulcres étoit véritablement une Houë ou Marre. Les Gaulois en avoient de plusieurs sortes. Cippes de marbre consacré sub Ascia. Cette consécration avoit grand rapport à celle des fondations des Villes.
- VI. Description d'un Tombeau véritablement Gaulois. Figures de Femmes trouvées dans ce Tombeau & en d'autres. Différentes explications sur ces Figures.
- VII. Tombeaux qui représentent les différens habits des Gaulois & des Gauloises. Bas-reliefs de Mets trouvés aux fondemens de deux maisons. Description d'un Tombeau trouvé à Bourges. Les Gaulois représentés sur des pierres sepulcrales portent les uns des urnes ou des gobelets, les autres des écrins ou d'espèces de seaux, ou enfin d'espèces de benitiers : ce que tout cela signifie.
- VIII. Description d'un bas-relief qui représente un jeune Homme sur un cheval marin. On examine si c'est un apothéose ou le rapt de Ganymède. Ce n'est ni l'un ni l'autre. Les Grecs ont représenté ainsi Neptune. Ce Monument représente ce que les Anciens appelloient Rapt du Jour.

- X. *Quantité de corps trouvez en 1685. dans un ancien Tombeau. Ossemens brûlez; cendres, urnes, &c. trouvez séparément au même endroit. Sentimens partagez sur la Nation de ceux qui y étoient enterréz. C'étoit un Tombeau d'anciens Franks ou François. Description de la découverte du Tombeau du Roy Childeric. Autres Tombeaux des premiers François.* 311
- XI. *Tombeaux curieux aux environs d'Angoulême.* 340
- XII. *Utilité des bijoux qu'on trouve dans les anciens Tombeaux. Découverte faite auprès de Bayeux de quantité d'urnes remplies d'ossemens rangez artistement, & d'un bras tout couvert de bracelets. Conjectures là-dessus. Autres bracelets trouvez à Autun, à Amiens & Angers. Description d'un Diadème Gaulois trouvé à Arles. Bague des noces. Modèle d'anciennes coëffures de Femmes.* 342
- XIII. *De quelques Dieux inconnus. Leheren. Bocous. Dieux propices. Bacurdus. Tutele. Epone Déesse des Etables & des Muletiers, Voituriers, &c. Aventia. Moristagus. Elghon. Verjagodumius. Dulovius. Inscriptions sepulcrales intéressantes.* 354

Fin du Sommaire des Chapitres du second Tome.





LA RELIGION DES GAULOIS.

Tirée des plus pures sources de l'Antiquité.



LIVRE TROISIÈME.

Explication des Reliefs d'une Colonne singulière, & des
Monumens de la Cathédrale de Paris.

CHAPITRE PREMIER.

*Idée générale des Divinités qui sont la matière du troisième
Livre. Combien c'est une chose embarrassante de mettre les
Divinités Gauloises chacune dans son véritable rang.*



ESTITUEZ de toutes les sources générales & particulières, où nous pourrions puiser de quoi traiter à fond la matière, que nous avons entrepris d'éclaircir ; nous sommes réduits à voltiger, pour ainsi dire, à parcou-

Tome II.

* A

rir les Ecrivains de tous les siècles, & à étudier tous les monumens, qui ont échappé aux injures du tems. C'est ainsi qu'en recueillant les plus petits traits, & jusqu'aux moindres vestiges d'une Religion, dont la connoissance s'obscurcissoit de plus en plus, devoit tous les jours plus difficile, & sembloit nous fuir & s'éloigner, nous tâchons de corriger l'aridité des sources qui ne veulent point couler, & de suppléer au défaut ou au silence des Auteurs.

Toutes les réflexions qui composent cet Ouvrage justifient ces veritez ; mais celles qui forment ce troisième Livre les mettent dans un plus grand jour. En effet elles offrent aux Savans sous les yeux les trésors précieux de deux découvertes, que la bonne fortune, dirai-je, des Gaulois ou des François, a fait faire de nos jours en deux Provinces assez éloignées l'une de l'autre ; & retracent les efforts qu'il a fallu faire pour répandre des lumieres sur des Reliefs, qui n'ayant conservé aucune marque, qui servît à les faire connoître, commençoient à tomber dans l'indifference, & passaient de l'indifference dans l'oubli, & le rebut. Cependant ces lumieres, de quelque usage qu'elles soient, n'ont fait en particulier que nous tenir long-tems dans l'embarras ; car quelque objet nouveau & surprenant qu'elles offrent, les Divinitez représentées sont toujours de leur nature ou du nombre de celles qui sont la base & le fondement de la Religion des Gaulois, & sur ce pied elles devoient, selon notre système, avoir place dans le second Livre ; ou enfin elles sont des Divinitez de la seconde classe, c'est-à-dire, d'un second ordre, qui n'intéressoient le fond de la Religion que par la publicité & l'établissement d'un cul-

te qui étoit tout à la fois ajoûté & subordonné au premier : & dans ce cas elles devoient être rejetées dans le quatrième Livre. Mais ni l'un ni l'autre ne pouvoit s'exécuter , sans faire perdre à toutes ces Divinitez ces graces & ce je ne sai quoi qu'elles tirent de l'assemblage que l'Antiquité leur a donné.

Il est vrai qu'après les avoir fait graver chacune séparément & selon le rang qu'elles devoient garder , on auroit pu encore les représenter toutes ensemble , comme elles sont dans l'original ; mais cela partageoit trop l'esprit du Lecteur , & lui faisoit perdre bien du tems à consulter la Figure entiere & à y rapporter les réflexions qu'il liroit. Sans compter que nous-mêmes en parlant de ces Divinitez en tant d'endroits disparats , n'aurions pu commodément marquer toute la liaison qu'elles ont avec toutes celles qui faisoient corps avec elles.

Pour aller au-devant de tous ces inconveniens , on a pris un temperament qui conciliât toutes choses : on a fait de toutes ces Divinitez un seul corps , pour le placer comme au milieu des Divinitez Gauloises de la premiere & de la seconde classe , afin que selon le different goût des Antiquaires , les uns pussent les renvoyer chacune en sa classe , & les autres les voir réunies toutes ensemble. Après tout c'étoit le seul parti que nous devions prendre ; car la plûpart de ces Divinitez sont d'une nature trop singuliere , pour meriter de n'être point confondus avec les autres.

Cette voye si simple en apparence , mais dont l'idée ne nous est venuë qu'après en avoir tenté plusieurs autres, nous affranchit d'un nouvel embarras. Il n'est point des Gaulois comme des Grecs & des Romains. Le coup d'œil

des uns & des autres étoit différent. Ceux-là plaçoient dans une classe les mêmes Divinitez , que ceux-ci rangeoient dans une autre. A l'égard même des Divinitez sur la classe desquelles les Gaulois convenoient avec les Grecs & les Romains, les premiers leur donnoient un rang fort différent de celui qu'elles avoient chez les derniers. En traitant de la Religion des Gaulois on ne pouvoit se dispenser de ranger leurs Divinitez selon l'ordre des Gaulois même , sur peine de pecher contre l'ordre de la Théologie Celtique. Toutefois en le suivant on ne pouvoit manquer de choquer ceux qui uniquement prévenus en faveur des Grecs & des Romains, croient que le goût de ces peuples devoit servir de regle à toutes les Nations ; ne faisant pas attention que les Grecs & les Romains qu'ils vantent tant , & qu'ils nous donnent pour modèles, ont les premiers non seulement altéré, mais encore bouleversé, pour ainsi dire , la Religion des premiers tems, & ont tourné sa simplicité en cahos & en confusion.

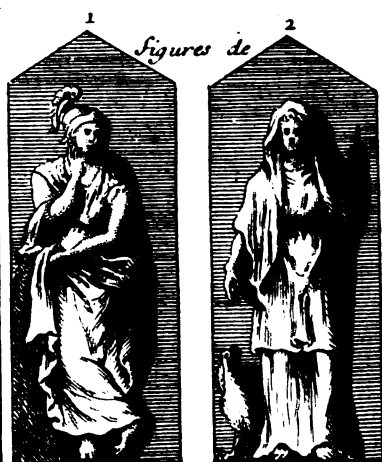
C H A P I T R E II.

Description d'une belle Colonne trouvée à Cussi.

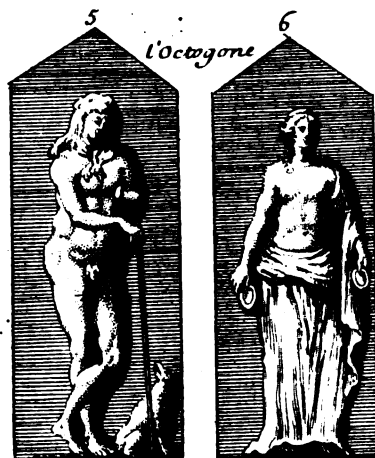
A Une portée de mousquet du Village de Cussi dans l'Auxois , à trois lieues de Beaune , à cinq d'Autun , à deux de la montagne de saint Romain , & à même distance de la Rochepot , dans un pré qui borde un chemin fort fréquenté , M. Moreau de Mautour habile Antiquaire , découvrit il y a peu d'années, un reste précieux de la Religion des Gaulois. Ce Monument quoiqu'exposé à la vûe de tout le monde , avoit échappé à la curiosité des passans ; & la gloire

COLONNE DE CUSSI.

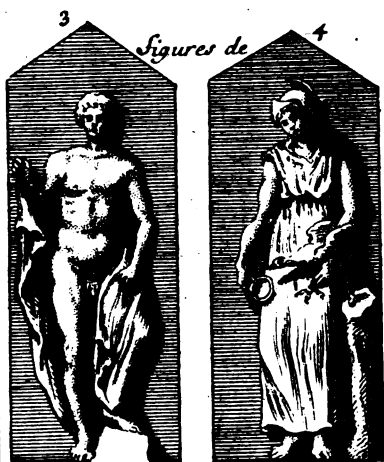
Pl. 22 . T. 2 . pag. * 4 .



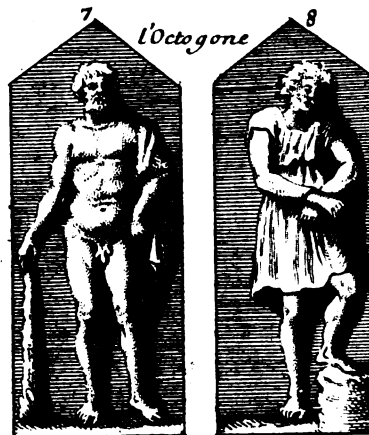
Figures de



l'Octogone

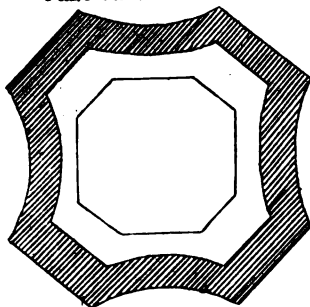


Figures de



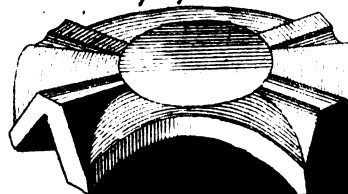
l'Octogone

Plan du Soubassement

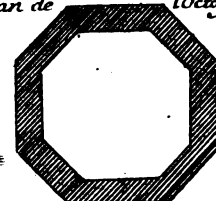


M. de Mautour .

*Chapiteau de la Colonne
selon quelques uns .*



Plan de l'Octogone,



où sont les figures .

de l'annoncer étoit réservée aux lumieres & au bon goût d'une personne qui connoît le prix des Antiques.

Le Monument dont il s'agit , consiste dans une Colonne , que l'Auteur de l'Antiquité divise en quatre parties presque égales ; la partie d'en bas qui tient lieu de soubassement a huit faces , dont quatre plus petites sont en ligne courbe , & quatre plus grandes font un arc , qui rentre dans le massif. La seconde partie qu'on peut regarder comme le pié d'estal de la Colonne , est un octogone parfait. Chaque face de cet octogone est chargée d'une Figure , qui n'est pas souvent reconnoissable. Au-dessus de cette espece de pié d'estal s'élève une Colonne ronde , dont la moitié inferieure & ornée de bandes larges qui en se croisant forment des lozanges remplies chacune d'un fleuron ; la moitié superieure de la Colonne , qui fait la quatrième partie du total , est toute couverte d'écailles. La maniere dont la Colonne est terminée , fait juger qu'il y manque quelque chose , que le tems a fait tomber , & qui s'est perdu. Il y a bien au Cimetiere de Cusli une pierre ornée de sculptures , qu'on dit avoir servi de chapiteau à la Colonne ; mais ce n'est qu'une tradition du pays , dit M. de Mautour , qui est sans fondement ; parce que la maniere dont cette pierre est travaillée , n'a aucun rapport au corps de l'ouvrage.

On peut remarquer en passant que les Gaulois en érigeant des Colonnes , observoient plusieurs ordres differens à la fois , & les faisoient de plusieurs pieces , qui auroient pu faire un tout chacune à part. Il est vrai qu'en les entant les unes sur les autres , elles n'en composoient pas moins un tout par les proportions & le rapport réciproque , qui sauvoient tout le contraste.

Voyez ce que j'ai dit sur les Mesures de Framont. l. 2. p. 339.

A iij

Il est surprenant que ce Monument se soit conservé entier durant tant de siècles, & qu'il ait pu résister ainsi aux injures de l'air, sans souffrir d'autre endommagement que celui du chapiteau, ou de tout autre ornement semblable, qui portoit sur la partie supérieure de son fût. Ce beau morceau d'Architecture Gauloise fera toujours foi qu'au tems où il a été fait, le bon goût, l'art du dessin, l'invention & la solidité regnoient dans les Gaules. Ainsi tous les amateurs de l'Antiquité ont bien des obligations à rendre à ceux qui ont possédé jusqu'ici le pré où il est, de ne l'avoir pas détruit, soit pour profiter des matériaux, soit pour défricher le terrain qu'il occupoit.

CHAPITRE III.

*Explication des trois premières Figures de la Colonne.
Minerve, Junon & Jupiter.*

Les Figures qui sont dans les niches de l'octogone parfait, sont la plupart sans symboles, & par conséquent très-difficiles à reconnoître : elles sont toutes de fort bon goût : leur air tire partie sur le Romain, partie sur le Gaulois ; & ce mélange qui flatte infiniment la vûe de tous les connoisseurs, est une énigme qu'on ne sauroit presque deviner.

La première Figure est une Minerve à la Gauloise : le casque qu'elle porte est orné d'une aigrette ; elle est appuyée sur un tronc d'arbre, revêtue d'une tunique sans manches, & porte par dessus un grand peple, dont elle couvre son corps. Ses pieds sont

croisez , & sa tête panchée sur sa main droite ; enfin son attitude est d'une personne qui rêve profondément à quelque chose. Hors de là elle ne renferme rien des Minerves Romaines ni Grecques , pas même son Egide. Cet air rêveur voudroit-il bien dire que Minerve avoit inventé les Arts , & les ouvrages de Tapissierie ?

Après Minerve vient Junon : un Paon qui fait la rouë , & qui caractérise cette Déesse , est à ses pieds un peu à côté ; sa tunique est aussi sans manches , sur laquelle elle porte une espee de Rochet , qui ne lui va que jusqu'aux genoux : sur le tout elle a un grand voile qui lui couvre la tête , dont les bouts amenez pardevant , & fort longs , lui donnent un peu l'air de Matrone. Elle tient de la main gauche une haste pure en guise de Sceptre , qui marque sa Royauté. (a) C'est au reste la seule Junon que j'aye vû représentée à la Gauloise. Ce qui prouve que son culte n'étoit point établi dans les Gaules avant la domination des Romains ; & que ce n'est qu'à la faveur de leurs armes qu'il y a été introduit. *Macro. Sa- turn. l. 1. c. 12.*

La troisième Divinité représente un jeune Homme , qui n'a que des cheveux naissans pour toute chevelure : il est sans barbe , presque nud , & dans l'action d'un homme qui veut se couvrir ; car de sa main droite il étend & relève par derriere un grand manteau , qu'il tient colé sur son corps de la main gauche. Il faut avouer que tout cela ne décide rien , & ne nous mene pas à une pleine connoissance de cette Divinité : on peut pourtant présumer que c'est Jupi-

(a) Sunt qui dicant hanc Deam que regale Sceptrum in sinistra potentiam habere Junonis , ideo- manu ei additum.

ter ; Junon d'un côté , & l'Aigle représenté sur le relief suivant , sont des fondemens assez legitimes pour faire passer & recevoir nôtre conjecture : il est ordinaire dans l'étude de l'Antiquité , d'être obligé d'emprunter quelques lumieres des Figures , & des symboles qui avoisinent un Dieu , sur lequel on n'oseroit prononcer d'ailleurs. Après tout , il n'y a rien dans la Figure qui soit étranger à Jupiter ; ses cheveux naissans , la barbe rase & sans poil , la nudité , le manteau & l'attitude de la Divinité ; tout cela peut être justifié par d'autres Jupiters semblables. Ajoutez la Figure qui suit , & qui dépose en faveur de Jupiter & de Jupiter Jeune. Je ne sai même si l'haste pure que tient Junon , ne seroit pas celle de Jupiter : il est du moins constant que les Gaulois la lui donnent dans quelques Monumens , dont nous avons déjà parlé. Si cette Figure est celle de Jupiter ; ce Jupiter doit être le Taranis des Gaules , c'est-à-dire , le Jupiter Tonant des autres Nations ; auquel les Gaulois offroient des victimes humaines. Ce que je ne dis pourtant , que dans le sentiment de ceux qui tiennent que Taranis est véritablement Jupiter : ce qui n'est pas encore bien éclairci.



CHAPITRE

CHAPITRE IV.

Description de la quatrième Figure. Difficulté de l'expliquer. C'est Hébé, selon quelques-uns : il est plus vrai-semblable que c'est Andraсте ou la Victoire.

DAns la quatrième niche est représentée une Femme armée d'un casque, & couverte seulement d'une tunique sans manches attachée avec une ceinture : de sa main droite elle donne à boire dans une patere à un Aigle, qui s'élance vers le vase du tronc d'un arbre sur lequel elle a encore un pied : cette Femme prend l'Aigle, & la soutient de sa main gauche, & lui aide à boire : en telle sorte que l'Aigle semble partir comme de son sein.

En jettant les yeux sur cette Figure, je rappelle ce que de bons Auteurs racontent de quelques peuples, qui honoroient des Dieux qu'ils ne connoissoient pas ; & qui consulterent l'oracle seulement pour savoir qui étoient ces Dieux. (a) Les Gaulois n'étoient-ils pas, ce semble, dans le même cas ? Il est du moins constant que s'ils n'avoient pas besoin d'un oracle pour apprendre qui étoient leurs Dieux, ils ont représenté celui-ci & les deux qui suivent, d'une manière si équivoque, & si énigmatique, qu'un oracle seroit tout-à-fait nécessaire pour nous les faire connoître.

Si au lieu d'une Femme, qui donne à boire à cette Aigle, on avoit mis, dit-on, un Homme ; on pourroit se tirer aisément d'affaire, en disant que c'est

(a) Consultus Apollo clarius, vocatur *ἱαγος*.
quis Deorum habendus sit, qui

Ganimede que Jupiter fit enlever par un Aigle pour en faire son Echanfon ; & qui se trouve souvent gravé sur des Antiques , faisant cet office à l'égard de l'Aigle même de Jupiter. Mais c'est ici une veritable Femme que les boucles de ses cheveux , son sein & son vêtement ne permettent pas de méconnoître. Il faut donc chercher une Femme dans la Mithologie des Anciens , dont quelques circonstances de la vie ayent rapport avec le relief : or il n'en est point , selon quelques Antiquaires , sur qui cela puisse mieux tomber que sur Hebé Déesse de la Jeunesse. Quoique je ne sois pas de leur sentiment , voici ce qu'on peut dire pour l'éclaircir & l'appuyer.

Hebé étoit fille de Jupiter & de Junon selon les uns , & selon d'autres fille de Junon seule : elle l'avoit eu d'une maniere fort singuliere. Junon étoit sterile , & souhaitoit avec passion d'avoir des enfans : elle s'en ouvrit à Apollon, Dieu de la Medecine, dans l'esperance qu'il auroit quelque secret pour faire passer sa sterilité. Apollon l'invita à un festin , dans lequel il fit servir des laitues sauvages : à peine Junon en eut goûté qu'elle se sentit enceinte : arrivée à son terme elle accoucha d'une très-belle fille. Jupiter la goûta si fort , qu'il la créa Déesse de la Jeunesse , & la choisit pour lui verser l'ambrosie à table. Mais une chute qu'elle fit en s'acquittant des ses fonctions , ayant appreté à rire à l'assemblée des Dieux , à cause du desordre de ses habits , Jupiter lui ôta cet office , & en chargea Ganimede. Depuis Hebé épousa Hercule , quand il fut admis au ciel , & reçu au nombre des Dieux.

Cette Femme donc qui donne à boire à l'Aigle de

Jupiter , peut être Hebé Déesse de la Jeunesse : le calque dont elle est coëffée , n'a rien qui affoiblisse absolument ce sentiment : les coëffures des Dieux & des Déeses de l'Antiquité souffrent autant de variations , que le caprice des Ouvriers ou le goût de ceux qui les faisoient travailler , en étoient susceptibles. Il en est de même des symboles des Dieux , & de la manière de les représenter : on trouve des Pallas avec des Cupidons , des Venus armées de piques , &c. toutes choses qui font des contrastes , dont il est impossible de rendre d'autre raison que celle que j'ai touchée.

Cette Figure , si c'étoit vraiment une Hebé , confirmeroit ce que j'ai déjà dit , que les Gaulois en recevant les Dieux des Romains , firent quelque réserve , & ne les admirèrent dans leurs Fastes , qu'en les représentant un peu différemment de leurs vainqueurs : mais ce qui est plus singulier , c'est qu'ils s'attachèrent plutôt aux anciens dogmes , qu'à ceux qui avoient cours lors du mélange qu'ils firent de leurs Fables avec celles des Romains. Ainsi quand les Romains subjuguèrent les Gaules , l'Histoire fabuleuse d'Hebé honorée de la dignité d'Echanson de Jupiter , avoit prescrit : Ganimede étoit depuis long-tems substitué en sa place , & en avoit effacé la mémoire. On ne trouve pas même aucun Monument , où Hebé soit représentée versant l'ambroisie dans la coupe de Jupiter : grand préjugé qu'aucun peuple ne songea peut-être jamais à en conserver le souvenir. Nonobstant cela dans le sentiment que j'expose , les Gaulois laissant là Ganimede , son rapt & son emploi , firent revivre Hebé , & lui donnerent pla-

ce parmi les Divinitez qu'ils honoroient le plus. *Jouis* pour Jupiter, & plusieurs autres Dieux, dont il est parlé dans cet Ouvrage, fortifient toutes ces conjectures. C'est tout ce qu'on peut dire en faveur de ce sentiment.

J'ai déjà dit que je ne croyois pas que cette Figure fût Hebé: il n'est pas même seulement vrai-semblable que les Gaulois aient songé à l'honorer, & à l'honorer jusqu'à lui offrir des victimes humaines; comme ce Monument en feroit foi si ce culte étoit fondé: il vaut mieux tourner la vûe du côté des Divinitez, qui sont du fond même de la Religion des Gaulois. Pour cet effet je prens cette Femme pour une Divinité que les Gaulois & les Bretons honoroient d'un culte excessif. Les premiers sous le nom d'Andarte, selon cette Inscription trouvée à Die.

DE. AVG

ANDARTAE

M. IVL. ANTO

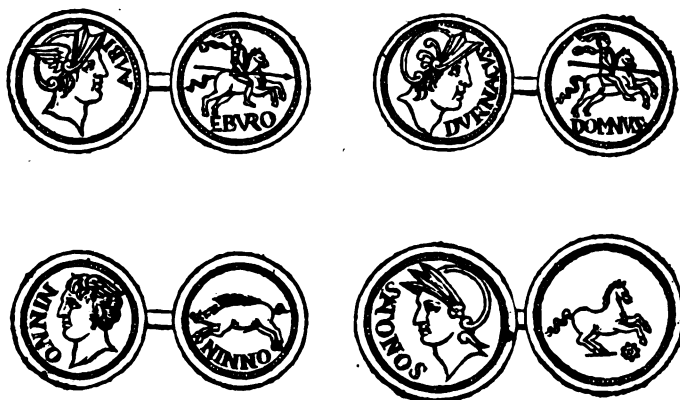
NINVS

*Gruter. p.
88.*

*Dion in
Neron.*

Les seconds lui donnoient le nom d'Andraste, ou d'Andate au rapport de Dion. Quoiqu'il en soit les uns & les autres appelloient ainsi chacun en leur langue la Victoire Personifiée. (a) Je crois même que c'est cette Divinité qui se trouve si souvent représentée sur nos monnoyes Gauloises, tantôt avec un casque ailé, tantôt avec un casque sans aîles, ou enfin avec des aîles sans casque.

(a) Οὕτω γὰρ καὶ τῶ Νίκῃ ἀνόμενον καὶ ἔσθον αὐτῇ περιτόματα.



Dion qui nous a conservé le nom & le culte de „ *Ubi sup.*
 cette Déesse, dit que Bunduica étoit issue des Rois qui „
 avoient commandé aux Bretons, que les Romains „
 avoient subjugués ; que cette Princesse indignée non „
 seulement de l'affront que les vainqueurs avoient fait à „
 ses deux filles ; mais encore de leurs extorsions, & du „
 dur esclavage où ils tenoient sa Nation, porta les Peu- „
 ples à la révolte ; & que s'étant mise à la tête de six- „
 vingt mille hommes, elle leur fit une peinture vive „
 & patétique de l'avarice, de la cruauté & du luxe „
 des Romains, & leur mit en même tems devant les „
 yeux la gloire & la facilité qu'il y avoit à se tirer „
 d'une si honteuse & si affreuse servitude, ou à mou- „
 rir dans une entreprise si éclatante. Quand elle eut „
 ainsi échauffé & réuni tous les esprits, elle lâcha de „
 son sein un lièvre pour consulter les augures. Cet ani- „
 mal fit des tours & prit sa course d'une manière, la- „
 quelle, selon les règles de la Nation, pronostiquoit „
 un heureux succès ; ce qui fit pousser de grands cris „
 de joye à cette multitude. Bunduica sans perdre „

B iij

» tems fit ses vœux à *Andate*, & marcha droit aux en-
 » nemis, les défit, prit plusieurs Villes, & massacra tout
 » sans épargner les femmes Romaines, même les plus
 » nobles & les plus vertueuses. L'Histoire remarque
 » qu'on les dépoüilla, qu'on les pendit à des arbres,
 » & que leur ayant coupé les mammelles, on les leur
 » mit dans la bouche, comme pour les leur faire man-
 » ger. Pendant que cette scène se passoit, les Bretons
 » étoient occupés à de grandes réjouissances & à des
 » festins somptueux, qu'ils faisoient en des Temples
 » & sur tout dans les bois consacrez à *Andate*. (a)

Je ne sai si tout le monde fera ici de mon senti-
 ment. Pour moi je trouve *Andraсте* ou *Andate* dans
 la Figure contestée : car premierement c'est une Di-
 vinité femelle. 2°. Cette Divinité est armée d'un cas-
 que ; ce qui convient parfaitement à la *Victoire*. 3°. Elle présente à manger à un oiseau, qui semble par-
 tir de son sein, & l'oiseau se porte avec avidité à la
 nourriture qu'on lui présente. Ce qui répond exac-
 tement au recit de Dion, & à la coutûme supersti-
 tieuse des Gaulois de consulter les augures avant que
 de livrer bataille ; & de n'être assurés de la victoire,
 qu'autant que les augures leur étoient favorables.
 4°. Le dernier personnage de la Colonne a une liai-
 son & un rapport entier avec *Andate* ou la *Victoire*. C'est
 un Captif pris au combat & destiné à répandre son
 sang sur les autels en reconnoissance de la victoire
 remportée par les vainqueurs.

Quoique ces raisons soient très-fortes, & soient
 suffisantes pour fonder un sentiment, il y en a en-
 core deux autres qui me confirment dans le parti que

(a) Εἰν τῇ τῆς Ἀνδάτης μάλισα ἄλσει ἱστοίον.

j'ai pris touchant cette Figure ; la premiere regarde la proximité de Jupiter & de Jupiter Jeune : or il est constant qu'Adraſte avoit été chargée d'élever Jupiter dès ſa plus tendre enfance , lorsqu'il n'étoit encore qu'aux maillots ; & alors elle le portoit par tout dans un berceau d'or. (a) La Fable aſſûre même qu'Adraſte avoit donné à Jupiter un petit globe pour le faire rouler , & lui ſervir de jouët. (b) Circonſtances qui rendent facilement raiſon de la jeuneſſe avec laquelle Jupiter eſt représenté.

*Callim.
Hym. in
Jov. v. 47.
Apoll. Rhod.*

L'autre raiſon eſt priſe de l'eſſence même de la Religion des Gaulois , & en fait un de ſes principaux caracteres. Il s'agit ici d'un ſacrifice célèbre , où un homme doit ſervir de victime. Cet homme étoit ſans doute un Captif illuſtre , comme les Reliefs en font foi. Les égards qu'on avoit pour la naiſſance des perſonnes du premier rang , ne les diſpenſoient point d'un ſupplice ſi rigoureux ; ils le retardoient ſeulement ; & l'on n'en venoit à l'exécution que quand les augures avoient parlé. Tout cela eſt tiré de Céſar , qui dit que Procillus ayant été pris par les Germains , n'avoit échappé la mort , que parce que les Sorts , qu'on avoit conſultez juſqu'à trois fois , lui avoient été favorables : ce qui pourtant ne l'avoit pas mis encore hors de danger. Cela poſé , il paroît ici qu'Adraſte fait voir par les Augures qu'il faut immoler la victime , ſur laquelle on les avoit conſultez. Cette explication ne détruit point la premiere , parce que les Anciens nous ont appris eux-mêmes que la représentation de leurs myſteres étoit ſuſceptible de pluſieurs ſens.

*Ceſ. bel.
Gal. l. 1.
ſub fin.*

(a) σὲ δὲ κοίμωσεν Ἀδρήστει (b) Λίχθη ἐνὶ χρυσείῳ.

CHAPITRE V.

Vrai portait de Pluton & ses symboles. Les Gaulois ne faisoient qu'une seule & même Divinité de Pluton & de Teutate ou Mercure.

UN jeune Homme nud occupe le cinquième rang : il porte sur sa tête une peau qu'on prend pour la dépouille du Lion qui descend des deux côtes , & se croise sur sa poitrine ; il appuie de côté tout son corps sur son bâton ; il croise ses jambes , & il est dans la posture d'un homme ou fatigué , ou qui attend l'issue de quelque grand événement ; à ses pieds est un chien qui le regarde.

A voir cette Figure toute seule , & indépendamment d'une autre , dont nous ferons bien-tôt la description ; on prendroit ce jeune Homme pour Hercule : la peau dont il est coëffé à la manière d'Hercule , autoriseroit cette explication ; mais elle ne peut avoir lieu ici : un véritable Hercule qui vient dans la suite la détruit , & ne permet pas de croire que dans toutes ces niches il y ait répétition de personnages. D'ailleurs la dépouille du Lion , en supposant même que c'en soit une , est d'elle-même équivoque ; puisque d'autres Dieux qu'Hercule l'ont pour ornement ou pour symbole. Bien plus , cette peau n'est nullement celle d'un Lion : elle n'est ni assez large ni assez longue pour l'être ; son petit volume la trahit.

Je n'ai vû personne jusqu'ici qui ait entrepris de prononcer sur cette Figure : moi-même je n'oserois rien avancer , si le hazard ne m'avoit fait tomber heureusement

rensement sur un passage de Porphyre, rapporté par Eusebe de Cesarée, qui m'a tiré d'affaire, & m'a appris que c'est Pluton. En effet l'Antiquité, selon Porphyre, ne donnoit que quatre symboles à ce Dieu, & ces quatre symboles se trouvent ici. Le premier est sa coëffure, qui est une peau de chien marin : (a) le second est son Sceptre consistant en une haste qui n'a pas toute sa longueur : (b) le troisième est un chien : (c) la maniere dont il tient les mains fait le quatrième. (d)

Euseb.
Præp. Evan.
lib. 3. cap.
xi.

La coëffure que les Gaulois donnent ici à Pluton, est ce que les Anciens appellent *Orci Galeam*, le casque de Pluton : on feignoit qu'il avoit la même vertu que l'anneau de Gyges, c'est-à-dire, qu'il rendoit invisibles ceux qui le portoient. On vouloit peut-être dire par là, que la mort désignée par Pluton, surprend les hommes sans se faire voir ni sentir, ni qu'on soit en état de parer ses coups. Les Poètes supposent que Pluton étoit assez commode à l'égard de son casque & qu'il le communiquoit quelquefois aux Dieux, quand ils vouloient se cacher non seulement aux hommes, mais encore aux autres Dieux. C'est ainsi qu'on voit Minerve dans Homere emprunter ce casque pour combattre Mars avec avantage. (e) On dit aussi que Persée le portoit quand il entreprit de couper la tête à Meduse, pour éviter les funestes effets de ses regards. On trouve dans Aristophane & dans Suidas, que ceux qui savoient conduire secre-

Iliad. E. v.
845.
Vide Euseb.
& alios in
hunc lum.

(a) Κυνίῳ μὲν ἔχει.

(b) Τὸ δὲ σκῆπτρον τὸ κολοβόν.

(c) Οἱ δὲ Κύνων.

(d) Τότε σχῆμα τῆς χειρός.

(e) Δὴν Ἀΐδης κυνίῳ μὴ μὴ ἴδαι
ἄβριμος Ἀρης.

Tome II.

* C

tement une intrigue, passaient pour avoir la coëffure ou le casque de Pluton.

C'est la seule Figure de Pluton que les Gaules fournissent, dans l'hypothese que les Gaulois ayent distingué Pluton de Teutates ; ce qui ne paroît pas vraisemblable, après ce que j'ai dit ailleurs. Si l'on reçoit mes conjectures, le Pluton de Porphyre n'étoit autre que Teutates de nos Peres, & tout quadre avec ce sentiment. En effet les victimes qu'on offroit à Teutates, étoient humaines : il est question ici d'un sacrifice de cette nature. La victime est liée & prête à égorger : Teutates est dans l'attente que cette sanglante tragedie s'exécute, pour amener aux Enfers l'ame de celui qui est destiné à verser son sang. Le bâton sur lequel il est appuyé, est cette verge, que les Mithologes & les Poëtes lui donnent pour conduire les ames aux Enfers, & pour les en retirer quand il en étoit ainsi ordonné. Ce que j'ai dit sur Ogmius fait voir que Mercure étoit quelquefois honoré, sinon d'une peau de Chien marin, du moins de celle d'un Lion. Le Chien qui est à ses pieds est Cerbere : il est vrai qu'il n'a qu'une tête ; mais outre qu'on trouve des Plutons & des Serapis avec des Cerberes semblables ; les Gaulois, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, ne recevoient souvent qu'en partie les symboles des Dieux des Romains & des Grecs, qu'ils faisoient venir à leur Religion comme il leur plaisoit.



CHAPITRE VI.

La sixième Figure représente Venus Inferieure ou Libithine. Cérémonies observées dans les sacrifices où les hommes servoient de victimes.

Dans l'image suivante on voit une jeune Femme couverte seulement de la moitié du corps, qui tient une patere dans chaque main; c'est, dit-on, Venus Inferieure ou Libithine qui tient les vases sacrez destinez à recevoir le sang de la victime qu'on veut immoler. Cette Déesse présidoit à la mort de même qu'à la vie, comme on le dit ailleurs. Ainsi dans le système des Gaulois cette Divinité ne faisoit que reprendre ce qu'elle avoit donné. Les Gaulois l'honoroient sous le nom de *Venus Infera*, & la mettoient à la tête des Dieux Inferieurs ou Infernaux: ils conservoient sa Figure, qu'ils faisoient enfermer avec leurs cendres dans les tombeaux qu'on leur érigeoit.

Cette Venus pourtant n'est rien moins que ce qu'elle paroît; car si on l'examine de près, on trouve qu'elle joue ici le personnage de Druïdesse & de Druïdesse Victimaire, comme les habits le marquent clairement. Les Auteurs ne nous fournissent point de lumieres sur la maniere dont les Druïdes des Gaules s'y prenoient dans ces actions barbares, où elles étoient préposées pour répandre le sang humain: mais en comparant cette image avec la description, que fait Strabon d'un sacrifice semblable offert par les Druïdes des Cimbres, on voit bien que le Cérémonial des unes ne différoit point de celui des au-

Strab. l. 7.

C ij

tres. Il observe sur-tout que ces Femmes étoient habillées de blanc : que leur habit consistoit en une espee de tunique , qui s'attachoit avec des agrafes , & qu'elles ceignoient avec une ceinture d'airain : qu'elles étoient alors sans chaussure. Que dès que les Cimbres avoient des Captifs, elles traversoient l'armée, un glaive nud à la main, voloient aux prisonniers, les renversoient, les traînoient à un *Labrum*, qui tenoit vingt *Amphores* : qu'auprès de ce *Labrum* il y avoit un marchepied, sur lequel montoit la Druïdresse qui faisoit l'office de Sacrificateur ; que là elle enfonçoit un couteau dans la gorge de chaque victime, & tiroit ses augures sur le sang qui couloit dans le *Labrum* ; & à mesure qu'elle expedioit ces malheureux, d'autres Druïdresses s'en faisoient, les ouvroient, fouilloient dans les entrailles, & formoient des prédictions sur les affaires de la Nation.

CHAPITRE VII.

La septième Figure représente Hercule. Expéditions d'Hercule dans les Gaules. Ancienne Monnoye Gauloise qui représente Hercule ; son explication.

LE septième & le dernier Dieu est le plus reconnaissable de tous ; c'est Hercule avec sa massue grossiere, ou pour mieux dire, Gauloise, qu'il tient de la main droite & qu'il appuie contre terre. Il n'a qu'un manteau, qui sert seulement à couvrir son épaule gauche, & partie du bras du même côté. Il appuie aussi sa main gauche sur le côté ; en un mot

jamais Hercule ne fut plus Hercule que celui-ci.

Nous ne saurions parler du culte que les Gaulois rendoient à Hercule, sans toucher du moins en passant les raisons qu'ils croyoient avoir de l'honorer. Elles *Diod. Sicul. l. 6. c. 9.* consistoient en ce qu'Hercule de retour de son expedition d'Espagne, où il avoit été combattre & défaire Gerion, bâtit dans les Gaules la Ville d'Alexia. Pendant qu'il étoit occupé à son ouvrage, il toucha le cœur de la fille d'un Roi qui commandoit dans les Gaules. Cette Princesse avoit refusé jusques-là pour époux, tous les Amans qui s'étoient présentés; n'en croyant aucun digne d'elle, soit par vanité à cause de son admirable beauté; soit par fierté, & qu'elle fût enflée de la force de son corps, qui étoit au-dessus de son sexe. Mais elle ne put tenir contre la gloire & la bonne mine d'Hercule; elle fit les premières démarches, & le demanda pour époux (a) à son père. De ce mariage vint Galathes, dont la grande réputation fit donner son nom à tous les Gaulois, & celui de Galacie ou Gaules au pays qu'ils habitoient. En effet dès-lors les Gaulois furent appelez indifféremment, Galates ou Gaulois. Quoiqu'il en soit de ce récit, les Gaulois montroient encore du tems d'Ammien Marcellin des anciens Monumens, qui attestoient tous ces faits. *In Constantio & Juliano.*

Je ne veux point passer sous silence la Fable, que quelques Anciens ont débitée à l'occasion de la grande quantité de pierres, qui couvrent la terre d'un endroit de la Gaule Narbonnoise, situé dans cette partie de la Provence qu'on appelle mitoïenne. C'est le *Campi Lapidei* des Romains, & la *Crau* des

*Strab. l. 4.
Hygin. Astron. l. 2. c.
Engon.
Plin. l. 3. c.
4.*

(a) *Permissu parentum ejus concubitus appetivit.*

François d'aujourd'hui. Hercule, disent-ils, pendant le séjour qu'il fit dans les Gaules, eut guerre avec les Liguriens : un jour qu'il étoit aux mains avec eux, & pendant la chaleur du combat, les flèches vinrent à lui manquer. Dans cette extrémité, ne pouvant ni se défendre ni attaquer, il invoqua Jupiter son Pere : aussi-tôt ce Pere tendre pour empêcher que son fils ne tombât entre les mains de ses ennemis, fit pleuvoir à ses côtes des pierres, dont il se servit si bien contre les Liguriens, qu'il les mena toujours battant, & les défit entièrement. Mela rapportant ce même fait, ne dit mot des Liguriens ; mais en leur place il parle d'Albion & de Bergion fils de Neptune, qu'il dit s'être battus contre Hercule dans l'endroit dont nous parlons. (a)

Lib. 2. c. 5.

*Tacit. de
mor. Germ.
c. 2.*

Les Germains marchaient sur les traces des Gaulois ; ils prétendoient qu'Hercule avoit habité leur pays, & qu'il y avoit donné de si grandes marques de valeur, qu'ils le regardoient comme le plus fort de tous les hommes. Aussi quand ils alloient au combat, ils chantoient ses victoires pour s'encourager. (b) Leur folie alloit encore plus loin ; car ils debitoient avec confiance que c'étoit chez eux qu'Hercule avoit planté les fameuses colonnes, qui portent son nom. Il est vrai qu'ils ignoroient absolument en quel endroit : ce qui fit perdre bien du tems à Germanicus, qui s'étoit mis en tête de les trouver. Le mauvais succès de ce Prince

Ibid. c. 34.

(a) Alioquin litus & lapideus, ut vocant, Campus, in quo Herculem contra Albionem & Bergiona Nepruni liberos dimicantem, cum tela defecissent ab invocato Jove adjutum imbre lapidum fe-

runt : credas pluisse adeo multi passim & late jacent.

(b) Herculem memorant, primumque omnium virorum fortium ituri in prælia canunt.

n'a pas empêché quelques nouveaux Auteurs d'asûrer les uns qu'elles étoient en Suede, & les autres dans cette partie de la Gaule Belgique qu'on appelle Drent, entre la Frise occidentale & inferieure, & l'Evêché de Munster.

Il ne nous reste gueres de Monumens d'Hercule honoré dans les Gaules avant l'établissement des Romains dans ce pays. Le plus ancien, & celui dont nous sommes le plus asûrez est une Médaille des Segusiens; sur le revers Hercule est représenté avec sa massûe à la main droite, & la dépouille du Lion sur le bras gauche;



Il appuye ce même bras sur une petite Figure, qui a tout l'air de Telesphore, Dieu de la santé. Car c'est une petite personne entierement enveloppée d'un manteau, qui lui va jusqu'à mi-jambe.

Hercule est ici tout nud aussi-bien que sur des bas-reliefs de Nehalennia, & de quelques autels envoyez de Liege à D. Bernard de Montfaucon. Entre Hercule & Telesphore on lit A R V S. La foule des Antiquaires tient que ce mot a un rapport manifeste avec la Saone, en Latin *Arar*, qui passe par les terres des Segusiens. Un Anonyme dans le Journal de Trevoux prétend que l'explication de la Legende est Dieu. Entre plusieurs raisons qu'il en donne, il appuye fort sur le terme special de la Coûtume de Normandie, *Clameur d'Arou*; c'est, dit-il, à cette

Mois de
Novemb.
1706.

Coûtume que dérogent ordinairement les Ordonnances de nos Rois par cette clause, *nonobstant clameur de Haro*. Les Normans disent qu'on reclame le Duc Raoul; les Danois que c'est le Roi Harol; mais on ne reclame plus les Princes après leur mort; C'est à l'Être Souverain & Immortel qu'on s'adresse.

L'Anonyme nous permettra d'assurer *nonobstant clameur de Haro*, que *Ar* ne signifia jamais Dieu dans la langue des Celtes: c'est *Di* qui signifioit Dieu, comme *Divona* en fait foi; car ce mot, selon le témoignage d'Aufone, vouloit dire *Fontaine Divine*. *Arus* paroît plutôt avoir la signification du *Ars* ou *Hars* des Armoriquains d'aujourd'hui, qui signifie borne dans le propre, & dans le figuré *obstacle*, tout ce qui retient, empêche ou arrête; *Maen Hars* ou *ars*, pierre qui sert de borne.

Selon cette étymologie, ce revers de Médaille représente la créance des Ségusiens touchant les colonnes d'Hercule; les Celtes croyoient en général que ces Colonnes étoient dans les Gaules, & les Ségusiens se glorifioient de les avoir dans leur pays, comme si Hercule s'y étoit arrêté, & qu'il y eût mis fin ses travaux.

Quoiqu'il en soit de ces bruits populaires, il est toujours certain que le culte d'Hercule étoit fort en vogue dans les Gaules avant l'arrivé de César. Cette vérité est constatée par cette quantité de Villes, de Ports & de Bourgades qui ont été bâtis, ou consacrés à Hercule, & ont fait entrer le nom de ce Dieu dans le leur. Car on trouve, *Herculis Castra*; (a)

(a) Erkelens, dans le Duché de Juliers, qui retient encore son ancien nom.

Herculis

Herculis Columna ; (a) *Campi Lapidei seu Herculeus* (b) *Campus* ; *Portus Herculis* ; (c) & plusieurs autres (d) dont les Historiens & les Géographes anciens font mention.

Nous avons bien plusieurs Monumens d'Hercule tant en Inscriptions , qu'en bas-reliefs , depuis la réduction des Gaules sous le joug des Romains : mais la plupart ne disent rien , qui ne soit fondé sur l'idée générale que tous les peuples avoient de ce Dieu : ainsi nous serons très-attentifs à ne parler ici que des plus singuliers ; ne voulant point grossir inutilement cet Ouvrage , ni aller contre le dessein que nous nous sommes proposé , de ne parler que de ce qui est purement de l'invention des Gaulois.

Nous n'avons garde non plus de rappeler ici Ogmius , ou le prétendu Hercule Gaulois de Lucien , sur la foi duquel tous les Ecrivains en général & en particulier ont pris un peu le change.

(a) Duvel Scutz , Lac dans la Frize.

(c) Monaco.

(b) La Crau , dans la Gaule Narbonnoise.

(d) *Sirmond. in Not. ad Siden.*

l. 8. ep. xi.



CHAPITRE VIII.

Hercule Macusan. Relief d'Hercule surnommé Macusan. Inscription à l'honneur de ce Dieu, & d'une autre Divinité Gauloise. Hercule Macusan est le même qu'Hercule Deusoniensis. Hercule de Strasbourg nommé Krutzman.

Keyser p.
200.

L'Hercule le plus singulier que je connoisse dans l'Antiquité, est celui qui fut trouvé en 1514. sur le bord de la mer à West-Capello, Bourg de la Zelande; dans l'Isle de Valkeren. Sa figure est tout-à-fait barbare, du moins du côté des symboles qui l'accompagnent. La draperie, qui ne lui couvre que le derriere du corps, forme sur sa tête une espee de voile, qui descend jusqu'à terre; & qui ramené de l'épaule gauche sur le bras, le couvre & y fait quantité de plis. Hercule tient sur sa main droite un Dauphin, & dans sa gauche un grand bâton fourchu: à son côté droit est un autel quarré, assez bien travaillé, d'où s'élevent des flammes qui ont toute la figure de feuilles d'artichaut; à sa gauche est représenté un poisson inconnu qui tient quelque chose de la squille. Avec ce Monument fut trouvée cette Inscription.

HERCULE MACUSAN.

Pl. 23. T. 2. pag. 26.



HERCULES
MAGUSANUS.



M. Keyser.

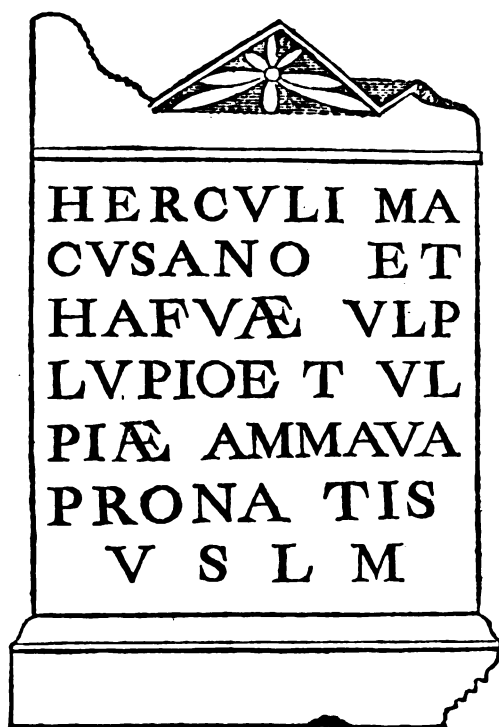
HERCVLI
MACVSANO
M PRIMII VIS
TERTIVS
V. S. L. M.

Le sens de l'Inscription est que M. Primius ou Primillus, comme on croit qu'il faut lire, s'est acquité volontiers du vœu qu'il avoit fait à Hercule Macusanus. Il y a plusieurs Médailles de Postume, qui ont pour legende *Herculi Macusano*, d'autres lisent *Macusano* ; mais on remarque dans les Monumens de l'Antiquité que le C & le G sont mis indifferemment, sur-tout devant les voyelles, où la difference de la prononciation de ces consonnes étoit presque insensible. Ces Médailles ne sont pourtant pas si interessantes à nôtre égard, qu'un marbre donné par M. Keyf- *Ibid. p. 201.* ler avec son Inscription. Il est à l'entrée de la belle Bibliotheque des R R. P P. Jesuites de Bruxelles.

Dans M. Keyfser l'Inscription est si broüillée & si infidèle, que n'y pouvant rien comprendre, j'ai été obligé d'avoir recours à l'original. Le R. P. du Solier Jesuite m'a fait la grace de m'en envoyer une copie exacte sur un papier de la grandeur même du champ de la pierre, qui contient l'Inscription ; par là j'ai vû que la pierre a dix-huit pouces de hauteur sur quatorze de largeur, outre le fronton & la base. Dans M. Keyfser presque toutes les lettres sont couchées & afamées : au contraire sur le marbre elles sont bien droites, bien formées & vraiment Romaines.

D ij

Celles des deux premières lignes ont un peu plus d'un pouce de grandeur, & celles des cinq autres un pouce & demi. Voici l'Inscription.



C'est-à-dire, *Ammava a consacré ce Monument à Hercule Macusan, & à Hafua, à Ulpus Lupius & à Ulpia, pour s'acquitter du vœu qu'elle a fait pour ses enfans.* Ce marbre est considérable par le nom des Divinitez inconnuës qu'il renferme. Je remets à en parler ailleurs, pour m'attacher à rechercher ce que c'est qu'Hercule Macusan.

Je ne doute point qu'Hercule Macusan ou Magusan ne soit originairement Gaulois : je me fonde sur ce que tant les Médailles, que les Inscriptions où le nom de ce

Dieu se lit, ont été ou frappées ou gravées dans les Gaules; d'ailleurs il paroît certain qu'Hercule Macusan est le même qu'Hercule *Deufonienfis*, qui se trouve sur les Médailles de Posthume, aussi-bien que l'autre : or il est constant par saint Jérôme qu'il y avoit un lieu dans les Gaules qu'on appelloit *Deuso* ou *Deuson* qui n'étoit proprement alors qu'un Fort bâti par les Romains, & qui est à présent un Bourg au-delà du Rhin vis-à-vis Cologne, à laquelle on croit qu'il a été joint par un pont : on l'appelle Duiz. Si je puis donc faire voir qu'Hercule Macusan n'est pas différent d'Hercule *Deufonienfis*, ou de Duiz ; on ne peut se défendre d'admettre qu'Hercule Macusan ne fût un Dieu, qui avoit pris naissance dans les Gaules. Mais la chose n'est pas difficile : on n'a qu'à comparer les Médailles de Posthume, dont la légende est *Herculi Macusano*, avec les Médailles du même Empereur, qui ont ces autres mots *Herculi Deufonienfi*, & l'on trouvera dans les unes & dans les autres Hercule entièrement conforme & ressemblant, c'est-à-dire, tenant de la main gauche une lourde massue, qu'il appuie contre terre, & de la droite un arc bandé, avec la dépouille du Lion sur le bras, qui pend des deux côtes. Au reste la massue de l'un & l'autre Hercule est vraiment Gauloise ou Germanique, c'est-à-dire, telles qu'étoient les massues dont les Germains de ce tems-là se servoient, & qu'on peut voir encore dans plusieurs Figures d'Hercule Gaulois, qui sont dans le grand Ouvrage de l'Antiquité.

A ce compte Macusan n'est point un nom local ; & il est inutile de fouiller dans les Géographes anciens & modernes, pour y chercher un lieu dont on

D iij

*Voyez M.
Patin Impe.
Rom. numif.
p. 335.
Banduri.
Numism.
Imp. Rom. t.
1. p. 284.*

puisse dériver ce mot. On feroit mieux d'avoir recours à la langue des Celtes, pour tâcher d'y découvrir sa véritable signification. Pour moi j'y trouve *Maccuvi*, ce mot signifie un *Homme armé d'une lance*, dont l'extrémité se termine en *fourche*; de là vient que les Grecs appellent *Μάκρο* une *fourche*. (a) C'est précisément cette arme ou *fourche* que tient notre Hercule Macusan. Ainsi ce terme loin d'être un nom topique, sert plutôt à caractériser & à peindre la Divinité qui le porte.

Hesychius.

Ces veritez pourroient bien nous conduire à quelque chose de plus réel & de plus solide que la Fable : s'il m'est permis d'exposer ici mes conjectures, je ne ferai pas difficulté d'avouer que cette arme fourchue, & les poissons qui accompagnent ce Dieu Barbare, font naître la pensée qu'Hercule Macusan doit sa naissance à quelque originaire du pays, Seigneur de la contrée, qui regnoit à Duiz, & qui s'étoit rendu si célèbre, soit en défendant les bords du Rhin, soit en faisant des courses en de-çà & en de-là de cette Riviere, & en se rendant maître de son cours, qu'après sa mort ses sujets ou compatriotes pour conserver sa memoire, l'avoient mis au nombre des Dieux. Ce qui convient parfaitement à Posthume, qui affectoit de faire graver Hercule Macusan sur le revers de ses Médailles.

Car ce Prince étoit Gaulois de naissance, & adoré de tous les Gaulois ; il eut toujours les armes à la main, tant pour défendre les Gaules des incursions des Barbares, que pour résister à l'Empereur Galien, qui vouloit lui faire quitter la Pourpre, qu'il avoit

(a) *Μάκρο ἐργαλεῖον γεωργικὸν ὡς δίκτυον*

prise, & vanger la mort de son fils Salonin. Mais Posthume se comporta toujours en vaillant Prince, eut le dessus sur ses ennemis, & remit les Gaules dans leur première splendeur: ce qui lui mérita le glorieux titre de *Restaurateur des Gaules*, qu'on voit sur ses Médailles, & que les Historiens lui donnent avec justice. (a) *Treb. Pollio.*

Une autre raison que j'ai de croire qu'Hercule Macrusan est Gaulois d'origine, est un Hercule de Strasbourg auquel il ressemble entièrement, à l'arc près, que le dernier n'a pas: mais ce n'est pas une affaire; puisque ce défaut peut venir du Statuaire, qui ne lui aura pas voulu donner. Je n'insiste pas davantage là-dessus, parce que les Antiquaires tombent d'accord que la plupart des différences qu'on remarque dans toute sorte d'anciens Monumens, viennent ou du caprice, ou du goût de ceux qui les ont ou faits ou fait faire.

Le nom qu'on donnoit à Strasbourg à l'Hercule dont je parle est *Krutzman*, qui veut dire un *Gros Homme*, ou mieux selon d'autres, un *Vaillant Homme*. Le titre de *Vaillant Homme* approche fort de celui d'*Homme armé*, & confirme mon étymologie. Macrus a aussi la même origine que *Maccus* ou μάκκος qui signifie Roi *; Hercule a porté sans doute dans les Gaules le nom de Roi ou de *Maccus*; puisqu'on tenoit qu'il y avoit régné, & qu'il avoit établi les enfans qu'il avoit eu de quelques femmes Gauloises, dans plusieurs Provinces pour les gouverner, comme je l'ai dit. *Hesychius.* * *Les Rois sont toujours armés & ont des troupes pour défendre leurs États.*

(a) Posthumus talem se præbuit per annos septem, ut Gallias instauraverit.

Voyez le
Supplément
de l'Anti-
quité. t. 2.
Planche 3.
après la 59.

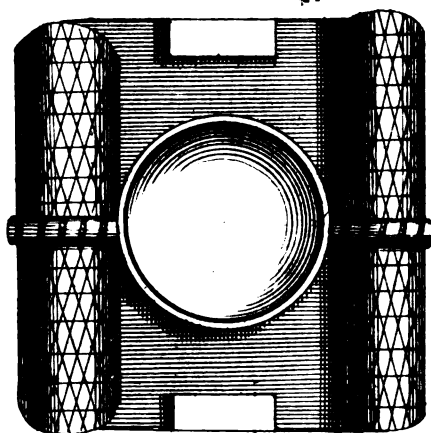
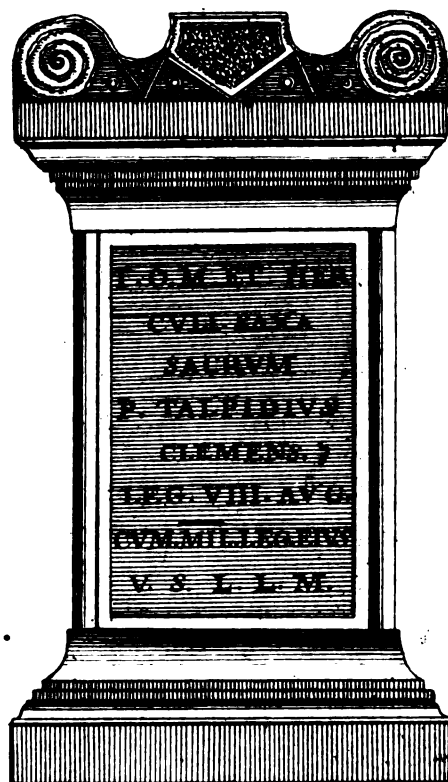
L'Hercule de Strasbourg ne diffère des Hercules Romains, que par le je ne sais quoi de vraiment Gaulois, qu'on ne sauroit méconnoître, & qui se fait sentir dans son air, dans son visage, dans son attitude, dans sa massue pleine de gros nœuds & dans les tours que la peau de Lion fait autour de son bras. L'original est une Statuë de bronze, qui a resté dans une Chapelle de la Cathédrale de Strasbourg dédiée à S. Michel, jusqu'en 1525. qu'elle tomba entre les mains d'un particulier de la Ville, qui s'en défit moyennant une somme, en faveur d'un Seigneur François. Ce Seigneur la fit porter à Paris, d'où elle a été transférée à Issi dans un Jardin de M. Vanhœlen Trésorier de France.

Je finirai ce qui regarde Hercule Macusan, en disant qu'il paroît que ce Dieu étoit invoqué pour toutes sortes de voyages qu'on faisoit sur mer. Son bâton fourchu en guise de Trident, le Dauphin qu'il tient dans sa main droite, un autre poisson de mer qui est à ses pieds, enfin son alliance avec Nehalennia mettent la chose en évidence.

CHAPITRE IX.

Autel singulier trouvé en Lorraine : en quel tems il a pu être érigé. Ce que c'est qu'Hercule Saxan. Ce Dieu étoit honoré aussi-bien en Italie que dans les Gaules.

L'Autel que je donne ici est d'un goût singulier ; & je n'en connois point qui en approche, qu'un autre découvert en Angleterre, dont on voit le dessein dans un Commentaire sur la partie de l'Itinéraire d'Antonin,



Trouvé à Pont à Mousson .

d'Antonin, qui regarde la grande Bretagne. L'Autel en question est consacré à Jupiter & à Hercule *Saxanus* ou *des Roches*. Il a été trouvé en Lorraine depuis peu d'années, dans le Village de Norri, qui n'est qu'à une lieuë de Pont-à-Mousson, en tirant vers Metz. L'Inscription qui est gravée sur une de ses faces, porte que l'Autel entier fut dédié à Jupiter très-bon, très-grand & à Hercule *Saxan* par Publius Talpidius Clemens, & les Soldats de la huitième Legion surnommée Auguste, pour accomplir de bon cœur le vœu auquel ils s'étoient engagés.

Cet Autel est chargé de tant d'ornemens, qu'un coup d'œil l'emporte sur toutes les descriptions qu'on en pourroit faire. Les plus singuliers de ces ornemens sont deux torques ou bourrelets de figure ronde, brochez, pour ainsi dire, de lozanges, qui servent de rebords à deux côtes opposés.

Il semble qu'on peut porter un jugement assez certain sur le tems auquel cet Autel a pu être érigé, & sur la dédicace faite à Jupiter & à Hercule. Tous les Antiquaires remarquent que Diocletien & Maximien se faisoient appeller l'un *Jovius*, & l'autre *Herculius*: ce qui a donné lieu à la grande quantité de Médailles frappées sous l'Empire de ces deux Princes, qui les représentoient sous la Figure de Jupiter & d'Hercule. Ce qui joint à d'autres Monumens qui concourent avec les Médailles, fait qu'on peut présumer que cet Autel a été dressé sous l'Empire de Diocletien.

Le culte d'Hercule *Saxan* n'étoit pas renfermé dans les Gaules; il étoit encore répandu en Italie, comme

il paroît par cette Inscription de Tivoli, que Gruter rapporte.

HERCVLI. SAXANO. SACRVM.
 SER. SVLPICIVS. TROPHIMVS
 AEDEM. ZOTHECAM. CVLINAM.
 PECVNIA. SVA. A. SOLO. RESTITVIT
 IDEMQVE. DEDICAVIT. K. DECEMBR
 L. TVRPILIO. DEXTRO. M. MAECIO. RVFO. COS.
 EVTYCHVS. SER. PERAGENDVM CVRAVIT.

- » Monument consacré à Hercule Saxan par Servius,
- » Sulpicius Trophimus, qui a rebâti à ses frais la mai-
- » son, la basse-court & la cuisine depuis les fondemens :
- » lui-même en a fait la dédicace le premier jour de De-
- » cembre, sous le Consulat de Lucius Turpilius Dex-
- » ter, & de Marcus Mæcius Rufus. Eutyclus Servius
- » a conduit l'ouvrage à sa perfection.

Cette Inscription pourtant ne paroît pas devoir l'emporter ni sur celle de Norri, ni sur celle-ci qui a été trouvée sur le bord du Rhin, dans le Duché de Cleves.

*A Bergendal
 dal proche
 de Cleves.*

HERCVLI SAX
 ANO. SACRVM
 C. SVLPICIVS MA
 TVRVS LEG. XXII.
 PRP. * ET COMMI
 LITONES LEG. EJV
 SDEM QVI SVB
 EO SVNT
 V. S. L. M.

C'est-à-dire, Maturus Centurion de la vingt-deuxième Legion, & ses Soldats ont élevé ce Monument à l'honneur d'Hercule Saxan, pour s'acquitter du vœu qu'ils lui avoient fait.

Voilà toutes les Inscriptions qu'on sache avoir été consacrées à Hercule Saxan; elles se réduisent à trois, dont deux ont été faites dans les Gaules: cependant on ne croit pas que l'origine de ce culte soit Gauloise; on aime mieux en faire honneur aux Romains; & l'on cite pour cela les Rochers de Tivoli.

Mais on devrait faire attention que les Carrieres de Norri balancent bien ce sentiment, avec d'autant de fondement que *Saxa*, dont *Saxanus* est dérivé, ne signifie point proprement des Rochers comme ceux de Tivoli, mais seulement des roches ou grosses pierres, telles qu'on les tire des Carrieres. 2^o.

* Les trois premières lettres de la cinquième ligne, sont un abrégé de *Primipilus*, qui signifie un Ca-

pitaine ou Centenier de la première des dix Compagnies ou Centuries des Lanceurs de Javelot.

Les Inscriptions consacrées à Hercule Saxan sont plus frequentes dans les Gaules qu'en Italie. 3°. On trouve que toutes ces Inscriptions sont faites par des personnes, qui faisoient profession des armes : & qu'ainsi le culte en question doit vraisemblablement sa naissance à quelque exploit de guerre.

Je sai bien qu'on peut répondre que les Romains faisoient toujours camper les Soldats en tems de paix, & qu'ils les occupoient à des travaux publics : & qu'ainsi l'Inscription d'Italie peut avoir été faite par des Soldats qui travailloient pour le service, & par l'ordre de la République aux Rochers de Tivoli. Mais on oppose avec le même fondement les Carrieres de Norri, lesquelles dans une semblable supposition ne doivent pas le ceder aux Rochers de Tivoli. Rien n'empêche donc de croire que le culte d'Hercule Saxan ne soit vraiment Gaulois d'origine : & voici à quoi on peut le rapporter.

C'étoit une opinion constante parmi les Grecs & les Romains, que la pluie de pierres que Jupiter fit tomber fort à propos en faveur d'Hercule, dans le tems où ce Heros faisoit d'armes couroit risque d'être pris ou tué par ses ennemis, arriva dans les Gaules. Un secours si miraculeux tira Hercule d'affaire, & lui fit remporter une pleine victoire. Cette Fable étoit gravée dans l'esprit de tous les Soldats. Leur profession étoit exposée aux mêmes dangers : une attaque imprévue, une embuscade où ils tomboient, un défilé où ils étoient accablés, de fausses marches, & autres cas subits & inopinez, où leur perte étoit certaine, rappelloient dans leur souvenir les pierres qui avoient sauvé Hercule, & les portoient à s'adresser à

lui, & à lui faire des vœux, dont les Inscriptions, que nous avons rapportées ont conservé la mémoire. Hercule invoqué dans ces extrémités étoit appelé Saxon ; & on lui savoit gré de son salut de quelque part qu'il vînt.

Ces réflexions découvrent à peu près les motifs qu'avoient les Auteurs des Inscriptions adressées au Dieu Saxon. En particulier je croirois que la première à été faite à l'occasion de quelque grand péril où Publius Talpidius Clemens s'étoit trouvé dans quelque coin de la Germanie. La massue qui est sur l'une des faces de l'Autel, étoit certainement à l'usage des Germains. La façon en est singulière ; la poignée est toute garnie de cordons ou de bandes, qui servoient à l'empoigner, & l'empêchoient d'échapper : elle étoit courte, mais lourde : celle-ci en particulier peut passer pour une offrande ou consécration, en reconnaissance du bonheur qu'on avoit eu d'éviter de tomber entre les mains des Germains, & peut-être d'en avoir triomphé.



CHAPITRE X.

La dernière Figure représente une victime humaine : à quels Dieux les Gaulois offroient ces sortes de victimes. Pourquoi on les lioit. Mauvais succès de ceux qui se sont avisés de représenter d'idée les sacrifices des Gaulois. Jusqu'à quel tems les Gaulois ont offert des victimes humaines.

LA huitième Figure termine cette longue suite de Dieux & de Déeses, que nous venons de déchiffrer le mieux que nous avons pu. C'est le plus triste de tous les spectacles, dont l'antiquité puisse faire mention, & qu'elle ait fait passer jusqu'à nous. Un homme sur le déclin de son âge, revêtu d'une espee de tunique sans manches, qui ne lui va que jusqu'aux genoux, tout droit, les mains liées par-devant, la tête panchée, comme déplorant son malheur, se tournant de côté le plus qu'il peut, pour se cacher l'horreur de son supplice, le pied gauche appuyé sur un tronc d'arbre, apparemment de chêne, attend dans cette posture qu'un Druïde ou une Druïdesse vienne par derrière le frapper d'un coup mortel, pour faire ses observations, sur la maniere dont il tombera mort, dont le sang jaillira, & sur la forme du coup qu'il aura reçu.

Je ne vois pas dans toute l'Antiquité de Monument plus rare que celui-ci, & qui nous instruisse mieux de la Religion des Gaulois. Nous ne connoissions que trois Dieux, Taranis, Esus & Teutates, dont

les Gaulois achetaient les faveurs au prix du sang des victimes humaines : en voici cinq autres tout d'un coup , que ce Monument nous découvre , Minerve , Junon , Andate ou la Victoire , Venus Infera & Hercule : bien d'autres sans doute recevoient le même honneur ; peut-être même que tous les Dieux étoient honorez , & traitez de la même sorte. Ce dernier sentiment paroît fort probable : les Gaulois avoient de grandes idées de la nature Divine. S'ils croyoient que tous les Dieux qu'ils reconnoissoient , la partageoient également , il est hors de doute qu'ils l'honoroient également dans tous. Les Druïdes étoient uniformes, leurs dogmes se soutenoient, & l'on ne voit rien qui détruise ni même qui infirme ce sentiment. Cependant comme les découvertes que l'on fait tous les jours , donnent de nouvelles lumières , nous attendons de meilleurs garands , avant que de donner pour vérité ce que nous n'osons proposer que comme une opinion.

L'Homme destiné à rendre les Dieux Gaulois propices est lié. C'étoit aussi la coutume constante des Anciens de lier ainsi les victimes humaines. Isaac qui doit passer pour en avoir été le véritable modèle , fut lié par son père. *Gen. 22. 9.*

(a) Ovide , Virgile & Servius , &c. fournissent une infinité d'autoritez semblables. On usoit de ces précautions , pour empêcher que ceux qui devoient faire une si triste fin , ne pussent se démener , & que le coup mortel ne portât point à faux ; car il étoit de l'essence du sacrifice , en particulier de l'espèce de celui-ci , que les victimes fussent ou du moins parussent volontaires. Et l'on étoit si jaloux là-dessus , que lors-

(a) Cumque alligasset Isaac filium suum.

Tert. Apol.
ix.

qu'il étoit question d'immoler des enfans , ce qui étoit fréquent & ordinaire , les meres les tenoient entre les bras , & les combloient de caresses , pour étouffer les larmes qu'ils auroient pu verser. (a)

La posture de ce malheureux , lié pour être immolé & servir de victime , apprend le peu de fond qu'il faut faire sur les portraits , que nous ont donnez ceux qui se sont avisez de peindre de génie quelques cérémonies de la Religion des Gaulois. Quelque étude qu'il ayent fait des Anciens , quelque soin qu'ils ayent pris de suivre les récits & les descriptions des Auteurs ; l'idée qu'ils se sont formée des traits qu'ils ont voulu représenter , n'a servi qu'à les éloigner de la verité , au lieu de les y conduire. Pour se convaincre de ce que je dis , on n'a qu'à comparer le dessein qu'a donné Marcel de la maniere , dont les Gaulois immoloient les victimes humaines , avec l'image de la dernière niche , on trouvera qu'il ne pouvoit errer plus grossièrement. Je puis dire la même chose des vêtemens des Druides , & de bien d'autres choses semblables , qu'il se savoit bon gré d'avoir représenté , se flattant de l'avoir fait d'après nature : son dessein étoit chimerique , & il fait pitié à toutes les personnes de bon goût.

En effet on a beau faire : quelque exactitude qu'ayent apporté un petit nombre de bons Auteurs , pour nous mettre devant les yeux les choses qu'ils racontent ; les images qu'ils font naître dans l'esprit ne sont jamais tout-à-fait ressemblantes aux traits historiques ou

(a) Quos quidem ipsi parentes offerebant , & libentes exponebant , & infantibus blandiebantur , ne lachrymantes immolarentur.

moraux exprimez sur la pierre, sur le marbre ou l'airain, qui ont passé jusqu'à nous. Il y a toujours du plus ou du moins dans les uns ou dans les autres. D'ailleurs il est constant que les impressions que font les peintures des Anciens, sont plus ou moins vives, à proportion de la force & de la beauté de l'imagination de ceux qui les lisent; & forment des traces & des vestiges plus ou moins nets, selon les dispositions d'un chacun. Or comme tout cela varie dans tous les hommes; il paroît certain qu'autant de personnes qui entreprendroient de représenter sur le marbre ou l'airain une même chose, qui ne seroit peinte que dans les écrits des Anciens; autant feroient-elles de differens portraits. Cela est démontré.

Mais c'est encore bien autre chose quand on veut donner des couleurs & des traits aux plus petites circonstances de la Religion des Gaulois. Les Druïdes qui seuls en connoissoient le fin, qui en étoient les seuls Moderateurs, & qui n'en communiquoient même aux Gaulois, que ce qu'ils jugeoient à propos; afin d'en rendre les mysteres plus respectables, & d'être plus maîtres des esprits; les Druïdes s'étoient fait une loi de ne rien écrire sur la Religion: les Gaulois se mouloient sur des guides, qui avoient acquis sur eux une autorité, que rien ne pouvoit balancer. Mais quand quelqu'un entre tous auroit dérogé à leur maxime, & qu'il auroit pris le contrepied de leur conduite, nous n'en serions pas plus avancez; ses lumieres ne pouvoient s'étendre fort loin, & il n'auroit pu rien donner que de très-imparfait. Cependant loin de l'avoir entrepris, personne n'a jamais songé seulement à décrire les mœurs, les loix, le gouver-

nement & l'Histoire de la Nation. Le peu que nous en avons, ne nous vient que par le canal des étrangers : & tout le monde fait combien leurs memoires étoient infidèles. Ce peu qu'ils disent sur la Religion doit être bien plus suspect, & plus encore défiguré & altéré. Tout ce qu'ils donnent même se réduit, pour ainsi dire, à quelques petites veines & rameaux qui s'écoulent d'une source très-abondante, ou à quelques étincelles qui s'échappent d'une grande & vaste fournaise. Peut-on après cela se flatter de pouvoir tracer des images ressemblantes des choses sur lesquelles on ne sauroit être instruit ?

Tertull.

Si l'on avoit le don de pénétrer dans le passé sans les secours qui sont nécessaires pour ne pas s'égarer ; on liroit sur ce Monument le tems auquel il a été érigé : point important à l'Histoire de la Religion de nos Peres, pour pouvoir assigner les derniers siècles, auxquels ils ufoient encore communément de victimes humaines, du moins en public. Car il est certain que les défenses des Empereurs & du Senat n'avoient pas la force de les arrêter. (a) Mais ici non seulement tout manque pour fonder même des conjectures : mais encore tout est équivoque : les habits & les symboles sont partie Romains, partie Gaulois : ce mélange répand sur la Chronologie des ténèbres qu'il est impossible de percer. Il n'est que deux choses qu'on peut avancer sans crainte ; la première, que les Gaulois lors de la consecration de cette Colonne étoient entièrement sous la domination des Romains. La seconde, que ce Monument est postérieur aux Edits de Claude & de Tibere, qui proscrivoient l'usage des victimes hu-

(a) Sed & nunc in occulto perseverat hoc sacrum facinus.

maines. L'air Romain de la Colonne de Cussi & de tous les Reliefs dont elle est ornée, sont des marques certaines d'un siècle auquel le goût Romain avoit fait dans les Gaules bien plus de progrès, que lorsque les Bateliers de Paris firent les frais des Monumens qui ont été trouvez dans la Cathédrale de cette Ville ; ce qui n'arriva que sous l'Empire de Tibere.

Il est vrai qu'on peut opposer que le Gaulois qui est ici représenté en qualité de victime, n'y est pas précisément pour témoigner qu'au tems où cette colonne fut élevée, les Gaulois répandoient encore le sang humain sur les autels de leurs Dieux : mais que ce n'est qu'une espece de memorial de ce qui s'étoit pratiqué autrefois ; de même que les Romains en mémoire du sacrifice d'hommes, qu'ils avoient coutume anciennement d'offrir à Saturne, en les précipitant du pont Milvius dans le Tibre, renouvelloient tous les ans cette cérémonie, & les Vestales étoient chargées de jetter en bas du pont des hommes d'offier. (a)

Apud Las-
tan. de fal.
Rel. l. 1. c. 21.

Cette objection est moins solide qu'ingenieuse : en effet quelle apparence que les Gaulois se fussent avisés de représenter un sacrifice aussi inhumain, qui n'étoit plus en usage, pour se rendre odieux à toute la terre, & braver les Rescrits des Empereurs : sur-tout pour des Dieux presque tous pris des Romains, dont le culte civil condamnoit une telle barbarie. Passe qu'ils en eussent ainsi usé à l'égard de Taranis, d'Esus & de Teutates : mais pour Junon, la Victoire,

(a) Tum quoque priscorum virgo simulacra virorum

Mittere roboreo Scirpea ponte soler.

F ij

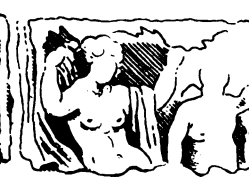
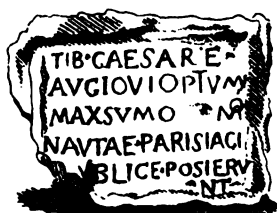
Minerve & les autres Dieux, honorez dans toute la terre habitable, & principalement Hercule qu'ils fa-voient bien avoir été le premier qui avoit interdit les victimes humaines; c'est ce qui ne paroît pas seulement vrai-semblable. D'ailleurs les Gaulois, sur-tout les Druïdes étoient fort amoureux des sacrifices où le sang humain étoit répandu; j'ose même dire qu'ils y étoient acharnez. Les défenses de Tibere & de Claude ne tombent gueres que sur eux. Le Rescrit du dernier fait foi du peu de cas qu'ils faisoient de celui du premier: & les Ordonnances des Empereurs qui succederent à Tibere & à Claude témoignent assez que les Druïdes n'avoient eu que peu ou point d'égard à celles de leurs prédécesseurs. Ainsi rien ne doit empêcher de croire, qu'en quelque tems qu'ait été dressée la colonne de Cussi, les victimes humaines ne fussent encore en usage dans les Gaules.

CHAPITRE XI.

Bas-Reliefs trouvez dans l'Eglise Cathédrale de la Ville de Paris. Soin qu'on a pris de les faire dessiner fidèlement. Relation de cette découverte.

J'Ai déjà parlé plusieurs fois des Monumens qui ont été trouvez dans le Chœur de la Cathédrale de Paris. J'ai même employé & mis dans leur place quelques Dieux, qui ne nous sont bien connus que par le secours de ces Antiques: mais qu'il s'en faut que ce qu'on en peut dire ou penser approche de l'original, ni même le suive de près! Les paroles aussi-bien que l'esprit vont toujours au-delà, ou de-

MONUMENS DE LA CATHÉDRALE DE PARIS.



meurent toujours au-dessous. En fait d'Antiques la voye la plus sûre est de les avoir sous les yeux. La vûë prévient toutes les méprises & les écarts de l'imagination. Ce sont ces considérations qui m'ont porté à représenter ici ensemble tous les Monumens dont je parle, & de les expliquer selon l'ordre qu'ils tiennent dans les Planches que j'en donne : elles sont tout-à-fait conformes aux originaux : en quoi j'ai tâché d'encherir sur l'exactitude même de ceux qui n'avoient rien oublié pour les donner dans la dernière fidelité. Pour le faire avec succès, j'ai comparé les reliefs l'un après l'autre avec toutes les différentes graveures qui en avoient été faites ; & après un sérieux examen j'ai pris, j'ai choisi indifferemment par tout les morceaux les plus ressemblans, & qui avoient été les mieux attrappez. Pour les autres je les ai amenez au point de ressemblance nécessaire, soit en changeant, soit en retranchant, ou en ajoutant les traits qui avoient échappé.

Le magnifique Autel que le feu Roi de glorieuse memoire vouloit faire élever à Nôtre-Dame de Paris, détermina Messieurs les Chanoines de transporter au milieu du Chœur le caveau destiné à inhumer les Prélats de cette Eglise. Le seizième de Mars 1711. comme on creusoit cette cave, & qu'on eût fouillé environ six pieds, on trouva un vieux mur de près de trois pieds d'épaisseur : il n'étoit bâti que de moilon ; mais il avoit tellement fait corps avec le mortier, qu'à peine le put-on démolir avec de bons coins de fer & de grosses masses. Quand on en eut ôté environ deux pieds, on trouva à côté

*Extrait
d'une Let-
tre écrite
à M.
Bancelot.*

précisément & en ligne parallèle un autre mur plus ancien d'environ deux pieds & demi d'épaisseur, dont la matière & la fabrique n'étoient pas si dures que celles du premier. Ces deux murs coupoient les travaux : ainsi on travailla à les démolir ; dès qu'on eut ôté du haut un rang ou deux de gros moilon ou libage, on découvrit des pierres sur lesquelles il y avoit quelques reliefs : elles étoient posées en retraite de part & d'autre environ de huit à neuf pouces. Ces pierres sont assez tendres, & paroissent être tirées des carrières de saint Leu ; au lieu que celles sur lesquelles elles portoient, sont très dures & ne sauroient être de la même espèce.

Ces pierres ont quatre faces chargées de reliefs presque tous Gaulois, comme les Inscriptions qui restent en font foi. Le prix des Inscriptions qui peuvent se lire, augmente le regret qu'on a de ne pouvoir ni lire les autres, ni déchiffrer les reliefs qui sont maltraitez par le tems, ou par les coups de marteau & de ciseau des Ouvriers qui ont mis en œuvre ces pierres, & qui pour mieux les enclaver dans le mur, & les ajuster au niveau des autres, les ont sciées en deux : en sorte qu'entre neuf ou dix pierres détachées avec des ornemens qui exprimoient quelques mystères de la Religion des Gaulois, il n'en est qu'une, dont on ait pu trouver les deux moitiés ; sans compter qu'entre toutes ces pierres, à peine trois ont conservé leurs reliefs assez marquez, pour pouvoir être déchiffrés.

Le Reverend P. D. Lobineau a donné exactement les dimensions de toutes les pierres : ainsi je me dis-

penferai d'autant plus volontiers de me répandre là-dessus, qu'il suffit que j'indique les sources où l'on peut aller puiser.

CHAPITRE XII.

La découverte de ces Antiquitez fait grand bruit. Quelques Savans les font graver differemment de l'original. Ces graveurs produisent plusieurs Dissertations en France & ailleurs.

A Peine le bruit de la découverte de ces Monumens fut répandu, que tout Paris eut la curiosité de les voir, & se crut intéressé à les faire graver, & d'en multiplier les copies. Leur singularité excita les plus habiles Antiquaires de divers endroits de l'Europe à les expliquer. M. Baudelot parut le premier sur les rangs: il avoua qu'il craignoit d'être prévenu, & que *n'ayant pu se refuser au plaisir d'en parler le premier*, il avoit eu trop peu de tems *pour en pouvoir donner une explication & plus brillante & plus recherchée.* M. Baudelot ne se borna pas à une Dissertation, il fit encore graver ces Antiques, & comme son coup d'œil étoit différent de celui du reste des Antiquaires, il les fit représenter non telles qu'elles étoient, mais telles qu'il se figura qu'elles avoient été lorsqu'elles sortirent pour la première fois des mains de l'Ouvrier. M. Baudelot avoit raison de se hâter: car M. de Mautour qui couroit la même carrière que lui, fit paroître incontinent après une Dissertation aussi différente de sentimens, que le dessein qu'il donna des mêmes reliefs étoit différent de celui de M. Baudelot. En effet M.

de M. s'attacha à représenter les bas-reliefs tels qu'ils sont, & tels qu'ils paroissent : il parut même blessé de la licence de M. Baudelot ; car, dit-il, par déférence pour l'Antiquité respectable, on ne doit pas en copiant les ouvrages des Anciens, se donner la liberté d'y rien changer, ou de suppléer ce qui manque à leur perfection par l'injure des tems.

M. le Baron de Leibnitz, savant Allemand écrivant à son Altesse Royale feu Madame, donna une explication de sa façon de tous les Monumens ; & comme il s'éloigna de la route de ceux qui l'avoient prévenu, & qu'il forma un troisième sentiment, il s'éleva une dispute littéraire entre lui & M. Baudelot, qui s'échauffa & devint sérieuse par les réponses qu'il se fit de part & d'autre ; mais que M. de Leibnitz termina, s'il en faut croire M. Eccart ; parce qu'à son avis M. Baudelot n'entendoit pas fort sa matière. (a)

C'est apparemment pour aller au-devant de tous ces inconveniens, que Dom Bernard de Montfaucon, nonobstant sa profonde érudition, s'est contenté dans le vaste Ouvrage de l'Antiquité expliquée, de représenter fidèlement les Monumens payens déterrez à la Cathédrale de Paris, & d'en parler avec tant de précision, qu'il n'avance rien qui puisse être contesté.

M. Eccart, quoique grand partisan de M. de Leibnitz, n'a pas jugé à propos ni d'épouser en tout ses sentimens, ni de suivre l'exemple du R. P. D.

(a) Sed cum ostenderet se in Antiquitatibus Celticis non adeo esse versatum, & ad aliena dilaberetur, Leibnitius melioribus occupatus, disputationem abruptit.

Bernard

Bernard de Montfaucon ; mais il s'est frayé un chemin , qui tient un milieu entre ceux qu'avoient tenu les Auteurs dont j'ai parlé. Enfin Dom Alexis Lobineau a paru sur les rangs , & resumant tout ce qui avoit été dit jusqu'à lui , il a composé une Dissertation sur les Monumens de la Cathédrale de Paris , où il relève les excursions de littérature , & la foiblesse des conjectures hasardées dans les Dissertations qui avoient précédé la sienne.

CHAPITRE XIII.

*Il ne paroît pas qu'on ait encore bien expliqué
tous ces Monumens.*

TOut ce détail fait assez entendre qu'on n'est point encore parvenu à une explication claire , certaine & entière des Monumens de la Cathédrale de Paris : les recherches de tant de savans hommes , qui se sont succedez les uns aux autres en se combattant mutuellement , justifient cette vérité : & loin d'être d'un grand secours , elles semblent faire desesperer du succès à quiconque après eux tenteroit la voye des découvertes. Cette dernière réflexion auroit été capable de nous arrêter , si l'obligation de remplir dans toute son étendue le dessein de l'Ouvrage que nous donnons au Public , n'eût fait naître au fond de notre cœur des desirs au-delà de nos forces , & n'eût suspendu la résolution , que nous avions d'abord prise de nous borner à une simple description des Antiques dont il s'agit , sans hazarder des conjectures qui n'auroient point eu de meilleur

Tome II.

* G

fort que celles qui ont paru jusqu'ici. Car à dire la vérité, l'on trouvoit un égal inconvenient à compiler les sentimens des autres, ou à les combattre. Le Public ne nous auroit tenu compte ni de l'une ni de l'autre alternative, ni même de toutes les deux à la fois. Juste estimateur du merite des Ouvrages, il fait assez sans le secours d'un Auteur, ce qu'il doit penser de tout ce qui a été avancé en France, en Allemagne & ailleurs sur nos reliefs. Pour répondre à son attente, il falloit des réflexions qui ne portassent point à faux, qui attachassent, qui convinssent au sujet, & dont le rapport naturel avec les Monumens, qui les font naître, fit saisir la vérité qui avoit paru fuir jusqu'ici. L'entreprise étoit certainement belle; mais elle étoit difficile. Cependant la difficulté en produisant en nous les sentimens de défiance que nous devions avoir de nos lumieres & de nos forces, ne faisoit qu'enflammer le desir que nous avions de la surmonter. Ce desir n'étoit pas toujours stérile ni infructueux; au contraire il nous ouvroit quelquefois plusieurs chemins differens pour arriver au but. La plupart de ces chemins ne nous ont souvent conduit à rien; mais enfin on en a tant battu, on a tant fouillé dans l'Antiquité, tant dévoré de Livres, on a tant de fois réformé ses propres idées, qu'on est enfin parvenu à se satisfaire un peu soi-même. On ne doit pas inferer de là qu'on soit assez vain pour vouloir se mesurer avec personne. Non; on fait se connoître, & l'on se rend justice: mais on croit pouvoir dire sans chercher à s'élever au-dessus des autres, que l'on éprouve dans ses recherches ce repos que le goût de la raison fait sentir aux Ecrivains, quand il leur arrive d'entrevoir la vérité.

CHAPITRE XIV.

Explication de l'Inscription qui occupe une face de la première pierre. On a avancé sans sujet qu'il y avoit des lettres écrites Βυγποφνδόν. Ce que c'est qu'écrire Βυγποφνδόν. Les Gaulois ont écrit long-tems de la sorte. Plusieurs Médailles le prouvent. Explication de ces Médailles.

LA première pierre que l'on met ordinairement à la tête de toutes les autres, est remarquable par cette Inscription qui occupe toute une face.

TIB. CAESARE
AVG. JOVI. OPTVM
MAXVMO. **M**
NAVTAE PARISIACI
PVBLICE POSIERV
NT

C'est-à-dire, sous l'Empire de Tibere César Auguste les Nautes du Pays dont Paris étoit la Métropole, ont consacré solennellement cet Autel à Jupiter très-bon, très-grand. La première réflexion qui se présente à faire est qu'un O, par où finissoit le dernier mot de la seconde ligne, a été placé immédiatement au-dessous, & renvoyé à la troisième li-

G ij

gne. 2°. J'ai suppléé dans la traduction les trois lettres du mot qui est effacé sur la pierre, & dont il ne reste que l'M. 3°. J'ai traduit le *Nauta* de l'Inscription par celui de *Nautes*; parce que nous n'avons point dans notre langue aucun mot qui signifie précisément celui-là. Au reste les *Nautes* étoient une société de riches Negocians & Commerçans, qui jouissoient de grands privileges, & qui étoient souvent honorez des Charges Municipales. 4°. *Parisiaci* est un autre mot qu'on ne peut bien rendre en notre langue par un seul. Ces *Parisiaci* étoient les *Parisi* de Cesar; ils comprenoient tous les originaires du pays ou canton, dont l'ancien Paris étoit la Métropole. Il est vrai que *Parisiaci* est plus nouveau que *Parisi*; mais il ne doit pas être suspect; puisqu'outre qu'il est autorisé par l'Inscription, on le trouve employé dans le même sens dans des Chartres de Childebert, dans Gregoire de Tours, dans les Capitulaires de Charlemagne & ailleurs: bien plus il paroît que dès qu'il fut une fois introduit, il fit une telle fortune, qu'il décredita *Parisi*, & le chassa pour prendre sa place. 5°. La dernière réflexion est la plus importante de toutes, à cause d'une découverte très-intéressante qu'elle a donné occasion de faire sur la manière d'écrire des Gaulois. C'est que les deux dernières lettres du mot *posierant*, qui n'ont pu entrer dans la cinquième ligne, au lieu d'être écrites ou gravées de droit à gauche, comme l'assure l'Auteur d'une Histoire considérable qui paroît depuis peu, ces deux dernières lettres, dis-je, sont gravées à l'ordinaire de gauche à droit.

J'ai dit que cette dernière réflexion avoit mené

à une découverte importante. En effet sur la foi de l'Historien j'avois cru que les deux dernières lettres du dernier mot de l'Inscription , étoient écrites à rebours ; d'où j'avois inferé que les Gaulois avoient peut-être écrit autrefois de droit à gauche de même que les Grecs ; puisqu'il étoit constant qu'ils avoient parlé leur langue , & conservé leurs caractères. Cette pensée me porta à fouiller dans nos plus anciens tems , pour tâcher de déterrer d'autres Monumens , qui autorisassent mon induction. Toute ma ressource étoit les Médailles Gauloises : car nos Ancêtres n'écrivoient ni ne gravoient rien. Néanmoins cette ressource si petite en apparence , a été pour moi un fonds d'un grand rapport , & où j'ai fait une ample moisson. En effet j'ai trouvé un grand nombre de Médailles écrites de droit à gauche , parmi lesquelles les six que je donne ici , sont très-remarquables.

Cependant je prenois des mesures pour examiner moi-même l'Inscription de la Cathédrale de Paris , aussi-bien que les reliefs qui l'accompagnoient , tant pour les consulter , que pour m'assurer de la fidélité des graveurs qui en avoient été faites. Mais quelle fut ma surprise lorsqu'au premier coup d'œil je vis que les deux lettres , qu'on soutenoit être gravées de droit à gauche [ce , qu'on faisoit valoir comme une découverte qui avoit échappé aux plus célèbres Antiquaires] étoient écrites à l'ordinaire de gauche à droit. Cette expérience me fit ouvrir les yeux & me rendit plus réservé. J'eus même d'abord quelque dépit d'avoir donné dans le piège , & de ne pouvoir donner en preuve de l'ancienne manière d'écrire des

Gaulois, l'autorité sur laquelle j'avois compté; mais je m'en suis aisément consolé par l'abondance & l'autenticité de celles, à la recherche desquelles elle a heureusement donné lieu.

On ne peut donc plus douter que les Gaulois n'aient écrit alternativement de gauche à droit & de droit à gauche. C'étoit l'ancienne maniere d'écrire des Grecs, qu'ils appelloient *Βαστροφονδόν*; parce qu'en écrivant on gardoit l'ordre que tient un Laboureur quand il laboure son champ, lequel suit alternativement de la droite à la gauche, & de la gauche à la droite. Pausanias qui nous apprend ces singularitez à l'occasion de quelques anciennes Inscriptions, qu'il avoit vû gravées de cette sorte, fait ainsi la peinture

*Pausan. l. 5.
p. 320.* „ de cette maniere d'écrire. On commençoit, dit-il, la
„ seconde ligne où la premiere finissoit, la main imi-
„ tant sur le papier la course du *Diaule*. (a) Comparaison juste & riche, & qui met quasi sous les yeux la maniere d'écrire dont je parle: comparaison pourtant, dont tout le monde ne peut sentir la beauté, faite par les Anciens & les Modernes d'avoir rappelé à son origine la force & la notion du mot *Diaule*. C'est moins pour suppléer à leur défaut, que pour éclaircir l'ancienne maniere d'écrire de nos Peres, que je me crois obligé de faire ici une observation qui a échappé à nos Critiques.

In Avibus. La course appelée *Diaule* étoit, selon les Scholiastes d'Aristophane, *une traite de chemin qui consistoit en une double course, savoir à parcourir le stade jusqu'au bout,*

(a) Ἀπὸ τῆς πέρατος τῆς ἑπείρας περ ἐν Διαύλῳ δρόμῳ.
ἐκτρέφει τῶν ἱππῶν τὸ δεύτερον ὥσ-

à revenir à la barrière. (a) Ce mot est Grec, & a été formé d'αὐλός qui signifie une flûte. Or la flûte dans son origine & au tems de son invention, n'étoit qu'un assemblage de plusieurs tuyaux inégaux de fegle, de bled ou d'avoine, qu'on rangeoit à côté l'un de l'autre, & qu'on joignoit avec de la cire. Le Dieu Pan passoit pour en être l'Inventeur, aussi-bien que de l'art d'en joüer.

*Pan primus calamos cera conjungere plures
Instituit.*

*Virg. Eclo.
2.*

Comme ces tuyaux n'avoient qu'une lumiere par le haut, on ne pouvoit les emboucher ; mais pour en tirer l'harmonie, on les faisoit couler successivement sur la lèvre d'en bas depuis le premier jusqu'au dernier. Cette harmonie se réduisoit à une espece d'octave formée par l'inégalité des tuyaux. L'oreille ne trouvoit point dans cette octave le repos ou la chute qu'elle attend naturellement : pour le lui faire trouver on parcouroit une seconde octave, mais en retrogradant, & en faisant glisser les tuyaux dans un sens contraire. Et ce sont ces deux mouvemens de procession & de retrogradation qu'on faisoit faire à la flûte, qui faisoient proprement le *Diaule*. Cependant ce terme n'eut lieu dans le propre qu'autant de tems que dura l'usage de cette flûte ; dont la fin suivit de bien près la naissance, à cause de l'invention des autres flûtes ; lesquelles par le son modulé, bien suivi & bien terminé qu'elles rendoient, firent décrier à un tel point la flûte de Pan, qu'on se contenta d'en

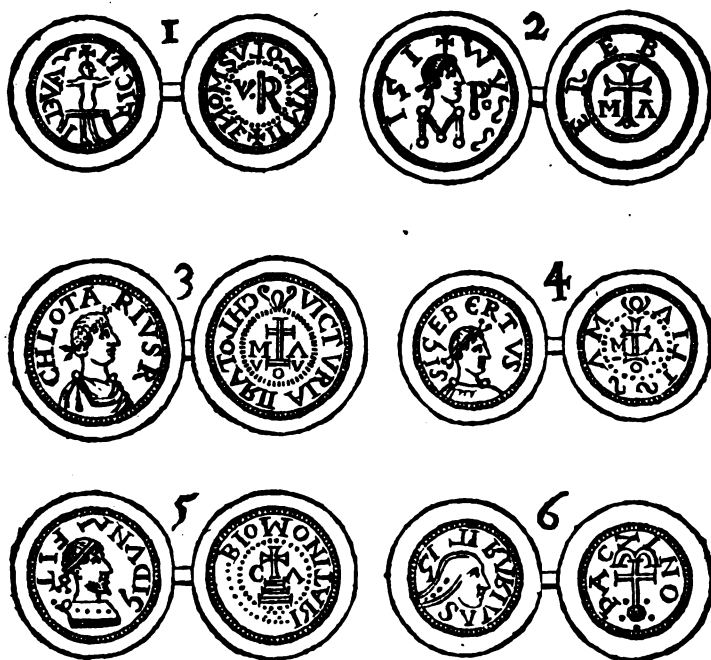
*Lucret. lib.
4. & 5.*

(a) Δίαυλος ὁ διττὸν ἔχον τὸν δρόμον καὶ ὑποστρέψαι.
μὲν ἐν τῇ πορείᾳ τὸ πληρῶσαι τὸ σά-

conserver le souvenir pour en faire honneur au Dieu qui l'avoit inventée. Ce fut alors qu'on transporta à la seconde espece de course, qui faisoit partie des Jeux Olympiques, le nom de *Diaule*; parce que les Athlètes imitoient dans le stade ces retours, ou retrogradations, qu'on faisoit en jouant de la flûte pastorale. Et dès-lors ce mot fut si bien consacré à ce dernier usage, qu'on perdit peu à peu l'idée de la première signification.

Ces réflexions font voir avec combien de raison Pausanias compare la maniere d'écrire des anciens Grecs & Gaulois à la course appelée *Diaule*, puisqu'on observoit par tout le même ordre. Les legendes des six Monnoyes que je vais donner, sont gravées Βυστροφιδόν; on y voit la justification & l'achèvement des preuves que j'ai données en tant d'endroits de deux veritez, que j'ai établies dès le commencement de cet Ouvrage; savoir que la langue que les Gaulois parloient, & les caracteres dont ils se servoient, étoient Grecs des plus anciens tems. J'ai mis ces deux veritez dans un point d'évidence qui saisit les esprits qui ne sont point prévenus. Ces Monnoyes font encore foi que la maniere d'écrire Βυστροφιδόν étoit ordinaire aux Gaulois, non seulement aux tems les plus reculez, mais encore dans les siècles postérieurs; à la difference des Grecs, qui avoient cessé d'écrire de la sorte depuis si long-tems, que le seul & unique Monument de cette Nation qui subsiste écrit Βυστροφιδόν, précède les tems de Simonide. Au reste les Monumens que je vais produire en faveur de mon sentiment ont quelque chose de fort singulier: car les uns sont tout écrits en caracteres Grecs, & les autres en caracteres

frères Romains, sans compter que quelques-uns sont gravez entierement de droit à gauche, & quelques autres seulement moitié de droit à gauche, moitié de gauche à droit.



La tête de la premiere Médaille représente une es-
pece de Figure nuë mal troussée, qui a une croix sur
la tête, avec cette legende à rebours *Gave ci ficti*, ou
mieux *ficit*; car il semble que le dernier I est transposé;
le sens est que cette Monnoye a été battue ou à *Garvera*
Ville de Flandre sur l'Escaut, appelée maintenant
Gauve; ou à *Gavera* autrement *Gaveda*, qui est un
Bourg du Diocèse de Digne en Provence, qu'on
appelle la Jaive. Ce que je ne dis pourtant que dans
le systême de M. Bouterouë, qui lit *Gave* au lieu de
Save, que je crois qu'il faut lire; les lettres de ce mot

Bouterouë p
349. n. 11

Tome II.

* H

sont Grecques: la première même du mot suivant est un α *Kaph* tourné. Ainsi la première lettre de *Save* est un vrai $\sigma\gamma\mu\alpha$ des tems les plus reculez. *Save* sera donc pour *Savara*, qui est un Bourg ou Village de France joignant saint Cloud, appelé maintenant *Sevre*, & par corruption *Seve*. Ce devoit être un Palais ou *Villa* de nos Rois. Le revers de la Médaille a pour legende *Murolus mone*, qui est aussi écrite de droit à gauche.

La seconde Médaille représente la tête du Roi *Cherebert* portée sur une M, surmontée d'une croix, & accompagnée d'un P qui est dans le champ de la pièce avec cette legende, *Massili* pour *Massilia*, qui marque que la monnoye a été frappée à Marseille: l'autre côté a une croix un peu anchrée, posée sur une boule, & acostée de ces deux lettres M A, n'ayant qu'un reste de legende... *EREB*... qui fait partie de *Cherebertus*.

Le Roi *Clotaire* est représenté sur la troisième monnoye, avec un Diadème de perles, & en habit Royal. Sur le revers est une croix acostée aussi des deux lettres M A, qui font le commencement du mot *Massilia*. La legende consiste en ces deux mots *Victuria Chlotarii*, avec cette circonstance que *Victuria* est gravé de gauche à droit, & *Chlotarii* de droit à gauche.

Suit une Médaille de *Sigebert* couronné d'un double Diadème, avec des houppes de perles devant & derrière la tête. Un globe surmonté d'une croix occupe le champ du revers, & signifie dans cette Médaille & dans la précédente, que la croix a sauvé le monde, & qu'elle regne par tout. La legende *Massilia*

est gravée dans un sens contraire à nôtre maniere d'écrire.

La Monnoye qui vient après a été frappée ou à Sandon Ville de Bourgogne, ou à Sion Capitale du pays de Vallais, qui est un Evêché suffragant de l'Archevêché d'Ambrun. La pile représente un Prince orné d'un Diadème noué par derriere. De l'autre côté une croix s'élève sur trois degrez ; elle a un C & un A sous les bras, & ce reste de legende . . . BIO MONITARI. *Bio* qui est une partie du nom du Monetaire, est gravé de gauche à droit ; mais *Monitari* l'est de droit à gauche. *Ibid. p. 359. n. 14.*

La dernière Médaille est remarquable par la tête d'un Prince, qui a un coëffure si particuliere qu'on ne sauroit ni la définir ni la décrire. Je crois pourtant que c'est une chevelure entiere représentée de profil, mais gofement gravée, en sorte que les perles ou petits points qui paroissent, ne sont que les nœuds ou cordons de ruban, qu'on voit sur le cachet du Roi Childeric, qui fut trouvé dans son tombeau à Tournay. La legende consiste en ces deux mots *Civi* pour *Civitas*, & *R V R I A V S* ou *R V R I V A S*, qui est peut-être Rouvres, Village de France dans l'Eurepoix ; *Civi* est aussi écrit de gauche à droit ; au contraire *Rurians* ou *Rurivas*, est écrit de droit à gauche. Dans le champ du revers on voit un globe servant de pedestal à une croix ancrée par le haut ; *D A C U I N O* qui est le nom du Monetaire, sert de legende. *Ibid. p. 370. n. 18.*

Voilà des preuves autentiques & irrefragables ; que nos Ancêtres ont écrit *Βασταγονδον*, non seulement dès l'origine de la Nation, mais encore dans les

tems les plus bas de la Monarchie des Rois Merovingiens. Il y auroit bien d'autres remarques curieuses à faire sur l'écriture des Gaulois ; mais comme cela nous meneroit trop loin , je n'en veux tirer ici que cette seule vérité ; savoir qu'il n'est point de Nation qui ait porté plus loin , & conservé plus long-tems son origine, sa Religion, ses coutumes, ses mœurs & sa police, que les Gaulois. Venons à présent aux Reliefs.

CHAPITRE XV.

Explication de deux autres faces de la même pierre, & du mot Eurises. Observations Grammaticales sur la diphthongue EI, & sur les lettres S, T. Les Gaulois portoient les armes en s'acquittant des devoirs de la Religion. Un Cercle porté en pompe.

LA première face qui vient après celle de l'Inscription à commencer par le côté droit à notre égard, représente de jeunes Gaulois, armez d'une pique & d'un bouclier oblong & hexagone. Le nombre de ces Gaulois est maintenant réduit à deux, quoiqu'il paroisse aussi qu'il y en avoit davantage ; mais le tems, ou le pic des Ouvriers les a fait disparaître ; ce qui s'étend sur l'Inscription qui a aussi sauté : mais la face qui suit, presque en tout semblable à celle-ci, nous console des coups que la première a effuyez.

En effet cette face représente distinctement trois Gaulois, armez & équippez comme les deux de la face précédente : ce qui les distingue est la barbe &

la moustache. Le premier au lieu de pique tient un grand cercle. Et tous sont en mouvement, c'est-à-dire, qu'ils paroissent porter leurs pas quelque part, où ils se rendent néanmoins avec ordre, & gardant un certain rang. Celui qui tient le cercle marche à la tête de tous, comme le plus qualifié, & ceux qui viennent après, tant de l'une que de l'autre face, le suivent & l'approchent de plus ou de moins près chacun, selon son âge & la classe dont il est. Au reste tous paroissent attentifs à l'action qui les assemble : mais quelle est cette action ? L'Inscription va nous l'apprendre : elle consiste en ce seul mot EVRISES ; ce terme est Celte & composé d'*eur* bonheur, & de *Reiser* ou *Treiser* (a) Batelier. Les Grecs ont un mot semblable composé des mêmes lettres, des mêmes syllabes, & qui plus est, qui a la même signification ; c'est Εὐρείτης qui signifie celui qui a les vagues & les flots à fouhait : (b) à quoi revient Εὐρύς qui se dit d'une fontaine ou rivière, qui roule ses eaux d'une manière qui charme, qui fait plaisir.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'avertir que les Anciens prononçoient la diphtongue *ei* comme la lettre *i*, ce qui fait qu'on trouve indifféremment sur les vieux marbres *deico* ou *dico*, *heic* ou *hic*, *omneis* ou *omnis*, &c. Mais ce à quoi il nous importe fort de faire attention, c'est que les Grecs, sur-tout les Attiques employoient presque par tout le T à la place de l'S ; ce qui donne lieu à cette dernière lettre de se plaindre dans Lucien, que le T la chassoit de tous les mots dont elle étoit en possession, & qu'il ne

*Methode
Latine
Traité des
Lettres c. 3.*

*Dial. Juge-
ment des
voyelles.*

(a) *Treisa* passer la mer ; *Treiζ* Rhedec couler.
passage de mer, *Rhyd* un Gué, (b) Καλὰ ρεύματα ἔχον.

s'en falloit presque rien, qu'elle ne fût plus au nombre des lettres. (a) D'où il est aisé d'inferer que l'*E'appeirns* des Grecs est lettre pour lettre l'*Eurises* des Gaulois; & que le T de la dernière syllabe ne s'y est glissé qu'aux dépens de l'S, que les Gaulois ont conservé.

Pour revenir aux Reliefs des deux faces, qui ont donné lieu à cette digression, il n'est personne qui ne convienne à présent que ces Gens armez, qu'on voit être tous animez d'un même esprit, & occupez d'un même objet, sont les *Nautes Parisiens* qui vont faire la dédicace de l'Autel, qu'ils ont voué à Jupiter très-grand, très-bon. Les armes qu'ils portent, justifient ce que j'ai dit autre part, que les Gulois ne faisoient aucun acte de Religion, ni ne traitoient d'aucune affaire d'Etat que les armes à la main, qu'ils ne quittoient jamais. Le grand cercle que porte celui qui marche à la tête des *Nautes*, est sans doute une couronne en forme de Diadème, dont ils vouloient ceindre la tête du Pere des Dieux. Ces couronnes qu'on offroit étoient souvent amovibles & détachées, comme celle-ci. & le nombre en étoit grand.

Juven. Sat.
17. 13.

... *Antiquo positas à Rege coronas.*

On les faisoit ainsi pour seconder la devotion des particuliers, qui souhaitoient que les couronnes qu'ils offroient, servissent au moins quelquefois à décorer leurs Dieux. Sans parler que les Prêtres y trouvoient leur compte; car comme ces couronnes se multiplioient à l'infini, les Ministres des Autels sur des

(a) Μηδὲ ἐν γράμμασιν ἀριθμῆσθαι.

prétextes qui ne leur manquoient jamais , les détournent à leur profit.

De ce que j'ai dit que les *Nautes Parisiens* représentent en bas-reliefs sur les deux faces de la pierre que nous expliquons , faisoient la dédicace d'un Autel à Jupiter , il ne s'ensuit pas qu'ils ayent fait personnellement aucune cérémonie. Cela n'étoit nullement de leur ressort : ils ne se trouvent là que pour la pompe , que pour honorer cette action memorable , & pour représenter le corps illustre qui avoit seul part aux frais des sacrifices & de l'Autel qui étoit érigé. C'étoit aux Druïdes , par exclusion à tous autres Gaulois , à faire universellement toutes les fonctions & les cérémonies qui regardoient la Religion. Aussi l'on n'a eu garde de manquer de les appeler à la dédicace de l'Autel en question , & de les représenter dans l'exercice même de leurs fonctions Sacerdotales.

CHAPITRE XVI.

Druïdes représentez sur la quatrième face de la première Pierre : à quelles marques ils sont reconnoissables. Explication des mots SENANI VEILO. A quel point d'estime & de vénération étoit le Gui dans les Gaules. Nombre des Druïdes représentez.

A Suivre l'ordre qu'ont entre eux les Reliefs sculpez sur cette première pierre, la face dont je vais parler n'est & ne peut être la quatrième , quoiqu'elle ne soit gueres appelée autrement : elle est plutôt la seconde :

au contraire la seconde face est elle-même véritablement la quatrième & la dernière. Mais le moyen de changer cet ordre, & de les parcourir toutes sans les prendre dans un sens contraire ; c'est-à-dire, en commençant à droit & finissant à gauche ? Mais peut-on le faire avec succès sans aller contre le goût général, & sans renverser la coutume établie & fondée sur la nature même ?

Cette face est la plus considérable de toutes : elle représente des Druïdes ; & les Gaulois dont on vient de parler ne sont qu'à leur suite. Quoique le tems, le salpêtre, l'humidité & le pic des Ouvriers aient presque entièrement biffé tous les personnages du relief, on ne laisse pas d'appercevoir sur ce qui reste que ces personnages n'ont point d'armes ; privilège attaché à leur profession, & qu'ils portent des habits majestueux & pleins de gravité. Une tête même d'un Druïde moins endommagée que les autres, fait voir qu'ils étoient tous couronnés non de feuilles de chêne, mais d'une espèce de Diadème.

L'Inscription qui est sur le rebord de la pierre est composée de ces deux mots, SENANI VEILO.

J'ai déjà donné la vraye explication du premier mot en parlant des Druïdes en général : & j'ai fait voir que ce mot signifioit Venerable, Respectable, Seigneur, Ancien ; d'où les Romains avoient fait *Senatus* & *Senatores*, que les Grecs appelloient Γερυσία, qui signifie proprement assemblée de Vieillards. Tarquin, dit Dion, mit tout en œuvre pour dissiper & éteindre le *Senat*. (a) Gaza dans le *Traité de Senec-*

Excerpta ab
Henr. Valesio
p. 573.
& alibi frequenter.

(a) Καὶ τὴν γὰρ Γερυσίαν καὶ καταλύσαι παντελῶς ἐπεχείρησεν.

tute ;

tute, traduit aussi régulièrement *Senatus* & *Senatores* par Γερσσία. L'Auteur de la Vulgate appelle *Senatores* ceux que les Septante appellent Vieillards. (a) *Proverb. Salom. 31. 23.* *Nobilis in portis vir ejus, quando federit cum Senatoribus terræ.* C'est de la même racine que viennent *Senectus*, *Senex*, *Senior*, &c. Ces derniers mots sont depuis très-longtems en usage pour signifier *Seigneur*, témoin ces vers de Sidonius Apollinaris.

L. 8. ep. 9.

*Sic tonso Occipiti, Senex Sicamber,
Postquam victus es, elicis retrorsum
Cervicem ad veterem novos capillos.*

Pour *Veilo*, c'est le nom que les Gaulois donnoient au Gui de Chêne. Les Allemands ont conservé les traces de ce mot dans *Weit*, nom propre d'homme; au lieu duquel nous disons *Gui*, & les Latins *Vitus*. Les Grecs avoient tiré de la même origine ὕελος, qui signifie du verre dans le propre, & précieux, éclatant dans le figuré. (b) Caractères si propres au Gui de nos Ancêtres qu'il n'est que des yeux ou foibles ou malades qui puissent s'y tromper. En effet les Druïdes n'avoient dans toute la Religion rien de plus sacré que le Gui, & le Chêne qui le portoit. (c) Le cas qu'ils en faisoient, & l'honneur dans lequel il étoit chez eux s'augmentoît par la difficulté qu'il y avoit à le trouver. (d) Enfin pour abréger, ils croyoient qu'il avoit tant de vertu, qu'ils lui donnoient un nom qui

Plin. l. 16.
c. 44.

Ibid.

(a) Μετὰ τῶν Γερόντων κατοίκων
τῆς γῆς.

(b) Ὑαλὸν λαμπρὸν, τίμιον.

(c) Nihil habent Druïdæ...
visco & arbore in qua gignitur, si

modo sit robur sacratius.

(d) Est autem id rarum ad-
modum inventu, & repertum ma-
gna religione petitur.

Tome II.

* I

*Enéid. 6.
v. 205.*

*De la tra-
duction du
P. Carrou.*

signifie , qui guerit (a) de tous maux. Si l'on vient à la couleur du Gui, on peut se figurer l'éclat qu'il jetoit aux yeux des Gaulois par celui que lui attribue Virgile : ce Poète après en avoir fait le Rameau d'or consacré à Proserpine, sans quoi il n'étoit permis à personne de pénétrer les sombres détours des Enfers ; le Poète, dis-je, compare l'éclat du Rameau d'or à celui du Gui ; le Rameau, dit-il, brilloit à travers les branches, à peu près comme on voit en hyver le Gui de Chêne, sans avoir été semé, produit par un arbre d'une autre espece, conserver sa verdure & revêtir de ses fruits jaunâtres, les branches qui le portent. Tel étoit à peu près le Rameau d'or, enté sur un Chênetouffu. (b)

Tous ces éclaircissemens ne font que confirmer de plus en plus ce que j'avois d'abord avancé, que les personnages qui sont représentés sur la quatrième face de la première pierre de nos Monumens, sont de véritables Druïdes. En effet dans la Religion des Gaulois, le Gui de Chêne avoit une liaison si étroite avec les Druïdes, qu'il faisoit tout le fonds du système de leur profession. C'est une vraie perte pour nous que les Reliefs soient si maltraités : le Gui de

(a) *Omnia sanantem appellantes suo vocabulo.*

Bien des gens croient que les paroles Latines de Pline, doivent s'entendre du sixième jour de la Lune : je suis de leur sentiment. En effet *viscum* ne sauroit s'accorder avec *sanantem*. Nonobstant cela on trouve des Auteurs qui appliquent ce passage au Gui. Comme je ne veux me broüiller avec personne, & que la chose est

indifférente d'elle-même, j'ai cru pouvoir ici prendre ces termes dans le sens des derniers.

(b) *Quale solet sylvis brumali frigore viscum*

Fronde virere nova, quod non sua seminar arbos,

Et croceo foetu teretes circumdare ramos.

Talis erat species auri frondentis opaca

Illice, &c.

l'Inscription porte naturellement à croire que les Druïdes avoient fait servir cette plante à honorer la dédicace de l'Autel, que les *Nautes* Parisiens consacroient à Jupiter; & que la sculpture représentoit quelque cérémonie mystérieuse, dont le tenis nous a envié la connoissance. Il est vrai qu'on pourroit dire que le Gui dont il est fait mention ici, pourroit se rapporter au Dieu Esus, qui est représenté sur la seconde pierre. Or Esus comme auteur de toutes les merveilles que le Gui operoit, & le seul Dieu que les Druïdes avoient autrefois reconnu, étoit l'objet immédiat du culte qu'ils rendoient à cette plante.

Quoiqu'il en soit, on remarque que nos Druïdes forment un groupe disposé en un sens différent de ceux des deux autres faces. Les *Nautes* Parisiens semblent se tourner à gauche, au contraire des Druïdes, qui se tournent à droit. On peut voir ce que j'ai dit sur ces différentes cérémonies dans les deux derniers Chapitres du premier Livre. Il est difficile de déterminer le nombre des Druïdes, qui composoient ce groupe. Il est certain qu'il y en avoit plus de trois, mais c'est tout ce qu'on peut dire. M. Baudelot a cru y en voir six : il peut se faire en effet que l'Ouvrier en ait gravé six ; ce nombre étoit sacré dans la Religion des Gaulois ; & le Portail de quelques Temples dont j'ai parlé, fournit des exemples qu'on représentoit quelquefois les Druïdes par six : mais cela ne conclut rien pour ici. Et l'on fera toujours en droit de prier M. Baudelot de produire quelqu'autre personne que lui, qui ait vû six Druïdes sur la face de la pierre où il a cru les voir.

CHAPITRE XVII.

Idée générale de la seconde Pierre. Traits choisis qui donnent une pleine connoissance du Dieu Esus.

LA seconde pierre représente quatre Dieux, dont les uns sont aussi connus, aussi vulgaires, que les autres sont rares & peu connus. Vulcain & Jupiter sont les premiers : les deux derniers sont Esus & le Taureau à trois Gruës. Chacun de ces Dieux occupe une face entière de la Pierre, & cette Pierre est la seule dont on ait pu trouver les deux moitiés. Ce seroit ou se défier du Lecteur, ou succomber à la tentation de se répandre en remarques inutiles, que de s'arrêter ici sur Vulcain & Jupiter ; puisqu'outre que je parle ailleurs de ces deux Divinités, les Monumens ne les représentent pas autrement que les Romains les représentoient, & il n'y a personne qui puisse ignorer ce que les Romains pensoient de ces Dieux. Je pourrois aussi me dispenser de parler d'Esus : puisque j'ai déjà fait servir tout ce que la critique la plus laborieuse a pu me fournir de memoires pour faire connoître cette Divinité. Mais l'ignorance & l'oubli universel où Esus a été enseveli jusqu'à présent, font croire qu'il ne sera pas hors de propos de mettre ici comme dans un point de vûë, ce que j'ai dit ailleurs dans une juste longueur ; en y ajoutant ce qui me viendra de nouveau sur une matiere aussi interessante.

Esus n'étoit point d'abord le nom d'un Dieu particulier ; c'étoit un terme indéfini qui signifioit *Dieu*.

Suetone & Hesychius nous apprennent qu'il étoit Hetrusque d'origine : mais la possession où étoient de tout tems les Gaulois de s'en servir , témoigne qu'il n'étoit pas moins Gaulois qu'Hetrusque , c'est-à-dire , que c'étoit un terme vraiment Grec , comme il seroit aisé de le prouver contre les Auteurs que je viens de citer. Par ce mot nos Peres entendoient un Etre au-dessus des sens , qui ne pouvoit ni être renfermé dans l'enceinte des Temples , ni représenté sous aucune figure sensible. A creuser cette pensée , & en remontant à l'origine des choses , on parvient au système de l'unité d'un Dieu , qu'on trouve avoir fait la première créance des Gaulois , & dont les vestiges se sont conservés chez eux long-tems après Jesus-Christ. J'ai fait voir par de fortes raisons qu'Esus étoit le Dieu inconnu des Atheniens , le Dieu sans nom des Samaritains , & le Dieu ineffable des Juifs. Plus connu des Druïdes que du commun des Gaulois , c'étoit à lui que ces Philosophes rapportoient tous les sacrifices qu'ils offroient ; & ce qui est singulier , c'est que pour l'envisager avec moins de distraction , & l'étudier avec plus de profit , ils en attachoient le souvenir à la présence des Chênes , & se faisoient souvent un point essentiel de Religion , de passer toute leur vie dans des forêts toutes plantées de ces arbres. La vénération qu'ils avoient pour le Gui , qui pousse quelquefois sur le Chêne , ne pouvoit être plus grande : aussi apportoit-ils des soins & des cérémonies extraordinaires pour le cueillir. Sur nôtre Monument Esus le cueille ou le coupe lui-même : c'est pour faire entendre que le Druïde qui le cueilloit ne devoit être regardé que comme l'instrument , dont Esus se servoit pour

communiquer aux hommes une plante qu'il avoit fait venir exprès du Ciel pour leur bonheur. La maniere dont Esus est représenté, sent tout-à-fait son Dieu Gaulois. Cette rusticité répandue dans tout son air, fait soupçonner que l'usage de représenter ce Dieu en relief, étoit encore nouveau du tems de Tibere; & en effet il ne faut point douter que les Druïdes n'aient reculé le plus qu'ils ont pu, qu'ils n'aient disputé le terrain, & ne se soient résolus à donner une figure sensible à ce Dieu, que quand ils n'ont pu s'en défendre.

CHAPITRE XVIII.

Les Gaulois ont adoré un Taureau. Description du Tarvos Trigaranus. Origine de ces mots. Les anciens Celtes juroient par un Taureau d'airain. Ils représentoient un Taureau & des Gruës sur leurs enseignes & sur leurs boucliers. Trait curieux d'Artemidore expliqué & éclairci par le Tarvos Trigaranus. Jugement qu'on peut porter sur les Monumens Gaulois chargez de Figures de Taureaux. Augure appelé Tripudium Solistimum. La Gruë Danse en rond des Anciens.

ON ne sauroit disconvenir que les Gaulois n'aient adoré un Taureau : les Antiques que nous avons en main s'éleveroient contre ceux qui voudroient révoquer en doute une verité si constante. En effet sur la quatrième face de la seconde Pierre, on voit un Taureau en parallele avec Vulcain, Jupiter & Esus. Ce Taureau est représenté dans une espece de bois, d'où s'élèvent des arbres de

part & d'autre: ce Dieu pour toute suite n'a que trois oiseaux ; l'un est sur sa tête, un autre sur le milieu de son corps, & le troisième est sur sa croupe. L'Inscription qui est au haut de la Pierre consiste en ces deux mots, TARVOS TRIGARANVS, qui signifient en langue Celte *Taureau à trois Gruës* : car *Taro* ou *Taru* signifie Taureau, *tri* trois, & *garan* Gruë. Si l'on veut dériver ces mots du Grec, comme il est très-facile, on y trouvera le même sens & la même explication, c'est-à-dire, Ταῦρος τεργερανός.

Plutarque fournit encore une preuve évidente du culte des Gaulois pour le Taureau ; car il dit que cette armée effroyable composée d'Ambrons, de Teutons & de Cimbres, qui avoient passé l'Adige sous le Consulat de Marius, pour aller forcer Rome, firent une honnête capitulation aux Romains, qui avoient défendu le Fort qui commandoit la rivière, & jurèrent d'observer les articles du Traité par leur Taureau d'airain. (a) Ce Taureau étoit en si grande vénération parmi eux, qu'après leur défaite le Consul Catulus le fit porter dans sa maison, comme une glorieuse dépouille, & la marque la plus éclatante de sa victoire.

*Plutar. in
MARIO PAN-
LO ANTE MAD.*

C'est aussi du Taureau & des Gruës qu'on voit sur *Tarvos Trigaranus*, que parloit Gregoire de Tours en faisant en gros l'énumération des Dieux des premiers François, quand il dit que leur superstition avoit érigé en Divinitez les Forêts, les Eaux, des Oiseaux & des Animaux. (b) Puis se rabattant en particulier sur le culte qu'ils rendoient au Taureau ; hélas ! continue-t-il, s'ils avoient du moins été en état de com-

*Hist. lib.
2. c. 10.*

(a) Ομόσαυτες τὸν χαλκὸν Ταῦρον. (b) Avium bestiarumque.

prendre quelle terrible vengeance tira le Seigneur du crime, que les Juifs commirent en adorant le veau qu'ils avoient fait fondre ! *Quid si intelligere potuissent, quæ pro vituli conflatilis veneratione Israëliticum populum ultio subsecuta compresserit !*

*Description
des bas Re-
liefs de la
Cathédrale
de Paris.*

*De mor.
Germ.*

M. Baudelot veut encore que les anciens Celtes aient porté dans leurs Enseignes la figure d'un Taureau, qu'ils déposeroient dans les bois, qui leur tenoient lieu de Temples. Il se fonde sur ce passage de Tacite. *Effigies & signa quadam detracta lucis in prælium ferunt.*

*Ms. du Roi
9932. fol.
116. Voyez
Suppl. An-
tiq. t. 4. p.
74.*

Je ne sai d'où M. Baudelot a pu tirer ce qu'il avance du *Taureau* : je n'en trouve rien nulle part. Peut-être veut-il parler des *Gruës*. L'arc d'Orange fait foi que les Gaulois en portoient souvent trois dans leurs Signes militaires, quelquefois une seulement. M. de Peiresc dans la description qu'il a faite de cet arc, en a remarqué aussi sur leurs Boucliers ; il est vrai qu'il les a prises pour des *Cicoignes* ; mais l'erreur n'est pas grande : si ce grand homme avoit eu les secours que nous avons, il n'y seroit pas tombé. Quoiqu'il en soit, il est du moins sûr que le Taureau étoit adoré en plusieurs endroits, & sans sortir des Gaules on a trouvé dans le tombeau du Roi Chilperic une tête de Taureau qui étoit d'or, que tout le monde regarde comme l'Idole favorite de ce Prince. On a déterré ailleurs des reliefs chargez de Taureaux : & il se conserve en plusieurs endroits de France une tradition qu'on y a adoré un Taureau, ou comme l'on dit, un Veau d'or. Il est toujours assez vraisemblable que le Taureau d'airain des Celtes venoit du Veau d'or des Israélites.

L'origine

L'origine du serment qu'ils faisoient sur ce Taureau, étoit une coutume introduite de toute Antiquité de poser les mains sur un Taureau immolé, & de prendre les Dieux à témoin des engagements que l'on contractoit. C'est ce qui est clairement exprimé dans Eschile : Sept Princes, dit-il, campez devant Thebes, après avoir immolé un Taureau sur un bouclier, tenoient leurs mains sur la victime, & attestoient Mars, Bellone & la Peur de renverser Thebes de fond en comble ; ou s'ils ne pouvoient en venir à bout, de mettre à feu & à sang tout son territoire. (a) M. Boileau dans son Longin a traduit ce passage, & lui a donné dans nôtre langue beaucoup plus de force, qu'il n'a dans l'original.

« Eschil.
« Traged.
« Les Sept
« devant
« Thebes.
« Aristo-
« phane par-
« le aussi de
« cette cou-
« tume dans
« son Ly-
« sistrata.

*Sur un bouclier noir sept Chefs impioyables
Epouvantent les Dieux de sermens effroyables :
Près d'un Taureau mourant qu'ils viennent d'égorger
Tous la main dans le sang, jurent de se vanger.
Ils en jurent la Peur, le Dieu Mars & Bellone.*

Pour venir aux trois Gruës du *Tarvos Trigaranus*, je ne crains pas qu'on me taxe de témérité, d'assurer que ce sont les deux Corbeaux dont parle Strabon. Cet ancien Géographe dit qu'Artemidore en parlant des Gaules, avoit remarqué que sur les côtes de l'océan il y avoit un lac qui avoit nom *Deux-Corbeaux* : qu'en effet il s'y voyoit deux Corbeaux, dont l'aîle droite tiroit sur le blanc ; (b) que ceux qui avoient des droits litigieux sur quelque chose, se rendoient au lac en un lieu élevé, où les deux parties mettoient

Strab. l. 4.
paulo ante
fin.

(a) Θηγγόντες χερσὶ ταυροῦ φό-
βη ... ὠρκωμένους.

(b) Τὴν δεξιὰν πτέρυγα παράλω-
κον ἔχοντας.

chacune à part sur une même planche, des gâteaux faits de farine, d'huile & de vin : (a) que les Corbeaux venoient dévorer les gâteaux des uns, & éparpiller ceux des autres : & qu'enfin ceux dont les gâteaux étoient éparpillés, avoient gain de cause. (b)

On ne doit pas nous dire en objection, que les deux Corbeaux d'Artemidore ne peuvent être les trois Gruës du *Tarvos Trigaranus*, dont ils diffèrent pour la nature & pour le nombre. Premièrement, parce que nous ne prétendons pas que la manière dont nous proposons nôtre sentiment, lui fasse perdre la nature de conjecture qui en est inséparable. 2°. Parce que les Lipses, les Saumaises, les Casaubons, les Turnebes & une infinité d'autres Critiques de cette vogue, qui ont fleuri dans les derniers siècles, & qui ont rendu des services considérables à la République des Lettres, fournissent quantité d'exemples aussi hazardez. Leur mérite auroit moins paru, s'ils n'avoient exercé leur sagacité à corriger une infinité de textes corrompus par le secours des Médailles, Inscriptions & autres Monumens tels que le nôtre. Qu'on balance bien toutes choses; c'est ici un de ces endroits qui n'eût peut-être jamais échappé à leurs lumières, s'ils avoient eu *Tarvos Trigaranus* qui servît de guide à leur discernement.

En effet Strabon ou pour mieux dire Artemidore, que Strabon ne fait que copier, avoit ouï dire la Fable vulgaire qu'il nous a laissée : comme ces sortes de récits sont susceptibles de bien de variations, il nous l'a donnée un peu défigurée : car aux trois

(a) *ταῖς*.

ἐκείνων τῶν.

(b) *οὐδὲ αἱ σκορπισθῆναι τὰ ταῖς*

Gruës il a substitué deux Corbeaux. Or pour justifier que les deux Corbeaux d'Artemidore sont vraisemblablement les trois Gruës du Monument de la Cathédrale de Paris, on n'a qu'à jeter les yeux sur le lieu où sont les Gruës : c'est un lac & un marais d'où s'élevent des roseaux, des brossailles & des arbres, au milieu desquels est engagé le Taureau, enharnaché de trois Gruës. Le Taureau y porte le nom de Trois-Gruës, qui est précisément celui du lac, où se passoit tout le merveilleux du conte d'Artemidore, qui selon lui pourtant avoit nom Deux-Corbeaux.

Ajoutez que *Lac à Deux - Corbeaux*, *Taureau à Trois Gruës*, sont mots composez de noms de certains Oiseaux qu'un Historien étranger peu instruit, doit avoir confondus, & mis l'un pour l'autre.

D'autre part on sent je ne sai quelle analogie dans l'usage que les Gaulois faisoient du *Taureau à Trois Gruës* selon Plutarque, & de celui qu'ils faisoient du *Lac à Deux-Corbeaux*, au rapport d'Artemidore. L'un & l'autre avoit pour objet de terminer les differens qui survenoient. Je soupçonne même sur le récit d'Artemidore, que les Plaideurs dont il parle commençoient les formalitez de leurs procès par celle du serment, & qu'ils n'en venoient à l'épreuve des Corbeaux ou plutôt des Gruës, que quand la voye du serment n'avoit rien operé.

Je ne voudrois pas nier que le surnom ou épithète du Taureau adoré dans le lac, n'ait passé au lac même ; l'Histoire en fournit mille exemples : mais il est vraisemblable que le Taureau seul a d'abord porté ce nom, & qu'il l'a enfin communiqué au lac qui étoit le théâtre où l'on se joüoit de la crédulité & de la simplicité des Gaulois.

*Voff. de
Idolol. l. 3.
c. 22.*

Ce qui persuade encore que les Corbeaux d'Artemidore ne sont en effet que les Gruës de nôtre relief; c'est 1°. que les trois Gruës sont postées sur le Taureau, comme sur un lieu élevé où elles semblent être occupées à manger les gâteaux des uns & éparpiller ceux des autres. 2°. Il ne paroît point que les Gaulois ayent jamais honoré des Corbeaux: au lieu qu'on ne peut douter qu'ils n'ayent honoré non seulement les Gruës en general, mais encore trois Gruës en particulier, comme en font foi ce relief & l'arc de triomphe d'Orange, où l'on voit trois Gruës répétées plusieurs fois. 3°. L'arc de triomphe d'Orange nous découvre le sentiment des Gaulois sur les Gruës, & il n'est personne qui ne voye qu'ils les regardoient comme contribuant à leur faire remporter la victoire, & décidant du sort des armes en leur faveur. Car ce ne pouvoit être que ces vûes, qui les avoient déterminées à en porter dans leurs Enseignes. Or Strabon en parlant des Corbeaux d'Artemidore, dit qu'ils faisoient vaincre ceux dont ils éparpilloient les gâteaux. 4°. Enfin rien ne marque mieux la vénération que les Gaulois avoient pour les Gruës, que le soin qu'ils avoient de les imiter. Les Gruës au rapport des Naturalistes, comme oiseaux de passage, s'assembloient tous les ans pour aller chercher ensemble un climat plus doux, & mettent en pièces la Gruë qui arrive la dernière au rendez-vous. De même quand les Gaulois s'assembloient pour les intérêts de l'Etat, il en coûtoit toujours la vie à celui qui venoit le dernier.

Tout cela posé, voici le jugement qu'on peut porter sur le Monument dont nous venons de parler. Le Taureau doit être regardé comme le principal objet

du culte des Gaulois ; le reste n'est qu'accessoire , ou pour mieux dire , n'est que pour relever ce culte. En effet la figure d'un Taureau avoit quelque chose d'assez bas & de grossier , pour meriter seule la vénération de toute une Nation , sur-tout de gens aussi raffinez que les Druides. C'est pour la soutenir qu'ils voulurent non seulement que le Taureau fût d'airain ; mais encore qu'on l'accompagnât toujours de symboles mystérieux , lesquels pris séparément , arrêtoient seuls au jugement des Payens les yeux des mortels , & s'attiroient leurs respects.

J'ajoute à ce que je viens de dire , que l'augure que tiroient les Gaulois des gâteaux éparpillés par les oiseaux , dont parle Artemidore , étoit peut-être l'origine du bon augure que les Romains appelloient *Tri-pudium Solistimum* ; qu'ils tiroient lorsque les poulets sacrez qu'ils avoient fait jeûner , laissoient tomber de leur bec quelques grains de ceux qu'on leur présentoit , en les prenant avec trop d'avidité.

A propos des Gruës de notre Monument , il est des Antiquaires , qui n'ont pas manqué de faire mention d'une danse des Anciens , appelée la *Gruë* ; comme si les oiseaux posés sur le Taureau avoient quelque rapport avec cette danse & la représentoient.

... *Risum teneatis amici.*

Comme nous sommes redevables à des gens de toutes sortes de goûts , voici en deux mots ce qu'on peut dire de cette danse. Thésée au retour de Crete la dansa à Delos avec les jeunes Atheniens de sa suite , devant un Autel d'Apollon , en action de grâces de la victoire qu'il avoit remportée sur le

*Plutar. in
Thesæo.*

Minotaure, imitant avec la troupe les tours & les détours du labyrinthe.

L. 4. c. 14. Julius Pollux qui parle de cette danse, dit que Thésée étoit à la tête, les autres Chefs aux deux extrémités, chacun se tenant par la main : qu'ils formoient ainsi tous ensemble un rond autour de l'Autel d'Apollon en sautant & dansant d'une manière qui figuroit & retraçoit les chemins coupez & rentrans l'un dans l'autre, qu'ils avoient été obligés de tenir pour trouver l'issue du labyrinthe.

Notes sur
Thésée de
Plutar.

C'est-à-dire, selon M. Dacier que Thésée qui menoit la danse, plioit & déplioit le cercle pour imiter les tours & détours du labyrinthe ; comme quand les Gruës volent en troupe, il y en a toujours une qui mene les autres, qui suivent en rond.

Les Auteurs qui donnent lieu à cette digression, sont persuadés que la manière dont les trois Gruës sont disposées sur le Relief que nous expliquons, convient à la danse de la Gruë : sans doute parce qu'elles sont à la file l'une de l'autre ; & que les côtes vers lesquels elles sont tournées marquent les rangs que les Athéniens gardoient dans le cercle que Thésée forma en inventant cette danse. Qu'on ajoute aussi si l'on veut que le Taureau du Monument représente le Minotaure du labyrinthe.

Que les Gaulois aient eu leurs danses aussi-bien que les autres peuples, c'est une chose incontestable : mais qu'ils aient dansé la Gruë, c'est ce qu'il sera impossible de prouver, tant qu'on voudra d'autres garans que le *Tarvos Trigaranus*, dont nous parlons. On peut dire pourtant en faveur du sentiment que nous ve-

mons d'exposer, qu'il n'en faut pas tant quelquefois, pour faire naître des lumières sur des faits aussi obscurs que celui-ci. Au reste si l'on juge que ce sentiment soit recevable; sans fixer le tems auquel la danse de Thésée avoit été introduite dans les Gaules; on pourroit croire à tout hazard que les Phocéens de Marseille l'auroient portée dans les Gaules; & que d'eux elle se seroit répandue successivement dans les Provinces, où elle se seroit conservée au moins jusqu'au regne de Tibère.

Mais avouons de bonne foi que ce qu'on vient de dire en dernier lieu, roule sur des conjectures bien hasardées, & que tout ce qu'on pourroit ramasser de raisons & d'autoritez pour l'appuyer, n'iroit jamais jusqu'à lui faire changer de nature, ni même jusqu'à lui donner quelque nuance de vérité. Il est vrai qu'on peut s'en prendre au silence des Auteurs, si nos lumières sont si courtes: mais veut-on suppléer à ce silence, & se dédommager par des conjectures pires que le silence même?

Les deux Corbeaux que nous avons été obligés de mettre en parallèle avec les trois Gruës du Monument, m'invitent à remarquer que les Gaulois avoient choisi cette espèce d'oiseau pour former sur eux leurs augures. Voici un trait de Plutarque qui donne à cette proposition toute la certitude dont elle a besoin, & qui nous instruit en même tems de la véritable fondation de la Ville de Lion.

Sur les bords du Rhône, dit l'Historien, est une montagne, dont le nom est *Lugdunus*; & ce nom lui a été donné à l'occasion que je vais dire. Momorus, & Atrepomarus chassés de Séseron où ils regnoient, „ *De Flumin.*

» choisirent cette montagne par ordre d'un Oracle ;
 » pour y bâtir une Ville. Ils en avoient déjà jetté les
 » fondemens , quand des *Corbeaux* parurent tout à coup ,
 » & furent à tire d'aîle se percher sur les arbres , qui
 » étoient tout autour , & les couvrirent par leur grand
 » nombre. Momorus qui possédoit la science des Au-
 » gures , conçut là-dessus de grandes esperances , & af-
 » fecta de nommer *Lugudunum* la Ville qu'il bâtissoit ;
 » comme qui diroit la colline aux Corbeaux ; car ajoû-
 » te Plutarque , *Lugu* en langue Celtique signifie un
 » Corbeau , & *Dunum* une colline.

CHAPITRE XIX.

*Castor & Pollux représentez sur la troisième pierre. Voya-
 ge de Castor & de Pollux dans les Gaules. Leur nais-
 sance. Ils n'avoient point d'abord de Statuës. Ils étoient
 desservis par des Femmes. Inscription de Pollux Vincius.*

LEs deux premières faces de la troisième pierre
 représentent Castor & Pollux , Demi-Dieux
 fort connus , & très-souvent invoquez par tous ceux
 qui frequentoient la mer. C'est aussi peut-être pour
 cela qu'ils ont part à la dédicace de l'Autel que les
Nautes Parisiens consacrent à Jupiter. Quoiqu'à dire
 vrai les chevaux qu'ils tiennent par la main , fassent
 plutôt juger que c'étoit en qualité d'Athletes qu'ils
 ont reçu cet honneur ; & que les Gaulois avoient
 choisi ces Heros pour présider aux exercices Palestri-
 ques , dont ils vouloient relever la fête qu'ils célé-
 broient.

Castor & Pollux étoient honorez dans les Gaules
 long-tems

long-tems avant l'arrivée de Cefar. Et dès le tems de Diodore de Sicile plusieurs Auteurs anciens & nouveaux avoient écrit d'après Timée, que les Argonautes revenant de la conquête de la Toison d'or, avoient remonté le Tanais jusqu'à fa source; que de là ils s'étoient jettez dans une fleuve qui les avoit portez dans l'océan; & qu'ayant fait voile du nord au couchant, ils avoient cotoyé à gauche nôtre continent, & avoient mis pied à terre dans les Gaules; où les Dioscures avoient donné leur nom à plusieurs places, & enfin avoient obtenu les honneurs divins des Gaulois qui habitoient le long de l'océan. (a)

*Diod. l. 5.
c. 3.*

Dioscures signifie enfans de Jupiter; & quoique ce nom ait été donné à d'autres qu'à Castor & à Pollux, on n'entend gueres par ce terme que les deux freres dont nous parlons. C'est aussi d'eux seuls que parle Diodore; & l'expédition de Colchos ou de la Toison d'or, dont il fait mention, est la conviction de cette verité.

Je ne rapporterai pas l'origine de Castor & Pollux; parce qu'il y a tant de voiles à percer pour découvrir la verité, que je craindrois de m'engager dans un labyrinthe, dont j'aurois bien de la peine à trouver l'issuë. Je dirai seulement que l'opinion commune étoit, qu'ils avoient reçu la naissance de Jupiter & de Leda femme du Roi Tindare. Que Leda qui avoit reçu Jupiter sous la forme de Cigne, avoit accouché de deux œufs, de l'un desquels étoient sortis Castor & Pollux.

Si les Gaulois honoroient Castor & Pollux à la ma-

(a) Τὸς παρὰ τὸν ὠκεανὸν κατοικοῦντας Κελτὺς σιβομίγους μάλιστα τῶν θεῶν τὸς Διοσκῦρους.

*Tacit. de
mor. Germ.
sub fin.*

niere des Naharvales de Germanie, ils devoient n'avoir de ces Demi-Dieux ni Statuës ni Peintures, selon le génie de leur primitive Religion ; & vraisemblablement ils s'en feroient toujours tenus là sans le commerce fréquent qu'ils eurent avec les Romains, qui introduisirent dans les Gaules leur propre goût ; auquel les Gaulois se façonnèrent si bien, qu'ils s'y moulerent enfin presque entierement. De là vient la conformité des Castor & Pollux des Gaulois avec ceux des Grecs & des Romains. Cela se remarque surtout sur les deux faces de la pierre quarrée de la Cathédrale de Paris, où Castor & Pollux, chacun dans sa face particuliere, sont représentez un bonnet sur la tête, une cotte d'armes, la pique à la main gauche, & portant la droite sur un cheval, comme pour le dresser.

*Voyez la
Planche.*

*Tacit. ubi
supra.*

Les Naharvales, dont nous avons parlé un peu plus haut, faisoient servir Castor & Pollux par un Prêtre habillé en Femme. (a) Il semble que les Gaulois avoient retenu dans les siècles postérieurs quelque chose de cette ancienne coutume, en ce qu'ils assignoient des femmes pour desservir le Temple des Dioscures ; comme on peut le tirer de cette Inscription de Vienne en Dauphiné.

(a) Præfidet Sacerdos muliebri ornatu.

DD. FLAMINICA VIENNAE
 TEGVLAS AENEAS AVRATAS
 CVM CARPVSCVLIS ET
 VESTITVRIS BASIVM ET SIGNA
 CASTORIS ET POLLVCIS CVM EQVIS
 ET SIGNA HERCVLIS ET MERCVR

D. S. D.

*Casaubon
 lit ici aussi-
 bien que
 dans Vopis-
 cus Carpil-
 culis. Vido
 notas ejus.
 p. 512.*

Il est vrai que l'Inscription ne dit rien de la Divinité, qui recevoit les honneurs dans le Temple, que la Flaminique avoit orné: mais le rang qu'y tiennent Castor & Pollux avec leurs chevaux avant les Statuës d'Hercule & de Mercure, insinuent que le Temple étoit dédié en premier à Castor & à Pollux, & que D D. étoit leur Flaminique ou Prêtresse dans la Ville de Vienne.

On peut encore tirer de cette Inscription que les Gaulois ne représentoient point Castor & Pollux sans leurs chevaux; ce qui n'étoit point toujours observé chez les Grecs & les Romains: parce que selon l'idée qu'ils avoient de ces deux freres, ils ne regardoient Pollux que comme un excellent Athlete: au lieu qu'il attribuoient à Castor seul l'art d'exceller dans la course du cheval.

Une Inscription trouvée à Seyssel qualifie Pollux de *Vintius*.

L ij

LA RELIGION

DEO VINTIO

POLLVCI

CN. TERENTIVS

BILLONIS FILIVS

TERENTIANVS

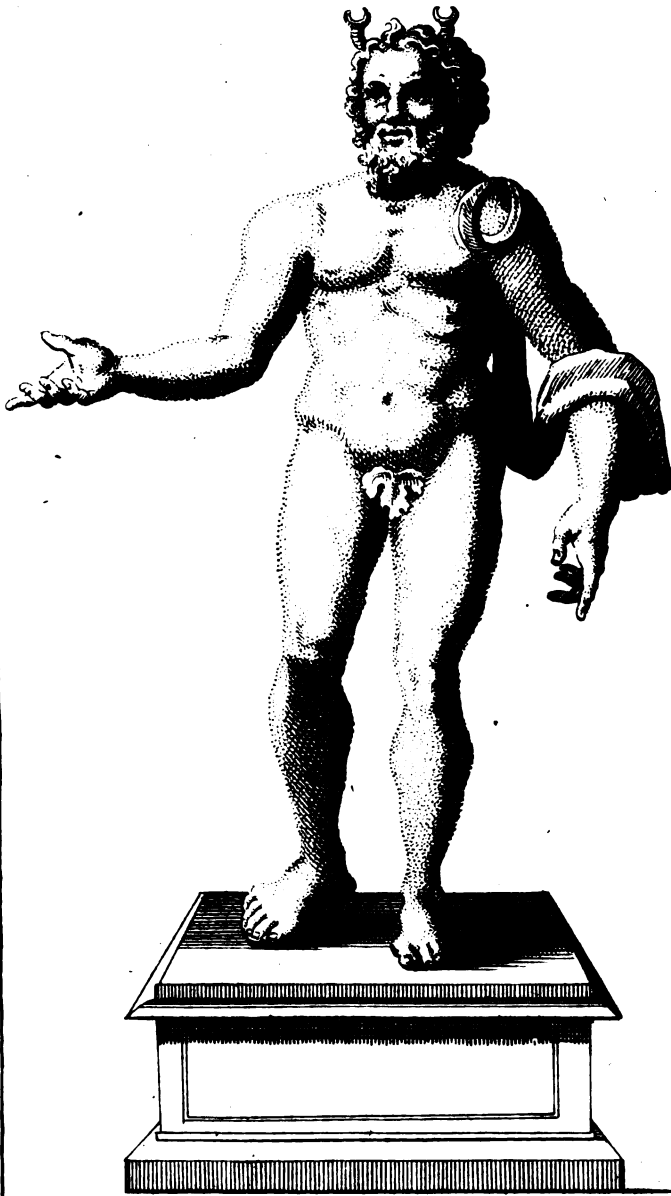
EX VOTO

Reins. p.
209. Inf-
crip. 218.

Nous avons des Inscriptions de Mars *Vincius* trouvées à Vence Ville de Provence, qui s'appelloit autrefois *Vintium* ou *Vincium* : Pollux pouvoit avoir en cette Ville un Temple célèbre, qui lui attiroit des vœux des Provinces éloignées, & rendoit son nom célèbre. Il est vrai aussi que le terme *Vincius* pouvoit être formé du verbe *vinco*, vaincre ; & que ce surnom avoit pû être donné à Pollux en qualité de Dieu, qui présidoit tant aux Combats qu'aux Jeux du Cirque ; & parce que les Athletes l'invoquoient avant que de s'engager au combat, afin d'obtenir la victoire par son secours.



DIEUX CORNUS.



M.^r de Mautour.



M.^r de Chexelles.



M.^r Gautier.

CHAPITRE XX.

Cernunnos. Dieux Cornus des Gaules. Etymologie du mot Cernunnos. Culte de ce Dieu. Les Gaulois faisoient leurs délices de la chasse des Elans, Daims, Cerfs, Ures, &c. Descriptions de ces chasses. Remarques sur les symboles de Cernunnos. Ce Dieu étoit aux Gaulois ce qu'Alcis étoit aux Naharvales de Germanie.

LEs Egyptiens, les Grecs & les Romains avoient des Dieux Cornus, des Pans, des Faunes, des Satyres, des Bacchus, des Jupiters Hammons & plusieurs autres. Les Gaulois ne leur cedoient point en cela; ils avoient aussi leurs Cernunnos, comme le prouve la troisième face de la troisième pierre.

La manière de le représenter n'étoit pas uniforme : tantôt il étoit nud, n'ayant qu'un manteau en guise d'écharpe, dont un bout lui prenant au haut de l'épaule gauche, étoit tout à coup ramené par derrière sur le bras du même côté, & laissoit voir toute sa nudité : tantôt il étoit vêtu; mais par tout il avoit une barbe assez semblable, avec des traits d'un homme qui panche un peu sur l'âge. Pour ses Cornes, le Cernunnos de Notre-Dame de Paris a les perches longues & fourchuës; celui de M. Moreau de Mautour les a presque semblables, hors qu'elles se terminent en croissant, ce qui revient à la même chose; enfin celui de M. de Chezelles les a branchuës comme une palme.

Ce qui distingue plus le Cernunnos de la Cathédrale de Paris des autres, c'est qu'il a de grandes oreilles de Satyre, & des machines qui paroissent être des anneaux passez dans les cornes. Celui de M. de Chezelles a aussi cela de remarquable, qu'il a une couronne en forme de Diadème, & tient dans la main droite une tête d'animal, qui à l'œil semble être d'un jeune cabri, auquel les cornes ne sont point encore venues.

Le nom de Cernunnos n'est connu que depuis la découverte de la pierre qui est chargée de la Figure. A cette découverte plusieurs personnes savantes se piquerent d'enrichir le public de leurs réflexions, & de leurs recherches. Comme nous tenons des routes différentes, & que nous nous éloignons entièrement des sentimens de tous ceux qui ont écrit sur ce sujet, nous nous contenterons ici d'exposer simplement & ingenuement les nôtres; remettant à examiner dans un Chapitre particulier, celui de quelques savans Allemands, qui s'applaudissent un peu trop de celui qu'ils ont avancé.

Bexhorn.

Cernunnos est un ancien mot Celte composé de deux autres de la même langue; le premier est *Cern* corne, & le second *ynn* ou *onn*, qui signifie une lance. Le Grec que j'ai dit avoir été originairement la même langue que la Celtique, a deux mots semblables, savoir *κέρας* corne, & *ὄνις* *όνις* ou *όνν* en Latin *vomer*, & en François *soc de charrue*, fer tranchant, qui sert à ouvrir & à fendre la terre quand on laboure, & qui avoit chez les anciens la forme d'un fer de lance, comme on peut voir dans Spon & dans l'Antiquité expliquée. Cette remarque aussi-bien que

l'un des Grecs déterminent le sens dans lequel on doit prendre l'*ynn* ou *onn* des Celtes ; c'est-à-dire, qu'on ne doit entendre par ces mots que le fer de la lance ; ou si l'on veut entendre la lance entière, ce ne doit être qu'entant que sa pointe blesse, fend & fait une ouverture par tout où elle porte. Ce qui sert admirablement à faire connoître la nature du Dieu Cernunnos, & l'objet du culte qu'on lui rendoit.

En effet quoiqu'on ne trouve nulle part quel usage faisoient les Gaulois de cette Divinité, on présume avec fondement qu'ils l'invoquoient principalement dans l'exercice de la chasse qui étoit chez eux si fréquent, si noble & si périlleux ; consistant toujours à forcer les Ures, les Elans, les Cerfs, les Daims, &c. dont les vastes forêts des Gaules étoient remplies. Aussi remarque-t-on que les cornes avec lesquelles Cernunnos se trouve représenté, sont des cornes de Daim, de Cerf & d'Elan, dont les coups sont très-dangereux.

Les Gaulois pour faire une chasse plus heureuse se servoient de flèches empoisonnées avec le suc d'un fruit ressemblant à une corniche Corinthienne, (a) que portoit un arbre qui ressembloit au figuier. Ils frottoient encore leurs dards d'ellebore, & d'une herbe qu'ils appelloient *Belenion*, dont nous avons déjà assez parlé. Ils retiroient deux avantages considérables de ce poison : car outre qu'il ne leur en revenoit jamais aucun mal, ils assûroient leur proie, & avoient le plaisir d'en trouver les chairs bien plus tendres & plus délicates. (b)

Comme les Elans étoient alors communs dans les

(a) Παραπλήσιον κιονοκράτης κορινθουργεί.

(b) Iis ietæ exanimatæ feræ teneriores ad epulas fiant.

Strab. l. 4.

Aul. Gel.
noët. Att.
l. 17. c. 14.

In Elia & Beor.

Gaules au rapport de Pausanias, les Gaulois se plaisoient fort à cette chasse, & ils s'y portoient avec d'autant plus d'ardeur qu'elle étoit difficile ; car d'un côté cet animal étoit d'une legereté extraordinaire, & de l'autre son odorat étoit si fin, qu'il sentoit de fort loin les approches des hommes, s'échappoit aussitôt & se retiroit dans le fort des bois, où il étoit à

Ibid. couvert des insultes des Chasseurs. Ce qui fait dire à Pausanias qu'il n'étoit point au pouvoir de l'homme de prendre un Elan, quand on n'en vouloit qu'à lui seul. (a) C'est pourquoi les Gaulois, pour ne point manquer leur chasse, entouroient un espace de mille stades ; (b) & s'avancant ainsi tous ensemble, en gardant chacun leur rang, ils prenoient toutes les bêtes qu'ils avoient enveloppées, sur-tout l'Elan ; à moins qu'il n'eût quelque fort ou taniere, où il pût se retirer, & qui le dérobat aux yeux des Chasseurs. Qu'au reste les Gaulois n'avoient que ce seul moyen de le prendre. (c) Les Grecs, ajoute l'Historien, appellent l'Elan Anthropophage ; mais je crois qu'ils le confondent avec le Tigre.

Pausanias avoit raison de croire que les Grecs se trompoient : car l'Elan est du naturel du Cerf.

Lib. 6. Depuis qu'on a défriché tant de vastes forêts en Europe, l'Elan ne se trouve plus gueres à présent que vers le pôle aux pays septentrionaux. Cesar parle de cet animal, & dit que ses jambes sont tout d'une venue, enforte que ne pouvant se plier, il ne se couche jamais, parce qu'il ne sauroit se relever : qu'il

(a) Θηρίων δὲ ὧν ἴσμεν μόνῳ ἀντηγνῆσαι καὶ προϊδέειν ἔκ ἐστιν ἀνθρώπων.

(b) Σταδίων . . . χιλίων.

(c) Ἐτέρα γὰρ Ἀλέξω ἐλάν ἐστιν ἡδὲ μία μηχανή.

est

est obligé de s'appuyer contre un arbre, quand il veut dormir : que les Chasseurs observent l'arbre, le déracinent ou le coupent, de manière qu'il tienne encore tout droit ; afin que venant à plier sous le poids de l'Élan, il tombe & l'entraîne dans sa chute.

César parle encore du Taureau sauvage, qu'il nomme Ure, qui étoit & fort gros & fort grand, mais un peu plus petit que l'Elephant ; sa force & sa légèreté étoient très-grandes ; il se ruoit sur tout ce qu'il rencontroit, soit homme, soit bête. La Jeunesse des Gaules s'adonnoit fort à la chasse de cet animal : elle n'acqueroit de gloire & d'honneur qu'à proportion du nombre des Ures qu'elle prenoit ; on en exposoit les cornes dans les lieux publics ; on les gardoit soigneusement, & on les faisoit border d'argent pour s'en servir dans tous les festins d'éclat.

Toutes ces sortes de chasses ont fait long-tems les délices des Gaulois & des François, comme il paroît par Gregoire de Tours, & par Fortunat. Ce dernier écrivant à Gonon lui demande agréablement s'il s'occupe à la chasse des cerfs, chevreuils, élans, buffles, ours, ânes sauvages & sangliers, dont abondoient les Ardennes, & les forêts de Vauge. (a)

Je ne suis entré dans ce détail que pour faire voir le goût des Gaulois pour la chasse des bêtes fauves, & pour en inferer que leur Cernunnos étoit vraisemblablement le Dieu qu'ils invoquoient avant d'y aller, sur-tout à celle de l'élan, du daim, du cerf & de l'ure

(a) Ardennæ an Vosagi cervi, Seu validi bufali ferit inter cornua tempus ;
capræ, helicis, urfi
Cæde sagittifera silva fragore Nec mortem differt ursus,
tonat ? onager, aper.

ou taureau sauvage. Car Cernunnos, entre autres celui de M. de Chezelles, a les cornes d'un véritable élan; c'est-à-dire, qu'il porte un bois large, plat & paumé. La tête qu'il tient dans sa main gauche, est aussi ou celle d'un cabri, ou celle d'un élan, auquel les cornes ne sont point encore venues, ou plutôt c'est la tête d'un élan, qui avoit mué & mis bas son bois.

Les cornes du Cernunnos de M. Moreau de Mautour sont des cornes de taureau; car outre qu'elles sont grosses & rondes, elles se terminent en croissant, qui est la figure ordinaire des cornes du taureau. Quant aux cornes du Cernunnos de la Cathédrale de Paris, elles sont affourchies & peuvent être indifféremment d'élan, de daim ou de cerf: au reste les anneaux qui sont dans les perches du même Cernunnos, & dans lesquels on veut qu'il y ait du mystère, ne sont peut-être que les meules, c'est-à-dire, cette espèce de bosse, qui est sur le haut de la tête du cerf, élan, &c. d'où sort la rameure ou marrein: mais nous examinerons cela plus soigneusement en un autre endroit.

Il ne faut point oublier que la tête d'élan que tient un Cernunnos, est un véritable vœu ou offrande, que les Gaulois Chasseurs faisoient à leur Dieu Cornu. Les Grecs pratiquoient la même chose: à la fin de leur chasse ils ne manquoient point d'appendre à un arbre ou à un pieu à l'honneur de Diane la tête, le pied, ou quelque autre partie de la bête qu'ils avoient prise.

Schol. Aristoph. in Plut.

Les Romains qui étoient presque en tout les Sin-

DES GAULOIS. LIV. III. * 91

ges des Grecs, ne manquoient pas de les imiter aussi en ce point : de là ces vers de Virgile.

*Setosi caput hoc apri tibi, Delia, parvus
Et ramosa Mycon vivacis cornua Cervi.*

Eclo. 7.

Ovide encherissant sur Virgile appelle tout court *Votiv* un bois de cerf ;

.... *Votivi cornua cervi.*

*Metam. l.
12. v. 211.*

Les Gaulois alloient encore plus loin ; car ils faisoient parade des têtes des animaux qu'ils avoient tuez ou forcez , & les attachoient ou arboroient aux portes de leur maison. (a)

*Diod. Sic.
l. 5.
Cassanb. in
Strab. l. 4.
p. 94.*

La couronne en forme de Diadème que porte le même Cernunnos, lui ceint la tête d'une maniere assez particuliere ; qui consiste en ce qu'elle descend jusqu'aux temples & au milieu du front. C'est une des trois manieres dont les Anciens portoient les couronnes. Chez quelques peuples elle portoit seulement sur la partie superieure de la tête : chez d'autres elle descendoit jusqu'aux temples : enfin d'autres peuples la faisoient venir jusqu'au col, & y passoient toute la tête.

*Schedius de
Diis Germ.
p. 368.*

Je ne dis rien des oreilles longues qu'on donnoit quelquefois à Cernunnos. On n'a qu'à les comparer aux oreilles des Pans, des Faunes, Satyres & autres Divinitez Grecques & Romaines, pour pénétrer les raisons, qu'avoient les Gaulois de les donner aussi à leur Dieu Cornu.

Après tout ce que je viens de dire peut-on révo-

(a) Ακρωτήρια ταῦτα ταῖς οἰκίαις κεχωρημένα θηρία.
προσηλῶσιν ὡς περ ἐν κυνηγίαις τῶν

quer en doute que Cernunnos ne soit véritablement une Divinité, dont les Gaulois imploroient le secours, quand ils faisoient quelque partie de chasse, sur-tout d'élans, de cerfs, de daims, d'ures, &c. Pour achever de s'en convaincre, on n'a qu'à faire attention que les Gaulois honoroient les Dieux de la chasse d'un culte particulier, comme on le verra dans Ardoïna ou Diane, à laquelle seule ils avoient consacré toute la vaste forêt des Ardennes, dont ils lui faisoient porter le nom. En second lieu on ne doit pas perdre de vûe que le nom & la figure de Cernunnos ont été déterrez dans une Ville, dont la plus grande partie a été bâtie sur la place même, qu'occupoient autrefois les marais & les bois dont elle étoit toute environnée. Ce qui joint aux rapports que nous avons fait voir entre Cernunnos & les bêtes fauves, dont ce Dieu porte le bois, ne permet point de croire de lui, sinon que c'étoit une Divinité champêtre & de Chasseurs.

3°. C'est que les cornes même de Cernunnos, son Diadème, & la tête de l'animal qu'il tient dans sa main, sont toutes marques d'un Dieu de la chasse, comme le justifient plusieurs Dianes représentées, soit en relief, soit sur des Médailles, où l'on trouve tous ces symboles. En particulier le croissant qu'elle a souvent en qualité de Diane Chasseresse, lui a été donné pour les mêmes raisons qu'on a donné des cornes à Cernunnos; & parce qu'il produit le même effet. Du reste la tête de Taureau, c'est-à-dire, ses cornes, étoit le signe de la Royauté: (a) symbole qui se trouve quelquefois repeté dans les Cernunnos;

*Suidas in
voce ταυρο-
πός.
Ensch. Pra.
Evang. l. I.
c. X.*

(a) βασιλείας παράσημοι κεφαλῇ ταύρου.

puisqu'il y en a qui ont le Diadème outre les Cornes.

Par là on voit que les Gaulois ne se bornoient pas au culte d'une Divinité femelle, qui présidât à leurs chasses. Ils distinguoient entre les chasses de plaisir, & les chasses périlleuses, qui demandoient de la force & de l'adresse. Ils honoroient Diane pour la première espèce de chasse, & réservoient Cernunnos pour l'autre, & gardoient ainsi les convenances qu'il peut y avoir entre la nature des deux chasses.

Mais rien ne prouve mieux que Cernunnos présidoit dans les Gaules aux chasses, dont nous venons de parler, que cette Divinité que les Naharvales de Germanie honoroient sous le nom d'*Alces* ou *Alcis*.

Tacit. de mor. Germ.

Tout le monde fait qu'*Alces* veut dire Elan en François. Homere appelle un Lion ἀλξ : il se sert même de ce terme pour exprimer un sanglier : il n'y a point de doute qu'*Alces* ne soit dérivé de ce mot, ou du moins qu'il ne vienne d'ἀλξ force, ou de ἀλξῖς protection. Selon cela l'*Alces* ou *Alcis* des Naharvales étoit le *Cernunnos* des Gaules, qu'ils invoquoient à la chasse des bêtes fauves, pour être garantis de leurs griffes, cornes, dents ou défenses ; Car pour ne parler ici que de l'Elan ; ses coups sont si rudes, que des pieds de derrière il brise les arbres, & de ceux de devant il perce les chiens, les loups & les Chasseurs d'outre en outre.

Odiss. ζ. Iliad. v.

Olaus mag. hist. lib. xi.

On dira peut-être que Tacite qui est le seul Auteur, qui parle de l'*Alcis* des Naharvales, croit que cette Divinité étoit Castor & Pollux des Romains. (a)

(a) Deos interpretatione Romana Castorem Pollucemque memorant . . . ut fratres tamen ut juvenes memorantur.

Je répons que soit que Tacite ait bien ou mal expliqué l'*Alcis* des Naharvales, son interpretation loin de faire contre moi, fortifie mon hypothese, & la met dans un plus beau jour. Car selon Tacite *Alcis* étoit aux Germains, ce qu'étoient aux Romains Castor & Pollux; c'est-à-dire, qu'*Alcis* étoit cette Divinité qui présidoit chez les Naharvales aux jeux & aux exercices, qui répondoient au Pugilat & au Cirque des Romains. Les Germains ne savoient ce que c'étoit que Palestres: la chasse & les chevaux leur tenoient lieu de tout cela, au rapport des Historiens & de Tacite même. Il faut donc de l'aveu de Tacite qu'*Alces* ou *Alcis* fût la Divinité des Chasseurs de Germanie, sur-tout de cette partie que les Naharvales habitoient.

Par-là on voit clairement qu'outre la conformité de Religion, de mœurs, de temperament & d'inclination qui étoit si sensible entre les Gaulois & les Germains, *Cernunnos* & *Alcis* se servent mutuellement de preuve l'un à l'autre.



CHAPITRE XXI.

Suite du même sujet. Coliers de Chiens appendus aux cornes de Cernunnos. Des Savans d'Allemagne croient que Cernunnos est le Dieu Bacchus. Epigramme de l'Empereur Julien sur la boisson des Celtes. M. Eccard paroît n'avoir pas pris la pensée de Julien. Bacchus Dieu du Vin n'étoit pas différent de Bacchus Dieu de la Cervoïse. Si Cernunnos étoit Bacchus, ce seroit plutôt Bacchus surnommé Sabazius & l'Ancien. Autre sentiment sur le Dieu Cernunnos. Autorité qui le favorise.

J'ai déjà dit que des Savans d'au-delà du Rhin avoient proposé un sentiment sur Cernunnos, qui selon eux devoit entraîner tous les suffrages. J'ai promis de l'examiner : & c'est ce que je vais faire après avoir observé que les anneaux enclavez dans les cornes de Cernunnos, & que j'avois dit en passant pouvoir être les meules de la bête, dont il porte le bois, semblent être des couronnes, ou plutôt des vrais coliers, qu'on appendoit en memoire des bonnes chasses qu'on faisoit, ou en actions de graces des périls qu'on avoit évitez par son secours. Ces coliers étoient ceux des chiens mêmes, que les Gaulois dressoient à ces sortes de chasses; chiens fameux par l'adresse & la force, qu'ils tiroient de la naissance : car ils venoient ordinairement d'un loup & d'une chienne, au rapport d'Aristote & de Pline. Les coliers qu'on leur faisoit porter, étoient assez bien travaillez, &

avoient assez l'air de bracelets, comme on peut s'en convaincre non seulement en comparant ceux dont je parle avec d'autres que je donne ailleurs, mais encore par ce vers de Properce ;

Lib. 4. 6.
24.

Atque armillas colla mollosa canes.

Ici ces coliers sont des offrandes votives, qui étoient si fréquentes dans l'Antiquité & si connues de tout le monde, que je crois devoir réserver pour des sujets plus contestez, les preuves qui seroient inutiles dans cet endroit

Les Savans d'Allemagne portent un autre sentiment de nôtre Cernunnos, & ils croient tous comme de concert que c'est Bacchus, & Bacchus Gaulois. Monsieur de Leibnitz qui a le premier ouvert ce sentiment, se fonde sur les cornes de Cernunnos, qu'on fait avoir été données à Bacchus. Ce qu'il fortifie de l'Alleman *Hornung*, qui approche tant, dit-il, de Kernunnos, & qui est le mois de Février. Ce nom *du mois*, ajoute-t-il, venoit apparemment de l'usage des Celtes, qui se reposant en hyver, jouïssent alors de leurs travaux, & *bûvant* plus qu'à l'ordinaire, faisoient honneur à Bacchus & célébroient sa fête ; & c'est dans ce mois que tombent nos Bacchanales.

Préface du
Livre *Col-
lectanea E-
symologica*
de M. Leib-
nitz.

M. Eccard en adoptant presque tout ce que dit M. de Leibnitz, va encore plus loin ; car il prétend que le mot Cernunnos a un rapport visible avec l'Anglois *cwrvu*, *cwrvuf* qui est la Cervoïse ou Biere des Gaulois, qui s'en servoient à la place de vin, & qu'ainsi Cernunnos peut signifier le Dieu de la Cervoïse.

voise. (a) Pour faire voir qu'il ne dit rien sans preuve, il appelle à son secours une Epigramme de Julien l'Apostat, qui, à l'entendre, met son sentiment dans la dernière évidence.

Τίς ; πόθεν εἶς, Διόνυσε ; μὰ γὰρ τὸν ἀληθέα Βάκχον

Οὐ σ' ἐπιγνώσκω· τὸν Διὸς οἶδα μόνον.

Κῆνος γέλαρ ὄδωδε· σὺ δὲ τράγον· ἦ ῥά σε Κελτοὶ

Τῇ πονίῃ βοτρίων τεύξαν ἀπ' ἀσαχύων.

Τῷ σὲ χρὴ καλεῖν Δημήτριον ἢ Διόνυσον·

Πυρογενῇ μᾶλλον καὶ βρόμον ἢ Βρόμεον.

*Anthol. l. I.
c. 59. n. 5.*

C'est-à-dire, qui es-tu ? d'où es-tu, Bacchus ? De par le vrai Bacchus je ne te connois point ; & je ne sache pas qu'il y ait au monde d'autre Bacchus que celui qui est fils de Jupiter. Pour lui vraiment, il exhale une odeur de Nectar, & tu sens le bouc. Seroit-ce point que les Gaulois faute de grappes de raisins t'auroient fait d'épis ? He bien ! il te faut donc appeller fromentée, ou plutôt tisanne d'orge, ou aveinat, & jamais *liqueur* Bacchique.

Le Grec de M. Eccard est presque inintelligible ; ce qui m'a obligé d'avoir recours à l'Anthologie, d'où j'ai tiré la véritable Epigramme de Julien, sur laquelle j'ai fait la traduction. J'avoüe que je n'ai point traduit littéralement trois mots des deux derniers vers : mais il étoit impossible autrement de faire entendre la pensée de l'Auteur. Ces mots sont, Δημήτριον, πυρογενῇ, & βρόμον : le premier répond au Latin *cerealis*, *triticeus* ; le second signifie également *qui est né du bled* ou *qui est né du feu*. De ces deux sens le premier ne dit gueres autre chose que Δημήτριον :

(a) Et dum quoque Cerevisiarium significare ita potest.

le second est une épithète du véritable Bacchus, que Julien n'a jamais eu intention de donner à la boisson dont il s'agit. J'ai eu donc égard au but de l'Auteur ; & le titre de l'Epigramme m'a fourni le terme & la pensée que j'ai employé. Enfin βεβήμων qui est le dernier mot, signifie proprement de l'aveine.

Cela posé, il est clair que le terme *Bacchus* a fait prendre le change à M. Eccard; ce mot est pris dans l'Epigramme non pour le Dieu du vin, mais pour le vin même; ce qui est, j'ose dire, trivial non seulement dans la poésie, mais encore dans la prose. C'est ce nom que Julien en gourmet délicat refuse de donner à la boisson, qui tenoit lieu de vin aux Gaulois. En effet Julien a si peu en vûe de rire ni de faire rire aux dépens d'aucune Divinité Gauloise, ni d'opposer Bacchus des Grecs & des Romains à Bacchus des Celtes, que le seul titre de l'Epigramme ne laisse aucun doute là-dessus; Ἰωλιανῷ Βασιλέως εἰς οἶνον ἀπὸ κελθῆς *Epigramme de l'Empereur Julien sur le vin qu'on fait avec de l'orge.* On ne peut donc tirer de cette Epigramme que les Gaulois aient eu un Bacchus Cornu & Barbu, & que ce Bacchus Cornu & Barbu ait été Cernunnos. Il semble même que M. Eccard ait senti la fausseté de cette induction, & que pour empêcher de la voir, il ait supprimé à dessein le titre de l'Epigramme.

Mais comment Julien se feroit-il avisé d'opposer Bacchus Dieu du vin à Bacchus Dieu de la Cervoife? Cela suppose que c'étoient deux Dieux essentiellement distincts & differens; ce qui n'est pourtant point, & Julien ne pouvoit l'ignorer, lui qui étoit si instruit de tout le fin & de tout le détail du Polythéisme; qui se faisoit initier aux mystères les plus

secrets & les plus intimes de tous les Dieux, & qui fit servir toute son autorité non seulement à faire revivre, mais encore à étendre leur culte sur celui de Jesus-Christ. Le Dieu du vin & le Dieu de la cer-voise n'étoient donc qu'un seul & même Dieu sous le nom de Bacchus. C'est le langage de tous les Mythologues : & afin qu'on ne m'accuse point d'alterer un dogme capital de la Théologie des Payens, voici un Historien qui le dit en termes exprès. Jupiter, dit Diodore de Sicile, ne pouvant empêcher la perte de Semele, prit l'enfant dont elle étoit enceinte, & le donna à Mercure. Ce Dieu le porta dans un antre des environs de la Ville de Nyse, située entre la Phénicie & le Nil, qui couloit le long de ses murs. Les Nymphes se chargerent de la nourriture & de l'éducation du petit Bacchus. Devenu grand il trouva l'usage du vin, & montra aux hommes la maniere de cultiver la vigne. Il fut de même inventeur de la boisson qui se fait avec de l'orge, & qu'on appelle cervoise. (a)

*Diod. Sic.
apud Euf.
Præp. Eva.
l. 2. c. 2.*

Mais poursuit M. Eccard, du moins les Gaulois avoient leur Bacchus Cornu & Barbu, & c'étoit *Cernunnos*. Que le Bacchus des Gaulois ait été ou n'ait pas été cornu & barbu, l'Epigramme de Julien n'en dit rien, & quand elle en diroit quelque chose, on n'en pourroit rien conclure pour *Cernunnos*. En second lieu Bacchus des Grecs & des Romains étoit certainement cornu & barbu : Bacchus des Gaulois n'étoit donc pas différent de celui des autres Nations ; ce qui ruine entièrement le système de M. Eccard, & qui prouve en même tems que Julien n'a jamais songé à tourner en

(a) Βυρέην δὲ καὶ τὸ ἐκ τῆς κρη-
θὸς καλισταὶ ζέμενον ποτὶα τὸ καλὸν

ridicule le Bacchus des Gaules ; puisque tout ce qu'il auroit dit contre lui , seroit retombé sur le Bacchus des Grecs & des Romains.

Je ne sai si M. Eccard a bien réfléchi sur ce qu'il ajoute , que la grande barbe du Bacchus des Gaules est le fondement de la comparaison que fait Julien de ce Dieu avec un Bouc. (a) Je ne veux plus mettre en jeu la barbe de Bacchus Grec & Romain , que cette comparaison interesserait également , si Julien l'avoit faite , mais il ne l'a point faite : & pour s'en convaincre il suffit de lire son Epigramme avec la plus legere attention.

*Ammian. l.
22. 6. 14.*

D'ailleurs Julien auroit-il eu bonne grace de comparer le Bacchus Celtique à un Bouc , à cause de sa barbe , lui qui portoit & faisoit gloire de porter une longue *barbe qui ressembloit à celle d'un Bouc.* (b) Les Gaulois lui auroient-ils passé une si froide raillerie , & contre la Religion ? N'auroient-ils pas retorqué la comparaison contre lui ? Ceux d'Antioche le firent bien sans que les intérêts de leurs Dieux s'en mêlassent. Ce qui piqua si fort cet Empereur , que le desir de se vanger lui fit composer son *Misopogon* ; Satyre ingenieuse , où en faisant l'apologie de sa barbe , il répand à grands flots son fiel contre ceux qui lui faisoient la guerre sur cet article. (c)

Idem ibid.

Il semble que M. Eccard auroit pu dire sans risque de se tromper , que la comparaison de Julien

(a) Ob Mystacem promissum item Bacchum Celticum Hirco comparat.

(b) Barbam præ se ferens hircinam.

(c) Quo circa in eos deinceps

sæviens ut obrectatores & contumaces , volumen composuit invectivum , quod Antiochenæ vel Misopogonem appellavit , probra civitatis infensa mente dinumerans , addensque veritati complura.

tombe, non sur la ressemblance d'un Dieu Gaulois avec un Bouc, mais sur la ressemblance de l'odeur de la boisson des Gaulois avec l'odeur forte du bouc. Πόμα καλὰς-
κευάζουσι ἐν
τῆς κριθῆς.
Diod. l. 5.
p. 111. Comparaison juste & sensible, que font encore tous les jours ceux qui boivent de la biere pour la premiere fois, & qui empêche plusieurs personnes de s'y accoutumer.

On ne sauroit donc tirer aucun avantage de l'Epigramme de Julien, pour prouver ni que les Gaulois avoient un Bacchus barbu & cornu, ni que Cernunnos fût le Bacchus qu'on entend d'ordinaire. Si cependant on s'obstine à vouloir soutenir que Cernunnos étoit vraiment Bacchus, on sera du moins obligé de reconnoître que ce Bacchus n'étoit point celui auquel on attribue l'invention du vin & de la biere; mais un Bacchus bien plus ancien, (a) sur- « Apud Ens.
« ubi supra. nommé *Sabazius*, fils non de Semele, mais de Proserpine & de Jupiter; qui avoit le premier introduit l'usage d'affervir les bœufs au joug de la charruë; d'où on avoit pris occasion de le représenter avec des cornes. (b) “

Il faut l'avouer, ces derniers traits soutenus des idées qu'offrent les étymologies & la figure de Cernunnos ne laissent pas de me faire un peu douter si Cernunnos n'étoit point en effet Bacchus *Sabazius*, ou l'ancien. Une espèce de tête comme de cabri, que tient un Cernunnos, fortifie mon soupçon: car le bouc étoit consacré à Bacchus. Au reste je ne ferois nulle difficulté de me déclarer entierement pour ce

(a) Ἄλλον Διόνυσον πολὺ τοῖς σαζευγύνειν ἀφ' ὧ δῆλα καὶ κεφαλὴν χρονοῖς προτερεῦντα τέλει. αὐτὸν εἰσάγουσι.

(b) Ὅ γ' καὶ πρῶτον βῆς ἰσχυερῆ-

sentiment, si la ressemblance des cornes de Cernunnos tantôt avec celles d'un élan, tantôt avec celles d'un daim, ici avec celles d'un cerf, là avec celles d'un ure, ne me faisoit plutôt panher à croire que c'étoit un Dieu, dont les Gaulois imploroient l'assistance, quand ils alloient à la chasse des animaux, dont ils lui donnoient les cornes.

M. Baudelot avoit d'abord dit, mais en doutant, que Cernunnos étoit le Dieu Pan : il faut qu'il ait changé de sentiment : car M. Eccard assûre que cet Academicien dans une lettre manuscrite, s'étoit rangé du sentiment de M. de Leibnitz, à cela près qu'il tenoit que Cernunnos étoit le Dieu Faune, se fondant sur ses cornes, & sur ce que la fête de ce Dieu se célébroit au mois de Février. Il est difficile de voir la liaison de la conséquence avec les principes. Quoi qu'il en soit M. Baudelot paroît n'avoir pas su profiter de ses avantages ; car il a laissé échapper l'autorité la plus forte que l'Antiquité pouvoit lui fournir, pour donner à son système tout l'air de probabilité dont il est susceptible. L'autorité dont je parle est un passage de Virgile, qui dit que le Dieu Faune étoit particulièrement reveré par les *Nautes*, & les *Matelots* ; & que ceux d'entre eux qui avoient été garantis du naufrage par son secours, suspendoient leurs habits à un olivier sauvage, qui lui étoit consacré.

Æn. l. 12.
v. 766.

*Forte sacer Fauno foliis oleaster amaris
Hic steterat, Nautis olim venerabile lignum;
Servati ex undis ubi figere dona solebant
Laurenti Divo, & votas suspendere vestes.*

Ces vers joints aux Inscriptions de la première pier-

re de nos Reliefs, serviroient à accrediter le sentiment de M. Baudelot, si malheureusement les vœux ou offrandes des *Nantes* de Paris ne s'adressoient directement à Jupiter, & s'il ne paroïssoit que le culte du Dieu Faune n'étoit gueres établi dans les Gaules.

CHAPITRE XXII.

Autre Dieu Cornu des Gaules.

L'Espece de Divinité que je donne ici a trop de rapport avec Cernunnos, pour pouvoir me résoudre de la placer ailleurs.

Une belle tête de marbre blanc, qui se voit à Nîmes, représente un jeune Homme parfaitement beau; ses cheveux sont crepez comme les poils d'une toison : il a un front fort chevelu : en fin sur le devant de la tête, un peu au-dessus du front, il lui sort une corne, qu'on prend pour celle d'un Belier.

*Gautier hisf.
de Nîmes.*

Cette Figure a passé jusqu'à présent pour être la tête de Jupiter Ammon ou Hammon ; d'autant qu'on figuroit ce Dieu avec des cornes de belier. Cette opinion est du nombre de celles qui n'ont cours, que parce qu'aucune personne entendue n'a pris la peine de les combattre. Aussi pour peu qu'on creuse & qu'on examine celle-ci, on voit d'abord qu'elle ne sauroit se soutenir. Jupiter Hammon a toujours été représenté avec deux cornes recoquillées presque horizontalement ; qui lui naissoient tout contre les oreilles, comme au belier. On voit ici le contraire ; car outre qu'il n'y a qu'une corne, qui n'est rien moins que recoquillée, elle est seulement un peu recour-

bée en derriere, comme une corne de chev̄re; elle naît encore du centre du sommet de la tête. Il est donc bien plus raisonnable de croire que cette tête est celle d'un Dieu, que les Gaulois représentoient avec la corne d'un de ces animaux, qui n'ont aussi qu'une corne disposée & située sur leur tête comme est celle-ci; tels que sont les taureaux, vaches, chevaux, ânes, chevres, daims, &c. qu'on voit encore dans les Indes.

*Bel. Gall.
lib. 6. ante
fin.*

Au reste il n'est pas si difficile de trouver l'animal dont on faisoit servir la corne à relever la tête de la Divinité de Nîmes; puisque Cesar même nous assure qu'il y avoit dans les Gaules, sur-tout dans la vaste forêt d'Hercinie une espèce de bœuf, qui avoit l'allure d'un cerf; mais il n'avoit qu'une corne, qui lui sortoit du milieu du front en égale distance des oreilles. (a) Il ajoute que cette corne étoit un peu plus longue & un peu plus droite que celle des bœufs ordinaires. (b) Tout cela se trouve dans la corne du Dieu que nous donnons; elle n'a point le tour des cornes des bœufs domestiques, elle s'élève presque tout droit, & ce n'est que sur l'extrémité qu'elle se recourbe un peu.

Après tout ce que j'ai dit en général un peu plus haut, & ce que je viens de remarquer en dernier lieu, je ne fais pas difficulté de croire que cette tête cornuë ne soit celle d'un Dieu de la classe de Cernunnos; c'est-à-dire, qui étoit destiné à recevoir les vœux des Gaulois, afin qu'il lui plût les mettre à

(a) Et bos cervi figura, cujus à media fronte inter aures unum cornu existit.

(b) Excelsus magisque directum iis quæ nobis nota sunt cornibus.

couvert

couvert des insultes des bœufs, dont j'ai fait la description d'après César, & favoriser leur chasse, quand ils alloient exprès attaquer ces animaux dans leur fort.

Je finis mes remarques sur les Dieux Cornus des Gaules, en observant que les Romains avoient aussi des Dieux qui n'avoient qu'une corne issante, du haut du front, mais avec une barbe & un visage avancé en âge; tels sont ceux qui sont représentés sur les Médailles des familles Julia, Pinaria, Junia, & sur une Médaille de Cornuficius.

*Academ.
Inscrip. t. 3.
p. 208.*

CHAPITRE XXIII.

Explication de la dernière face de la troisième pierre. Précautions concertées, que les Druides prenoient pour recevoir l'œuf Anguinum. Système des Egyptiens, d'Orphée, & apparemment des Gaulois touchant la création du monde.

LE dernier côté de la troisième pierre représente un homme nud attentif à mesurer un coup qu'il veut porter à un serpent, qui s'élève droit sur sa queue, & qui est prêt à s'élancer sur lui. L'Inscription qui est sur le bord de la pierre est composée de ces lettres fugitives SE VI RI OS. Sur quoi l'on peut faire ces remarques; premièrement que la ligne perpendiculaire qui vient après l'R, n'est peut-être que le jambage d'une lettre, dont les autres parties sont effacées. 2°. Que l'espace effacé entre RI & OS est d'un peu plus de deux lettres. Si de ces remarques on veut passer à l'explication, je crois qu'on peut regarder la

Tome II.

* O

premiere syllable, comme l'abregé du mot *Senanus* ou *Senani*. La syllabe d'après est un mot Gaulois qui s'est conservé dans l'Armorique & dans la Province de Gales, où il signifie un *œuf*. Enfin les autres lettres tant celles qui restent, que celles qu'on supplée à la place de celles qui sont effacées, sont peut-être l'imperatif du verbe *Receo* ou *Recevet*, qui signifie *Recevoir*: & sur ce pied le sens de l'Inscription seroit *Druïdes Recevez l'Oeuf*.

Ce n'est là tout au plus qu'une conjecture ; mais cette conjecture a rapport aux Figures qui sont gravées sur cette pierre : pour s'en convaincre il faut rappeler ce que j'ai dit autre part, qu'il y avoit dans les Gaules une espece d'œuf, que les Druïdes avoient mis en grand'vogue: ils disoient qu'il étoit formé de la salive ou bave des serpens, & de l'écume qui sortoit de leur corps, quands ils s'assembloient en été ; qu'ils s'entrelaçoient & formoient tous un peleton. Quand l'œuf étoit formé, les serpens l'élevoient en l'air & l'y soûtenoient par la force de leurs sifflemens ; les Druïdes qui étoient attentifs à ce qui se passoit, épioient le moment qu'il alloit tomber, & le recevoient dans un *Sagum*, avant qu'il touchât à terre. Précaution nécessaire, moins pour empêcher l'œuf de se casser, que pour lui conserver toutes les vertus qu'il renfermoit. Le Druïde qui l'avoit reçu, prenoit sur le champ la fuite monté sur un cheval fort leger, pour échapper à la poursuite des serpens, qui ne manquoient jamais de courir après lui, jusqu'à ce qu'ils trouvoient une riviere qui leur fermât le passage.

Ces dernieres circonstances sont assez bien expri-

mées sur la pierre : le Druïde qui a reçu l'œuf s'enfuit : il est nud , parce que le saïe dont il étoit couvert , sert à garder & à conserver l'œuf : pressé par un serpent qui le serre de près , & qui est prêt à s'élançer sur lui , il fait face & tâche de lui porter un coup violent. Le cheval ne paroît pas , soit qu'il ne fût sculpté que sur la moitié inférieure de la pierre , soit que l'agilité & la vigilance du serpent n'ait point donné le tems au Druïde d'en prendre un & de s'échapper ; ou enfin que le Sculpteur n'ait point trouvé assez d'espace pour le représenter.

S'il m'est permis de dire simplement mon avis , j'avoüerai de bonne foi , qu'il y a lieu de soupçonner que Pline a seulement rapporté les dehors dont les Druïdes enveloppoient le mystere de l'œuf de serpent. Or comme je l'ai dit autre part , ces Philosophes *Laërt. in* ne s'expliquoient jamais que par énigmes ; ainsi *Proöm.* il est vraisemblable que cet œuf , & ce qui fait le merveilleux de sa production , avoit rapport à quelque dogme capital , que Pline n'avoit point pénétré. Si cependant au tems de cet Auteur , tout le mystere de l'œuf en question consistoit uniquement dans ces dehors , il est toujours à présumer que les Druïdes d'alors avoient bien varié , & bien déchu de leurs Prédecesseurs. Il est vrai qu'on ne sauroit dire précisément en quoi les derniers s'écartoient des premiers. On est pourtant fondé à croire que la doctrine de ceux-ci rouloit à peu près sur celle des Phéniciens & des Égyptiens , que je vais décrire en peu de mots.

Les Égyptiens appelloient *Cneph* l'Être suprême , *Enf-b. Prop.* qui a fait le monde ; ils lui donnoient à la vérité *Evang. l. 1.*

O ij

c. x. § 1. 3. quelquefois une figure humaine , mais le plus souvent
c. xi. ils le repréentoient avec les Phéniciens toujours en serpent , dont la tête ressembloit à celle d'un Epervier. De la bouche de Cneph , disoient-ils , est sorti un œuf , d'où est éclos le Dieu *Phta* , qui est le Vulcain des Grecs : & cet œuf étoit le monde , à la Divinité duquel on consacroit une Brebis en mémoire du lait , qui avoit servi de boisson aux premiers hommes du monde.

Athenagore dans son Apologie pour la Religion Chrétienne , rapportant le sentiment d'Orphée sur la création , dit que ce Poëte - philosophe faisoit
» l'eau principe de toutes choses ; que de l'eau s'étoit
» formé le limon ; (a) que de l'eau & du limon étoit né un Dragon qui avoit une tête de Lion ; que
» cet animal entre la tête & le corps , portoit gravée l'image du Dieu qu'on appelle Hercule ou *Chronus* ; que
» cet Hercule avoit engendré un OEUF d'une grosseur
» extraordinaire ; (b) que cet Oeuf étant bien plein ,
» celui qui l'avoit engendré l'avoit partagé en deux ,
» & avoit décerné que la partie supérieure seroit le Ciel , & l'inférieure la Terre. Plutarque entre dans le
» système d'Orphée , ajoutant que la Théologie des
» Anciens rapportoit à cet Oeuf la priorité de tems &
» le germe de toutes les créatures. (c)

Il paroît que toutes ces hypothèses différentes n'en faisoient qu'une au commencement , & que leur diversité n'est venue que du défaut attaché au mensonge , qui ne sauroit se soutenir dans ses principes. Mais

(a) ἵλος.

(b) ὁ περιμέγεθες ὄν.

(c) Ἀλλὰ καὶ συλλαβὴν ἅπασαν

αὐτῷ τὴν ἀπάντων ὁμῶς προεβυγνείαν
ἀγατίθηναι

croiroit-on bien que cette Histoire fabuleuse de la création du monde, est fondée sur la véritable Histoire de la création exposée par Moÿse dans la Genèse? Un seul mot de ce saint Législateur mal entendu a donné lieu à cet assemblage monstrueux d'extravagances. L'Esprit de Dieu, dit Moÿse, étoit porté sur les eaux. (a) Le terme Hébreu qui est traduit par *ferebatur*, signifie selon quelques-uns, l'action d'un oiseau qui remuë les ailes, lors, par exemple, qu'il veut exciter ses petits à voler. D'autres soutiennent qu'en Syriaque il signifie couvrir des œufs, & que Moÿse s'en est servi pour marquer que le S. Esprit donnoit la chaleur, le mouvement, la forme & la vie à toutes choses.

Voyez le P.
Calmet
Préface sur
la Genèse,
p. xix.

Voyez son
Comment.
sur la Gen.
pag. 5.

Ambro.
hexaém.

Voilà le fondement de cet Oeuf principe de toutes choses selon les Egyptiens, selon Orphée & apparemment selon les Gaulois. L'idée d'incubation, d'ailes, de vol, &c. a donné lieu d'imaginer un œuf antérieur à quelque poule ou oiseau que ce soit. (b) Ce qui acheve de persuader que toute cette Fable est forgée sur la vérité contenue dans l'Ecriture; c'est ce Limon, cette Image de Dieu, dont il est parlé dans les deux endroits; c'est encore l'Oeuf sorti de la Bouche de Cneph, ce qui n'est autre chose que l'Univers créé par l'efficace de la parole toute-puissante de Dieu. Enfin Cneph partageant l'Oeuf en deux parties, qui forment l'une la Terre, & l'autre le Ciel, c'est une falsification évidente de la doctrine contenue dans ce Verset de l'Ecriture; Dieu dit en-

Plutar.

Genes. 1.
6.

(a) Spiritus Dei ferebatur super aquas.

ὁ ἄνεμος μόνον τὸ ὄν ἀπ' αἰθέρος περι-
βύλειον, &c.

(b) Ὁ ῥητορὸς καὶ ἱερὸς λόγος ἐκ

» core, que le Firmament soit fait au milieu des eaux ;
» & qu'il sépare les eaux d'avec les eaux.

Je borne mes explications à celles de ces trois pierres : les étendre aux autres seroit une entreprise aussi téméraire qu'infructueuse. Les Reliefs en sont trop biffés pour pouvoir même former des conjectures raisonnables, ni s'assurer de ce qu'ils représentent ou ne représentent point. Et quand il arriveroit qu'on rencontreroit par hazard la vérité, il n'y auroit jamais de fondement légitime à le supposer avec une certitude, qui excluë toute autre explication.

Fin du troisième Livre.



LIVRE



LA RELIGION DES GAULOIS.

Tirée des plus pures sources de l'Antiquité.



LIVRE QUATRIÈME.

Des Dieux Gaulois de la seconde Classe. Saturne, Vulcain, Volianus, Bacchus, Telesphore, Circius, Cybele, Proserpine, Ardoina, Oracle de l'Isle de Sain, Nehalennia, Isis, Onuava, les Déeses Maires, Villes Déifiées, &c.

CHAPITRE PREMIER.

Ce qu'on doit entendre par les Dieux Gaulois de la seconde Classe.



E n'est pas tout-à-fait dans le sens des Mythologues, que j'appelle Dieux de la seconde classe les Dieux, dont je dois traiter dans le Livre suivant. Telle est la nature de la Religion des

Tome II.

A

Gaules, de s'écarter presque toujours des routes ordinaires. Par les Dieux de la première Classe la Mythologie entend les Dieux principaux, les Dieux supérieurs, ou les Dieux des grandes nations, c'est-à-dire, ceux qui étoient reconnus, ou qu'on croyoit être reconnus de toutes les nations. Leur nombre étoit fixé à douze, & ils composoient le Conseil suprême de Jupiter; ce qui les faisoit appeler Dieux *Consentes*; les voici tous compris dans deux vers d'Ennius.

Juno, Vesta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars, Mercurius, Jovis, Neptunus, Vulcanus, Apollo.

Le reste des Dieux étoit donc dans la seconde classe; on les qualifioit de Dieux des moindres nations; parce qu'ils n'étoient souvent honorez que de quelque peuple, ou dans une seule Province ou Ville, ou autre lieu encore moindre.

Dans la Religion des Gaulois, ce n'est pas tout-à-fait la même chose. Par les Dieux de la première classe, on entend ceux dont le culte avoit été d'abord établi; & qui étoit comme la base de toute la Religion; & c'est de ces Dieux seulement dont nous avons parlé dans les Livres précédens.

Au contraire les Dieux de la seconde classe étoient ceux que les Gaulois avoient introduits ou inventez, plus tard à l'instar des Divinités des autres nations. Le culte n'en avoit été d'abord introduit qu'en second; mais il avoit pris insensiblement le dessus, jusqu'au point d'aller de pair avec celui des Grands Dieux, & même de l'éclipser, ou de le faire oublier.

Après cet éclaircissement, il ne faut point être surpris de trouver dans la seconde classe des Dieux Gau-

DES GAULOIS. Liv. IV.

lois Saturne, Vulcain, Junon, Diane, Ceres, & autres grands Dieux, selon le langage des Romains. Au reste l'ordre que je tiens dans cet Ouvrage, est de parler d'abord des Dieux, & ensuite des Déeses. Ce qui me paroît tout conforme au genie de nos Peres. Après tout, il importe fort peu en quel ordre on range les Dieux des Gaulois; pourvû qu'on n'en passe aucun, ni rien de ce qui sert à les faire connoître: sans compter qu'on est fort embarrassé quelquefois sur le rang qu'on doit donner à certaines Divinitez, couvertes de tenebres ou de mysteres; en sorte qu'après même avoir bien balancé toutes choses, on n'est jamais satisfait du parti qu'on a pris.

CHAPITRE II.

Saturne. Victimes humaines offertes à Saturne dans les Gaules: Toutes dans un âge de puberté. Les Druides tenoient que Saturne étoit enfermé dans une des Isles voisines d'Angleterre.

IL est certain que les Gaulois honoroient Saturne, & qu'ils lui offroient des victimes humaines en sacrifice. Denis d'Halicarnasse après avoir dit que les anciens, entr'autres les Carthaginois, avoient coutume d'immoler des victimes humaines à Saturne, ajoute que cela se pratiquoit encore de son tems dans les Gaules (a). S. Augustin en refutant Var-
Hist. lib. 1.
De civit. l. 7. c. 19.

(a) λέγουσι δὲ καὶ τὰς θυσίας ἐπιτελεῖν τῷ Κρόνῳ . . . καὶ παρὰ Κελτῶσι εἰς τὸδὲ χρόνον γίνεται . . . ἀνδροφόνου

Gaulois n'offroient point à Saturne des enfans comme les Africains , mais des hommes faits (a). Et la raison pourquoi les Gaulois au rapport de Varron , n'immoloient à Saturne que des hommes faits , c'est que le regardant comme Dieu de l'agriculture , & comme le principe de toute semence , ils croyoient ne pouvoir mieux l'honorer en cette qualité , qu'en lui immolant des hommes , comme la plus noble de toutes les semences ; *quia omnium seminum optimum est genus humanum*. A ces témoignages on peut ajoûter celui de Cicéron , qui assure qu'on rendoit en Occident de grands honneurs à Saturne , *Saturnum vulgo maxime ad occidentem colunt*. Les Gaules sont à l'occident de Rome ; ainsi c'est principalement des Gaules que Cicéron doit être entendu , quand il parle d'occident.

Lib. 3. de
nat. deor.

L'Empereur
Claude.

Plutarque dans son Traité de la cessation des Oracles , introduit un certain Demetrius , qui assure avoir été à la suite d'un Empereur qu'il ne nomme point dans une de ces Isles , qui sont autour de l'Angleterre , & qui étoient alors entièrement desertes , ou habitées seulement par des Druïdes ou Druïdesses ; où il lui fut dit que Saturne étoit enfermé dans une Isle fort proche , où il dormoit gardé par Briarée ; que son sommeil lui tenoit lieu de chaînes , & qu'il avoit autour de lui plusieurs Genies pour le servir & lui tenir compagnie (b).

Cette fable revenoit à je ne sai quelle créance des anciens , qui disoient d'après Hesiode & Homere ,

(a) Deinde ideo dicit (Varro) cut à Gallis.
à quibusdam pueros ei (Saturno)
solitos immolari , sicut à pœnis ,
& à quibusdam etiam majores , si-

(b) Πολλὸς δὲ περὶ αὐτὸν εἶναι
δαίμονας ὡσαύτως καὶ θεράποντας.

DES GAULOIS. LIV. IV. 7

que Jupiter ayant depoussé Saturne , l'avoit relegué dans les enfers où il le tenoit enchaîné. Lucien parlant de cette prétendue captivité, dit que c'étoit une méchante allegorie, inventée pour expliquer le cours lent & tardif de la planète de Saturne dans l'immensité de l'air, qu'on prenoit pour l'abyme des enfers. *Lucia Saturn. Calibi.*

Voilà à peu près toutes les lumieres que l'Antiquité nous fournit sur le culte de Saturne dans les Gaules : surquoi on peut faire deux petites réflexions ; l'une regarde le tems que florissoit ce culte ; l'autre a pour objet l'idée que les Gaulois avoient de Saturne même. La premiere fait sentir que Saturne étoit honoré de nos peres , avant qu'ils fussent soumis aux Romains. Par la seconde , on voit bien que les Gaulois pensoient de Saturne , à peu près comme les Grecs & les Romains ; ce Dieu , disoient-ils , ayant été chassé du Ciel ou de Crete, se retira en Italie chez Janus , auquel il apprit l'agriculture. Retraite qui fut la source de tant de biens ; que les Poëtes pour en éterniser la memoire , ont donné le nom de siècle d'or , au tems que Saturne fit son séjour en Italie.

CHAPITRE III.

Culte de Vulcain dans les Gaules.

IL falloit peu de chose aux anciens pour avoir occasion d'établir , d'introduire le culte de quelque divinité : tantôt c'étoit la naissance imaginaire , ou réelle de la divinité ; tantôt le séjour qu'elle avoit fait en quelque endroit : ici c'étoit un songe ; là c'étoit un bienfait qu'on croyoit , ou qu'on supposoit en

A iij

VULCAIRÉCIGION

à avoir reçu. En un mot le déteiglement du cœur & de l'esprit humain, ingénieux à s'aveugler, ne manquoit jamais de prétextes pour colorer des excès que la raison combattoit.

Sur ces principes l'adresse des Gaulois à mettre en œuvre les métaux, & à faire des ouvrages curieux & utiles, où le secours du feu étoit nécessaire, leur avoit été un motif pressant de prendre Vulcain pour un de leurs Dieux : peut-être pour lui réferer la gloire de l'invention ; car Pline remarque qu'ils avoient les premiers trouvé l'art d'étamer si proprement les vaisseaux de cuivre, qu'on ne pouvoit guere les discerner des vaisseaux d'argent ; & qu'ils avoient porté la perfection de cet art jusqu'à vernisser avec de l'argent les harnois des chevaux, & l'attelage des chars (a).

*Icon. l. 1.
Vasat.*

C'est aussi de cet art des Gaulois, & de cette invention que parle Philostrate, quand il dit que les Barbares qui habitoient l'Océan, enduisoient fort délicatement d'or, d'argent & d'autres couleurs, le cuivre sortant rouge du feu, en sorte que tout ne faisoit qu'un seul corps solide, & un mélange d'émaux excellens.

Les Gaulois donc reconnoissoient la divinité de Vulcain, & lui donnoient place parmi leurs autres Dieux. Les monumens qui le représentent, & qui sont venus jusqu'à nous sont rares. La seule figure entière que nous en ayons, est sur une des quatre faces d'un Autel trouvé dans l'Eglise de Nôtre-Dame

(a) Plumbum album. Deinde & argentum incoquere situr. Atque operibus Galliarum inventum, ita ut vix discerni queat ab argenteo, eaque incoquilia vocantur. Deinde & argentum incoquere situr, ita ut vix discerni queat ab argenteo, eaque incoquilia vocantur.

de Paris. Ce Vulcain est tout semblable aux Vulcains Romains, l'attitude, l'habit, ses tenailles, son marteau, son bonnet de Cyclope ou de forgeron. On peut conjecturer de là, que les Gaulois auroient pris des Romains la manière de le représenter. Il est bien vrai qu'il y a quelque petite différence dans les bonnets des uns & des autres; que celui de Vulcain Gaulois semble être un bonnet Phrygien, au lieu que celui des Vulcains d'Italie, est fait comme un de nos bonnets de nuit. Mais cela ne nous doit point arrêter.

La seule chose qu'il faut remarquer avant de finir ce Chapitre, c'est que le culte de Vulcain étoit très-ancien dans les Gaules; puisque plus de deux cens ans avant Jésus-Christ les Gaulois ayant déclaré la guerre aux Romains, pour réparer les pertes qu'ils avoient faites auparavant en deux différentes guerres, leur Roy Viridomarus fit vœu de consacrer à Vulcain toutes les armes des ennemis. Mais le succès ne répondit point à son zèle ni à sa piété. Viridomarus fut défait, & tué de la main même du Consul Marcellus, son armée fut mise en déroute, & les armes des Gaulois furent portées en triomphe dans la Ville de Rome, & appendues au Temple de Jupiter Feretrien (a). *Plutar. in Marcell.*
Flor. l. 2.
6. 4.
Flor. ubi sup.

(a) Viridomaro Rege Romanorum : occiso enim Rege Marcellus arma Vulcano promiserant : lus tertia post Romulum patrem Feretrio Jovi arma suspendit.



CHAPITRE IV.

Du Dieu Volianus. Divers sentimens sur ce Dieu : selon les uns, c'est Belenus ou Apollon, selon d'autres c'est Noë, &c. Réfutation de ces sentimens. Apollon & le Soleil étoient deux Divinitéx différentes dans le culte civil. Il y a plus d'apparence que Volianus étoit Vulcain.

NOus ne connoissons le Dieu Volianus, que par une inscription qui est à Nantes ; le marbre sur lequel elle est gravée en caractères Romains, a quatre pieds trois pouces de longueur sur quinze pouces de hauteur. Elle fut trouvée en 1580. dans les démolitions d'un ancien mur de la Ville, proche de la Porte de S. Pierre, & transportée dans la cour de l'Hôtel de Ville. M. de Cornullier chargé de la direction des bâtimens publics, en qualité de Tresorier de France & grand Voyer, fit placer ce marbre dans la galerie neuve, construite par ses soins en 1606. où il se voit à présent, & sur lequel on lit :

NUMINIB. AUGUSTOR.

DEO VOLIANO

M. GEMEL. SECUNDUS. ET C. SEDAT. FLORUS

ACTOR. VICANOR. PORTENS. TRIBUNAL

CM. LOCIS EX STIPE CONLATA POSUERUNT.

Gruter avoit donné cette inscription, mais non pas aussi correcte que l'Auteur de l'Histoire de Bretagne, & M. Moreau de Mautour, sur lesquels je l'ai copiée.

Il est à présumer, dit le premier, que ce Tribunal *Actorum Vicanorum Portensium*, étoit le Siège destiné à juger

à juger les affaires des Marchands, comme qui diroit « les affaires du Consulat. Que les deux lettres *CM* « sont mises pour *communibus*, & que les mots *ex stipe* « *conlata*, font voir que tous les Marchands contribue- « rent à l'érection de ce Tribunal. On conviendra, ajoû- « te-t-il, que ce Dieu Volianus étoit le même Dieu que « le Soleil (a), quand on fera reflexion au peu de diffé- « rence qu'il y a entre Volianus & Belenus. Or Belenus « étoit le même que le Soleil, comme on le peut voir « dans Herodien l. 8. dans les inscriptions des Autels « de Belenus d'Aquilée, que l'on conserve à Venise & « dans les Professeurs d'Aufonne; & toutes ces preu- « ves se trouvent ramassées dans le Livre de Schedius, « de *Diis Germanis* p. 112. «

M. de Mautour qui a fait un Commentaire sur presque tous les mots dont l'inscription est composée, remarque que les deux lettres *CM* signifient ou *cum*, ou *commune maritimis*; & traduit ainsi l'inscription, non à la lettre, mais dans le sens le plus intelligible.

SOUS LES *Auspices* des DIVINITEZ qui président à la conservation DES EMPEREURS, & A L'HONNEUR DU DIEU VOLIANUS MARCUS GEMELLUS SECUNDUS ET CAIUS SEDATUS FLORUS RECEVEURS DES CONTRIBUTIONS IMPOSEES SUR les Habitans de CE PORT, & sur les Marchandises de mer qui s'y trafiquent, ONT FAIT CONSTRUIRE DES DENIERS DESDITES CONTRIBUTIONS, CE LIEU destiné POUR Y RENDRE LA JUSTICE COMMUNE à tous les environs, ET L'ONT CONSACRE avec toutes les appartenances.

(a) Le P. Berraud de l'Oratoire a fait une dissertation sur le mot *ara*; où il s'étend fort sur le Dieu Volianus; & croit que c'étoit Belenus. *Grævius antiqu. Rom.* t. 6.

Tome II.

B

Sans examiner si *Actores Vicanorum Portensium*, étoient les Receveurs des impositions sur le Port, sur les marchandises, &c. que je croirois plutôt avoir été ce qu'on appelle à Paris Juges-Consuls, à Lion Juges-Conservateurs, & ailleurs Prieurs & Consuls de la Bourse commune des Marchands; je tiens que les deux lettres CM ne font qu'un mot abrégé; le peu de distance qu'il y a de l'une à l'autre, rend quasi la chose incontestable; & ce mot est *cum* qui fait un fort beau sens.

Quant au Dieu Volianus, M. de Mautour rapporte plusieurs sentimens, dont il combat les uns, & propose les autres sans oser trop fonder sur aucun; voici ce qu'il dit des derniers.

» On pourroit juger avec plus de vraisemblance, que
 » le Dieu Volianus n'étoit autre qu'Apollon, ou le So-
 » leil qu'on appelloit Belus ou Belenus du mot Grec
 » ἑλιος; que de Belenus on a composé le nom de Bolia-
 » nus, & qu'enfin par le changement du B en V, on
 » a formé Volianus.

» Cette opinion se trouve appuyée sur une dissertation
 » que M. Spon a donnée sur un marbre antique; qui re-
 » présente en relief deux Divinitez Syriennes, pag. 61.
 » de ses Recherches. Les anciens, dit-il, ne nous expli-
 » quent pas bien quelle Divinité étoit Belus. Hesy-
 » chius croit que le Ciel ou Jupiter & le Soleil étoient
 » appelez Bela. S. Jérôme & S. Isidore jugent que Sa-
 » turne fut appelé Belus. Herodien dans la vie de Ma-

*Lege, Ma-
ximin.*

» ximien assure que les habitans de la Ville d'Aquilée
 » adoroient le Soleil, sous le nom de Belés: quelques

*Lege, Be-
lis.*

» MSS & quelques inscriptions de marbre l'appelloient
 » Belinus & Belenus.

Si l'on peut donc considérer Volianus, Belenus & Apollon, comme la même Divinité, il est naturel de croire que c'étoit une de celles qui faisoient autrefois l'objet du culte des Gaulois, ainsi que Jupiter & Mercure qu'ils adoroient sous les noms de Taramis & de Theutatés.

Les peuples *Nannetes* voisins de Vannes vers l'embouchure de la Loire, faisant partie de ceux qui contractèrent une alliance pour s'opposer à César, comme il est dit dans le troisième Livre de ses Commentaires, pourroient avoir reconnu Apollon ou le Soleil, sous le nom de Belenus ou Volianus, pour leur Divinité tutélaire.

Il y auroit encore une autre opinion, qui ne manqueroit point de fondement pour établir que Volianus seroit le même que Janus ou Noë sous son nom : si on a recours à la Langue Hébraïque, on trouvera par rapport à l'étymologie de Volianus, que ce nom est composé de *ol* ou *vol* tiré du verbe *Bala*, qui signifie vieux ou vieillir, étant joint avec le nom Hébreu *Jana*, qui vient de *jain*, c'est-à-dire, planter la vigne : on concludroit que le vieux *Jana* ou *Janus* n'est autre que le Patriarche Noë, auquel on a donné le surnom de *Janus* le vieux ou *vol Janus*, à cause de son extrême vieillesse, qui a surpassé celle des hommes restés après le déluge.

C'est pour cette raison que quelques uns ont appelé Janus le pere de tous les Dieux, & que Juvenal en parlant de lui a dit dans ses Satyres ;

Dic mihi nunc, quæso, dic antiquissima rerum.

Respondes hic, Jane Pater.

Quelques Auteurs comme Seldenus & autres,

» conviennent de l'uniformité de Janus avec Noë , &
 » qu'il a été nommé le vieux , pour le distinguer de
 » ceux auxquels le même nom de Janus a été attribué.

» Pour confirmer que les anciens habitans de Nan-
 » tes ont pu adorer Noë sous le nom ou le titre de Vo-
 » lianus, on rapportera ce qu'en a avancé Conradianus,
 » Evêque de Salisberi Liv. 4. de sa description de l'une
 » & l'autre Bretagne imprimée à Londres : *Nanneus*
 » *verò ad Ligerim Noë sub Voliani nomine in famosissimo*
 » *apud Gallos templo advectus & adhibitus fertur.*

» A toutes ces remarques j'en ajouterai une autre ,
 » dont m'a fait part l'obligeant Magistrat de Nantes ,
 » qui m'a envoyé l'inscription. Il m'a mandé qu'il avoit
 » en sa possession un ancien Manuscrit en velin , de la
 » vente des Livres du Château de Machecou , apparte-
 » nant à feu M. le Duc de Lefdiguieres , & qui aupa-
 » ravant avoit été tiré des archives du Château de Vi-
 » tré. Il est fait mention dans ce Manuscrit , que l'on
 » avoit autrefois adoré en Bretagne le Dieu Bouliaus ,
 » & qu'on lui faisoit des sacrifices solennels dans son
 » Temple trois fois chaque année , par le ministère de
 » douze Druïdes. Que l'image de ce Dieu avoit trois
 » faces , & étoit assise sur un globe , où étoient gravées
 » trois lettres grecques A. N. Ω. pour désigner le com-
 » mencement , le milieu & la fin. Ce qui a donné lieu
 » à quelques-uns de croire , que l'on réveroit ancien-
 » nement en Bretagne le Dieu Trin. Si ce qui est rap-
 » porté dans ce Manuscrit étoit appuyé d'ailleurs d'au-
 » toritez & de monumens averez , cela produiroit une
 » troisième opinion sur le sujet du Dieu Volianus nom-
 » mé dans l'inscription.

» Le sentiment qui fait de Volianus Belenus , n'est

fondé que sur je ne fais quel rapport de lettres si éloigné, qu'il révolte à l'instant. Quant à ce qu'on ajoute que Belenus étoit le Soleil au rapport de Schedius; n'en déplaît à ceux qui le citent, Schedius n'est point un guide qu'on puisse toujours suivre avec sûreté. Les inscriptions d'Aquilée de concert avec Herodien, portent que Belenus étoit vraiment Apollon, sans dire un seul mot du Soleil. Il est bien vrai qu'à prendre la chose physiquement, Apollon & le Soleil étoient un même Dieu; mais quand on vient à leur culte, on trouve que l'Antiquité les a toujours distingués, & en a fait deux diverses Divinités.

Ainsi Lucien faisant le récit de l'adultère de Mars & de Venus, & racontant de quelle manière l'un & l'autre avoit été pris au rets, qu'avoit tendu Vulcain; Lucien, dis-je, introduit Mercure qui informe Apollon de tout le mystère, & qui dit sur-tout que le Soleil avoit été assez officieux pour avertir le mari de l'infidélité de sa femme.

*Dial. Deor.
Apol. &
Merc.*

Or si le Soleil & Apollon eussent été une même Divinité dans le civil, Apollon n'auroit pu ignorer une chose que le Soleil avoit sué avant tout autre.

Je ne rapporterai que cette seule autorité; parce que D. Montfaucon & M. del Torré en ont apporté tant d'autres pour l'évidence de cette vérité, que je tomberoïs dans des répétitions ennuyeuses, si je voulois reprendre une matière, que ces Auteurs ont traitée à fonds, & même épuisée.

Ce que je dis, n'est point pour nier que Belenus ou Apollon chez quelque nation, n'ait quelquefois été pris pour le Soleil; mais pour faire sentir en passant que de ce que Belenus étoit Apollon, on n'en

pouvoit pas conclure aussi-tôt, qu'il fût aussi le Soleil. Et quand même on opposeroit que Schedius auroit prouvé le contraire pour quelque pays; il resteroit toujours à démontrer, que cela étoit ainsi dans les Gaules. Et c'est peut-être ce à quoi il n'a jamais songé; ou du moins, ce dont nous n'avons nulle preuve.

Si l'on vouloit tant que Volianus fût le Soleil, il y avoit moins d'inconvénient de dire que c'étoit Mithras: puisqu'en effet, ce Dieu étoit pris dans les Gaules, aussi-bien qu'à Rome & en Perse, pour le Soleil. Mais cela n'accommodoit point ceux qui tenoient ce sentiment. Ils vouloient se fonder sur la consonnance des lettres & des syllabes: cette consonnance ne se trouve point entre *Volianus* & *Mithras*; mais se trouve-t-elle guère mieux entre *Volianus* & *Belenus*?

Le second sentiment est encore moins soutenable que le premier; il fait venir & débarquer à Nantes Noë; lui qui ne mit jamais le pied hors de l'Asie. *Gen. 9.* "Noë, dit l'Ecriture, vécut depuis le déluge trois cens cinquante ans; & tout le tems de sa vie ayant été de neuf cens cinquante ans, il mourut." Le faux Berosé & les Antiquitez de Toscane, font mourir ce Patriarche en Italie: mais contre toute la foi de l'Histoire. Noë peut avoir eu quelque part à la dispersion des peuples, supposé qu'elle se soit faite avec quelque ordre. En effet, on lit dans le Grec de la Chronique d'Eusebe, dans George le Synecle & dans Cedrenus, qu'il fit son Testament, & partagea l'univers l'ordre de Dieu, toute la terre à ses trois enfans. Et quoiqu'on dise ordinairement que Sem fut pour par

rage l'Asie, Japhet l'Europe, & Cham l'Afrique; on ne doit pas prendre cela d'une manière si précise, que l'on ne trouve des descendans des fils de Noë ailleurs, que dans les bornes de leur partage. Car il est certain que plusieurs fils de Japhet & de Cham habiterent dans l'Asie; & il est quasi hors de doute que les premières familles de Sem, de Cham & de Japhet, qui s'y trouverent habituées avant la construction de la Tour de Babel, ne quitterent pas ce vaste pays: elles se partagerent seulement depuis en diverses colonies, qui se répandirent dans l'Afrique & dans l'Europe, à mesure qu'elles se multiplioient; en sorte que la dispersion des nations arrivée après la confusion de Babel, ne s'exécuta que peu à peu, & dans un long espace de tems. Rien donc de plus mal entendu que ces longues navigations qu'on fait faire aux premiers hommes du monde. Leurs descendans même n'ont avancé dans les pays, qui n'étoient pas encore peuplez, que terre à terre; & ils ne se sont peut-être avisez ou enhardis à monter des vaisseaux qu'après que tout a été habité.

Ce que dit de Volianus ou Boulianus, le Manuscrit du Château de Vitré paroîtroit plus vrai semblable; car il est constant que l'Antiquité avoit des Divinitez à plusieurs têtes; Serapis d'Alexandrie en avoit trois, Janus à Rome deux; l'Allemagne seule en fournit plusieurs qui en avoient les uns trois, les autres quatre; & d'autres encore cinq.

Mais ce qui fait qu'on n'ose rien fonder sur l'autorité du MS, c'est que supposant que l'inscription de Nantes est du moins du second, ou tout au plus du troisième siècle; il ne paroît pas que les Gaulois

ayant pû avoir dès-lors des Divinitez à trois têtes ; parce qu'une Divinité de cette sorte étoit ou propre ou étrangère à la nation. Le premier paroît impossible, puisque le capital de la Religion des Gaules étoit de ne représenter les Dieux sous aucune forme. Il en est à peu près de même du second ; d'autant que les Gaulois n'avoient pour voisin aucun peuple qu'ils pussent imiter, pas même les Romains qui faisoient gloire de les obliger à se mouler sur eux : car pour les Alexandrins, on tombera d'accord qu'il est hors de toute vrai-semblance, que les Gaulois de Nantes aient seulement songé de les prendre jamais pour modèles. Si nonobstant il est jamais arrivé que la petite Bretagne, & quelqu'autre Province des Gaules ont adoré des Divinitez à trois têtes ; la coutume ne peut s'y être introduite que vers les tems les plus bas de la Gentilité, comme dans l'Allemagne.

M. Keyser a ouvert depuis peu un nouveau sentiment sur le Dieu Volianus ; savoir, qu'il faut lire dans l'inscription VOLKANO au lieu de VOLIANO ; & il se fonde sur d'autres inscriptions de Gruter. Cette conjecture est aussi raisonnable que plausible ; car il pourroit fort bien être arrivé au marbre de Nantes, ce que tant d'autres ont éprouvé ; & l'endroit de la pierre où étoit le K, auroit pû avoir été si mal-traité par le tems, qu'il représenteroit maintenant un I, où l'on voit formé un K.

Mais cette conjecture ne sauroit avoir lieu ici ; car j'ai appris de l'Auteur de l'Histoire de Bretagne, qui a extrait lui-même l'inscription sur l'original, que la pierre n'a été nullement endommagée ; que toutes les lettres sont grandes & bien formées ; & qu'il n'y a
nulle

nielle trace qu'on ait jamais voulu graver autre chose que *Voliano*.

Après avoir détruit , ou du moins combattu le sentiment de ceux qui ont parlé jusqu'ici sur Volianus ; on s'attend que je propose le mien : j'avouë par avance que je ne le fais qu'en tremblant , & que je souhaiterois de pouvoir m'en dispenser. Mais comme je sens bien que j'aurois mauvaise grace d'avoir tenté de guérir les esprits des préjugés dont ils étoient ou ambus ou satisfaits , si je ne leur offrois de quoi se dédommager , en leur présentant un objet sur lequel ils puissent s'arrêter ; je vais dire en deux mots ce que je pense de Volianus , soumettant mon sentiment au jugement de tout le monde , sur tout de ceux aux sentimens desquels je n'ai pu me ranger ; afin qu'ils aient leur tour , & qu'ils soient persuadés qu'en matière d'antiquitez je suis moi-même persuadé qu'il est plus aisé de dévoiler de foible du sentiment des autres , que de bien établir le sien.

Volianus , selon moi , est un ancien mot Celte latinisé , dont les Romains avoient peut-être fait leur *Volcanus* , & puis *Vulcanus* , qui étoit le Dieu du feu , le feu même , & enfin le Dieu & le père des Forgerons & des Cyclopes , dont lui-même exerçoit l'art. Selon la force de l'étymologie , Volian signifie *fosse* ou *forge embrasée*. Par succession de tems la première lettre de ce mot , qui est un V selon l'inscription , & un B selon le Manuscrit du Château de Vitré , cette première lettre , dis-je , s'est changée en P. Ainsi *Poul* (a)

(a) *Bul* & *Buil* , bouteille d'eau , elle bout , ou bouillonne.
boule qui s'élève sur l'eau quand

en Armorique veut dire *fosse* ou *fournaise* ; & *Can* (a) signifie *éclatant*, *brillant*, *blanc de feu* ; c'est le *candens* des Latins. Les Bas Bretons dans la prononciation & dans le discours, changent leur C & leur K en H ou aspiration, & cette H ou aspiration devient voïelle, qui se change pour l'ordinaire en I. De là vient que dans l'inscription au lieu de Volkanus, on lit Volianus.

Et pour confirmer cela par l'autorité de l'ancien Grec, avec lequel j'ai toujours dit que la langue de
 Od. p. 81. nos Peres convenoit en tout pour le fonds ; Homere & autres Anciens ont appelé le fer embrasé *πολιός*. Or cette expression étoit si bien établie, que l'Auteur du grand Etymologicon en a fait exprès une remarque ; où il dit qu'on appelloit le fer embrasé
 πολίος, can- πολίος ; parce qu'alors le fer est tout éclatant, quoi-
 nus. qu'il soit naturellement noir. (b).

Enfin ce qui achève de me déterminer à embrasser ce sentiment, c'est que de toute antiquité les Gaulois ont reconnu & honoré Vulcain, comme je l'ai déjà fait assez voir.

(a) *Canm*, selon Boethorn, signifie encore *Boiteux*, & qui n'a qu'un œil. Vulcain étoit Boiteux ; les Cyclopes qui travailloient sous lui, n'avoient qu'un grand œil au milieu du front. Or *καμψίς* signifie

la contraction de nerfs dont les boiteux sont atteints.

(b) Πολιόν τι σίδηρον ἔποι φασίν, ὅτι πυροθεὶς ὁ σίδηρος λαμπρότατος γίνεται, οὕτως μέλας ἐστίν.



CHAPITRE V.

Bacchus. Ancienneté du culte de ce Dieu dans les Gaules. Femmes qui desservotent un de ses Temples : leurs costumes extraordinaires. Temples de Bacchus dans l'Aquitaine.

Bacchus étoit particulièrement reveré dans les Gaules; & ce que nous allons dire persuade que le culte de ce Dieu y étoit établi avant que les Romains en eussent fait la conquête.

Dans une petite Ile située à l'embouchure de la Loire, & qui est l'une des Samnites comprises dans la petite Bretagne, il y avoit un temple de Bacchus, où les femmes seules des Gaulois se consacroient au service de ce Dieu. Les hommes ne mettoient jamais le pied dans l'Ile; afin que ces femmes n'étant jamais distraites par leur vûë, fussent uniquement occupées du soin des mystères dont elles étoient chargées; seulement venoient-elles une fois tous les ans voir leurs maris, pour en avoir des enfans.

Ce que ces femmes observoient de plus particulier, c'étoit qu'elles ne manquoient jamais chaque année d'ôter & de remettre elles-mêmes, en un même jour, & avant que le soleil fût couché, le roit du temple qu'elles desservotent; & comme on y travaillait, elles célébroient les Orgies, & toutes ces actions violentes qui étoient propres aux Bacchantes; il étoit rare que quelqu'une d'entre elles ne laissât tomber son fardeau; alors toutes ses compagnes croyoient faire un acte de Religion de la mettre en pièces.

*Strab. l. 4.
de Galliâ.
Vide Casaub.
comment. in hunc
locum.*

qu'elles eussent contribué à la faute en se poussant les unes les autres. Denis Periegete observe qu'elles étoient couronnées de lierre, qu'elles célébroient leurs mysteres pendant la nuit, & qu'elles le faisoient avec des clameurs qui passoient celles des Thraces & des Indiens. Qu'au reste elles étoient les plus qualifiées de la nation.

On voit par ce récit qu'il y avoit dans les Gaules, aussi-bien que dans les autres pais, des temples dont l'entrée étoit interdite aux hommes; & d'autres où il n'étoit pas permis aux femmes d'entrer. Mais ce qui est surprenant, c'est que quoiqu'il fût de la nature des Orgies que tout s'y fit en cachette & dans des lieux reculez, & qu'il n'y eût que ceux qui étoient initiés aux mêmes mysteres, qui pussent y être admis; (a) il est inouï que des femmes & des femmes Bacchantes ayent été & si chastes, & plus retirées.

Nos Gauloises étoient à peu près les mêmes que celles que les Atheniens appelloient Γεγραμμαι, & Lycophron, Βάκχαι, Θυάδες & Μιμάλωνες, qui étoient consacrées aux mysteres les plus secrets de Bacchus. Les hommes n'y assistoient jamais. Ces femmes s'étoient fait une loi de mettre en pieces tous ceux qui étoient assez téméraires pour voir ce qui s'y passoit. Les nœuds du sang & de l'amitié, la qualité même ne mettoient personne à couvert de leur fureur; c'est ainsi que Penthes Roi de Thebes fut déchiré à belles mains par sa propre mere & ses tantes, en punition de sa curiosité. Je ne sai si cela s'observoit dans les Gaules.

Du tems de Sidonius Apollinaris il y avoit un Orgon qui frappa d'extinction une Princesse.

Minucius
Fel. p. 356.

Catul. Ar.
gonan.

Demoſt. in
Nearam, p.
527.
Lycophron.
p. 210.

Theocr. Idyl.
26.
Eurip. in
Bacchis.
Ovid. Me-
tam. l. 3.

temple de Bacchus dans une Maison de campagne de Leontius , appelée Burgus, qui porte à présent le nom de Bourg sur mer ; elle étoit sur la Dordogne un peu au-dessous du Bec d'Ambez. Sidonius dans un petit poëme , où il fait la description de cette Maison , prend occasion du temple de Bacchus de s'étendre sur le Triomphe de ce Dieu ; peut-être parce qu'il étoit représenté dans ce temple.

Bacchus, dit-il, pris de vin est couché nonchalamment sur son char ; sa tête est noyée dans le vin & distille la liqueur dont il a bû à longs traits. Deux cornes d'or lui sortent de la tête , qui jettent au loin des feux & des éclairs , que la foudre de Jupiter leur communiqua , quand il passa du sein de Semelé dans la cuisse de son pere. Il tient d'une main un pot & de l'autre le Thyrsé. Il n'a pour tous vêtemens , qu'une écharpe qui flotte sur ses épaules. Il porte des couronnes de fleurs sur sa tête. Ses yeux ont un air si gai & si riant , qu'il n'a qu'à jeter un regard sur les Indiens pour les réduire & les soumettre à son Empire. Ariadne délaissée par l'infidèle Thésée , & venant d'épouser Bacchus , accompagne son nouvel époux. Elle ne peut cacher sa rougeur , parce que les rayons de l'aurore dissipant les ténèbres de la nuit , la trahissent , & la découvrent. Autour du char on voit Silène plein de la divinité de son nourrisson , qui instruit les Satirés , les Faunes , les Pans , & les Bassares des mystères de Bacchus , & leur montre à célébrer les Orgies. On voit aussi un Phénix , qui craint qu'il n'y ait plus pour lui de lieu à une seconde mort ; puisqu'il a perdu le cinname précieux dont il construisoit son bucher.

» Suivent les captifs chargez des propres dépouilles
 » qu'on a fait sur eux ; c'est-à-dire d'ivoire , d'ébène,
 » d'or , de parfums précieux. Ceux qui n'ont rien ,
 » portent des chaînes qui exhalent une odeur char-
 » mante : car ici tout jusqu'aux supplices a de quoi
 » charmer. La pompe est fermée par un éléphant dont
 » le dos & la peau sont à l'épreuve du fer & des fleches.

CHAPITRE VI.

Cornes de Bacchus : ce Dieu dans les Gaules étoit ordinairement représenté en vieillard. Epigramme de l'Empereur Julien sur la boisson des Gaulois. Epigramme d'Ausonius sur le Bacchus des Gaules.

Nous avons vû dans les vers de Sidonius Apollinaris que Bacchus avoit des cornes & des cornes d'or. En effet quoique les monumens antiques ne représentent gueres Bacchus cornu , il est certain que les Anciens feignoient quelquefois qu'il avoit des cornes d'or ; d'où lui venoit le surnom de χρυσόκρηνος que lui donnoient les Grecs. Les Latins qui copioient les Grecs jusques dans leurs défauts , donnoient aussi des cornes d'or à ce Dieu : Ainsi Horace dit que Cerbere n'eut garde de faire le moindre mal à Bacchus à la vûe de ses cornes d'or , quand il descendit dans les Enfers. (a) On trouve même qu'il étoit quelquefois représenté en vieillard , quoique l'usage fût de le dépeindre jeune. (b)

*Carm. l. 2.
Ode 19. sub
fin.*

*Τελύς in
I. ycephr.*

(a) Te vidit insans Cerberus
 aureo
 Cornu decorum

(b) χρυσόκρηνος
 χρυσόκρηνος

Dans les Gaules il n'étoit gueres jamais représenté qu'en vieillard, & avec des cornes. C'est sur cette figure si rare & si extraordinaire ailleurs, qu'on a prétendu depuis peu que l'Empereur Julien avoit fait une épigramme; mais j'ai fait voir que Julien n'avoit eu en vûë que la qualité de la boisson qu'on buvoit dans les Gaules; qui n'étoit que de la biere. Pour se convaincre de cette vérité, on n'a qu'à lire sans prévention l'épigramme en question; la voici.

Qui es-tu? d'où sors-tu, Bacchus? De par le véritable Bacchus, je ne te connois point: je ne connois de Bacchus que celui qui est fils de Jupiter; aussi exhale-t-il une odeur de nectar, au lieu que tu sens le bouc. Ma foi les Celtes faite de raisins t'ont fait de je ne fai quels épis. Cela seul devoit te faire plutôt donner le nom de Demetrius, ou celui de Né de blé ou d'orge, que celui de Bacchus ou de Bromius.

Cette épigramme ne sauroit avoir dans notre langue les graces qu'elle a dans le Grec; parce que tout le mystere & tout le sel consistent en des jeux de mots qui présentent à l'esprit un double sens, qu'ils n'ont point en François. Quelques Allemands n'ont pas laissé d'y entrevoir, à la vérité bien confusément, la barbe & les cornes de Bacchus: mais cela est plus sensible dans deux autres épigrammes d'Aufonne, que fit cet Auteur sur une statuë de Bacchus, qu'il avoit à sa maison de campagne. Cette statuë étoit appelée *Myobarbe*; parce que ce Dieu étoit représenté avec une barbe longue & pointuë, c'est-à-dire qui se terminoit en cone comme le corps d'un rat. Et c'est-là vraiment ce que signifie *Myobarbe*, & nullement tout ce que Scaliger, Turnebe & Vossius ont été

Voyez M.
Huet De-
monstr. p.
117.

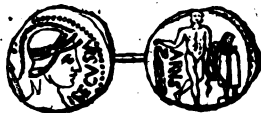
imaginer pour expliquer ce mot. Ce *Myobarbe* au rapport d'Aufonne avoit les symboles de tous les Dieux, comme les figures Panthées. (a) Les Savans croient que les épigrammes d'Aufonne ne sont point entieres : ce qu'il y a de certain, c'est que l'une est en Grec, & l'autre en Latin ; voici l'explication de la première : Je suis Osiris des Egyptiens, Phanaces des Mysiens, Bacchus des vivans, Pluton des morts ; je suis né du feu, j'ai deux cornes, j'ai défait les Titans ; je suis le vrai Dionysius. Le sens de la seconde épigramme est celui-ci : Dans l'Isle d'Ogygie je porte le nom de Bacchus ; l'Egypte croit que je suis Osiris ; les Mysiens m'appellent Phanaces ; les Indiens tiennent que je suis Dionysius ; les Romains dans leurs mylteres m'invoquent sous le nom de Liber ; les Arabes me prennent pour Pluton ; & les Lucaniens veulent que je sois Panthée.

On voit ici la barbe & les cornes de Bacchus clairement exprimées : l'épigramme de l'Empereur Julien n'en parle qu'indirectement, si néanmoins il en parle. Nonobstant cela M. Eccar en conclut que le Cernunos de nos Peres étoit Bacchus ; ce qui ne paroît pas fondé.

(a) *Myobarbum Liberi Patris, nium Deorum argumenta habentis.*
signo marmoreo in villa nostra om-



CHAPITRE VII.

Différentes explications d'une ancienne Médaille Gauloise.
De Telesphore.

J'Avois déjà donné le revers de la Médaille que je donne ici toute entière. Cette Médaille est antique & les Antiquaires la portent aux tems d'avant César. La tête représente la Province des Segusiens sous la forme d'un petit buste, qui a le casque en tête, avec cette legende *Secusia*. Sur le revers on voit Hercule qui s'appuie d'un côté sur sa massue, & de l'autre sur une petite figure. Entre Hercule & cette figure, la dépouille du lion pend du bras gauche d'Hercule; de même entre Hercule & sa massue on lit cette inscription *ARVS*.

Tout le monde convient que le mot *Arus* doit s'appliquer à la petite figure. J'ai déjà dit qu'*Arus* paroissoit venir du Celtique *ars* ou *hars* qui signifie borne, obstacle, & qu'*arus* n'étoit qu'*ars* latinisé. Ce sentiment est appuyé sur l'attitude d'Hercule qui se repose visiblement, & semble ne vouloir point passer outre. A ce compte le pays des Segusiens aura passé dans l'esprit de nos Ancêtres pour être celui où Hercule mit fin à ses travaux & à ses exploits, & où il planta les fameuses colonnes qui ont porté son

nom. Il est toujours constant que les Celtes soutenoient que ces colonnes étoient chez eux, & que ce bruit donna lieu aux recherches des Romains. Le P. Menetrier semble avoir entrevû une partie de ces vérités, en prenant cette petite figure pour un *Hermes*, dont elle a en effet tout l'air.

Au contraire le mot *Arus* a donné lieu à Camden & à Bouterouë de dire que la petite figure représentoit la *Saone*, en latin *Arar*, qui rouloit ses eaux dans la Province des Segusiens.

Il s'est élevé depuis un autre sentiment; comme il est d'une personne fort entendüe, & qu'il est fondé sur quelque vrai-semblance, je vais le proposer à tout le monde, en le fortifiant de tous les secours que l'Antiquité pourra fournir.

Ce sentiment consiste à regarder dans la petite figure ce Dieu de la Santé que les Anciens honoroient sous le nom de *Telephore*. En effet ici tout quadre assez bien avec les autres monumens de ce Dieu que les tems nous ont conservez. Un manteau le couvre par tout en sorte que les bras même ne paroissent point. Le manteau ne lui va que jusqu'à mi-jambe comme par tout ailleurs. Sa petite taille répond de sa jeunesse. Son attitude, sa situation, l'agencement de son manteau; en un mot tout parle, tout dépose en faveur de *Telephore*.

Selon l'auteur du sentiment, *Telephore* n'est proprement que le Dieu des convalescens. On remarque qu'il étoit fort honoré à Pergame; que les Epidauriens l'appelloient *Aescios*; c'est-à-dire qui rend la santé, qui la soutient, & qui guerit les maladies; & que ceux de Sicione le nommoient *Evemerion*, qui

FIGURES D'HYMEN.

Pl. 27. T. 2 pag. 27.



porte bonheur, ou qui fait vivre heureusement. Rhodiginus prétend que le nom de Telephore ^{l. 12. c. 2.} avoit été donné à ce Dieu à cause de la divination *en se martelant*, & que la vraie signification de ce mot étoit, parfait Devin.

Voilà tout ce que nous avons à dire sur une Divinité, sur laquelle les Anciens n'ont laissé presque ni mémoires ni éclaircissement.

CHAPITRE VIII.

Des deux figures suivantes l'une paroît être d'Apollon :

elles ont une espèce de chapeau semblable : seroit-ce le

chapeau de fleurs d'Hymen ? Acclamations dans les

noces ; leur origine ; vrai portrait d'Hymen : ces deux

figures ont un peu l'air & les traits d'Hymen.

L'exemple de Dom Montfaucon, nous ne

séparons point deux figures, qui ont un or- ^{Amiq. expl. 2. plan. 191.}

nement de tête tout semblable ; quoiqu'elles puis-

sent être très-différentes dans le fond. La ressem-

blance consiste dans une espèce de petit chapeau ou

bonnet, qui se ressemble assez bien : mais elles diffé-

rent en ce que la première est celle d'un homme qui

a tout l'air d'un Apollon qu'on a déjà donné : mêmes

cheveux bouclés & annelés, même air, mêmes traits,

même tour de visage ; enfin tout respire cet Apollon.

Au lieu que la seconde figure paroît être d'une fem-

me, & n'a de rapport avec la première que du côté

du bonnet ou chapeau, dont j'ai parlé : encore a-t-

elle au-dessus de ce bonnet ou chapeau une pe-

DE LA RELIGION

tite couronne à l'antique ou radiale , qui s'élève perpendiculairement au-dessus du chapeau , & dont on ne voit nulle trace sur le relief de l'autre.

On ne peut parler ici qu'en devinant ; & ce seroit être téméraire de prétendre asservir tout le monde au système qu'on fonderoit. Les symboles ne sont ni en assez grand nombre , ni assez caractéristiques pour pouvoir assurer que ce soit plutôt une Divinité qu'une autre. Tout ce que je puis dire , c'est que supposé que la première figure ne représente point Apollon , & que ces deux figures soient celles d'une même Divinité ; il semble qu'on pourroit les prendre pour celles d'Hyménée.

Personne n'ignore qu'Hymen ou Hyménée étoit la Divinité fabuleuse , que les Payens croyoient présider aux mariages. On parloit différemment de sa naissance : ceux qui lui donnoient Cupidon pour frère , le faisoient fils de Bacchus & de Venus : mais d'autres tenoient que Terpsichore étoit sa mère , qu'il s'étoit marié bien-tôt , qu'il avoit disparu dans le lit nuptial , & que les recherches qu'on fit pour le trouver , avoient donné lieu à la coutume de faire des acclamations durant les noces , & de répéter souvent son nom. On alleguoit encore bien d'autres raisons

Æneï. 1.
655. de cette coutume : mais Servius soutient qu'elles étoient toutes fausses ; & que la seule véritable étoit qu'un Athenien appelé Hymenæus dans le fort d'une cruelle guerre , avoit garanti quelques filles des violences qu'on auroit pû leur faire : & qu'en mémoire de cette générosité les nouveaux mariez invoquoient Hyménée pendant les réjouissances de la nuit , & avoient souvent son nom dans la bouche

pour célébrer le défenseur de la virginité. (a)

Voici en quoi consistoient ces acclamations tirées d'un épithalame de Catulle, où elles sont répétées plusieurs fois :

Prodeas nova nupta :

Tollite , o pueri , faces ;

• *Flammeum video venire ;*

Ite , concinite in modum ;

Jo hymen , hymenae Jo ,

Jo hymen hymenae.

Ce qui peut faire croire que nos deux figures représentent Hymen, c'est d'abord le chapeau & cette couronne : car il est constant que les Anciens donnoient un chapeau & une couronne de fleurs à Hyménée. Cela se pratiquoit aussi à l'égard des nouveaux mariez ; coutume qui a passé jusqu'à nous, & qui s'observe encore en plusieurs endroits de la France. Les Poètes donnoient aussi à ce Dieu une robe jaune & des souliers jaunes ; cette couleur étoit même affectée aux noces ; car on lit dans Pline que le *flammeum* ou voile de l'épousée étoit jaune, & cela de toute antiquité. (b)

On représentoit encore ce Dieu avec un flambeau, un peu yvre, languissant & amolli par les plaisirs. Ce portrait est tiré d'après celui d'un ancien, qui invoquoit Hyménée en des termes qui le pei-

(a) Sed hoc habet veritas ; Hymenæus quidam apud Athenas inter bella sævissima virgines liberavit : quam ob causam nubentes ejus invocant nutmen , quasi libe-

rator virginitatis.

(b) Lutei video honorem antiquissimum in nuprialibus flammis totum feminis concessum.

*Senec. Me-
de 1. 67.*

gnoient de ses propres couleurs. (b)

Je ne sai si je me trompe, mais il me semble voir cet air languissant, tendre & mol dans ces deux figures; la première a visiblement un certain tour de tête, & je ne sai quel air de nonchalance qui ne convient qu'à des gens mols & mignards; l'autre aussi a cette mine flasque, que le Poète exprime par le terme *Marcidus*.

CHAPITRE IX.

Vents Deïfiez, sur-tout Circius.

*Chorier hist.
de Dauph. p.
45.*

*Senec. l. 5. na-
tural. qua. c.
17.*

Ibid.

IL n'y avoit pas jusqu'aux Vents, que nos Peres ne prissent pour des Divinitez: le vent Circius est garant de cette verité; c'est proprement nôtre vent de Bize, ou le Nort-ouest-nort des Pilotes. Il ne démentoit point son étymologie qui est *Cyrch*, & qui signifie irruption & impetuosité; car il souffloit avec tant de violence, & faisoit tant de ravages dans quelques endroits de la Provence & du Dauphiné, qu'il attiroit par là le respect de tout le monde; & quoiqu'il abbatît les édifices, & renversât tout; on lui rendoit des actions de grâces, parce qu'on croyoit qu'il rendoit l'air plus pur (b). La dévotion pour ce vent passa des Gaulois aux Romains, & Seneque remarque que l'Empereur Auguste lui fit bâtir un Temple pendant son séjour dans les Gaules. C'étoit pour accom-

(a) Et tu, qui facibus legitimis
ades,
Noctem discutiens auspice dex-
teta,
Huc incede gradu marcidus ebrio,

Præcingens roseo tempera vinculo.

(b) Galliam Circius (infestat);
cui ædificia quassanti, tamen inco-
læ gratias agunt, tanquam salubri-
tatem cæli sui debeant ei.

plier un vœu qu'il avoit fait à ce Dieu de vent, dans la crainte qu'il eut une fois qu'il ne bouleversât les Gaules. Le mot Grec qui répond au mot Circius est *Kίρκος* ou *Κρίκος* rond, cercle, anneau; ce qui a rapport au tourbillon que ce vent formoit. Les Armoriquains disent *Cyrch* pour impetuosité, irruption.

*Alex. ab
Alex. l. 3 c.
22.*

Strabon parle de ce vent sous le nom de *Μελαμ-
Cόριον*; il dit qu'il rouloit des pierres, qu'il renver-
soit les voitures publiques avec les charges & les per-
sonnes; qu'il dépouilloit les gens, & emportoit leurs
hardes, leurs armes, & tout ce qu'ils avoient; qu'il
empêchoit de parler, parce qu'il remplissoit la bou-
che dès qu'on l'ouvroit; & que des pierres qu'il en-
levoit, il s'en formoit des monceaux comme de sable.

*L. 4. vide
Cassanb. in
hunc locum.*

*Aulu-gell.
l. 2. c. 22.
Diod. Sicul.
l. 6. c. 9.*

Cependant avec tout le fracas que Circius pût faire, une petite colline l'arrêtoit, & l'empêchoit d'aller jusqu'à Vienne: En effet, il ne s'étendoit pas au-delà de la Gaule Narbonnoise, hors de laquelle il n'étoit point connu; il avoit autrefois porté le nom de Cercius. Aulu-gelle croit que le nom de Circius lui avoit été donné à cause des tourbillons qu'il formoit dans l'air, & des choses qu'il rouloit, ballotoit, emportoit. Dans la suite des tems on se servit de ce mot pour marquer le Septentrion: *Britannia insula in extremo ferme orbis limite Circium occidentemque versus*, &c. Je ne dois pas oublier que Circius a aussi porté le nom de Caurus; *Caurus Aquiloni cum vehementior Gallias perflat*, dit Ampelius, dans un petit Ouvrage que Sau-maise fit imprimer en 1657. à la fin de l'Histoire de Florus.

*Plin. hist.
nat. l. 2. p.
47.*

*Aulu-gell.
ubi sup.*

*Epist. Gil-
da. scriptores
rer. Anglic.
p. 125.*

Le vent Circius incommodoit fort le Port de Mour-gues, & en rendoit l'accès très-difficile aux vaisseaux, au rapport de Lucain.

*Lusan.
Pharf. l. 1.*

*Quaque sub Herculeo sacratu nomine portus
Urget rupe cava pelagus : ut non Corus in illum
Jus habet, aut Zephyrus ; solus sua littora turbat
Circius , & tuta prohibet statione Monæci.*

C'est tout ce qu'on peut dire sur un Dieu , dont Seneque seul nous a conservé le souvenir ; & son autorité suffit pour nous persuader que les Gaulois croyoient avec les Grecs & les Romains , que les vents étoient des Déitez , & qu'on devoit les adorer.

CHAPITRE X.

Monnoye Gauloise qui représente une ceremonie à l'honneur de Cybele. Description de cette ceremonie dans les Gaules & dans la Germanie. Ceremonie semblable pratiquée en Egypte. Découverte de deux Figures de Cybele à Paris.

CYbele est une Déesse fort connue , c'est pour-
quoi je m'abstiendrai de parler de sa naissance
& de ses aventures ; qui sont d'ailleurs assez combat-
tuës par les Auteurs mêmes , qui en parlent ou les
rapportent. Nous avons plusieurs monumens trou-
vez en France , qui rendent témoignage , les uns à
l'amour que cette Divinité conçut pour Attis , jeune
berger de Phrygie , qu'elle fit eunuque , parce qu'il
lui avoit été infidelle ; les autres à la couronne de
Tours qu'elle portoit , parce qu'elle étoit la Terre ,
qui est le soutien & la nourrice des Villes ; & d'au-
tres enfin aux Tauroboles qu'on lui offroit , un
des plus grands & des plus mystérieux sacrifices de
toute l'Antiquité. Mais je passe sur tout cela ; parce
que

CYBELE



Bouterouë.



Bouterouë.



M.^r de Mautour.

que je n'y vois rien d'original, & qui sente sa Religion des Gaules.

Je viens tout d'un coup à une piece de Monnoye, où l'on croit reconnoître une ceremonie que les Gaulois pratiquoient à l'honneur de Cybele, qu'ils appelloient Berecynthie de Berecynthus, lieu de Phrygie, où l'on tenoit que la Déesse avoit pris naissance. Les Actes de Saint Symphorien, Martyr du second siècle, nous apprennent que les jours consacrez à Berecynthie, on portoit par les ruës sa Statue dans une espece de Coche ou de Char traîné par des bœufs. (a) Gregoire de Tours en confirmant cette verité, dit qu'on pratiquoit la même cérémonie tout autour des champs & des vignes, quand la recolte étoit menacée ou qu'elle ne promettoit pas assez ; *cum in carpento pro salvatione agrorum ac vinearum suarum... deferrent*. Et que le peuple en affluence precedoit le Char, en chantant & dansant ; *cantantes atque saltantes ante hoc simulacrum*. Cette superstition au reste étoit generale dans les Gaules, non-seulement à l'égard de Cybele, mais encore à l'égard de tous les Dieux indifféremment ; les Païsans sur-tout l'avoient fort à cœur, & ils la mettoient en œuvre, parce qu'ils la croyoient efficace, & qu'elle rendoit ou procuroit la fertilité à leurs terres. Pour faire plus d'honneur à leurs Idoles, ils les couvroient de grands voiles blancs, qui voltigeoient au gré du vent (b).

Apud. Ruinar.

Glo. confes. c. 77.

Sulpicii Severi vit. S. Marini c. 9.

La monnoye sur laquelle est representée cette cé-

(a) Statuam Berecynthiæ quæ carpento ducebatur.

(b) Quia esset hæc Gallorum rusticis consuetudo, simulacra Dæ-

monum candido recta velamine, misera per agros suos circumferre dementia.

rémonie, est des anciens Gaulois qui habitoient la Ville & les environs d'Evreux d'aujourd'hui. On y voit en effet deux bœufs attelés, qui tirent un char d'une espece particuliere, mais dont le coin ne represente que le haut, sur lequel paroît une Divinité toute droite.

C'est là que se réduit tout ce que nos monumens & les Auteurs nous apprennent d'une superstition, qui étoit aussi ancienne que la Nation : pour suppléer à leur défaut, consultons les Germains qui avoient la même Religion que nos Peres ; mais qui observoient
 » leurs traditions bien plus religieusement qu'eux. Dans
 » une Isle de l'Océan, dit Tacite, est un bois sacré, au
 » milieu duquel on garde un char couvert d'un drap,
 » *veste contectum* ; auquel il n'est permis qu'à un Prêtre
 » de toucher. Lui seul a connoissance du moment que
 » la Divinité doit l'honorer de sa presence ; alors il at-
 » telle au char deux Vaches, le fait marcher, & le suit
 » avec toutes les demonstrations d'une veneration sin-
 » guliere. Dans tous les lieux que la Divinité daigne visi-
 » ter, ce n'est que fêtes & que réjouissances ; toute guer-
 » re cesse, on met bas les armes, & on les enferme :
 » c'est le seul tems où la paix & la tranquillité regnent,
 » & se font goûter ; ce qui dure jusqu'à ce que le Prê-
 » tre s'appervant que la Divinité se dégoûte du séjour
 » des mortels, il la remene aussi-tôt dans le bois sacré,
 » où le char, le drap qui le couvroit, & ce qui paroît
 » incroyable, la Divinité même s'enfoncent dans la par-
 » tie la plus intime d'un Lac. Les Ministres même qui
 » la servent s'y jettent aussi. De-là, continue Ta-
 » cite, de-là naît la terreur religieuse & l'ignorance sain-
 » te, qui saisit tous les esprits sur ce qu'ont pu voir

*De mor.
Germ.*

tes malheureux, aux dépens de leur propre vie (a).

Voilà un recit fidele, mais abrégé des honneurs que les Gaulois rendoient à Cybele ou Berecynthie; car la Divinité dont parle Tacite étoit cette même Déesse, puisqu'il a pris soin de commencer son récit en nous avertissant que l'objet du culte dont il va faire la description, étoit la Terre que les Germains appelloient *Hertum*. Chez eux, dit-il; *Hertum* est la Terre mere, qui selon eux, s'intéresse dans les affaires des mortels, & fait son séjour avec eux (b). Cette procession, ces fêtes, ces dances, ce char, ce voile, ces vaches, la mort même des Ministres, tout me fait soupçonner que le culte des Celtes à l'égard de Cybele, étoit une copie des honneurs que les Juifs rendoient à l'Arche d'Alliance. Je n'entre point dans un plus grand détail, il suffit de rapprocher ici ce que j'ai démontré dans le second Chapitre du premier Livre pour autoriser ce soupçon; ce que je vais dire le fortifie.

Quoique ni Tacite, ni l'Auteur des Actes du Martyre de S. Symphorien, ni Gregoire de Tours, ni Sulpice Severe, ni pas un autre Historien ne nous apprenne la véritable forme du Char, dans lequel les anciens Gaulois adoroient Berecynthie; il paroît que sa forme étoit celle d'une arche ou d'un coffre; à quoi le Char qui est marqué sur la medaille de ceux d'Eвреux revient assez; mais quand cela ne seroit pas, ma proposition n'en seroit pas moins vraie; puisque cette medaille ou monnoye n'a été jettée qu'au tems

(a) Arcanus hinc terror sanctaque ignorantia, quid sit illud quod tantum perituri vident.

trem colunt, eamque intervenire rebus hominum, invehî populis arbitrantur.

(b) Hertum, idest, terram ma-

que les Gaulois représentoient leurs Dieux sous une forme humaine ; au lieu que je parle du tems qui précédoit celui-là. Ce qui acheve de m'entraîner dans ce sentiment , c'est la coùtume des Prêtres d'Egypte d'avoir des Arches semblables , pour dérober au peuple la connoissance de la forme des Dieux qu'ils adoroient ; ils portoient en procession ces Arches , & se conduisoient dans tout le reste comme les Gaulois ;

*Stroma.
lib. 5.*

„ voici deux passages qui sont mes garans. Les Egyptiens, dit Clement d'Alexandrie , portent en procession dans les Fêtes qu'ils appellent *κωμασίαι* , les Statuës d'or de leurs Dieux , deux Chiens , un Epervier & un Ibis. (a) Chez les Egyptiens, écrit Synesius , les Prophètes ne permettent point à ceux qui fondent les métaux , ni aux Statuaires de représenter les Dieux en figures , de peur qu'ils ne s'écartent des regles : mais ils se joüent du peuple , en faisant graver sur le vestibule des Temples des becs d'Eperviers & d'Ibis ; tandis qu'ils se retirent dans des souterrains sacrez , qui servent de voile aux mysteres profonds qu'ils y celebrent : là , ils ont des Arches qu'ils appellent *κωμασῆρια* , dans lesquelles ils enferment des Spheres , dont la vûe révolteroit les Egyptiens ; car c'est le génie du vulgaire de mépriser ce qui est commun.

*Galviti
encom.*

Les Fêtes que les Gaulois célébroient en l'honneur de Berecynthie étoient les *κωμασίαι* des Egyptiens , & les *κωμασῆρια* des derniers étoient les Chars des premiers. Je fais ces remarques d'après Selden , qui fait voir que les Interpretes de Clement d'Alexandrie & de Synesius , n'ont pas entendu leurs Auteurs en expliquant ces termes.

*De diis Sy-
riis prolego-
cap. 3. sub-
tin.*

(a) ἐν ταῖς καλυμέναις παρ' αὐτοῖς δύο μὲν κύβας ἦν δι' ἱέρακα καὶ ἰβὶν
κωμασίαις τῶν θεῶν χρύσα ἀγάλματα μίαν περιφέρειν.

Mais non-seulement la Fête célébrée dans les Gaules à l'honneur de Berecynthie , étoit une fidelle imitation de celles que les Egyptiens célébroient à l'honneur de leurs Dieux ; mais encore elle étoit réellement l'une des deux qu'on célébroit à Rome chaque année , à l'honneur de Cybele. La plus considérable étoit celle qui étoit fixée au sixième des Calendes d'Avril , c'est-à-dire , au vingt-septième de Mars. Ammien Marcellin en parle , en faisant la description de la route que tint l'Empereur Julien lorsqu'il marchoit contre les Perses. Il remarque que ce Prince traversant la Mésopotamie , arriva le sixième jour avant les Calendes d'Avril , à une Ville de Syrie appelée Callinique , & qu'il ne manqua pas d'y célébrer la Fête à la maniere qu'elle se célébroit à Rome ; sçavoir , de porter en pompe la Statue de la mere des Dieux sur un Char , & d'aller laver la Statue dans le ruisseau nommé *Almo*. (a) Cette Fête en effet se trouve marquée dans les anciens Calendriers Romains , & y est appelée *Lavatio*. Vibius Sequester dans son Traité des Fleuves , dit du Ruisseau où les Romains alloient faire cette cérémonie , *Almon Roma ubi mater Deorum 6^o. Calendis Aprilis lavatur*. S. Ambroise parle aussi de cette Fête , aussi-bien que Prudence qui en fait une description qui merite d'être inserée ici.

Lib. 23. cap.
3. edit. Vales.

A présent
l'Aqua Tac-
cia.

Ep. 18. edit.
nou.

*Quid esse vobis astimem procius?
Nudare plantas ante Carpentum scio
Proceres Togatos , matris Idea sacris
Lapis nigellus vehendus effedo*

Hymn. de
coronis.

(a) Ubi ante Diem sextum Kal. quo Romæ Matri Deorum pompa celebrantur annales , & carpentum quo vehitur simulacrum Almonis

undis ablui perhibetur , sacrorum solemnitate prisco more completa , somno per otium capto , exultans pernoctavit & lætus.

E iij

Muliebris oris , clausus argento sedet :

Quem dum ad lavaerum praeundo ducitis ,

Pedes remotis atterentes calceis ,

Almonis usque pervenitis rivulum.

On voit ici que tout ce qu'il y avoit à Rome de plus qualifié, suivoit le Char nu-pieds ; la Statue de la Déesse étoit de pierre noirâtre, représentée assise sur un siège d'argent : on sçait d'ailleurs qu'on accouroit de tous côtez, de la Ville & de la campagne ; & la cérémonie se faisoit hors des murs auprès de la porte S. Sebastien, où l'Almo se jette dans le Tibre.

Il n'est point parlé dans les Actes de S. Symphorien ni dans Gregoire de Tours, de la cérémonie du lavement de la Statue de Berecynthie pratiquée à Autun ; mais ce silence n'empêche point qu'on ne croye qu'il s'y faisoit. Autun étoit la capitale des Heduens, toujours alliez des Romains, qui les appelloient leurs freres, même avant qu'ils eussent soumis les Gaules. D'ailleurs, à ce silence près, tout le reste se pratiquoit comme à Rome, ce qui paroît par ce que dit Gregoire de Tours, qu'on promenoit le Char de la Statue à la campagne, en chantant & dansant ; (a) &

Act. S. Symph. tout le monde accouroit à cette Fête. (b) A Rome on sonnoit fort de la trompette & d'autres instru-

Julia. orat. mens, ce qui s'appelloit περισαλπισμός ; c'est aussi ce qu'on faisoit à Autun. (c) A Rome les Galles y

Act. S. Symph. jouoient le premier rôle, & s'y portoient à ces re-

tranchemens honteux qui font horreur à la nature :

(d) les Gaulois trouvoient des gens qui ne man-

(a) Cantantes arque saltantes.
(b) Populorum multitudo convenerat.

(c) Perstreptentes buxos & Ti-

bias.

(d) τριγίνεται τὸ ἱερὸν καὶ ἀπορ-
ήνιον θέρος τῷ θεῷ Γάλλων.

quoient pas au moindre article de tout cela. (a) Enfin la Statue rentroit dans Rome entourée de torches & de flambeaux, qu'on allumoit pour lui faire honneur.

Sic ubi Mydonios planctus sacer abluit Almo,

Letaque jam Cybele, festaue per oppida Tade.

*V al. Flacc.
l. ult. v. 239.*

Je finis ce qui regarde le détail du culte de Cybele, en observant qu'un peuple reculé de Germanie honoroit singulièrement cette Divinité, & que le capital de son culte consistoit à porter des figures de sangliers. Ce qui tenoit lieu à ceux qui en portoient d'armes offensives & défensives, & les mettoit à couvert de tout danger, même au milieu du feu & du carnage des ennemis.

*Tacit. de
mor. Germ.
sub fin.*

La figure suivante représente une belle tête de Cybele, qui fut trouvée environ l'an 1684. dans le jardin de M. Berrier près S. Eustache à Paris : elle étoit à deux toises de profondeur dans une tour ruinée ; elle est de bronze, & un peu plus grosse que le naturel : depuis le bas du col jusqu'à l'extrémité de la tour, elle a vingt-deux pouces & demi de hauteur, deux pieds neuf pouces de rondeur, & un pied trois pouces dans la plus grandeur de la face. Elle a une tour hexagone sur la tête ; les yeux en étoient ôtez, peut-être à cause qu'ils étoient d'argent, comme la plupart de ceux des anciennes Statues des Divinitez. La tour a six angles, marque le goût des Gaulois, qui donnoient dans les siècles postérieurs plusieurs angles à leurs bâtimens, sans leur ôter la rondeur, qui avoit toujours fait le fonds de tous leurs édifices.

(a) In cujus sacris excisas corporum vires castrati adolescentes infauſtæ imagini exultantes illi-

dunt, & exsecrandum facinus pro grandi sacrificio ducitis, sacrilegi sacerdotes.

Les Sçavans crurent d'abord que ce pouvoit être la Déesse tutélaire de la ville de Paris , pendant les tems du paganisme , & que cette figure étoit celle d'Isis , soit à cause de la tour qui est sur sa tête , soit parce que cette Déesse étoit fort honorée à Paris.

La célébrité du culte d'Isis dans la ville de Paris , n'est point un fondement légitime , pour croire que la Figure dont nous parlons ait jamais représenté Isis. On ne disconvient pas qu'Isis n'ait été prise souvent pour Cybele , & Cybele pour Isis : mais on est convaincu que ceux qui faisoient représenter une Déesse avec une couronne de tours sur la tête , n'entendoient presque jamais faire représenter Isis , mais seulement Cybele.

L'original de la Cybele qui suit , est dans le cabinet de M. de Mautour ; il est de bronze , & a été trouvé au bas de Montmartre ; il représente en petit le même visage que la Cybele , dont nous venons de parler. La tour dont la tête de la Divinité est couronnée , quoique composée de faces & d'angles saillans , est du même goût que la précédente. Ces antiques sont incontestablement du tems où les Gaulois se faisoient sur les Romains , & ne conservoient que quelque trace de leur propre Religion.

CHAPITRE XI.

Cerès & Proserpine. Cabires & leurs Mysteres.

Les Gaulois se picquoient d'honorer Cerès & Proserpine dans un Temple , qu'ils avoient construit dans une Isle assez proche des côtes de la grande Bretagne ;

Bretagne, & pour marquer la distinction qu'ils faisoient de l'une & de l'autre de ces Divinitez, ils les faisoient servir à la maniere des Samothraces. *Artemid. apud. Strab. l. 4.*

Cerès étoit fille de Saturne & de Rhea, & mere de Proserpine, qu'elle avoit eüe de Jupiter son frere.

Les Mysteres des Samothraces que les Gaulois faisoient celebrer à l'honneur de Cerès & de Proserpine, marquent peut-être que nos Ayeux mettoient ces deux Déeses au nombre des Cabires; car les mysteres des Samothraces consistoient principalement dans le culte de ces Divinitez.

De toutes les choses sur lesquelles les Anciens ont le plus varié, on peut assûrer hardiment qu'il n'en est gueres, sur laquelle l'Histoire soit plus broüillée que sur les Cabires. Je n'ai garde de vouloir entreprendre d'étaler ici tout ce que l'Antiquité nous en a laissé par écrit, ni de rapporter le jugement des Savans de nos jours. Je me bornerai à expliquer quelles étoient ces Divinitez selon les Gaulois, dont je me suis uniquement chargé d'éclaircir la Religion.

Quoique les Peuples en général ne fussent gueres d'accord sur le nombre des Cabires: les Gaulois étoient sans doute de ceux qui n'en comptoient que trois ou quatre, sçavoir, *Axieres*, *Axiocersa*, *Axiocersus* & *Casmil*; c'est-à-dire, Cerès, Proserpine, Pluton & Mercure. Il est vrai que nous ne lisons pas que les Gaulois aient honoré Pluton & Mercure, comme en Samothrace; mais le titre de grands Dieux que portoient les Cabires, & les grands honneurs que nous sçavons que les Gaulois rendoient à Mercure, en tant que Mercure & Pluton, qu'il representoit lui seul, ne nous permettent pas de douter

Pausanias lib. 9. sub. medium.

qu'ils ne les aient mis au nombre des Cabires ; vû que d'autres peuples qui n'avoient pas à beaucoup près tant d'interêt à les y mettre , le faisoient.

*Strab. l. 10.
Herodot. in
Thalia.*

Ceux qui étoient initiez dans les mystères des Cabires , étoient , disoit-on , si assurez de leur protection , qu'ils obtenoient tout ce qu'ils demandoient. Il n'y avoit que le Prêtre qui pût entrer , du moins à Memphis , dans leur Temple. Leurs Ministres celebrent leurs Fêtes & leurs Mysteres avec des enthousiasmes , & des fureurs bachiques , avec de grands bruits & des tumultes qu'ils faisoient avec leurs armes , avec des cymbales , des tambours & des cris surprenans. Tout ce qu'on observoit dans ces Mysteres , passoit pour fort mystérieux. Les noms des Cabires l'étoient aussi : & le nom ordinaire sous lequel on les citoit , étoit celui de grands Dieux. C'est aussi apparemment pour cela que les Grecs en parlant seulement de Cerès & de Proserpine , les appelloient par excellence *les Déeses* : & le serment le plus solennel qu'ils pussent faire , étoit par ces Divinités , sous ce nom *caractéristique*.

*Lucian dial.
Meretri.
Mater &
Musarium.
& dial. Pif-
cator, seu re-
viviscentes.*

*Lucian. ut
suprà.*

Cerès en particulier avoit des Ministres qui portoient le nom de Cabires. Ils étoient si fort respectez qu'on n'eût osé les frapper ; sur la créance qu'on n'échappoit jamais à la vengeance des Dieux , quand on leur faisoit cet affront. Dans la Grece , Cerès étoit servie par des Prêtresses , qui étoient obligées de garder la chasteté.

*Antiq. ex-
pl. p. 427.*

Quoique les tems nous aient envié presque tous les monumens des anciennes Divinités des Gaules , nous trouvons encore une figure de Cerès , représentée sur une des quatre faces d'un Autel , où elle a une torche ardente à chaque main : Symboles par-

ticuliers à cette Divinité , qui marquent les soins qu'elle prit de courir après sa fille Proserpine , quand elle eut été enlevée par Pluton , & de la chercher par tout avec un empressement extrême.

CHAPITRE XII.

Ardoïna ou Diane. Les Gaulois consacroient les forêts entières à un de leurs Dieux , & leur faisoient porter son nom. Les Ardennes étoient consacrées à Diane. Beau relief qui représente cinq Divinites Gauloises. Durée du culte de Diane dans les Ardennes. Diane honorée à Marseille.

A Prés l'apothéose des arbres , il falloit bien s'attendre que les Gaulois n'auroient pas manqué de déifier les forêts entières. Ils consacroient donc les bois tantôt à un Dieu , tantôt à une Déesse , faisant porter à cette Divinité le nom même du bois qui lui étoit consacré. C'est à ces sortes d'apothéoses que nous devons la connoissance du Dieu Vosegus.

V O S E G O

M A X S I I

M I N U S

V. S. L. L.

Gruter. p.
94. n. 10.

La forêt d'Ardennes , qui étoit la plus grande qui fût dans les Gaules , fut aussi honorée sous le nom d'Arduina ; & cette Divinité par succession de tems se trouva convertie en Diane. C'étoit à l'exemple des Phéniciens qui adoroient les bois consacrez , & qui

F ij

Voyez le P. Calmet comment. sur la Genèse pag. 464. avoient des Idoles, qu'ils appelloient du nom de ces bois.

Si l'on doit juger des honneurs que les Gaulois rendoient à Diane, par celui qu'ils lui faisoient de lui consacrer cette forêt, de l'adorer, & de lui faire porter son nom; il faut convenir qu'ils devoient être bien grands, & répondre en quelque sorte à l'étendue immense du pays que cette forêt contenoit; puisque quand le culte de Diane auroit été renfermé dans les seules Ardennes, & restreint aux peuples qui bordaient cette forêt, cette Divinité auroit été honorée par une très-grande partie des peuples des Gaules. Il est vrai que les Ardennes n'occupent à présent qu'un pays de trente-cinq à quarante lieues; mais elles avoient du tems de Cesar beaucoup plus d'étendue; puisque d'un côté elles traversoient tout l'Archevêché de Trêves, & alloient presque jusqu'au Rhin; & que des autres côtes elles s'étendoient jusqu'à Reims, & au Tournésis en Flandre. Cependant il est certain que Diane étoit reconnuë dans toutes les Gaules, comme les monumens & les inscriptions qui nous restent de cette Divinité, en font foi.

L. 5. sub initium, & 6. post medium.

On peut juger de l'Antiquité du culte de Diane dans ces pays, par l'ancienneté de son nom; car il ne faut pas douter que du nom Celte Arduinna qui est celui de Diane, ne soit venu celui de la forêt que les Romains appelloient Arduenna. Or il est constant que cette forêt portoit le nom d'Arduenna, long-tems avant que les Romains fussent maîtres des Gaules.

Arduina ou Ardoina, est un mot Gaulois, composé de *Duin*, gouffre d'eau, & de l'article *ar*. Dans

la vaste forêt d'Ardennes, il y avoit plusieurs endroits marécageux, où les eaux se rassembloient & formoient des gouffres. C'est dans ces Lacs que les Gaulois honoroient Diane avant qu'ils eussent l'usage de représenter les Dieux, sous des figures sensibles. La raison pourquoi nos peres donnoient à Diane le nom d'Arduina, étoit sans doute parce que cette Divinité passoit ou pour se plaire à faire son séjour dans l'eau, ou à y prendre les plaisirs du bain. C'est aussi dans cette vûe que les Romains appelloient Diane Reine des Ondes, Nymphé, la gloire des bois marécageux, *Regina Undarum, Nymphæ, de- Gruter. pag. cus nemorum.* Je crois encore que les Gaulois en usoient 39. inser. 8. ainsi en particulier, parce que ne faisant de Diane & de la Lune, qu'une seule & même Divinité, & sachant que la Lune influë beaucoup dans l'accroissement & le décroissement des eaux, ils vouloient faire honneur à la part qu'elle avoit à ce phénomène.

Pour *Arduena*, c'est un mot qui vient aussi de l'article *ar* & de *Duen*, noir, sombre, & se dit en particulier des forêts épaisses & sombres; aussi les bas Bretons pour *ar coët Duen*, qui signifie la forêt Noire, ils disent seulement *ar Duen*. Le Grec δύνω revient assez au mot Celte; car il signifie se plonger, se glisser comme pour se cacher.

Tandis que les Gaulois furent libres, ils ne donnèrent à leurs Dieux d'autres noms que celui que leurs Ancêtres leur avoient donnez. Mais aussi-tôt qu'ils furent forcez de subir le joug des Romains, la Langue Latine leur étant devenue familière, ils rapportèrent leur Religion à celle des vainqueurs; &

se rapprochant autant qu'ils pouvoient, ils expliquèrent leurs Dieux & leurs cérémonies par celles des Romains, & enfin les marièrent ensemble. Cette inscription à l'honneur de Diane va justifier cette vérité.

D. M.

Q CAESIUS. Q. F. CLAUD.

ATILIANUS. SACERDOS

DEANAE. ARDUINNAE

FECIT. SIBI. SUIS. HERED.

IN. FR. P. XII. IN. AGR. P. XV.

IIII. IDUS. OCTOB.

IMP. CAES. FL. DOMITIANO VIII.

ET. C. VALERIO. MESSALINO. COS.

Gruterus
p. 40.

Nonobstant cela, le culte de Diane à la Gauloise se soutint long-tems; car encore sous l'Empire des Antonins, non-seulement on appelloit dans les Gaules Diane Ardoïna tout court; mais aussi les Gaulois qui changèrent de pays, observoient la même chose, & servoient cette Divinité à leur manière dans les lieux où ils prenoient un établissement, comme on le tire d'une autre Inscription trouvée dans la Sabine Province d'Italie, qu'un Gaulois de Reims y consacra à l'honneur de cinq Divinités des Gaules. J'ai donné le marbre entier dans le second Livre, Chap. 36. qu'en peut consulter.

On voit par là combien se trompent ceux qui pensent que le nom d'Ardoïna donné à Diane, venoit des Sabins. Il faut dire au contraire que le culte d'Ardoïna n'a été connu dans la Sabine, que parce

que M. Quartinius Gaulois de la ville ou du territoire de Reims, s'établit dans la Sabine; où continuant à rendre aux Dieux de ses peres, le culte dans lequel il avoit été formé, élevé; il porta les Sabins à admettre ces Dieux étrangers, & à les adorer.

La figure qui représente Ardoïna sur ce marbre, est une femme en habit court, qui a le carquois sur l'épaule.

D'où il est aisé de conclure que les Gaulois pensoient de Diane, ce qu'en ont pensé les Grecs & les Romains; que l'unique occupation de cette Déesse étoit la chasse, qu'elle avoit gardé toujours la virginité, comme Minerve sa sœur; & que la résolution qu'elle en avoit prise, venoit de ce que quand sa mere Latone accoucha de deux jumeaux, elle étant sortie la premiere, elle lui servit de sage-femme: & que voyant les douleurs aiguës que souffroit sa mere en accouchant d'Apollon, elle conçut tant d'éloignement du mariage, qu'elle sollicita Jupiter pour en obtenir l'agrément, de pouvoir demeurer toujours Vierge.

Les Ministres de Diane dans les Gaules étoient des hommes. Dans la décadence du Paganisme, les Gaulois célébroient les mystères de cette Divinité avec des chants excessifs, & toutes les débauches que produisoient l'amour & le vin. C'est du moins ce qu'ils pratiquoient sur la fin du sixième siècle, sur une montagne des Ardennes qui est dans le Luxembourg, à quatre petites lieuës d'Ivoy, (a) sur les confins de l'Archevêché de Trêves. Mais S. Vulphilaicus Lom-

*Greg. Tur.
hist. l. 8. c.
14. col. 387.*

(a) Ivoy porte le nom de Carignan, depuis qu'il a été érigé

bard de Nation, mit fin aux abominations qui se commettoient dans ces quartiers ; voici comme il s'y prit.

Ce Saint pour ramener les esprits , éleva de ses propres mains une colonne tout proche d'une Statuë de Diane, d'une grandeur énorme , qui étoit l'objet universel de la vénération de tout le pais d'alentour , & il fit sa demeure sur cette colonne , à l'ep

*Voyez M.
Fleuri hist.
Eccl. t. x. p.
806.*

ple des Stylites (a) d'Orient. La nouveauté de ce spectacle frappa les peuples ; le Saint prit de là occasion de leur prêcher sur la vanité de l'Idole. Ils opposèrent pendant long-tems une dureté inflexible à toutes ses remontrances ; mais à la fin , Dieu donna tant de force à ses paroles , qu'ils se rendirent ; & il les détermina à abattre eux-mêmes la Statuë. Quand on voulut mettre la main à l'œuvre , on n'en put jamais venir à bout ; jusqu'à ce que le Saint ayant versé bien des larmes devant Dieu , & fait d'ardentes prières , le charme fut ôté : alors la Statuë fut renversée , mise en pieces à coups de marteau , & puis réduite en poudre par les mains du Saint.

Ce succès n'empêcha pourtant pas que le culte de Diane ne durât toujours en d'autres endroits de l'Ardenne, puisque S. Remacle, ou comme on dit vulgairement S. Rimail, qui n'y vint que quelques cent ans après , fut obligé avant de s'y établir , de travailler beaucoup pour desabuser les Payens. Et comme Dieu benit ses travaux , en mémoire du Paganisme qu'il avoit déraciné , il donna à ce lieu le nom de

(a) Il y avoit encore dans l'Orient quantité de Stylites en 806.

Malmundarium,

Malmundarium, (a) parce qu'il l'avoit purgé des impuretez des Idoles. (b)

Hariger. vita sancti Remacli cap. 55.

Act. S. Ben.

t. 2. p. 992.

993.

Les Actes du martyre de S. Kilien de Virsbourg font aussi foi, que Diane étoit singulierement honorée dans l'Austrasie. Ce Saint qui vivoit vers la fin du septième siècle, après avoir converti à la foi le Duc Gosbert, le fit résoudre à se séparer de Ceilane, veuve de son frere qu'il avoit épousée. Cette femme outrée de rage & de dépit contre S. Kilien, le fit massacrer avec ses compagnons, pendant une expedition de guerre que le Duc avoit été obligé d'entreprendre. Quand Gosbert fut de retour, il songea à venger la mort des SS. Martyrs; pour cet effet, il assembla tout le peuple: mais un émissaire de Ceilane dit impudemment au Prince, de bien prendre garde à lui; que si le Dieu que prêchoit Kilien étoit aussi puissant qu'on le faisoit, il falloit lui abandonner la vengeance de cette mort; s'il la vengeoit, on devoit garder sa Loi: sinon, ajouta-t-il, nous voulons servir la grande Diane, à l'exemple de nos Ancêtres, qui s'en sont si bien trouvez. (c)

Je ne dois point oublier qu'on voit encore au-dessus d'un bois qui est voisin d'Eternach; Ville du Pays de Luxembourg, (d) un ancien monument de Diane fort bien travaillé; mais qui se ressent fort des injures du tems, sur lequel on lit cette inscription;

(a) C'est Malmedy dans le Diocèse de Cologne.

(b) Quia eundem locum à superstitionum emundavit pollutione, Malmundarium, quasi a malo mundatum, placuit vocitare.

(c) Volumus servire magnæ Dianæ sicut & anteriores nostri fecerunt Patres, & prosperati sunt in eo usque in præsens.

(d) Tout ce Pais étoit compris autrefois dans les Ardennes.

Tome II.

G

LA RELIGION
DEAE DIANAÆ
Q. POSTHVMIVS POTENS
V. S.

Nous aurions bien des choses curieuses à dire sur les honneurs que les Phocéens de Marseille rendoient à Diane ; comment ils en emporterent d'Ephese une Statue sur leurs vaisseaux, par le canal d'Aristarque la plus considérable des Matrones de cette Ville ; comment Aristarque s'offrit à eux par ordre de Diane, pour la servir lorsqu'ils passèrent à Ephese pour venir dans les Gaules ; comment les Marseillois étendirent le culte de Diane, par les conquêtes qu'ils firent dans les Gaules, en Espagne, en Affrique, & ailleurs ; comment les Romains ensuite de l'alliance qu'ils firent, & conserverent toujours avec ceux de Marseille, firent bâtir à Rome un Temple à Diane, où ils faisoient célébrer les mêmes mysteres qu'eux. Mais comme cette Diane est celle d'Ephese, & qu'elle n'a rien de commun avec le goût, les mysteres & les coûtumes des Gaulois, nous nous abstiendrons d'en parler davantage ; d'autant plus que

Strab. l. 4. sub initium. les Anciens ont regardé les Marseillois comme un peuple entierement distingué des Gaulois.

Athen. l. 4.

Je finirai donc ce que j'ai à dire de Diane, en observant qu'encore au treizième & quatorzième siècle les Femmes Gauloises, ou Françoises si l'on veut, s'enrôloient dans je ne sai quelle Société, & passaient dans l'esprit des autres, & peut-être dans le leur même, pour voyager pendant toute la nuit à cheval dans les airs avec Diane, Déesse des Payens, qu'ils appelloient aussi Herodias & Bensozia : (a) Mais ce n'é-

Statuta MSS. eccle. Conseranen- sis.

(a) Nulla mulier se nocturnis equitare cum Diana paganorum,

toit que Diane prise pour la Lune ; ce qui fait que je remets d'en parler autre part.

CHAPITRE XIII.

De l'Oracle de l'Isle de Sain. Filles qui desservoient l'Oracle. Leurs mœurs & leurs coutumes. La Divinité de l'Oracle étoit la Lune. Pourquoi les Gaulois prenoient des filles pour desservir l'Oracle. En cela ils convenoient avec les autres Nations. La Lune honorée dans les Gaules. Cette Divinité appelée dans la suite Bensozia, Herodias, Nocticula, &c. ou Diane. Figure singulière de Bensozia. Isis étoit quelquefois représentée presque de même. Troupe de femmes qui alloient la nuit dans les airs. Empuse. Sa description. Divinité malfaisante ; quelquefois bienfaisante.

L'Isle de Sain est sur la côte occidentale de la basse Bretagne & du païs de Cornouaille ; elle étoit autrefois célèbre par l'Oracle d'une Divinité qu'adoroient les Gaulois. Des femmes étoient chargées des sacrifices, des mystères, & de tout ce qui au-dedans & au-dehors concernoit le Temple, où se rendoient les oracles. Le nombre de ces femmes ou Prêtresses étoit fixé à neuf, elles gardoient toute leur vie la virginité : leur état & leur condition les faisoient passer pour être animées d'un génie tout particulier, & pour être éprises & transportées d'enthousiasmes : elles ufoient de charmes, qui avoient la force d'exciter des tempêtes sur la mer & dans les airs, de leur

Putantque ingenii singularibus preditas.
Met. lib. 3. cap. 6.
Putantque ingenii singularibus preditas.
vel cum Herodiade seu Bensozia, tum profiteatur.
& in numina multitudinem mulie-

» faire prendre la figure & la forme des animaux qu'il
» leur plaisoit , & de guerir les maladies absolument in-
» curables. Enfin elles pénétoient l'avenir , & le dé-
» couvroient seulement à ceux qui navigeoient , & qui
» se mettoient exprès en mer pour les venir consulter.
» Du reste elles n'avoient d'autre nom que celui de l'Isle
» qu'elles habitoient ; ou ce qui paroît plus vrai-sem-
» blable , l'Isle avoit pris le nom de *Sena* de celui qu'el-
» les portoient , & qui renfermoit quelque sens myste-
» rieux que l'Histoire n'explique pas , & que nous tâ-
» cherons de deviner.

On auroit de la peine à se déterminer sur le nom ,
& la nature de la Divinité qui rendoit des Oracles
dans l'Isle de Sain , sur le simple récit que Mela vient
de faire ; si l'on ne rapprochoit & rassemblait de tous
côtés tous les traits épars dans différens Auteurs de
différens siècles , qui fournissent des lumières pour
éclaircir ce point important de la Religion des Gau-
lois. Ce n'est qu'après avoir usé de cette précaution ,
que j'ai pris mon parti , & que j'ai découvert que la
Divinité qui présidoit à l'Oracle de l'Isle de Sain ,
étoit la Lune. En effet , plusieurs autoritez que je
rapporterai bien-tôt , feront voir que des femmes
consacrées à la Lune , avoient la réputation de se trans-
former en diverses formes d'animaux , & d'y transfor-
mer aussi les autres ; de susciter des tempêtes , de gué-
rir les maladies , de prédire l'avenir , d'exécuter bien
d'autres choses de cette nature.

Les femmes dont il est parlé ici , n'étoient que
des Druidesses ; ces sortes de femmes étoient parta-
gées en plusieurs Classes ; mais la différence des Clas-
ses n'empêchoit pas qu'elles ne fissent toutes leurs

observations sur la Lune , aussi - bien que les Druïdes. C'est pour cela que j'ai remarqué en parlant des reliefs , qui subsistent encore sur la porte d'un ancien Temple Gaulois , qu'outre six Druïdes qui consultent la Lune , il y a une Druïdresse , qui dresse avec eux le plan des prétendues prédictions , dont elle trompoit le peuple , & qui creuse un mystere de magie , que je développerai dans la suite.

Le nom de *Senæ* que les Prêtresses de l'Oracle portoient , & qu'elles avoient communiqué à l'Isle de Sain , signifie six en Latin. Cette signification a un rapport assez naturel , non-seulement avec le sixième jour de la Lune , qui étoit entièrement consacré par les Druïdes ; mais encore avec le nombre qu'elles pouvoient être : car quoique Mela en compte neuf , c'est peut-être par erreur & faute d'être bien informé. Mais quand il ne se seroit point trompé , le nombre de neuf Druïdesses peut regarder seulement le tems qu'il écrivoit , & non celui de l'institution de l'Oracle ; tems auquel ces filles pouvoient n'être que six , pour honorer , comme j'ai dit , le sixième jour de la Lune. En effet , il n'y a que six Druïdes representez sur la porte du Temple de Montmorillon. Si donc au siècle de Mela on avoit porté le nom de ces Druïdesses jusqu'à neuf , il étoit peut-être arrivé à cet égard ce qui arriva aux Vestales Romaines ; elles n'étoient d'abord que quatre , elles monterent bien-tôt jusqu'à six , & ensuite jusqu'à sept , si on prend à la lettre ces paroles de S. Ambroise ; *vix septem capiuntur Vestales*.

*Ep. ad Val.
entin.*

De même dans les commencemens de l'Oracle de Delphes , on se contenta d'une seule Pythie : elle suffisoit pour lors à ceux qui venoient consulter Apollon.

lon, & qui n'y venoient pas encore en grand nombre ; mais dans la suite, lorsque l'autorité de l'Oracle fut tout-à-fait établie, on en élut une seconde pour monter sur le trépied alternativement avec la première, & une troisième pour leur être substituée en cas de mort ou de maladie.

*Plutar. sur
la cessat. des
Oracles.*

Ces raisons qui m'avoient frappé d'abord, me faisoient pancher à croire que *Sena* étoit ou un mot purement Latin, ou du moins un mot Gaulois latinisé, qui emportoit dans sa signification le nombre de six. Mais je suis revenu de ce sentiment ; & j'ai reconnu que *Sena* est un mot vraiment Gaulois, qui signifie Venerable, ancienne, *Dame*, &c. Ce que je remets à faire voir dans un Chapitre à part, où je n'aurai besoin que de rappeler les termes des mêmes autorités, dont je me serai servi pour établir les veritez, qui font la matiere de cette dissertation.

Le choix que les Gaulois faisoient des filles plutôt que de femmes, pour desservir l'Oracle de Sain, étoit fondé sur le goût général de presque tous les
 „ peuples, qui n'élevoient à ce ministère que de jeunes
 „ Vierges, à cause de leur pureté & de leur conformité
Ibid. „ avec Diane ; ce sont les paroles de Plutarque, qui convient en cela avec Platon : ce dernier assure que le nom Grec de cette Déesse est *Artemis*, à cause de son intégrité : (a) c'est aussi la pensée de Strabon qui ajoute, qu'une autre raison pourquoi la Lune étoit appelée ainsi, c'est qu'elle faisoit que les personnes du sexe, qu'on prenoit pour ses Ministres, gardoient toujours leur intégrité. (b)

(a) διὰ τὸ Ἀρτεμίας.

πορεύ.

(b) ἡ Ἀρτεμίας ἀπὸ τῆς ἀρτεμίας

Plutarque veut aussi qu'on ait pris des filles pour Ministres des Oracles ; parce qu'on les jugeoit plus propres dans un âge tendre, à garder les secrets des Dieux. Mais je ne sai si cela quadre bien avec le défaut contraire, qui fait, dit-on, le caractère de ce sexe & de cet âge. Je crois plutôt qu'on avoit jeté les yeux sur des filles, parce que leur cerveau reçoit plus facilement les vapeurs & les impressions de l'enchousiasme ; & qu'elles sont naturellement plus crédules.

*Plutar. sur
la cessat. des
Oracles.*

Mais outre ces raisons générales, il y en avoit d'autres prises du goût particulier des Gaulois. Ces peuples regardoient aussi-bien que les Germains, l'état de fille, comme renfermant je ne sai quelle sainteté, qui les dispoisoit à être plus propres aux communications divines : (a) jusques-là, qu'ils traitoient avec quelques-unes, non-seulement comme avec des Déeses ; mais même ils les traitoient réellement de Déeses dès cette vie. C'est pour cela aussi qu'ils leur avoient confié quelquefois le soin d'administrer la Justice, & de gouverner la République. (b) Ce qui se pratiquoit encore dans la Germanie long-temps après Jesus-Christ. (c)

*Tacit. de
mor. Germ.*

Idem hist. 4.

*Tacit. de
mor. Germ. c.
8. & alibi.*

Ce que dit Mela, que les Druïdesses ne découvroient l'avenir qu'à ceux qui navigoient, & qui se mettoient exprès en mer pour les venir consulter, étoit peut-être un mystère, ou pour parler plus juste,

(a) Inesse quin etiam feminis sanctum aliquid & providum putant.

(b) Ea Virgo, (*Velleda*) nationis Bructeræ, late imperitabat, vetere apud Germanos more.

(c) Vidimus sub Divo Vespasiano Velledam, diu apud plerisque numinis loco habitam. Sed & olim Aurliniam & complures alias venerati sunt, &c.

un leurre, dont elles se servoient, pour imposer & faire illusion à des superstitieux, & s'accréditer davantage. C'étoit peut-être encore pour donner du relief à leurs prédictions, & en augmenter le prix.

Au reste, entre tous les Ecrivains anciens & modernes, qui ont parlé de l'Isle de Sain, je ne sache que M. Valois qui se soit avisé de déterminer la Divinité de l'Oracle, qui rendoit l'Isle si fameuse. C'est dans sa Notice des Gaules, qu'il dit que Mercure étoit cette Divinité; mais il donne assez à connoître que ce n'est qu'une conjecture qu'il hasarde, puisqu'il n'appuye ce sentiment sur aucune preuve.

Après ces préliminaires, je viens tant aux raisons qu'aux autorités qui justifient mon système, & le mettent dans tout son jour. Et pour le faire avec ordre, je vais commencer par faire voir que le culte de la Lune étoit répandu dans les Gaules. Mais comme je dois reprendre cette matière dans le Chapitre de Nehalennia, je me contenterai de rapporter ici deux Inscriptions, qui serviront de base à tout ce que je dirai dans la suite. La première est de Nîmes, & la seconde de Lédénon, qui est un Bourg assez proche de la même Ville.

Graffer. antiq. Nem.

*Reinesius
append. pag.
1107.*

LUNÆ ET ISIDI
AUG. SACR.
C. OCTAVII.
PEDONIS. LIB.
TROPHIMIO. SEVERI
AUG. V. S.

Luna:

L. ET JUNONI. B OP
IMP. PONI
NEMAUSENSES

Je

Je me suis attaché à rapporter ces deux Inscriptions plutôt que d'autres, qui sont dans le trésor de Gruter ; afin de les faire connoître, & qu'elles soient en état de servir à l'avenir : d'ailleurs elles débrouilleront la nature & la qualité de Nehalennia, dont je dois bien-rôt parler.

Voilà donc la Lune honorée incontestablement dans les Gaules ; il ne s'agit à présent que de prouver que la Divinité de l'Isle de Sain, étoit aussi la Lune ; pour cela, il ne faut que rappeler ce que j'ai dit autre part d'une montagne du Gevaudan, nommée Helanus, (a) au pied de laquelle étoit un grand Lac, (b) où les Païsans se rendoient de toutes parts pour y faire des festins, offrir des sacrifices, & jeter dans le Lac pendant trois jours de suite, une infinité d'offrandes de toute espece. Quand ce tems étoit expiré, & que tout le monde songeoit à se rendre chez soi ; un orage mêlé d'éclairs & de tonnerres s'élevoit ; lequel étant suivi d'un deluge d'eau & de pierres, faisoit que tout le monde desespéroit d'en pouvoir échapper. (c) La comedie se renou-
Greg. Tur. glo. conf. cap. 2.

velloit tous les ans : elle entretint les esprits dans l'erreur, jusques sur la fin du quatrième siècle, que l'E-
 vêque de Mende fit bâtir presque au même endroit une Eglise à l'honneur de S. Hilaire de Poitiers, & y mit des Reliques de ce Saint, qui eurent tant de vertu, qu'elles firent cesser le prestige.

Je ne balance point à croire que la Divinité que les Celtes honoroient dans le Lac & sur la montagne,

(a) Cognomento Helanus.

(b) Lacum habens magnum.

(c) Et in tantum imber ingens

cum lapidum violentia descende-
 bat, ut vix se quisquam eorum pu-
 taret evadere.

ne fût la Lune. Le mot *Helanus* tout gaulois qu'il fût, ne laissoit pas d'être grec aussi, & de signifier Lune, splendeur; puisque *ελάν* signifie la même chose. Or, il paroît qu'il y avoit un grand rapport entre ce qui se passoit à l'Isle de Sain, & sur le mont *Helanus*. Car premierement, l'un & l'autre endroit étoit desert, & il falloit y aller exprès. 2°. Le Lac qui étoit au pied du mont *Helanus*, répond à la mer qui baignoit les côtes de l'Isle de Sain. 3°. Enfin les tempêtes de commande, excitées également aux deux endroits, justifient, ce semble, clairement qu'une seule & même Divinité en étoit auteur; car pour le dire en un mot, les Payens partageoient à chaque Dieu ses emplois, ses attributs, sa juridiction: & l'on ne voit pas dans la peinture qu'ils nous ont laissé de chacun, que l'un empietât gueres sur les droits de l'autre. Ainsi trouvant que les Gaulois honoroient la Lune sur le mont *Helanus*, & qu'ils attribuoient à cet astre Déifié, une autorité despotique pour exciter des tempêtes; il est hors de doute que la Divinité de l'Isle de Sain est aussi la Lune; puisque entre plusieurs autres convenances, elle dispoisoit à son gré des tempêtes.

Si après ce que je viens de dire, on n'étoit pas encore bien persuadé que la Divinité de l'Oracle de l'Isle de Sain étoit la Lune; voici trois autoritez, contre lesquelles il seroit difficile de tenir: car les Auteurs dont nous les tirons, vivoient tous dans des siècles, auxquels les mêmes superstitions, qui étoient en usage dans l'Isle de Sain du tems de Mela, étoient encore en vigueur. Ils ont même cet avantage sur Mela, qu'ils nous développent des mystères qu'il n'étoit pas en état de percer.

Le premier de ces Auteurs est Burchard, savant Canoniste du douzième & treizième siècle. Dans la collection qu'il a faite des Decrets, qui avoient paru jusqu'à lui, il s'élève fortement en plusieurs endroits contre les femmes de son tems, qui étoient entêtées d'une troupe de Demons transformez en femmes, (a) lesquels s'affocioient toutes les femmes, qui vouloient prendre parti avec eux, & alloient ainsi durant la nuit tous monter sur des bêtes, faire de grandes courses dans les airs, ayant à leur tête *Diane*, qu'on appelloit encore *Herodias* & *Benfozia*, dont il falloit dépendre sans reserve, & lui obéir aveuglément. (b) La troupe ou société s'appelloit (c) *Holda* : (d) les femmes toutes couchées qu'elles étoient à côté de leurs maris, sortoient les portes fermées, s'élevoient dans les nuës, traversoient les airs, tuoient sans le secours d'aucune sorte d'armes visibles, des hommes baptisez & rachetez du sang de Jesus-Christ ; (e) faisoient cuire leurs chairs & les mangeoient ; ouvroient leurs corps, en arrachoit le cœur, à la place duquel elles substituoient de la paille, du bois ou autre chose ; mangeoient ce cœur, & faisoient revivre le corps comme auparavant. Ces courses étoient quelquefois entreprises pour aller livrer des combats à d'autres femmes semblables, les blesser, & en recevoir réciproquement des blessures. Au reste elles ne pouvoient se dispenser de se trouver à ces assem-

Lib. 1. 10. c. 19. Regino l. 2. cap. 364. Ivo p. 11. c. 30. Herard. c. 3. Capitul. Franc. Baluz. t. 2. p. 365. Concil. Ancyran. Labb. t. 1. col. 1476. c. t. 2. 801. 1014.

Spelman. gloss.

(a) *Dæmonum turba in similitudinem hominum transformata.*

(b) *Ejusque jussionibus velut Dominæ obedire, & certis noctibus ad ejus servitium evocari.*

(c) *Hloth* ou *blode*, est un mot Saxon, qui signifie *une troupe*.

(d) *Quam vulgaris stultitia Holdam vocat.*

(e) *Homines baptizatos, & Christi sanguine redemptos.*

» blées ou caravanes, dans l'équipage qu'on a dit. (a)

» Que nous vient-on compter, dit Jean de Salisberi
Lib. 2. c. » dans sa Polycratie ou amusemens de la Cour, que
 17. » nous vient-on compter d'une certaine *Nocticula* ou
 » *Herodias*, ou *Presidente souveraine* de la nuit, qu'on
 » assure tenir ses assises, & assembler son conseil pen-
 » dant la nuit; donner des festins, occuper ses Mi-
 » nistres à diverses fonctions, faire punir les uns à pro-
 » portion de leurs fautes, & élever les autres aux em-
 » plois les plus glorieux, livrer des enfans aux Lamies,
 » qui dépecent les uns & dévorent les autres; enfin or-
 » donner de remettre dans leurs berceaux ceux pour
 » qui elle est touchée de compassion?

Des Statuts manuscrits de l'Eglise de Conserans,
 » du treizième & quatorzième siècle, font encore men-
 » tion des femmes, qui faisoient métier d'aller à cheval
 » pendant la nuit avec *Diane*, Divinité du Paganisme,
 » ou avec *Herodias* ou *Bensozia*, & faisoient inscrire
 » leur nom dans le catalogue qui contenoit toutes celles
 » de leur sexe, qui passaient pour Déeses.

Dans les Extraits que j'ai fait des Auteurs que je
 viens de citer, je ne me suis attaché précisément qu'à
 caractériser la Divinité, que servoient les femmes ex-
 travagantes, dont il y est parlé: j'ai passé par consé-
 quent tout ce qui regarde le Pythonisme ou la divi-
 nation, les tempêtes, les guerisons, & autres choses
 de cette nature que ces femmes opéroient, & qu'on
 peut voir non-seulement aux mêmes endroits où j'ai
 puisé; mais encore dans Gregoire de Tours, dans les (b).

*Capit. Reg.
 Franc. edit.
 Baluz. t. 1.
 col. 1144.*

(a) Se affirmant necessario &
 ex precepto facere debere.

(b) Ferunt enim suis maleficiis
 acra posse conturbare & grandines

immittere, futura prædicere, fruc-
 tus & lac auferre, aliisque dare,
 & innumera à talibus fieri dicun-
 tur.

Capitulaires de nos Rois, dans les Conciles de France & ailleurs. Et par tout on remarque que ces superstitions remontent sans interruption jusqu'au siècle de Mela; elles subsistent encore dans l'esprit du vulgaire, qui tient qu'il y a des assemblées nocturnes, qu'il appelle Sabat, où tout se passe à peu près comme dans les descriptions que je viens de copier.

C'étoient donc de vraies Sorcieres que les Druïdes : nonobstant cela, elles étoient en si grand'vogue, que toutes les femmes, même de qualité, se picquoient d'en être. Parmi ces dernières on compte Basine, femme du Roy de Thuringe, la mere du Tyran Magnence, & plusieurs autres, dont les Historiens ne manquent point de faire mention. Gregoire de Tours parle de ces femmes sous le nom de Pythies ou Pythonisses. Les Capitulaires du Roy Dagobert de l'an 630. les appellent *Stria* ou *Herbaria*, ceux de Charlemagne de l'an 798. ne leur donnent que le nom de *Stria*, & supposent qu'elles mangeoient des hommes; (a) elles y sont encore appelées *Genichniales*; on trouve aussi ce mot dans Hincmar de Reims avec celui de *Lamies*, qu'il leur donne. Dans le Glossaire de Ducange il est parlé d'une espece de femmes, qui sont appelées *Lames*, qui parcourroient les maisons durant la nuit, se glissoient dans les muids de vin, fouilloient dans les paniers, dans la vaisselle & dans les marmites; enlevoient les enfans des berceaux, allumoient les chandelles, & tourmentoient quelquefois les personnes qui reposoient. L'opinion que ces femmes se repaissoient de chair

Hist. Fra. l. 5. col. 216. edit. nov.

De divor. Loth. & Tesberg. ad 15.

In voce Lama.

(a) Si *Stria* hominem comederit.

humaine, étoit déjà établie du tems de Plauté, comme il paroît par ces vers.

Pseudol.
act. 3. s. 2.
v. 32.

*Non condimentis condiunt, sed strigibus
Vivis convivis intestina quæ exedint.*

Je n'examine pas tout ce que les Auteurs disent en particulier de chaque espece de charme, dont ces femmes ufoient. Je dirai seulement que la créance des Anciens, & en particulier celle des Gaulois, étoit que par le moyen de quelques herbes charmées, cueillies en certaines saisons, & en certains jours de la Lune, elles se transformoient en telles bêtes qu'elles vou-

Virg. eccl.
8. v. 97. &c.

loient, & évoquoient les ames des Enfers. (a)
Ils pensoient même que la force des charmes s'étendoit sur la Lune, & l'obligeoit d'arrêter son cours & de descendre du ciel en terre, pour écumer sur l'herbe; (b)

Rien de plus ordinaire dans l'Antiquité, que les changemens d'hommes en loups par la voye des enchantemens. Herodote avoit appris des Scythes & des Grecs, que certaines gens en Scythie étoient tous les ans transformez en loups pour un tems. Selon quelques-uns, c'est une maladie qu'on nomme lycanthropie, causée par une mélancholie, qui fait croire qu'on est loup, & qui fait chercher les forêts.

Qu'on rapproche à présent les Vierges de l'Isle de Sain, des femmes dont parlent Burchard, Jean de Salisberi, & les autres Auteurs que je viens de citer; on trouvera qu'elles n'étoient toutes que des personnes d'une même profession: la seule différence qu'on

(a) His ego sæpe Lupum fieri,
& se condere filvis.
Mærin, sæpe animas imis exire

sepulcris... vidi.
(b) Carmina vel possunt exle
deducere Lunam.

peut remarquer dans les Auteurs qui en font mention, c'est que chacun d'eux ajoute quelque nouvelle circonstance, qui avoit échappé aux autres; mais par tout le fonds est le même. D'où il est aisé d'inférer que puisque les femmes de Burchard & des autres, avoient la Lune pour objet de leur culte; c'étoit aussi la Lune que les Druïdesses desservoient, & dont elles publioient les Oracles. Car enfin après ces termes de *Présidente souveraine de la nuit*, (a) de *Nocticula*, (b) de *Diane* & autres synonymes, je ne crois pas qu'on exige des preuves d'une chose qui porte elle-même sa conviction.

Au reste, nos anciens François étoient si entêtés de l'existence d'une telle Divinité, que n'en pouvant effacer l'idée, même après avoir embrassé le Christianisme; ils donnoient le nom de *Diane* à une espece de Demon, qu'ils se figuroient occupé à leur faire du mal. C'est ainsi qu'il est dit dans la vie de S. Césaire d'Arles, qu'il guérit miraculeusement une servante d'un Demon, que les Payfans d'alors appelloient *Diane*, (c) qui déchiroit (d) toutes les nuits cette pauvre créature à coups de fûets; jusques dans l'Eglise, quand on l'y conduisoit, même au milieu des personnes qui la gardoient: il est vrai qu'alors il la frappoit invisiblement; mais toujours les marques paroissoient. C'étoit aussi la pensée des Payens que

*Act. St.
Ben. fac. I.
p. 673. n. 14.*

(a) *Præsidem noctis Dominam.*

(b) Tous les anciens Glossaires d'Henri Estienne, du P. Labbe, du Catholicon, &c. disent que *Nocticula* est la Lune; *Nocticula id est Luna.*

(c) *Dæmonium quod rustici Dianam appellant.*

(d) Eustathe dit que la Lune cause ces craintes, ces terreurs, qui prennent pendant la nuit, *ἡ ἀσὶα εἶναι ἐκείνη ἐδόκει.* De-là vient peut-être que Theocrite l'appelle *δυσωλήτης*, qui selon Hefychius signifie de difficile accès.

Enseb. prep. la Lune foüetoit les gens ; & dans cette vûe , ils la
Evang. l. 5. representoient souvent avec un foüet , qu'elle faisoit
 6. 14. claquer , quand elle étoit dans son humeur foüeteuse. (a)

Quali
 ἐμπύσσεια.

Ce Demon est ce que les Auteurs de la basse Latinité ont appelé d'après le Psalmiste , le Demon du midi ; surquoi on peut consulter Dom Mabillon & M. Ducange. Les Grecs avoient aussi leur Demon de midi , qu'ils nommoient *Empuse* ; c'est , dit Suidas , un Spectre ou un Demon , qui est au service de la Lune , lequel apparôit aux voyageurs , & se montre sous diverses formes. Le nom d'*Empuse* lui a été donné parce que ayant un pied d'airain , dont il ne peut se servir , il ne marche que sur l'autre ; ce qui fait qu'il semble plutôt se ruer que marcher. Cette *Empuse* continue Suidas , ne se montrait & ne se communiquoit à ceux qui étoient initiez aux mysteres de la Lune , que dans des enfoncemens , ou des lieux fort obscurs. Le bruit ordinaire est qu'elle paroît encore vers midi , (b) quand on enterre les morts & qu'on leur rend les derniers devoirs. On lui donnoit aussi le nom d'*Onocole* , à cause des différentes formes qu'elle prenoit , ou plutôt parce qu'on supposoit qu'elle avoit un pied d'âne , qu'on appelloit *Bolitinus* ; ce mot pourtant ne signifie proprement que l'excrement des ânes. Un passage d'Aristophane rapporté par Suidas , dit que l'*Empuse* est un animal monstrueux , qui change de forme à chaque instant ; d'abord c'est un bœuf , puis un mulot , ensuite une belle femme , bien-tôt après un chien qui a la tête toute en feu. Sozomene parle de ce Spectre dans son Histoire Ecclesiastique , sous

(a) μέγας φόρος πολύς

(b) ταῖς μισημέραις.

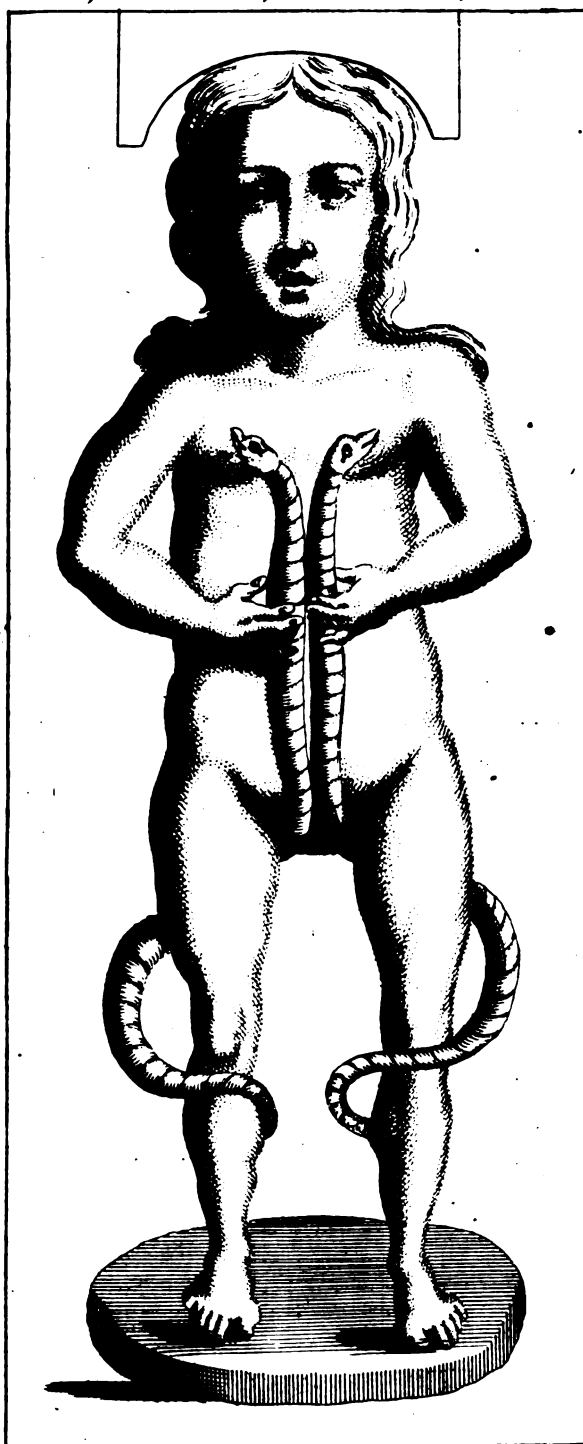


Figure du Temple de Montmorillon.

le nom d'*Onoscelis*, sur lequel M. Valois a fait une belle note.

Il faut avouer pourtant que ce Spectre, ou Divinité si l'on veut, ne passoit pas toujours pour mal-faisante ; au contraire elle venoit donner de bons avis à ceux auxquels elle s'attachoit, elle choisissoit le tems de la nuit pour n'être point apperçue, elle ne parloit jamais qu'à basse voix : sur-tout le tintement d'oreille étoit pris pour une marque de sa présence. Voici une ancienne épigramme que Scaliger a déterrée, qui nous apprend ces petites circonstances d'un ton aisé & naturel,

Garrula, quid totis resonas mihi noctibus, auris ?

Nescio quem dicis nunc meminisse mei.

Hic quis sit quæris ? Resonant tibi noctibus aures,

Et resonant totis. Delia te loquitur.

Non dubiè loquitur me Delia : mollior aurâ

Venit, & exili murmure dulce fremit.

Delia non aliter secreta silentia noctis

Summissâ ac tenui rumpere voce solet.

*Scalig. in
Auson. lib.
I. c. 16.*

Ce qui contribuoit le plus à conserver dans les Gaules le souvenir de la Lune déifiée, est sans doute le grand nombre de representations qu'il y avoit partout de ce phantôme. A juger des autres par celle qui nous reste à l'entrée d'un ancien Temple, qui subsiste encore à Montmorillon dans le Poitou ; c'étoit une Femme sans vêtemens enlevée par deux serpens, sur lesquels elle est comme montée pour aller dans les airs, & auxquels elle se tient pour ne point tomber, & pour être plus ferme. C'étoit visiblement le modèle de la contenance que tenoient les femmes

dont nous avons tant parlé, dans les cavalcades qu'elles faisoient à la suite de la Lune, de Nocticula, d'Herodias ou Bensozia, comme on l'appelloit encore.

Comme la Déesse Isis étoit réellement la Lune, on peut, ce semble, dire ici qu'une Isis extraordinaire de Rome, que Dom Montfaucon a donné dans le second Tome du Supplément de son Antiquité, représente la même chose que la figure de Montmorillon. En effet, elle est entortillée & comme enlevée en l'air par un serpent.

Au reste ce qui rend reconnoissable nôtre figure, ce sont les serpens seuls qui l'entortillent, & qui à cet égard sont particuliers à cette Divinité entre toutes celles que l'Antiquité Profane a pu inventer; comme on peut s'en convaincre par le treizième & quatorzième Chapitre du cinquième Livre de la préparation Evangelique d'Eusebe; où Porphyre cité par trois fois, témoigne qu'on ne representoit point la Lune qu'entortillée, comme elle est ici. (a)

On voit de même parmi les ornemens de deux tombeaux, que l'Auteur de l'Antiquité expliquée a donnez, une femme entortillée d'un serpent tomber la tête en bas : ce qui marque sans doute que la mort est pour nous le terme de la lumiere & des influences des astres, sur-tout de la Lune; qui a toujours passé dans l'esprit des Anciens, pour produire tous les effets qui arrivent dans la nature.

L'un de ces tombeaux est d'une certaine Herbasia : son Inscription la qualifie femme très-chaste, *sanc-tissimae*; ce qui semble exprimer la même profession que celle des Druïdesses de l'Isle de Sain. Son buste

(a) *περὶ τῆς ἐλπίδος Δράκων.*

la représente couronnée de laurier, tenant un bouquet de la main droite, & de la gauche un panier rempli de fruits, de fleurs & d'herbes ; tous symboles de la Lune ; comme je le ferai voir ailleurs par un beau passage de Porphyre. A droit & à gauche du buste, il y a deux serpens entortillez, qui représentent peut-être ceux sur lesquels Herbasia étoit portée dans les airs, quand elle étoit à la suite de Diane, Herodias ou Bensozia. Enfin le nom Herbasia paroît avoir formé celui d'*Herbaria*, qu'on donna aux Sorcieres, dont je viens de parler.

Décider si les Romains ont pris des Gaulois la maniere de représenter leurs Isis, & quelques-unes de leurs femmes entortillées de serpens ; ou si ce sont les Gaulois, qui l'ont reçu des Romains, c'est surquoi il est difficile de prononcer ; parce qu'il est impossible de voir clair dans une matiere enveloppée de tant de tenebres, & sur laquelle les Auteurs n'ont point laissé de lumieres. Je tiendrois pourtant pour le premier.

CHAPITRE XIV.

Quantité d'Isles sur les côtes des Gaules & de Bretagne, habitées seulement ou par des Druides ou par des Druidesses.

Quelques-unes étoient desertes ; mais toutes étoient consacrées à quelque Divinité. Idée des Druides qui habitoient ces Isles, sur les orages & les tempêtes.

Nous avons vû que l'Isle de Sain n'étoit habitée que par des femmes consacrées au service d'une Divinité : sur quoi nous pouvons assurer en général, que toutes les petites Isles situées dans l'O-

cean Britannique, tant celles qui étoient le long des côtes des Gaules, que celles qui avoisoient l'Angleterre, étoient ou desertes entièrement, ou habitées seulement par des Druïdes ou Druïdesses, exclusivement les uns des autres. Cela est certain de l'Isle de Sain, & de celle des Samnites dont je parle autre part. Celle-ci étoit située à la pointe de l'Armorique; un ancien Geographe en fait un amas de plusieurs petites Isles. (a) Je trouve encore d'autres Isles semblables sur les bords de la Zelande, & dans la mer d'Allemagne. Toutes ces Isles, tant celles qui étoient habitées que les désertes, étoient consacrées chacune à quelque Divinité, dont elle portoit le nom. Les Druïdes ou Druïdesses s'employoient à la desserte des Temples qui y pouvoient être. On ignore en particulier quelles étoient leurs autres occupations : on peut seulement conjecturer de ce que j'ai dit au Chapitre précédent, & de ce qui suit que dans les siècles postérieurs, leur retraite servoit de masque à des opérations magiques.

Diony. Perieget.

*Traité de »
la cessation
des Oracles.*

Tout proche de l'Angleterre, dit Demetrius dans Plutarque, il y a plusieurs Isles; dont quelques-unes portent le nom des Genies & des Heros, auxquels elles sont dédiées ou consacrées. Je m'embarquai exprès pour les voir, & m'instruire moi-même sur les lieux; j'étois, dit-il, à la suite de (b) l'Empereur; (c) j'abordai dans l'Isle qui étoit la plus proche de celles, qui n'avoient point d'habitans; je n'y trouvai que très-peu d'hommes, tous Prêtres, & particulièrement respectez par les Bretons. A peine

(a) Νησιάδων ἴστρος πόρος.

(b) Je croi que c'étoit l'Em-

pereur Claude.

(c) πομπῇ τῷ Βασιλεῖ.

avons-nous mis pied à terre, qu'une soudaine tempête troubla le ciel & la mer; les vents déchaînez s'entrechoquoient, l'air étoit en feu, & la foudre tombait avec un bruit & un fracas épouvantable. Quand le ciel se fut éclairci & que l'orage eut cessé, ces Insulaires assurèrent que quelque grand personnage devoit être mort; parce, disoient-ils, qu'il en est des grandes ames comme de la lumière; tant qu'une chandelle brûle, & qu'elle est allumée, elle n'incommode personne; mais dès qu'elle vient à s'éteindre, plusieurs personnes s'en ressentent. Ainsi les grands hommes pendant leur vie sont comme des flambeaux, dont la lumière est douce, & ne fait souffrir personne; au lieu que venant à mourir & à s'éteindre, ils excitent ordinairement comme on vient de voir des vents & des tempêtes, & corrompent l'air.

La comparaison est un peu tirée, & entre des choses bien disproportionnées. Quoiqu'il en soit, ces Druïdes avoient eux-mêmes excité cette tempête; ils n'avoient osé le faire, pendant que l'Empereur & toute sa suite étoient encore en pleine mer, de peur sans doute qu'on ne s'en prît à eux, du mal qui seroit arrivé à l'équipage & aux vaisseaux. Pour ne courir aucun risque, ils avoient attendu que toute la flotte fût arrivée en lieu de sûreté: & puis pour se faire admirer & détourner tout soupçon, ils vont inventer une cause morale d'un accident, dont il paroît qu'ils étoient les Auteurs.



CHAPITRE XV.

*Eclaircissemens sur le nom des Vierges de l'Isle de Sain.
Vraie leçon de Mela.*

Lib. 3. c. 6.

Mela qui nous a fourni le fond de tout ce que nous avons dit des Vierges de l'Isle de Sain, appelle ces filles Gallicenes. (a) Les Interprètes d'un seul mot en font deux, prétendant qu'il faut lire *Galli senas vocant*; & c'est ce qui d'abord nous faisoit croire que le nom, que portoient ces Prêtresses étoit *Sena*, d'où étoit venu le nom de l'Isle; & que ce mot dans son origine Latine, si tant est qu'il en eut une, marquoit le nombre de six, auquel celui des Vierges pouvoit avoir été fixé.

D'autres derivent le nom *Gallicena* de *Gallus* Gaulois, & de *cano cecini* chanter; & croient que ce mot signifie des Gauloises, qui prédisoient l'avenir par le moyen des Oracles qu'elles debitoient; comme s'il y avoit *Gallicinas*, de même qu'on a dit *Fidicinas*, *Lyrincinas*, &c.

En mon particulier, j'ai cru aussi pendant quelque tems qu'il falloit lire simplement *Gallicanas*, au lieu de *Gallicenas*. Cette leçon où il n'y a qu'une lettre à changer, est appuyée sur un passage de Vopiscus, qui appelle nos Druïdesses *Gallicanas*, pour distinguer les Druïdesses des Gaules d'avec celles d'Angleterre & de Germanie: Aurelien, dit l'Historien, s'avisa un jour de consulter les Druïdesses des Gaules, pour

In Aurel.
6. 44.

(a) Gallicenas vocant.

savoir si l'Empire resteroit dans sa famille. (a) On a vû en tout tems & en toutes sortes de Langues, que l'usage tend toujours à abréger les termes & les expressions, qui servent à expliquer nos pensées; surtout à l'égard des choses qui sont souvent dans la bouche de toute une Nation. Je confirmois cela par un exemple de la nature, même du terme dont il s'agissoit. Le mot Latin *Vestalis*, que l'usage a enfin consacré pour signifier une Vierge vestale, étoit dans son origine un adjectif, qui ne pouvoit faire seul un sens fixe & positif, & par conséquent ne servoit qu'à marquer que la chose exprimée par le substantif, auquel il étoit appliqué, étoit consacrée au service de Vesta; ainsi l'on disoit avant & après Cicéron *Ara Vestalis*, *fésta Vestalia*, *foci Vestales*, *Virgines Vestales*. Mais comme de tout ce qui étoit consacré au culte de Vesta, les Vierges chargées du feu sacré & perpétuel, tenoient non-seulement le premier rang, mais encore étoient seules distinguées & respectées dans Rome, & dans tout l'Empire; l'usage l'emporta enfin, & s'établit si bien, qu'on attachâ à ce seul terme l'idée d'une Prêtresse de Vesta.

Je faisois le même raisonnement touchant les Druïdesses des Gaules: avant Mela, & dans les siècles postérieurs, toute la Gentilité étoit entêtée des augures & des prédictions. Les Druïdesses Gauloises passaient pour l'emporter dans ce point, sur tout le monde Payen. La réputation des *Gauloises* étoit en vogue & bien établie; on ne parloit que des *Gau-*

(a) Dicebat enim quodam tempore Aurelianus Gallicanas consuluisse Dryades, sciscitantem utrum apud ejus posteros imperium permaneret.

loises, & l'on venoit de fort loin consulter les *Gauloises*. Je me figurois donc que la nécessité, ou la curiosité, ou quelque autre raison qu'on avoit de parler ainsi souvent des *Gauloises*, avoit frayé peu à peu le chemin à la coutume de désigner nos Druïdesses, sous le seul nom de *Gauloises*, *Gallicanas* : D'où j'inferois que c'étoit peut-être le mot de *Gallicanas*, que Mela avoit employé au lieu de *Gallisenas* ou *Gallicenenas*.

Vossius dans une Edition de Mela de sa façon, avouë que les MSS. qu'il a lûs portent *Gallizenas* ou *Galligenas*; nonobstant cela, il a inséré dans le texte *Barrigenas*. *Barrigena*, *Barginna* ou *Bargenna*, sont tous mots barbares, qui signifient en effet des femmes Barbares, des étrangères.

M. Keyser prétend qu'il faut s'en tenir à la leçon des MSS. de Vossius, & blâme cet Editeur d'avoir substitué sans nulle autorité une fausse leçon à une véritable. Si l'on en croit donc M. Keyser, *Galligenas* ou *Gallizenas* forme un fort bon sens; parce dit-il, que *Gena* & *Queene* en Langue Theudesque & Celtique, signifie des femmes & des Prêtresses. (a)

M. Keyser copie ici M. de Leybnitz. J'avouë que la signification qu'ils donnent l'un & l'autre au mot *Sena*, approche fort de la véritable. Ce n'est pourtant point dans la Langue des Germains qu'il faut avoir recours pour la trouver; puisqu'il est certain que *Sena* est vraiment Gaulois, & que la Langue de nos ancêtres étoit différente de celle des Germains. Sans compter que quand ces deux peuples auroient parlé la même

(a) Nempe *Genæ* & *Queene* theudesque ejus sexus dicebantur. Germanis Celtisque *faminæ sacer-*

me Langue, il ne paroît pas seulement vrai-semblable, que le vrai sens de ce mot se fût plutôt conservé dans le Theudesque, que dans le Celtique; joint que le *Queen* de nos Auteurs suppose évidemment que la premiere lettre de *Sena* étoit un K, & je vais prouver invinciblement le contraire.

Je n'ai besoin pour cela que de rappeler ce que j'ai dit au 20. Chapitre du premier Livre, que *Sena* étoit le nom que les Druïdesses portoient dans les Gaules, comme les Druïdes y portoient celui de *Senanus*; que ces mots avoient la même origine & la même signification que le *Σεμνός* des Grecs; qu'ainsi littéralement ils signifioient vénérable, respectable; & dans le sens figuré ancien, vieillard, d'où les Latins avoient fait leurs *Senex*, *Senatus*, *Senior*, & plusieurs autres mots que j'ai rapportez; & nous à leur imitation avons fait ceux de *Seigneur*, *Seigneurie*, &c. qui sont des termes qui attirent un profond respect. Aussi trouvons-nous que les Druïdesses étoient qualifiées de *Dames* du tems des Gaulois, témoin ces Inscriptions.

MESTRIUS. MARIINUS
PICTOR. CONSTITUIT
PRO. SALUTE. SUA. ET
SUORUM
FANUM. DOMINARUM

Gruter. p.
90. n. 4.

FANO
HERAUS
CORR. SE

Oyenart No-
titia nri.
Vascon. p.
445.

H. E SACRUM

Tome II.

K

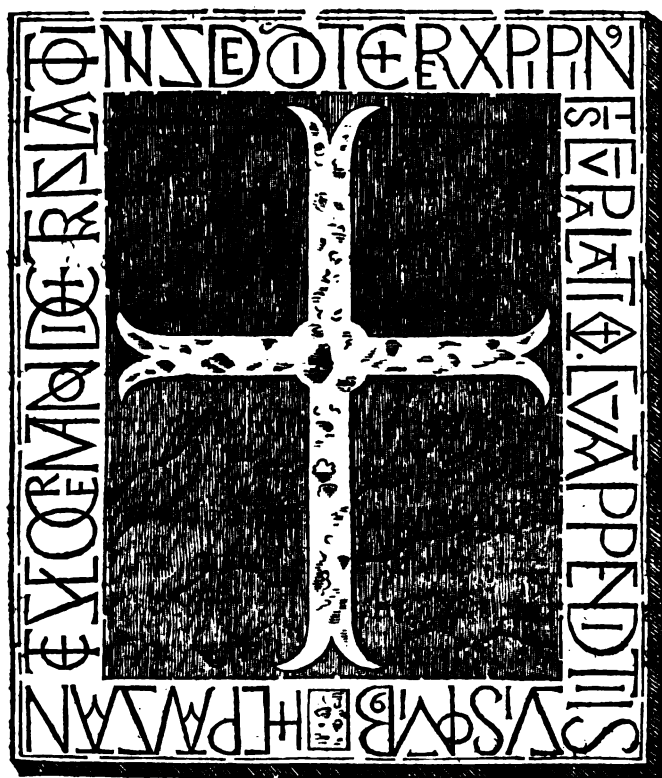
La premiere Inscription n'a besoin ni d'explication ni d'éclaircissement ; les termes parlent tout seuls. Quant à la seconde , qui est si délabrée qu'elle est presque inintelligible , si l'on suppose un point après la syllabe HER. comme il semble en effet qu'il doit y être , les mots qui composent la seconde ligne seront *Herarum Auscarum Senarum* ; & alors le sens naturel de toute l'Inscription sera , que ce monument a été consacré au Temple des *Dames Senes* ou *Druidesses* du Pais d'*Auch*.

De tout cela , il résulte évidemment qu'il faut lire dans Mela *Galli Senas* , ou *Gallisenas* : les MSS. de Voslius confirment cette leçon ; car ce qu'on prend pour un Z est une véritable S ; en effet les Gaulois & les Francs ou François , se servoient fréquemment du Z pour l'S , comme en font foi nos anciennes Monnoyes , & ces deux Inscriptions de l'Abbaye de Saint Germain des Prez.

TEMPORE NULLO VOLO HINC
TOLLANTUR OZZA HILPERICI

Cette Inscription n'a rien de singulier que les SS. Celle qui suit est bien plus remarquable ; car outre qu'elle immortalise une action très-pieuse de Pepin le Bref ; elle sert de bordure à un cartouche quarré , dont le champ est occupé par une Croix ancrée. Les lettres qui composent l'Inscription , sont inferées avec art les unes dans les autres , & si bien liées , que les traits des unes forment ordinairement les jambages des autres , en tout ou en partie. Mais ce qui nous doit interesser d'avantage , c'est qu'elles nous mettent devant les yeux la vraie forme des caracteres , qui

étoient en usage en France au milieu du huitième siècle; & nous avons la satisfaction d'y reconnoître plusieurs lettres Grecques, dont la figure est si ancienne, qu'elle remonte sans contredit jusqu'aux tems les plus reculez.



Voici cette Inscription imprimée en caracteres purement Romains.

HIC PAUZANTE ZCO GERMANO
DIE TRANZLATIONIZ DEDIT EI
REX PIPINUS FISCUM PALATIOLI
CŪ APPENDITHIS ZVIS OMNIBUS.

Il en est de même du **C**, que Vossius a pris sans
K ij

Voy. le Ch.
4. du 1. tom.
pag. 39.

aucun fondement pour un G; c'est une véritable S; comme il paroît par l'Inscription du martyr Gordien, que j'ai donnée au commencement de cet Ouvrage. Cette lettre se trouve aussi avec la même forme; mais renversée *5* dans d'autres Inscriptions; & dans tous ces endroits il n'est question que de la discerner, & d'en connoître la valeur.

CHAPITRE XVI.

*Relief trouvé à Narbonne. Sentiment des Savans.
Conjectures de l'Auteur.*

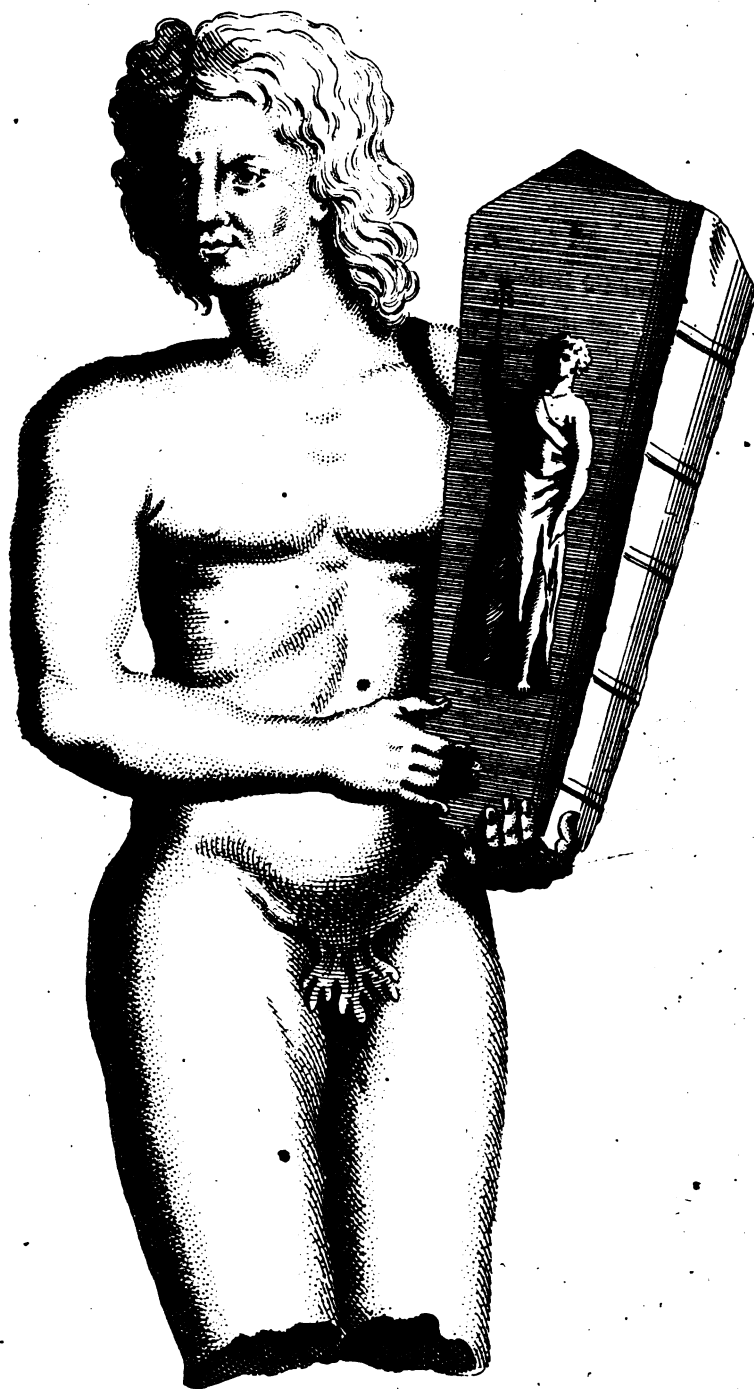
T. 1. pl. 78.

DOm Bernard de Montfaucon a placé parmi les Genies & les Lares, dont il donne les Figures dans son Supplément de l'Antiquité, un Monument qui a été trouvé à Narbonne; mais sans vouloir assurer qu'il représente effectivement un Lare ou un Genie. C'est un homme tout nud, dont les jambes sont cassées, qui soutient de la main & du bras gauche une table oblongue de pierre, sur laquelle est gravée, ce semble, une femme négligemment vêtue, dont le devant de la robe est fendu en deux endroits; afin qu'elle puisse marcher plus lestement: elle n'a qu'une partie du sein couvert, & tient de la main droite un rameau élevé, chargé de feuilles & de fruits; sa main gauche est pendante. L'homme est dans l'attitude d'une personne qui paroît proposer cette femme pour modèle, ou du moins expliquer le sens de la Figure gravée dans la table qu'il présente, & le faire remarquer à tout le monde de sa main droite.

Avec le peu d'écrits & de lumières que nous avons

LA LUNE

Pl. 30. Td. pag. 76.



sur la Religion des Gaulois , il seroit besoin d'un Edipe pour expliquer cette planche. Je vais pourtant hasarder quelque chose là-dessus ; mais avant tout , on me permettra de faire un aveu sincere , que je n'oserois donner comme irréfragable ce que je vais dire ; & qu'ainsi sans adopter ni rejeter les sentimens des autres , je ne fais que proposer mes conjectures , que je tâcherai d'appuyer de l'autorité des Anciens.

Je croirois donc que la Femme gravée sur la table de pierre est la Lune , sur laquelle les Gaulois & les Druïdes en particulier , fondonient & regloient toutes leurs prédictions & leurs augures. Le fondement de ma conjecture est l'action de l'homme qui tient cette table , & qui semble avertir tout le monde d'y arrêter les yeux , & de la consulter : ce qui me paroît avoir quelque rapport aux Druïdes que nous avons vûs déjà , & qui ne sont occupez que de Lunes & de lunaisons , comme on l'a pû voir. Le rameau même que cette femme tient dans sa main chargé de feüilles & de fruits , pourroit bien être un symbole de la Lune ; car selon Aratus , les Anciens tenoient que les plantes & les pâturages , tiroient leur suc & leur substance des influences de la Lune. *ἡ φαινομένη*
voir p. 20.

Mais qui est cet homme nud ? Le pas est glissant , & la question embarrassante : cependant je ne ferai pas difficulté d'avoüer que je crois que c'est un Druïde , qui jouë le même personnage sur ce relief , que les six Druïdes du portail du Temple de Montmorillon ; c'est-à-dire , qu'il contemple la Lune , l'étudie & médite les prestiges , dont ceux de sa secte ébloüissoient le public. Sa nudité semble insinuer qu'il alloit par les airs à la suite de la Lune , de même que les Druï-

desses, & qu'il excitoit comme elles les vents & les tempêtes. En effet, l'orage dont Demetrius fait la description (a) dans Plutarque, avoit été visiblement excité par les charmes des Druïdes; & quoiqu'ils en référaient eux-mêmes la cause à la mort de quelque personne considérable; c'étoit pour éloigner le soupçon qu'on auroit pu former contre leur art, & éviter le supplice que l'Empereur qui étoit présent, auroit pu decerner contre eux, d'avoir eu la temerité de lui faire essuyer, & à toute sa suite, cet orage si à contre-tems. A quoi on peut ajouter que les Druïdesses tenant tous leurs secrets des Druïdes, qui les dressoient, les Druïdes n'étoient pas moins curieux d'exercer sur les airs le même empire, qu'ils avoient communiqué à leurs élèves.

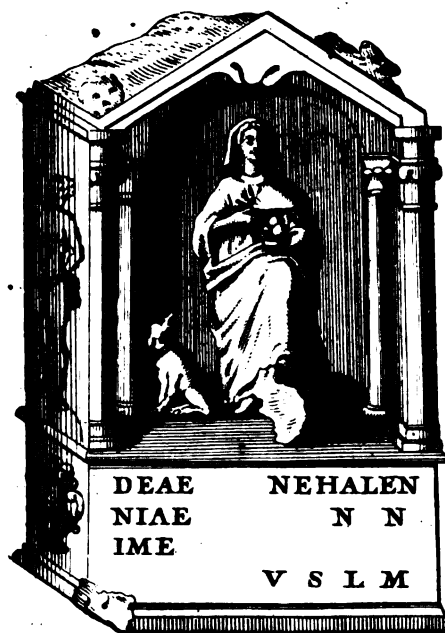
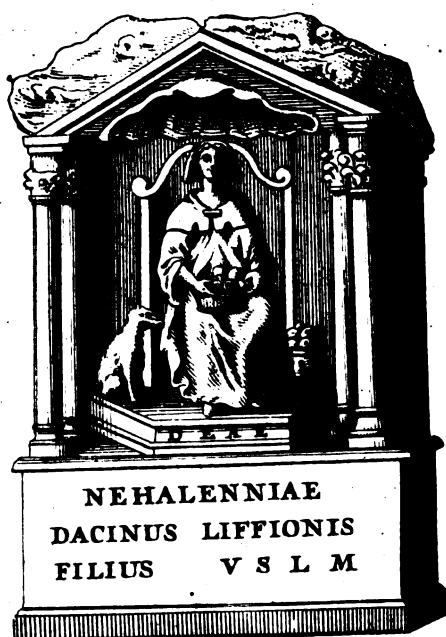
CHAPITRE XVII.

Découverte en Zelande & à Nîmes, de la Déesse Nehalennia. Descriptions des bas reliefs qui la représentent.

Nehalennia est une Déesse que les Gaulois ont autrefois adorée. Son nom a été inconnu jusqu'vers le milieu du dix-septième siècle. Je dirois la même chose du culte qu'on lui rendoit, sans les raisons que j'ai de croire que c'est la même Divinité, dont on alloit consulter les Oracles dans l'Isle de Sain, & que j'ai fait voir être certainement la Lune. Avant que de produire mes raisons, je suivrai l'ordre qu'ont tenu Wrés & M. Keyfler, dans la description qu'ils

(a) Traité de la Cessation des Oracles.

LA DEESSE NEHALENNIA.



ont fait des bas reliefs de cette Divinité.

Le cinquième jour de Janvier de l'an 1647. un vent d'Est souffla avec tant de violence sur un angle que forme la Zelande, qui avance dans l'Océan, & poussa si fort les flots de la mer vers le côté opposé, que les bords furent à sec & à découvert. Le monde y accourut de toutes parts, & y vit des masures que la mer couvroit auparavant; des autels, des vases, des urnes, des médailles, des agraphes & autres choses, toutes presque d'un goût Romain. On y trouva aussi des Statuës de Jupiter, de Neptune, & sur-tout quantité de reliefs de la Déesse Nehalennia, avec des Inscriptions, qui portoient son nom, à une seule près, qui n'en avoit pas. Comme la plupart de ces images sont fort ressemblantes, nous n'en donnons qu'un petit nombre, dans lesquelles on observe quelque différence; nous contentant de faire la description de toutes; sans nous assujétir à rapporter les Inscriptions, dont on ne sauroit tirer nul éclaircissement. Du reste les pierres, ou Autels sur lesquels Nehalennia est représentée, ont quelquefois trois, quelquefois quatre pieds de hauteur, sur environ deux & demi de largeur: le grain en est gros & friable.

Dans la première image Nehalennia est assise, tenant dans son giron un panier plein de pommes & d'autres fruits; à son côté droit est un chien, & à sa gauche un panier rempli de fruits comme le premier. Les bordures sont aussi ornées de plusieurs sortes de fruits.

La seconde Figure représente Nehalennia toute droite; le chien est encore à sa droite; & à sa gauche est une prouë, sur laquelle Nehalennia tient le pied.

Dans la troisième, Nehalennia est assise tenant de la main gauche un panier semblable aux autres ; les côtes sont ornées de pampres & de raisins.

Dans la quatrième, Nehalennia a le panier à sa droite, & le chien à sa gauche. Sur le côté droit de la pierre on voit Hercule coiffé de la dépouille du Lion, & armé de sa massue. Le côté gauche représente un autre Dieu, qui n'est pas bien connoissable.

Dans la cinquième, on voit une femme qui présente une petite fille à la Déesse, qui est accompagnée de son chien. Sur les côtes est représenté un homme auprès d'une colonne, dont la base est chargée d'ornemens d'architecture.

Dans la sixième, Nehalennia est assise tenant dans son giron un panier, outre un second qui est à sa gauche, & qui fait symétrie avec le chien représenté à la droite. A l'un des côtes de la pierre, on remarque un autre Hercule avec les symboles du premier.

Dans la septième, la Déesse n'a que son panier ordinaire, & un tronçon de colonne cannelé, sur lequel elle tient un pied.

Dans la suivante, deux Victoires en l'air soutiennent de chaque côté deux pièces de rideau, qui pendent d'un dais, sous lequel Nehalennia est assise, ayant deux paniers, l'un dans son giron, & l'autre à sa gauche ; le chien occupe la droite. Les Victoires tiennent une palme dans la main, qui se présente sur le devant. A l'un des côtes de la pierre est Neptune avec son trident ; sur l'autre est gravé un Dieu, qu'on ne sauroit distinguer.

Dans la neuvième, Nehalennia est droite avec son chien.

chien. Sur les deux côtez de la pierre, Neptune est représenté trois fois ayant ici un Dauphin, là un trident, ou un gouvernail, & quelquefois un vase dont il verse l'eau, ou plusieurs de ces symboles ensemble. Au-dessous d'un Neptune on voit une Femme dont le sein est ouvert, & qui relève ses habits : proche son pied droit, il y a une coupe de figure oblongue, comme celle d'un gobelet.

Dans la dixième, Nehalennia est assise, tenant en son giron le panier ordinaire. Aux deux côtez de la pierre est gravée une corne d'abondance.

La onzième représente Nehalennia, semblable à la précédente : excepté qu'au lieu des cornes d'abondance, il y a deux arbres, dont les branches & les feuilles occupent les côtez du relief.

La douzième est assise comme la huitième, la dixième & la onzième : à ses pieds du côté droit, le chien lui tient compagnie ; deux cornes d'abondance ornent les deux côtez de la medaille.

La treizième est sur le modèle de la dixième. Sur un côté de la Figure, Neptune est joignant une colonne : il tient un gobelet dans sa main droite, & le trident de sa gauche.

La quatorzième, Nehalennia est assise, ayant un panier à sa droite, & un autre à sa gauche : deux cornes d'abondance remplissent les deux côtez.

Je passe la quinzième & la seizième. La dix-septième representoit Nehalennia assise ; mais c'est tout ce qu'on peut dire, parce que la face de la pierre étoit si gâtée, qu'on n'a pas jugé à propos d'en tirer des estampes : sur la face gauche qui est entière, on voit un Gaulois qui revient de la chasse, s'appuyant en

marchant sur un bâton, & portant au bout d'un autre un levraud, qui pend sur ses épaules.

Voilà à peu près toutes les Nehalennias qui furent trouvées sur les bords de la mer, assez près de Dombourg; c'est un petit lieu de l'Isle de Valcheren. M. Keyfler semble insinuer que cette découverte donna occasion à en faire découvrir, ou remarquer un petit nombre d'autres dans la Zelande. Il est du moins constant que le culte de cette Divinité n'étoit pas renfermé dans cette Isle : puisque on en a trouvé une Image à Nîmes, dont voici la description.

*Antiq. exp-
pliq. t. 2.*

C'est une Mosaïque composée de trois couleurs, de blanc, de noir & de rouge, ou rougeâtre : elle a huit palmes & deux pouces de largeur, sur quinze palmes & trois pouces de longueur. Elle représente une Déesse sur le bord de la mer, qui paroît agitée : auprès de la Divinité il y a un petit chien, & un peu plus bas du côté de la base, on voit une torche couchée, mais ardente & flamboyante. Au reste quoique cette femme ne paroisse qu'à demi, parce que la Mosaïque est fort gâtée à l'extrémité, elle a tout l'air de Nehalennia; ses habits, son attitude & ses symboles : aussi l'on ne sauroit s'y méprendre.

CHAPITRE XVIII.

*Ce que c'est que deux Divinitez Gauloises, auxquelles
sont consacrées deux Inscriptions. Comment
il faut lire ces Inscriptions.*

Avant d'entamer quelques circonstances particulières, qui regardent la nature de Nehalen-

nia, je crois devoir remarquer qu'elle est peut-être encore la Divinité barbare, dont deux Inscriptions un peu mutilées, nous ont conservé en tout ou en partie le nom. La première se lit dans le trésor de Gruter.

DEAE. NEHAE
ERIATTIUS. JUCUN
DI. PRO. SE. ET. SUI
V. S. L. M.

Pag. 89. n.
1.

C'est-à-dire, qu'Eriattius fils de Jucundus, s'est acquitté volontiers, & par reconnaissance du vœu qu'il avoit fait à la Déesse Neha, pour lui & pour les siens. Reinesius ne doute point que Neha ne soit la même que Nehalennia. En effet, Gruter dit que la Déesse dont il est parlé dans ce marbre, y est représentée avec deux cornes d'abondance à ses côtes : circonstance qui me fait entrer dans le sentiment de Reinesius ; car Nehalennia est par-tout accompagnée de corbeilles de fruit, & quelquefois de deux cornes d'abondance, & en quelques endroits de corbeilles de fruit & de cornes d'abondance tout à la fois.

Reinesius va même jusqu'à croire qu'il faut lire dans l'Inscription Nehalenniae, au lieu de Nehae ; & que les lettres qui manquent pour achever le mot, ont été mangées, ou effacées par l'injure du tems. Mais Reinesius se trompe visiblement ; & il n'a point pris garde que le Sculpteur s'étoit picqué de ne pas faire entrer dans la première ligne de l'Inscription plus de lettres, ni de syllabes qu'il n'y en a. Le dernier mot de la seconde ligne est garant de cette vérité : l'ouvrier en a rejeté une syllabe à la troisième,

L ij

afin de faire répondre les fins des lignes les unes aux autres. Ce qui prouve qu'il n'y a rien de mangé ni d'effacé dans l'Inscription ; car si l'on avoit voulu graver tout entier le mot *Nehalenniae*, au lieu de *Nehae* ; on auroit rejeté à la seconde ligne , presque tout ce que Reinesius croit être effacé dans la première.

Ce que je viens de dire n'empêche pas que *Neha* ne doive être prise pour *Nehalennia* : plusieurs raisons concourent à le persuader. 1°. Les fruits , dont on ornoit les reliefs de l'une & de l'autre. 2°. *Neha* n'est qu'un nom abrégé ou raccourci de celui de *Nehalennia*. Or , il n'est pas surprenant qu'un nom aussi commun que le devoit être *Nehalennia*, comme je le ferai voir , ait été insensiblement abrégé , sur-tout dans un pays aussi vaste que les Gaules. 3°. *Neha* renferme du moins la moitié de la véritable signification de celui de *Nehalennia*. 4°. En dernier lieu , le peu de différence qu'il y a de *Neha* à *Nehalennia* , justifie celle des Dialectes , que César & les Auteurs postérieurs ont assuré avoir eu cours dans les Gaules. Ajoutez le lieu où l'Inscription a été trouvée ; c'est à Deutsch vis-à-vis de Cologne , au-delà du Rhin.

Le voisinage des rivières ne laisse pas de donner de nouvelles forces à mon opinion. *Neha* ou *Nehalennia* étoit certainement la Lune , ou du moins la nouvelle Lune : les Gaulois confondoient la Lune avec Diane , & n'en faisoient qu'une seule Divinité : ils se piquoient non-seulement de construire les Temples qu'ils érigeoient à la Lune & à Diane , joignant des fleuves & des marais ; mais encore de donner à Diane un nom Celte , qui signifioit *gouffre d'eau*.

L'autre Inscription qui renferme le nom d'une Di-

vinité que je crois être Nehalennia , est gravée sur un marbre , que j'ai dit être dans la Bibliothèque des PP. Jésuites de Bruxelles. M. Keyssler l'a donnée si infidèlement , que sur le soupçon que j'en eus , j'écrivis à Bruxelles pour prier des personnes habiles de comparer la copie à l'original , & de m'en marquer les différences. On eut égard à ma prière ; l'on m'envoya non-seulement l'Inscription suivante lettre pour lettre , mais encore les dimensions du marbre , & la grandeur des caractères.

HERCVLI MA
CVSANO ET
HAFVÆ VLP
LVPIO ET VL
PIÆ AMMAVA
PRO NATIS
V S L M

Hercule Macusan m'a déjà donné lieu de donner l'explication de cette Inscription : je me verrai même obligé dans la suite d'en parler encore , pour faire entendre ce que c'est qu'Ulpius , Lupius & Ulpia ; c'est pourquoi je me borne ici au seul mot , qui renferme le nom de la seconde Divinité ; parce que c'est le seul , qu'il est important d'éclaircir , & qui fait au sujet présent.

Le nom de cette Divinité , selon qu'on vient de le voir , est HAFUA : il n'y a qu'à supposer que l'H est une N & l'F un E , & faire de l'A & de l'E une diphtongue , l'on aura & l'on prononcera NÆVA , ce qui sera mot pour mot le Neha de la première Inf-

cription ; car les anciens Gaulois disoient indifferemment *Neva* ou *Neba*, pour dire *Nouvelle*. Les Armoricains d'aujourd'hui disent encore *Nevez*, au lieu du François *Nouveau*, & leur V consonne aussi-bien que celui des Celtes, n'est qu'une forte aspiration.

J'ai dit d'abord de supposer que la premiere lettre du nom de la Divinité en question fût une N, & non une H. En effet, dans les siècles postérieurs, auxquels seuls il faut rapporter cette Inscription, on confondoit souvent ces deux lettres, & elles étoient prises reciproquement l'une pour l'autre ; parce qu'on se servoit également en formant l'H & l'N d'une ligne horizontale, ou presque horizontale, pour lier les deux jambages qui sont parallèles & perpendiculaires dans ces lettres : ce qui les rendoit alors si semblables, qu'on ne pouvoit les distinguer que par l'usage. Nos anciennes Monnoyes & nos vieilles Chartres, fournissent plusieurs preuves de cette verité. On en trouve encore dans la Diplomatique de D. Mabillon ; & dans les Annales Benedictines du même Auteur, sur-tout à la p. 481. du premier Tome.

Que l'E ait été mise pour un E, c'est une proposition que les Antiquaires ne feront nulle difficulté d'admettre : ils sont assez convaincus des fautes sans nombre, qui se sont glissées dans les Inscriptions par l'ignorance, & la bevûe des Graveurs. Celle qu'on suppose ici seroit une des moindres ; puisque la ressemblance de l'E avec l'F la rendoit fréquente, & en quelque sorte familiere & pardonnable. On peut même prouver par Festus & par d'autres Auteurs, que les Anciens se sont servis quelquefois expressément de l'E au lieu de l'F ; puisqu'on trouve dans les

Grammairien dont je viens de parler, *Frutical*, au lieu d'*Erucinal*.

J'ai dit plus haut que les Gaulois disoient indifféremment *Neva* & *Neha*; ce qui leur étoit commun sur-tout avec les anciens Grecs, parce qu'ils parloient originairement la même Langue qu'eux. Or, il est certain que chez les Grecs l'*V* consonne avoit été formé du digamma, dont il avoit pris la place; & que le digamma étoit une aspiration.

Une preuve encore assez forte, qu'il faut lire dans l'Inscription *Nava* au lieu de *Hafua*, c'est le rang que la Divinité que ce mot représente, tient dans ce Monument conjointement avec Hercule *Macusan*. On a pû voir que c'étoit le même Hercule que les Gaulois appelloient *Deuſonienſis*: Hercule *Deuſonienſis* étoit Hercule de Deutsch ou Duiz. Ce lieu est précisément celui où la *Neha* de l'Inscription de Gruter a été trouvée. Au tems qu'on fit l'Inscription, Duiz n'étoit qu'un Fort que les Romains avoient construit au-delà du Rhin, pour tenir en bride les Barbares de Germanie: Or, un Fort ne pouvoit avoir ni des Temples ni des Divinitez en assez grand nombre, pour donner lieu d'en confondre les noms & les rapports; ce qui auroit pu arriver, si l'*Hafua* de l'Inscription de Bruxelles, étoit différente de la *Neha* que nous tenons de Gruter.

Ce sont les raisons que j'ai de soupçonner qu'il faut lire *Nava* ou *Naha* dans l'Inscription de Bruxelles, & non *Hafua*; d'où je tire un nouvel argument contre ceux qui prétendent, qu'il faut lire *Nehalenniae* dans l'Inscription de Gruter, au lieu de *Nehae*.

CHAPITRE XIX.

Nehalennia. La Divinité de l'Oracle de l'Isle de Sain, étoit la même que Nehalennia. Diverses étymologies du mot Nehalennia. C'étoit la nouvelle Lune. Peintures que les Anciens ont laissé des Statuës de la Lune. Les Gaulois & les Germains honoroient singulièrement la nouvelle Lune. Parallele de Nehalennia & de l'Oracle de l'Isle de Sain. Différence essentielle entre les Vestales & les Vierges des Gaules.

QUand on vient à rapprocher les deux Divinités, c'est-à-dire ; Nehalennia & celle de l'Oracle de l'Isle de Sain, on y trouve des traits si ressemblans, qu'on ne hazarde rien de dire que ce n'étoit qu'une seule & même Divinité.

J'ai fait voir que la Divinité de Sain étoit incontestablement la Lune. Voici des raisons qui démontrent la même chose de Nehalennia.

Peiron antiq. des Celtes, p. 341, 355.

Son nom est formé du Celtique *neu* ou *nevés*, neuf, nouveau, & de *Henn* vieux, antique.

L. 1. de rust. Surquoi on peut observer avec Varron que chez les anciens Grecs, le trentième ou dernier jour du mois lunaire, étoit appelé *ἐν καὶ νέα*, c'est-à-dire, vieille & nouvelle, (a) en sous-entendant *σελήνη* Lune; parce que cet astre, qui fait son cours synodique en vingt-neuf jours douze heures & quarante-quatre minutes, finissoit & commençoit tout ensemble ce

(a) C'étoit Solon qui avoit commencé d'appeller ainsi le dernier jour de la Lune ; *πρῶτος δὲ*

Σόλων πρῶτον τριακάδα ἐν καὶ νέαν ἐκάλεσαν.

jour-là ;

jour-là; & ainsi se trouvoit *ἐν τῇ νεῇ*, vieille & nouvelle. (a)

Quoique les origines que je viens de donner à Nehalennia, ne souffrent pas la moindre difficulté; il ne sera pas hors de propos d'en joindre aux premières quelques autres, qui aident à dissiper les tenebres, dont cette Divinité est enveloppée. La troisième syllabe du mot Nehalennia pourroit encore venir du Celte *Llen*, qui signifie voile; pour marquer qu'au rems de la nouvelle Lune la plus grande partie de sa lumière est couverte d'un voile, qui la dérobe à la vûe des mortels. Cette conjecture est appuyée sur la manière dont les Gaulois representoient Nehalennia; car ils lui donnoient des habits qui la cachotent toute entière, au visage près. De sorte que dans leur esprit, quand la Lune étoit nouvelle, il n'y avoit proprement que le visage de la Divinité, qu'on pût découvrir, & qui fût sensible à nos yeux.

Voici encore une étymologie de Nehalennia, qui ne me paroît pas à mépriser: *Len* est un mot Celte, *Maunoir*, qui signifie étang. Les Gaulois honoroient la Lune dans les étangs; & les Druïdesses qui desservotent les Temples, se postotent ordinairement sur des étangs ou sur le bord des eaux; elles faisoient là leurs observations, rendotent leurs Oracles, & mettoient en œuvre les prestiges qui étoient de leur ressort. L'étang de Gevaudan que S. Gregoire de Tours appelle Helanus, confirme ce que je dis: la description que cet Auteur fait d'une Fête que les Gaulois Païens y celebrent tous les ans, est une copie de celle

(a) E quo die dicitur Luna esse eam appellant *ἐν τῇ νεῇ* *τριαντάδος* extrema & prima; à quo Athenis

que Mela fait des Druïdesses de l'Isle de Sain. Le mot Celte *Helanus* répond parfaitement au Grec *ἑλάνη* ou *ἑλήνη*, qui signifie lampe, lumière, splendeur, & enfin Lune : A quoi ajoutant ou le Grec *νία*, ou le Celte *Nevés* de la manière que j'ai fixé sa prononciation & sa signification ; nous trouverons que les Druïdesses avoient choisi le tems de la nouvelle Lune pour exciter des tempêtes, troubler les eaux, rendre des Oracles, prédire l'avenir, se transformer en bêtes, & faire mille autres choses de cette nature.

Soit donc que les Gaulois ayent eu en vûe toutes ces étymologies, ou partie seulement, en formant le terme *Nehalennia* ; il est toujours certain que c'est de ce nom qu'ils honoroient la Lune déifiée. Et afin qu'on n'aille pas prendre tout ce que j'ai avancé pour de simples conjectures, voici un passage de Porphyre, qui desabusera bien-tôt tout le monde : il est cité par Eusebe de Cesarée, dans son troisième Livre de la Préparation Evangelique ; & ce qui est bien surprenant, c'est que cet Auteur parlant de la *nouvelle Lune*, semble avoir peint d'après nature nôtre *Nehalennia* : il fait même découvrir sur les Monumens qui restent de cette Divinité, des choses qu'il étoit impossible d'y remarquer. Les Anciens, dit Porphyre, pour faire honneur à la Lune l'ont appelée Artemis, comme qui diroit *ἀερότομος*, c'est-à-dire, qui coupe l'air. Artemis toute Vierge qu'elle est, ne laisse pas d'être sage-femme ; (a) parce que la nouvelle Lune a une vertu particulière pour faire accoucher heureusement. La Lune porte encore le nom d'Hecaté, non-seulement à cause de ses phases, mais encore à cause des vertus & des proprie-

(a) *λοχία*.

tez différentes qu'elle a : ainsi comme elle a trois phases différentes, elle a aussi trois qualités diverses & singulieres. La nouvelle Lune porte des habits blancs, des souliers d'or & des torches ardentes. Le panier ou *Calathus* qu'elle tient en l'air, signifie qu'elle contribue à la production des fruits, qu'elle fait pousser à mesure que sa lumière augmente. Quand elle porte des souliers d'airain, elle représente la pleine Lune. Les branches de laurier marquent sa chaleur, & les pavots sa fécondité. Le pavot par lui-même est le symbole des Villes, & la grande quantité de sa graine, celui du nombre infini d'âmes, qui font leur séjour dans la Lune, comme dans une Ville. Enfin l'arc que porte la Lune, comme Artémis ou Diane, a rapport aux douleurs aiguës de l'enfantement.

Le même Porphyre cité aussi par Eusebe, nous a conservé un Oracle de la Lune, où cette Divinité déclare elle-même de quelle manière il falloit la représenter ; voici, dit-elle, comme je veux être représentée : vous donnerez à ma Statue l'air, les traits & la mine de Cérès, tenant toutes sortes de fruits ; (a) mes habits seront tout blancs, & mes souliers d'or, &c.

Ces habits blancs, ce panier, ces souliers, ces torches, ce laurier, ces pavots, sont sur les reliefs de Nehalennia. Il est vrai qu'on ne trouve des torches que dans la Mosaïque de Nîmes : mais qu'on prenne garde, que ce qu'on a pris jusqu'ici pour des cornes d'abondance sur les Nehalennia de Dombourg, ne soient de véritables torches, qu'on n'a point sçu bien discerner d'abord.

(a) Δημήτριος ἀγλαοπόρου.

On doit faire le même raisonnement sur les branches de laurier & sur les pavots. Jusqu'ici on s'étoit contenté de dire que le *Calathus* ou le panier de la Déesse étoit plein de fruits ; mais on ne détaillait pas quels fruits : à présent on ne fauroit ignorer que parmi ces fruits, il n'y eût aussi des branches de lauriers & des pavots. On apprend encore deux choses de ce passage, qu'il étoit impossible de deviner avec tous les secours des Monumens ; la première est, que Nehalennia ou la nouvelle Lune avoit toujours des habits blancs & des souliers d'or. La seconde, qu'elle portoit des souliers d'airain, quand elle représentoit la pleine Lune.

Pour le chien, il étoit toujours de la suite de la Lune. Bien plus, un ancien Poète faisant faire à la Lune son propre portrait, il lui fait dire qu'elle se sert de ses chiens noirs, comme des Ministres pour régler & ordonner toutes choses sur la terre. (a)

Ibid. prep.
l. 4. c. 13.

Et le Scholiaste de Theocrite nous apprend que cette Divinité n'étoit servie à table que par des chiens ; (b) à quoi on peut ajouter que le chien étoit consacré à Hecaté, & tenoit le premier rang entre les animaux, qui lui étoient offerts en sacrifice. D'où Aristophane prit occasion de se moquer un jour d'une personne de son tems, qui avoit acheté un vilain chien pour l'offrir à la Lune, dans un chemin à trois issues. (c)

Ibid.

Après des témoignages si exprès, je n'oserois seulement imaginer qu'il y eût personne qui pût nier

(a) Γαῖαν ἰμῶν σκυλάκων διοφερῶν δέσπονν τῇ Ἑκάτῃ.
γένος ἡνιοχίονι.

(c) τί δέ κυνίδου λεπρόν λευκόν

(b) Διὰ τὸ σκύλακος ἐκφέρεισθαι ἱερῶν τῇ θεᾷ εἰς τὰς τριόδους.

que Nehalennia des Gaulois fut la nouvelle Lune ; car les Celtes tant Germains que Gaulois , étoient pleins de vénération pour la Lune , quand elle étoit dans les premiers jours de son période. J'avouë ici que je ne comprends pas bien M. Keysser. Cet Auteur parlant de Nehalennia aussi-bien que moi , tombe d'accord que les Celtes ont bien rendu de grands honneurs à la Lune , mais non pas à la nouvelle Lune ; & croit prouver son paradoxe , en disant que Tacite & César n'en disent pas un mot. (a)

*Antiq. Se-
lect. septem.
pag. 256.*

Le silence prétendu de César & de Tacite , est un argument négatif qui ne conclut pas. Mais quand ce silence seroit aussi réel qu'il l'est peu , pourroit-il balancer l'autorité de Pline , qui assure que le sixième jour de la Lune , & avant que cet astre eût seulement les forces du premier quartier , les Celtes ou Gaulois « exerçoient la plus grande de toutes les cérémonies de « leur Religion. Qu'ils avoient aussi fait choix de ce « jour pour être le commencement de leurs mois , de « leurs années & de leurs siècles. (b) Qu'ils alloient « enfin jusqu'à donner à ce jour un nom Celte , qui « signifioit , *qui guerit de tous maux.* (c) »

*Lib. 16. cep.
ult.*

Ce n'est pas tout : il suffit que César & Tacite nous apprennent que les Celtes honoroient la Lune en général , pour en pouvoir conclure aussi qu'ils en honoroient les différentes phases , sur-tout celle qu'on appelle le premier quartier. Car une Inscription de

(a) Lunam Divinis honoribus profecti sunt : testantur id Cæsar & Tacitus ; de nova Luna nihil planè commemorant.

que his facit , & seculi post tricesimum annum , quia jam virium abunde habeat , etiam non sit dimidia.

(b) Et ante omnia sexta Luna , quæ principia mensium , annorum

(c) Omnia sanantem appellantes suæ vocabulo.

Nîmes, consacrée simplement à la Lune & à Isis, qui étoit physiquement la Lune, fait foi qu'on n'entendoit uniquement par *Lune* que la nouvelle Lune; puisqu'au-dessus de l'Inscription on voit un Croissant, auquel se rapporte la dédicace.



LUNÆ. ET ISIDI.
AUG. SACR.
C. OCTAVII.
PEDONIS. LIB.
TROPHIMIO. SEVERI
AUG. V. S.

Et ce qui met cette vérité dans tout le degré de certitude, qu'on peut exiger dans des questions de cette nature, ce sont les Croissans que deux Druides, dont nous avons donné la figure, tiennent dans leurs mains, aussi-bien que le Croissant semblable, qu'un Mercure trouvé à Maubeuge, a au-dessus de son pétase.

Si l'on venoit nous dire que cela ne peut absolument regarder tout au plus que la Religion des Gaulois; parce que Pline dans le fond, ne fait proprement mention que de la superstition des Gaulois; (a) & qu'ainsi le culte de la nouvelle Lune n'étoit pas du moins établi dans l'ancienne Germanie. Je suis trop prévenu en faveur de M. Keysser, pour croire qu'il voulût se retrancher sur une si foible instance. D'ailleurs, il est trop éclairé pour ignorer que

(a) Galliarum admiratio.

Le même fond de Religion , qui étoit en usage dans les Gaules , l'étoit aussi dans toute la Germanie , & même chez presque tous les peuples septentrionaux. La méthode qu'il garde lui-même , d'éclaircir quelques points de la Religion des Germains par celle des Gaulois , fait assez connoître qu'on lui prête des réponses , qu'il ne voudroit pas avouer. Si cependant M. Keyfler vouloit opiniâtrer un sentiment si mal fondé ; comme ses termes semblent l'insinuer , disant qu'il est bien vrai que le culte de la nouvelle Lune étoit en vogue chez les Juifs , les Romains , & autres peuples ; mais que cela n'est pas certain des Germains. (a) Voici un passage de César qui établit dans la Germanie , la certitude du culte de la nouvelle Lune ; & qui fait voir en même-tems , qu'il échappe quelquefois aux plus savans hommes , les traits les plus marquez & les plus décisifs des Auteurs , qu'ils possèdent le mieux.

César après avoir fait le récit d'une journée , qui s'étoit passée en escarmouches , entre son armée & celle d'Arioviste ; ajoute qu'il s'informa le soir des prisonniers Germains qu'il avoit faits , pourquoi Arioviste n'avoit pas voulu en venir à un combat général : ils répondirent que l'usage des Germains étoit de ne point livrer de bataille , que les Matrones (b) de la Nation n'eussent consulté leurs sorts & les augures : qu'outre cela , elles tenoient qu'il n'étoit pas seulement permis aux Germains de remporter la vic-

*De bel. gal.
lib. 1. sub fin.*

(a) Novilunium quidem Romanis atque Hebraeis aliisque populis sanctum fuisse novimus : verum ad Germanos usque pervasisse

illius cultum non satis constat.

(b) *Matres-familias* ; s'étoient les Druidesses.

» toire, s'ils engageoient le combat avant la nouvelle
 » Lune... (a) Cette expression, qu'il n'étoit pas mê-
 » me permis aux Germains de remporter la victoire
 » avant le tems de la nouvelle Lune, marque deux cho-
 » ses; la première que les Germains honoroient la nou-
 » velle Lune; la seconde qu'ils en avoient la même
 » idée que les Gaulois; c'est-à-dire, qu'elle étoit à leur
 » égard une source infallible de bons succès, & une
 » ressource assurée dans tous les mauvais. (b) Tacite
 » n'est pas moins exprès que César; les Germains, dit-
 » il, ont deux tems pour tenir leurs Assemblées, qu'ils
 » observent régulièrement; à moins qu'il n'arrive des
 » cas extraordinaires & imprévûs. Ces tems sont ou
 » la nouvelle Lune ou la pleine Lune; car ils augurent
 » un bon succès de toutes les affaires qu'on entame
 » alors. (c)

*Plin. ubi
 sup.
 Tacit. de
 mor. Germ.*

Il est donc certain que tout le tems de la première Lune étoit aussi sacré chez les Germains, que chez les Gaulois. Ce ne fut même que la connoissance que César eut de cette superstition, qui le porta à forcer les Germains d'engager le combat avant la nouvelle Lune : auparavant, il craignoit les Germains, & se tenoit sur ses gardes; mais depuis, il tourna leur Religion à leur désavantage; persuadé qu'il auroit bon marché de gens prévenus, qu'il ne leur étoit point permis de vaincre avant la nouvelle Lune, s'il pouvoit les obliger d'en venir plutôt aux

(a) *Eas ira dicere non esse fas Germanos superare, si ante novam Lunam prælio contendissent.*

(b) *Omnia sanantem appellantes.*

(c) *Coeunt nisi quid fortui-*

tum & subitum inciderit, certis diebus, cum aut inchoatur Luna aut impletur. Nam agendis rebus hoc auspiciatissimum initium credunt.

» mains;

ains ; ce qui en effet lui réussit parfaitement. Ce sont les paroles de Plutarque & de Pylyænus. (a) *In Cæsa. Brasag. lib. 8.*
 Au reste le culte de la nouvelle Lune avoit poussé de si profondes racines dans la Germanie, qu'il subsistoit encore presque en son entier au onzième siècle ; *Burch. des cret. l. 19. c. 5.*
 sur-tout on prenoit à tâche de ne point jetter les fondemens d'une maison, ni de se marier qu'au tems de la nouvelle Lune. (b)

Mais ce culte de la nouvelle Lune, que l'on voit avoir duré dans des siècles si bas ; croiroit-on bien qu'il n'étoit guères moins ancien dans la Nation que la Nation même ? Ce qui le fait présumer, c'est qu'on le voit observé de tout tems en Orient, d'où les Celtes l'avoient sans doute porté. On voit même dans l'Ecriture que les Orientaux attachoient à la figure du Croissant, je ne sai quelle vertu, qui le leur faisoit porter comme un préservatif, & qu'ils l'attachoient aux animaux qu'ils vouloient conserver. C'est par ce canal que s'introduisit insensiblement la coutume de porter des Croissans au col ou sur la tête, qui pendoient sur le front ; elle passa enfin aux Romains, qui en faisoient un des plus beaux ornemens de leurs souliers.

Vide Calmet Comm. Isai. c. 3. v. 18. & c. 65. v. 11.

Je ne crois pas après cela qu'on fasse difficulté d'admettre, que le culte de la nouvelle Lune faisoit partie de la Religion des Gaulois ; & que c'étoit Nehalennia qui étoit la nouvelle Lune. Voici des raisons qui font voir que le culte de Nehalennia, &

(a) Tum suum exercitum adduxit, quasi timidius & minpri cum alacritate ob vaticinium pugnaturis.

Lunam, aut defectum Lunæ... aut novam Lunam observasti, pro domo facienda aut conjugii sociandis.

(b) Si observasti.... novam

Tome II.

N

LA RELIGION

celui de l'Oracle de l'Isle de Sain , avoient pour objet la même Divinité.

1°. L'une & l'autre étoient invoquées pour obtenir une heureuse navigation : ces Neptunes qui accompagnent Nehalennia , ces prouës , ces torches , cette mer agitée ne font point des marques équivoques ; en tout cas , l'Inscription d'une Nehalennia , dont je n'ai point voulu faire mention , parce qu'elle n'avoit jusqu'ici rien de remarquable , parleroit assez toute seule : le sens est que Secundus Silvanus , marchand de craie d'Angleterre , en action de grâces de ce que ses marchandises étoient arrivées à bon port , s'est acquitté de bon cœur & avec justice envers la Déesse Nehalennia , du vœu qu'il lui avoit fait.

DEAE NEHALENNIAE
OB MERCES RECTE CONSERVATAS
SECUND. SILVANUS
NEGO + TOR CRETARIUS
BRITANNICIANUS
V. S. L. M.

D'autre part , l'obstination de l'Oracle de l'Isle de Sain à ne rendre des réponses , qu'en faveur de ceux qui exerçoient la navigation , & qui s'exposaient exprès sur mer pour le venir consulter , ne permettent point de balancer un moment , & de croire autre chose de cette Divinité. (a)

2°. Le lieu où l'on a trouvé les Monumens , qui ont fait connoître Nehalennia , revient parfaitement à l'Isle

Mela lib. 3. (a) Scire ventura & prædicationibus , & in id tantum ut se consulere , sed non nisi dedita navigationibus profectis.

de Sain ; c'est-à-dire , que l'un & l'autre étoit sur le bord de la mer , & peut-être un Port.

3°. Ces orages, ces vents, ces tempêtes, que les Prêtresses de l'Oracle excitoient par leurs prestiges étoient les images des vents furieux, qui chassent sur les côtes de la Zelande, & qui en faisant refluer les eaux en divers sens, sont souvent cause de plusieurs catastrophes & changemens. Tout cela se trouve encore représenté dans la Mosaïque, trouvée proche de Nîmes.

4°. Une autre raison qui confirme que ces Divinités ne sont toutes deux que la même ; c'est qu'elles étoient servies l'une & l'autre par des Vierges. Cela est constant de la Divinité de l'Oracle ; & cette mere qui présente sa fille à Nehalennia, pour être admise avec celles qui desservoient son Temple, fait croire la même chose de Nehalennia. Je ne sai même si celle que j'appelle ici mere, ne seroit pas une vieille Druïdresse qui dresse une jeune élève ; & lui montre comment elle doit s'y prendre pour invoquer la Déesse, & la faire répondre. Le mot même de Nehalennia appuie cette vérité ; car en laissant les deux premières syllabes, pour exprimer le nom de la Divinité, qu'il est constant avoir été ainsi appelée à Deutsch ; le reste aura été formé de *Leanés*, qui signifie en Armorique une *vierge consacrée*.

Une des plus fortes preuves que Nehalennia avoit des Vierges, qui servoient dans son Temple, & célébroient ses mystères ; c'est que le culte de cette Déesse étoit établi à Nîmes, où selon une Inscription que nous allons rapporter, il y avoit eu de tout tems des vierges semblables à celles de l'Isle de Sain ;

c'est-à-dire , engagées aux Loix d'une virginité perpétuelle. Ce qui les distinguoit des Vestales ; lesquelles après trente ans depuis le jour de leur consécration , pouvoient prendre une alliance.

Jacob. Graff.
de antiq.
Nemauf.

T. AELIUS HADRIANUS. ANTONINUS
PIUS NEMAUSO ORIUNDUS AELIANO
HADRIANO AUGUSTO PARENTI MERITISSIMO FILIUS EJUS ADOPTIVUS
IMPERII HAERES NEMAUSI IN CIVITATE SUA AEDEM SACRAM MAXIMO
SUMPTU SUBLIMIQUE STRUCTURA HYMNORUM AC CANTU DECORATAM
POST MORTEM P. D. C. AEDEM VESTAE AUXIT ET ORNAVIT VIRGINES AD
ANTIQUAM DISCIPLINAM REVOCAVIT. SATURNI FANUM D. COLON. MAXUMIS
D. AFFECIT. ANTINOIUM SACELLUM SERVAVIT P. Q. N. E. A.

5^e. Et pour faire sentir que les Vierges de Nîmes étoient obligées de garder toute leur vie la virginité, c'est que ces paroles *Virgines ad antiquam disciplinam revocavit*, ne peuvent s'entendre autrement. Il est ici parlé de vierges, ramenées à la sévérité de leur origine & de leur institution : cette origine , cette institution , que peut-elle avoir été autre chose qu'une virginité perpétuelle ? Car ces vierges s'étant apparemment relâchées , & étant pourtant de véritables vierges pendant leurs années de service ; leur relâchement ne pouvoit consister , qu'en ce que voulant se mouler sur l'exemple des vestales Romaines , elles avoient prétendu jouir des mêmes privilèges , & se marier à leur exemple.

Une sixième raison sur laquelle j'appuie mon sentiment, est que ni les vierges de l'Inscription de Nîmes, ni celles de l'Isle de Sain ; ne sont point qualifiées autrement que de *Vierges*, sans que rien les distingue les unes des autres. Ce qui fait voir qu'elles servoient toutes une même Divinité ; & qu'ainsi Nehalennia & l'Oracle de l'Isle de Sain, devoient être une même chose. Et afin qu'on ne pût point confondre les filles qui étoient consacrées à Nehalennia avec les Vestales, à cause du Temple de Vesta, dont il est parlé dans l'Inscription de Nîmes, on y appelle les filles, qui desservient le Temple de Nehalennia, *Vierges* tout court : au lieu qu'en tous les Monumens qui représentent, ou qui parlent de véritables Vestales, il y a toujours quelque marque qui peut les faire reconnoître, sans crainte d'y être trompé. Le fondement de cette distinction ou difference, étoit comme j'ai dit, que les Vestales après trente ans de ministère, pouvoient se marier ; tandis que l'observance d'une virginité perpétuelle, tenoit les Druïdesses liées durant tout le cours de leur vie.

7°. Un autre rapport qui est entre la Divinité de l'Isle de Sain & Nehalennia, est que ni l'une ni l'autre de ces Divinités n'étoient point honorées dans les Villes ; car le Temple de la première étoit dans une Isle déserte ; & celui de l'autre sur les bords de la mer ; ce qui avoit contribué à son entière submersion. Le Monument de Mosaïque qui représente Nehalennia, fut aussi trouvé hors de l'enceinte de la Ville de Nîmes. Les Gaulois en usoient apparemment ainsi ; afin que les vierges qui servoient ces Divinités, étant moins exposées, fussent éloignées du péril. Au

contraire des Romains, qui avoient placé les Vestales au centre de Rome, aussi pour la même raison; afin que le public pût éclairer leurs actions, & que la vûe de tout le monde les fît tenir plus sur leurs gardes.

J'ai dit que les Gaulois plaçoient leurs Druïdesses vierges à la campagne, afin que leur chasteté courût moins de péril : je ne crois pourtant pas que ce fût l'unique raison qu'ils avoient d'en user ainsi. L'exemple des Druïdes, qui faisoient presque toujours leur séjour dans les bois, pouvoit être encore un motif de la conduite, qu'ils tenoient à l'égard de ces filles. D'ailleurs, la Divinité dont elles célébroient les mystères, étoit une Divinité champêtre, qui présidoit aux forêts, aux champs, aux montagnes, aux déserts, aux fleuves, aux moissons, aux accouchemens; dans les airs, &c. (a)

C'auroit donc pu être ou à l'imitation de Diane-Lune, qui habitoit les forêts & les champs, ou pour honorer les lieux mêmes auxquels elle présidoit, que les Druïdesses dont nous parlons, auroient choisi la campagne pour demeure. Quoiqu'au fond, je crois qu'elles avoient intérêt d'habiter les champs, & que leur retraite étoit une solitude de précaution; afin de surprendre par le merveilleux de leurs mystères, & qu'on pût moins pénétrer le secret de leurs prestiges.

Catnl. ep. 35. (a) O Latonia, maximi,
Magna progenies Jovis,
Quam mater prope Deliam
Deposivit olivam;
Montium Domina ut fores,
Silvarumque viventium,
Saltuumque reconditorum;
Amniumque sonantium.

Tu Lucina dolentibus
Juno dicta puerperis:
Tu potens Trivia, & Notho es
Dicta lumine Luna.
Tu cursu, Dea, menstruo
Metiens iter annuum,
Rustica agricolæ bonis
Tecta frugibus explens

La virginité perpétuelle, dont elles faisoient profession, m'oblige d'avertir ici que c'est sans fondement que Lipse a avancé qu'il n'y avoit des Vestales qu'à Rome, & que toutes celles d'ailleurs n'étoient que des ombres de Vestales; qui n'approchoient ni de la distinction, ni de l'éclat, ni du mérite des Romaines. On pourroit passer ce paradoxe à cet Auteur, s'il avoit dit seulement qu'il n'y avoit que Rome, qui eût un College de filles consacrées à Vesta, & destinées par leur profession à entretenir le feu sacré: quoiqu'il fût fort aisé de détruire ce sentiment par plusieurs autoritez & Inscriptions. Mais comme le sens de la proposition de Lipse semble exclure tout autre College de filles, que celui des Vestales: comme si hors de Rome il n'y avoit point eu d'assemblées, ni de societez de filles, qui fussent engagées pour toujours au service de quelque Divinité, avec obligation de garder toujours la virginité; il est à propos de dire que ce sens est opposé à la vérité: & sans entrer dans un grand détail de preuves, il suffit de remarquer en passant que les Romains pensoient tout autrement que Lipse, du moins à l'égard des vierges Gauloises: puisque celles-ci ayant voulu donner atteinte à la Loi qui étoit le fondement de leur institut, pour se conformer aux Vestales de Rome: ils regarderent ce changement comme une démarche qui ternissoit leur gloire; & ils crurent s'être acquis un grand honneur, d'avoir mis les vierges des Gaules en état de l'emporter infiniment sur les Vestales Romaines.

*Lips. de
Vesta &
Vestal. synt.
c. 13. t. 2. p.
759.*

CHAPITRE XX.

*Diane-Lune trouvée en Lorraine ; conjectures sur son culte.
Sentiment des Anciens sur l'origine des Eclipses
de la Lune.*

Es 1718.

LA Diane - Lune qui a été trouvée depuis cinq à six ans sur la montagne de Faucogney en Lorraine , proche de la Paroisse de S. Martin , est comme une Appendice de Nehalennia. C'est pour cela que je la place ici exprès , parce que c'est son véritable rang. La figure en est grossière ; on remarque sur le visage quelques traces rouges , qui font croire que tout le visage a eu autrefois des couches entières de cette couleur. Elle a un croissant sur la tête ; ses habits sont modestes , mais on n'en sauroit faire la description ; parce qu'outre qu'ils sont tout particuliers , la figure n'est qu'un buste ; lequel ne pouvant représenter que la tête , les épaules & la poitrine de la Divinité , nous dérobe par-là la connoissance de la figure entière , & du tour qu'avoit le reste de ses vêtemens. L'original a seize pouces de hauteur sur presque autant de largeur. Cette Figure n'étoit pas seule , elle étoit accompagnée de plusieurs autres , qui représentoient des cochons & autres animaux. Ils étoient de mauvais goût , & semblables en tout à ceux qui ont été trouvez à Framont & à Zurich , avec deux Mercures.

Je n'ai que peu de choses à dire sur cette Figure ; parce que soit qu'elle ait servi aux deux differens usages que je vais proposer ; soit qu'elle ait été restreinte à l'un

DIANE-LUNE



Dom. aug. Calmet.

à l'un des deux seulement ; j'ai déjà dit ailleurs tout ce qui regarde l'un & l'autre.

Je ne crains point de le dire , de tous les mysteres de la Religion des Gaulois , où la Figure de la Lune paroît avoir été employée avec plus de certitude , ce sont ceux de Mithras. En effet , dans presque toutes les tables Mithriaques , un buste de la Lune pareil à celui-ci , & aligné avec celui du Soleil , tient avec cet astre le premier rang ; sans doute parce que la Lune a toujours passé pour l'un des deux grands luminaires du ciel. Les figures d'animaux qui ont été trouvées avec la Lune , représentoient les planettes & les constellations , comme je l'ai déjà dit plusieurs fois.

Pour ne pas prendre le change , il faut bien se donner de garde de considérer la Lune dans l'espece dont il s'agit , pour l'ame de la cérémonie & du mystère qu'on celebrait : le Soleil étoit la Divinité , à laquelle se rapportoient tous les honneurs. Selon l'usage des Perses & celui des Romains , qui se mouloient sur les premiers , Mithras étoit le Soleil. Les Gaulois ne marcherent qu'en partie sur les traces des Perses & des Romains ; d'autant qu'ils substituerent Mercure à Mithras , & les firent passer chez eux pour le Soleil. Mercure ne pouvoit donc manquer d'être représenté dans le Temple où étoient les Figures , qu'on a trouvées sur la montagne de Faucogney : Et si sa Statue n'a pas été du nombre de celles , qui ont été découvertes , c'est sans doute qu'elle a été cachée ailleurs. Enfin pour confirmation de tout ce que je viens de dire , on doit se souvenir qu'à une autre montagne de Lorraine , qu'on appelle Framont ,

on a trouvé quantité de Statuës de Mercure, accompagnées de plusieurs Figures d'animaux, semblables à ceux de Faucogney : à l'occasion desquels j'ai fait voir la métamorphose, qu'avoient fait les Gaulois de Mercure en Mithras.

Quoique le sentiment que je viens de proposer à l'occasion de la Lune de Faucogney, me paroisse vrai tout-à-fait, & ne point souffrir la moindre difficulté : j'ai encore une pensée sur ce Monument, qui pourroit être vraie ; & je ne vois nul inconvenient qu'elle ne puisse l'être, aussi-bien que la premiere. Tous les grands Maîtres, qui ont creusé l'Antiquité, savent bien que la Théologie des Anciens est remplie de pareils contrastes, qui vont souvent jusqu'à la contradiction.

Cette pensée consiste en ce que cette Lune pourroit bien être cette Diane, Herodias, Bensozia, Noctricula, Présidente souveraine de la nuit, &c. dont j'ai parlé à l'occasion de l'Oracle de l'Isle de Sain. Il est vrai que cette Figure est bien differente de l'autre ; mais cette différence n'implique point contradiction ; les Gaulois pouvoient avoir des Herodias, les unes plus modestes que les autres ; l'Egypte, Rome & la Grece, fournissent une infinité de pareils exemples. D'ailleurs, tout concourt ici à établir ce sentiment : c'est d'abord la Lune, & même la nouvelle Lune, si l'on en juge par le Croissant qu'elle a sur la tête. De tous les tems qui composoient les mois, les années & les siècles Gaulois, il n'en étoit point qui approchât de la sainteté de celui-là dans l'esprit de nos Peres, & qui fût chez eux d'un plus grand commerce. Dans ce cas, les animaux qui ont

été trouvez avec la Lune , seroient la figure des bêtes dans lesquelles Mela dit , que les Druïdesses de l'Isle de Sain se transformoient , quand l'envie leur en prenoit.

Ce qui appuye cette opinion , c'est que la Lune semble être ici l'objet du culte , qu'on lui rendoit à Fauconney : c'est la seule Divinité qu'on y a trouvée : & il n'y a point d'apparence , vû le petit volume de toutes les autres Figures , qu'on eût été faire exprès un trou ailleurs pour y cacher les autres , s'il y en avoit eu encore à cacher. Que si l'on avoit dessein de les séparer , on est toujours en droit de demander pourquoi on n'a pas séparé les animaux de la Lune , & même chaque animal en particulier. Puis donc qu'on ne l'a point fait , il est naturel de croire qu'il n'y avoit point d'autres Figures , qui composassent les mystères , qu'on célébroit dans le Temple , qui étoit sans doute sur la montagne de Fauconney.

Sur ces raisons qui forment un préjugé légitime , que la Lune étoit la première & la grande Divinité , que les Gaulois honoroient à Fauconney : je crois que les animaux , qui entroient dans les mystères de la Lune , étoient une imitation de ceux qui faisoient partie des mystères de Mythras ou du Soleil : Et comme les derniers servoient aux Mascara- des des hommes à toutes les fêtes du Soleil ; les autres servoient également à masquer les Gauloises , du moins celles qui étoient Druïdesses , quand elles célébroient les mystères de la Lune. Mela dit positivement que les vierges de l'Isle de Sain se transformoient en toute sorte de bêtes. (a) Cet Auteur en- Lib. 3. cap. 6.

(a) Seque in quæ velint animalia vertere , &c.

tend cela sérieusement , & j'avouë qu'alors tout le monde l'entendoit aussi de la sorte : mais cette opinion ne devoit-elle pas sa naissance , à la mascarade dont je parle ? Et ces filles qui vouloient imposer aux esprits superstitieux , & se faire une réputation de commander aux vents & à la mer , n'auroient-elles pas fomenté le bruit qu'elles faisoient courir , qu'elles prenoient la figure de toutes sortes d'animaux , par le prélude qu'elles jouoient devant les hommes , de se couvrir de la peau de differens animaux , en célébrant leurs mystères ? Ceux qui étoient admis à cette faveur , tous étrangers & navigateurs , selon la loy que ces filles avoient établie elles-mêmes , racontoient chez eux cette cérémonie , avec des circonstances qui la grossissoient chemin faisant , qui l'alteroient & la déguisoient à force d'être racontée , & qui enfin lui firent changer de nature ; c'est-à-dire , que d'une Mascarade en bêtes , ils en firent une réelle transformation en bêtes. Ainsi à les entendre dire , les Vierges de l'Isle de Sain étoient comme les Magiciennes de Thessalie , lesquelles au rapport d'Apulée , pénétoient l'avenir , troubloient le ciel , remuoient la terre de sa place , arrêtoient les rivières , faisoient fondre les montagnes , évoquoient les ames des Enfers , faisoient descendre les Dieux du ciel en terre , obscurcissoient les astres , éclairoient les Enfers , & opéroient mille autres prestiges semblables. Il est vrai que les femmes Gauloises différoient des Thessaliennes , par un endroit bien essentiel : c'est que ces dernières arrachotent , disoit-on , la Lune de son Char par leurs enchantemens , & la forçoient

*Metam.
lib. 1.*

à descendre en terre pour écumer sur l'herbe ; (a) *Lucan lib. 6. Apul. l. 1.*
 au lieu que les Gauloises honoroient particulièrement la Lune , & se consacroient à son service ; comme je l'ai fait voir par plusieurs Monumens.

Il s'en faut donc bien , que les femmes Gauloises s'en prissent à la Lune , & voulussent lui faire éprouver la force de leurs charmes : au contraire , elles la regardoient comme la source de leurs prestiges , & la prenoient pour leur chef : entrant dans l'esprit des Arabes , qui l'appellent selon Herodote *Alilath* , formé de l'Hebreu *Lilith* , qui signifie une *vieille Sorciere* , qui va pendant la nuit , volant dans les airs , & entrant dans les maisons où il y a des enfans au berceau ; & si elle peut se saisir de quelqu'un , elle l'ouvre , & se repaît de leurs entrailles. (b) *Vide Sched. de Diis Germ p 165. Ovid. fast. lib. 6. 27.*

Il paroît pourtant par plusieurs Canons de divers Conciles des Gaules , que les Gaulois étoient entrez dans les sentimens des Romains , touchant les Eclipses de la Lune. Les Romains selon Plutarque , n'osoient s'expliquer qu'en secret de la cause naturelle des Eclipses , parce qu'ils craignoient de faire tort aux Devins , & leur ôter leur emploi. Ils croyoient seulement en général , ou que la Lune soutenoit un assaut qu'un Dragon lui livroit , ou que les enchantemens de Magiciens l'arracheroient de son ciel , pour la faire venir écumer sur l'herbe : & dans tous ces cas , ils faisoient grand bruit avec des instrumens d'ai-

(a) Et patitur tantos cantu de-
 pressa labores ,

Donec suppositas propior despu-
 met in herbas.

(b) Nocte volant , puerosque
 petunt nutricis egentes ,

Et viriant cunis corpora rapta
 suis.

Carpere dicuntur lactentia viscera
 rostris :

Et plenum poto sanguine guttur
 habent.

O iiij

Plutar. in
Æmyl Tac-
cit. annal. l.
1. &c.

rain, pouffoient de grands cris, sonnoient de la trompette & du cor, allumoient quantité de feux, & élevoient en l'air le plus qu'ils pouvoient, des torches flamboyantes, croyant la soulager dans son travail. (a)

CHAPITRE XXI.

Onuava ou Venus Celeste. Venus Celeste prise pour Meduse & pour le Soleil. Derceto, Dagon, la Déesse Syrienne, Atargatis, Salambas, Oannes, Oën, tous monstres ou Divinites, qui avoient quelque chose du poisson. L'Onuava des Gaules est ce même monstre ou Divinité. Apotheose des Serpens, reçue en plusieurs Pais. Ce que signifient les ailes à la tête d'une Divinité. Onuava selon Bochart, est l'Onka ou la Minerve des Phéniciens : il est réfuté. Venus de Paphos est venue de Phénicie. Venus Celeste adorée presque par tout. Le culte de cette Divinité consistoit sur tout en l'abstinence des poissons : maladies & penitence de ceux qui en mangeoient. Consécration infame que les femmes faisoient à l'honneur de Venus Celeste. Prêtres de cette Divinité. Pourquoi le corps d'Onuava est beaucoup plus gros à proportion que le visage.

LA Figure qui suit est extraordinaire, & connue de très-peu de personnes. Gabriël Simeoni est le premier qui l'ait publiée ; l'ayant dessinée sur un bas relief, qui étoit de son tems sur la porte de l'Hô-

(a) τῶν δὲ Ῥωμαίων (ὥσπερ ἐστὶ πολλὰ δαλοῖς καὶ δασὺ ἀνεχόντων πρὸς νιγρομένισιν) χαλκῇ τε παύλας ἀνακαλυμμένων τὸ φῶς αὐτῆς καὶ πυρὰ τοῦ ἡμετέρου.

ONUAVA .

Fig. T. 1. pag. 110.



Le Symeoni .

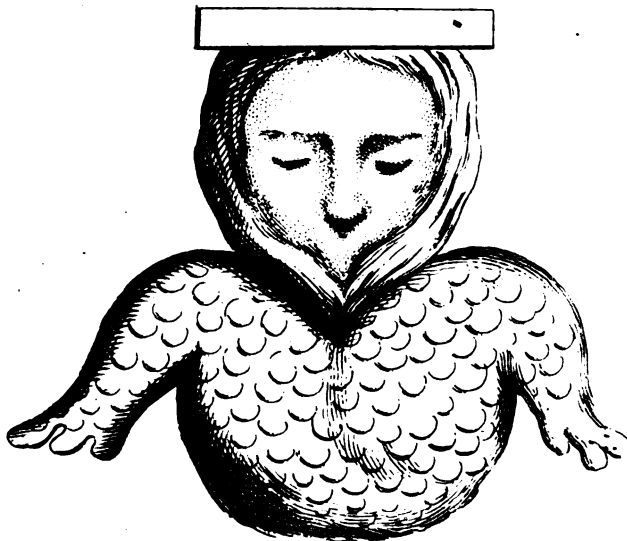


Figure sous l'entablement du Temple de Montmorillon .

pital (a) de Clermont en Auvergne. Les deux Serpens, qui font partie du relief, la lui firent prendre pour une tête de Meduse. Marcel qui l'a donnée d'après lui, a cru que c'étoit *un hieroglyphe, & une vive expression de ce que les Druides appelloient Mysteres de Belenus*; & venant à expliquer sa pensée, *il est aisé, dit-il, de comprendre, suivant l'opinion de ces Philosophes, que le Soleil avoit un pouvoir universel, & qu'il renfermoit éminemment toutes les autres Divinitez.*

P. 110. & seq.

Hist. de France. t. 1. p. 33. & suiv.

Marcel confond ici à l'exemple de plusieurs autres, deux Divinitez; il réunit mal-à-propos Apollon & le Soleil en un seul & même Dieu: quoique leur culte les rendit très-differens, comme je l'ai fait voir ailleurs.

Hist. France. t. 1. p. 33.

Le relief de Clermont est à mon goût pour la Religion des Gaules, un morceau des plus intéressans; parce que soit qu'il ait été fait avant ou après la réduction des Gaules, il nous fait connoître les premiers Dieux de la Nation; & sert de démonstration, que les Gaulois n'ont emprunté leur Religion d'aucun peuple que ce soit.

Sous le cordon & l'entablement d'un ancien Temple des Gaules, qu'on voit encore en entier à Montmorillon dans le Poitou, il y a plusieurs têtes extraordinaires: deux desquelles approchent, ou du moins tiennent quelque chose du relief de Clermont: ça été pour moi un motif de les joindre à Onuava, & de les représenter avec elle dans la même Planche.

Ce n'est ni de Meduse ni de Belenus, ou du Soleil qu'il s'agit dans cette Antique. C'est une vraie figure de Venus Celeste, telle que la plupart des Orientaux l'ont représentée & adorée. On n'a qu'à jeter les yeux dessus, & me suivre pour s'en convaincre.

(a) Description de la Limagne d'Auvergne.

La tête de femme, qui est la principale pièce du relief, & qui y tient le premier rang, représente une Divinité, dont le reste du corps étoit poisson. On voit en effet ici une tête humaine sans col, attachée au corps d'un poisson. Ce corps qui est de front & horizontalement disposé, & qui se perd par conséquent dans le cœur & dans le centre du relief, ne laisse pas de paroître; car ses écailles le feroient remarquer aux yeux les moins clairvoyans. Tout ce qui reste à observer à cet égard, c'est que le corps de poisson n'a point de proportion avec la tête qui y est entée; sa grosseur excède celle de la tête; c'est un mystère que j'éclaircirai dans la suite.

Les Serpens disposez en festons autour du visage, dont je viens de faire la description, sont le symbole d'une autre Divinité célèbre des Phéniciens, Egyptiens, Babyloniens, & autres peuples. Ce seroit s'avouer, que de les prendre pour les Serpens, dans lesquels, les cheveux de Meduse avoient été changez. Les serpens de la tête de Meduse, n'étoient que des serpenteaux, qui prirent la place d'une partie de ses cheveux; car il est indubitable, que les cheveux de

*Ovid. Metam.
lib. 4. sub
fin. & init.
lib. 5.*

Meduse ne furent pas tous changez en serpens: mais qu'ils furent seulement entremêlez de serpens. (a) Ici ce sont de gros serpens, qui ne dérangent point l'œconomie des cheveux, qui sont tous bien ordonnez & agencez. Ces serpens même ne sont point des serpens communs & ordinaires. Leur tête tire sur celle d'un oiseau, que les Grecs appellent *ἰεραξ*; aussi ont-ils une espèce de houppe ou de toupet un

(a)..... Sola fororum

Gesserit alternis immixtos crinibus ignes.

peu

peu plus pas que la tête. Enfin la maniere, dont la queue des serpens vient aboutir au sommet de la tête de la Divinité, forme une espece de couronne, qui loin de défigurer la Divinité, l'orne & la releve.

Quant au vol ou aîles éployées du bas relief, il ne faut point les prendre pour les aîles de la Victoire, ni même pour celles que les Anciens ont donné quelquefois à Meduse. Ce que nous venons de dire suffiroit pour détruire cette chimere; mais c'est pour exprimer un mystere, dont nous parlerons dans la suite.

Venons à présent aux preuves de tout ce que j'ai avancé. Et premierement pour ce qui regarde la Divinité, dont tout le corps étoit poisson, à l'exception de la tête; Diodore de Sicile nous apprend qu'à Ascalon, qu'il place avec les Anciens dans la Syrie, quoique ce fût une Ville fameuse des Philistins, on adoroit la Déesse Derceto sous le visage d'une femme, qui avoit tout le corps d'un poisson. (a) Un assemblage si monstrueux devoit son origine à une aventure galante, que les plus savans d'entre les Syriens racontoient ainsi. Venus, disoient-ils, offensée & en colere contre Derceto, lui avoit inspiré de l'amour pour un de ses Sacrificateurs, qui joignoit la jeunesse à la beauté: elle en eut une fille; mais ayant après horreur de son crime, elle tua ce jeune homme, & exposa son fruit dans un lieu pier- reux, où quantité de Colombes (b) qui y nichoient, "

Lib. 2. p. 92.

Idem ibid.

(a) αὕτη δὲ τὸ μὲν πρόσωπον ἔχει
γυναικὸς τὸ δ' ἄλλο σῶμα πᾶν ἰχθυόος.

(b) Les Phéniciens appelloient
du même nom une Prêtresse &
une Colombe; ainsi quand ils di-

soient que des Colombes nourris-
soient Jupiter, ils parloient des
Prêtres & des Prêtresses, qui lui
offroient des sacrifices, que l'on a
toujours appelé la viande des

» & y avoient leurs petits , le nourrirent & le sauverent.
 » Cependant Derceto accablée de douleur & de con-
 » fusion, se précipita dans un Lac, où son corps fut
 » métamorphosé en poisson. Dès lors les Syriens se
 » firent une religion de s'abstenir de poissons, parce
 » qu'ils les regardoient comme des Dieux : (a) & éri-
 » gerent un Temple à Derceto assez proche du Lac ,
 » où elle s'étoit précipitée de desespoir. A ce compte,
 Derceto devoit être différente de Venus ; mais on
 verra tout le contraire dans la suite.

*Calmet Dis-
sert. Divi-
nit. Philist.*

Dagon, Divinité fameuse des Philistins, devoit avoir quelque chose du poisson ; car *Dag* ou *Dagon* en Hebreu, signifie poisson. Mais les Interpretes de l'Ecriture ne conviennent point de la forme, sous laquelle il étoit représenté. Les uns lui donnent la forme humaine des reins en haut, & le reste d'un poisson. D'autres au contraire veulent que depuis la tête jusqu'au milieu du corps, il ait eu la forme d'un poisson, & la forme humaine des cuisses en bas. Quelques-uns le font tout poisson ; mais quelques autres prétendent que toute sa forme étoit humaine.

*Lucian. in
Dea. Syria*

Strab. l. 16.

La Déesse Syrienne, que Lucien assure être la même que Derceto, n'avoit rien de poisson ; il ajoute pourtant que la maniere ordinaire de la représenter étoit la forme de poisson, & qu'il l'a vû même en Phenicie représentée femme de la moitié du corps, & poisson depuis les cuisses jusqu'aux extrêmités des pieds. (b) Strabon appelle cette Divinité Atargatis :

Dieux. On doit expliquer de la même maniere la fable des Colombes de Dodone, & de Jupiter Ammon.

(a) διὸ καὶ τὰς Σύρους μέχρι τῆ νῦν ἀπέχεσθαι τῶν τῆ ζώης, καὶ τιμᾶν τὰς ἰχθύας ὡς θεούς.

(b) ἐκ μνηρῶν εἰς ἄνθρωπον πόδας.

DES GAULOIS. Liv. IV. 115

& Pline confirmant cela, dit que c'est la Derceto des Grecs. (a) *Lib. 5. c. 23.*

Athenée parle d'Atergatis, & dit qu'une Reine de Syrie nommée Gatis aimoit le poisson avec tant de passion, qu'elle défendit à ses sujets d'en manger, excepté elle *Gatis*, ἀτίρ Γάτις; & que c'est de cette exception, que ses sujets avoient toujours dans la bouche, qu'elle fut appelée depuis Atergatis. *L. 8. c. 8.*

Mais c'est une étymologie en l'air, & qui n'a nul fondement; car ce mot vient de *Dag* poisson, & d'*A-dir* magnifique; c'est-à-dire, qu'Atergatis est le poisson magnifique & par excellence. C'est ainsi que les Philistins disoient de l'Arche du Seigneur, lorsqu'ils apprirent qu'elle étoit arrivée au camp des Hebreux; *1. Reg. 4. 8.* *qui nous délivrera de la main de ces Dieux magnifiques?*

Les Babyloniens qui honoroient aussi cette Déesse l'appelloient Salambas; parce qu'elle faisoit sa demeure dans la mer, que les Grecs appellent σάλος. (b) C'étoit apparemment la même Divinité qu'ils honoroient sous le nom d'Oannés au rapport de Berosé, cité par Eusebe. Tout son corps étoit poisson, hors les pieds qui naissoient de sa longue queue. De même voyoit-on naître sous sa tête une autre tête de poisson. (c) Ce monstre se rendoit, disoit-on, tous les jours de la mer rouge. à Babylone, d'où il ne se retiroit que le soir: & comme il avoit une voix humaine, il s'en servoit pour apprendre aux hommes toute sorte d'arts & de sciences; l'écriture, l'agriculture, *Apud Schedium de Diis Germ. p. 127.* *Vide Selden. de Diis Syris Syn. 2. 6. 3.*

(a) Ibi prodigiosa Atargatis, Graecis autem Derceto dicta colitur.

(b) Καὶ Σαλαμβας ἡ Δαίμων παρὰ τὸ αἰὶ περιφέρειται καὶ ἐν σάλῳ εἶναι.

(c) Ὑπὸ δὲ πλά κεφαλῇ παραπικυῖαν, ἄλλῃ κεφαλῇ ὑποκάτω τῆς τοῦ ἰχθύος κεφαλῆς.

la maniere de consacrer les maisons, l'architecture; la politique; enfin tout ce qui appartient à la vie civile. Berosé ajoûte qu'on conservoit son portrait encore de son tems. (a)

*Apud Phot.
Bibliot. cod.
279.*

Hellidius dit quelque chose de fort approchant d'un monstre, qui sortoit aussi de la mer rouge, lequel avec la tête, les mains & les pieds d'homme, avoit un corps de poisson : on lui donnoit le nom d'*Oen* ; & il avoit enseigné les Lettres & l'Astronomie. L'Auteur soutient qu'*Oen* étoit véritablement homme ; & que ce qui avoit donné lieu à la Fable de son corps de poisson, c'étoit qu'il alloit couvert d'une peau de poisson cetacée. (b)

Il est visible qu'*Oen* n'étoit autre chose qu'*Oannés* ; c'est le sentiment du Pere Calmet d'après Selden, qui prouve par le témoignage des Anciens, qu'il y avoit encore quatre *Oannés* demi-hommes & demi-poissons, tous sortis de la mer rouge, qui avoient paru successivement en divers tems.

*Vid. Strab. l.
16. sub fin.*

L'*Onuava* que Scaliger nous a fait connoître, est visiblement l'*Oannés* des Babylonniens. Le changement de quelques lettres, & peut-être même de sexe, ne doit arrêter personne. Strabon remarque en parlant du changement qui est arrivé dans les noms barbares, que d'*Atergata* ou *Atergatis* on a fait *Athara*, & que c'est la même Divinité que *Ctesias* appelle *Derceto*. (c) Après cela, sera-t-il surprenant que cette Divinité ait souffert quelque alteration, & ait été un peu dé-

(a) τὴν δὲ εἰκόνα αὐτοῦ ἔτι καὶ νῦν δορᾶν διαφυλάσσειν.

(b) ἀνθρώπου δὲ οὗτα τὰ πάντα ἔχοντος δοξᾶν, διότι περ ἡμφίετο κινῶν.

(c) Ἀτερργατὴν τὴν ἀθάραν ἐκάλεσαν. Διερκετὼ δὲ αὐτὴν Κτησίας καλεῖ.

guifée sur la route de Babylone dans les Gaules ?

On ne sauroit donc me disputer qu'*Onuava* des Gaules ne soit la même Divinité qu'*Oannés* de l'Orient : ce dernier vient de l'Hebreu *Ahu*, d'où la Langue Punique & les Talmudistes, avoient fait *Ahvana*, qui signifie *glaiëul*, *jonc*, ou enfin le *lieu marécageux*, où ces sortes de plantes croissent : ce qui fait visiblement allusion à l'endroit, d'où l'on supposoit, que ce monstre déifié sortoit, & où il se retiroit. Circonstance qui convient mieux aux Divinitez des Gaules, qu'à celles de tout autre país ; parce qu'originellement les Gaulois n'avoient point d'autres Dieux que les arbres, les étangs, les lacs, les fleuves & les marais mêmes ; & quand il se relâcherent sur ce point, & qu'ils se porterent à les représenter ; ils ne les déposoient jamais que dans des bois & des marais, comme en leurs véritables Temples. Sans compter qu'ils donnoient souvent à ces Dieux le nom de l'endroit même où ils leur faisoient faire leur séjour ; comme je le remarque souvent dans cet ouvrage.

*Bochard
Geogr. sacr.
p. 605. 606.*

*Tacit. de
Mor. Germ.*

La seconde partie du bas relief sont les serpens : il nous fera moins difficile d'établir la Divinité de ces sortes d'animaux, que de celle du monstre dont on vient de parler. Il n'y a qu'à transcrire les Memoires de Sanchoniaton & de Philon de Biblos, qu'Eusebe nous a conservez ; ils portent la conviction avec eux, & n'ont besoin ni de commentaire ni d'éclaircissement. Taaute, écrit-il, déifia la nature du Dragon & des Serpens ; les Phéniciens & les Egyptiens firent la même chose d'après lui. Il donnoit cet animal comme tout plein de feu, & comme le plus spiritueux de tous les reptiles ; car sans avoir des pattes, „

*Præp. Evang. l. 1.
c. 10.*

" ni rien de tout ce qui sert ordinairement au mouve-
 " ment des autres animaux, il se meut avec une impétuo-
 " sité inconcevable : il représente distinctement diverses
 " figures à la fois : en cheminant, il fait plusieurs tours
 " & replis tortueux, & s'élance très - légèrement ; il
 " pousse sa vie fort loin : il n'a qu'à muer & quitter sa
 " dépouille, non-seulement pour rajeunir, mais encore
 " pour croître & prendre de nouvelles forces. Et ce
 " n'est qu'après avoir parcouru le période d'un certain
 " nombre d'années, qu'il se résout en lui-même ; ce
 " qui prouve son immortalité, & la raison qu'on a de
 " le faire entrer dans tous les mystères. Du reste, il ne
 " meurt jamais de mort ordinaire: il n'est qu'une sanglan-
 " te blessure, qui puisse le faire mourir. Les Pheni-
 " ciens lui donnent le nom de bon Génie, & les Egyp-
 " tiens pour la même raison, celui de *Kneph*. Ceux-
 " ci lui donnent une tête qui tire sur celle de l'*Eper-*
 " *vier*, à cause de l'agilité de cet oiseau. Epeis si céle-
 " bre parmi les Egyptiens, pour avoir été Chef & Scri-
 " be de leur Religion, soutenoit que le plus divin d'en-
 " tre tous les serpens, étoit celui qui avoit la tête d'*E-*
 " *pervier*, dont la vuë avoit quelque chose de ravif-
 " sant : quand il venoit à ouvrir les yeux, il répan-
 " doit la lumière sur toute la contrée, où il avoit pris
 " naissance ; & dès qu'il les fermoit, elle étoit couverte
 " de ténèbres. Selon Epeis, il étoit couleur de feu, &
 " c'est de là que venoit la splendeur qu'il jettoit ; car,
 " ajoute-t-il, c'est le propre du feu & de la lumière
 " de briller. A l'occasion des Phéniciens, Pherecide a
 " aussi traité en Théologien du Dieu, qu'il appelle O-
 " *phion*, * & des mystères *Ophionides*. A leur tour
 " les Egyptiens suivant la même idée, pour représen-

ἱεραξ.

* Ce mot
signifie
Serpent.

ter la figure du monde, ils se servent d'un cercle « rond en tout sens, couleur de bleu celeste & etin- « celant de feu, au milieu duquel ils placent étendu « le Serpent à tête d'*Epervier*; & cette figure revient « au ☉ des Grecs. Par le cercle, ils entendent le mon- « de, & par le serpent qui touche (a) horizontalement « aux deux extrêmités du cercle, le bon génie. Dans « le Recueil Sacré, que le Mage Zoroastre a fait des « mystères des Perses, il dit expressément que le Ser- « pent à tête d'*Epervier* est Dieu; que c'est le premier « des êtres incorruptibles, qu'il est non engendré; qu'il « n'est point composé de parties; qu'il est si unique, « que nul être ne lui ressemble, ἀνομοιώτατος; qu'il est « modérateur de toute beauté, incorruptible, tenant « le premier rang parmi tout ce qui est bon, & tout ce « qu'il y a de plus prudent; qu'il est pere du bon ordre « & de la justice, & qu'il ne tient sa science que de soi- « même. Il a une connoissance profonde de la nature, « il est parfait, sage & seul Auteur des mystères de la « nature. J'ajoute ici pour confirmer que la tête d'*E- pervier* qu'on donnoit à ce Serpent, pouvoit aug-
menter la vénération qu'on avoit pour lui, que le Roy Antiochus, prenoit plaisir qu'on l'appellât *Eper- vier*. (b)

*Elia. de
animal. 1. 7.
6. 45.*

Voilà l'origine de l'apothéose des serpens : elle est confirmée par l'écriture, qui nous apprend que les *Babyloniens* adoroient un grand Serpent, auquel ils avoient consacré des Autels & érigé des Temples. Les *Juifs* mêmes dans la suite firent un Dieu du Serpent d'airain, que Moïse avoit élevé dans le desert, par ordre de Dieu même, pour faire cesser la morsure

Daniel. ult.

(a) συγκεκλιόν τέλει,

(b) Ἰὰ δὲ τὸ δὴ λεγόμενον Ἰέραξ.

4. *Reg.* 18. 4. des serpens de feu , qui faisoient tant de ravages dans le camp des Israélites.

Cette superstition gagna enfin la Grece , & ensuite Rome. Dans l'Epire , il y avoit un bois environné de murailles , & consacré à Apollon ; dans lequel on voyoit un grand nombre de serpens , qu'on croyoit descendre du Serpent Python, qu'Apollon avoit tué.

Ælian. 1. 11. 6. 2. Une vierge étoit chargée de leur nourriture. Il y avoit de semblables dragons dans un bois dédié à Junon d'Argos , près de Lavinium ; en certains jours on introduisoit dans ce bois des filles les yeux bandez , avec une composition d'eau & de farine pour les serpens : ces animaux ne touchoient point , dit-on , à ce qu'on leur offroit , si ces filles n'étoient pas chastes. Tout le monde sait que les Romains après une grande peste , envoyèrent querir le Serpent qu'on adoroit à Epidaure : l'animal vint de lui-même dans leur navire , & choisit sa demeure dans une île du Tibre , où il recevoit les honneurs divins du peuple Romain , qui le regardoit comme un Dieu de la santé. Je finis cette matiere , en disant que l'Egypte fut toujours comme le théâtre , où le Serpent étoit le plus en vénération ; il entroit dans presque tous leurs mystères , & ils le représentoient en plusieurs manieres différentes ; comme on peut le voir dans les Monumens qui nous restent ; sur-tout dans la Table Isiaque.

De tous tems les Payens eurent la fureur de donner aux Dieux , qu'ils vouloient distinguer , & qu'ils honoroient le plus , les symboles des autres Dieux ; ils croyoient par là les relever infiniment , étendre leur pouvoir , marquer un plus grand dévouement , s'attirer

s'attirer leur faveur, & rendre leur ville, ou leur patrie plus recommandable. Il est peu de Divinitez célèbres dans l'Antiquité, qui ne portent avec elles la preuve de cette vérité : ce qui fait que je ne m'étens pas davantage là-dessus. C'est de là que viennent les serpens qui accompagnent l'Onuava des Gaulois : il ne faut pas s'imaginer pour cela, que ce soit les Gaulois qui ayent les premiers allié les serpens avec Venus Celeste ; cette Divinité leur est venuë je ne sai comment du fond de l'Asie, où elle en avoit toujours eu : car Julius Firmicus est témoin que les Perses, qui adoroient Venus Celeste, sous le nom de Mitra, au rapport d'Herodote & de S. Ambroise, joignoient à sa figure des serpens monstrueux, comme ceux d'Onuava. (a)

De errore profan. Relig. c. 5.

Pour venir aux aîles de nôtre Onuava, on trouve encore plusieurs tables Mithriaques, qui représentent Venus Celeste ou Mitra, souvent aîlée. Enfin les Antiquaires modernes conviennent tous que Venus Celeste avoit des aîles. Je pourrois ajouter qu'il nous reste encore plusieurs figures de cette Déesse, qui la représentent avec un grand Croissant derriere la tête, en guise d'aîles. Quoiqu'il en soit, les aîlées placées à la tête comme dans nôtre figure, exprimoient l'une l'élevation de l'entendement, & l'autre la vivacité des sens. (b)

Antiq. explic. M. del Torre.

Suppl. antiq. t. I. p. 123.

Euseb. prep. Evan. l. I. c. 10.

Bochart prétend qu'Onuava est Onka, c'est-à-dire, la Minerve des Phéniciens, selon Estienne de Byzance. (c) Le Scholiaste du Poëte Eschyle nous

(a) *Monstrosis eam serpentibus illigantes. . . . ut Dea serpentibus polluta, maculosis diaboli insignibus adornetur.*

(b) *ἐν ἐπὶ τῇ ἡγεμονικῇ αἰτῇ καὶ ἐπὶ τῆς ἀσθενείας.*

(c) *Ὀγκα ἢ Ἀθηνᾶ κατὰ Φοινίκας.*

apprend que quelques portes de la Ville de Thebes portoient le nom d'Ὠγκαῖας ; ce qui suppose que la Déesse Onka étoit adorée dans Thebes , & que ces portes lui étoient consacrées.

On ne sauroit disconvenir, que la conjecture ou le sentiment de Bochart ne previenne, sur-tout quand on fait attention à l'idée qu'on avoit d'Onuava, qu'elle avoit montré aux hommes les arts & les sciences : ce qui est précisément ce que les Gaulois attribuoient à Minerve. D'autre part, il est certain que Minerve a porté dans les Gaules le nom de Belisana, sous lequel seul il semble qu'elle ait été reconnuë & réverée. De plus, il n'y a nul vestige dans l'Antiquité, qui insinuë le moins du monde la métamorphose de Minerve en poisson, ni que cette Déesse se soit jamais parée des dépouilles ou des symboles de cet animal, ni enfin qu'elle ait eu relation avec la mer & les rivières. Je crois donc qu'il faut chercher une autre Divinité, à laquelle tout cela convienne.

Il paroît plus vrai-semblable qu'Onuava étoit, comme j'ai dit, Venus, non la vulgaire & la publique, mais la Celeste, laquelle seule étoit connuë en Orient ; l'autre est de la façon des Grecs : car pour le dire en deux mots, il y avoit deux Venus, l'une ancienne, fille du ciel, & sans mere, appelée Celeste ; la seconde plus jeune, fille de Jupiter & de Diane, qui portoit le nom de publique. (a)

Plat. in
Alcibiade

Or, Venus Celeste étoit Derceto, dont nous avons parlé, qui avoit tout le corps de poisson avec un vi-

(a) Διὸς τὰ θεὰ ἢ μὲν γὰρ πρὸς
βυλίσας καὶ ἀμύληας ἔρανε θυγάτηρ ἢ
καὶ ἔρανην ἐπονομάζομεν ἢ δὲ γυναι-
κα· διὸς καὶ Διωνὸς· αὐτὴ δὲ πάνδημος
καλεῖται.

sage de femme. De toutes les autoritez que j'ai en main pour prouver cette verité, je n'en choisis qu'une qui tient lieu de toutes : dans Athenes, dit Pausanias, il y a un Temple consacré à Venus la Celeste, dont le culte doit son origine aux Assyriens, qui l'ont aussi communiqué à la Ville de Paphos de l'Isle de Cypre, & à la Ville d'Ascalon, qui est dans la Palestine. (a)

In Atticis
P. 27.
Cela est
confirmé
par Herodot. l. 1. c. 105.

On n'a ici qu'à rappeler ce que j'ai déjà démontré, que la Divinité particuliere de la Ville d'Ascalon étoit Derceto ; & l'on conviendra bien-tôt qu'Onuava étoit vraiment Venus Celeste. C'est aussi pour cela qu'Hezychius dit en termes exprès, que la *Salambo* des Babylonniens, dont j'ai parlé sous le nom de *Salambas*, n'est autre que Venus. (b) De même les Phéniciens avoient que leur *Astarte*, qu'ils appelloient par honneur la *Grande* étoit Venus : (c) ils ajoûtoient qu'elle étoit fille de *Celus* ou du Ciel, & femme de *Saturne* son frere ; qu'elle avoit regné sur un pais que *Saturne* lui avoit cédé ; & qu'en parcourant toute la terre, elle avoit trouvé une étoile, qui étoit tombée du ciel, qu'elle l'avoit ramassée & consacrée dans l'Isle Sainte de *Tyr*. (d)

Ensch. ubi
sup.

J'ai, ce me semble, assez bien prouvé qu'Onuava est l'*Astarte* de l'Ecriture, qui l'appelle encore souvent la Reine du Ciel, aussi-bien qu'*Astaroth* : *Astaroth* est elle-même *Atergata* ou *Atergatis* ; l'Auteur du second Livre des Machabées est exprès là-dessus ;

(a) μετὰ δὲ Ἀσσυρίων Κυπρίων Πάφῳ καὶ Φοινίκῳ τοῖς Ἀσκάλων ἐχασιν ἐν τῇ Παλαστίνῃ.

(b) Σαλαμὼ ἢ Ἀφροδίτη παρὰ Βαβυλωνίους.

(c) τὴν δὲ Ἀσάρῳ Φοῖνικας τὴν Ἀφροδίτῳ εἶνα.

(d) ὅτεν ἀεροπλῆ ἀστὲρα ἐν καὶ ἀνελομένη ἐν Τύρῳ τῇ ἀγία νησὶ ἀφίερων.

car en parlant d'Astaroth-Carnaïm, Ville au-delà du Jourdain, il dit qu'il y avoit un Temple d'Atergata, *Ατεργατείον*. *Atergata* est certainement *Derceto*, & *Derceto* est incontestablement Venus Celeste.

Au reste ce ne sont pas là les seuls noms qu'on donnoit en différens endroits à Onuava; car on trouve qu'elle a été encore appelée *Adergatis*, *Adargidis*, *Selden. Dis Atargata*, *Dercé*, *Diane la Persienne*, *Odacon*; *Diſtyn-Syris p. 181.* *ne*, *Mylitta*, *Alitta*, *Mitra* ou *Metra*, *Artimpasa*, &c.

On peut juger du grand nombre de noms, qu'a portez Venus Celeste par ce que dit Ptolomée, que les *Quadrip. l. 2. c. 3.* Syriens & plusieurs autres peuples, honoroient nôtre Venus comme la mere des Dieux, & que ses noms étoient aussi differens que les contrées, où son culte étoit établi. (a) Et Plutarque parlant de la Déesse

In Crasso. " *Atargatis* de la Ville d'Hieraple, ajoute que les uns " vouloient que ce fût Venus, les autres Junon, & " quelques-uns la Nature ou la premiere cause, qui de " l'humidité tire les principes & les semences de toutes choses, & qui a découvert la source de tous les " biens, qui arrivent aux hommes.

Le culte de Venus la Celeste consistoit principalement à s'abstenir de poissons, ou entièrement ou en partie : mais on ne trouve guere cette abstinence établie que dans la Syrie, où cette Divinité avoit pris naissance. On a déjà vû dans Diodore de Sicile, que les Syriens s'abstenoient de toute sorte de poissons; parce qu'ils les regardoient tous comme des Dieux.

Nat. Deor. l. 3.

De expedit. Cyri. Cicéron dit la même chose, (b) aussi-bien que Xenophon. (c) Cependant Théon restreint cette absti-

(a) Ποικίλοις καὶ ἰσχυροῖς ὀνόμασι προσαγορευόντες.

(b) Piscem Syri venerantur.

(c) ὅς ἐστι Σύρος θεὸς ἐνὸ μῦθῳ καὶ ἀδικεῖν ἐκ εἰσῶν.

nence seulement à quelque espèce de poissons ; car *In Arato.*
 après avoir dit que certains poissons avoient sauvé
 Dercis, * il ajoûte que pour faire honneur à la Déesse, * C'étoit
 les Syriens ne mangeoient point de ces poissons. (a) *Derceto.*
 Artemidore dit aussi que tous les peuples, à la réserve
 de quelques Syriens, qui honoroient Astarte,
 usoient de poissons. (b) *Onesiroc.*
lib. 1.

Parmi une foule d'Auteurs qui parlent de l'absti-
 nence des Syriens, il y en a plusieurs qui tiennent «
 qu'ils ne la pratiquoient, que pour éviter ou certai- «
 nes incommoditez du foie & des entrailles, ou les «
 ulceres aux jambes & par tout le corps, dont ils «
 croyoient qu'étoient attaquez par la colere de Der- «
 ceto, ceux qui par intempérance violoient ces animaux « *Menander*
 qui lui étoient consacrez. (c) Que s'il leur arrivoit « *apud Por-*
 d'en manger, & qu'ils se vissent attaquez de ces en- « *ph. de ab-*
 flures & de ces ulceres ; ils expioient publiquement « *stin. lib. 4.*
 leur faute : ils se revêtoient d'un sac, s'asseyoient sur « *Ovid. fast.*
 un fumier le long des chemins, & tâchoient par tou- « *l. 2. Plutar.*
 tes sortes d'humiliations de fléchir la Déesse, & de la « *de superst.*
 porter à leur accorder la guérison. (d) « *&c.*

Plutarque ajoûte qu'outre le sac, ils prenoient « *Ubi sup.*
 par-dessus des haillons mal propres ; qu'ils se rou- «
 loient tout nuds dans la bouë, & confessoient publi- «
 quement tout ce en quoi ils avoient pu offenser la «
 Déesse, soit dans le boire & le manger, soit en te- «
 nant des routes & des chemins qu'elle avoit défen- «

(a) ὅθεν εἰς τιμὴν τῆς θεᾶς καὶ
 Σύριοι ἰχθύων ἀπέχονταί τῶν.

(b) Ἰχθύας πάντας ἐδίουσι πλὴν
 Σύρων τινῶν τῶν πλὴν Ἀσάρτῳ σεβο-
 μένων.

(c) παραδείγμα τοὺς Σύρους λάβει
 ὅταν φάγωσι ἰχθύν· ἐκεῖνοι διὰ τίνα
 αὐτῶν ἀκρασίαν τὸς πόδας καὶ γαστέρα
 οἰδῶσι.

(d)..... καὶ τὴν θεὸν
 ἐξιλάσασθαι τῷ ταπεινώσει σφίδρα.

dus. (a) D'où l'on apprend que les Syriens ne se bor-
noient pas à la seule abstinence de poisson, en vue
d'honorer leur Venus; mais qu'ils l'étendoient encore
à des retranchemens, & à des privations fort oné-
reuses.

Une autre chose, qu'on observoit dans les païs où
le culte de Venus la Celeste étoit établi, c'étoit d'in-
terdire aux hommes l'entrée des Temples de cette
Déesse : (b) mais ce qu'il y a de plus surprenant,
& qui fait horreur, c'est que quoique Venus la
Celeste n'eût été, j'ose dire, inventée que pour ins-
pirer des amours chastes & purs, pour présider aux
générations, & animer toute la nature d'une ma-
niere convenable à chaque être : (c) c'étoit une loi
à toutes les femmes dans Babylone, & dans quelques
endroits de l'Isle de Cypre, de se livrer à des étran-
gers une fois en leur vie à l'honneur de Venus : &
comme cette loi avoit pour objet la Religion; elles
étoient obligées de faire vœu d'un désordre, qui les
obligeoit à se tenir auprès du Temple, jusqu'à ce
qu'elles eussent consommé leur crime. (d) On les (e)
voyoit dans le Temple entrant & sortant, ayant des
cordes autour de la tête en forme de couronnes :
elles étoient séparées entre elles par des cordeaux qui
formoient des ruës, où entroient les étrangers pour
choisir celles, qui leur agréeroient. Au reste quand

*Pausan. in
Acha. p. 451.*

*Idem in Beot.
p. 566.*

*Herod. l. 1.
p. 199.*

(a) ὡς τόδε φαρόντος ἢ πτόντος ἢ
βαδίζαντος ὁδόν, ἢ ἐκ τῆς τοῦ δαυμόνιον.

(b) ἰσελθεῖν δὲ εἰς τὸ ἱερόν ἐκ τῶν
ἀνθρώπων.

(c) τίμω μὲν ὑβρίαν ἐπὶ ἑρωτὶ
καθαρῶ καὶ ἀπηλλαγμένῳ πόθῳ σωμα-
τῶν.

(d) διὲ πᾶσαν γυναῖκα ἐπιχωρίῳ

ἱερομένῳ εἰς ἱερὸν Ἀφροδίτης ἅπασι ἐν τῇ
ζῳῇ μιχθῆναι ἀνδρὶ ξένῳ.

(e) Strabon dit la même chose
quasi mot pour mot, *lib. 16. p. 745.*
Et Lucien assure que la même cé-
rémonie se pratiquoit dans la Ville
de Biblos. *In dea Syria.*

une fois elles avoient fait la démarche de se rendre au Temple, pour accomplir leur vœu, il ne leur étoit plus permis de se retirer, qu'après avoir été *sanctifiées* : ce qui se pratiquoit ainsi. L'étranger jetoit de l'argent sur leurs genoux, les emmenoit à l'écart, & mettoit en piece leur couronne; en jettant l'argent, il étoit obligé de dire à la femme : *J'invoque sur vous la Déesse Mylitta*; c'est le nom, ajoute Herodote, que les Assyriens donnent à Venus : réciproquement il n'étoit pas au pouvoir de cette victime d'iniquité, de refuser cet argent; parce qu'il étoit consacré à Venus; ni même de refuser un étranger pour un autre : le devoir qui la lioit, l'obligeoit à se livrer à celui qui avoit le premier jetté l'argent sur elle. Cela fait, elle se retiroit *toute sainte & agréable* à Venus. Les belles femmes, ajoute-t-il, ne sont pas long-tems à roder autour du Temple; au lieu que celles qui ont moins de beauté, perdent bien du tems sans pouvoir accomplir leurs obligations : aussi en voit-on qui restent là jusqu'à trois & quatre ans, & quelquefois davantage. (a)

Le Prophete Baruch confirme cette abomination; car écrivant aux Juifs qui étoient conduits à Baby-lone, pour les détourner des Idoles qui y étoient en vogue, il leur fait une peinture vive de l'idolâtrie; & venant à toucher la superstition qui regarde Venus : on voit aussi, dit-il, des femmes ceintes avec des cordes, assises dans les ruës, qui brûlent des noyaux d'olives; & quand une d'entre elles a été emmenée par quelque passant, pour en abuser, elle reproche à celle qui est auprès d'elle, qu'elle n'a point

Baruch.
ch. 6. v.
42. & seq.

(a) καὶ γὰρ τριεῖς καὶ τετραεῖς μελεξέσονται χρόνον μέγιστον.

» été jugée comme elle digne d'honneur, & que la cor-
» de dont elle est ceinte, n'a pas été rompuë.

La corde dont ces femmes étoient ceintes, ou qu'elles mettoient à leurs têtes, attestoient qu'elles étoient là en qualité de suppliantes; comme nous l'apprend
Reg. 3. c. 20. 31. l'Ecriture, qui remarque que le Roy de Syrie ayant perdu deux batailles contre Achab Roy d'Israël, & ne voyant point d'autre moyen de sauver sa vie & ses Etats, se mit & fit mettre à ses gens des cordes à leurs têtes, pour fléchir & toucher le Vainqueur.
Antiq. lib. 8. c. 8. Sur quoi Joseph dit que la coutume observée de tout tems en Syrie, quand il étoit question de prendre la posture de Suppliant, étoit de se ceindre de grosse toile en forme de sac, & de mettre à sa tête des cordes. (a)

La précaution du Prophète Baruch, n'étoit ni inutile ni sans fondement; car par le quinzième Chapitre du troisième Livre des Rois, & par le quinzième du second Livre des Paralipomenes, on voit que ces abominations, & peut-être de plus honteuses, étoient en usage parmi les Juifs; & même alloient si loin, que Maacha mere d'Aza Roy de Juda, faisoit gloire d'être Ministre d'Astarte. (b)

Les Prêtres de Venus Celeste étoient aussi soumis dans l'Assyrie & dans l'Egypte à des loix, qui répondoient non seulement aux désordres que je viens de décrire, mais qui les surpassoient de beaucoup: car ils étoient établis pour se prêter aux abominations, que l'Apôtre reproche aux Gentils. Pour cela, ils
Julius Firmicus err. prof. relig. 6. 4.

(a) σάκεας ἐνδυσάμενοι καὶ χοινία
ταῖς κεφαλαῖς περιθίμενοι ὥτως γὰρ
τὸ παλαιὸν ἐπέλεον οἱ Σύροι.

(b) La Vulgate dit Priape; mais les Septante ont Astarte.

affectoient

affectoient une voix de femme; ils se coëffoient comme elles, s'habilloient comme elles & richement, accommodoient comme elles leurs cheveux, mettoient en usage leurs affetteries, leurs manières, leurs minaudries, leurs tours de tête languissans; comme elles ils se decrassoient & se pommadoient; sur-tout dans les Temples, ils pouissoient mille soupirs effeminez. (a) On peut en quelque sorte se consoler des coûtumes infames d'Assyrie & d'Egypte, par la réserve & la retenue établie dans la Grece; où les courtisanes mêmes regardoient Venus la Celeste, comme une Divinité pudique, & se servoient de son nom comme d'un frein, pour s'empêcher de dire ou de commettre des obscenitez.

*Lucian dial.
mat. & mus.
Ceon. &
Lean.*

J'ai dit dès le commencement, que la tête d'Onuava étoit bien plus petite que le corps du poisson, sur lequel elle étoit entée, & qu'il n'y avoit point de proportion entre l'un & l'autre. J'ai insinué en même-tems, qu'il y avoit là un mystere qu'il falloit expliquer: voici en quoi il consiste; c'est que la Déesse Venus dans la guerre de Typhon contre les Dieux, s'étoit cachée dans le corps d'un poisson; ce qu'Ovide en un endroit exprime en ces trois mots; *Pisce Venus latuit*: & ailleurs.

*Metam. 5.
fab. 5.*

.... *Et dubia est de te Babylonia narret
Derceti, quam versa squamis velantibus artus
Stagna Palaestini credunt coluisse figurâ.*

Ibid. lib. 4;

Un autre ancien Poëte décrit ainsi cette aventure;

*Scilicet in piscem se Cytherea novavit,
Cum Babyloniacas submersa profugit in undas*

*Manilius
astronomi.
lib. 4.*

(b) Videre est in ipsis Templis cum publico gemitu miseranda ludibria, viros muliebria pati, &c.

Tome II.

R

*Anguipedem alatis humeris Typhona ferentem ;
Inseruitque suos squamosis piscibus ignes.*

Or, comme cette retraite de Venus dans le corps d'un poisson, est le fondement de la Fable, qui lui a fait donner non-seulement un corps de poisson, mais encore le corps du poisson même, dans lequel elle chercha un azyle; il est évident que tout le corps du poisson devoit avoir une circonférence, & une capacité bien plus grande que la Déesse pour pouvoir la contenir; & qu'ainsi le corps poisson de la Déesse, devoit être sans comparaison plus grand que sa tête humaine ou divine, si l'on veut l'appeller ainsi: en un mot tout ce qui étoit poisson dans la Déesse, devoit avoir une grandeur, qui excédât la proportion, qui devoit être entre le corps & la tête. Ce qui confirme tout cela, c'est qu'il semble sur notre relief, qu'en représentant Venus avec un corps de poisson, on avoit intention de mettre devant les yeux, l'instant même que cette Divinité sortant du poisson pour revoler dans le ciel, n'avoit dehors précisément que la tête; le reste de son corps étant encore dans le poisson.

*Append.
bist. Ptol.*

Enfin pour finir cette matiere, & autoriser en particulier quelques-uns des symboles, que nous avons remarqué avoir été donnez à Venus la Celeste; Monfieur Vaillant a fait graver une médaille de la Ville de Menelaüs en Egypte, qui semble représenter notre Divinité, non pas à la verité, entièrement comme elle est dans notre Planche; mais en une de ces différentes manieres, que la représentoient divers peuples ou différentes Villes: c'est-à-dire, en femme jusqu'à la ceinture, qui tient dans ses mains une cor-

ne d'abondance ; l'autre moitié du corps est poisson , la queue se replie & se recourbe ; enfin elle a des pieds de poisson semblables à ceux du crocodile , ou du veau marin.

CHAPITRE XXII.

Isis. On a prétendu qu'Isis n'étoit ni connue ni adorée dans les Gaules : Inscriptions qui prouvent le contraire. Isis de S. Germain des Prez. Observations sur la Langue des Celtes. Etymologie des mots Senones & Parisii. Dans les premiers Siècles du Christianisme , on érigeoit indifferemment ou l'on enfoüissoit les Idoles dans les Eglises.

JE n'avois presque rien à dire d'intéressant sur Isis , & je n'aurois peut-être jamais songé à faire un Chapitre exprès sur le culte de cette Divinité dans les Gaules , si un Antiquaire de réputation n'avoit pris le parti dans un discours Academique , de nier absolument que les Gaulois , & sur-tout les Parisiens , ayent jamais connu ni adoré cette Déesse. „ Comme je suis très-éloigné de vouloir affoiblir en rien la force des raisons sur lesquelles il s'appuye ; je rapporterai ici mot à mot , l'extrait que l'Auteur de l'Histoire de l'Académie des Inscriptions a fait de son discours.

T. 3. p. 296.

Ses premieres réflexions , dit-il , roulent sur le nom „ de Paris , que quelques Auteurs ont crû sans fonde- „ ment venir de la Déesse Isis. Pour détruire cette fa- „ ble , il commence par l'Histoire de l'établissement & „

R ij

» du progrès du culte d'Isis chez les Romains. Il fait
» voir, &c.

» M. de M. examine ensuite si le culte d'Isis a été
» apporté dans les Gaules par les Romains, depuis qu'ils
» s'en furent rendus les maîtres. Comme aucun Au-
» teur n'en fait mention, il ne croit pas qu'on puisse
» raisonnablement avancer que les Gaulois, & sur-tout
» les Parisiens, ayent jamais connu ni adoré cette Dées-
» se. Il n'est pas plus naturel, selon lui, de s'imaginer
» que cette Divinité ait passé chez eux, par le com-
» merce qu'ils pouvoient avoir par eux-mêmes avec l'E-
» gypte ; puisque le silence unanime des Historiens est
» presque une preuve du contraire.

» Du culte d'Isis, M. de M. passe à celui de Cybele ; il
» marque en quel tems & de quelle maniere cette Déesse
» fut reçue chez les Romains. Après quoi il fait voir qu'el-
» le a été aussi réverée dans l'ancien Paris, & dans toutes
» les Gaules ; ce qu'il justifie par plusieurs Monumens
» qui y représentent encore cette Divinité. Il combat
» vivement l'étymologie du nom de Paris *παρά τ'ἰσίδος*,
» qu'il traite de chimere inventée par les Auteurs mo-
» dernes, qui ont écrit des antiquitez de cette Ville,
» & qui n'ont fait que se copier les uns les autres. En-
» fin il ajoute que ce qui a pû donner un nouveau
» cours à ce faux préjugé, c'est la Dissertation du Pere
» du Molinet, qui, après avoir rappelé tout ce qui
» avoit été avancé sans aucune raison par Dubreüil &
» par Malingre sur la Déesse Isis, par rapport au nom
» de Paris, a crû avoir trouvé la preuve de leur systè-
» me dans la découverte d'une belle Tête antique de
» bronze, déterrée dans les démolitions d'une vieille
» Tour, de feu M. Berrier près S. Eustache. M. de M.,

releve l'erreur du Pere du Molinet, & fait une description exacte de cette même Tête, qui étoit dans le cabinet de M. Girardon. Au seul aspect de sa couronne de tours, symbole ordinaire de Cybele, il est persuadé que ce ne peut être que cette Déesse : Isis n'ayant jamais été représentée avec cet ornement de tête, comme ses Statuës & les medailles sur lesquelles elle est gravée, en font foi. Il vaut mieux avouer que l'étymologie du nom de Paris nous est inconnue, que d'en donner une aussi absurde & aussi chimerique. Pour la trouver, il faudroit avoir une connoissance parfaite de l'ancienne Langue des Celtes ou Gaulois, & on l'ignore aujourd'hui. C'est cependant dans cette Langue seule, qu'on pourroit découvrir l'origine du nom de *Parisi*, aussi-bien que celui de *Senones*, de *Bituriges*, de *Lemovices* & d'une infinité d'autres, dont il est impossible de rendre raison.

Après tout, poursuit M. de M. la Ville de Paris, qui s'étoit d'abord appelée *Lutetia*, prit par la suite le nom du peuple dont elle étoit la capitale, ainsi que plusieurs autres Villes des Gaules, telles que sont par exemple, *Turones*, *Senones*; & elle commença à s'appeller tantôt *Parigium*, tantôt *Parisius* indéclinable, & souvent *Parisi Parisiorum*: fait que prouvent également les anciennes Monnoyes du Païs, les Titres & les Historiens.

On est surpris que M. de M. croye qu'on ne puisse pas raisonnablement avancer que les Gaulois, & sur-tout les Parisiens, aient jamais connu ni adoré Isis. Cet antiquaire n'auroit jamais songé à avancer un tel paradoxe, s'il avoit fait attention aux Inscriptions que rapportent Gruter, Reinesius, Chorier, Bouche & plu

ficurs autres Auteurs, sur lesquelles il a peut-être jetté cent fois les yeux, & qui attestent non-seulement qu'Isis étoit connue & honorée dans les Gaules; mais encore qu'elle y avoit des Temples magnifiques & superbes. Et afin que M. de M. puisse se persuader, qu'on peut & *raisonnablement* & avec certitude, *avancer que les Gaulois ont connu & adoré cette Déesse*; je vais rapporter seulement trois Inscriptions qui déposent contre lui, & qui ont été trouvées l'une en Flandre, l'autre à Nîmes, & la dernière à Soissons.

*Schedius de
Diis Germ.
p. 155.*

ISIDI. SACRUM
SEX. POMPEIUS. SEX. L. SYRUS
MILES. LEG. V. AUG. V. S. L. M.

*Jac. Grasser.
antiq. Ne-
mans.*

LUNAE. ET. ISIDI
AUG. SACR.
C. OCTAVII.
PEDONIS. LIB.
TROPHIMIO. SEVERI
AUG. V. S.

*Mabillon
Iter German.
sub finem.*

ISI
MYRIONIMAE
ET SERAPI
EXPECTA....
METIS AUG. D...
V. S. L.

Les Provinces où les deux premières Inscriptions ont été trouvées, bornent presque les Gaules au nord

& au midi ; c'est-à-dire qu'elles sont à deux extrémités diametralement opposées : ce qui suppose qu'il étoit moralement impossible, que le culte d'Isis pût être porté de l'une à l'autre de ces Provinces, sans s'établir & se fixer dans le centre des Gaules ; ce qui est en effet justifié par l'Inscription de Soissons.

Avec ces Inscriptions & la réflexion que je viens de faire, le moindre préjugé est un titre valable pour pouvoir *avancer raisonnablement que les Parisiens aussi-bien que le reste des Gaulois, ont connu & adoré cette Déesse*. Or, nous l'avons ce préjugé dans cette célèbre Isis, que le vulgaire appelloit l'Idole de S. Germain des Prez. Jean le Maire qui vivoit du tems de Loüis XII. écrit qu'on voyoit de son tems la Statuë de cette Déesse dans l'Eglise de cette Abbaye. Je m'enquis, dit l'Auteur de l'Histoire de la ville de Melun, d'un ancien Religieux d'icelle, s'il savoit quelle étoit sa figure, & il m'apprit avoir appris d'un Religieux de léans, plus vieil que lui, qui l'avoit vûë, qu'elle étoit comme d'une grande Femme have, maigre & déchevelée, & qui avoit la moitié du corps couverte d'un rezeau par-dessus ; d'où souventefois j'ai pris sujet de me remettre en memoire, ce qu'écrit Plutarque au Traité d'Isis & d'Osiris, qu'en la ville Egyptienne de Saïs l'image de Pallas, laquelle ils estoient être cette même Déesse, avoit une telle Inscription ; Je suis tout ce qui ha esté, qui est, & qui n'y ha encores heu homme mortel, qui m'ait découverte de mon voile. (a) On trouve encore des Isis semblables à celle de Saïs tant en relief, que sur des

*Illustration
desGaulles.
Edit. 1531.
p. 41.*

(a) ἐγώ εἰμι τὸ γεγονός καὶ ὃν εἶδες πῶς θνητὸς ἀπεκάλυψεν.
καὶ ἐσόμενον καὶ τὸν ἐμὸν πέπλον

Abraxas couvertes de rezeaux & de bandes , qui sont ou l'original ou la copie de l'Idole de S. Germain des Prez.

Corrozet qui étoit à Paris , lorsque cette Idole fut abbatuë , & qui par conséquent ne pouvoit manquer d'avoir de bons memoires , dit à peu près la même chose. Quant à l'édifice Abbatial de S. Germain , écrit-il , il ressent son antiquité ; & tient - on que jadis fut un Temple dedié à Isis , qu'on raconte avoir été femme du grand Osiris ou Jupiter le Juste ; la Statuë de laquelle a été vûe de nôtre tems : elle étoit maigre , haute , droite , & noire pour son antiquité ; nuë , sinon avec quelque figure de linge , enlacé entour ses membres ; étoit située contre la muraille du côté septentrional , au droit où est le Crucifix de l'Eglise : elle fut abbatuë par le conseil & avis de feu M. Guillaume Briçonnet Evêque de Meaux , & Abbé de S. Germain des Prez , l'an 1514. & y fit mettre au lieu une Croix rouge , qu'on voit encore aujourd'hui.

Pour achever de rapporter toutes les autoritez qui concernent cette Idole, voici ce qu'en dit le célèbre Jacques Dubreüil , Religieux de l'Abbaye même de S. Germain , dans ses Antiquitez de Paris. La Statuë ou Idole d'Isis , qui avoit toujours été gardée non pour l'adorer , ains pour remarque d'antiquité du lieu , fust érigée & posée entre le mur septentrional d'icelle Eglise , & y a demeuré jusques en l'an 1514. que Messire Guillaume Briçonnet Evêque de Meaux & Abbé dudit Monastère , la fit ôter sur la remontrance que luy fist le Secretain frere Jehan , surnommé le Sage , assurant qu'il avoit trouvé une femme à genoux devant

devant icelle Idole, tenant une touffée de chandelles « allumées, & déplorant quelque perte qui lui étoit « advenue; & interrogée qu'elle faisoit là, répondit « que des Escoliers au Pré-aux-Clercs lui avoient donné « ce conseil & dict, allez à l'Idole de S. Germain, & « vous trouverez ce qu'avez perdu. Un trivial rhap- « sodieux a écrit que ladite Idole est encore entiere, & « que les Moynes de léans l'ont cachée en certain lieu. « Mais je puis asseurer du contraire; c'est à sçavoir « qu'elle a été brisée & mise en pieces, l'ayant appris « de quatre de nos Religieux qui s'employèrent à la « démolition, lesquels étoient encore vivans en l'an 1550. « En la place de ladite, ledit sieur Briçonnet y fist « sceller une grande Croix, que l'on y void encore. »

*L'Idole d'Isis gardée non pour l'adorer ains pour remar-
que d'antiquité est, ce semble, un fondement légitime
pour pouvoir raisonnablement avancer, que les Gaulois
& sur-tout les Parisiens, ont connu & adoré cette Déesse.*
Ce qui donne du poids à ce sentiment, c'est qu'il
est certain que le culte d'Isis étoit établi aux portes
de Paris : l'Inscription de Soissons serviroit dans un
besoin de preuve authentique à cette verité; mais en
voici une encore plus expresse. La ville de Melun
n'est qu'à une petite journée de Paris : de toute an-
tiquité cette Ville étoit appelée *Melodunum*, com-
me on le voit dans Cesar; or depuis Cesar cette
Ville s'étant consacrée toute entiere au culte d'Isis,
elle quitta son premier nom pour prendre celui d'*I-*
seos, ou d'*Isia*, formé sur celui de la Divinité qui
étoit l'objet de son culte particulier. (a) Cela du-

*Jacobus Ma-
gni Sophol.
lib. c. 15.*

*Benedicti ca-
pite Raynu-
cius verb. Pa-
risius n. 386.*

(a) Tempore Caroli Magni, castrum nomine Iseos : sic dictum
Rabani, & Alcuini erat quoddam à nomine cujusdam Deæ Isis, quæ

Tome II.

S

roit encore à la fin du neuvième siècle, qu'Abbon Religieux de S. Germain des Prez, composa son Poëme sur les Sièges, que Paris soutint contre les Normans. Le nom d'*Isia* étoit alors si célèbre, qu'il avoit non-seulement fait oublier entièrement celui de *Melodunum*; mais encore faisoit croire à tout le monde, que la ville de Paris ne s'appelloit alors *Parifus*, au lieu de *Lutetia* comme elle s'appelloit autrefois, que parce qu'elle alloit de pair avec Melun ou *Isia*; c'est-à-dire, que la ville de Paris étoit la rivale *Collega* de Melun, soit à cause de l'Isle où elle étoit bâtie, soit à cause du grand trafic qui s'y faisoit, ou plutôt à cause de la réputation & de la sainteté de son Port; la Déesse qui étoit consacré à Isis, comme celui de Melun. C'est ce qui est exprimé, & même quelquefois répété dans ce commencement du Poëme d'Abbon.

*Dic alacris salvata Deo, Lutetia, summo,
Sic dudum vocitata; geris modo nomen ab urbe
Isiâ, Danaûm lata mediâ Regionis,
Quæ portu fulget cunctis Venerabiliori.
Hanc Argiva sitis celebrat peravara Gazarum,
Quod Nothum species Metaplasmi modo Nomen,
ô Collega, tibi, Lutetia pingit honestè
Nomine, Parifiusque novo taxaris ab Orbe
Isiæ, quasi Par merito pollet tibi consors:
Nam Medio Sequanæ recubans, culti quoque regni
Francigenûm temet statuis per celsa canendo;
Sum Polis; ut Regina micans omnes super urbes;
Quæ Statione nites cunctis Venerabiliori.*

ibi colebatur, quod castrum Meldunum nunc vocatur.

Refuſera-t-on après cela de croire , que les Parisiens ayent reconnu Isis ; puisqu'il est visible qu'ils se sont , j'ose dire , familiarisez avec cette Divinité ? Et si par surcroît on produit l'Idole de S. Germain des Prez ; si à cette Idole on joint le Bourg d'Issi , lequel dans la question présente , & selon les termes de la Charte de Childebert , a un rapport essentiel avec l'Abbaye de S. Germain ; Issi , dis-je , dont le seul nom porte le caractère d'un lieu consacré à Isis ; Issi enfin où il reste encore une porte d'un ancien bâtiment , qui a toujours passé pour avoir été ou un Temple d'Isis , ou une maison des Prêtres de cette Divinité ; suffira-t il d'examiner si le culte d'Isis « a été apporté dans les Gaules par les Romains , depuis « qu'ils s'en furent rendus les maîtres ; & de pronon- « cer que parce qu'aucun Auteur n'en fait mention , « on ne croit pas qu'on puisse raisonnablement avancer « que les Gaulois , & sur-tout les Parisiens , ayent ja- « mais connu ni adoré cette Déesse. Si de semblables « décisions avoient lieu , on pourroit nier les faits les plus constants ; par exemple celui-ci , que la grande Divinité des Sueves de Germanie étoit Isis. Car Tacite en nous apprenant , que cette Divinité étoit l'objet du culte le plus intime des Sueves , ne dit pas un mot de l'origine des honneurs , que ce peuple lui rendoit. Et à dire vrai , il n'étoit point en état de le faire. On ne dira pas sans doute que les Romains ou les Egyptiens , ayent introduit Isis chez les Sueves ; puisqu'outre que Tacite , seul Auteur de l'Antiquité qui parle de ce trait , garde un profond silence là-dessus : cet Historien opposant la manière dont les Sueves honoroient Isis à celle des Romains , fournit

une autorité pour assurer que ce ne sont point les Romains. Si l'on se retranche sur les Egyptiens, la difficulté revient ; sans compter qu'il est impossible d'expliquer par quel canal les Sueves ont pû lier commerce avec les Egyptiens, & se faire initier dans leurs mysteres.

*De mor.
Germ.*

J'avouë ici que je ne comprends pas bien Tacite ; ou plutôt cet Historien ne me paroît pas raisonner » juste, quand de la figure de l'Isis des Sueves, qui con- » sistoit en un vaisseau ou fregate, il veut inférer que » le culte de cette Divinité étoit étranger à la Nation.

*Lactan. lib.
I. c. II.*

(a) Je n'entre point à présent dans la question, si la Déesse Isis étoit ou n'étoit point Divinité municipale des Celtes : mais il semble que ce n'est point de la forme du navire, que Tacite devoit tirer son induction ou conjecture ; puisqu'il est très-certain que le *vaisseau* étoit un symbole d'Isis, & qu'il y avoit dans les fastes Romains un jour fixe, pour honorer le *vaisseau* ou la *navigation* de cette Divinité. (b) Diodore de Sicile & Apulée, disent même qu'elle présidoit à la navigation : & ce dernier encherissant sur les autres, fait dire avec complaisance à » Isis, que les Ministres de ses Autels en reconnois- » sance de ce qu'elle a rendu la mer *navigable*, lui con- » sacrent une *Barque grossiere*, & lui offrent les *Prémi-* » ces de la charge de tous les *vaisseaux*. (c) Quoiqu'il en soit, il est toujours important de remarquer avant de quitter les Sueves, que le culte d'Isis chez cette

(a) Signum ipsum, in modum Liburnæ figuratum, docet advectionem Religionem.

(b) Certus dies habetur in fastis quo Isidis *navigium* celebratur.

(c) Navigabili jam pelago facto, rudem dedicantes Carinam, primitias comæatus libant mei Sacerdotes.

Nation Germanique, est un préjugé en faveur de nôtre sentiment ; car les Sueves étoient Celtes aussi-bien que les Parisiens : & comme le fond de la Religion Celtique étoit par-tout le même, & qu'elle ne varioit que dans le plus ou dans le moins, il est vraisemblable qu'au moins les Parisiens connoissoient & adoroient Isis.

Je ne sai si ces preuves & ces inductions sont également fortes, ni quelles impressions elles peuvent faire sur les autres. Je trahirois ma pensée, si je n'avoüois pourtant que je me sens entraîner dans le système contraire à celui de M. de M. Il faut pourtant rendre justice à ce savant Academicien : il a raison sur l'étymologie du nom de Paris ; je tiens avec lui qu'elle est Celte, aussi-bien que celle des noms des Villes & des Peuples, qui composoient la Republique des Gaulois. Ils avoient une Langue qui leur étoit propre : & il n'est nullement probable qu'ils donnassent aux Villes & aux Peuples, des noms tirez d'une autre Langue, que de celle qu'ils parloient. Il n'est qu'une chose qu'on ne sauroit passer à M. de M. il pousse trop loin son principe, qu'on ne lui peut contester ; & il en tire une conséquence qu'il lui seroit difficile de justifier. Il ne veut point qu'on ait recours à la Langue Grecque, pour expliquer les mots Celtes, dont le tems nous a dérobé la véritable notion. Sa prétention seroit bonne & bien fondée, si la Langue de nos Peres, n'avoit eu rien de commun avec la Langue Grecque.

Cependant la Langue des Celtes étoit dans son origine la même, que celle des anciens Grecs ; l'une & l'autre paroît avoir été celle que Cadmus avoit

mise en vogue dans la Grece : la meilleure partie de la Langue des Celtes est périée ; celle des anciens Grecs se conserve encore , du moins confusément dans les Auteurs les plus reculez : il est donc permis de les consulter pour tous les mots , dont on desespere de trouver le vrai sens dans le peu qui reste de la Langue des Gaulois. Toutes ces veritez je les mets dans tout leur jour en plusieurs endroits de cet ouvrage , où l'on peut voir que les mots qui se présentent , ont la même origine & la même signification en Grec , que dans le Celtique. Je puis donc me dispenser d'approfondir ici cette matiere. Mais aussi que M. de M. souffre que je dise en passant qu'il a tort de nous renvoyer à la Langue des Celtes , pour trouver l'étymologie de *Senones*. Verrius Flaccus savant Grammairien contemporain d'Auguste , & qui étoit plus près de la source que nous , n'étoit pas de l'avis de M. de M. non plus que les Romains de son tems , d'après lesquels il parle ; puisqu'ils donnoient tous à ce mot une étymologie Grecque , savoir , *ξένος* , *étranger* , *hôte* , prétendant que les Senons avoient été ainsi appelez , à cause qu'ils étoient *étrangers* & nouveaux venus à l'égard des originaux du País , où ils firent leur demeure. (*a*) Tite-Live faisoit allusion à cette étymologie lorsqu'il disoit des Senons , qu'ils étoient les derniers venus de tous les étrangers. (*b*) Enfin Servius rappelant les Senons à l'origine de leur nom , soutient qu'ils furent d'abord appelez *ξένος* &

Voyez
Festus.

Hist. lib. 5.
6. 35.

(*a*) *Senonas Gallos Verrius ait Senonas existimari appellari quia novi venerint ex Transalpina regione ; ac primum appellatos ξένος , postea* (*b*) *Senones receptissimi adveniarum*

puis *Senonas*, quasi *Ξένωνες* ; parce , ajoûte-t-il , qu'ils „ avoient reçu Bacchus dans leur Pays , & avoient été „ ses hôtes. (a)

Si après les témoignages de toute l'Antiquité , M. de M. a tort d'avancer que c'est dans la *Langue seule des Celtes* qu'on pourroit trouver l'origine de *Senones* : il a bien plus grand tort de condamner ceux qui consultent le Grec , pour découvrir l'origine des autres mots Celtes ; puisqu'il a reconnu lui-même à la face de toute la terre , que la Langue Grecque étoit une des trois Dialectes , dont le Celtique étoit composé. Cet aveu se trouve dans la Dissertation qu'il a faite sur les monumens découverts dans le chœur de la Cathédrale de Paris en 1711. Quoiqu'il en soit , dit-il , „ on voit par ces morceaux d'Antiquité un mélange de „ Divinitez Gauloises & Romaines : Et si l'on pouvoit „ démêler les autres noms & les caractères qui y étoient „ gravez , ainsi qu'on en lit quelques-uns , on jugeroit „ que les Gaulois & les Parisiens du tems de Tibere , „ avoient une Langue composée de trois Dialectes ; „ savoir du Celtique , qui étoit leur Langue originaire „ & naturelle ; de la Grecque , parce que les Grecs de „ Phocée , Ville d'Ionie dans l'Asie mineure , Fonda- „ teurs de Marseille , s'étoient répandus dans les Gau- „ les , & y avoient apporté leurs mœurs & leurs cou- „ tumes suivant Strabon ; & enfin de la Latine , qui „ étoit la Langue des Vainqueurs , sous la domination „ desquels les Parisiens , ainsi que le reste de la Gaule , „ avoient passé depuis la conquête de Jules Cesar. „

Mais non seulement M. de M. a reconnu que le

(a) Qui *Senones dicti sunt*, cepissent.
quod *Liberum Patrem hospitio re-*

Celtique étoit mêlé de Grec ; mais encore il a donné l'exemple dans la même Dissertation , de recourir au Grec quand il est question d'expliquer les mots Celtes, sur lesquels les Dictionnaires Celtiques ne fournissent nulle lumière. C'est sur le succès avec lequel il le fit, que l'Historien de l'Académie des Inscriptions lui donne cette louange ; il n'en est pas de même des mots » *Cernunnos*, *Senani*, *Eurises*, *Tarvos*, *Trigaranus* : M. de » M. leur donne presque à tous des étymologies Grecques, & leur trouve sur ce pied-là une explication » heureuse.

Je ne suis point entré dans ce détail , pour faire soupçonner M. de M. de s'être trahi, ou d'être tombé en contradiction avec lui-même : mais pour en pouvoir conclure, que depuis 1711. qu'il fit sa Dissertation sur les Antiquitez de la Cathédrale de Paris, jusqu'en 1717. qu'il voulut tirer entièrement Isis des fastes Gaulois, la Langue Grecque & celle des Celtes n'ont point changé de nature ; qu'il n'est point défendu de faire à présent ce qu'il fit alors ; & que la source de ces explications heureuses, n'est ni interdite ni tarie pour les autres.

Tout cela suppose que le mot *Parisi* tout Celte qu'il est, pourroit dans un besoin emprunter du Grec les lumières sur son origine, que la ruine presque totale de la Langue des Gaulois lui refuseroit. Mais cela ne conclut rien pour celle du P. du Molinet *παρά τ' ὁδοῦ* ; premièrement parce qu'il n'est pas bien certain que le culte d'Isis fût reçu des Gaulois, & sur-tout des Parisiens avant qu'ils fussent soumis aux Romains : ce qui seroit nécessaire dans l'hypothèse en question ; puisqu'on trouve le terme de *Parisi* dès
le

Le commencement des Commentaires de Cefar. Secondement, c'est que quand on auroit des preuves certaines, que les Parisiens honoroient Isis avant l'arrivée de Cefar dans les Gaules, il ne s'ensuit pas que ce Peuple eût formé son nom sur celui d'Isis. En dernier lieu, parce qu'il y a bien d'autres origines, dont on peut faire venir aussi heureusement le mot de *Paris*, que du terme Isis : & qu'ainsi dans ce concours où la certitude n'est pas plus d'un côté que de l'autre, & où peut-être elle n'est nulle part, ce seroit témérité de prendre parti.

Il est infiniment plus aisé de rendre raison du long l'espace de tems, que la Statuë d'Isis a resté érigée dans l'Eglise de S. Germain des Prez. Il en est, dit S. Augustin, des Temples, des Idoles, & des bois sacrez “ Ep. 47. ad
“ Publicol. comme des Payens : on n'extermine point les derniers, mais on les convertit, on les change ; de même on ne détruit point les Temples, on ne met pas en pieces les Idoles, on ne coupe pas les bois sacrez ; on fait mieux, on les consacre à Jesus-Christ. (a)

En effet, le genie des Chrétiens des premiers siècles étoit de placer, & quelquefois d'enfoûir les Idoles qu'ils détruisoient dans les Eglises, pour servir de trophée à la Religion. Je n'alleguerai point les Lettres de S. Gregoire Pape, qui ordonne aux Anglois de changer en Eglises les Temples de leurs faux Dieux ; je ne ferai point mention de l'Hercule de Strasbourg, que je donne dans cet Ouvrage, & qu'on a vû exposé dans une Chapelle de la Cathédrale de la même Ville jusqu'en

(a) Cum Tempia, Idola, Luminibus, cum ex sacrilegis & impiis in veram religionem convertuntur, hoc de illis fit quod de ho-

1525. Je ne dirai rien des Monumens Gaulois de Nôtre-Dame de Paris, ni d'Irminful, ni des autres Idoles qui ont été trouvées toutes dressées dans des Eglises : je me contenterai de rapporter mot à mot ce que dit le P. Menetrier, d'une Idole dont le sort & l'aventure ont un parfait rapport avec le sort & l'aventure de l'Idole de S. Germain. L'Idole du P. Menetrier étoit dans une Eglise de la ville de Lion, qui étoit aussi-bien que Paris du partage de Childebert, puis-que ce Prince y fonda un Hôpital.

» Paradin au Chapitre 41. du Livre premier de son
 » Histoire de Lion, parle d'une ancienne Statuë en-
 » gagée dans l'Eglise de S. Estienne, au coin de la Cha-
 » pelle de la Croix, qui représentoit une femme char-
 » gée de fruits & de divers animaux, que le Peuple
 » nommoit *Ferrabo*, pour dire *Farrago*, qui est la même
 » chose que *Copia*. Quelques femmelettes par une su-
 » perstition qui tenoit du Paganisme, alloient tous les
 » ans la veille de S. Estienne, offrir des chandelles à
 » cette Statuë, & lui attacher divers métaux, se pro-
 » mettant par ce moyen d'avoir une année abondante
 » en toutes sortes de biens. Elles tournoient le dos à
 » cette Statuë, & marchant à reculons, elles s'en ap-
 » prochoient, & tenant les mains croisées derrière le
 » dos, elles lui faisoient leurs présens. Jacques d'A-
 » moncourt Précenteur de l'Eglise de Lion pour abo-
 » lir ces extravagances, fit mettre en pieces cette Sta-
 » tuë. Le Premier Président du Parlement du Dau-
 » phiné, Messire Claude de Bellievre, assuroit dans
 » son Livre de l'ancien Lion, que son pere avoit vû
 » cette Statuë, qui étoit un reste du Paganisme, & une
 » figure assez semblable à la Diane d'Ephese, ou à la
 » Déesse de la Terre.

LES DÉESSES MAIRES, MERES MATRONES
DAMES &c, DES GAULES



Le R.P. Menetrier.



Boissard.

CHAPITRE XXIII.

Des Déeses Maires, Meres, Matrones, Dames, &c. en général. Description des reliefs qui les représentent. Vrai sens du nom qu'elles portoient.

LE savant Auteur de l'Antiquité expliquée a T. 2. p. 433. fait graver dans son grand Ouvrage un bas relief trouvé à Metz, qui représente sur le frontispice d'un Temple trois Déeses, qui tiennent des fruits : sur le fronton, il y a cette Inscription.

IN
HONORE
DOMVS DIVI
NAEDIS MAIRABVS
VICANI VICI PACIS.

C'est-à-dire, ceux de la Ruë (a) de la paix, ont consacré aux Maires ce Monument, pour la gloire de la famille Imperiale.

Le P. Menetrier dans son Histoire de Lion a aussi donné un bas relief tout semblable, qui est sur la porte de l'Eglise d'Aisnai : trois femmes assises y sont représentées : les deux qui sont à côté tiennent des fruits dans chaque main ; & celle du milieu tient non une *patere*, mais une pomme dans la main droite, & une corne d'abondance de la gauche, & a des

Prepar. à l'Hist. de Lion p. 7.

(a) Autrefois les Villes étoient ne même profession : ce qui a duré jusqu'aux derniers siècles. partagées en ruës & en quartiers, où étoient ramassés tous ceux d'u-

fruits dans son giron. L'Inscription porte :

* MAT. AVG. PIE. EGN. MED.

P. 91. n. 3. Gruter parle aussi d'un troisième Monument conservé à Munster - Eifel, Ville du Duché de Juliers dans la Vestphalie, & qui a été trouvé assez proche d'un Bourg qu'il appelle Vachlendorff; sur lequel sont représentées trois Déeses assises, comme celles d'Aisnai, & qui ont leur giron plein de fruits : avec cette Inscription.

MATRONIS. VACALLI
NEHIS. TIB. CLAUD.
MATERNVS. IMP... M.
L. M.

M. Keyfler fait encore mention d'un relief trouvé à Steenhové, Bourg de la Zelande : sur lequel trois Déeses sont représentées assises à côté l'une de l'autre : devant elles un Prêtre est debout ; tandis que le Camille verse une liqueur sur un Autel. Les côtes du relief sont chargées de cornes d'abondance.

Je ne fais point mention des autres Monumens semblables : soit parce qu'ils ont été découverts hors des Gaules, du moins hors des Pays des anciens Celtes ; soit parce qu'ils sont en si grand nombre, que le détail en seroit aussi inutile qu'ennuyeux.

Tous ces Monumens sont semblables, & représentent les mêmes Divinitez : cela est sensible, si l'on fait attention à leur nombre, à leur attitude, aux fruits qu'elles tiennent, qui sont les mêmes par-tout.

* C'est-à-dire, *Matribus Augustis*.

& qui sont des pommes ; & enfin à d'autres conventions, qui se présentent aux yeux & à l'esprit, quand on jette la vûe dessus.

Avant D. Montfaucon Gruter avoit donné l'Ins-
cription du bas relief de Metz, qu'il avoit fait suivre
de cette autre, dont le commencement est tout sem-
blable.

* H. D. D.

* 1.

DEABVS MAIRABVS
IVLIVS REGVLVSMI
LES LEGIONIS. VI.
ANTONIANE. A.
ABSARTVS EXVO
PRO. SE. ET. SVIS
V. S. L. M.

Avant de venir à aucune explication, il faut faire
quelques réflexions, qui puissent servir de fondement
à nos conjectures. La premiere, qu'il y a des Anti-
quaires qui lisent *Matrabus*, au lieu de *Mairabus*. La
seconde, qu'une bonne partie des Monumens, qu'on
trouve érigés à l'honneur de ces Divinitez, sont des
vœux qu'on faisoit pour la prospérité de la Maison
ou famille de l'Empereur qui regnoit alors : telles sont
la premiere, la septième & la onzième de la quatre-
vingt-dixième page du Tresor de Gruter ; aussi-bien
que la troisième & la sixième de la quatre-vingt-
onzième page du même Auteur ; sans y comprendre
celles de Metz & de Langres, que nous avons rap-
portées tout au long.

La dernière réflexion est, que *Mairé* en Langue-

T iij

docien signifie Mere : & qu'ainfi il fe pourroit faire que ce mot de cette Province, nous auroit confervé non-feulement la nature, mais encore le fens du mot Celte, contenu dans les Infcriptions de Metz & de Langres.

Plusieurs Infcriptions trouvées en France & ailleurs, autorifent ce fentiment. Les unes font conçûes en ces termes, *Matris Auguftis*. D'autres font de cette forte, *Matrabus*, *Matribus*, *Vapthiabus*, *Aufanis*, *Matronis*; & enfin d'autres font ainfi, *Matronis Romonehis*, & *Rumaehabus*, &c. Il y en a de confacrées aux Junons, aux Heres, aux Comodées, aux Dames ou Maîtrefles, telle eft celle-ci.

MESTRIVS. MARIINVS
PICTOR. CONSTITVIT
PRO. SALVTE. SVA. ET
SVORVM
FANVM. DOMINAR

Il fuffit de la feule lecture de ces noms, pour fe convaincre qu'ils font tous fynonimes. Car enfin les nominatifs *Maira*, *Matra*, *Matres* & *Matrona*, d'où viennent les cas obliques des Infcriptions, ne peuvent fignifier que la même chofe; & il n'y a que la corruption de la Langue Latine, qui regnoit dans les différentes Provinces, où furent faites ces Infcriptions, qui ait pû former la difference, qui fe trouve entre ces mots. Sans compter qu'il eft arrivé aux Gaulois faifeurs de ces Infcriptions, faute d'avoir bien fçû le Latin, ce qui arrive tous les jours aux étrangers qui ne font qu'écortcher le François; lesquels fubfti-

tuent aux mots qui ne leur viennent point, des mots de leur pays ; ou en employent bien de François, mais qui ne rendent pas tout-à fait leur pensée, sans pourtant s'éloigner beaucoup de la véritable signification du terme qu'ils cherchent. Croyant au reste se tirer d'affaire, parce qu'ils se servent d'un mot habillé à la Françoisë ; ou parce qu'ils employent un mot François, quoiqu'au fond ce mot n'exprime pas bien ce qu'ils veulent dire.

D'où il faut inferer que les Gaulois n'ayant eu en vûë, avec tous ces mots que nous venons de rapporter, que d'exprimer en Latin le mot de Mere, il ne faut point chicaner sur les termes, qui ne signifient pas bien cela ; puisqu'après tout, ils ne s'éloignent gueres de cette signification.

On peut dire encore avec assez d'apparence, que la corruption qui s'est glissée dans ces mots, vient de la grossiereté des Graveurs & des Sculpteurs ; car l'expérience ne nous apprend que trop, que la plûpart des fautes qu'on remarque sur les Monumens de l'Antiquité, viennent de l'ignorance crasse des gens de cette profession.

Une autre raison qui persuade que nos Peres n'ont entendu par tous ces mots, que le nom de Mere ; c'est que ces Inscriptions ne contiennent que des vœux pour la prospérité des Maisons & des Familles, comme nous l'avons déjà remarqué. D'où il résulte que les Divinitez auxquelles ils adressoient leurs vœux, devoient faire l'office de Mères à l'égard des familles & des Maisons.

Quant aux adjectifs qui servent à désigner, ou à distinguer ces Maires, Mères, Matrones : ce sont de

purs noms locaux : par exemple, les Matrones *Vacallinées* ne sont que les Matrones d'un Bourg, que Gruter appelle Vachlendorff, & Beaudran & Cornille Wachtendonck ; les Matrones *Rumanées* ou *Romanées*, sont les Matrones de Rumanheym proche de Juliers, qui retient encore son nom Latin. Les Maires ou Meres en général, sont peut-être les Divinitez propres de Metz, en Latin *Mediomatrix*; mot composé de *Medius* & de *Matrix*, d'où l'on aura fait sans doute *Matra*, (a) ou les Maires & les Meres des autres lieux ; car je soupçonne fort qu'il faut rapporter l'origine des Maires ou Meres des autres Villes, à l'établissement de celles de Metz ; ce qui fortifie mon soupçon, est le dernier mot de l'Inscription d'Aisnai, que je crois signifier *Mediomatrix*.

Il y a aussi de ces adjectifs qui caractérisent les Provinces où ces Divinitez étoient honorées, comme en cette Inscription, & en d'autres que nous donnerons plus bas.

Grut. p. 90.
n. 9.

T. FRATERNVS
MATRIBVS GALLAICIS
V. S. L. M.

Les Meres Gallaïques sont les Meres de Galice ; ce qui prouve cette vérité est 1°. l'endroit où cette Inscription a été trouvée, qui est la Corunna Ville de Lib. 3. la Galice. 2°. Strabon, qui appelle *Καλαϊκὴς* les peu-

(a) Richerius Auteur de la Chronique du Monastere de Senone en Vosge, dit sur le mot de *Mediomatrix* ; *qua civitas tunc Mediomatrix dicebatur, quia in medio*

aliarum trium civitatum Treverensis, Tullensis, Verdunensis, posita erat, in Medio mater dicta erat. Spicil. Dacher. T. 3. p. 299.

ples

bles de cette Province. Après tout, quoiqu'on lise dans l'Inscription Gallaïcis pour Gallæcis, tout revient au même : car les Anciens substituoient souvent la diphtongue *ai* à la diphtongue *æ* ; comme on le voit dans plusieurs Inscriptions, dans Virgile, & dans d'autres Auteurs. La raison de cela, c'est que les Latins rendent la diphtongue Grecque *ai*, par la diphtongue *æ*.

CHAPITRE XXIV.

Divers sentimens sur les Divinitez appellées Maires, Meres, &c. C'étoient les Parques. Elles présidoient aux accouchemens. Differens titres dont on les honoroit. Lits d'accouchées consacrez aux Parques. Vraie acception du terme Auguste. Lucine représentée de la même maniere que les Parques. Opinion des Anciens que les Parques se faisoient voir quelquefois. Idée qu'on avoit de ces Divinitez. La devotion qu'on avoit pour elles, surpassa bien-tôt celle, qu'on avoit pour les plus grandes Divinitez.

TOut ce que nous avons dit jusqu'ici, n'est que pour préparer le Lecteur, & le conduire à une pleine connoissance des Divinitez, qui sont l'objet de ces recherches. Ainsi ce n'étoit que la moindre partie de la difficulté, que nous devons éclaircir : le principal consiste à deviner ce que c'est que les Déeses Maires, Meres, Matrones, ou Dames.

Chorier & Fabretti d'après lui, croient que ces sortes de Divinitez étoient de celles qu'on appelloit *Champêtres & Rustiques*. Ils se fondent sur un Mo-

nument rapporté par Gruter, *Sulevis & Campestribus Sacrum*. Monument consacré aux Déeses Suleves & Champêtres.

Je ne ferai point difficulté d'admettre que les Divinitez dont je traite, ne fussent vraiment *champêtres & rustiques*, sur l'opinion qu'on avoit qu'elles faisoient leur demeure à la campagne. Je tiens même que les *Suleves* & les *Champêtres*, étoient les mêmes Divinitez que les Maires, Meres, &c. Mais inferer de là qu'elles n'étoient d'abord connues qu'à la campagne, d'où leur culte avoit passé aux Villes & aux Provinces, c'est ce qui n'est certainement pas soutenable. D'ailleurs pour tout éclaircissement, se borner à dire que les Maires, Meres, &c. étoient des Divinitez *champêtres*, c'est chercher à faire illusion par des mots en l'air, qui ne nous avancent pas beaucoup, & nous laissent fort en arriere de ce que nous cherchons.

Keyssler a fait exprès une Dissertation sur les Maires : il prétend que c'étoient des Druïdesses, dont quelques-unes avoient passé pour Divinitez dès leur vivant ; & toutes pour être remplies de lumieres éminentes sur l'avenir. Ce qui selon lui, avoit porté dès lors les Celtes à mettre leurs champs & leurs villes sous leur protection, & à les y laisser après leur mort. Il appuye son sentiment sur les termes de Cesar, qui appelle Meres de famille, *Matres-familias*, les Druïdesses de l'armée d'Arioviste ; & remarque que les Auteurs Grecs donnent à ces femmes le nom de sa-

*Plutar. in
Cesar. Clem.
Alex. Strom.
lib. 1.*

crées. (a)

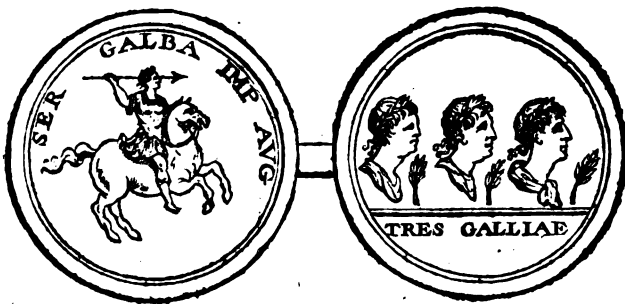
Le passage de Cesar rend ce sentiment specieux ;

(a) ἸΕΡΟΝ Γυναικῶν. Αἱ ἸΕΡΑΙ καλούμεναι Γυναικίς

mais la solidité & la vérité lui manquent : & l'on ne voit pas comment on peut accorder le petit nombre de Meres, qui est par tout fixé à trois, avec le nombre infini de Druïdesses, qui fourmilloient dans les Gaules. Ajoûtez que les Druïdesses faisoient profession de chasteté, & souvent de virginité ; & l'on trouve au contraire, que nos prétendues Déeses n'étoient rien moins que chastes & vierges : à moins que M. Keyssler ne dise que l'apothéose donnât droit à ces Druïdesses, de se dédommager après leur mort de la contrainte, dans laquelle elles avoient toujours été pendant leur vie.

Le P. Menetrier Jesuite, dans son Histoire Consulaire de Lion, a ouvert deux nouveaux sentimens. P. 128, 129. Il a cru d'abord que les trois Maires, Meres, &c. étoient les trois Gaules : mais il s'est retracté dans la suite, & s'est arrêté à croire, & même à donner pour une chose assurée que c'étoient les Parques.

Cet Auteur avoit raison d'abandonner sa première opinion ; car quoique les Gaules ayent été déifiées & personnifiées, comme les autres Provinces de l'Empire Romain, on ne sauroit prouver qu'elles fussent représentées autrement que par trois têtes d'homme



couronnées de laurier ; ce qui ne peut convenir en

aucune maniere aux trois Divinitez femelles, dont il est question.

Le dernier parti qu'a pris le P. Menetrier, est le seul qui me paroisse être fondé : il est vrai que cet Historien, qui ne manque guere à prouver ce qu'il avance, s'est ici écarté de sa route ordinaire. Comme nous entrons dans son sentiment, & que nous prenons en quelque sorte ses intérêts; c'est à nous à suppléer ce qu'il a manqué.

Quand nous disons que les Maires, Meres, Matrones & Dames, étoient les Parques, nous ne les regardons pas sous l'idée de ces Divinitez inflexibles & implacables, qu'on s'en forme quelquefois; & aux decrets desquelles les Dieux n'étoient pas moins soumis, que les hommes : mais nous entendons trois Déesses qui étoient sœurs, qui présidoient à la conception & aux enfentemens, & decidoient de la longueur ou de la briéveté de la vie, du bonheur ou du malheur des personnes, & enfin des richesses ou de la pauvreté des familles, selon qu'on s'étudioit à les gagner.

Apud. Gell.
III. 16.

*In Olym-
picis. Vide
Pitisc. in
Parca.*

C'étoit en effet la véritable idée, que la plûpart des Anciens avoient des Parques. C'est pour cela que Varron dérive leur nom à *partu*, de l'enfantement, & que Pindare introduit Apollon, ordonnant aux Parques d'assister avec Ilythie aux couches d'Evadne, pour lui donner du secours & la soulager, & par leurs prédictions lier à la vie de l'enfant, qui devoit naître, une longue suite de prosperitez.

Le nombre des Parques n'étoit que de trois; on les appelloit Clotho, Lachesis & Atropos. Clotho présidoit à la conception ou à la génération; Lachesis

prenoit soin de la nourriture du fœtus, & Atropos étoit chargée de l'invariabilité des Arrêts qu'elles prononçoient de concert. (a)

*Porphyr.
apud Euseb.
prep. E-
vang. lib. 3.
p. 113.*

Voilà en gros ce que les Payens tenoient sur la nature, & l'existence des Parques. Les Gaulois bien loin de s'écarter de la créance commune, encherissoient encore, & avoient soin de transmettre à la postérité, les idées qu'ils en avoient. C'est ce que je ferai voir, dès que j'aurai établi ma thèse sur des preuves incontestables.

La première est tirée d'un Cippe de la ville de Valence en Espagne, sur trois faces duquel sont représentées trois femmes; l'Inscription qui est sur la quatrième face, dit que ces femmes sont les Destinées ou les Parques;

FATIS
Q FABIVS
NYSVS
EX VOTO

*Spon. antiq.
de Lion.*

Ma seconde preuve est une médaille d'or de Diocletien, donnée par Pignorius dans ses notes sur les images des Dieux : cette médaille a pour revers ces trois mêmes femmes avec cette légende, *FATIS VICTRICIBUS*, aux Destinées victorieuses.

Je suppose avec toute l'Antiquité, que les Destinées & les Parques étoient les mêmes Divinités : en effet, il seroit difficile d'imaginer la moindre différence entre les unes & les autres : par tout même

(a) ἡ μὲν Κλωθὴ ἐπὶ τῶν γενή- κλέ· Ἀτρώπη δὲ ἡ κατὰ τὸ ἀπαρά-
κλυ· Λάχεσις δὲ τὰ κατὰ τῶν θανάτων τῶν θεῶν.

sexe, même nombre, même fonction. Aussi voit-on que les Grecs & les Romains ne séparent jamais les Destinées des Parques, ni les Parques des Destinées. C'est ainsi qu'Homere fait dire à Pontonoüs,

Odyf. H. " en parlant d'Ulysse : qu'il falloit qu'il se soumît aux 198.

" ordres, que les Destinées & les Parques sévères avoient

" établi, quand sa mere le mit au monde. (a) Virgile

" ne dit-il pas aussi dans sa quatrième Eglogue; que

" l'accord des trois Parques étoit fondé sur l'immuta-

Perf. 47. " bilité du Destin, qu'elles représentoient? (b)

Bien plus, Procope en nous apprenant que le Temple que Janus avoit à Rome, étoit dans la place du Marché auprès des trois Destinées, ajoute que les

Bell. Gott. l. " Romains appelloient ainsi les Parques. (c) Par là 6. c. 25.

on voit qu'il est indifférent d'expliquer les Maires, Meres & Matrones des Destinées ou des Parques. Mais j'ai crû devoir m'arrêter au dernier, afin de me mieux conformer au langage des Gaulois.

En effet, nos Ancêtres appelloient ces Maires, &c. *les trois Sœurs*, ou *les trois Parques*. (d) Elles pré-

Burchard. " sidoient selon eux à la naissance des hommes, aus- 19.
" decr. l. 19.
" 6. 5.

" quels elles communiquoient dès lors, s'il leur en pre-

" noit fantaisie, le pouvoir de se transformer en loup, &

" en toutes sortes de bêtes; ce qu'on appelloit au com-

" mencement du onzième siècle *Wervvolf*; (e) Elles

" influoient si fort sur le genre & les différentes

" circonstances de la vie, qu'on ne manquoit jamais

(a) *ἄισα κατὰ κλῶθες τι.*

(b) *Concordes stabili Fato-
rum Numine Parcae.*

(c) *ἔχει δὲ τὸν νεὼν ἐν τῇ ἀγορᾷ
πρὸ τῆ βουλευτηρίας ἐλόντων ὑπερβάντες
τὰ τρία Φάτα ἔλω γὰρ Ῥωμαῖοι τὰς*

Μοῖρας νομομίκαισι καλεῖν.

(d) *Tres illæ Sorores, quas an-
tiqua posteritas, & antiqua Stul-
titia Parcas nominavit.*

(e) *Quod vulgaris Stultitia
Wervvolf vocat.*

d'être ce qu'elles avoient résolu qu'on fût. (a) En particulier, les femmes des Gaules avoient coutume certains jours de l'année, de dresser dans quelque appartement secret de leur maison, une table chargée de mets & de bouteilles, avec trois couverts; (b) afin que les trois Sœurs vinssent prendre un repas chez elles; & qu'en récompense elles fissent pleuvoir en tout tems dans leurs maisons, les biens en abondance. (c)

J'ai dit en passant, que les Gaulois avoient soin de transmettre à la postérité l'idée qu'ils avoient des *Parques*: j'ai pour garant les Inscriptions qu'ils nous ont laissées: en effet, si on fait en bien prendre le sens, on y démêlera une bonne partie de leurs dogmes; qui regardent les *Parques*. Ainsi les femmes qui étoient grosses ou en travail, leur dressaient des Monumens, & les honoroient du nom de *Lucines*; afin d'obtenir qu'elles accoucheroient heureusement.

S A P P I E N A
L U C I N I S
M A T R I B U S
V. S. L. M.

Inscription
trouvée à
Lion. *Mss.
vet. hist.*

Lucine, comme tout le monde fait, présidoit par état aux accouchemens: c'étoit sa tâche & sa fonction; de là ces paroles de Virgile; *casta, fave, Lucina*; & celles-ci d'Horace;

Eclog. 4^e

Lenis Ilythia, tuere Matres,

(a) Et tunc valeant illum designare ad hoc quod velint.

(b) Cum tribus cultellis.

(c) Aut hic aut in futuro prodesse.

Carm. secul.

*Sive tu Lucina probas vocari,
seu Genitalis.*

Le nom même de Lucine selon Varron, & d'autres Anciens, venoit à *Luce* de la lumière, qu'elles procuroient au fruit des femmes qui étoient à terme. Ovide décrivant la fête des Matronales, que les Dames Romaines célébroient le premier jour de Mars à l'honneur de Lucine, apprend en peu de mots les cérémonies qu'on y observoit, & les prières qu'on recitoit; il remarque sur-tout que celles qui étoient enceintes, prioient ce jour-là, les cheveux épars;

*Ferte Dea flores; gaudet florentibus herbis
Hac Dea: de tenero cingite flore caput.*

Dicite; tu lumen nobis, Lucina, dedisti:

Dicite; tu voto parturientis ades.

*Si qua tamen gravida est, resoluta crine precetur &
Ut solvat partus molliter illa suos.*

Ce seroit faire tort au Lecteur, & se défier de ses lumières, que de lui marquer toutes les applications, que le sujet offre de lui-même. Je passerai donc à une autre Inscription, qui en représentant tout le sens de la première, ajoute encore quelque chose aux lumières, que nous en pouvions tirer;

JUNONI
BUS. CA
BIABUS
MASSIUS
VOTUM
RETULIT.

*Gruter. p.
24. n. 5.*

La

La premiere Inscription qui a été trouvée à Lion, appelloit les Parques Lucines; celle-ci qu'on a déterrée à Cologne, les nomme Junons. Junon-Lucine & Lucine tout court, étoit une même Divinité : Var-
 ron fait venir ce prénom à *Juvando*; parce qu'elle
aideroit les femmes à se délivrer; & à mettre leurs en-
 fans au jour. Il observe que les femmes lui confa-
 croient leurs sourcils, à cause qu'ils sont destinez à
 garantir les yeux, qui sont les seuls canaux, par où
 les Dieux font passer la lumiere, dont ils veulent
 bien nous éclairer. (a) Donat, cet ancien Commen-
 tateur de Terence, remarque sur ces paroles que son
 Auteur met dans la bouche d'une femme, qui res-
 sentoient les douleurs de l'enfantement; *Juno-Lucina*;
fer opem; serva me, obsecro: Junon-Lucine, sauvez-moi
je vous prie: il remarque, dis-je, que c'étoit la for-
 mule ordinaire, que tous les anciens Poëtes Drama-
 tiques inferoient dans le rôle, qu'ils faisoient jouer aux
 femmes grosses, quand ils les introduisoient sur la scene.

*De Lingua
 Lat. 4. 10.*

*Andr. act.
 3. sc. 1. Do-
 nat. in hunc
 Loc.*

L'explication que j'ai donnée à la dernière In-
 scription, est la clef de plusieurs autres, où les *Ju-*
nons sont employées. Ce terme, j'ose le dire sans
 dessein de blesser personne, ce terme a fait prendre
 le change à bien des Savans: ils n'ont pas distin-
 gué *Junons* au pluriel de *Junon* au singulier: ils ont
 crû que les *Junons* étoient à l'égard des femmes, ce
 que le *Génie* étoit à l'égard de chaque homme; &
 que chaque femme avoit plusieurs *Junons*, parce
 que chaque homme avoit son *Génie*, à la garde du-
 quel il étoit. Le passage de Pline sur lequel ils s'app-
 Lib. 2. c. 7.

(a) Mulieres porissimum super- no-Lucina, ubi à Deis lux datur
 cilia sua attribuerant ei Deis. Hic oculis.
 enim maxime debuit collocari Ju-

» puyent, ne dit pas cela ; il est aisé de comprendre ;
 » écrit cet Auteur , que le nombre des Dieux est bien
 » plus grand que celui des hommes , puisque chaque
 » personne fait un Dieu de soi-même , en forgeant
 » pour soi des *Junons* & des *Génies*. (a) Seneque ,
Epist. 10. Tibulle , & plusieurs autres Anciens qu'on pourroit
 citer encore , ne le disent pas non plus.

Tout ce qu'on peut tirer de leurs passages ; c'est
 que chaque femme se consacroit une *Junon* , qui n'é-
 toit pas distinguée de son ame , ou de son esprit :
 mais il ne s'ensuit pas que cette *Junon* eût rien de
 commun avec les *Junons* , dont il s'agit ici. Ces *Ju-*
nons tant les unes que les autres , formoient des
 classes entièrement différentes. Pour se convaincre de
 cette vérité , il n'y a qu'à faire les remarques sui-
 vantes.

Il est constant que les *Junons* prises dans le sens
 des Savans que je combats , n'étoient point les mê-
 mes Divinitez que les Matrones : Cependant il n'est
 pas moins certain , qu'il n'y avoit pas la moindre dif-
 férence. Plusieurs Inscriptions établissent la certitude
 de ma proposition ; mais une seule suffira.

Spon. Mis-
cel. p. 106.

MATRONIS
 GABIABUS
 CELER. IVSTVS
 V. S. L. M.

Dans cette Inscription les Divinitez *Gabies* sont

(a) Major cælitum populus e- metipfis totidem Deos faciant ,
 tiam quam hominum intelligi po- *Junones Geniasque* adoptando sibi.
 test ; cum singuli quoque ex se-

qualifiées de *Matrones* : mais les mêmes *Gabies* sont appelées *Junons* dans l'Inscription précédente : donc les *Matrones* & les *Junons* sont les mêmes Divinitez.

D'ailleurs, les *Junons* & les *Matrones*, sont souvent honorées du nom d'*Augustes* ; titre qui ne fut ^{*Idem ibid.*} jamais accordé aux *Junons*, dont parlent les Adver- ^{*P. 83.*} saires, sinon peut-être aux *Junons* des femmes, qui composoient la famille des Empereurs : & dans ce cas, ce terme honorifique est moins donné aux *Junons*, qu'aux femmes mêmes dont elles étoient les *Junons*. D'où il suit nécessairement que les *Junons Augustes*, étoient des Divinitez tout-à-fait différentes des *Junons*, qui ne l'étoient point.

Mais ce qui suffit seul pour détruire le préjugé contraire ; c'est que de toutes les Inscriptions qui sont ^{*Spon. ibid.*} dédiées aux *Junons*, il n'en est presque point, qui ne ^{*P. 83.*} soient des vœux faits personnellement par des hommes : mais est-il bien croyable que si les *Junons* avoient été vraiment les *Genies* des femmes, les femmes naturellement plus superstitieuses que les hommes, se fussent reposées sur eux du soin de faire des vœux pour elles ?

On n'avance rien de dire, que les hommes faisoient ces vœux pour le bien ou de leurs femmes, ou de leurs parentes, ou de leurs amies : on a des preuves contraires ; & les Inscriptions *Genio suo, Junoni sua*, attestent que comme chaque femme faisoit à part son vœu à sa *Junon* : chaque homme faisoit aussi en particulier le sien à son *Génie*. Et s'il arrivoit quelquefois que les hommes & les femmes, fissent mutuellement les uns pour les autres, des vœux aux *Génies* les uns des autres, on ne manquoit jamais d'exprimer la personne au *Génie* ou

à la *Junon*, de laquelle étoit fait le vœu. Que si le vœu regardoit plusieurs personnes, on avoit soin d'en faire le dénombrement; & de mettre *aux Génies* de tel & de tel, ou *aux Junons* de telle & de telle. En voici quelques exemples, tout conformes à la règle qu'on vient de poser, n'en connoissant aucun autre, qui puisse faire exception.

Gruter. p.
111. n. 1.

GENIO
MUNICIPPI
SEGUSINI
JUL. MARCEL
LINUS. V. P
EX VOTO POSUIT

Ibid. p. 106.
n. 6.

LARIBUS. AUG. ET. GENIS. CAESARUM
DESIG. X. P. P. PERMISSU. A. ANNI. CAMARTIS. T
ET VIRTUTIS. MAGISTRI. ANNI LXXXII. A. S.

Gruter. p.
25. n. 10.

JUNONI
JUNIAE. C. SILANI F.
TORQUATAE
SACERDOTI VESTALI
ANNIS. LXIIII.
CAELESTI. PATRONAE
ACTIUS. L.

JUNONIBUS. JULIÆ
ET. SEXTILIAE.*Ibid. p. 25.
n. 11.*

L'Inscription suivante nous apprend une singularité, qui merite d'être inserée ici. Elle consiste en ce qu'on représentoit quelquefois sur les Monumens, que l'on consacroit aux Meres, Matrones, &c. jusqu'au lit où les femmes accouchoient.

PRO SALUTE DOM.
N. IMP. L. SEPT. SEVERI
AUG. TOTIUSQUE DOMUS
EJUS. AUFANIIS MA
TRONIS ET MATRIBUS
PANNONIORUM ET
DALMATIARUM
TI. CL. POMPEIANUS
TRIB. MIL. LEG. I. MIN.
LOCO EXCULTO CUM
DISCUBI+ONE ET TABULA
V. S.

C'est-à-dire, Ti. Cl. Pompeianus, tribun des Soldats de la premiere legion Minervia, s'est acquitté du vœu qu'il avoit fait aux Matrones d'Offen, & aux Meres de Pannonie & de Dalmatie, de leur consacrer un lit, & une Inscription qu'il feroit graver, pour la conservation de l'Empereur L. Sept. Severe & de toute sa famille.

Les fruits & la corne d'abondance, avec lesquels on représentoit les Meres & les Matrones, conviennent parfaitement à l'idée, que les Gaulois s'étoient formée des Parques : car les prenant pour des Divinitez qui présidoient à la génération & à la naissance, & qui dispofoient à leur gré des biens & des richesses; ils faisoient graver sur leurs reliefs, les symboles de tout cela.

En effet, entre les Dames Romaines qui faisoient des offrandes à Lucine le jour des Matronales; celles qui faisoient profession de la pudeur, qui convenoit à leur sexe, n'offroient que des pommes & & des cornes d'abondance, vrais symboles de la fécondité : au lieu que les autres Matrones ne faisoient point de difficulté d'offrir des obscenitez, qu'on rougiroit de rapporter. D'ailleurs les titres même des Inscriptions *In honorem domûs*, *Pro salute domûs*, & autres semblables qui sont si frequens, expriment formellement la fécondité qu'on souhaitoit aux familles, pour lesquelles on faisoit ces vœux : Et comme ces vœux regardoient souvent la famille des Empereurs regnans : ces marques exterieures de pieté étoient des moyens, avec lesquels on cherchoit à leur faire la cour; car rien ne flatte plus un Prince, que l'empressement que l'on a de lui souhaiter, ou de lui voir des enfans, qui soient les heritiers de sa Couronne & de ses vertus.

On doit remarquer ici que le titre ébloüissant d'*Augustes*, dont les Meres & les Matrones sont quelquefois qualifiées, ne signifie nullement *Auguste*, saint & vénérable, comme pourroient le croire ceux qui s'arrêteroient à la notion, que les siècles postérieurs

ont attachée à ce mot : mais il marque la part, que les Parques avoient à la fecondité des femmes, & aux biens & aux richesses des Familles & des Maisons. Ainsi *Auguste* dans son origine signifie accroissement, *Voyez Vos-* & vient du Latin *augere*, croître : Ovide le dit en ter-
 mes exprès. *sus au mot augur.*

*Sancta vocant Augusta Patres : Augusta vocantur
 Templa Sacerdotum ritè dicata manu.*

*Hujus & Augurium dependet origine verbi :
 Et quodcumque suâ Jupiter Auget ope.*

Ensuite le Poëte faisant allusion au terme qu'*Octave César* avoit pris pour son nom, ou qu'il s'étoit fait donner par le Senat, il finit en exprimant les vœux qu'il faisoit pour la gloire & la vie de ce Prince.

Augeat Imperium nostri Ducis, Augeat annos.

Il y a des Inscriptions qui portent, que les Meres & Matrones avoient le titre de *Dames* : j'en ai déjà donné une dans le Chapitre précédent. En voici une autre qui merite bien de l'attention.

F A N O
 H E R A U S
 C O R R . S E
 H - S E S A C R V M

*Oyenart. no-
 tit. utriusque
 Vascon.*

La premiere syllabe de la seconde ligne, contient seule le mot *Herarum* abregé : qui suppose par conséquent un point après l'R. Ainsi le sens de l'Inscription est que ce Monument a été consacré au Temple des Dames du pays des Ausciens, peuple de la Novem-

populanie. Le terme d'*Hera*, qui ne se dit que des Maîtresses à l'égard des Esclaves; exprime fort bien la dépendance, que les Gaulois s'imaginoient être entre les personnes & la destination, que les Parques avoient décernée, marquée & arrêtée des mêmes personnes: en sorte qu'un homme ne manquoit jamais d'être ce qu'elles avoient statué. (a) Les Gaulois convenoient en cela avec les Romains, qui regardoient & prenoient les Parques pour le Destin, & quelquefois pour les Maîtresses du Destin. (b)

*Burchard. ut
sup.*

*Ovid. trist.
lib. 5. eleg. 3.
v. 17.*

Je ne dois pas dissimuler qu'on peut donner une autre signification au mot *Herarum* de nôtre Inscription; savoir, celui de *Junons*; qui revient parfaitement aux *Junonibus*, dont nous avons déjà parlé; *Hera* en ce sens est originairement Grec, mais les Latins l'ont employé; & Cicéron l'a adopté en rapportant ce vers d'Ennius.

*Offic. lib. 1. Vosne velit, an me regnare Hera, quidve ferat sors
Virtute experiamur.*

Je trouve même que les Gaulois ont appelé *Junon Hera*, comme en cette Inscription de Die, rapportée par Chorier, Spon & Reinesius.

DEVILLIAE
ATTICAE
FLAMINICAE
HERAE
DESIG.

(a) Et tunc valeant illum designare ad hoc quod velint.

(b) An Dominæ fati quidquid cecinere sorores?

On

On m'objectera que les deux Inscriptions que je viens de mettre en œuvre , pour prouver que les Maires , &c. ont été appelées *Dames* , ont été ailleurs appliquées aux Druïdesses. En effet , elles peuvent convenir également aux Druïdesses & aux Maires. Dans le système de ceux qui tiennent que les Maires étoient vraiment des Druïdesses déifiées , les deux applications n'emportent nulle contradiction. Il n'en est pas tout-à-fait de même dans nôtre sentiment : il faut opter ; cela n'est pas pourtant aisé à faire ; parce qu'on ignore presque invinciblement l'intention de ceux , qui ont fait faire ces Inscriptions. Pour se tirer d'embarras , il semble qu'il y auroit un milieu à prendre ; c'est de donner l'une ou l'autre de ces Inscriptions aux Druïdesses , & réserver l'autre aux Maires. Si l'on ne veut point de partage , on seroit plus autorisé de les rapporter toutes aux Divinitez dont nous parlons.

Au reste je ne saurois goûter le sentiment de ceux qui croient que les Femmes , qui sont représentées seules sur des reliefs , qu'on déterre de tems en tems , soient des Meres ou Matrones , &c. quoiqu'elles aient leurs habits & leurs symboles. Ces Meres étoient certainement les Parques , sœurs inséparables , à jamais inséparables. En effet , tous les Monumens qui les représentent , les offrent toujours trois ; les Auteurs qui en traitent ne les séparent point , & les Inscriptions qui leur sont consacrées , parlent toujours d'elles au pluriel. Il paroît plutôt que ces femmes ainsi détachées , & qui ont l'équipage des Matrones , sont Lucine , avec laquelle les Meres convenoient presque en tout : Lucine n'étoit autre chose que la Lune , selon Porphyre , dont j'ai rapporté un

„ long passage en traitant de Nehalennia ; or les Par-
 „ ques , continuë cet Auteur , ne sont proprement que
 „ des diverses dénominations des attributs de la Lune ou
 „ de Lucine , qui préside à la naissance & à la généra-
 „ tion. (a) Les paroles de cet Auteur semblent favori-
 „ ser le sentiment de ceux qui ont crû , que l'origine
 „ du culte des Meres étoit rustique , & avoit commen-
 „ cé à la campagne : car non - seulement il est certain
 „ que la Lune étoit plus honorée à la campagne que
 „ dans les Villes ; mais encore que tous les Temples
 „ des Gaulles & de Germanie consacrés à la Lune ,
 „ étoient situés ou sur le bord des fleuves & des étangs ,
 „ ou dans des bois , ou sur des montagnes. Cela ne
 „ pouvoit même être autrement ; puisque les Druïdes-
 „ ses , qui étoient chargées de la servir , faisoient le
 „ plus souvent leur séjour à la campagne , à l'exemple
 „ des Druïdes. Ce qu'il y a de plus surprenant , c'est
 „ que presque jusqu'à nos jours , le gros du peuple te-
 „ noit que les prétendues Divinités , que les Anciens
 „ connoissoient sous le nom de Parques , de Maires ,
 „ Matrones , Dames , Junons , Heres , Comodèyes , &c.
 „ subsistoient encore : à la vérité c'étoit sous le nom
 „ de *Fées* : mais qu'importe que ce fût sous un autre
 „ nom ; puisque le Demon y trouvoit toujours son
 „ compte , & entretenoit les hommes dans l'erreur ,
 „ en se jouant de la crédulité des personnes simples.
 „ C'est là l'origine de ces merveilles , qu'on débitoit
 „ de ces *puits des Fées*, de ces *fours aux Fées*, de ces *antres* ,
 „ de ces *fontaines* , & autres lieux semblables , dispersés
 „ en differens endroits de la France ; où l'on croyoit
 „ bonnement que les Parques habitoient , & d'où elles

*Apud Eu-
 seb. lib. 3.
 prep. Evang.
 p. 113.*

*Chorier re-
 cher. de Vien-
 ne liv. 2. p.
 162.*

*Guenebault
 reveil de
 Chynd. p. 33.*

*Burchard.
 l. 19. c. 5.*

(a) πάλιν δ' αὖ αἱ Μοῖραι ἰσὶ τὰς δυνάμεις αὐτῆς ἀναφέρονται.

venoient prendre des repas dans les maisons des particuliers. (a)

C'étoit aussi le sentiment des Anciens, que les Parques ne dédaignoient pas de se faire voir aux hommes, & de fréquenter les familles, qui conservoient l'innocence, & pratiquoient la justice & la chasteté. (b)

Catull. Ar-
gonau. sub
fin.

Ce tems devoit avoir passé du tems de Théocrite; puisqu'il dit que ces sortes de Divinitez étoient redoutables aux Villageois. (c) Sur quoi son Commen-

Idyl. 13. v.
44.

tateur remarque que les Grecs appelloient Νυμφολήπ-
τες, ceux qu'elles avoient surpris, & qui en portoient les marques. Le même Théocrite nous apprend en-
core le nom des Meres, & dit qu'elles s'appelloient Eunique, Malis & Nychée. (d)

Idem. ibid.

J'ai dit un peu plus haut, que les paroles de Porphyre sembloient favoriser le sentiment de ceux, qui ont crû que l'origine du culte des Meres étoit rustique, & avoit commencé à la campagne; mais au fond, les Auteurs de ce système n'en sauroient tirer aucun avantage. L'on verra même dans les Chapitres suivans, que ce culte dans son origine étoit plus des Villes que des champs.

Après toutes les réflexions que j'ai faites sur le culte des Parques dans les Gaules; il ne reste à dire sinon qu'il ne paroît pas que les Gaulois les aient

(a) Ut si venissent tres illæ Co-
rores, quas antiqua posteritas &
antiqua stultitia Parcas nominavit,
ibi rescicerentur.

(b) Præsentès namque ante domos
invifere castas

Sæpius, & sese mortali ostendere

cætu,
Cælicolæ nondum sprete pietatē
solebant.

(c) Δεινὰ θεῶν ἀγρωτάς.

(d) Εὐνίκα καὶ Μάλις, ἔαρ θ'
ὁρώμεν Νυχέαν.

misés dans la première classe des Divinités. Car à travers le cahos, qu'il faut percer pour porter la vûe jusques là; on voit bien que les Parques ou Meres n'étoient chez nos peres, que des Déeses d'un second ordre, qui ne faisoient point corps avec la Religion fondamentale du Pays. Ainsi quoiqu'ils crussent peut-être avec les Grecs & les Romains, que Jupiter & les autres Dieux supérieurs, fussent obligez de consulter les Parques, avant de rien statuer sur ce qui étoit même de leur Jurisdiction, pour ne point compromettre leur autorité: ils les regardoient pourtant comme des especes de Divinités *bourgeoises*, qui n'entroient pas en parallèle avec Teutates, Hesus, Taranis, & les autres Dieux de la Nation. Il est vrai que leur culte devint très-célèbre dans la suite, & le plus en usage, comme les Monumens qui nous restent en font foy: mais à dire vrai, je crois que toute la gloire en étoit dûe aux Druïdesses. Ces personnes tant filles que femmes, étoient dans une considération extraordinaire, & tout le monde les consultoit sur l'avenir. Les Parques étoient la source de toutes leurs prédictions; puisque ce n'étoit que sur leurs decrets, que les Druïdesses rendoient leurs réponses: les Druïdesses ne pouvoient donc manquer de faire valoir les Parques, & d'en accrediter le culte.



CHAPITRE XXV.

Suite du même sujet. Extrait de Lettre d'un Antiquaire sur deux Inscriptions Gauloises. Les Maires, Meres, &c. sont les mêmes Divinitez que les Suleves & les Sylphes. Divinitez champêtres de l'un & de l'autre sexe. Privantez que les unes & les autres avoient avec les hommes & les femmes d'ici bas. On faisoit gloire de tirer son origine de cette espece de Divinitez. C'étoit proprement les Incubes. Belle Inscription consacrée au Dieu Silvain. Inscription nouvellement découverte du même Dieu.

JE me flatois d'avoir suffisamment éclairci les Monumens, qu'on trouve consacrez aux Maires, sous quelques noms que ces Divinitez ayent pû être honorées. J'avois fait mention de la plûpart de ces noms; il est vrai que j'en avois passé quelques-uns, estimant que ceux que je passois, ayant tout l'air d'être ou synonymes, ou simplement une dénomination diverse des mêmes Divinitez; il étoit indifférent de les marquer, puisque l'omission ne tiroit point à conséquence, & qu'on ne pouvoit gueres s'y tromper: mais ayant ouvert le second Tome du Supplément de l'Antiquité, je suis tombé par hazard sur les paroles suivantes, qui sont au dernier Chapitre du septième Livre, & qui m'engagent malgré moi d'entrer dans une connoissance plus profonde, & plus détaillée des Dieux champêtres de nos Ancêtres.

Pour remplir ce dernier Chapitre, dit l'Auteur de l'Antiquité, je mets ici l'extrait d'une Lettre de M.

Y iij

„ Abauzit de Geneve du premier Aoust passé, où il
 „ est parlé de deux Inscriptions trouvées depuis peu.
 „ Je tiens la premiere, dit-il, de M. Ruchat, Pro-
 „ fesseur aux belles Lettres dans l'Academie de Lausan-
 „ ne, qui l'a copiée exactement d'après un marbre dé-
 „ terré à Maley près de Lausanne.

BANIRA. ET DONINDA. I
 DAEDALUS. ET. TATO. ICARI. FIL
 J. SULFIS. SUIS. QUI. CURAM
 VESTRA. AGUNT. IDEN
 CAPPO. ICARI. F

„ Je laisse à part le mauvais stile de ces Gens, que
 „ M. Ruchat croit être du quatrième ou cinquième
 „ siècle. Mais il demande, & le Pere de Montfaucon
 „ pourroit vous le dire mieux que personne, si ces
 „ Dieux tutelaires *Sulfi*, n'auroient point quelque rap-
 „ port avec les Silphes ou Sylphes du *Comte de Ga-*
 „ *balis*, imagination qui seroit plus ancienne qu'on ne
 „ pense. Pour moi je me souviens d'avoir vû dans Fa-
 „ bretti de *Aqueductibus*, une Inscription commençant
 „ par ces mots, *Sulevis & campestribus Sacrum*, & par
 „ le bas relief qui y est joint; on pourroit même juger
 „ de la nature de ces petites Divinitez.
 „ La seconde Inscription a été décrite par M. Caze
 „ à Aix en Savoye, & nomme d'autres Dieux qui ne
 „ sont pas mieux connus.

COMÉDOVIS

AUGUSTIS

M. HELVIUS SEVERI

F. JUVENTIUS

EX. VOTO.

Il m'a assuré que le mot *Comedovis* aussi-bien que le reste, est écrit en caractères très-distincts. Voilà de quoi augmenter le Catalogue des Divinités Gauloises, ou du moins Topiques.

Quoique cousin germain de M. l'Abbé de Villars, Auteur du *Comte de Gabalis*, je ne suis guère entré dans la connoissance des *Sylphes*. La conjecture de M. de Ruchat paroît assez plausible, les noms conviennent, & il semble que les *Sylphes* & *Sulfi*, sont des Génies champêtres : mais comme le hazard peut fort bien avoir fait ces conformitez de nom, il faudroit que quelque autre Monument nous instruisît mieux sur cela, pour en parler plus positivement. Il est assez surprenant de trouver dans une Inscription si barbare, les noms de Dedale & d'Icare, entremêlez avec les autres noms *Banira*, *Doninda*, *Tato* & *Cappo*. L'Inscription se peut lire BANIRA ET DONINDA DÆDALUS ET TATO ICARI FILII SULFIS SUI QUI CURAM VESTRAM AGUNT. IDEM (*Forte Item*) CAPPO ICARI FILIUS. La construction est si barbare que je ne sais si l'on peut sûrement en faire les parties. Il semble d'abord que Banira, Doninda, Dædalus & Tato, sont les fils d'Icare : mais à qui parlent-ils, quand ils disent, *qui curam vestram agunt*? Peut-être que Ba-

» nira & Doninda font ces Sulfes, Divinitez dont il est
 » parlé après, & que ce mot *Sulfi* sera un nom plus
 » générique ; de sorte qu'il faudra tourner ainsi : *De-*
 » *dale & Tato à Banira, & Doninda leurs Sulfes* : en
 » ce cas là, il faudroit *Banira & Doninda*. Mais ceux
 » qui ont fait l'Inscription, n'y regardoient pas de si
 » près.

» L'autre Inscription n'a point de difficulté dans la
 » construction : *Comedovis Augustis Marcus Helvius Ju-*
 » *ventius Severi Filius ex voto*. C'est-à-dire, que Marc
 » Helvius a fait ce Monument, pour accomplir ce vœu
 » fait aux Comedoves Augustes. Ces Comedoves ont
 » le nom d'AUGUSTES, comme Apollon AUGUSTE,
 » Diane AUGUSTE, Mercure AUGUSTE, qu'on
 » trouve si souvent ainsi dans les Inscriptions. Ce nom
 » semble formé à *Comedendis Ovis*. Si c'étoit la vraie
 » origine du nom, ce seroient des Dieux *Mangeurs*
 » *d'œufs*.

J'ai rapporté exprès de mot à mot tout cet endroit, pour ne point dérober au Public les lumieres, qu'il pourroit tirer du sentiment de ceux qui ont porté avant moi leur jugement sur ces Antiques, & afin qu'il pût le préférer à mes propres conjectures, s'il ne les trouvoit pas assez fondées.

Quant à la premiere Inscription, voici comme je la lis : BANIRA ET DONINDA ET ou ITEM DÆDALUS ET TATO ICARI FILII SULFIS SUIS QUÆ CURAM NOSTRAM AGUNT. ITEM CAPPO ICARI FILIUS ; c'est-à-dire, Banira, Doninda, Dedale, Tato, & Cappo enfans d'Icare, ont consacré ce Monument à leurs Sulfes, qui ont soin de ce qui les regarde. Je fais deux corrections,

tions, la première, qui consiste à lire *nostram* ou *nostra* pour *vestra*, est visiblement nécessaire : par le moyen de la seconde, je lis *qua* au lieu de *qui*. J'avouë que celle-ci est indifférente ; parce que les Gaulois honoroient les Divinitez, dont il est question sous l'un & l'autre sexe ; ou pour mieux dire, ils croyoient qu'il y en avoit de mâles & de femelles, comme je le ferai voir bien-tôt. Je ne dis rien de la lettre qui est après *Doninda*, ni du mot qui finit la quatrième ligne ; il n'y a rien là qui doive arrêter. J'ajouterai seulement que je pourrois autoriser les corrections, que j'ai faites, d'une infinité d'exemples puisez dans l'Antiquité, si je ne voulois épargner au Lecteur délicat le dégoût qu'il concevroit à la vûe de tant de barbarismes, contresens, & constructions qui vont au-delà du vicieux.

Pour venir à la question proposée, savoir, si les *Sulfes* de l'Inscription nouvellement déterrée, sont les *Sylphes* du Comte de Gabalis ; je répons que si par *Sylphes* on entend les femmes ou filles des *Sylphes*, que l'Auteur du Livre appelle *Sylphides* ; il n'y a pas à balancer. La raison que j'ai de restreindre les *Sulfes* aux *Sylphides*, plutôt qu'aux *Sylphes*, est que les *Sulfes* sont certainement les *Suleves* de cette Inscription, donnée pour la première fois par Fabretti.

SULEVIS. ET. CAMPESTRIBUS. SACRUM
L. AURELIUS. QUINTUS. 7 LEG. VIIX. GEMINAE
VOTUM. SOLVIT. LAETUS. LIBENS
DEDICAVIT. VIII. K. SEPTEMBRE. BRADUA. ET. VARO COS

De aqua-
duct. p. 107.

Or les *Suleves* étoient certainement des femmes ;
puisque au-dessus de l'Inscription, le relief représente

Tome II.

Z

trois Femmes assises dans la même attitude, & avec les mêmes symboles que les Maires de Metz & les Meres de Lion.

Mais ce qui acheve de démontrer l'identité des *Sulfes*, *Sûleves* & *Sylphydes*; c'est que selon la doctrine du Comte de Gabalis, les *Sylphides* recherchoient avec empressement les embrassemens des hommes : & pour colorer leur passion de quelque prétexte honnête, l'Auteur feint que ces Intelligences, qu'il assure être formées des plus pures parties de l'air, n'avoient en vûe que de parvenir par là à l'immortalité, qu'elles ne pouvoient acquérir autrement; *une Sylphide*, écrit-il, *devient immortelle, & capable de la beatitude à laquelle nous aspirons, quand elle est assez heureuse pour se marier à un Sage de la terre.* La même chose est répétée cent fois dans le même Livre. De même les Gaulois tenoient qu'il y avoit des Femmes champêtres, qu'ils appelloient *Silvatiques*, qui avoient un corps, & se montroient à ceux qui avoient sù les toucher, & leur accordoient les dernières faveurs; après quoi elles s'évanoüissoient & se rendoient invisibles. (a) Ces *Sylphides*, *Sulphes* & *Silvatiques*, ont eu aussi le nom de *Silvaines*, comme il paroît par cette Inscription, trouvée auprès de Vienne en Autriche.

Burch. de-
cret. lib.
19. c. 5.

Spon. Mis-
sel. p. 84.

SILVANAB. ET. QUADRIBIS. AUG. SACRUM
C. ANTONIUS. VALENTINUS. VET. LEG. XIII G.
MURUM. A. FUNDAMENTIS. CUM. SUO. INTROITO
ET. PORTICUM. CUM. ACCUBITO. VETUSTATE
CONLAPSUM. IMPENDIO. SUO. RESTITUIT
GENTIANO. ET. BASSO. COS.

(a) Quod sint agrestes fœminæ, quas Silvaticas vocant, quas dicunt esse corporeas, & quando voluerint ostendunt se suis amatoribus, & cum eis dicunt se oblectasse, & item quando voluerint abscondant se & evanescent.

C'est-à-dire, sous le Consulat de Gentianus & de Bassus, C. Antonius Valentinus Soldat Veteran de la quatorzième Legion, appelée Gemina, a relevé à ses frais depuis les fondemens ce mur avec la porte, le portique & la balustrade, pour honorer les Silvaines & les Quadrivies Augustes.

Les Quadrivies étoient des Divinitez qui présidoient aux chemins à quatre issus : les Gaulois avoient encore leurs Bivies, & leurs Trivies, pour les chemins à deux & à trois issus.

IN. H. D. D.
BIVIIS. TRIVIIS. QU
ADRIVIIS &c.

Gruter. p.
1015. 1. p.
84. 5.

H. D.
IS. DEA
BIVIS. TRIVIS
QUADRIVIS. AUREL
VICTORINUS &c.

Au fonds, ces Divinitez n'étoient toutes qu'une même chose; & la difference des noms n'emportoit pas celle de leur nature ni de leur espece : aussi les Gaulois les comprenoient-ils sous le nom seul de *rustiques* & de *champêtres*, comme en ces deux Monumens du Duché de Wittemberg.

Gruter. p.
8015. 2.

LA RELIGION
CAMPESTRIBUS
SACRUM
P. QUINTIUS. L. F
QUIR. TERMINUS
DOMO. SIECA
VENERIA. TRIB
COH. XXIII VO
C. F

✠

Spon. Mis-
sel. p. 107.

CAMPESTRIB.
EX VOTO
C. SANCTINIUS
CAI. FIL. OUF.
AETERNUS PR.

Le Monument de Fabretti confirme encore mieux cette vérité; puisqu'il fait toucher au doigt, que les *Suleves* & les *Champêtres* de l'Inscription, ne sont que les *Meres* & *Matrones* du bas relief, qui est au-dessus. De là vient que Burchard faisant mention de ces *Meres*, qu'il appelle *Parques* & *Sœurs*, les désigne au même endroit par les noms de *Rustiques* & *Silvaticques*. (a)

On n'ose rien décider; mais on présume avec assez de fondement, que toutes ces *Meres* étoient de l'invention des Gaulois, du moins à l'égard des Romains. L'An-

(a) *Agrestes*, *Silvaticas*.

tiqité de ces Divinitez n'infirmé point cette opinion. Les Gaules fourmillent d'Inscriptions & de reliefs, tous marquez au coin de la Nation : le peu qui s'en trouve ailleurs, donne lieu de croire que ce ne sont que des écoulemens, qui servent à reconnoître leur source. Les Gaulois érigeoient à ces phantômes de Divinitez, des Chapelles à la campagne, qui portoient le nom de *Cancelli* ; ils s'y transportoient avec des bougies, y faisoient des offrandes, y sacrifioient une truie ; prononçoient des paroles magiques sur du pain, sur des herbes ou des ligatures pour les charmer, & cachoient ces choses dans un arbre, ou dans des chemins à deux, à trois & à quatre issues, & prétendoient par là, non-seulement garantir leurs bestiaux de toute contagion, & de la mort même ; mais encore ils croyoient procurer la perte des troupeaux de leurs ennemis. Il y avoit bien d'autres superstitions qu'ils pratiquoient ; mais il seroit trop long de les détailler : on peut les voir dans S. Faustin, dans S. Eloy, dans les Conciles des Gaules, dans les Capitulaires de nos Rois ; & enfin dans les anciens Penitentiaux ou Rituels des Eglises.

Le terme *Suis* de la première Inscription, marque l'alliance, que les Gaulois croyoient contracter avec les *Suleves* ou *Sylphides* ; & les paroles qui suivent, *quæ curam nostram agunt*, font juger de l'amour & de la reconnoissance de ces *Maîtresses invisibles* ; & de quelle ardeur elles cherchoient à plaire aux *Philosophes charitables* de la terre, qui s'appliquoient à les immortaliser. Ce sont les propres paroles du Comte de Gabalis. Je ne me charge pas de prouver que les Gaulois en s'alliant avec les *Sylphides*, eussent des motifs aussi relevés que

Comte de
Gabalis p.
61.

celui de leur procurer l'immortalité ; ce sont de beaux sentimens, qui fournissent des épisodes propres aux Romains. Il est toujours sûr que nos Ancêtres croyoient s'allier si étroitement avec ces sortes de Divinitez, qu'ils les regardoient quelquefois comme leurs véritables Meres ; tout ce que je viens de dire, & tous les Monumens que j'ai produits prouvent cette vérité ; & je ne me fers de l'Inscription suivante, que par surabondance de droit.

MATRIBUS
MOPATIBUS
SUIS
M. LIBERIUS
VICTOR
CIVES
NERVIUS
NEG. FRU
V. S. L. M.

Cette Inscription, qui est de Nimègue, signifie que M. Liberius Victor, originaire du Tournaisis, Marchand de blé, s'est acquitté de bon cœur & avec gratitude, du vœu qu'il a fait à ses Meres les Fées. Je lis *Moratibus* au lieu de *Mopatibus* ; parce que j'estime que le P de *Mopatibus* est un véritable RHO. En effet, les Inscriptions, sur-tout les legendes de quelques Monnoyes des Gaules nous apprennent, que les Gaulois ne pouvant se défaire entièrement des caractères Grecs, qui leur étoient propres, les mê-

loient souvent avec les caractères Latins, qui avoient cours. Sur ce pied je dérive *Moras* *Moratis* de *Μωρα*, *Voyez Dm-
cange gloss.
Grec.* qui dans la décadence de la Langue Grecque, signifioit une Fée, une Sorciere : termes qui expriment la nature même des Divinitez imaginaires, dont il s'agit. Et comme le mot de *Mere* est relatif, & qu'il a nécessairement relation avec celui de *Pere* ; nos ayeux ne s'arrêteraient point aux *Meres*, qu'ils s'étoient fait à leur guise ; ils passèrent enfin aux *Peres*, qu'ils supposèrent être les *Maris* de leurs *Meres*, & de même nature qu'elles ; comme cette Inscription en fait foi.

MATRI. ET PATRIBUS

Bien plus, comme ils croyoient que les *Sulfes* mâles, & les *Sulfes* femelles se marioient entr'eux ; & avoient des enfans vraiment *Sulfes*, qui continuoient & multiplioient l'espece ; ils se persuadoient aussi que les enfans, qui naissoient des embrassemens d'une *Sulfe* & d'un homme terrestre, étoient terrestres & de la nature de leur *Pere* : & alors ces derniers suivant leur sang, jusqu'où il pouvoit s'étendre, & par tout où il couloit, loin de taire leur naissance, & d'avoir honte d'une origine si équivoque ; ils faisoient gloire non-seulement d'avoir une *Sulfe* pour mere, mais encore ils faisoient parade des freres & des sœurs *Sulfes*, que cette mere *Sulfe* leur donnoit de son mariage avec un *Sulfe*. Toute cette doctrine est renfermée *in globo* dans l'Inscription même que j'explique, & dans celle de Luxembourg. Si l'on souhaite en voir une, qui la développe & la détaille un peu mieux, je n'ai qu'à produire celle qui a été trouvée dans la basse Germanie, à une petite demi-lieuë d'Andernach,

Grut p. 1065.
N. 6.

JUNONIBUS. ET. MATERNIS
FRATRIBUS. INVICTRICIS. FOR
TUNAE. FILIUS.

Outre la consécration aux Junons, c'est-à-dire, aux Maires, Matrones, Parques, &c. sur lesquelles je me suis déjà étendu, ce Monument contient clairement la preuve de tout ce que je viens de dire; on voit d'abord des freres uterins, *maternis fratribus*, qui partagent l'honneur de la consécration. Ces freres uterins sont mis en parallèle avec les *Junons*: ils étoient par conséquent de la nature des Junons. 2°. Celui qui fait la consécration étoit bien frere de mere de ceux à la gloire desquels il érige le Monument: mais l'acte de religion que fait ce frere à ses freres, atteste qu'il les regardoit non-seulement d'un rang, d'un ordre, & d'une nature au-dessus de la sienne; mais encore qu'il n'étoit lui-même qu'un homme ordinaire. 3°. Celui qui érige ce Monument se qualifie fils de la Fortune invincible: cette Fortune invincible ne sauroit être que l'une des Parques représentées sur la médaille d'or de Diocletien, avec l'Inscription *Fatis Victricibus*. Les Parques étoient elles-mêmes le Destin & la Fortune, comme je l'ai prouvé au Chapitre précédent; ce n'est donc qu'en ce sens que la Fortune peut être qualifiée d'invincible, & de toute puissante selon Virgile. (a) Quoique ceux qui creusent ces matières, conviennent que la Fortune ne peut rien d'elle-même, & qu'elle ne

(a) Fortuna omnipotens & ineluctabile fatum. *Ænci. lib. 8.*
• 334.

fait

DÉESSE SULÈVE, SILVATIQUE, AGRESTE OU CHAMPÊTRE.



R.R.PP. Jervais de Besançon.

fait qu'exécuter les decrets du Destin & de la Providence. (a) 4°. Ce fils prétendu de la Fortune, ne fait pas la moindre mention de son pere ; contre la coutume constante & les régles des Inscriptions ; parce que sa mere fait toute sa gloire. 5°. Il ne veut point d'autre nom que celui de fils de la mere, qui lui avoit donné le jour. Tout autre nom auroit moins d'éclat, & dureroit moins. 6°. Il adresse ses vœux à sa mere & à ses freres uterins ; il compte sur eux, parce qu'étant de leur sang, *Sulsis suis*, il fait qu'ils ménagent ses intérêts, *qui curam nostram agunt*.

Mais comme rien n'est plus propre à faire bien connoître ces sortes de Divinitez, que de mettre leur figure sous les yeux de tout le monde : c'est obliger les curieux que de produire avant d'aller plus loin, une de ces femmes *Silvatiques, Agrestes, Champêtres* ou *Su-levées* des Gaules ; l'Original est conservé dans le cabinet des RR. PP. Jesuites de Besançon. Cette Divinité n'a de plus que les Maires, que les cornes qui sont rameuses comme une palme. Du reste assise sur un boisseau, elle croise les jambes, tient d'une main une corne d'abondance, & de l'autre un globe ; & enfin a le visage, les habits, l'air, les traits, le *je ne sai quoi* des Maires. Le boisseau & la corne d'abondance, sont les symboles des richesses de toute espece, qu'elle faisoit régner dans les familles. Le globe qu'elle tient dans sa main, dénote qu'elle est une des PARQUES VICTORIEUSES, cette

(a) Contra, Vergilius non solum novit & meminit, sed omnipotentiam quoque eidem tribuit ; minant, nihil sua vi posse, sed decreti sive providentiæ ministrum esse voluerunt.

FORTUNE INVINCIBLE, qui dispose de l'univers à son gré, & se joue de la fortune des hommes. La posture où elle est, exprime l'immuabilité de ses decrets. Ses cornes figurent le séjour qu'elle faisoit dans les champs & dans les bois. Enfin la nature de ses cornes qui sont deux palmes, signifie l'amour conjugal; c'est-à-dire, l'union qu'elle avoit contractée avec quelque homme d'ici bas, & la fidélité qu'elle lui gardoit, & qu'elle en exigeoit.

Un Manuscrit de la Bibliothèque de l'Empereur, représente une autre de ces Divinités, dans un équipage un peu différent, mais avec des symboles qui la caractérisent si bien, qu'on ne sauroit la méconnoître. C'est une Femme entourée de poissons, assise sur la superficie de l'eau, sur laquelle elle est portée sans enfoncer; elle n'est couverte que de la moitié du corps, de la ceinture en bas; elle a des bracelets, & tient un gouvernail de la main droite, qu'elle appuie sur un monstre marin, qui semble la flatter. Elle étend sa gauche vers une espèce d'arbre, qui croît dans la mer, & que les Naturalistes appellent Chêne marin. (a) Ses cheveux longs flottent sur ses épaules, & il lui sort de la tête deux cornes fourchuës, dont l'extrémité se termine en croissant.

J'ai dit qu'on ne pouvoit méconnoître cette Divinité; en effet outre l'eau & les poissons, qui marquent la fécondité, qu'elle procuroit aux familles qu'elle favorisoit; le gouvernail qui est le symbole propre de la Fortune, la désigne, & nous apprend qu'elle étoit une des Parques, que le sort des hom-

(a) *Εγώνος δρύς.*

més étoit entre ses mains, & qu'elle en dispoſoit à ſon gré.

Voilà quelles ſont les Sulfes de l'Inſcription nouvellement deterrée ; mais ſi l'on prend les Sulfes pour des Divinitez mâles ; il eſt viſible qu'il faut lire *qui*, comme j'ai fait. En effet, les Sulfes mâles n'étoient pas moins en vogue dans les Gaules, que les Sulfes femelles ; ſurquoi il faut remarquer que le nom de Sulfes, ſous lequel nous avons tant parlé de cette eſpece d'eſprits, n'étoit, ce ſemble, employé que dans les Inſcriptions ; puisqu'il eſt conſtant que dans le commerce, & l'uſage ordinaire, les Gaulois appelloient ces Divinitez *Duſſi*, qui eſt un mot Celte, avec une terminaiſon Latine, formé de *Teus*, qui ſignifie tout ce qui paroît & diſparoît en un moment, un *Lutin*, un *Spectre*, un *Phantôme*. Je ne dis rien du T changé en D, ni du D mis pour le T : perſonne n'ignore le rapport qu'ont ces deux lettres entre elles, ni les changemens fréquens & réciproques de l'une avec l'autre, qui ont toujours eu cours dans toutes ſortes de Langues ; parce, diſent les Grammairiens, qu'elles ſont *ejuſdem organi*.

S. Auguſtin eſt le plus ancien Auteur que je connoiſſe, qui parle des *Duſſi* des Gaules ; il les compare pour l'impudicité aux Silvains, aux Pans & aux Fau-
nes. Après le témoignage, dit-il, des perſonnes d'u-
ne autorité ſi reconnue, ce ſeroit impudence que de
nier qu'il y ait quelques Démons, qui recherchent
ſouvent les embrasſemens des femmes. (a) S. Iſidore

« De civit.
« lib. 15. cap.
« 23. n. 1.

(a) Quosdam dæmones, quos
Duſſios Galli nuncupant, hanc aſſi-
due immunditiam & tentare & ef-

ficere plures taleſque aſſeverant ;
ut hoc negare impudentiæ videatur.

de Seville copie S. Augustin, & ajoute que les Gaulois nommoient encore ces *Dusii* les Velus, *Pilosi*; que c'étoit proprement des Incubes, à qui les Grecs donnoient le nom de *Panita*, parce qu'ils tendoient des pieges à la pudicité des femmes, ainsi que les Pans; & comme ils n'avoient pas horreur du crime de bestialité, on les traitoit de *Inivi*. (a) Les Gaulois s'accommodoient si bien de ces Velus ou Satyres, comme ils les appelloient encore, que pour les attirer chez eux, ils faisoient de petites arbalètes, & des braves d'enfant, qu'ils mettoient dans leurs caves & leurs greniers, afin qu'ils s'y plussent, eussent de quoi s'y jouer, & en consequence vuidassent les greniers & les caves des autres, & emplissent les leurs. (b) Mais l'avarice des Gaulois tournoit à leur deshonneur; car ces *Velus*, *Satyres* ou *Dusii*, prenoient la forme des amans de leurs femmes, & avoient bon marché de leurs faveurs. (c) De tout ce que je viens de dire, on doit inférer que les *Dusii* des Celtes étoient les vrais Ephialtes des Grecs, & les Faunes des Romains. (d).

Orig. lib. 8.
c. ult.

Burchard. de
panit. decret.
lib. 19. c. 5.

Papias.

Je n'entre pas plus avant dans l'intérieur des mystères sacrez des Gaules; ce que je ne dois pas omettre, c'est que ce dogme fameux a été dans la suite érigé en titre de noblesse, au coin duquel la plupart des familles ont voulu que leur tige fût marquée & consacrée: je vais en deux mots produire deux exem-

(a) Ab ineundo passim cum animalibus.

(b) Ut tibi aliorum bona comportarent, & inde ditior fieres.

(c) Quædam etiam feminae à *Dusis* in specie virorum quorum

amore ardebant, concubitus per-
tulisse inventæ sunt. *Hincmar. de
divort. Lothar. p. 654.*

(d) *Dusios* nuncupant, quos
Romani Faunos appellant.

ples, qui font partie tant de nôtre Histoïre, que de la Religion des Gaules.

Si l'on en croit Fredegair, Merovée chef de la première race de nos Rois, étoit né d'une manière extraordinaire; sa mere, dit-il, alla un jour se baigner avec le Roy son mari sur le bord de la mer, & s'étant mise un peu à l'écart, un Triton, que l'Auteur appelle une bête de Neptune, semblable au Minotaure, saisit ce moment, & surprit la Reine; elle conçut sur le champ un fils, qui a donné le nom aux premiers Rois de France. (a) Pareillement l'Angleterre fut habitée pour la première fois par des filles, qui y aborderent seules sur une barque, exposée à la merci des mers; & qui eurent des enfans de quelques Incubes qu'elles ne virent pas, mais dont elles sentirent seulement les approches. (b) Plusieurs grandes Maisons ont une fable semblable pour origine; parce qu'autrefois on croyoit que les hommes au-dessus du commun, devoient avoir une origine extraordinaire. La seule Maison de Luzignan avec sa Melusine, est garant de cette vérité. Grace aux lumieres de la Medecine, & aux progresz qu'on fait tous les jours dans la connoissance des ressorts, qui composent le corps de l'homme, on reconnoît à présent que l'Incube est vraiment une maladie, qui consiste dans une oppression de poitrine si grande, qu'on ne peut respirer ni parler. Cette suffocation qui prend en dormant, est causée par une vapeur épaisse & froide, laquelle arrête le cours des esprits

*Apud Greg.
Turon. pag.
551. nov. edit.*

*Ex MS.
Bibl. Oxon.
apud Keysser
Antiq. selec.
septent. pag.
214.*

(a) A quo Reges Francorum postea Mervingii vocantur. sed tantummodo virile opus fecerunt.

(b) Nec fæminæ eos viderunt.

animaux, & fait qu'on se sent toutes les parties du corps opprèssées par un poids, qu'on ne sauroit surmonter : les sens ne sont point perdus, mais étonnez, endormis & hebêtez, aussi-bien que l'entendement & l'imagination : ce qui fait croire à ceux qui en sont atteints, que quelqu'un vient se ruer sur eux, ou les sollicite à luxure. Nonobstant la vérité de tout cela, l'erreur des Payens n'est pas encore bien dissipée : car le vulgaire croit que quand ce mal prend à quelqu'un, les Sorciers ou Sorcières sont venus s'étendre sur lui & le suffoquer.

Enfin pour achever tout ce qui regarde nos *Dusii*, les Gaulois leur consacroient les forêts entières, ou pour mieux dire, ils croyoient que les forêts leur étoient consacrées, & qu'ils en étoient si bien en possession, qu'ils ne pouvoient ni en abattre un arbre, ni même s'y rendre que pour y offrir des sacrifices à ces Dieux. (a)

Thom. Cantipratensis
lib. 2. c. 57.
§. 17.

Il y avoit de ces *Dusii* qui étoient distinguez des autres, & qui avoient des noms particuliers, sous lesquels ils étoient invoquez, tel que *Syleianus*, qui n'est connu que par cette Inscription de Feurs dans le haut Forez ;

Dalechamp
annot. in
Plin. l. 4. c.
18.

DEO SYLEIANO
FABRI TIGNUARIII QUI
FOR. SEC. CONSISTUNT
D. S. P. R.

Ce qui signifie que les Charpentiers de Feurs a-

(a) Nunquam ingrediuntur easdem, nisi cum Diis suis voluerint immolare.

voient rétabli à leurs dépens quelque Temple , ou Monument érigé en l'honneur de Syleianus. Le P. Menetrier lit à la premiere ligne Silvano au lieu de Syleiano , & à la derniere D. S. P. P. à dire vrai cette leçon est bonne ; mais elle ne paroît pas la meilleure , & rien ne porte à la préférer. On peut même soupçonner que le peu d'habitude qu'on avoit avec le Dieu Syleianus , a pû le faire prendre pour Silvanus , ou le Dieu Silvain , qui étoit dans la bouche de tout le monde. Au contraire , les *Sulfes* & les *Suleves* autorisent la leçon de Syleianus ; l'Y de ce mot étant visiblement l'U des mots semblables , qui viennent tous du Grec ὕλη , qui signifie du bois ; ce qui a un vrai rapport avec les Charpentiers de l'Inscription , qui travailloient presque toujours sur le bois : au lieu que le Dieu Silvanus est toujours écrit par un I , & paroît n'avoir été qu'un Dieu transplanté dans les Gaules.

Quoiqu'il en soit , Silvanus fut enfin reçu au nombre des Divinitez Gauloises : l'exemple des Romains , & le commerce fréquent que les Gaulois étoient obligez d'avoir avec eux , fit réussir cette affaire , que la multitude d'autres semblables Dieux devoit faire échoïer. La ressemblance de son nom avec celui de Syleianus , applanit les difficultez ; sans compter qu'il étoit peut-être en effet vraiment Syleianus , étant de sa nature Dieu des Bois & des Jardins , & portant pour symbole un Cyprès à la main. (a)

On trouve en France plusieurs Inscriptions à l'honneur de Silvain ; j'en ai même déjà donné une : comme son culte n'a rien de singulier , ni qui soit pure-

(a) Et teneram ab radice ferens , Silvane , cupressum.

Virg. Georg.
l. 1. v. 20.

Miscel. p. 24. ment Gaulois, je les passe toutes, à celle-ci près, qui a de quoi piquer & satisfaire les personnes de bon goût; Spon l'a gravée sur un Monument de la ville d'Aixme, dans la Tarantaïse;

SILVANE SACRA SEMICLUSE FRAXINO
ET HUIUS ALTI SUMME CUSTOS HORTULI
TIBI HASCE GRATES DEDICAMUS * MUSICAS
QUOD NOS PER ARVA PERQUE MONTIS ALPICOS
TUIQUE LUCI SUAVEOLENTIS HOSPITES
DUM JUS GUBERNO REMQUE FUNGOR CÆSARUM
TUO FAVORE PROSPERANTI SOSPITAS
TU ME MEOSQUE REDUCES ROMAM SISTITO
DAQUE ITALA RURA TE COLAMUS PRAESIDE
EGO JAM DICABO MILLE MAGNAS ARBORES
T. POMPONI VICTORIS PROC.

AUGUST.

C'est T. Pomponius Victor, lequel, selon les termes de l'Inscription, étoit Procureur de l'Empereur dans les Alpes; *Dieu Silvain*, dit-il, qui faites vôtre demeure dans l'écorce d'un Frêne, & qui veillez à la garde de ce petit jardin élevé, je vous consacre ces vers comme un Monument éternel de reconnoissance, de ce qu'à la faveur de vôtre protection, pendant que je gere les affaires des Césars, vous détournez de moi tous les accidens fâcheux, qui pourroient m'arriver dans les champs, dans les gorges des Alpes, ou au milieu de ceux qui font leur séjour dans le Bois odoriferent qui vous est consacré. Rendez-nous de grace à Rome les miens & moi sains & saufs.

Que

Que si sous vos auspices nous pouvons un jour re-
voir les campagnes d'Italie, je vous consacrerai mille
arbres des plus élevez.

Une Inscription découverte depuis peu à S. Maur-
des-Fossez, & qui n'a jamais été donnée au Public,
nous apprend qu'il y avoit dans les Gaules des Corps,
des Societez ou des Colleges, qui prenoient leur dé-
nomination du Dieu Silvain; soit que ces Corps le
prissent pour leur protecteur, ou qu'ils fissent pro-
fession de quelque Art, qui avoit rapport avec les
fonctions, & les occupations que les Anciens assi-
gnoient à cette Divinité; soit enfin qu'ils tinssent leurs
Assemblées dans son Temple.

COLLEGIVM
SILVANI. REST
ITVERVNT. M.
AVRELIVS. AVG.
LIB. HILARVS.
ET MAGNVS, CRYP
TARIVS, CVRATORES



CHAPITRE XXVI.

*Suite du même sujet. Explication du mot Comedoves.
Ancienneté du culte des Maires, Metes,
Matrones, &c.*

JE me suis peut-être étendu un peu trop dans l'explication de la première Inscription : mais on doit me faire grâce en faveur des lumières, que j'ai répandues sur une matière, qui n'en avait pas reçu encore. On doit même me savoir gré, d'avoir épargné au Lecteur l'ennui d'une plus longue lecture, en supprimant bien d'autres preuves, que je pouvois ajouter. D'ailleurs, il est certain que je n'aurois jamais songé à entrer dans le détail de toutes les rêveries des Gaulois, sans le désir qu'on a témoigné d'être informé de la nature, de la qualité & de la destination des Divinités, qui sont l'objet de la recherche des Savans.

*Spon. Mis-
cell. p. 97.*

La seconde Inscription que l'on regarde comme une excellente découverte, a vû le jour depuis long-tems par les soins de Chorier & de Spon. Elle est dédiée aux *Comedoves* Augustes, c'est-à-dire, aux Commeres Augustes. Le sens naturel que je donne à ces mots, semble assez en garantir la certitude : quoiqu'il en soit de cela ; car on n'ose rien donner pour irréfragable ; on doit se souvenir que *Commaër* dans la bouche des bas Bretons, signifie *Commere*.

Après tout ce que je viens de dire sur les Divinités dont je parle, il n'est personne qui ne voye les raisons qu'avoient les Gaulois de les traiter de Com-

meres ; j'ajouterais seulement en passant que les différentes dénominations, sous lesquelles j'en ai fait mention, ne sont pas les seules dont elles ont été honorées : je pourrais encore en produire quelques autres ; mais la crainte de contracter la nécessité d'entrer dans des éclaircissemens, qui me mèneraient loin, fait que je me borne à ne donner ici que celle de *Proxumae*, que deux Inscriptions de Vaison nous ont conservée ; parce qu'elle porte son explication avec elle.

PROXUMIS
SENECA SECUNDI
FIL.

Spon. Miscell. p. 96.

PROXSUMIS
POTITA C. COD
ONI F. V. S. L. M.

Les Gaulois appelloient donc les Parques, *leurs Proches* ; soit que cette proximité se prît du côté des Parques, ou qu'on fit allusion à celle qui étoit selon les Gaulois, entre les Parques & ceux qui leur dressaient des Monumens ; soit enfin que ceux-ci l'entendissent tout à la fois dans l'un & l'autre sens.

Je veux finir ce que j'ai à dire sur les Meres, par deux passages de deux célèbres Auteurs, qui réduisent en poudre l'opinion de Chorier sur la nouveauté, & sur les Auteurs du culte de ces Divinitez. A l'entendre parler, ce ne fut que depuis l'Empire de Pertinax & de Severe, que les Romains inventerent

Antiq. Vien. p. 134.

B b ij

„ une nouvelle superstition , & s'imaginèrent qu'il y
 „ avoit certaines Nymphes , qui veilloient générale-
 „ ment à la conduite des Provinces , & d'autres qui
 „ s'appliquoient au salut des Empereurs , & même des
 „ personnes particulieres , à qui ils donnoient indiffe-
 „ remment le nom de *Matres* & de *Matra* ; quoique
 „ ce mot de *Matra* soit barbare en ce sens , & n'aye
 „ pas été connu à la pure Latinité. Mais ces Divinitez
 „ ayant premierement été adorées à la campagne , on
 „ les reçut dans les Villes avec les mêmes noms , que
 „ les Villageois leur avoient donné. Ainsi lit-on en
 „ diverses Inscriptions , *Matribus Gallaicis* , *Dis Matra-*
 „ *bus* , & *Matris Augustis* , &c. Celles que l'on se fi-
 „ guroit être plus étroitement attachées à la conserva-
 „ tion des Empereurs & de leur Maison, avoient le titre
 „ de *Matres Augusta* , Meres des Augustes.

Une grande partie de ce que dit Chorier , n'est fondé que sur des chimeres faites à plaisir : les refuter , ce seroit ou tems perdu , ou s'engager à des répétitions ennuyeuses : le mieux est de rapporter de mot à mot les paroles de Plutarque & de Pausanias , qui font foi que les Meres ne furent jamais de l'invention des Romains ; & que les honneurs qu'on rendoit à ces Divinitez , précédoient de plusieurs siècles le tems assigné par cet Auteur.

Plutar. in „ Il y a en Sicile une Ville appelée Enguie , qui n'est
Marcel. „ pas grande , mais fort ancienne & célèbre , sur-tout
 De la tra- „ par l'apparition des Déeses qu'on appelle *Meres*. On
 duction de „ dit que leur Temple est une fondation des Crétois ;
M. Dacier. „ on y montre de grandes lances , & des casques d'ai-
 „ rain , dont les uns portent le nom de Merion , & les
 „ autres celui d'Ulysse , qui les ont consacrées à ces

Déesſes. Cette Ville favorifoit extrêmement les Carthaginois, & Nicias le premier de ſes Citoyens, faiſoit tous ſes efforts pour lui perſuader de ſe tourner du côté des Romains, parlant ouvertement dans toutes les Aſſemblées avec beaucoup de liberté, & faiſant voir par bonnes raiſons, à ceux qui étoient dans les intérêts contraires, qu'ils penſoient fort mal, & qu'ils prenoient un parti qui ſeroit funeſte à leur patrie.

Ceux-ci craignant l'autorité & la grande réputation de cet homme, délibérèrent de l'enlever & de le remettre entre les mains des Carthaginois. Nicias ayant eu le vent de ce complot, n'en fit aucun ſemblant; mais il ſe précautionna de cette manière; il ſema dans le Public pluſieurs propos injurieux aux Déesſes, & fit pluſieurs choſes contre cette prétendue apparition, & contre cette opinion générale, comme la traitant de fable & la mépriſant. Ses ennemis furent ravis de voir, qu'il leur fourniſſoit ainſi de lui-même les raiſons les plus capables d'autoriſer & de juſtifier tout ce qu'ils feroient contre lui.

Le jour qu'ils devoient l'enlever étant venu, il y eut par hazard une Aſſemblée de Ville, & Nicias étoit au milieu haranguant le peuple, & lui donnant ſes conſeils. Tout d'un coup au milieu de ſon diſcours, il ſe jeta à terre, & après avoir demeuré quelque tems ſans parler, comme il eſt vrai-ſemblable, l'extaſe produiſant d'abord le ſilence, il leve la tête & la tourne çà là, avec une voix foible & tremblante, qu'il hauſſe peu à peu. Quand il voit le Théâtre ſaiſi d'horreur & plongé dans le ſilence, il ſe relève, jette ſon manteau, & déchirant ſa tunique

B b iij

» que , il prend sa course demi-nud , & gagne une des
 » issues du Théâtre , en criant que les *Meres* le pour-
 » suivent ; personne n'ose ni le toucher , ni se mettre
 » devant lui par un scrupule de Religion. Ainsi tout
 » le monde se détournant & lui faisant place , il arri-
 » ve à une des portes de la Ville , ne faisant plus la
 » moindre action , & ne disant plus la moindre chose ,
 » qui sentît le furieux ou le possédé. Sa femme qui
 » étoit d'intelligence avec lui , & qui aidait au strata-
 » gème , prend ses enfans entre ses bras , & va d'abord
 » se prosterner au pied des Autels des Déeses comme
 » leur suppliante ; ensuite faisant semblant d'aller cher-
 » cher son mari , qui couroit les champs , elle sort de
 » la Ville en toute sûreté , sans que personne l'en em-
 » pêche ; & ils se sauvent ainsi tous deux à Syracuse
 » vers Marcellus.

Entre Marcellus , Pertinax & Severe , il y a quatre
 cens ans bien complets. Voilà déjà le culte des Me-
 res plus ancien de quatre siècles , que ne le faisoit
 Chorier : si à ces quatre siècles on ajoute tous ceux
 qui s'étoient écoulés , depuis la fondation des Cre-
 tois ; je vais encore plus loin , si l'on fait attention
 & à l'ancienneté des Cretois , & au voisinage de Crete
 à l'égard de la Phenicie ; & enfin si l'on observe que
 les Cretois étoient une Colonie de Phéniciens , où en
 fera Chorier ? que deviendra son système ?

Le passage de Pausanias n'est point si long , quoi-
 » qu'il ne soit pas moins exprès : A vingt stades d'A-
 » thenes , écrit-il , il y a un Promontoire qu'on appelle
 » Colias , où l'on voit une Statuë de Venus , & celles
 » des Déeses , qui portent le nom de *Genetylles*. (a) Je

(a) Γενετυλίδες ὀνομαζόμεναι θιαί.

trois, ajoute l'Historien, que ce sont les mêmes Divinitez que les Phocéens d'Ionie honorent sous le nom de *Gennaiides*.

Après ce que j'ai dit de la part qu'ont à la génération & à la naissance des hommes, les Mères des Gaules; il seroit, ce semble, hors de saison de douter, si ces Divinitez sont celles dont parle Pausanias.

Au reste, comme ce n'est qu'en raillant, qu'on dérive à *Comedendis ovis* les *Comedorves* de l'Inscription, je passe volontiers cette étymologie. Mais il n'en est pas de même de ce que dit Guichenon, qu'il faut peut-être lire *Comedoni* au lieu de *Comedorvis*; & que *Comedo* est le nom qu'on donnoit à chacun de ceux, qui préparoient le festin, qui se faisoit après le Sacrifice dans le Temple d'Auguste, à l'instar des *Epulones Jovi* dans le Temple de Jupiter. (a) Tout cela sent trop sa conjecture; *Comedo* ne signifie autre chose qu'une personne, qui mange & fricasse tout son bien. (b) Hors de là, c'est parler en l'air.

Guichenon.
hist. de Sa-
voye t. 1.

Festus

CHAPITRE XXVII.

Villes & Provinces déifiées & personifiées. La Ville d'Autun est l'ancienne Bibracte. Créance des Anciens sur l'Apothéose des Villes & des Provinces.

Quoique l'Apothéose des Villes & des Provinces, n'ait point d'abord fait partie de la Reli-

(a) Forte Comedonis sive Epulones Jovi.
lonis Augusti, qui parabant epulas in Augusti Templo, sicut Epu-

(b) Qui bona sua consumit.

gion propre des Gaulois, & n'ait été en usage chez eux, que long-tems après qu'ils furent soumis aux Romains ; nous ne laisserons pas d'en dire un mot en passant : parce que les Inscriptions qui font foi de cette cérémonie, nous donneront lieu d'établir quelques veritez, sur lesquelles les Savans d'aujourd'hui ne sont pas bien d'accord.

Nous ne saurions douter que les Gaulois n'aient enfin déifié les Villes ; cette Inscription trouvée à Vaïson,

MARTI
ET VASIONI
TACITUS

*Voya. litter.
t. 2. l. part.
pag. 293.*

Cette autre de Périgueux,

*Sirm. not. in
ep. 11. lib. 8.
Sidon.*

TUTELAE AUG
VESUNNAE
SECUNDUS
SOTER L.D. * S.D.

Plusieurs à Nîmes,

DEO NEMAVSO

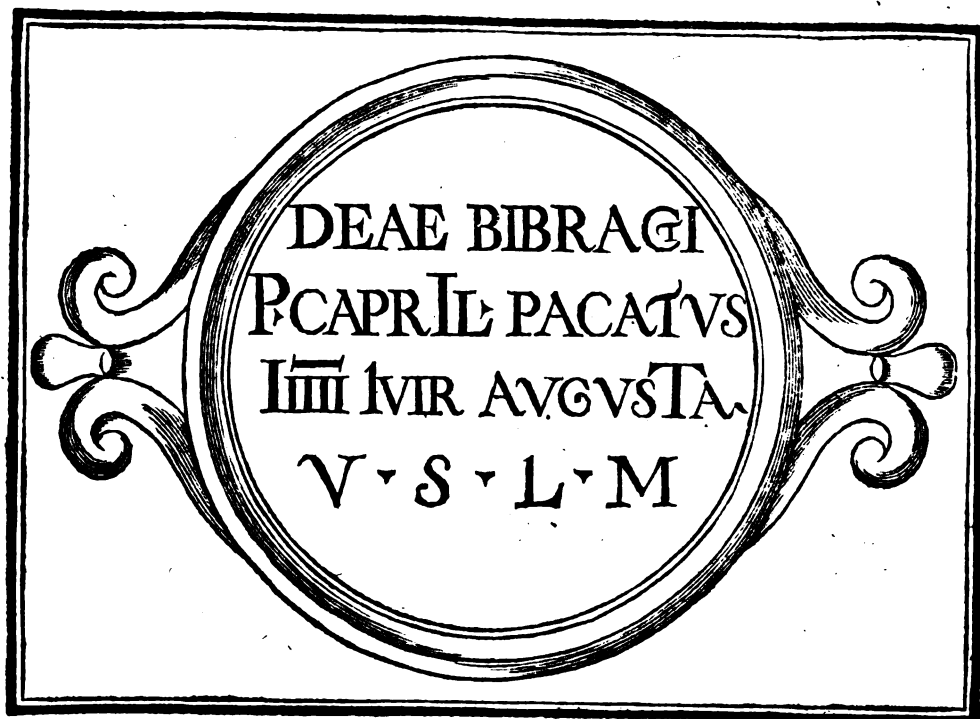
Enfin ce que dit Strabon du Temple de l'Isle de Sainte Marguerite, dont la Divinité portoit le même nom que l'Isle, rend la chose évidente.

* Le P. Sirmond paroît n'avoir pas bien lû ; car selon la formule usitée ; il devoit y avoir un D au lieu de l'S, pour expri-

mer avec les autres lettres ces termes ordinaires, *Locus Datus Decretis Decurionum.*

Mais

Mais les plus considérables de toutes les Inscriptions dans l'espece particuliere, sont les deux qui sont consacrées à la Déesse Bibracte : voici la plus intéressante, qui décidera seule d'une verité contestée entre les meilleurs Critiques des derniers siècles.



Cette Inscription fut trouvée dans la Ville d'Autun en 1679. au fond d'un puits, qui étoit comblé depuis un tems immémorial. L'Original est une plaque de bronze, ronde, un peu convexe, avec deux fleurons aux côtez, & percez au milieu. Le bronze avoit été argenté, & il restoit encore quelques marques d'argent, qui avoit échappé à la rouille. C'est sans doute par les trous qui sont aux fleurons, que cette plaque étoit attachée au pied d'estal de la Di-

Tome II.

C c

vinité, ou en quelque autre endroit qui lui étoit consacré.

Jusqu'ici les Savans ont été partagez touchant cette Ville si célèbre des Eduens, que Cesar & Strabon appellent *Bibraëte*. Samson, M. d'Ablancourt & quelques autres, ont cru que cette Ville est Autun d'aujourd'hui : mais M. Valois a soutenu avec tant de hauteur, que *Bibraëte* étoit une place entièrement différente d'Autun, qu'il a entraîné tous les suffrages. Il s'est appuyé principalement sur un passage d'Eumenius : mais je doute qu'il ait entendu son Auteur. Voici les paroles de ce Panégyriste ; *Dabis enim veniam, amoris nostri contumeliam feres. Omnium sis licet Dominus urbium, omnium Nationum; nos tamen etiam nomen accepimus tuum jam, non antiquum. Bibraëte quidem huc usque dicta est Julia, Pola, Florentia : sed Flavia est civitas Æduorum.*

*Panegy. 7.
edit. Cellarii.*

*Notit. Gall.
verbo Augustodunum.*

M. Valois prétend que ce passage établit incontestablement une différence entière, entre la Ville *Flavia* & la Ville *Bibraëte* ; pour l'y trouver cette différence, il suppose que *Bibraëte* dans Eumenius n'est prise, que pour une Ville ordinaire des Eduens ; au lieu que *Flavia* est marquée expressement pour en être la Capitale : & sur ce pied il explique ainsi les paroles de l'Auteur ; *Bibraëte* Ville des Eduens a bien été honorée par Cesar du nom de *Julia*, ainsi que *Pola* & *Florence* : mais pour la Capitale des mêmes Eduens, elle a la gloire de porter le nom de *Flavia*, qui est celui de la famille des Empereurs Constantin & Constantin.

Mais l'explication de M. Valois, & de tous ceux qui le suivent, tombe d'elle-même dès qu'on se met en état de prendre la pensée de l'Orateur ; pour

le bien faire, il faut se souvenir que la ville d'Autun sur la fin du troisième siècle de l'Eglise, essuya diverses fois, & en divers tems, tout ce que la fureur des armes peut faire souffrir à une Place importante, exposée, & qui ne recevoit aucun secours ni des Empereurs, ni de la République, ni enfin d'aucun Allié. Constance & Constantin touchez de l'état pitoyable où elle étoit réduite, la rétablirent, y firent élever de superbes édifices publics, érigèrent des Colleges & des Academies; sur-tout ils relâchèrent une bonne partie des impositions, qu'elle étoit obligée de payer tous les ans; & lui remirent la taxe de cinq années entières qu'elle devoit. Tant de bienfaits de la part de ces Princes, donnerent lieu au nom de Flavia, dont Autun fut alors honorée: ce nom étoit celui de la famille de Constance & de Constantin. On ignore si Autun prit elle-même ce nom pour témoigner sa reconnoissance à ses Bienfaiteurs, ou si ses Bienfaiteurs ajoutèrent encore cette grace à tant d'autres, qu'ils lui avoient faites. Le dernier sentiment paroît plus probable, & il y a fondement à le supposer.

Quoiqu'il en soit, c'est sur tout cela que roule le panégyrique d'Euménius, qui finit par les paroles citées par M. Valois: mais loin que les termes de l'Orateur insinuent le moins du monde, que la Ville *Bibraëte* fût une Place différente de la Ville *Flavia*, je soutiens qu'ils signifient formellement que la même Ville, qui s'appelloit alors Flavia, s'appelloit du tems de Cesar *Julia Bibraëte*.

En effet, Eumenius après avoir dit à Constantin, que s'il venoit jamais à Autun, les Citoyens ne pour-

roient s'empêcher de lui faire violence pour l'y retenir ; il poursuit & finit ainsi son discours ; *Pardonnez à notre zèle, Seigneur, pardonnez à notre amour, à notre empressement ; car quoique vous soyez Maître de toutes les Villes, & de tous les Peuples de la terre ; Nous en quittant notre ancien nom & en prenant le VÔTRE, nous ne sommes plus dans la classe des autres hommes, nous sommes de votre sang ; j'avoue qu'Autun a porté jusqu'ici le nom de Julia, de même que Pola & Florence ; mais aujourd'hui Autun n'a d'autre nom que Flavia, qui est le vôtre.*

Qu'on tourne & qu'on retourne le passage d'Eumenius de tous les côtez ; on ne peut sans faire violence au texte, lui donner d'autre sens que celui que je viens de marquer. Mais quand on supposeroit que ce sens ne seroit pas dans son Auteur aussi clair qu'il me le paroît : les deux Inscriptions trouvées à Autun avec la consecration à la Déesse *Bibracte*, permettent-elles à présent de douter que la ville d'Autun ne soit la fameuse *Bibracte* des Eduens ?

Mais mettons à part l'avantage que je tire, & du passage d'Eumenius & des Inscriptions trouvées à Autun, qui décident clairement en faveur de mon sentiment : si je prouve invinciblement que Cesar marque expressément que *Bibracte* étoit la Capitale des Eduens, on est obligé d'abandonner désormais M. Valois, puisque tout le fondement de son système est appuyé sur ce qu'il croit bonnement, qu'on ne sauroit trouver dans Cesar, que *Bibracte* fût la Capitale de son canton. (a) Cependant ce fondement est bien foible, puisqu'il s'ensuit de là qu'au-

*Valef. in
Augustodu-
num.*

(a) Sed caput Gentis illud esse non dieit.

un Canton des Gaules, n'avoit pas sa ville Capitale ; car Cesar ne le dit d'aucune Ville en particulier.

Mais sans nous arrêter à une raison si peu solide ; je demande aux Partisans de M. Valois, si Cesar parlant de *Bibracte*, dit un seul mot qui ne désigne visiblement une Ville Capitale ? C'est d'abord la Ville la plus grande, la plus considérable, & la plus peuplée des Eduens (a) 2°. C'est la Ville qui avoit le plus d'autorité dans son canton, & qui entraînoit toutes les autres. (b) 3°. Les Eduens se révoltent contre Cesar, & reçoivent son ennemi ; c'est à *Bibracte* qu'ils le reçoivent. (c) 4°. C'est à *Bibracte* que se tenoient & s'assembloient le Vergobret, & le Senat des Eduens. (d) 5°. C'est dans cette même Ville que les Eduens retenoient les Otages de tous leurs Alliez. (e) 6°. Les Gaules tiennent une Assemblée générale ; *Bibracte* est marquée pour être le lieu de l'Assemblée. (f) 7°. Enfin Cesar assemble plusieurs fois toutes les Gaules à *Bibracte*, & choisit cette Ville pour y passer l'hyver. (g) Si à ces caractères on ne veut point reconnoître une Ville Capitale, qu'on me dise à quelles marques on pourra la reconnoître ?

Ces. Bel.
Gal. lib. 1.

Ibid. l. 7.

Ibid.

Ibid.

Ibid.

Ibid.

Ibid.

S'il étoit nécessaire, je pourrois encore rapporter bien d'autres autoritez & de raisons, pour prouver que *Bibracte* étoit la Capitale des Eduens ;

(a) *Bibracte* oppido Heduarum longe maximo ac copiosissimo.

(b) Quod est oppidum apud eos maximæ auctoritatis.

(c) Litavicum *Bibracte* ab Heduis receptum.

(d) Magistratum magnamque

partem Senatus ad eum convenisse.

(e) Obsides civitatum *Bibracte* ad Magistratum deducendos curaverunt.

(f) Totius Galliæ Concilium *Bibracte* indicitur.

(g) Ipse *Bibracte* hyemare constituit.

C c iij

& que c'est la même Ville qui fut dans la suite appelée *Augustodunum*, ensuite *Flavia Civitas Æduorum*, & enfin Autun : mais je le répète, les Inscriptions seules tranchent la difficulté.

Quant à l'Apothéose des Villes, que ces Inscriptions mettent aussi dans tout leur jour, il faut se souvenir que l'intention des Anciens étoit de consacrer par cette voye, chaque Ville à certaine Divinité, dont le nom étoit quelquefois le même que celui de la Ville, & quelquefois différent. Ils qualifioient aussi quelquefois ce Dieu du nom général de Génie du lieu. (a) Ils ne s'en tenoient pas encore là ; car ils alloient jusqu'à le représenter, & à le personifier : Et c'étoit une chose ordinaire, qu'ils lui immolassent des Victimes, & lui fissent des libations.

Le fondement de leur culte étoit la créance qu'ils avoient que cette Divinité ou Génie, devenoit par là le Dieu Tutelaire de la Ville ; & qu'il étoit intéressé à sa défense, à en détourner les malheurs, & à lui procurer toutes sortes de biens & de prospérité.

*Plin. Hist.
nat. l. 28. 2.*

Les Romains étoient si entêtés de cette opinion, qu'ils tenoient fort caché le nom du Dieu ou des Dieux Tutelaires de Rome, avec défense à ceux à qui il étoit confié, de le découvrir : (b) de peur que leurs ennemis ne se servissent de cette connoissance, pour évoquer ce Dieu, le gagner, & le faire retirer de Rome, & la laisser sans défense ni Protecteur ; car selon eux, il étoit de l'efficace de l'évocation, de

(a) *Genius Loci.*

(b) Une Inscription rapportée par Gruter, & gravée sur le pied

d'estal de la Statuë d'Isis, appelle les Dieux Tutelaires de Rome ;
ARCANA URBIS PRÆSIDIA.

Savoir le nom de la Divinité, qu'on vouloit évoquer.

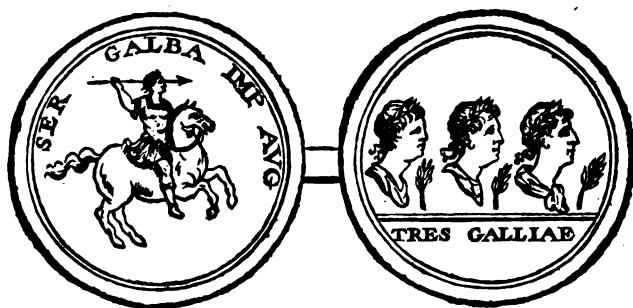
Les mêmes Romains quand ils assiégeoient quelque Place, ou entroient dans quelque Pays ennemi, commençoient par des conjurations à évoquer ces sortes de Divinitez ; afin de les faire passer dans leur parti, & les porter à se déclarer pour eux ; avec promesse de leur bâtir des Temples à Rome ou dans l'Italie, & d'assigner un revenu pour subvenir aux frais des Sacrifices, qu'on leur feroit.

Ce que nous avons dit des Villes des Gaules, l'on doit aussi l'entendre de chaque Province ou territoire en particulier, & même de toutes les Gaules en général : car les Gaulois faisoient des Dieux de tout cela. Cette Inscription prouve cette vérité quant aux Provinces ou anciens Cantons des Gaules ;

GENIO ARVENORVM
SEX. ORCIVS SVAVIS
ÆDVVS.

*Sirmond.
not. in Sid.
Apollin. p.
50.*

Les Gaules en général étoient représentées par trois têtes d'homme, & par trois épis : les trois têtes marquent l'ancienne division des Gaules en Belgique,



Celtique & Aquitanique : les trois épis expriment la fertilité du Pays.

*Apud Cyril.
Alexandr.
contra Ju-
lian. orat.*

Julien l'Apostat parlant de Mars, de Minerve & de Mercure, soutenoit que ces Divinitez étoient des Ministres d'un Créateur universel, qui possédant souverainement toutes les perfections, les communiquoit diversement, & avec mesure & proportion à chacune d'elles, en les établissant pour veiller à la garde des Nations : & que ces Divinitez en vertu de leur administration, cultivoient l'esprit des peuples, qui étoient commis à leurs soins ; & influoient sur leurs mœurs & sur leur tempéramment plus ou moins, selon qu'elles participoient aux perfections de l'Être Souverain. Ce qui faisoit, disoit-il, que les „ Gaulois & les Germains étoient entreprenans. (a) „ Les Grecs & les Romains, policez & sociables, „ quoique d'ailleurs braves & guerriers ; les Egyptiens „ si industrieux & intelligens ; & les Syriens tout à la „ fois lâches, voluptueux, fins, ardens, vains ; mais „ propres à apprendre toutes choses. Or, il est visible que Julien dit clairement ici, que Mars étoit le Patron, pour ainsi dire, & le Dieu Tutelaire des Gaulois & des Germains, comme Minerve l'étoit des Grecs & des Romains, & Mercure des Egyptiens & des Syriens. Tout ce raffinement d'esprit nous apprend, qu'en effet le génie des Payens étoit entièrement conforme à celui des Dieux Nationaux, Provinciaux & Municipaux ; sur les vices, excès, ou vertus morales desquels ils s'étudioient de former & d'élever leurs enfans.

Aufone en faisant l'éloge de Bourdeaux, dit que Diuona, qui étoit une fontaine que les Bourdellois avoient mise au nombre des Dieux, étoit aussi le

(a) Καὶ τὰς μὲν καὶ Γερμανὲς εἶναι θρασυῖς.

Génie ou la Divinité Tutelaire de leur Ville.

*Salve Urbis Genius medico potabilis haustu ,
Diuona Celtarum linguâ fons-addite Divis.*

*De clavis
Urb. carm.
13.*

Les Gaulois ne se contentoient pas de déifier leurs Villes : ils en célébroient encore tous les ans la Dédicace : & cette coûtume n'étoit pas encore abolie vers la fin du septième siècle ; puisqu'elle donna lieu à la charité de S. Eloy , de s'élever contre ce détestable abus. (a)

*Apud Aug.
t. 6. p. 266,*

Au reste , il faut prendre garde de ne point confondre les Divinitez , dont nous venons de parler , avec les Dieux , qui faisant l'objet du culte singulier de quelque Ville , la rendoient célèbre ; d'où souvent ces Dieux prenoient leur dénomination. Les Dieux dont je traite ici , étoient tout autre chose. Chaque lieu , & , pour ainsi dire , chaque buisson avoit son Dieu , & son Dieu particulier. Au lieu que les autres Dieux , que j'appelle Municipaux (b) d'après un An-

*Minutius
Felix. c. 6.*

(a) Nullus Diem Jovis absque festivitatibus sanctis , nec in Maio , nec ullo tempore in otio observet , neque dies *Pinnarum* vel *Muro-rum* , aut vel unum omnino Diem , nisi tantum Dominicum.

(b) Il y avoit encore d'autres

Dieux Municipaux , que Servius *Æne. 7. v. 4.* appelle Topiques , & Ammien Locaux , qui n'étoient reconnus qu'en un seul lieu ou Canton , sans que leur culte passât ailleurs. Voyez *S. Athan. oras. cont. gentes.*

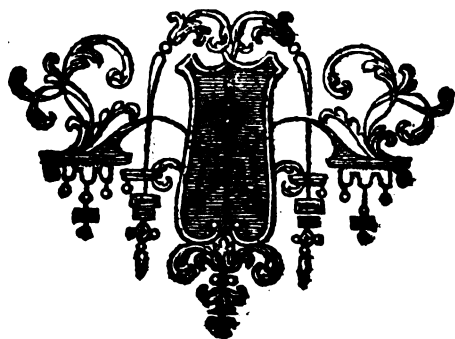
Tome II.

D d

*Sirmond.
not. in Ap-
pollinar. p.
138.*

*Dodone tibi , Jupiter , sacrata est ,
Junoni Samos , & Mycena Diti ,
Unda Tanaros aquorisque Regi.
Pallas Cecropias tuetur arces ,
Delphos Pythius Orbis Umbilicum ,
Creten Delia Cynthiosque colles ,
Faunus Menalon , Arcadumque Silvas.
Est tutela Rhodos beata Solis ,
Gades Hercules , humidumque Tibur.
Cyllene celeri Deo nivosa ,
Tardo gratior aestuosa Lemnos.
Ennae Cererem Nurus frequentant ,
Raptam Cizicos ostreosa Divam ,
Formosam Venerem , Cnidos Paphosque.*

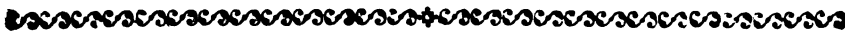
Fin du quatriéme Livre.





LA RELIGION DES GAULOIS.

Tirée des plus pures sources de l'Antiquité.



LIVRE CINQUIÈME.

Des Funérailles , Tombeaux , Mausolées , Urnes , &c.
des Gaulois.

CH'APITRE PREMIER.

*Les Funérailles faisoient partie de la Religion des Peuples.
Immortalité de l'ame. Séjour des Ames. Ames bienfaisantes
& malfaisantes. Sacrifices , Libations , Repas , &c. faits
pour les Morts ; dans quels motifs.*



ES devoirs que l'on rend aux Morts ,
ont toujours fait partie de la Religion
des Peuples. Dès le commencement du
Monde ces devoirs naissoient du fond
même de la Religion : mais bien-tôt ces mêmes

D d ij

Sap. 14. v.
15. &c.

devoirs, aussi mal entendus que poussez trop loin, furent la source des fausses Religions, selon le témoignage de l'Ecriture.

Ces devoirs ne pouvoient donc manquer d'être fortement liez à la Religion ; puisqu'ils en étoient une suite, ou qu'ils lui avoient servi de prétexte & de fondement. Aussi peut-on assurer que quelque idée qu'on eût du sort de l'ame après cette vie ; c'est-à-dire, soit qu'on crût qu'elle suivît la destruction du corps, soit qu'on estimât qu'elle lui survêquît, on auroit crû blesser la Religion dans un de ses points essentiels, de refuser aux Morts les marques de pitié, que la nature inspiroit, & dont elle n'exemptoit personne.

Le soin qu'on prenoit de s'acquitter de ces devoirs, dépoisoit en faveur du dogme de l'immortalité de l'ame ; aussi trouvoit-on peu de Nations, qui n'en fussent persuadées : il y en avoit pourtant qui ne l'étoient pas ; mais elles étoient en petit nombre : & ce petit nombre doit être compté pour rien. Ainsi à parler en général, tout le monde s'accordoit sur la créance que les ames ne mouroient point avec le corps : mais on étoit partagé sur leur sort, sur le lieu où elles passaient, & sur le commerce qu'elles pouvoient entretenir avec les vivans.

Les uns plaçoient les ames, du moins des gens de bien, dans la sphere de la Lune, les autres dans l'Enfer Poétique, & quelques autres ailleurs. Les Bretons & les Gaulois croyoient que la mort n'étoit qu'un passage à une vie, qui n'avoit point de fin, & faisoient quelquefois des Heros ou demi-Dieux des ames de leurs morts, sur-tout de ceux qui avoient

eu le malheur d'être égorgé en Sacrifice. Les Romains donnoient le nom de *Lemures* à toutes les ames des morts ; mais ils en distinguoient de deux sortes ; les uns bienfaisans & paisibles, les autres malfaisans & inquiets. Cette distinction pourtant n'étoit pas si particuliere aux Romains, qu'elle ne leur fût commune avec presque toutes les Nations, surtout avec les Gaulois. Mais ce qui mérite une particuliere attention, c'est que cette distinction étoit le fondement & le motif des marques de pieté, qu'on faisoit paroître aux funeraillles, aux anniversaires & en d'autres tems consacrez à honorer la memoire des Morts.

Tout ce qui se pratiquoit dans ces differentes occasions, se réduisoit à des Sacrifices d'animaux choisis, qui devoient être noirs ; à des libations, à des parfums, à des repas funeraires, & enfin à des mausolées ou tombeaux, dont quelques-uns avoient la forme d'Autels. Toutes ces dépenses avoient pour objet quelquefois les Dieux Inférieurs ou des Enfers ; mais plus souvent les Ombres mêmes des Morts : les Dieux inférieurs, afin qu'ils fussent propices & favorables aux ames des parens, ou amis de ceux qui les faisoient : les Ombres mêmes, ou en témoignage de leur vertu, & afin qu'elles leur fussent comme des Dieux bienfaisans, toujours prêts à les exaucer ; ou enfin pour les appaiser : car on les regardoit non-seulement comme les auteurs de presque tous les maux de la vie ; mais encore comme ayant une forte pente à nuire aux mortels.

CHAPITRE II.

Funeraux des Gaulois : leurs tombeaux. Sentiment des Druïdes & des Gaulois sur la mort des personnes considérables, & de ceux qui servent de victimes à leurs Dieux.

Ces. l. 6. **L**es cérémonies que les Gaulois observoient dans leurs funeraux, étoient pompeuses & magnifiques. On faisoit brûler le corps du défunt, & tout ce qu'il avoit le plus cher pendant sa vie ; esclaves, chiens, animaux, meubles précieux, rien n'étoit épargné. On voyoit aussi quelquefois des parens se jeter d'eux-mêmes dans le bûcher, parce qu'ils ne pouvoient se résoudre d'être séparés du Mort, & qu'ils comptoient de vivre désormais avec lui. Le convoi se faisoit avec quantité de superstitions, dont le détail nous est inconnu : tout ce qu'on fait se réduit à ce que le mort étoit porté couvert de grands draps, qui flotoient au gré du vent. (a)

*Sulp. Seve.
vit. S. Mar-
ti. c. 9.*

Mela l. 3. Les Gaulois en faisant brûler les morts pratiquoient certaines choses, qu'on ne trouve point avoir été en usage chez aucune autre Nation ; par exemple, ils jettoient dans le bûcher un compte exact des affaires du défunt, afin qu'il pût s'en servir dans l'autre monde. Ils lui écrivoient aussi des lettres, qu'ils faisoient brûler avec son corps ; croyant qu'il les liroit volontiers, dans ses heures de loisir. Quand la coutume de brûler les morts eut passé, & que celle

*Diod. Sicul.
l. 6. c. 9.*

(a) Et agente vento linteamina corpori superjecta volitarent.

de les enterrer fut introduite ; les Gaulois avoient soin de mettre certain baume dans les mains du défunt , afin qu'il eût de quoi guerir les blessures , qu'il emportoit dans l'autre monde. (a) *Burchard de
panit. 6. 5.*

Les Druïdes en particulier tenoient qu'à la mort des personnes considérables , il arrivoit toujours quelque changement dans l'ordre de la nature , causé par les ames mêmes des morts. Ces changemens consistoient en des orages & des vents , qu'ils excitoient ; en des foudres qu'ils faisoient tomber ; en des globes de feu , qu'ils faisoient rouler dans les airs ; dans la corruption , dont ils infectoient l'air ; & en d'autres maux , dont ils affligeoient les vivans. Sur quoi ils faisoient cette comparaison : Tant qu'une chandelle brûle , disoient-ils , & qu'elle est allumée , elle n'incommode personne : mais aussi-tôt qu'elle est éteinte , outre les ténèbres qui succèdent toujours , elle jette une odeur forte , qui fait mal au cœur. De même les grands hommes pendant leur vie sont comme des flambeaux , dont la lumière a quelque chose de doux , qui ne fait souffrir personne : au lieu que venant à mourir & à s'éteindre , ils excitent souvent des tempêtes , & corrompent l'air. *Plutar. cessation des Oracles.*

Les Gaulois croyoient donc que les ames des personnes hors du commun , avoient après leur mort un pouvoir sur les élémens , qu'ils n'avoient point auparavant. Mais ils pouissoient bien plus loin leur crédulité à l'égard des Manes de ceux , dont ils répandoient le sang sur les Autels de leurs Dieux. Ils croyoient que cette cérémonie barbare les purifioit , les dépouilloit de tout ce qu'ils avoient d'humain

(a) *Quasi illo unguento post mortem vulnus sanari possit.*

*Pruden. pe-
ri Steph. l. 3.
hym. Hemi-
terii & Che-
lidon.*

& de terrestre, les revêtoit d'une nature divine; en-
fin qu'ils devenoient Dieux. (a)

Ils tenoient sans doute ce langage pour ébloûir
ces malheureux, destinez à servir de victimes à leurs
Dieux sanguinaires, afin qu'ils se consolassent de
leur sort; & qu'au lieu du coup mortel qu'ils atten-
doient, ils envisageassent la déification dont ils les
repaïssoient.

J'ai dit que les Gaulois jettoient dans le bûcher,
ce que le mort avoit le plus cheri : cela est justifié
par quelques tombeaux découverts depuis peu. Car
parmi un tas d'ossements brûlez, on remarque qu'il
y a des os de cheval, de chien, ou d'autres animaux,
des parures de femmes, &c. Dans un sepulcre Gau-
lois trouvé à Nîmes il y a trente ans, outre une
belle urne transparente avec son couvercle de cette
espèce d'albatre, qu'on appelle onix, étoient enfer-
mez des os brûlez & des charbons, une petite ba-
gue d'or très-fin que j'ai vûë, qui a pour chaton une
gravûre, représentant un homme sacrifiant devant
un Autel, derrière lequel s'élèvent des arbres : tout
cela étoit accompagné d'une épée, de plusieurs pateres
de différentes grandeurs, de quelques lampes sepulcra-
les de fer & de terre, d'un vaisseau de cristal, & de bien
d'autres choses, qu'il seroit trop long de spécifier.

Les tombeaux des Gaulois étoient enfoncez bien
avant dans la terre : ils étoient tantôt maçonnez de
pierre ou de brique; tantôt c'étoient de grosses pier-
res brutes; d'autrefois c'étoient de petits caveaux,
de trois pieds au plus de diametre sur une base quar-

(a) *Quam sacrum crudelis error Credis in Deum relatos
Immolavit sanguinem, Hostiarum spiritus ?*

rée. On en déouvre encore un grand nombre dans presque toutes les Provinces de France, qui consistent en des éminences, en tertres ou petites collines de terre ou de sable. Dans tous ces différens tombeaux on trouve toujours les cendres & les ossemens brûlez, tant de la personne à qui on dressoit le sepulcre, que des personnes, animaux, meubles, bijoux, &c. qu'elle avoit cheries, & qu'on avoit jettez dans le bûcher. Souvent ces cendres & ces ossemens sont dans des urnes avec des charbons; quelquefois cela est épars dans le tombeau.

Avant de passer plus avant, il faut remarquer que la coutume de brûler des hommes vivans avec le corps du mort, avoit pris fin avant l'arrivée de César dans les Gaules. Mais pour celle de brûler les morts, elle a été peut-être l'unique qui ait regné parmi les Gaulois, tandis qu'ils ont été ensevelis dans les erreurs du Paganisme. En effet, Sidonius Apollinaris parlant du champ, où son ayeul avoit été enterré, dit qu'encore de son tems il étoit couvert de tant de cendres & d'ossemens, qui échappoient aux bûchers qu'on y dressoit tous les jours, qu'il n'y restoit plus de place, pour creuser les fondemens d'aucun autre sepulcre. (a) Il est même constant qu'au siècle de S. Eloi, les Gaulois qui étoient Chrétiens, faisoient brûler les corps de ceux qui décédoient, & croyoient même faire en cela un acte de Religion. C'est aussi pour cela que S. Eloy combattoit de toutes ses forces ce culte impie & superstitieux; *nullus in pyras credat.*

L. 3. ep. 12.

Apud Ang.

(a) Campus etiam ipse dudum quam cadaveribus, nullam jam refertus tam bustualibus favillis, diu scrobem recipiebat.

*Pausan.
Phoci. lib.
10.*

Tout ce que j'ai dit ne doit s'entendre que des funérailles des personnes mortes ou de mort naturelle ou dans leur pays : car à l'égard de ceux qui mouroient à la guerre, les Gaulois n'y apportoit point tant de façon. Ils ne demandoient jamais aux ennemis ni tems ni trêve, pour enterrer les morts ; parce qu'il leur étoit très-indifférent d'être inhumés, ou d'être la pâture des bêtes féroces & des oiseaux de rapine. Ils croyoient même que leur peu de sensibilité à l'égard de leurs morts, étoit capable d'inspirer plus de crainte aux peuples, contre lesquels ils avoient à faire. (4)

CHAPITRE III.

Plusieurs Auteurs ont avancé que les Gaulois croyoient la Metempsychôse. Leur erreur. Sur quoi fondée. Les Gaulois tenoient l'immortalité de l'ame ; ils disoient que l'ame étoit éternelle. Pythagore tenoit le même langage. Vrai sens de ce terme.

IL est certain que les Gaulois croyoient les ames immortelles : & si l'on reçoit ce qu'ont dit quelques Anciens, ils tenoient aussi la Metempsychôse, c'est-à-dire, le passage ou transmigration de l'ame dans le corps d'un autre homme, ou d'une bête. Césaire le dit en termes exprès : Les Druïdes, dit-il, n'ont rien tant à cœur que d'inculquer aux Gaulois, que les ames ne meurent point ; mais qu'après la mort elles

*Comment.
l. 6.*

(2) Πολιμίς τε ἄνδρας ἐκπαλήξειαν καὶ ὅτι ἐστὶ τεθνηώτων εὐδὲ ἔθους αἴκλος αὐλοῖς.

passent dans d'autres corps. Opinion , ajoute-t-il , « dont ils se servent pour étouffer la crainte de la mort , « & inspirer la valeur. Diodore de Sicile va plus loin « que César ; car il assure que le Dogme de Pytha- « gore (a) étoit fortement gravé dans l'esprit des Gau- « lois ; qu'ils croyoient les ames immortelles , & que « pendant un circuit d'années prescrites , elles entroient « successivement dans d'autres corps pour les animer & « y vivre. C'est pour cela , ajoute-t-il , qu'on voit des « Gaulois jeter des lettres dans les bûchers de ceux « d'entre leurs amis qui sont morts ; persuadez que « leurs amis les lisent dans l'autre monde. »

Lucain toujours guidé dans ses pensées & dans ses expressions , apostrophe ainsi les Druides , en expliquant leurs sentimens sur l'état des ames après leur mort : Vous enseignez , écrit-il , que les ombres ne vont point habiter les demeures paisibles de l'Erebe , ni faire leur séjour dans le sombre Empire de Pluton ; parce que à votre compte les ames en se séparant de leur corps , en vont animer un autre dans autre contrée : si cela est vrai , la mort n'est qu'un passage à une vie qui ne finit point. (b) En vérité , continué le Poëte , que les peuples septentrionaux sont heureux dans leur erreur , de savoir ainsi s'étourdir sur la plus grande de toutes les craintes , qui est celle de la mort ! De-là , ces mouvemens impétueux qui les portent à affronter le péril , cette constance qu'ils font paroître à leur mort , & l'éloignement qu'ils ont d'épargner une vie , qu'ils doivent recouvrer. »

Je passe Valere Maxime , Ammien Marcellin , & les autres Auteurs , qui en remarquant que les Gaulois

(a) Ο' Πυθαγόρου λόγος.

(b) Longæ vitæ.

tenoient l'immortalité de l'ame, insinuent toujours qu'ils avoient pris ce sentiment de Pythagore. Sur quoi je ne fai ce qu'il faut plus admirer, ou l'erreur de ces Auteurs, ou la foiblesse de leurs raisonnemens : leur erreur en ce qu'ils font honneur à Pytagore, du sentiment des Druïdes & des Gaulois, sur l'immortalité des ames : leur mauvais raisonnement d'inférer aussitôt du dogme tenu par les Gaulois, qu'ils tenoient aussi la Metempsychôse.

Leur erreur paroît, en ce que bien loin que les Druïdes ayent jamais rien pris de Pythagore : leur réputation attira Pythagore dans les Gaules, pour s'instruire à leur école des mystères de leur Théologie, & des progresz qu'ils avoient fait dans la connoissance des choses naturelles. Cela est justifié par S. Clement d'Alexandrie, qui l'avoit appris d'Ale-

Strom. lib. 1. xandre Polyhistor. (a) En effet, Pythagore ne vint
Vie de Py- au monde que vers la quarante-septième Olympia-
thag. M. de, quatre générations après Numa, & environ cinq
Dacier. cents quatre-vingt-dix ans avant Jesus-Christ, au

Orig. contra lieu que la Philosophie & l'antiquité des Druïdes
Gel. l. 1. existoient déjà dès le tems d'Homere. (b)

D'ailleurs, ce n'étoit point les Grecs, ni par conséquent Pythagore, qui fussent les Auteurs du Dogme de l'immortalité de l'ame, ni de la Metempsychôse. C'étoient les Egyptiens qui l'avoient enseignée aux Philosophes, qui étoient allez se former auprès d'eux ; & qui eurent ensuite la vanité de débiter

(a) Ακηκοίναί τε πρὸς τοῖς Γα-
 λαῖων καὶ Βραχμάων τὸν Πυθαγόραν
 βεβέηκαί.

(b) Ἀλλὰ καὶ τὸς μὲν Ὀμίρε

Γαλαξιοφάγος καὶ τὸς Γαλαίων Δρυῖδας
 καὶ τὸς Γέλας σοφώτατα λέγει ἴσθαι
 εἶναι καὶ ἀρχαῖα.

ces sentimens , comme un fruit de leur découverte, les uns plutôt, les autres plus tard, ainsi que le leur reproche Herodote. *Herodot. l. 2.*

Mais peut-on raisonner plus pitoyablement que font ces Auteurs, d'inférer du Dogme de l'immortalité de l'ame admis par les Gaulois, qu'ils donnoient dès-lors dans le sentiment de la Metempsychôse? Comme si l'un suivoit nécessairement de l'autre: c'est pourtant ce que plusieurs d'entre eux ont fait; témoin Valere Maxime, lequel après avoir dit que les Gaulois étoient persuadés que l'ame étoit immortelle, *Lib. 2. c. 6.* (a) ajoute: Je les traiterois de fous, si ces porteurs de braves ne tenoient le même sentiment, que le Philosophe Pythagore. (b) C'est là ce qui s'appelle raisonner; les Gaulois croyoient l'immortalité de l'ame, donc ils tenoient la Metempsychôse, qui étoit le Dogme de Pythagore.

Mais que veulent dire ces paroles; je traiterois de fous ces porteurs de braves, s'ils ne tenoient le même sentiment que le Philosophe Pythagore? C'est en vérité une grande grace que fait Valere Maxime aux Gaulois, de ne les pas traiter de fous en faveur de Pythagore; parce qu'il suppose que le Dogme de l'immortalité de l'ame qu'ils soutenoient, n'étoit autre que la Metempsychôse: sans cette supposition il ne leur feroit point de quartier. Pour sentir la futilité de cette bravade; supposons pour un moment que les Gaulois ayent en effet tenu la Metempsychôse, mais indépendamment de Pythagore, c'est-à-dire, en sup-

(a) Persuasum habuerunt animas hominum immortales esse.

(b) Dicerem stultos, nisi idem

Bracati sensissent, quod palliatus Pythagoras credidit.

posant encore ou que ce Philosophe n'eût jamais existé, ou du moins qu'il n'eût jamais accredité ce sentiment, dont on le fait auteur contre toute raison; je demande de quel œil Valere Maxime auroit alors regardé les Gaulois? Pour qui auroient-ils passé dans son esprit? Belle demande; pour des fous. En effet, un sentiment tenu par les porteurs de braves qui ont osé prendre Rome, assiéger le Capitole, & mettre si souvent la République dans le penchant de sa ruine, peut-il être qu'un sentiment de fous? Mais parce que Pythagore a adopté la Metempsychôse, & l'a fait recevoir à toute son Ecole, ce n'est plus la même chose; elle a perdu tout ce qu'elle avoit de deshonorant, elle a changé de nature, & a sauvé heureusement aux porteurs de braves les odieuses épithètes, que Valere Maxime leur auroit donné.

Mais il s'en faut bien que les Gaulois aient jamais ni inventé, ni suivi, ni reçu le système de la Metempsychôse. Voici des preuves plus fortes, que tout ce qu'ont pû dire des Auteurs, qui ne parloient que par de fausses inductions.

Entre plusieurs Dogmes que tiennent les Druïdes, il en est un, dit Mela, qu'ils inspirent à tous les Gaulois, afin qu'ils soient plus braves à la guerre; savoir, que les âmes sont éternelles, & qu'il y a une autre vie après celle-ci : (a) aussi, ajoute-t-il, quand ils brûlent les corps des morts, & qu'ils enterrent leurs cendres; ils ensevelissent avec eux leurs comptes, & les cedules de l'argent qu'ils ont prêté pour leur servir aux Enfers : même il s'est trouvé des gens, qui se jettoient d'eux-mêmes dans le bûcher,

(a) *Æternas esse animas, vitamque ad manes alteram.*

pour aller vivre avec ceux, qui leur étoient liez par les nœuds du sang ou de l'amitié.

Cette autre vie dans l'autre monde, a-t-elle rien de commun avec la Metempsychôse ? *Ces Registres, ces obligations, ces reçus*, pouvoient-ils servir à des ames qui passioient en d'autres corps, soit d'hommes, soit de bêtes ? Quand on s'opiniâtreroit à le prétendre, fait-on attention que ces ames dès qu'elles avoient passé dans tel autre corps qu'on voudra, n'étoient plus les personnes, que *ces Registres & ces reçus* regardoient ? Mais ceux qui portoient leur attachement jusqu'à vouloir mourir avec ceux qu'ils aimoient, afin de vivre avec eux, (a) auroient-ils fait cette folie, s'ils avoient eu la moindre teinture de Metempsychôse ? comment se feroient-ils flatter d'aller vivre avec ceux, dans les bûchers desquels ils se jetoient, s'ils avoient crû que les uns & les autres au sortir de cette vie, devoient reprendre d'autres corps, ou de bêtes, ou d'hommes, ou de femmes, ou de plantes ; les uns en un coin du monde, les autres dans un autre ? Mais quelle apparence que les Gaulois, peuples si jaloux de leur liberté, eussent affronté la mort, pour risquer d'avoir en partage le corps, je ne dis pas de plantes ni de bêtes, mais seulement d'esclaves, mais de femmes mêmes, sur lesquelles ils avoient droit de vie & de mort.

Je ne pousse pas plus loin les inductions, que je pourrois tirer du témoignage de Mela : je veux seulement faire remarquer qu'il mérite seul bien mieux nôtre créance, que tous les autres Auteurs ensemble ; 1°. parce qu'il étoit mieux instruit : En effet, il étoit

(a) Velut una victuri.

Espagnol, & parconsequent sa Religion n'étoit guère différente de celle des Gaulois, sur-tout s'il étoit Celtibere, ce que je n'examine point à présent. 2°. Parce que les Auteurs qui ont débité que les Gaulois tenoient la Metempsychôse, rapportent des faits & des coutumes Gauloises, évidemment contraires à la Metempsychôse. Par exemple, Cesar qui est le premier qui a fait accroire, que les Gaulois étoient dans ce système; Cesar, dis-je, observe qu'on jettoit dans le bûcher tout ce qui avoit appartenu au mort jusqu'aux animaux qu'il avoit chers; que peu de tems même avant son entrée dans les Gaules, les esclaves & les chiens étoient brûlez avec les corps de leurs maîtres & de leurs patrons. Quoiqu'il n'explique pas la raison pourquoi cela se pratiquoit; il n'est personne qui ne voye, que c'étoit afin que les morts fussent servis dans l'autre monde, & que rien ne leur manquât. Cela posé; les ames ne prenoient donc point selon les Gaulois d'autres corps, en quittant celui qu'ils avoient: autrement ils n'auroient pû tirer aucun avantage de la magnificence, & des frais extraordinaires qu'on faisoit à leurs funeraillles.

Nous avons vû dans Diodore de Sicile, que les Gaulois écrivoient des lettres à leurs parens & amis, qui mouroient; qu'ils jettoient ces lettres dans leur bûcher, croyant de bonne foi que leurs amis les lisoient dans l'autre monde. (a) Si les ames après leur mort passaient alternativement dans d'autres corps, comme Diodore suppose gratuitement que c'étoit le sentiment des Gaulois, & si le tems qu'elles mettoient à parcourir ces différens corps, étoit de trois

(a) Ὡς τῶν τελευτησάντων ἀναγνωσμένων τάλας.

mille ans , comme les Auteurs de la Metempsychôse l'assûroient , il arrivoit que ces lettres ne pouvoient être lûes qu'après un grand nombre d'années. Mais étoient-ce là les vûes des Gaulois , qui écrivoient ces lettres ? Pour peu qu'on entre dans leur esprit , on verra que c'étoit pour se consoler d'une aussi duré séparation , pour se jurer une éternelle amitié ; & de la part des vivans , protester aux morts qu'il leur tardoit de s'unir avec eux pour ne se plus séparer. Tout cela peut-il subsister avec ce circuit de trois mille ans , pendant lesquels les idées , & les intérêts ne pouvoient manquer de changer ?

Un usage assez frequent établi dans les Gaules , & rapporté par Valere Maxime , ne combat pas moins la Metempsychôse , & je ne puis comprendre après cela , que cet Auteur ait pû attribuer à nos peres , un sentiment aussi chimerique. Il dit donc que les Gaulois prêtoient de l'argent , avec condition expresse qu'il leur seroit rendu seulement dans l'autre monde. (a) Ce que cet Historien appelle une *Philosophie intéressée & usuraire*. (b) Cette Philosophie , je l'avouë , étoit un peu particuliere ; mais elle étoit bien moins intéressée & usuraire , que celle des Peuples , qui ne renvoyoient jamais le terme du payement à l'autre monde , & qui l'exigeoient dès celui-ci avec la dernière rigueur. Quoiqu'il en soit , ces prêts justifient que les Gaulois se precautionnoient moins contre les besoins de cette vie , que contre ceux de l'autre ; parce qu'ils regardoient celle-ci comme de courte

Ubi supra.

(a) Pecunias mutuas , quæ his apud inferos redderentur , dare solitos. (b) *Avara & feneratoria Galorum Philosophia.*

durée , au lieu qu'ils envisageoient l'autre , comme n'ayant ni terme ni fin.

Les Gaulois ne tenoient donc point la Metempsychôse , mais seulement l'immortalité de l'ame : quelques Auteurs même n'ont débité qu'ils admettoient la Metempsychôse , que parce qu'ils regardoient cette vie comme une suite nécessaire de l'autre ; supposition absurde , & dont je viens de découvrir la fausseté. D'ailleurs les Druïdes qui étoient les Docteurs de la Nation , suivoient les notions communes de la droite raison , & les traces d'une tradition qui remontoit aux siècles les plus reculez. Or ces notions , cette tradition , tout decidoit en faveur du Dogme de l'immortalité , & ne renfermoit aucune idée de la Metempsychôse.

En confirmation de tout cela , on peut ajoûter ce que les Gaulois pensoient de ceux qui avoient servi dans ce monde de victimes à leurs Dieux ; ils soutenoient que leurs ames étoient déifiées , c'est-à-dire , élevées dans le Ciel pour y être heureuses. Les Gaulois ne savoient ce que c'étoit que d'admettre des ames de differente nature ; toute la différence qu'ils admettoient , consistoit dans l'état des unes & des autres. Selon cette doctrine , les ames qui n'étoient pas déifiées , à parler leur langage , jouïssent dans un lieu qui leur étoit destiné , d'une vie plus ou moins commode , à proportion des soins qu'ils avoient pris dans celle-ci de se précautionner contre les besoins , auxquels ils pouvoient être exposez : au lieu que les autres vivoient dans le Ciel , de la vie même des Dieux.

Je finis cette matiere , en remarquant d'après Plu-

tarque, que les Druïdes avançoient comme un fait très-certain, que les grands personnages excitoient à leur mort des tempêtes, pour faire sentir au monde la perte qu'il faisoit. Mais si les Druïdes eussent admis la Metempsycôse, auroient-ils pû dire, que le monde faisoit quelque perte; puisque les ames de ces personnes considérables n'en sortoient point; au contraire, elles y rentroient & s'y rengageoient plus que jamais.

J'oubliois de faire remarquer que les Druïdes ne disoient point que les ames fussent immortelles, comme l'assure la foule des Historiens, mais éternelles, selon Mela. C'étoit aussi le langage de Pythagore, qui l'avoit pris d'eux sans doute. Cependant les uns & les autres supposoient les ames créées. Il faut donc croire que cette éternité dans l'esprit des Druïdes, avoit son fondement dans l'origine qu'ils tiroient, disoient-ils, avec toute la Nation de ce Dieu que Cesar appelle *Dis*, & qui est *Teutates* à mon avis; *Galli se omnes à Dite Patre prognatos prædicant.* De même cette expression dans la bouche de Pythagore, étoit fondée sur le Dieu qu'il se vantoit d'avoir pour Pere, & sur ce qu'il publioit que la race des hommes est divine; *Θείον γένος ἐστὶ βροτῶν.*

*Ces. Bel.
Gal. l. 6.*

*Vers Dorel
de Pythagore.
re. 63.*



CHAPITRE IV.

Les Dieux infernaux des Gaules étoient Venus, Mars & Mercure. Raisons de ce choix.

Une Inscription trouvée dans la forêt de Belême, nous apprend que les Gaulois avoient aussi-bien que les Grecs & les Romains, des Dieux infernaux, & quels ils étoient ;

DIIS INFERIS

VENERI

MARTI ET

MERCVRIO

SACRVM

Rien ne prouve mieux la difference, & si je l'ose dire, l'indépendance de la Religion des Gaulois de toutes les autres, que ce Monument. Car quoiqu'on remarque assez de variété dans le Paganisme, touchant les différentes classes des Dieux ; les uns en comptant quatre ; Platon & les Romains trois, & d'autres deux seulement : tous néanmoins convenoient à ne jamais mettre Mars au rang des Divinités infernales : il n'est que les Gaulois seuls, qui l'aient fait ; & alors ils lui donnoient le surnom d'Ol-loudius, comme le dit une Inscription trouvée à Aix en Provence.

VIGILIA METIA

MASSAE FILIA

MARTI OLLOVDIO

V. S. L. M.

*Spon. Mis-
cell. p. 97.*

C'est-à-dire, Vigilia Metia Fille de Massa, s'est acquitée de bon cœur du vœu, qu'elle avoit fait à Mars Olloudius. C'est l'unique Monument qui parle de Mars Olloudius.

Olloudius signifie meurtrier, & vient (a) d'ἄλλω ou ἄλλωμι, tuer, faire mourir, ruiner. Homere au lieu d'Olloudius, se sert dans le même sens d'ἄλος; & appelle Mars Ἀρης ἄλος Mars funeste & meurtrier. En effet, c'étoit là son caractère; & son unique emploi ne consistoit, qu'à repeupler sans cesse les Enfers de nouveaux habitans,

Aussi tous les Sacrifices des Gaulois dans les guerres & les combats, où l'on ne respire que la mort, n'avoient que Mars pour objet : hommes, femmes, enfans, chevaux, harnois, troupeaux, bêtes de char-

Caf. l. 6.

(a) J'ai dit qu'Olloudius venoit d'ἄλλωμι ou ἄλλω; les personnes difficiles ne voudront peut-être pas m'en croire d'abord : en attendant qu'elles se rendent, je les prie de se souvenir qu'Apollon, qui a les mêmes origines qu'Olloudius, signifie, selon St Jean dans l'Apocalypse, Exterminateur; *græce autem Apollyon, latine habens nomen Exterminans.* De même Julius Firmicus s'étudiant à donner la véritable signification du terme Apollon, n'en donne point d'autre que la nôtre; *Apollinis no-*

men ex humanis finxerunt casibus, sermone græco, quasi omnia commissa sibi aut amittat aut perdat. Solem etiam quidam Apollinem dicunt, quia quotidie in occasu constitutus splendorem luminis perdat. Perdere autem græci ἀπολλύν dicunt. De error. Prof. Relig. cap. 18. Macrobe d'après Euripide, Archilochus, & quelques autres Auteurs qu'il cite, dit que le Soleil ne porte le nom d'Apollon, que parce qu'il cause la mort à tout ce qui a vie; *ὡς ἀπολλύντα τὰ ζῷα. L. I. Saturnalia c. 17.*

F f iij

ge, or, argent, bijoux, meubles, étoffes, tout étoit sacrifié à Mars, & exposé aux yeux & au gré de tout le monde; sans que personne osât y porter la main, pour en détourner la moindre chose.

La punition des coupables chez les Gaulois étoit aussi un acte solennel de Religion, & un sacrifice à Mars offert de la main même des Druïdes, par ordre de ce Dieu. (a)

Tacit. de morib. Germ.

Au défaut des combats les Gaulois, pour acquérir de la gloire & avoir le moyen de faire quelque largesse à leurs amis, s'offroient d'eux-mêmes à la mort, & tendoient le col sur leur bouclier.

Atth. l. 4.

Mais de toutes les raisons qu'ils avoient de regarder Mars, comme une Divinité infernale, la principale étoit, que dans la chaleur du combat, & dans tous les périls où leur vie étoit menacée, ils voüoient à Mars un Sacrifice d'esclaves, qu'ils offroient sur le champ, ou dont ils ne manquoient jamais de s'acquitter; dans la créance où ils étoient, que la vie d'un homme ne peut être rachetée ni payée, que de celle d'un autre homme.

Ces. ubi sup.

Cette dernière réflexion développe parfaitement le vrai sens de l'Inscription de *Vigilia Metia* : elle avoit peut-être couru quelque grand péril, où sa vie avoit été en danger; elle en vouloit échapper; elle voüa des esclaves ou des cliens : échappée à la mort, elle accomplit son vœu. Dans ce sens, les quatre lettres initiales V. S. L. M. ne voudront pas dire, *votum solvit lubens merito*, ainsi que nous les avons expliquées quelquefois; mais *votum solvit liberata morte*; comme quelques Auteurs les expliquent, fondez sur des Inscriptions semblables.

(a) *Deo imperante quem alessè bellantibus credunt.*

De tout cela, il est aisé d'inferer les raisons qu'avoient les Gaulois, de compter Mars au nombre des Dieux infernaux, & l'interêt qu'ils avoient de se le rendre favorable en l'autre monde. On y voit aussi le fondement qu'ils avoient d'espérer, que ce Dieu leur seroit favorable après leur mort; puisqu'ils prodiguoient leur vie, & en faisoient bon marché pour lui faire honneur.

Il n'est pas si difficile de rendre raison, pourquoi les Gaulois rangeoient Mercure dans la classe des Dieux infernaux : nous nous sommes si fort étendus, en démontrant que Teutates étoit le vrai Pluton, auquel les Gaulois rapportoient leur origine, qu'on ne sauroit rappeler les preuves que nous avons employées, sans pénétrer d'abord les motifs & les vûes qu'avoient nos Ancêtres, de mettre Mercure au rang des Divinitez infernales.

Pour ne point revenir sur nos pas, & n'user ni de redites ni de répétitions; nous n'employerons que quelques traits, qui marquent parfaitement l'autorité que Mercure avoit dans les Enfers : le premier regarde toutes les Nations, & il est tiré d'Apulée, qui témoigne qu'on avoit coutume de représenter ce Dieu, ayant un côté du visage blanc, & l'autre noir, gouvernant les têtes du chien Cerbere à sa volonté, & tenant dans sa main droite une branche verte de palme, dont il se servoit comme d'une verge pour conduire les âmes aux Enfers. (a)

Le second trait regarde le titre de *Redux*, que quel-

(a) Ille Superûm, inquit, Com- lens Canis cervices artûas, dextra
meator & inferûm, nunc atra, palmam vircentem quatiens.
aunc aurea facie sublimis, attol-

ques anciens Monumens donnent à Mercure, comme en cette Inscription donnée par Gruter ;

C. BETUTIUS
ENCOLPUS
MERCUR. RED.

Ce terme exprime la charge qu'il avoit de ramener des Enfers les ames, qui avoient la permission de retourner sur la terre.

Le dernier trait consiste en deux Inscriptions ; la premiere qui a été trouvée à Aix, dit que le champ dans lequel ce Monument a été déterré, étoit consacré à Mercure.

IN FRONTE. P. VII.
IN A----XX.
HOSCE AGROS
MERCURIO
D. D.

Qu'ainsi il n'étoit point permis de travailler sept pieds en devant, ni vingt pieds derriere le Monument, qui en contenoit la Dédicace. Cela veut dire que tout cet espace étoit destiné à la sepulture des morts ; espace sacré par lui-même.

C'est ici un de ces champs & de ces vignes, que les Athéniens appelloient *ὀργαῖς*, qui étoient consacrez à quelque Divinité par le propriétaire, pour rendre aux morts les derniers devoirs. Ce qui fait voir qu'il y avoit dans les Gaules des lieux consacrez aux plus grandes Divinitez, où il étoit permis d'enterrer
les

les morts : car l'Inscription dont nous parlons est sepulcrale, & n'est qu'un fragment d'une plus grande, qui contenoit le nom de celui pour qui elle avoit été faite.

L'autre Inscription a été aussi trouvée dans les Gaules, & confirme non-seulement toutes les veritez que nous venons de proposer; mais encore nous instruit de quelques autres. La voici telle que Guichenon l'a donnée dans son Histoire de Bresse & de Bugey, & Reinesius d'après lui.

Pag. 10.

Pag. 1029.

IN HONOREM DOMVS DIVINÆ
DEO MERCVRIO
D. PROSCOENIVM OMNI IMPENDIO. M.
SVO CAMVLIA ATTICA

D

D

On voit ici que Camulia Attica, qui étoit distinguée par sa naissance, a fourni seule à la dépense d'un avant-Scene, qu'elle consacre à Mercure pour la conservation & la gloire de la Maison de l'Empire, & pour mettre à couvert de toute insulte les cendres de la personne qui y étoit enterrée. *Rein. p. 810.*

Pour bien entendre cette Inscription, il faut se souvenir que les Anciens construisoient leurs théâtres joignant quelque Temple : ces théâtres portoient même quelquefois le nom du Dieu du Temple, proche lequel ils étoient dressez. Il y avoit aussi des théâtres, qui étoient qualifiez du nom de Temple; parce qu'il y avoit ordinairement dans leur enceinte un Temple, qui faisoit partie du théâtre : tel étoit le *Suet. in Claud.*

Tome II.

G g

Just. Lips. t.
1. *Electorum*
cap. 11.

théâtre de Pompée , un des plus célèbres de Rome. Outre cela , il y avoit un ancien Decret du Senat , qui vouloit que les Jeux publics fussent consacrez , & unis avec les Actes de Religion. Aussi Aufone a observé que des quatre Jeux célèbres de la Grece , deux étoient dédiés aux Dieux , & deux aux Heros ou demi-Dieux.

Si de ces principes on vient à nôtre Inscription ; on trouvera qu'elle renferme quatre veritez importantes & nécessaires à l'Histoire ; la premiere , la Dédicace d'un lieu sacré par lui-même , *Proscænium* ; la seconde , la consécration du *Proscænium* au Dieu Mercure , qui la rendoit encore bien plus sacrée : la troisiéme , la fin de la consécration , qui étoit la gloire de la Maison de l'Empereur ; *in honorem Domus divinae* : ce qui ajoûtoit un degré d'inviolabilité au *Proscænium* , sans doute bien plus grand , que celui qui lui venoit de la nature du lieu , ou de la majesté de Mercure : enfin la derniere étoit la destination du *Proscænium* , qui étoit la sepulture de quelque personne de marque , peut-être de la famille de l'Empereur ; *Diis manibus in honorem Domus divinae*. Autre degré de sainteté & d'inviolabilité d'une autre nature , qui encherit , pour ainsi dire , sur tous les autres.

Entre toutes les conséquences que je puis tirer de tous ces différens principes , je n'insiste que sur celle qui fait uniquement au sujet que je traite ; savoir , que Mercure étoit un des Dieux infernaux des Gaulois , soit que l'on considere le soin qu'ils avoient de lui consacrer tout le terrain , où ils vouloient être enterrez ; soit qu'on fasse attention à la foi & à la confiance qu'ils avoient en son secours.

Pour Venus, elle pouvoit bien être Divinité infernale chez les Gaulois, puisqu'elle l'étoit chez les Grecs & les Romains, qui l'appelloient alors *Libitina*, *Epitymbia*, & *Venus infera*, pour la distinguer de Venus Celeste, ὕπανι.

Ce qui marque le cas que les Gaulois faisoient de Venus inférieure ou infernale, & combien ils comptoient sur les bons services qu'elle pouvoit leur rendre après leur mort, c'est le grand nombre de Temples & de Chapelles, qu'ils lui avoient érigés dans plusieurs Provinces des Gaules. Il y avoit même des Villes, & des Côtes qui prenoient son nom. Dans la forêt de Belême, & dans le voisinage du lieu où l'Inscription des Dieux Infernaux a été trouvée, il devoit y avoir non un Temple de Venus inférieure, comme quelques-uns l'ont avancé sans fondement; mais une Statuë de cette Divinité : car on y a aussi trouvé cette Inscription.

APHRODISIVM.

Or ce mot, quoiqu'écrit en caractères Romains est Grec, & signifie proprement une Statuë de Venus, (a) selon le témoignage d'Harpocraton. Cette Statuë étoit sans doute semblable à celle que Venus appelée *Epitymbia* avoit à Delphes, où l'on se rendoit pour évoquer les Manes, & leur faire des libations. (b)

Harpocraton in Ἀφροδισίου.

Plutar. qua. Rom. 23.

(a) Ἀφροδισίου ἰδίως τὸ τῆς Ἀφροδίτης ἰδὸς.

(b) Πρὸς ὃ τὴν καλωχημένην ἐπὶ τὰς χάρας ἀνακαλῶνται.



CHAPITRE V.

Des Sepulcres consacrez sub Ascia. Differens sentimens sur le sens de cette formule.

Rien n'est plus commun dans quelques Provinces de France, principalement dans celles qui composoient autrefois la Gaule, que les Romains appelloient *Braccata*, que les Inscriptions des Sepulcres consacrez *SUB ASCIA*. Ces termes & la figure de l'*Ascia*, qui se trouve très-souvent gravée avec l'Inscription sur le Sepulcre, ont exercé la plûpart de nos meilleurs Antiquaires; & je ne sai si tout ce qu'ils ont donné là-dessus, a lieu de conten-ter un esprit solide & délicat.

Ce qui fait la difficulté, c'est la signification que l'on donne ordinairement au mot *Ascia*, que l'on rend par une doloire : & en effet elle en a assez l'air, comme le prouvent la plûpart des *Ascias* que nous avons fait graver, d'où l'on infere que l'usage de la doloire dans les Sepulcres, avoit prescrit contre une des Loix des douze Tables, qui défend, dit-on, de polir un bûcher avec la doloire (a)

Ce n'est
point là le
véritable
sens de la
Loi.

Ceux qui ont voulu sauver l'honneur de la Loi, ont forgé un sens étranger au mot *Ascia*; & ont prétendu qu'il étoit composé d'un alpha négatif, & de *σκια* ombre; comme qui diroit, à découvert & sans ombre : & qu'ainsi *sub Ascia dedicare*, étoit bâtir un tombeau, ou sepulcre exposé à l'air, *sub dio*, & qui n'eût point d'ombre.

(a) *Rogum Ascia ne poleiro.*

D·ET·MEMORIAE·M
AETERNAE·HYLATIS
DYMACHERO·SIVE·
ASSIDARIO·P·VII·RV·I
ERMAIS·CONIVX·
CONIVGI·FARISSIMO
P·C·ET·S·ASD·



Comme on n'a fait graver cette Epitaphe, que d'après-coup, & pour donner un nouveau modèle d'une *Ascia* particuliere: il n'est rien dit de l'Inscription dans le corps de l'Ouvrage. Cependant de quelque côté qu'on la regarde, elle est assez profonde pour mériter une explication.

Tome II.

Gg

Ce Monument fut trouvé à saint Just de Lion au mois de Novembre 1714. C'étoit un marbre d'un pied en quarré. Voici comme je lis ; *DIIS MANEBUS ET MEMORIAE AETERNAE HYLATIS DIMACHERO SIVE ASSIDARIO, PALMARVM SEPTEM, RVDI DONATO. ERMAIS CONJUX CONJUGI GARISSIMO PONENDVM CVRAVIT, ET SVB ASCIA DEDICAVIT*; C'est-à-dire, Monument consacré aux Dieux Manes & à la mémoire d'Hylas ; qui pour avoir remporté sept fois la victoire, soit en combattant avec deux épées, soit assis sur un char, a été honoré d'un Bâton de *Manumission*. Ermais a érigé & consacré sous l'*Ascia*, ce tombeau à son très-cher Epoux.

Pour bien entendre cette Inscription, il faut remarquer qu'Hylas devoit être un Gladiateur.

2°. Que *Memoria* peut signifier aussi bien un sépulcre, que le terme François *Mémoire*.

3°. Que les Lettres P. VII. peuvent également signifier *Palma septima*, selon ce passage de Petrone ; *Si Prasinus proximis Circensibus primam Palmam* ; ou bien *Palmarum septem* selon Cicéron, Lampride, Apulée, & autres Auteurs qu'il est inutile de citer.

4°. *Rudis* étoit une baguette qu'on donnoit aux Gladiateurs, pour leur faire honneur, & les exempter d'exercer à l'avenir une profession si dangereuse.

D'autres

D'autres ont imaginé que l'*Ascia* en question étoit une doloire particuliere, dont les personnes d'une fortune médiocre, se servoient pour rendre leurs sepulcres, qu'ils ne faisoient que de brique, plus unis & plus polis.

Mais ce sentiment n'est gueres meilleur que le premier : il est du moins entièrement détruit par un sepulcre, que le P. Menetrier a fait graver dans son Histoire de la ville de Lion. Car outre que ce Monument est de marbre, sur lequel par conséquent la doloire ne pouvoit mordre; le sepulcre a été élevé pour honorer la mémoire de la femme de Julius Marcianus Decurion de la ville de Lion. Ce n'étoient donc pas seulement les gens de médiocre condition, qui employoient la doloire pour polir leur sepulcre; mais encore les gens de la premiere qualité. P. 24.

Un troisiéme sentiment mérite d'avoir ici place, aussi-bien que l'occasion qui l'a fait naître. Comme on creusoit à S. Ferriol, Village du Diocèse de Befançon, on trouva sur une grande pierre qui couvroit un cercueil de plomb, cette Inscription en lettres Romaines.

AVE EVSEBI

CASONIAE. DONATAE. QVAE VICXIT ANNIS
XXXXVII.... D. XI. HORIS IIII. CANDIDVS. AVG.
PII. VERNA. EX. TEST. CONIVGI. BENE MERENTI

POSVIT. EVSEBI.

HAVE. ET. VALE

LOC. LIB.

Aux quatre coins de la pierre étoit gravée une
G g ii)

figure, laquelle pour avoir quelque rapport à une Croix, fut prise par des Ecclésiastiques de mérite & de distinction pour une vraye Croix : & sur ce fondement, il fut délibéré qu'on transporterait les cendres & le cercueil, dans un lieu sacré. La chose alloit être exécutée si M. l'Abbé Boifot ne fût survenu à propos : il fut consulté, & comme il allioit la science avec la piété, il déclara que cette marque étoit une *Ascia*, qui désignoit que ce tombeau étoit d'un Payen : on se rendit à son autorité, & l'on ne parla plus de la translation d'un Saint aussi équivoque que celui-là. Voici la figure de la prétendue Croix.



C'est ainsi que Dom Mabillon rapporte cette Histoire, dans sa lettre d'Eusebe Romain à Théophile François, sur le culte des Saints baptisez, dans laquelle ce grand homme ouvre un nouveau sentiment sur les tombeaux consacrez *sub Ascia*. Il croit que cette formule marquoit la peine de mort, qu'on feroit subir à ceux que leur témérité porteroit à violer ces sortes de sepulcres. (a)

Il y a un autre sentiment, qui frappe d'abord, & qui mérite d'avoir ici sa place : il est du P. Ménétrier, qui le donne comme ne souffrant aucune diffi-

(a) Forte solemnè illa *sub Ascia* sepulcrorum Dedicatione Diis manibus facta, nihil aliud volebant veteres, quam ut ejusmodi Monumenta magis inviolata redderentur *sub pœna Ascia* seu capitibus, quam violatoribus sepulcrorum intentarent.

culté. L'instrument, dit-il, représenté sur les tom-
 beaux des Payens n'est pas une hache ni une doloire
 à couper & aplanir le bois ; (a) mais une gâche à
 détremper la chaux, que l'on nomme à Paris un ra-
 bot , & en terme de blason un rustre , du mot Latin
rutrum ou *rutabulum*. Vitruve nomme cet instrument
ascia , dont il dit que l'on se sert à gâcher la chaux ,
 & le mortier ; *Macerata Calx ascia dolatur* , dit-il , au
 Livre septième de l'Architecture Chap. 2. & c'est de
 ce mot *ascia* que l'on a fait le terme de gâcher. C'é-
 toit donc , ajoute-t-il , la coutume , quand on con-
 sacroit ces tombeaux aux Dieux Manes , que celui
 qui faisoit cette Dédicace , prenoit du mortier avec
 une gâche , & la mettoit le premier avec cérémonie
 dans le creux , sur lequel on vouloit placer ce tom-
 beau : cérémonie qu'on a retenue , quand on met
 les premières pierres des Eglises , des Monastères , des
 Palais , & des autres Edifices publics , où les Princes ,
 les Prélats & les Magistrats , avec une truelle d'ar-
 gent , prennent du mortier , & en font l'assise de
 cette première pierre. Voilà le mystère de ces pa-
 roles *sub Ascia dedicare* , qui avoit échappé à tous nos
 Savans.

Je l'ai déjà dit , que ce sentiment frappoit ; il y a
 du vrai-semblable , & l'on n'ose pas d'abord le con-
 damner. Cependant quand on vient à l'examiner de
 près , on trouve qu'il ne se soutient point , & qu'il
 n'est appuyé que sur des fondemens ruineux : car en-
 fin il est sûr que le rabot ou gâche du P. Menetrier ,
 doit toujours avoir eu un manche infiniment plus

(a) Ce sentiment est celui de Mabillon , qui le combat. *Ubi*
 M. Fabretti , rapporté par le P. *pra.*

long que l'*ascia*, ne l'a dans aucun des Monumens qui ont paru jusqu'ici. D'ailleurs on ne persuadera jamais que ce soit, qu'il ait été possible en aucun Pays, de se servir du rabot ou gâche pour prendre du mortier, & observer la cérémonie dont parle le Pere Menetrier; la longueur que devoit avoir le manche de l'*ascia*, & toute la figure de l'*ascia* même, ne permettoient point de l'employer à cet usage. 3°. Le rabot ou gâche des maçons Gaulois peut-il avoir eu la figure de l'*ascia* des sepulcres? comme c'est une chose, dont les yeux peuvent mieux juger que tout ce qu'on pourroit dire; qu'on examine, qu'on compare bien tout ensemble; & l'on verra qu'il étoit moralement impossible que l'*ascia* servît à détrempier la chaux. 4°. Qui a dit au P. Menetrier que le rabot ou gâche des maçons Gaulois étoit de fer, & non de bois; comme il l'est dans la plûpart de nos Provinces? 5°. Pour l'autorité de Vitruve, elle ne fait rien ici: cet Auteur est reconnu pour avoir fait une infinité de mots nouveaux; & il n'est gueres personne qui voulût garantir *ascia* pour un bon mot Latin, dans le sens du P. Menetrier. 6°. Bien plus, c'est que Vitruve n'a jamais dit qu'il y eût un outil de maçon, qui fût nommé *ascia*; & c'est abuser étrangement du texte de cet Auteur.

Pour se convaincre de ce que je dis, on n'a qu'à consulter Vitruve lui-même: on trouve, on saisit d'abord que jamais Auteur ne fut plus mal entendu. Il parle de la préparation de la chaux pour le stuc

Lib. 7. c. 2. & les enduits en ces termes; *cum autem habita erit ratio macerationis, & id curiosius opere pręparatum erit, sumatur ascia, & quemadmodum materia dolatur, sic calx*
in

in lacu macerata ascietur. Si ad asciam offenderint calculi, non erit temperata : cumque siccum & purum ferrum educetur, indicabit eam evanidam & siticulosam : cum verò pinguis fuerit & rectè macerata, circa id ferramentum uti glutinum hærens, omni ratione probabit se esse temperatam. Pour connoître, dit Vitruve, si la chaux est bien éteinte, bien fusée, & bien tempérée; il faut passer dessus un rabot : * mais quel rabot? Celui qui fait le même effet sur la chaux, que la doloire fait sur le bois; *quemadmodum materia dolatur, sic calx in lacu macerata ascietur.*

7°. Enfin qu'à de remarquable le rabot des maçons, pour entrer dans une des plus sérieuses cérémonies de nos ancêtres, préféablement à tant d'autres instrumens, & outils bien plus nobles, du moins plus autorisez par l'usage & la Religion?

Il y a encore d'autres sentimens sur la Dedicace des Tombeaux consacrez *sub ascia*. Les uns expliquent l'*ascia* par un marteau, que les Gaulois employoient comme une espece de talisman pour rendre leurs tombeaux inviolables; se servant de quelques formules de consécérations & d'imprécations, faites sur l'*ascia*, qu'ils tenoient élevée en l'air au-dessus de leur monument, comme s'ils eussent conjuré cet instrument de ne pas servir à la destruction d'un ouvrage, qu'il avoit aidé à construire.

D'autres ont été bien plus loin; car ils ont prétendu que le terme *dedicare* de nos tombeaux, signifie seulement destiner, construire pour un certain usage, comme pour conserver la memoire d'une personne.

* M. Perrault appelle cet outil un coupeau. Voyez l'endroit.

Journal de Trevoux
Mai 1715.

Il y en a encore qui veulent que l'*ascia* n'est grâ-
vée sur le tombeau, que pour avertir qu'on s'est sou-
venu de la défense portée par les douze Tables, ro-
gum *ascia* ne poleito, & qu'on s'est fait une religion de
n'y point contrevenir.

Je n'aurois jamais fait si je voulois rapporter tous les sentimens de cette espece, qui ne se soutiennent pas plus les uns que les autres; & qui portent leur réfutation avec eux. La seule chose qu'il est bon de remarquer avant de passer outre, est que parmi le grand nombre de tombeaux qui sont consacrez *sub ascia*; les uns contiennent tout à la fois la formule de la dédicace, & la figure de l'*ascia*: les autres n'ont que l'*ascia* seule, sans la formule de la dédicace: au contraire sur d'autres la formule de la consécration est bien exprimée, mais sans nul vestige de l'*ascia*. D'où il paroît qu'on peut raisonnablement inferer, qu'il peut y avoir des tombeaux, qui ont été fort bien consacrez *sub ascia*, quoiqu'ils ne portent point de marques de l'*ascia*, ni de la formule de la consécration.

CHAPITRE VI.

L'Ascia des Sepulcres est véritablement une houë ou marre. Les Gaulois en avoient de plusieurs sortes. Cippe de marbre consacré sub ascia. Cette consécration avoit grand rapport avec celle des fondations des Villes.

Antiq. expl.
t. 5. p. 107.

L'Auteur de l'Antiquité expliquée a fait un Chapitre exprès, pour tâcher de bien expliquer ce

que c'étoit que *sub ascia dedicare* ; & sans donner aucun sentiment auquel on pût s'arrêter, il conclut en disant qu'il falloit attendre qu'on déterrât quelque nouveau sepulcre, dont on pût tirer les éclaircissements nécessaires. La modestie d'un si grand homme devoit être nôtre modèle & nôtre règle : mais le danger qu'il y a d'attendre toujours inutilement, ou du moins trop long-tems, nous a portez à proposer ici une opinion, qui nous paroît être non-seulement bien mieux fondée que toutes celles qu'on a inventées ; mais encore la seule vraie.

L'*ascia* que l'on a pris jusqu'ici pour une doloire & un outil de charpentier ou de maçon, n'est rien moins que cela ; (a) c'est au contraire un instrument à remuer la terre, & qui revient à la houë & marre de nos vigneron. En effet, ces marres, ces houës ont encore l'air & la figure de l'*ascia* des sepulcres ; aussi ont-elles retenu leur ancien nom dans le Languedoc, où on les appelle *assados* ou *aissados*, mot qui est visiblement dérivé d'*ascia*.

Il ne faut point croire que l'*ascia*, qui servoit à la dédicace ou consécration des sepulcres de nos Ancêtres, fût un instrument ordinaire ; c'étoit au contraire un outil particulier, & consacré à creuser la terre en vûë d'ériger des sepulcres. Cela est évident par une lettre de Sidonius Apollinaris à son neveu, où il raconte qu'étant parti de Lion pour se rendre à Clermont en Auvergne, il vit d'une éminence que le champ où étoit le sepulcre de son ayeul, qui avoit été Préfet du Prétoire des Gaules, au commencement du cinquième siècle, & qui avoit embrassé le

(a) Du moins dans le sens qu'on l'a entendu jusqu'ici.

» Christianisme , étoit profané non-seulement par les
 » ossemens des gens , qu'on y venoit enterrer tous les
 » jours , mais encore par les cendres qui provenoient
 » des bûchers : qu'il frémit à ce spectacle , & que ne
 » pouvant souffrir de voir de ses propres yeux , des
 » ouvriers travailler actuellement à faire des creux , &
 » des fosses pour élever là de nouveaux sépulcres ; il
 » courut sur eux , les chargea , & vengea sur le sépul-
 » cre même de son ayeul l'affront , qu'on lui faisoit de
 » le confondre avec des Payens , & d'autres gens vul-
 » gaires.

Or il est à remarquer que Sidonius appelle l'instrument , dont se servoient ces ouvriers pour creuser la terre *Rastrum funebre* , qui n'est & ne peut-être que l'*ascia* des Inscriptions : ce qui d'une part mérite d'autant plus d'être observé , qu'il s'agit dans cette lettre d'un sépulcre des environs de Lion , d'où nous viennent la plus grande partie des Monumens , qui parlent de l'*ascia* : & que de l'autre *Rastrum* grammaticalement signifie dans Terence , Columelle , Pline , Caton , & autres anciens Auteurs , un outil qui sert à remuer , creuser ou labourer la terre.

Mais ce qui fait encore mieux voir que l'*ascia* est ce même instrument , c'est ce proverbe si fréquent dans les Auteurs Latins ; *ipse mihi asciam in crus impegi* ; *Petron. A.* je me suis donné moi-même un coup de houë à la *pulée, &c.* jambe : c'est précisément ce qui arrive souvent à ceux qui se servent de la houë ; parce que cet instrument est difficile à manier ; car 1°. son manche est fort court. 2°. Le fer au contraire est ou aussi long ou plus long que le manche. 3°. Ce fer est si recoubé , qu'il est presque parallele au manche même , & dans ce cas

¶ l'on ne mesure bien son coup, au lieu de donner en terre, la houë porte infailliblement sur la jambe de celui qui la tient; ainsi on se blesse soi-même sans pouvoir en rejeter la faute sur d'autres; ce qui est le vrai sens du proverbe.

Toutes ces preuves conduisent à la vraie intelligence de la Loi des douze Tables, *Rogum ascia ne Poleito*; pourvû qu'on observe que ces Loix furent toutes dressées dans le tems que les Romains parloient encore Grec, en tout ou en partie. Ainsi tous les mots qui composent nôtre Loi sont purs Grecs, & non Latins; *Rogus* n'est point un bûcher, mais une ouverture, une fosse, Ρ'ωγὰς ou Ρ'ωγμός; l'*ascia* n'est ni une hache, ni une doloire, ni une scie, ni une gâche, mais une marre ou une houë; & vient de ἀσκέω ou ἀσκεύω travailler, cultiver, chercher avec travail, operer. *Poleito* ne vient point non plus du Latin polir, qui signifie polir, rendre uni; mais de πολέω labourer, faire des sillons, hercer, remuer, travailler la terre; c'est aussi dans ce sens que les Grecs disoient, δίπολος γῆ καὶ τρίπολος, un champ labouré deux & trois fois.

Sur ce pied cette célèbre Loi, qui a mis les Antiquaires des derniers siècles à la torture, portoit défense aux Romains de creuser des fosses aux Morts avec aucun instrument de fer ou d'airain, tel qu'étoit l'*ascia* dont nous parlons. Les Auteurs de cette Loi ne faisoient que suivre une tradition des tems les plus reculez, qui ne souffroit point que les outils, où il entroit de ces sortes de métaux, servissent à la construction des Sepulcres. (a) On choissoit un lieu creux: le mort étoit jetté dans ce creux, & on

Voyez le 2.
chap. du 2.
liv. p. 255.

Etymol.
mag. in
Hria.

(a) Τὸ παλαιὸν ἐν τοῖς κοιτάσμασι τῆς γῆς, ἔθαπτον μὴτε σιδήρῳ μὴτε χαλκῷ κεχρημένοι.

le couvroit indifferemment avec les mains de terre & de pierres , sans le secours d'aucune *ascia*.

- Voilà enfin la signification de l'*ascia* des pierres sepulcrales , éclaircie & fixée : mais ce n'est pas tout ; les Gaulois avoient des *ascia* de deux sortes , selon la difference ou la qualité du terrain où ils construisoient leurs tombeaux : si c'étoit dans un champ ou lieu pierreux , ils se servoient d'une *ascia* ou outil pointu & acéré , comme un pic des maçons , terrassiers ou pionniers d'aujourd'hui : si c'étoit dans une bonne terre , ils employoient pour l'ouvrir une *ascia* ou instrument de fer , large & plat , comme une bêche
- qui seroit renversée , ou comme une *houë recourbée* , dont les vigneronns se servent encore pour travailler les vignes. Cette dernière forme d'*ascia* est fort en vogue dans le Languedoc , où elle a le nom d'*assado* , comme je l'ai déjà dit.

Je n'ai décrit jusqu'ici que le côté de l'*ascia* , qui servoit à remuer & creuser la terre , qui étoit en effet le plus considérable : l'autre qui répondoit au premier , & qui croisoit sur le manche comme un marteau , avoit aussi la figure d'une moitié de *marteau* , & il servoit à briser les pointes de roc vif , qui avaissoient dans la fosse qu'on creusoit , ou à faire tomber & amener les pierres & les cailloux , qui faisoient le même effet , & n'étoient qu'à demi découverts.

Ces deux sortes d'*ascia* se trouvent souvent gravées sur les sépulcres des Gaulois : on voit la première non-seulement sur la pierre & l'Inscription de S. Ferriol , dont nous avons parlé , & qui fut prise pour une Croix ; mais encore au-dessus d'une Inscription trouvée à Lion , que Gruter nous a donnée.



ET MEMORIAE. AETERNAE
 C. LIBERII. DECIMAN
 CIVI. VIENNENSI NAUT
 ARARICO. HONORAT
 UTRICVLARIO. LUGU
 DUNI. CONSISTENTI
 ...ATRONA MARTIA
 NI. CONJUGI. KA
 RISSIMO. QUI. CUM
 VIXSIT. ANNIS. XV.
 MENSIBUS III. DIEBUS
 XV. SINE ULLA A
 NIMI. LAESIONE
 PONENDUM. CU
 RAVIT. ET SUB AS
 CIA. DEDICAVIT.

L'autre *ascia* est aussi dans plusieurs anciens Mo-
 numens de Lion, principalement dans celui qu'a
 donné le P. Menetrier dans l'Histoire qu'il a fait de
 cette Ville, & que nous allons donner d'après lui.
 Ce qu'on ne doit pas passer sans être remarqué, c'est
 que l'*ascia* de ce tombeau, s'est presque conservée

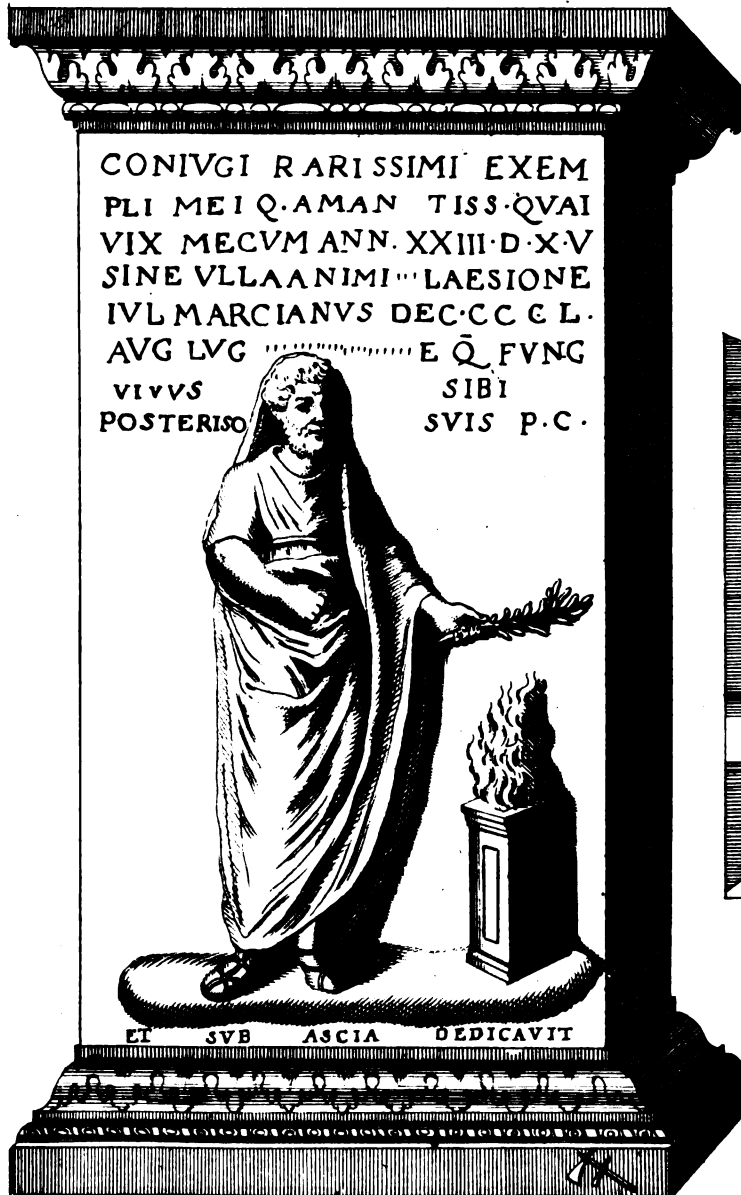
autant pour la forme que pour le nom, dans l'outil dont nos vinaigriers & tonneliers se servent pour couper par un côté les fossés, & par l'autre pour mettre & ôter les boudons. Ce qui peut servir à entendre la manière dont les Gaulois se servoient de leur *ascia* : c'est-à-dire, qu'ils fouilloient, creusoient & renuioient la terre par le côté de l'*ascia*, qui répond à celui de l'aisselle, avec lequel les tonneliers coupent les fossés, & qu'ils appellent tranchant ; & qu'ils brisoient les rocs & les cailloux, ou faisoient ébouler la terre, par celui qui répond à celui qui sert aux tonneliers à enfoncer ou ôter les boudons ; qui porte chez eux le nom de tête.

La distinction des deux parties de la houë ou marre des Anciens, est nécessaire pour bien entendre ces paroles du Pseaume 73. *In securi & ascia dejecerunt eam* ; que l'on traduit ordinairement par ces mots ; ils ont avec la cognée & la hache renversé votre héritage ; ce qui est une véritable *tautologie* ; car cognée & hache sont synonymes, & ne different tout au plus qu'un peu en grandeur. L'*ascia* de la Vulgate est une véritable houë ou marre, que les ennemis du Peuple de Dieu employèrent à la démolition du Temple, en frappant par le côté de la tête, qui a la forme de marteau. En effet, le mot Hebreu כִּילְפֹת qui répond à l'*ascia* de l'écriture, signifie dans l'original des marteaux.

Les Gaulois donc creusoient avec l'une ou l'autre *ascia*, les fondemens des sepulcres qu'ils vouloient élever, & les purifioient par le moyen des lustrations, des sacrifices, & des autres cérémonies qu'ils pratiquoient. C'est ce que représente fort bien

19

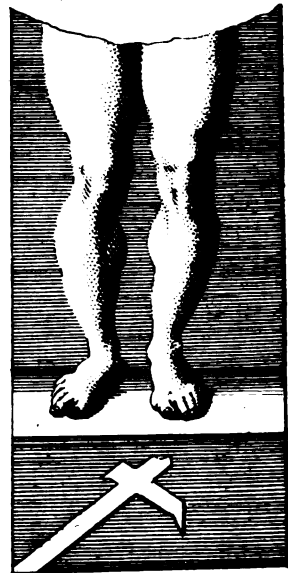
TOMBEAU CONSACRÉ SUB ASCIA.



CONIVGI RARISSIMI EXEM
PLI MEI Q. AMAN TISS. QVAI
VIX MECVM ANN. XXIII. D. X. V
SINE VLLA ANIMI LAESIONE
IVL. MARCIANVS DEC. CC. C. L.
AVG. LVG. E. Q. FVNG
VIVVS SIBI
POSTERIS SVIS P. C.

ET SUB ASCIA DEDICAVIT

Le P. Monetrier.



le Monument du Pere Menetrier, dont nous venons de parler. On y voit un Prêtre, qui est sans doute *Pag. 241* Julius Marcianus, devant un Autel quarré, flamboyant, tenant de la main droite un rouleau ou bâton de commandement, qui marque sa dignité ; & dans sa gauche de la verveine ou un rameau de quelque arbre sacré, qu'il étend sur la flamme de l'Autel, comme pour l'asperger. Le vuide qui est depuis la tête de Julius Marcianus jusqu'à la corniche, est rempli par une Inscription dont voici le sens ;

Julius Marcianus Decurion de la Colonie Cornu-
Copia de Lion, a consacré ce Monument à la me-
moire de sa Femme, exemple d'une rare vertu, &
l'objet de son amour : elle a vécu avec lui vingt-
trois ans & quinze jours, sans la moindre altera-
tion d'esprit. Son époux a fait ériger ce Cippe pour
lui & pour les siens.

Sous les pieds de Marcianus on lit *ET SUB
ASCIA DEDICAVIT* : & l'*ascia* est repré-
sentée sous le soubassement du Cippe.

L'usage de consacrer ainsi les sepulcres n'étoit pas si particulier aux Gaulois, qu'on n'en trouve des vestiges chez les autres Nations ; soit qu'elles aient emprunté d'eux cette coutume, ou qu'elles la leur aient communiqué. Sur quoi on peut voir ce que nous avons dit sur l'origine de la Religion des Gaulois. On peut même assurer sans balancer, qu'en s'en tenant précisément aux tombeaux, la cérémonie dont nous parlons, venoit certainement des Gaulois. Ce n'est point qu'on ne voye, que les Grecs & les Romains ont pratiqué indépendamment des Gaulois, d'autres exercices de Religion semblables : car pour

parler d'après Dom Montfaucon, le *Suovetaurilia* de ces Nations, se faisoit pour la lustration, ou l'expiation des champs, des fonds de terre, des armées, des Villes, & de plusieurs autres choses; pour les sanctifier, ou les expier, ou les purifier, & attirer la protection des Dieux.

Il faut pourtant avouer de bonne foi, que quoique les Gaulois tout auteurs, tout inventeurs qu'ils étoient de la consécration des sepulcres *sub ascia*, imitoient presque en tout les cérémonies, qu'observoient les Romains, ou pour mieux dire les Etruriens, à la fondation des Villes. On en peut juger par ce que Plutarque & Ovide en ont écrit; dont voici le précis.

Plut. in Romulo. Ovid. fast. l. 4.

On creusoit une fosse ronde, dans laquelle on jetoit les prémices de toutes les choses, que les hommes mangent légitimement comme bonnes, & naturellement comme nécessaires; & chacun y ajoûtoit une poignée de terre, qu'il avoit apportée du Pays d'où il étoit venu. Après cela, on traçoit l'enceinte avec un soc d'airain, qu'on mettoit à une charruë attelée à un taureau blanc, & à une genisse de même couleur. Dans l'endroit où l'on vouloit faire les portes, on suspendoit la charruë, & on la portoit sans continuer le sillon. A mesure qu'on traçoit les sillons, on y jetoit des fleurs, & ensuite de la terre dont on les couvroit. Toute la cérémonie se terminoit à l'érection d'un Autel, sur lequel le taureau & la genisse étoient immolez. Cette cérémonie fut religieusement observée par toutes les Colonies Romaines, avant de jeter les fondemens d'une Ville.

Les cérémonies qu'observoient ces Colonies dans

le partage des champs, est tout-à-fait curieuse, & donne du jour au sujet que nous traitons. On plantoit des bornes, aux fondemens desquelles les uns ne mettoient rien, d'autres y jettoient ou des cendres, ou des charbons, ou des pots cassés, ou du verre brisé, ou des os brûlés, ou de la chaux, ou du plâtre : en certains endroits c'étoit une loy d'y planter des bouteilles renversées. (a) Tout cela est justifié par les marques qu'on a trouvées à Bellecourt. *La P. Mé-*
Après cela, on répandoit de l'huile sur les Termes, *netrier Dis-*
on les couvroit de quelque voile, & on les ornoit *sert. 3.*
de festons & de couronnes. Ce qui pourtant ne se faisoit qu'après un sacrifice, & avoir répandu du sang de la victime dans la fosse du Terme. A cette effusion ou asperision, le Prêtre devoit être voilé ; outre ce sang, on jettoit dans ces creux, de l'encens, des grains, du miel, du vin, & plusieurs autres choses, auxquelles on mettoit le feu ; & tandis que le feu les consumoit on plaçoit, on érigeoit & on assûroit bien ces bornes. (b)

Partie de cela étoit observé par les Grecs & les Romains, dans l'érection des sepulchres de leur Nation : car sans compter que chez eux, les sepulchres n'étoient pour la plupart que des colonades, les uns couronnoient de festons ces pieces de maçonnerie, & les oignoient de baumes précieux ; d'autres élevoient un bûcher joignant le sepulchre, & creusant une fosse, ils y jettoient d'excellens mets, du vin,

(a) In quibusdam regionibus jubemus vestiges amphorarum defixos inversos observare prætermis-

(b) Consumptisque omnibus dapibus, super calentes reliquias lapides conlocabant; atque ita diligentia cura confirmabant.

Lucian.
Charon sive
Contemplan-
tes circa fin.

& une liqueur faite avec du miel ; croyant que les ombres des morts venoient voltiger autour de leurs sepulcres , & s'y repaïssoient à leur maniere de l'odeur , & de la fumée de toutes ces viandes à mesure qu'elles se consumoient. (a)

J'ai dit que partie des cérémonies que j'ai décrites , étoient observées par les Grecs & les Romains , dans la construction de leurs sepulcres : les Gaulois au contraire quand ils consacroient un tombeau *sub ascia* , observoient toutes les cérémonies , que les Etruriens ou Toscans pratiquoient à la fondation des Villes : & c'est ce qui faisoit la distinction & le caractère propre de ces sepulcres ; comme je vais le faire voir.

La premiere cérémonie des Etruriens & des Romains d'après eux , en fondant les Villes , étoit de faire une fosse ronde. Les sepulcres des Gaulois n'étoient de leur nature qu'une fosse fort enfoncée. Tous ceux qu'on a déterrez jusqu'ici , justifient cette vérité. La fosse étoit quelquefois ornée d'une maçonnerie ronde : on a trouvé même des pierres entières dans la fosse , creusées en rond , qui contenoient les cendres des morts , & autres choses particulieres à la Nation Gauloise.

2°. Celui qui étoit chargé d'offrir des sacrifices , soit pour consulter les Dieux , soit pour se les rendre favorables dans la construction des Villes , devoit être voilé. Julius Marcianus dans le sepulcre consacré *sub ascia* , dont nous avons donné la figure ,

(a) Πιπιζύκαιοι δ' εἶναι τὰς ψυχὰς καὶ τὸν καπνὸν , πίνων δὲ ἀπὸ τοῦ βόθρου ἀνασπιμφομένας καὶ τοὺς διασπείν μὲν , τὸ μέλικρατον .
ὡς οἷόν τι , περιπυλισμένας τιλὴν κγίσσαι

est garant que tous ceux qui comme lui , faisoient une cérémonie si religieuse aux yeux des Gaulois , devoient être aussi voilez.

3°. Nous avons vû que les Romains jettoient des fleurs & les prémices de toutes choses , dont les hommes mangent légitimement , soit dans les sillons , soit dans la fosse ronde , qu'ils creusent exprès. Mais les Gaulois observoient tout cela , non-seulement lors de la construction des sepulcres , mais encore tous les ans , le jour qu'ils célébroient l'anniversaire de la mort de quelqu'un , qu'ils appelloient jour natal. Une Inscription trouvée à Nice contient un détail de ces sortes de cérémonies , qui a de quoi piquer la curiosité du Lecteur. Lais érige & consacre à la memoire de Publius Petreïus fils de Publius une Statuë , & donne un fond de douze mille sesterces à la société des Centoniers , (a) dont le revenu seroit employé aux frais du festin , dont elle vouloit honorer cette dédicace : d'autre part le College des Centoniers s'oblige d'offrir tous les ans à perpétuité , un sacrifice de grains ou de farine & de gâteaux , le cinquième des Ides d'Avril , jour natal de Quadratus , que ses cendres avoient été mises dans le tombeau : & de faire un festin dans le Temple selon la coutume , pendant lequel ils seroient couronnés de roses , aussi-bien que la Statuë de Publius Petreïus.

(a) On croit que les Centoniers étoient un Corps de métier , qui s'occupent à faire des feutres , sortes de gros draps qui servoient aux soldats , & résistoient au fer. Voyez *Du Cange*.

*Spon. Mis-
cel. erud. an-
tiq. p. 62.*

P. PETREIO. P. F. QUADRATO ET P. EVA
RISTO LAIS MATER STATUAM POSUIT OB
CUJUS DEDICAT. COLL. CENT. EPULUM EX MORE
EX IP... HS. XII. UT QUOD ANN. IN PERPET.
DIE NATAL. QUADR. V. ID. APR. QUA
RELIQUIAE EJUS CONDITAE SUNT SACRI
FICIUM FACERENT AN. FARE ET LIBO ET
IN TEMPLO EX MORE EPULARENTUR ET RO
SAS SUO TEMPORE DEDUCERENT ET STA
TUAM DERCERNT ET CORONARN QUOD SE
FACTUROS RECEPERUNT

Après cette Inscription, je ne crois point qu'on exige de moi, que je rapporte toutes celles qui parlent de fondations semblables : j'indiquerai seulement deux Monumens consacrez *sub ascia* ; le premier a été
Pag. 10. mis au jour par Guichenon dans son Histoire de Bresse, où Rufius Catulus legue une maison, une vigne, & quelques bâtimens pour fournir aux frais d'un souper, qu'il fonde à perpetuité, & pour d'autres dépenses qu'il a soin d'exprimer. Bouche dans sa Chorographie de Provence, cite une autre Inscription, qui
Pag. 70. se voit encore dans l'Eglise de S. Laurent d'Arles ; par laquelle Julius Secundus consacre un fond, dont il veut que le revenu soit employé à la dépense d'un sacrifice, qu'on devoit offrir tous les ans sur son tombeau.

...VT EX VSVRE
OMNIBVS ANNIS SACRI
FICIO EI PARENTETVR.

4°. J'avois oublié de dire, que les Romains en fondant les Villes renouvelloient tout autour les sacrifices en differens endroits, & marquoient les lieux où ils étoient offerts par des pierres qu'ils y élevoient, & qu'ils appelloient Cippes. Les Gaulois plantoient aussi des Cippes autour de leurs sépulcres, pour y offrir des sacrifices & des libations aux Dieux Manes; c'est ainsi que parle une Inscription de Beziers.

HI CIPPI IN
PEDATVRA
MONIMENTI
POSITI SVNT
LIBERTABVS QVE
EJVS

*Catel. hist.
du Langue-
doc, p. 275.*

Même pour faire mieux entendre, que ces Cippes n'étoient élevez que pour y offrir des sacrifices, les Gaulois qualifioient ces Monumens du nom d'Autels; comme dans ces Inscriptions.

D. M.
SERVII
SEVERI FIL
CASSIA
MISERA MATER
FILIO INCOM
PARABILI AN
XXIII ARAM PO
SVIT ET SVB. A. D.

*Chorier. an-
tiq. Vien. p.
166.*

Spon Mis- CN. DANIVS CO....
cell. p. 66,
67. Recher- ... MINVS IIIII VIR. AVG.
che de Lion
p. 92, 94. ... LVGDVNI NEGOTIATOR ARGENTAR.
 VASCVLARIVS SARCOPHAGVM
 ... ALVMNO POSVIT ET ARAM INFRASCRIT.
 VIVVS SIBI INSCRIPSIT VT ANIMAE
 ABLATAE COR RECONDITI TVM VIT..
 ANNIS CELEBE....

Je ne dis rien ici du beau Cippe de marbre, que nous avons donné, sur lequel Marcianus est représenté, offrant des libations sur un Autel gravé sur le Cippe même : je me contenterai de remarquer que les Gaulois ont appelé *Saxum* les Cippes & les Autels de leurs tombeaux.

TITIAE CATIAE DEFVNCT
 ANNORVM VIII. M. V. D. VIII.
 D. CATIA BV BATE FIL PISSIMAE M.
 ET SIBI VIVAE POSVIT
 HOC SAX SVB ASCIA DED EST.

5°. Au reste les femmes n'avoient nulle part, n'agissoient point, & n'entroient en rien dans les cérémonies, qu'observoient les Romains dans la consécration des Villes. C'étoient les hommes, qui ouvroient la fosse & les sillons, qui se purifioient en sautant par-dessus des feux allumés exprès, qui jettoient
 dans

dans la fosse les fleurs , les prémices des fruits , & quelques poignées de la terre du Pays , d'où étoit venu chacun de ceux qui étoient présens à la cérémonie , à dessein de s'établir dans la nouvelle Ville : en un mot , les hommes seuls remplissoient toutes les fonctions de la cérémonie.

Il en étoit de même pour la consécration des sépulcres *sub ascia* : les femmes pouvoient bien élever elles-mêmes ou faire élever des tombeaux à leurs parens , époux , enfans , amis , &c. & fournir à tous les frais : mais vouloient-elles que ces Monumens fussent consacrez *sub Ascia* ? La cérémonie n'étoit point de leur ressort ; leur sexe la leur interdisoit ; il falloit avoir recours à des hommes , & se décharger sur eux d'un acte de religion , qui leur étoit défendu par la nature même. L'Inscription suivante autorise tout ce que je viens de dire.

D ET QVIETI M
AETERNAE
LVCILI METROBI
SIGNO SAPRICI
STRATOR CIVITATIS
VIEN. QVI VIX.
ANN. XXXVIII. M. II
DIVICIA DOMITI
OLA MATER FILI
OR III CONJVGI
KARISSIMO ET
INCOMPARA
BILI PONENDUM
CVRAVIT ET FILI
SVB ASCIA
DEDICAVERVNT.

Posuit.

C'est pour cela que Catia dans l'Inscription qui précède celle-ci, dit bien qu'elle avoit érigé elle-même un Monument pour honorer la mémoire de sa fille : mais elle n'a garde de continuer sur le même ton : car au lieu de dire qu'elle l'a aussi consacré *sub ascia* ; elle dit ingenuément qu'il a été consacré *sub ascia* ; *hoc Saxum sub ascia dedicatum est*.

On tire encore de cette Inscription, & du bas relief de Lion où Julius Marcianus consacre lui-même un tombeau *sub ascia* pour lui, pour sa femme, & toute sa postérité, que tous les hommes étoient, pour ainsi dire, Prêtres-nez, pour remplir cette fonction, & qu'il n'étoit pas besoin d'avoir recours aux Druides pour l'exercer ; ni qu'on fût destiné par choix ou par état au service de quelque Divinité, Temple, Oracle ou Autel.

Voilà tout ce qu'une profonde & sérieuse attention m'a pû faire remarquer de convenance entre les cérémonies des tombeaux *sub ascia*, & les cérémonies qu'observoient les Anciens à la fondation des Villes. J'y ai bien trouvé encore deux autres traits fort ressemblans : mais la droiture & la bonne foi dont je fais profession, m'obligent d'avertir ceux qui jetteront les yeux sur cet Ouvrage, que ces traits ne sont point si particuliers aux tombeaux des Gaulois, qu'ils ne conviennent aussi à ceux des Romains.

6°. Les Etruriens & les Romains qui faisoient gloire de les imiter, consacroient toujours avec cérémonie un espace de terrain, qu'ils appelloient *Pomœrium* ou *Prosimurium*, qui régnoit tout au tour des murailles & des remparts, où il n'étoit nullement permis d'habiter, ni de labourer.

DES GAULOIS. Liv. V. 259

Les sepulcres des Gaules avoient aussi leur *Pomœrium* ; car nos Ancêtres ne souffroient point, qu'on approchât de leurs tombeaux, moins encore qu'on enterât personne, qu'on élevât d'édifice, ni même qu'on cultivât les terres qu'à certaine distance, qu'ils avoient soin de marquer dans leurs Inscriptions sepulcrales, comme en celle-ci, trouvée à Aft, Ville au Duc de Savoye.

SIBI. . . .
DIS M. F. VLLIAE L. N.
VXORI
MONUMENTVM
PRO RE MAGNVM
PRO PIETATE PARVVM
L. M. IN FR. P. XII.
IN AGRO P. XXIIII.

Spon Miscell. p. 159.

7°. Une autre ressemblance qu'on trouve entre la fondation des Villes & des sepulcres, tant Gaulois, que Romains, est que les Anciens en traçant l'enceinte de leurs Villes, lorsque la charruë étoit arrivée au terrain marqué pour les portes, élevoient le soc & interrompoient le sillon ; parce que le terrain où le sillon étoit creusé, passoit pour si sacré & si inviolable, qu'il n'étoit permis à personne de s'y faire un passage : au lieu que les portes n'étoient point regardées comme saintes, parce qu'elles étoient destinées au passage des choses nécessaires à

K k ij

la vie, & au transport même de ce qui ne devoit pas rester dans la Ville.

On se conduisoit de la même maniere dans la construction des sepulcres. C'étoit les profaner que d'y entrer par tout autre endroit que celui qui étoit réservé pour l'entrée : aussi ne manquoit-on pas de le faire connoître ; afin qu'on n'en pût prétendre cause d'ignorance. Voici deux Inscriptions qui font foi de cette verité.

*Kirchman.
de fun. Rom.
p. 438.*

MARCIA. C. L
FECIT. SIBI. ET. M.
MARCIO. PHILOX.
PATRONO. IDEM. CONIVGI
ET MARCIO ARISTONI. PIL.
ET LIBER. LIBERTAB. QVE MEIS
POSTERISQVE EORVM. HOC
MONVMENT. IN. FRONT. P. XV.
IN. AGRO. PEDES XV. CVJVS
PARS SINISTERIOR. INTROITVS.

Dans cette Inscription l'entrée du sepulcre étoit au côté gauche : dans celle qui suit, l'entrée étoit au côté droit ;

Idem ibid.

CVRTIA FILIA
FECIT. SIBI. ET
CALPVNIO. SECVNDO
CONIVGI SVO. KARISS.
KALPVNIAE. ANTHIDI
VERNAE. KARISS. ET LIBERTIS
LIBERTAB. Q. NOST. POSTERISQ.
EORVM. HOC MONO. IN. FRONT. P. X.
IN AGR. P. X. V. CVIVS PARS DIMID.
DEXTER. INTROIT

Par surabondance de preuves, j'insere ici une Epître ou Rescrit d'Elie, lorsqu'il n'étoit encore que Cesar; par lequel il accorde à deux affranchis droit de sepulture, dans un des fonds qui lui appartenoient où il y avoit déjà un sepulcre, & il leur marque l'endroit par lequel seul ils devoient entrer;

AELIVS. CAES
 DVOBVS. LIB SANNARI
 QVINTILIANI SALVTEM
 CVM. PETIERITIS. AME
 VT. SI. CVJ. QVID VESTRVM
 HVMANITVS. ACCIDERIT.
 IS. IN. LOCVM. QVI EST. IN
 FVND0. AESCHIANO. MEO
 INTRANTIBVS. A VIA. PARTE
 LEVA. A. MONVMENTO. TES
 TACEO. PER. LONGITVDINE
 PEDVM. CLXXV. LATITVDIN.
 A MACERIA. INTRORSVS
 PEDVM XXV. INFERATVR
 ID JVS CONSEDERE ME
 HAC. EPISTOLA. NOTVM
 VOBIS. FACIO. BENE. VALERE.
 VOS CVPIO.
 DATA XIII. K. JVLIAS IN HORTIS
 STATILIAE MAXIMAE
 CEJONIO. COMMODO. ET.
 CIVICA POMPEIANO COSS.
 K k iij

Idem ibid.
 p. 441.

Je ne sai après cela si je puis me promettre, que les réflexions que j'ai faites sur les sepulcres consacrez *sub ascia*, soient reçues favorablement. J'avouë que le peu de fondement, qu'on doit faire sur tout ce qui a été dit & rebattu jusqu'ici là-dessus, & le peu de cas qu'on en a fait, joint au rapport entier qu'il y avoit entre l'*ascia* des Gaulois, & le soc d'airain des Etruriens, aussi-bien qu'entre les mêmes cérémonies qu'observoient les uns & les autres, les premiers à la consécration des sepulcres, les derniers avec les Romains à la fondation des Villes; j'avouë, dis-je, que tout cela me fait espérer un plus heureux sort, que ceux qui sont entrez en lice pour trouver le nœud de la difficulté.

D'ailleurs, quand je n'aurois pû par des traits également marquer, achever le parallèle des cérémonies des sepulcres dont nous parlons, avec celles de la fondation des Villes : l'idée seule qu'avoient les Gaulois de la demeure qu'ils faisoient pendant leur vie dans les Villes, & du séjour qu'ils devoient faire dans les sepulcres après leur mort; ou pour mieux dire, la grande différence qu'ils faisoient entre ces deux séjours, donne à mon sentiment un poids que rien ne sauroit balancer. Car les Gaulois pénétrés du dogme de l'immortalité de l'ame, dans lequel ils étoient nourris, élevez & fortifiez, portoient tous les jours le mépris de la vie au plus haut point où il pouvoit aller. Ces dispositions leur ouvroient les yeux : ils voyoient, ils sentoient bien mieux qu'aucune autre Nation, qu'ils n'étoient sur la terre que pour un tems si court, qu'il s'évanoüissoit en un instant : au lieu que le séjour qu'ils devoient faire dans le sepulcre

étoit permanent & * *éternel* ; & qu'ainsi il étoit bien raisonnable , qu'ils donnassent du moins autant de soins à la consécration d'une demeure *éternelle* , qu'à celle qui devoit durer si peu.

Je n'ai pas besoin de m'étendre pour mettre en évidence ces veritez , dont j'ai déjà donné assez de preuves. J'ajouterai seulement aux deux Epitaphes , par lesquelles je veux finir cette matiere , que de tous les peuples , qui étoient dans l'usage de construire quelquefois leurs tombeaux dès cette vie , les Gaulois étoient ceux qui l'ont mis plus en vogue , qui en ont donné plus d'exemples , & qui s'y sont plus distingués ; comme les Monumens qui nous restent en font foi.

Voici les deux Epitaphes que j'ai promises , qui expriment si bien les sentimens des Gaulois sur l'autre vie ; elles ont été trouvées à Narbonne.

LAGGE FILI
BENE QUIESCAS
MATER TVA ROGAT
TE VT ME AD TE
RECIPIAS VALE
P. Q. XV.



I. RVNIVS. P.
C. N. F. POLLIO
...CVPIDIVS PERPOTO. IN. MONVMENTO. MEO.
QVOD. DORMIENDVM ET. PERMANENDVM.
HIC. EST. MIHI.

(*) Dans le sens que les Gaulois disoient que les ames étoient éternelles.

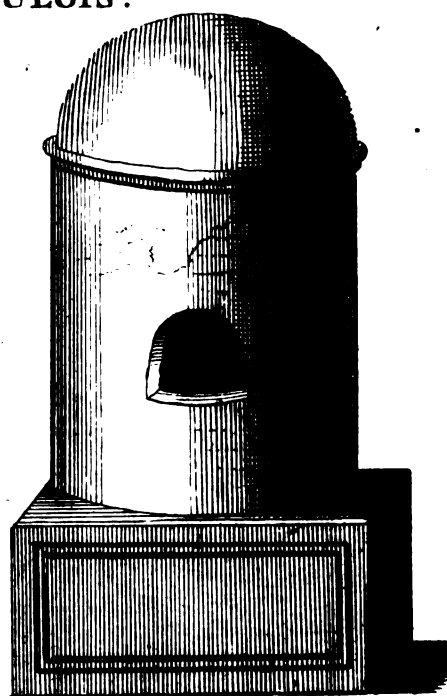
CHAPITRE VII.

Description d'un tombeau vraiment Gaulois. Figures de Femmes trouvées dans ce tombeau, & en d'autres.

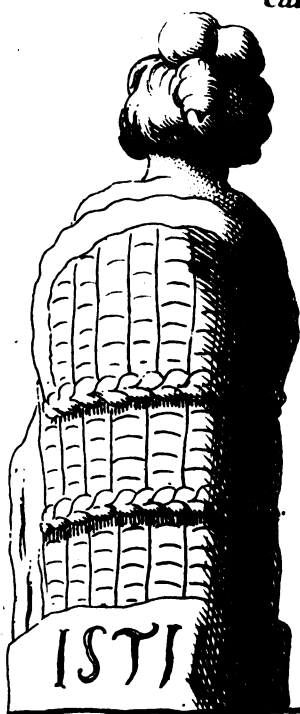
Différentes explications sur ces Figures.

EN 1710. comme on jettoit quelques nouveaux fondemens dans l'Abbaye de S. Lomer de Blois, on découvrit à dix ou douze pieds de profondeur, un petit caveau de brique en forme de fourneau, d'un pied & demi de hauteur, sur trois pieds seulement de circonference dans œuvre. Le corps du caveau étoit rond, formé en voute, enduit proprement par dedans de ciment, & par dehors d'une espece de plâtre, & posé sur une base quarrée; aux quatre angles de laquelle on remarquoit quelque petit ornement. Le caveau qui étoit bien fermé de tous côtez, à une petite ouverture près, qu'on avoit ménagée en forme de porte, par où la main pouvoit aisément passer; le caveau, dis-je, contenoit trois figures de Femmes jettées en moule, d'une matiere semblable à celle dont les pipes à tabac sont faites. La principale de ces figures est une femme assise sur une chaise à dos tissué de jonc ou d'osier. Le dossier embrasse les côtez de cette femme, & lui monte jusqu'à la naissance du col. Cette personne est coëffée en cheveux bien arrangez, & entortillez par contours & par étages, qui vont en diminuant, & forment une espece de pyramide au-dessus de la tête. Elle est habillée modestement, & tient collé sur son sein,

TOMBEAUX GAULOIS.



Cabinet de S.^t Germain des Pres.



M.^r le President Bon.

sein un petit enfant qu'elle étroit & embrasse. Les deux autres figures qui sont faites sur un même moule, & qu'on n'a pas cru devoir faire graver, représentent deux femmes nuës avec de longs cheveux épars, qui portent la main droite à la tête, & laissent pendre la gauche. A l'exception de ces trois figures, ce tombeau ne contenoit que des ossemens brûlez, parmi lesquels on remarquoit des dents pointuës comme celles d'un chien, & des os de cheval.

Auprès d'Arles fut trouvée une Femme toute semblable ; elle est assise comme la première dans une espece de fauteuil de paille ou de jonc ; elle est aussi coëffée en cheveux, dont l'arrangement n'est guere différent ; elle tient dans la même attitude un enfant collé sur son sein, qui semble téter ; mais c'est ce qu'il est difficile de bien discerner. Au dos de celle-ci on lit en bas cette Inscription I S T I L L U. Toute la figure est composée d'une pâte de terre grislâtre.

L'Auteur de l'Antiquité expliquée, dont j'ai tiré ces deux figures, parle encore de deux autres qu'il a vûës, l'une dans le Cabinet de M. Foucault, si semblable aux précédentes, qu'il n'y a point de différence : l'autre lui a été communiquée par le R. P. Spiridion Religieux Pique-puce, bon Antiquaire : elle est de la même forme que les autres ; mais d'un goût un peu plus grossier ; ce qui la distingue principalement ce sont deux petits enfans, & cette Inscription

I S

P O R O N.

La ressemblance de toutes ces figures fait com-

Tome II.

L I

prendre à tout le monde, qu'elles ont été toutes faites pour une même fin, que l'usage en étoit fréquent; & que cet usage & cette fin consistoient à les enfermer dans les tombeaux avec les cendres de ceux qui étoient morts. Le nœud de la difficulté est d'expliquer ce que tout cela signifie. Au premier aspect de ces figures, on diroit qu'elles représentent des Femmes Gauloises mortes en couches : mais leur grand nombre & les différentes Provinces où on les trouve, ne permettent point d'appuyer sur une conjecture, qui n'a pour garant que l'apparence : outre que les os de cheval mêlez avec des os d'autres animaux, infinent que ces sépulcres pouvoient être aussi-bien des sepulcres d'hommes, que des sepulcres de femmes.

D. Mont-
faucon *Antiquité*.
Suppl. t. 5.
p. 142.

Un savant Antiquaire parlant de ces figures ouvre un sentiment, qui mérite d'être rapporté, quoiqu'il n'ose s'y arrêter; quelqu'un dira peut-être, écrit-il, que cette Femme qui tient son petit enfant, est la terre nôtre mere, qui nous élève & nous nourrit, & qui nous reçoit dans son sein après nôtre mort. Cela paroît plausible, ajoute le même Auteur; mais savoir si les anciens Gaulois pensoient ainsi, quand ils mettoient ces figures dans les tombeaux, c'est une question difficile à décider.

Il est vrai que c'est une question difficile à décider; puisque nous ne trouvons ni dans les Auteurs, ni dans les Monumens de l'Antiquité, aucun endroit qui l'éclaircisse. Mais ne pourroit-on pas la supposer, puisqu'elle est si plausible? Il est toujours certain que les Anciens représentoient la terre sous la figure d'une Femme, qui tenoit en chaque main une petite figure aussi de Femme : c'étoient, disoient-ils, la *nature* & la *matiere* qui concouroient avec la Terre à la production de tous les

êtres. (a) Qui nous empêche après cela de croire, que la Femme que les Gaulois enfermoient dans leurs sepulcres, étoit la Terre ; & que les deux enfans étoient les êtres rentrans après la mort dans le sein d'où il étoient sortis. Que ce sein, qui étoit la Terre, reprenoit la *matiere* & la *nature*, qu'elle avoit prêté. Que la *matiere* & la *nature* n'étoient que le *corps* & l'*esprit*, de ceux qui mouroient. Enfin que lorsque cette Femme ne tenoit qu'un enfant, c'étoit la *Terre*, qui après avoir absorbé & purifié tout ce qu'il y avoit de matériel dans les hommes, conservoit leur *nature*, c'est-à-dire, leur *esprit* ; qu'elle le soutenoit, & lui faisoit éprouver & goûter le véritable état d'immortalité : dogme particulier de la Nation ?

La pensée de ce savant Antiquaire ainsi développée, me paroît non-seulement très-plausible, mais encore pouvoir être véritable ; quoique sa modestie se défie de tout ce qui n'est pas fondé sur des autorités irréfragables. Le même Auteur cite un passage de Pausanias, qui donne de grandes lumières à nos Monumens. L'Historien Grec dit qu'on voyoit dans une Ville de la Grece, une Statuë de Femme qui tenoit de sa main droite un enfant blanc qui dormoit, & de sa main gauche un enfant noir, qui sembloit dormir aussi, mais qui avoit les pieds écartez & tortus : que l'Inscription apprenoit ce qu'on pouvoit d'ailleurs aisément deviner ; savoir, que la Femme étoit la *Nuit*, & les enfans le *Sommeil* & la *Mort*, dont la *Nuit* étoit la mere-nourrice. Sur quoi ce savant Maître fait cette judicieuse réflexion : Les

Macrob.
Saturn. lib.
1. c. 17.

Lib. 15. c.
18.

(a) Species feminea terre imago est. . . . signa duos æque fami-

nea quibus arbitror, hylæ naturamque significant confamilantes.

» Gaulois avoient pris plusieurs choses des Grecs, des
 • caractères desquels ils se servoient, dit Jules Césaire.
 » Il pourroit bien se faire aussi, qu'ils auroient pris
 » d'eux cette image représentée dans les tombeaux ; en
 » ce cas, la femme qui tient deux petits garçons, se-
 » roit la *Nuit* qui tient la *Mort*, & le *Sommeil* ses en-
 » fans ; & lorsqu'elle n'en tient qu'un, on pourroit croi-
 » re qu'elle tient la *Mort* toute seule : mais ce n'est
 » qu'une conjecture.

Quoique je ne convienne pas que les Gaulois aient
 emprunté des Grecs les caractères dont ils se ser-
 voient ; & qu'il ne paroisse pas que nos pères aient
 plutôt pris des Grecs la manière de représenter en
 une seule figure la nuit, le sommeil & la mort, que
 les Grecs l'aient prise des Gaulois, je ne vois rien
 que de juste dans cette application. L'Auteur peut la
 traiter de conjecture tant qu'il voudra : mais il
 nous permettra de lui rendre justice, & de lui té-
 moigner que nous lui sommes obligés de nous faire
 part des conjectures, auxquelles il ne manque rien
 pour les faire adopter. En effet, cette femme paroît
 être vraiment la *Nuit*, & la *Nuit éternelle* : l'éternité
 que les Anciens ont personnifiée, aussi-bien qu'une
 infinité d'autres êtres chimeriques, étoit représentée

Césaire de en femme qui tient deux enfans, un sur chaque main.
Julien pag. On peut voir cette image dans M. Spanheim.
 460.
 127.

Les deux explications que je viens de proposer de
 ces figures de femmes, que les Gaulois enfermoient
 dans leurs sepulcres, sont heureuses, solides, fon-
 dées sur l'Antiquité, & viennent d'une bonne main.
 Elles sont également recevables : il ne leur manque,
 comme l'Auteur le reconnoît, que quelque nuance

de génie Gaulois, qui les caractérise, & nous assure de la certitude de toutes les deux, ou du moins de l'une ou de l'autre. Dans l'impossibilité de leur trouver, ou de leur donner ce qu'elles n'ont pas par elles-mêmes; j'ai cherché & enfin trouvé une troisième explication, qui paroît avoir ce qui manque aux autres. Je n'ose pas la garantir; c'est au Lecteur judicieux à juger de son prix.

Les Romains, selon Plutarque, observerent toujours la loi établie par Numa Pompilius, d'aller acheter au Temple de la Déesse Libitine, qui n'étoit elle-même que Venus, toutes les choses qui étoient nécessaires aux funérailles. (a) Sur quoi cet Auteur dit que Numa avoit fait peut-être cette loi, afin que les Romains se familiarisassent avec les pompes funébres, & n'en regardassent point les cérémonies comme impures & souillées; ou plutôt afin qu'ils se souvinsent toujours, que la même Divinité qui présidoit à la conception des hommes, présidoit aussi à leur mort, & que tout ce qui vient par la voye de la génération, est sujet à la corruption. A Delphes, ajoute-t-il, il y a une Statuë de Venus *Epithymia*, à laquelle on appelle les Manes pour leur faire des libations. (b)

Ce même Auteur dit encore ailleurs que *Libitina* présidoit aux derniers devoirs, qu'on rendoit aux morts; & que nonobstant que quelques personnes prissent *Libitina* pour Proserpine, les plus Savans soutenoient qu'elle étoit Venus.

(a) Τὰ πρὸς τὰς ταφὰς πικρὰς
κυσί, ἐν τῷ τεμένει τῇ Λιβιτίνης, νο-
μίζουσι Ἀφροδίτῃ εἶναι.

(b) Πρὸς ὃ τὰς καλοῦμαι ἐπὶ
τὰς χοὰς ἀνακαλεῖται.

Venus Libitina ne pouvoit être que la Venus que *Lib. 3. p. 95.* Pausanias appelle *Ambologera*, à laquelle un Oracle avoit ordonné d'élever une Statuë, avec celles du *Sommeil* & de la *Mort* à ses côtez. (a) Parce, dit-il, que le *Sommeil* & la *Mort* sont freres, comme dit Homere dans l'Iliade. (b) Il suit de là que Venus *Ambologera*, étoit mere du *Sommeil* & de la *Mort*.

*Hist. de
l'Academie
des Inscript-
ions t. 3. p.
232.*

Les Gaulois avoient aussi leur Venus *Infera*, comme le témoigne l'Inscription trouvée dans la forêt de Belême, que j'ai souvent citée. Cette Venus *Infera* est incontestablement la *Libitina* des Romains, la Venus *Epithymbia* de Delphes, aussi-bien que la Venus *Ambologera* de Pausanias; je n'en donne point la preuve pour épargner au Lecteur le dégoût de lire une chose, à laquelle il n'est point permis de ne pas acquiescer.

*Pausan. ubi
supra.*

Cela posé, je crois que la figure de femme, qui tenoit un ou deux enfans, & que les Gaulois enfermoient dans les tombeaux, représentoit Venus *Infera*, *Libitina*, *Epithymbia*, *Ambologera*, ou comme on voudra l'appeller. Ce qui me fait entrer dans ce sentiment, c'est que Venus *Ambologera* avoit été placée à dessein tout proche *πλησίον* de la Statuë de Pausanias Lacedemonien, qui commandoit les Grecs à la bataille de Platée; & que la Statuë de Pausanias étoit érigée au lieu même, où ce Général avoit été inhumé. Il est vrai que l'Historien d'où je tire cette circonstance, ne le dit point en termes exprès;

(a) Πλησίον ἐστὶν Ἀμβολογέρας Ἀφροδίτης ἄγαλμα ἰδρυμένον κατὰ μαγείαν· ἄλλα δὲ ὕμνη καὶ θαγάλη.

(b) Καὶ σφᾶς ἀδελφεὺς εἶναι κατὰ τὰ ἴση τὰ ἐν Ἰλιάδι ἡρώλια.

mais la suite de son discours le fait assez entendre.

On voit ici que les Monumens Grecs & Gaulois s'éclaircissent mutuellement, & ce concours ou accord nous apprend que Venus *Infera* ou *Ambologera*, entroit dans les funérailles de l'une & de l'autre Nation. La signification du terme *Ambologera* est singulier, & exprime fort bien les sentimens qu'ils avoient de l'autre vie ; car il signifie *celle qui éloigne & retarde la vieillesse*. C'est-à-dire, qu'ils croyoient qu'après la mort on commençoit une vie, sur laquelle la vieillesse n'avoit aucun pouvoir ; parce que Venus nous recevoit comme dans son sein, où nous étions à couvert des vicissitudes des tems. C'étoit du moins le sentiment des Gaulois, qu'ils portoient gravé au fond du cœur en caractères ineffaçables.

Je parle ailleurs de Venus *Infera* ; ainsi pour éviter les répétitions, je passe ici tout ce que je dis autre part. Je remarquerai seulement que cette Divinité avoit dans les Gaules des Statuës bien plus considérables, que celles que nous avons fait graver : une Inscription composée de ce seul mot *APHRODISIUM*, *Hist. de l'Acad. ut supra.* confirme cette vérité. Cette Inscription étoit sans doute sur le pié-d'estal de quelque Statuë de la Déesse, qui devoit avoir un Temple dans cette forêt. *Aphrodisium* signifie une Statuë de Venus ; les Grecs appelloient Venus *Aphrodite* de *ἀφρός*, écume ; parce que cette Divinité passoit pour avoir été formée de l'écume de la mer.

Venus donc en qualité d'*Infera* selon les Gaulois, ou d'*Ambologera* selon les Grecs, étoit mere du *Sommeil* & de la *Mort*, deux enfans qu'elle portoit toujours pendus à ses mammelles ; ce qui est fort bien

marqué sur nos Monumens : & c'est aussi ce que dit en propres termes Pausanias, de la Statuë de la *Nuit* dont j'ai parlé, & qui ne peut absolument être que

Pausan. " nôtre Venus; elle est, dit-il, nourrice de l'un & de
lib. 5. p. " l'autre. (a) D'où il semble qu'on peut tirer que les
 321. Gaulois regardoient la vie & la génération des hommes représentée par Venus, comme un cercle composé de *Sommeil* & de *Mort*, qui ne subsistent que dans les êtres sur lesquels ils agissent; qu'au reste le *Sommeil* & la *Mort* étoient un tribut qu'on devoit à la nature, & dont personne n'étoit exempt.

Cette dernière réflexion est clairement exprimée dans les Inscriptions IS PORON, ISTILLU, qu'on a trouvée gravées sur ces Venus inférieures, elles sont Grecques, nonobstant que les caractères en soient Romains. Ce que D. Montfaucon dit sur la première, mérite d'être remarqué : Quoique ces lettres soient Latines;

Antiq. ex. " écrit-il, il pourroit bien se faire que les mots soient
pliq. 1. 2. " Grecs, ἐῖς πόντον, *ad transitum*, pour le passage : ce qui
 p. 191. " viendroit fort bien au sujet; cela marqueroit le passage de l'ame aux Enfers : car plusieurs Nations " croyoient ce passage tout de même que les Grecs & " les Romains. Il est à remarquer que les Inscriptions " Grecques prennent souvent ει pour ι, & que les Grecs " du moins en certain tems mettoient indifféremment " l'un pour l'autre. Nous en avons vû ci-devant des " exemples, comme MENI pour μένει, συνοδείτης pour " συνοδείτης, μικρὸν pour μικρῶ : cela se trouve fréquem- " ment dans les quatre premiers siècles de l'Empire, où " l'on prononçoit αι comme ε : nous avons vû ci-de- " vant ὁδοιπορίαις pour ὁδοιπορίαις. La lettre η se lisoit

(a) Ἀμφολίς Νύκτα αἰολὸς Τροφόν

pourtant

pourtant en ces tems, & même dans des tems plus bas, par ε; comme nous voyons dans le dernier de ces mots si souvent répétez, sur-tout dans les anciens verres PIETE, ZESETE, qui expriment ces deux mots Grecs *πίετε*, *ζήσιντε* *beuvez & vivez*; nous en avons vû des exemples, & nous en pourrions produire un grand nombre d'autres. Il y a donc assez d'apparence que ces deux mots se doivent lire *εἰς πόντον*, pour le passage, & que cela signifie pour le passage de l'Enfer, dont nous avons parlé au long ci-devant.

Ces observations applanissent toutes les difficultez, qui nous arrêteroient à l'égard de la seconde Inscription, & nous frayent le chemin qui conduit à son véritable sens. Je ne balance donc pas à croire que ISTILLU ne soient vraiment deux mots Gaulois, mais dont la signification est celle de ces deux Grecs *Εἰς τέλος* *ad tributum*, *ad vectigal*, pour le tribut. (a) J'ai dit plusieurs fois que nos Peres parloient l'ancien Grec, avec les changemens que le tems & le commerce au dehors ne manquent jamais d'introduire. Si je n'avois déjà donné des preuves de cette constante vérité, ces deux Inscriptions seules suffiroient pour la mettre dans tout son jour; puisque la premiere est toute pure Grecque; & *Tillu* est visiblement le *τέλος* des Grecs; au lieu duquel les bas Bretons disent *Tellou*, sur lequel nous avons formé le terme de *Taille*, qui a la même signification.

Il ne faut pas croire pour cela que la différence des mots de ces Inscriptions, emporte celle de leur signification : toutes deux renferment l'idée de *Tri-*

(a) C'est aussi le sentiment du R. P. de Montfaucon.

but, qui est clairement exprimée dans la seconde : en effet *πέρους*, de la première, revient parfaitement à ce que Lucien dans ses Dialogues appelle *πορθμίον*, *naulum*, *passage*, droit qu'on paye aux passages des rivières ; ce qui autorise ma réflexion, c'est que *Πορξ* dans l'Armorique, signifie un *Port* de mer ou de rivière ; or il est certain que c'est toujours au Port qu'on paye le fret pour le port de sa personne, & de ses hardes & pour le droit d'entrée.

Ce n'est point qu'on ne puisse prendre les deux Inscriptions dans le sens de *passage*, qui se présente d'abord, sur-tout dans la première ; puisque selon les termes exprès de Lucain, les Gaulois avoient pour dogme, que la mort n'étoit qu'un *passage* à une vie si longue qu'elle ne finissoit point. (a) Mais la première explication paroît meilleure, parce qu'elle renferme non-seulement une allusion naturelle à Venus Libitine des Romains, sur laquelle celle des Gaulois peut avoir été formée ; mais encore à un tribut, que les mêmes Romains étoient obligez de payer au Temple de Libitine, pour chaque personne de leur famille qui venoit à mourir.

Tout le monde voit ici combien ce que je viens de dire a de rapport avec la pièce de Monnoye, avec laquelle les Anciens enterroient les morts, afin qu'ils fussent admis dans la barque de Caron, & eussent de quoi payer leur fret : sans quoi ils étoient exclus, & condamnés à errer sur les bords du Stix, sans pouvoir jamais le passer. Les Egyptiens mettoient pour cet effet une pièce d'or dans la bouche du défunt ; qui se trouve encore dans les Mumies d'aujourd'hui.

(a) Longæ. vitæ mors media est. *Pharsal.* 1.

Les Romains, outre peut-être une semblable Monnoye, étoient obligez d'en jeter une autre dans le tresor du Temple de Venus *Libitina*, situé dans un bosquet sacré, pour obéir à une loi que Servius Tullius avoit portée.

Dionys. Halicarn. hist. lib. 4. p. 220.

Je ne fais pas bien si les Gaulois observoient l'une ou l'autre coutume : il est pourtant certain qu'on trouva en 1612. dans la démolition d'un ancien Palais des Comtes d'Anjou, deux cadavres dans un même sepulcre, qui avoient chacun à leur main droite une médaille, l'une de Germanicus, l'autre du Tyran Magnence ; mais on ne peut rien conclure de cette découverte ; parce qu'il ne paroît pas que ces squelettes fussent d'aucun Gaulois. Il est plus probable que le tribut dont il est parlé dans nos Inscriptions, moitié Grecques moitié Gauloises, consistoit en la dépense que les Celtes faisoient, de faire enfermer avec leurs cendres la figure de Venus, qu'ils appelloient *Infera*, les Romains *Libitina*, & les Grecs *Am-bologera*.

Tout ce qu'on vient de dire, prouve invinciblement que les Gaulois personifioient le Sommeil & la Mort, de même que les autres Nations, & les tenoient pour freres : c'étoit aussi l'idée qu'en avoient les Anciens ; selon laquelle Diogene le Cynique fit peu de jours avant sa mort, une agréable réponse à son Medecin, qui l'étant venu visiter, & le trouvant qui dormoit, l'éveilla en lui demandant, s'il étoit plus mal qu'à l'ordinaire : Non, repliqua-t-il ; c'est seulement le Sommeil qui est venu préparer les voyes à *Θάνατος* son frere. Un autre Ancien dans les mêmes circonstances, fit une semblable réponse,

Ælian. vari. hist. l. 2. 35. Pitiscus Lexicon Antiquit. vox Mors.

Θάνατος, signifie la mort.

Idem ibid. quoique le tour soit un peu différent, mais non
 » moins ingénieux ; le Sommeil, dit-il, commence à
 » me remettre entre les mains de Θάνατος son frere.

Il ne faut pas douter que les Gaulois en personnifiant le Sommeil & la Mort, n'en ayent fait des Divinitez mâles aussi-bien que les Grecs. Le sexe des Divinitez des Anciens dépendoit du genre qu'avoit dans leur Langue la chimere qu'ils déifioient. Un seul exemple fait sentir cette verité. Les Romains croyoient que la Mort étoit une Déesse, parce que *Mors* étoit féminin ; les Grecs au contraire vouloient que ce fût un Dieu ; parce que *θάνατος* étoit masculin. Comme donc la Langue Celtique étoit originaiement la même que celle des Grecs ; les Gaulois se servoient sans doute d'un mot masculin pour signifier la Mort ; & par conséquent ils estimoient que la Mort étoit un Dieu qui étoit *frere*, & non pas *sœur* du Sommeil.

Mais quand la *Venus Infera* des Gaulois étoit représentée avec un seul enfant, ce qui arrivoit peut-être plus souvent, que de la représenter avec deux ; lequel de ses fils portoit-elle entre les bras ? étoit-ce la Mort ? étoit-ce le Sommeil ? J'avouë qu'il est difficile d'avancer rien là-dessus, qui soit tout-à-fait certain. Les Memoires que les Anciens nous ont laissez sur les funérailles des Gaulois, n'entrent pas dans un si grand détail. Nonobstant ce silence, je croirois volontiers que les deux figures de Venus que je donne ici, représentent Venus avec le Sommeil plutôt qu'avec la Mort. Les raisons sur lesquelles je me fonde, sont
 1°. que les Gaulois ne regardoient pas la Mort des mêmes yeux que les autres hommes, mais comme un

Lucan.
Pharsal. lib.
 2.

passage à une vie sans fin. (a) 2°. Qu'ils n'admettoient ni Champs Elysiens, ni Royaume de Pluton, où les ombres des Morts descendissent. (b) 3°. Qu'ils n'étoient jamais travaillez de la crainte de la Mort. (c) 4°. Qu'il étoit honteux, selon eux, de ménager une vie que la mort ne fait que renouveler. (d) 5°. Enfin que Sidonius Apollinaris tout Chrétien qu'il étoit, faisant la description de la pompe funébre d'une Dame Payenne, dont il avoit composé l'építaphe, à la priere du pere de la défunte, finit en remarquant qu'elle avoit été placée dans le tombeau, dans la posture d'une personne *qui dort* : (e) expression qui renferme les véritables sentimens, que les Gaulois du tems de Sidonius Apollinaris avoient de la Mort. *Epist. lib. 2. 8.*

Je n'examine point si un tombeau Romain inseré dans l'*Antiquité expliquée*, a été fait sur le modele des tombeaux des Gaules. Il est toujours constant que les Romains faisoient, du moins quelquefois, sculpter sur leurs sepulcres une Femme, qui tenoit deux enfans dans ses bras, au milieu de deux autres Femmes, vêtues à la verité, mais menant un grand deuil, & qui plus est, le sein tout découvert : ce qui fut toujours pour les femmes la marque du deuil le plus marqué.

(a) Mors media est, &c.

(b) Non tacitas Erebi sedes,

Ditisque profundi

Pallida regna petunt.

(c) Haud urget leti timor.

(d) Ignavum perituræ parcere

vitæ.

(e) Perpetuis sedibus *dormientis*

similior illata est.



CHAPITRE VIII.

Tombeaux qui représentent les différens habits des Gaulois & des Gauloises. Bas reliefs de Metz trouvez aux fondemens de deux maisons. Description d'un tombeau trouvé à Bourges. Les Gaulois représentent sur des pierres sepulcrales, portent les uns des pots ou des gobelets, les autres des écrins, ou d'especes de seaux, ou enfin d'especes de bénitiers. Ce que tout cela signifie.

J'Ai ramassé dans ce Chapitre quantité de Monumens Gaulois, qui nous instruisent non-seulement de plusieurs circonstances importantes, qui faisoient partie des funérailles de nos Peres ; mais qui mettent encore devant les yeux la véritable forme de leurs habits. Leur tunique, leur saye, leur manteau, & les différentes draperies dont ils se couvroient, y sont si bien représentez, que l'œil saisit aussi-tôt la diversité des conditions & des sexes. On peut encore aller plus loin ; on peut, dis-je, comparer les vêtemens Gaulois avec les vêtemens des Grecs, des Romains & des autres Nations ; tant barbares que policées, & en marquer toutes les différences. Mais le plus grand de tous les avantages, est que tandis que la curiosité y trouve abondamment de quoi se satisfaire ; le desir qu'ont les Savans de faire toujours de nouveaux progrès dans la connoissance de l'Antiquité, trouve aussi un fond inépuisable de recherches & de réflexions, aussi nouvelles qu'importantes.

La plupart des Monumens qu'on donne ici, ont

été trouvez ou en Bourgogne , ou dans la ville de Metz : on ne fait guere ni le tems ni le lieu précis où les premiers ont été déterrez , ni pas une des circonstances qui ont accompagné ces découvertes , ou qui peuvent en relever le prix. On est un peu mieux informé à l'égard des derniers ; voici comme la chose arriva.

Au mois de Juillet de l'an 1513. on appella des maçons pour travailler à trois petites maisons contiguës , situées dans un endroit qu'on appelle à Metz *sur les murs*, derriere le Convent des Recolets, alors occupé par les Cordeliers. Comme ces maisons menaçoient ruïne depuis long-tems, elles vinrent à fondre tout d'un coup. Leur caducité jointe à la qualité du moilon dont toutes les murailles étoient faites, fit que le débris fut entier & général ; on ne put rien sauver, tout fut réduit en poudre. Mais quand ce vint aux fondemens , on trouva une trentaine de belles pierres antiques , chargées d'Inscriptions & de bas reliefs. Ce qui surprit le plus, c'est qu'outre que ces pierres étoient liées les unes aux autres sans ordre, sans suite, & comme pele-mêle ; elles portoient encore des marques de quelque grande incendie, qu'elles avoient essuyé avant d'être employées aux fondemens où elles étoient alors. Plusieurs autres pierres semblables ont été découvertes dans d'autres maisons de la même Ville : mais le peu de goût de ceux qui les possedoient, les a portez à les faire servir à des usages bien différens de ceux auxquels elles devroient être destinées. Car les unes sont dans des caves , d'autres sont employées à des degrez & à des perrons ; quelques-unes font corps dans des murail-

les; d'autres enfin sont en des lieux écartez, où elles ne peuvent être d'aucune utilité.

Pour revenir à nos Monumens; la Figure tirée du *Antiq. expl.* cabinet de feu M. le President Boifot, est extraordinaire de quelque côté qu'on la considère : elle représente un Homme qui n'a pour tout habit qu'une tunique fort ample, sans manches, & si retroussée, qu'elle ne va que jusqu'aux genoux, aussi retombe-t-elle à grands flots sur la ceinture, qui est entièrement cachée. Il paroît que tout le haut de cette tunique étoit fermé, & qu'elle étoit seulement ouverte en bas par devant, afin que les jambes fussent libres & dégagées. L'ouverture des bras est grande & proportionnée au corps de la tunique. L'homme a des bas un peu amples, & par là un peu froncez. Ses souliers sont un peu ouverts par-dessus & sans talon : il tient le bras droit élevé; dans sa gauche il a un pot, qui a deux especes de panfes, dont l'inférieure est plus grosse que la supérieure, comme celles des calebasses ou gourdes. Sa chevelure qui ne va que jusqu'aux épaules, est rejetée par derrière : il porte sa barbe, & a fort bonne mine : ce qui autorise le sentiment de ceux qui croient que c'est un Druide.

Ibid. t. 2. plan. 192. n. 4. Au contraire l'homme qui suit a passé pour Esculape : mais je crois qu'on s'est trompé; car il a tant de rapports avec le Gaulois, dont je viens de faire la description, qu'il ne diffère qu'en ce qu'au lieu d'une tunique ample, il n'en n'a qu'une serrée & fort courte, qui ne va comme celle de l'autre que jusqu'aux genoux; sa ceinture est nouée par devant, & sa tunique sans manches. Ce qui seul le distingue est un petit

DRUIDES REPRESENTEZ MORTS



M^r. Boivot.



M^r. de Boze.



Le R. P.

Chamillard.



M^r. Charlet.



Mourisse.



Mourisse.

petit manteau , qui lui couvre un peu l'estomac , & descend par derrière à la même hauteur que la tunique. Du reste mêmes souliers, mêmes bas, mêmes cheveux , même barbe , mêmes bras nus ; à cela près , que le gauche est élevé , & qu'il tient dans sa main un petit pot. L'original est de bronze , & a huit pouces de hauteur.

La Planche suivante représente un jeune homme revêtu seulement d'un saie Gaulois, c'est-à-dire, qui a de grandes manches, à la différence des saies Romains, qui n'en avoient point. Sa chaussure paroît ne faire qu'un tout avec ses bas. Il a dans sa main droite un gobelet , & tient dans sa gauche un oiseau, qui prend l'essor : figure de l'ame au sortir du corps ; ou peut-être , symbole de la simplicité de mœurs , & de la candeur du Gaulois qui le tient.

Voici ce que dit le R. P. Chamillard sur le Monument qui vient après ; il y a déjà quelques années , M. que l'on trouva à Bourges la Statuë que j'ai fait graver , & dont je vous envoie une estampe. M. de la Vrillière étoit alors Archevêque de cette Ville-là , & commençoit le superbe Séminaire que nous y voyons aujourd'hui. Lorsqu'on voulut travailler à faire les fondemens d'un des pavillons du corps du logis , il fallut creuser jusqu'à la hauteur de près de quatre-vingt pieds avant que d'en venir au solide : or ce fut dans le fond de cet abîme que les ouvriers découvrirent cette Antique. Plusieurs personnes s'intéressèrent à sa conservation. On la retira de terre avec soin , & ce fut à qui l'auroit. Son sort a été de passer par différentes mains. Mais enfin l'ayant obtenue , je l'ai fait placer dans le College des Jesuites.

Tome II.

N n

» de Paris. C'est une pierre qui a quatre pieds quatre
 » pouces de hauteur, sur deux pieds un pouce & de-
 » mi de largeur. Deux Pilastres ornez de feüillages,
 » posez sur leurs bases, & surmontez de leurs chapi-
 » teaux soutiennent un ceintre ; au-dessus du ceintre est
 » un fronton, qui n'a point d'autre accompagnement
 » qu'un amortissement de feüillage de chaque côté. Le
 » milieu de la pierre est un enfoncement qui forme une
 » niche, dans laquelle on a travaillé une figure de Fem-
 » me. Le nud en est modeste & admirable, la drape-
 » rie est bien jettée, mais l'attitude a sur-tout je ne
 » sai quoi qui plaît à la vûë. Comme la Figure brûle
 » de l'encens sur un Autel, qui est à son côté droit,
 » elle tient de la main gauche une boîte quarrée, &
 » elle étend sa main droite, enforte que les doigts sem-
 » blent reprendre * de l'encens sur la flamme qui s'élève
 » de l'Autel. Je n'ai garde de descendre dans un plus
 » long détail ; ces beautez regardent les Sculpteurs, &
 » non pas les gens de lettres.
 » Je m'arrête donc à l'Inscription, qui seule mérite
 » votre attention, & qui sera peut-être une preuve
 » de l'usage que l'on doit faire de ces sortes de Monu-
 » mens antiques.

» D. M. ET MEMORIAE. JULIAE. PAVLINAE.
 » TENAT. MARTINVS. CONJUGI. AN. F.

» C'est-à-dire, *Diis Manibus, & Memoriae Juliae*
 » * Lege, » *Paulinae Tenatii Martinus, conjugii* * *annorum qua-*
 » *Annii si-* » *draginta.*
 » *lia.*

Ce que le R. Pere Chamillart appelle une boîte
 quarrée, n'en a certainement pas l'air dans l'Estampe
 même qu'il a fait graver : c'est plutôt un gobelet

semblable à celui de la figure précédente. Je m'arrête à ce sentiment d'autant plus volontiers, qu'il est autorisé par quantité de Monumens chargez comme celui-ci de gobelets.

L'image qui suit représente M. Afranius Heliodorus de Metz, Maître de la rue destinée à loger les Cordonniers. Sa charge répondoit à celle qu'on appelle aujourd'hui Commissaire de quartier. Cet Afranius est représenté tenant de la main gauche par une anse un écrin ou un petit coffre quarré, presque en tout sens; & versant de la gauche une patere sur un Autel flamboyant, qui est porté sur une espece de trepié. Antiq. t. 3.
pl. 49. n. 3.

Le dernier relief représente un Gaulois & une Gauloise, tenant chacun un de ces écrins : le mari le tient par l'anse, & la femme le tient à deux mains. Supplément
de l'Antiq. t.
5. pl. 40. n.
5. L'Inscription porte ; *Julio Ruesario Medivixtae conviviva P.* c'est-à-dire, que la femme survivant à son mari, lui fit dresser ce Monument. Le mot *conviv* est l'abrégé ou de *Convictori* ou de *Convictrix* : ces deux mots sont fort rares, & il est indifférent qu'on lise plutôt l'un que l'autre; le premier pourtant semble être autorisé par cette Inscription Grecque ; Θ Κ ΑΥΡΗΛΙΩ ΕΠΑΦΡΟΔΕΙΤΩ CYMBIΩ ΑΝΤΩΝΙΑ ΒΑΛΕΡΙΑ ΕΘΗΚΕ. *Aux Dieux Manes. Antonia Valeria a consacré ce tombeau à Aurelius Epaphroditus son mari.* Le mot Grec que j'ai tourné en François par celui de *Mari*, doit se rendre en Latin par celui de *CONVICTORI*, qui ne se dit que des personnes qui vivent & demeurent ensemble, & ne font, comme on dit, qu'un pot & un feu.

L'original de la premiere Figure de la derniere planche est à Langres; c'est une fille coëffée à la ma- Antiq. ex-
pl. t. 3. plan.
50. n. 1.

N n, ij

niere de nos Villageoises d'aujourd'hui : elle n'a qu'une tunique, laquelle encore ne lui descend qu'à mi-jambe : le bord d'en bas est découpé tout au tour en demi-losanges en guise de frange. La fille porte un tablier sous lequel elle tient modestement sa main droite, & porte en sa gauche une certaine machine que D. de Montfaucon appelle un seau.

Ibid. plan. 48. Les deux reliefs qui suivent, ont été donnez par Meurisse dans son Histoire des Evêques de Metz. Le premier représente Elius Zozimus Abascantus avancé en âge ; qui porte une tunique fort courte, & par-dessus un manteau qu'il relève de ses deux mains en portant la droite sur la poitrine, & tenant dans sa gauche un de ces seaux, dont je viens de parler, mais dont le fons n'est point si plat. Sur un autre relief de l'Histoire de Metz le seau que tient Astochius est arrondi, & se termine un peu en cône. Satri-ca femme d'Astochius est à côté de son mari : elle ne tient rien ; & son habit ne differe de celui des deux derniers Gaulois, qu'en ce que sa tunique traîne jusqu'à terre.

Ibid. plan. 49. n. 1. Calatus Caratius est un jeune homme habillé comme les autres Gaulois : son Inscription nous apprend qu'il étoit *Fictiliarius*, c'est-à-dire, *Potier* ; il tient une espece de bénitier, qu'on dit être la marque ou les armes de sa vacation.

Voilà en peu de mots la description littérale des Figures, qui serviront de base aux réflexions que je vais faire. Mais avant de les entamer, il est important de remarquer, que j'ai rassemblé dans chaque planche les Figures qui tiennent ou les mêmes choses dans leurs mains, quoique cela ne paroisse pas

TOMBEAUX GAULOIS.

Pl. 40. T. 2. pag. 284.



M^r. Charles.



Maurice.



Maurice.

d'abord , ou qui ont rapport entr'elles , ou qui concourent à l'explication de l'une ou de l'autre. Ces choses je les réduits à cinq especes ; premièrement à des pots ; 2. à des gobelets ; 3. à des écrins ; 4. à des seaux : 5. enfin à une espece de benitier.

J'ai déjà dit que les deux premieres Figures représentoient la même chose. En effet , c'est par tout le même dessein , la même attitude , même air , même profession : la seule différence considérable consiste en ce qu'elles tiennent dans leurs mains. La seconde Figure tient visiblement un de ces pots , que les Anciens appelloient *olla* ou *ossuarium* , c'est-à-dire , une urne destinée à contenir les os brûlez & les cendres des morts. On n'a qu'à comparer ce pot , soit avec ceux qui ont été trouvez dans un tombeau auprès d'Evreux , dont je parlerai bien-tôt , soit avec d'autres semblables déterrez en France & en Allemagne ; & l'on se convaincra non-seulement de la verité que j'avance , mais encore que c'étoit la vraie forme des *olla* ou *ossuarium* des Gaulois.

Or , c'est aussi une *olla* ou *ossuarium* , que tient la premiere Figure : les Anciens en avoient d'une infinité de formes & de façons toutes différentes , comme on peut voir dans l'Antiquité expliquée. Cette *olla* même n'est pas si différente de l'autre qu'on pourroit croire. La différence consiste seulement dans le couvercle en forme de coupe qu'elle a ; si l'on en donnoit un semblable à l'autre *olla* , elle ressembleroit comme celle-ci à une calebasse. Enfin ce qui leve toutes les difficultez qu'on pourroit former contre ce que je dis ; c'est que dans le Cabinet de M. Bon Premier Président de la Chambre des Comptes de

Montpellier, il y a une *olla* toute semblable.

Il est difficile de rendre raison pourquoi les Gaulois représentoient les morts une urne à la main. Il paroît pourtant que c'étoit une coûtume assez générale dans les Gaules; car les Historiens remarquent que Severe qui finit ses jours en Angleterre, c'est-à-dire, dans un Pays où l'on professoit la même Religion que dans les Gaules; Severe, dis-je, se fit porter
Spartia. in avant de mourir la petite urne *urnula*, où l'on devoit
Severo sub "enfermer ses cendres; & que l'ayant entre les mains
fin. "il dit; tu vas contenir un homme que le monde en-
Xiphil. in "tier ne pouvoit contenir. (a)
Severo.

Les paroles de cet Empereur ambitieux peuvent nous conduire à la connoissance des véritables motifs, qui faisoient agir les Gaulois. Severe en parlant ainsi, faisoit un aveu public de sa vanité; jamais Nation ne fut plus convaincuë de la vanité de cette vie que nos Peres. Cette conviction les portoit à braver les plus grands périls, à mépriser la mort, à la rechercher, à y voler. Assurez d'une autre vie, ils étoient indifférens pour celle-ci, & ils tournoient toutes leurs vûes vers celle qui lui devoit succéder.
Bel. Gal. l. Cesar nous apprend que c'étoient les sentimens
6. 4. dans lesquels les Druïdes nourrissoient, élevoient, & entretenoient tous les Gaulois, pour les porter à la vertu. (b)

C'est cela même qui est parfaitement bien exprimé sur les deux premiers reliefs. Ce sont deux Gaulois, peut-être Druïdes de profession, ce qui pa-

(a) Χωρήσεις ἄνδρα ὃν ἡ οἰκουμενὴ τὴν ἐξουσίαν
 ἐκ ἐχώρασεν. tutem excitari putant, metu mortis neglecto.

(b) Atque hoc maxime ad vir-

soit très-vrai-semblable : ils tiennent une urne d'une main , & élèvent l'autre vers le Ciel : n'est-ce pas pour faire entendre que l'urne cinéraire ne contient, ne renferme que la moindre partie de l'homme ; que ce n'est point ici bas qu'il faut arrêter les yeux , mais les porter vers le Ciel , où l'ame s'envole pour y faire son séjour ?

Je ne sai si cette explication est juste & naturelle, elle est du moins autorisée par trois Inscriptions sepulcrales trouvées à Vienne en Dauphiné , qui méritent d'être rapportées ;

HAC IN VRNA CLAVSVM
PANDITVR SECRETVM TOTVM
ERGO NON VILIPENDAS
ARCANVM FAMILIARE

Chorier
Rech. Vienne
ne p. 500.

C'est-à-dire ; Dans le fonds de cette urne tout le mystère de la vie humaine s'approfondit & se dévoile : gardez-vous de mépriser un secret qui vous doit être domestique & familier.

HAEC TEGMENTA TOLLE ET
LENITER GVSTA
VNVM IN VNO CONJVNCTIM
ET DISJVNCTIM SIC ELEMENTA

Tirez ces voiles , & goûtez un peu ce tout composé de substances , qui s'unissent & se separent.

Ou bien ; Tirez ces voiles & méditez un peu sur une nature double & unique tout ensemble.

Ou bien; *Tirez ces voiles ; & considerez un peu tous ensemble & séparément ces principes unis l'un à l'autre.*

SI ABSIT
CINIS HAC
IN VRNA TN
SPIRITV CERNE
IN CVJVS SALVTEZ
NIHIL TEME
RE DICTVZ
EST

Si en ouvrant cette urne , vous ne voyez plus les cendres qui y avoient été enfermées ; du moins songez à la belle ame de celui contre la memoire duquel il ne fut jamais rien dit.

Il seroit difficile de trouver dans le Christianisme une plus belle morale. Quelle noblesse de sentimens ! Quelle Philosophie ! Quel mépris de la vie ! Quel souvenir de l'éternité ! Quels motifs pour s'animer à la pratique de la vertu ! C'est, ce me semble, ce qui est très-bien exprimé sur ces reliefs, & qui est justifié par Cesar. Reste à savoir si nos deux antiques représentoient des Gaulois vivans, ou des Gaulois morts. L'un & l'autre est également probable, & il n'y a pas plus de fondement à croire l'un que l'autre. Il est certain que les Anciens préparoient souvent leurs tombeaux long-tems avant qu'ils songeassent à mourir : *Vivus vivis fecit*, disent quelques Inscriptions : ce que nous venons de dire fait assez connoître à cet égard quelle étoit la disposition des Gaulois. D'autre part,

part, il faut avouer que des pieces de cette nature n'étoient jetées ordinairement, que pour honorer la mémoire des personnes qui s'étoient distinguées pendant leur vie. Ainsi l'on est porté à croire que ces Statuës ont été ordonnées pour représenter des Druides ou Gaulois Philosophes, qui avoient fait servir le souvenir de la mort à régler tout le cours de leur vie. A juger de leurs dispositions par ces Monumens, & par les Inscriptions qui ont servi à les expliquer; on ne hazarde rien d'assûrer qu'ils étoient bien éloignez de la foiblesse des Grecs & des Romains, qui se tuoient à demander aux vivans des soupirs, des regrets & des larmes.

Pour bien entendre à quel usage étoit destiné le gobelet, que tiennent les deux Figures que nous avons fait graver, il faut se souvenir qu'outre les sacrifices, les libations, & les expiations qui se faisoient pendant tout le tems destiné aux funérailles, qui ne se terminoient que le neuvième jour depuis que les cendres avoient été déposées dans le tombeau; les Anciens avoient marqué d'autres tems pendant le cours de l'année pour renouveler, & en quelque façon perpetuer les derniers devoirs, qu'on avoit rendus aux morts au tems de leur sepulture. Entre tous les mois de l'année, Février étoit consacré à ces cérémonies; de tout le mois de Février le dix-neuvième jour, qu'ils appelloient alors le onzième avant les Calendes de Mars, étoit regardé comme le plus propre. On ne s'en tenoit point encore là : on célébroit aussi l'anniversaire de la mort, & d'autres jours marquez dans les testamens, qui étoient souvent gravez sur le tombeau, & faisoient la plus,

grande partie de l'Inscription. Tous ces jours on se transportoit au tombeau, on égorgeoit des victimes; on faisoit des sacrifices & des libations, on allumoit quantité de cierges & de torches, on répandoit du vin, du lait & d'autres liqueurs sur l'Autel ou sur le tombeau; enfin on faisoit le festin funébre, & on laissoit une partie des viandes sur le tombeau même, soit pour appaiser les Dieux Manes, & les rendre propices aux morts pour lesquels on s'intéressoit; soit pour procurer aux ames la satisfaction qu'on assûroit, qu'elles prenoient à les flairer, à humer la fumée, ou l'odeur qui s'exhaloit.

Il y avoit encore une opinion tout-à-fait ridicule, qui avoit cours parmi les Anciens; savoir, que les ames souffroient souvent une soif ardente; & que c'étoit un devoir de Religion d'aller de tems en tems répandre de l'eau fraîche sur leurs tombeaux, pour les defaltérer. C'est ce qui est exprimé en plusieurs Inscriptions sepulcrales; principalement dans une qui

„ finit ainsi; Moi Sotas vôtre mari, épris d'amour pour
 „ vous, j'ai fait faire ce Cippe, & je verse de l'eau
 „ (a) fraîche à vôtre ame alterée.

Antiq. r. 5. HVNC CIPPVM EFFECI SOTAS TVI AMORE DVCTVS.
P. 34. SITIENTI ANIMAE FRIGIDAM AQVAM SVBMINISTRANS.

Après ce détail, on peut porter jugement sur l'usage du gobelet dont nous parlons; on voit bientôt qu'il pouvoit être destiné ou à faire des libations, ou à répandre de l'eau fraîche, ou à contenir la li-

(a) Cette eau s'appelloit *Arseria*, selon Festus. *Arseria aqua qua inferiis libabatur.*

queur qu'on servoit pendant le repas funéraire. Il ne paroît pourtant pas que ce fût là la véritable destination : je ne crois pas même que ce fût dans le fond un gobelet ; je le prendrois plutôt pour un *acerra*, c'est-à-dire, pour le petit vase où l'on conservoit l'encens, qu'on brûloit aux sacrifices ; l'encens que Julia Paulina jette sur l'Autel flamboyant qui est à son côté, m'entraîne dans ce sentiment ; & ce qui acheve de m'y confirmer, c'est un sacrifice représenté sur des anciennes Diptyques d'ivoire, & inséré dans l'Antiquité expliquée, où l'on voit une Femme qui offre un sacrifice ; elle est accompagnée d'une petite fille, qui lui sert de Camille, & qui tient un préfericule de la main droite, & de la gauche un disque rempli de petits gâteaux ; tandis que la Prêtresse tient un gobelet ; d'où elle prend de l'encens pour le jeter sur la flamme, qui s'élève de l'Autel. Une troisième raison qui fait encore pour ce sentiment, c'est que les *acerra* ronds, tel que celui-ci, étoient en usage dans les Gaules ; témoin l'*acerra* de Langres, qui est si remarquable par tant d'endroits. T. 2. pl. 3.

L'écrein qui est si fréquent dans les Monumens de Metz, est aussi à mon avis un *acerra*. L'Autel sur lequel M. Afranius Heliodorus sacrifie, n'en donne point d'autre idée. Sa forme quarrée est la forme ordinaire des *acerra* qu'on voit sur les marbres : toute autre forme est rare ou extraordinaire. J'ai remarqué dans la description que j'ai fait plus haut de ces *acerra*, qu'ils étoient quarrés en tout sens ; c'est qu'en effet les *acerra* qui servoient aux funérailles, étoient tous ainsi ; ils étoient faits, selon Festus, sur le mo-

delle des Autels ; (*a*) cet Auteur ajoûte qu'ils ser-
voient à faire brûler des parfums. (*b*) Ce qui fait
voir qu'on leur donnoit autant de profondeur que
de largeur ; afin qu'ils pussent contenir plus de par-
fums , & qu'on ne fût pas obligé de les renouvel-
ler si souvent , pendant les sept jours que le mort res-
toit dans la maison , avant qu'on le portât au bûcher.
La seule chose qui frappe dans les *acerra* , que tien-
nent nos Gaulois , c'est qu'ils ont tous une es-
pece d'anse ou de crochet pour les porter. Ces sortes d'an-
ses ou de crochets sont rares , & ce n'est peut-être que
dans les Gaules , que les *acerra* en avoient ; ce qui
doit s'entendre non-seulement des *acerra* profanes ,
c'est-à-dire , qui étoient à l'usage des particuliers ;
mais encore des *acerra* consacrés , & destinés aux
Autels , & dont les Prêtres se servoient dans les Sa-
crifices ; tel qu'étoit celui qui a été trouvé près de
Langres.

Ce qu'on appelle des *seaux* dans les Monumens
qui suivent , sont des urnes cinéraires ; parce que en
effet le fond de ces *seaux* , du moins de tous ceux que
Meurisse a donnés , est rond ou de forme conique ,
comme celui de presque toutes les urnes. J'ai dit ,
que Meurisse a donnés , parce que les Graveurs qui
ont fait les Planches de l'Antiquité & du Supplément ,
n'ont pas fidèlement représenté ces seaux , tels qu'ils
sont à la tête de l'Histoire des Evêques de Metz :
ce qui peut faire soupçonner qu'ils ont aussi mal co-
pié le seau du relief de Langres : je puis du moins
assûrer que la fille qui tient ce seau , a toutes les mar-

(*a*) *Acerra ara quæ ante mor-
tuum poni solebat.*

(*b*) *In qua odores incende-
bantur.*

ques qu'il faut pour convaincre tout le monde que que son seau est une véritable urne ; car premièrement elle est nu - pieds ; cérémonie observée par ceux qui se chargeoient de recueillir les cendres & les os , qui avoient échappé aux flammes du bûcher : seconde- ment elle est sans ceinture ; autre rit de précepte , tant pour les hommes que pour les femmes , qui ren- doient ce devoir aux morts. 3. Elle est représentée de profil , & non de front ; ce qui marque l'acte de Religion , qu'exerçoient ceux qui après avoir recueil- li , rassemblé avec soin dans une urne , les cendres & les os qui restoit d'un mort , les portoient dans cette urne au tombeau ou mausolée , qui leur étoit préparé. Tout cela est clairement exprimé dans ces courtes paroles de Suetone , où cet Historien dit en parlant des funérailles d'Auguste , que tout ce qu'il y avoit de plus éclatant dans l'Ordre des Chevaliers , « recueillit ses Reliques , & les porta dans son mauso- « lée ; qu'au reste ces Chevaliers n'avoient qu'une tuni- « que sans ceinture , & étoient nu - pieds. (a) »

*In Aug.
cap. 100.*

Mais croiroit-on que le tablier qu'on donne à cette Figure , & la main qu'elle tient sous le tablier , ex- priment autant que des Monumens aussi muets , aussi antiques le peuvent faire , deux autres cérémonies qu'on ne manquoit jamais d'observer dans les funé- railles des Anciens ? La première étoit de lécher dans un linge fin , les os qu'on tiroit du bûcher , & sur lesquels on avoit eu soin de répandre auparavant du vin exquis , du lait , & autres liqueurs semblables. La seconde consistoit à porter collée , sur son sein ,

(a) Reliquias legerunt Primo- *disincti , pedibusque nudis , ac in*
res equestris ordinis *tunicati & mausoleum condiderunt.*

l'urne dans laquelle étoient enfermées ces cendres ; dès qu'elles avoient été recueillies , en signe de douleur ; ou pour marquer le souvenir éternel qu'on vouloit conserver du mort , & le soin qu'on auroit de le faire revivre en soi-même. Je crois même que cette main sous le tablier , marque l'attention qu'on avoit de couper un doigt au mort , de le mettre à part , & de le conserver chez soi. Ce qu'on pratiquoit encore à l'égard du premier os qu'on trouvoit en recueillant les cendres , & qu'on ne confondoit jamais avec les autres. Or , toutes ces parties avoient leurs honneurs particuliers , leurs sacrifices , leurs libations , & autres devoirs affectez.

Tibulle dans la seconde Elegie du troisième Livre , faisant la description des funérailles qui lui seroient faites après sa mort , marque expressément la plûpart des cérémonies que je viens de toucher ; quand je
 » serai devenu ombre , dit-il , tandis qu'une flamme
 » noire consumera les chairs qui couvroient mes os ;
 » que la triste Nerée les cheveux épars se tienne au-
 » près du bûcher , & fonde en larmes ; que sa mere
 » s'y trouve aussi & partage sa douleur ; celle-ci pour
 » pleurer sur son gendre , & Nerée sur son époux. Que
 » toutes deux après avoir invoqué mes Manes , & m'a-
 » voir dit le dernier adieu , se lavent les mains , &
 » répandent du vin de plusieurs feuilles , & du lait sur
 » tous les os que la flamme aura épargnez ; qu'ensuite
 » revêtues d'une tunique noire & sans ceinture , elles
 » recueillent mes cendres & mes os , & les fassent se-
 » cher en les aërant dans une toile de lin , & les dépo-
 » sent dans un tombeau de marbre ; (a)

(a) Post hæc carbascis humorem
 tollere venis.

Atque in marmorea ponere sicca
 domo.

Rien n'est aussi plus marqué que la dévotion, pour ainsi dire, qu'on avoit de porter collées contre la poitrine les cendres des morts ; la triste Nigrine, dit Martial, portoit collées sur son sein les reliques de son cher époux, & se plaignoit pendant le convoi, que la marche n'étoit point assez longue. (a)

Lib. 9.
epist. 32.

Lorsqu'Agrippine petite-fille d'Auguste eut perdu Germanicus, Tacite observe qu'elle s'embarqua pour emporter les cendres de son mari ; tout le monde, ajoute l'Historien, ne pouvoit s'empêcher d'être attendri sur le sort d'une Princesse de son rang, en lui voyant tenir sur son sein l'urne cinéraire de celui auquel elle étoit unie par un mariage, qui lui avoit attiré tant d'honneurs & de félicitations. (b)

Lib. 12.

Ce que j'ai dit du doigt qu'on coupoit au mort, quand on le plaçoit sur le bûcher, & qu'on reportoit chez soi, s'appelloit *membrum abscindi* ; cela se faisoit, dit Festus, à dessein de rendre au mort les derniers devoirs, après que le reste du corps auroit été consumé sur le bûcher. (c) On reservoit encore un os dans les mêmes vûes qu'on reservoit un doigt ; Varron appelle cet os, *os exceptum*, & Cicéron *os rejectum* ; Varron veut qu'en reservant cet os, on n'ait point eu d'autre intention que d'expier par cette voye les souillures, que les familles contractoient à l'occasion des funérailles. (d) Mais je ne sai s'il ne

Lib. 4.

(a) *Retulit ossa sinu chari Nigrina Mariti,*

Et quæstæ est longas non satis esse vias.

(b) *Miserantibus cunctis, quod femina nobilitate Princeps, pulcherrimo modo matrimonio inter venerantes, gratantesque aspici solita, tunc feræ reliquias sinu*

ferret.

(c) *Membrum abscindi morituro dicebatur, cum digitus ejus decidebatur; ad quod servatum iusta fierent reliqua corpore combusto.*

(d) *Si os exceptum est mortui ad familiam expurgandam.*

se trompe point : car une loi des douze Tables en défendant de rien réserver du mort, pour avoir occasion de faire des sacrifices quand les funérailles » feroient terminées, fait une exception ; à moins, est- » il dit, que ceux dont on veut réserver quelques os ne » soient morts à la guerre, ou hors de leurs Pays. (a)

Or, cette exception, ou si l'on veut permission de réserver quelque partie de ceux qui mouroient ou à l'armée, ou dans une terre étrangere, n'étoit que parce que ces parties réservées tenoient lieu de tout le corps ; & qu'on supposoit qu'une mort arrivée ou à la guerre, ou loin de sa patrie, n'ayant pû être honorée de la pompe & des funérailles qu'il convenoit ; on pouvoit s'acquitter en la personne, pour ainsi dire, de ces parties des mêmes devoirs qu'on auroit rendus à tout le corps, si le mort fût decédé dans sa propre maison.

Je raisonne de même de l'intention de ceux qui avant la Loi, ou même contre la Loi, reservoient ou le doigt, ou un os, ou même des cheveux (a) de leurs morts ; & je tiens qu'ils n'avoient d'autre vûe que de renouveler de tems en tems les cérémonies des funérailles de leurs proches, ou de leurs amis. Je confirme ce sentiment par l'esprit même de la Loi, qui étoit d'arrêter les fréquentes dépenses, & empêcher la ruine des plus grandes maisons. Mais les Romains devenus maîtres de toute la terre, & possédant des richesses à proportion de l'étendue de leur Empire, pouvoient-ils se croire astreints à une

(a) Homini mortuo ossa ne legito, quo post funus fiat ; extra quam si militia aut peregre mor-

tus sit.

(b) On gardoit aussi des cheveux du défunt. *Stat. Thebai. l. 9.*
loi.

loi ; qui avoit supposé toute autre chose que ce qui étoit arrivé ?

Voilà jusqu'où m'a mené la Figure curieuse de Langres avec son urne. L'anse de cette urne est une chose assez singulière ; mais non pas tant , que l'on n'en pût trouver des exemples parmi les Monumens Romains. Il paroît même que les Gaulois donnoient ordinairement des anses aux vases consacrez aux Mysteres de leur Religion ; j'ai pour garant les *acer-ra* , & les autres vases ou instrumens , dont j'ai eu occasion de parler en différens endroits de cet Ouvrage. L'urne que tient Casatus Caratius , est une autre preuve sur laquelle je me fonde : car après tout ce que je viens de dire , je ne pense pas qu'on veuille révoquer en doute , que ce ne soit une vraie urne. Ainsi l'on me dispensera d'en parler en particulier , puisqu'elle n'a rien qui la distingue que sa forme : sur laquelle il suffit de jeter les yeux , pour savoir tout ce qu'il est permis de savoir à cet égard.

On demandera peut-être à l'occasion de tant de Figures Gauloises , qui tiennent des urnes cinéraires dans leurs mains , si ces urnes étoient celles de ceux mêmes que ces Figures représentent ?

Je réponds qu'on ne trouve rien ni sur les Monumens , ni dans les Historiens qui éclaircisse cette question. Cependant il semble qu'on pourroit d'abord dire que ces urnes ne devroient pas être de ceux qui les portent ; parce qu'on ne peut pas supposer qu'ils aient survécu à eux-mêmes , pour avoir soin de leurs propres cendres ; & qu'ainsi il est vrai-semblable qu'en les représentant une urne à la main , on s'est proposé de faire passer à la posterité jusqu'à quel

point ils ont porté l'heroïsme de la *piété*, à l'égard de ceux auxquels ils étoient liez par les nœuds du sang ou de l'amitié.

On peut dire encore qu'ils ont été ainsi représentés par les soins de leurs parens & amis, qui suivoient en cela le goût & la coutume du Pays.

*Lucan.
Pharf. lib. 1.*

Mais toutes ces raisons sont combattues par le grand nombre de Figures, qui tiennent des urnes de tant de différentes formes ; en effet, cette multitude d'urnes va moins à exprimer les bons offices, que ceux qui sont ainsi représentés ont pû rendre à d'autres après leur mort, ou qu'on a pu leur rendre à eux-mêmes, qu'à faire éclater le génie de la Nation, qui consistoit à envisager, à désirer, à affronter la mort comme un passage à une vie, laquelle étant une continuation de celle-ci, ne seroit pourtant point sujette aux mêmes vicissitudes.

Mais non-seulement c'étoit-là le génie des Gaulois, c'étoit encore l'esprit de la Religion qu'ils professoient. Il me suffiroit pour le prouver, de rappeler seulement ou les deux Monumens, dont j'ai parlé à la tête de ce Chapitre, ou les Inscriptions dont je les ai accompagnés, ou enfin tout ce que j'ai dit sur les mœurs & le genre de vie, tant de la Nation en général que des Druïdes en particulier. Mais il suffira de dire en passant, qu'en Angleterre on trouve aussi bien qu'en France, des Figures anciennes qui tiennent aussi des urnes ; témoin celle que donne Gale dans le Commentaire qu'il a fait sur la partie de l'Itinéraire d'Antonin, qui regarde la grande Bretagne. C'est un jeune homme qui tient de la droite une enseigne Romaine, & de la gauche un de ces seaux

dont j'ai tant parlé avec cette Inscription.

L. DVCCIUS
L VOL RVFI
NVS VIEN
SIGNIF. LEG. VIIII.
AN. XXIIX
H. S. E.

Les anciens Bretons n'avoient point d'autre Religion que celle des Gaulois ; il est donc constant que le concours des sepulcres Gaulois & Bretons , sur lesquels les particuliers des deux Nations sont représentez avec des urnes à la main, conspire à faire sentir que les uns & les autres étoient animez d'un même *esprit*. Les termes même de l'Inscription appuyent certainement cette vérité ; car en lisant comme je fais à la dernière ligne , *hoc Saxum* ou *sepulcrum erexit* , on reconnoîtra que les Gaulois & les Bretons regardoient la mort avec tant d'indifférence , qu'ils dressoient eux-mêmes leurs tombeaux ; & qu'ainsi les Figures qu'ils faisoient graver sur ces tombeaux , ne pouvoient être que les leurs.

D'ailleurs, quand on fait que les anciens Bretons avoient la même Religion que les Gaulois , & qu'on trouve des images semblables sur les sepulcres des uns & des autres ; on est forcé de convenir que ces Peuples avoient puisé ces images dans le fond même de la Religion ; que la Religion portoit cela , & que c'étoit là son caractère & son esprit. Or , qu'on compare le génie des Gaulois avec celui de leur Religion,

P p ij

& qu'on voye si l'on peut découvrir la moindre différence entre l'un & l'autre.

Le sepulcre déterré en Angleterre est donc bien intéressant : il prouve non-seulement que la Religion des Gaulois étoit par tout uniforme, & que tous les peuples qui en faisoient profession, étoient animez d'un même esprit ; mais encore il résoud seul la difficulté proposée ; car dès que les trois lettres de la dernière ligne signifient *boc Saxum* ou *sepulcrum erexit* ; on n'est plus en peine de savoir de qui étoient les urnes qu'on voit sur ces sortes de tombeaux ; puisque les Monumens font foi, qu'ils ont été érigés par ceux mêmes qui y devoient être enfermez après leur mort ; ainsi on ne va point s'aviser de penser que ceux qui pendant leur vie faisoient travailler à leurs tombeaux, & préparoient les urnes qui devoient contenir leurs cendres, ayent jamais songé à faire représenter sur leurs propres tombeaux d'autres urnes, ni d'autres figures que les leurs. Ce qui n'exclut pourtant pas certaines figures, qu'on faisoit quelquefois graver exprès pour relever celle qui représentoit vraiment la personne, dont les cendres & les os gisoient dans le mausolée.



RAPT DU JOUR.



M.^r Charlet.

CHAPITRE IX.

Description d'un bas relief, qui représente un jeune Homme sur un cheval marin. On examine si c'est une apothéose ou le rapt de Ganymede. Ce n'est ni l'un ni l'autre. Les Grecs ont représenté ainsi Neptune. Ce Monument représente ce que les Anciens appelloient Rapt du jour.

LA Planche suivante représente un jeune Homme sans barbe, qui n'a pour couvrir sa nudité qu'un grand manteau, qui lui pend par derrière depuis les épaules jusqu'en bas, sans qu'il soit ramené par devant. Ce jeune homme a les bras étendus; il n'a rien dans sa main gauche, seulement de sa main droite il prend le bord de son manteau, soit afin qu'il ne puisse pas lui échapper, ou qu'il soit collé à son corps, & enfin qu'il ne voltige point au gré des vents. Il est de front & tout droit, sur une espèce d'hippopotame ou cheval marin qui nage. Derrière sa tête s'élève un aigle, qui vole & se conforme à son mouvement.

La première explication qui se présente en jettant les yeux sur ce Monument, est ou que c'est une apothéose de quelque Empereur, ou le rapt de Ganymede. Mais quand on vient à examiner la chose de près, on trouve que ce n'est ni l'un ni l'autre. En effet, le cheval marin seul renverse toutes ces idées. D'ailleurs, le jeune homme n'est point élevé en l'air, pour pouvoir souffrir ni l'une ni l'autre de ces explica-

tions. Enfin l'aigle au lieu d'enlever Ganimede, supposé qu'on voulût que ce fût vraiment Ganimede, l'aigle, dis-je, au lieu de le tenir & de le prendre dans ses serres, se conforme au mouvement qu'il fait sur le poisson. D'autre part, on ne voit ici ni flambeau, ni astre, ni victoire, ni inscription, qui ait un rapport formel avec une déification ou une consécration.

J'avouërai ingénument que j'ai crû pendant quelque tems, que cette Antique représentoit Neptune allant sur les eaux : & voici les raisons sur lesquelles je me fondois.

*Pausan. lib.
6. circa fin.*

1°. Je trouvois d'abord que Neptune étoit représenté dans la Grece en jeune homme, couvert d'un grand manteau semé d'étoiles. (a) Il est vrai que je ne voyois pas ici ces Etoiles : mais outre que je regardois ce symbole, comme très-indifférent & arbitraire ; je supposois ou qu'il avoit échappé à la vûe & à l'attention de ceux qui avoient les premiers gravé ce Monument sur le Type : ou même que le tems n'en avoit laissé nulle trace, qu'ils pussent remarquer. Au fond, la circonstance des Etoiles ne m'embarassoit gueres ; puisque les médailles & autres Monumens semblables, que le tems a épargnez, représentent encore Neptune tantôt nud, tantôt avec un petit manteau, qui n'a ni marque ni empreinte d'aucun astre.

2°. L'attitude du jeune homme sur un cheval marin, me paroissoit tout-à-fait convenir à Neptune ; puisque ce Dieu est presque par tout représenté ainsi. D'ailleurs, cet animal est si bien le sym-

(a) Πᾶς μὲν ἡλικίας, ἀμπίχεται δὲ χλαμύδα ποικίλῃ ὑπὸ ἀστέρων.

bole propre de ce Dieu, que généralement tous les Antiquaires ne font pas difficulté de lui rapporter les Monumens où il se trouve , à moins qu'une Inscription , ou autre chose équivalente n'insinue le contraire.

3°. L'aigle , selon moi , désignoit l'empire que Neptune exerçoit sur la mer : & l'effor qu'elle prend , marquoit la rapidité & la facilité avec laquelle ce Dieu va , court , marche sur les eaux nonobstant leur fluidité.

4°. J'appuyois tout cela de l'idée de quelque Victoire navale , que les Gaulois avoient pu remporter , mais qui nous étoit cachée comme tout le reste de leur histoire : & qui pouvoit avoir été l'occasion ou le prétexte d'ériger ce Monument en actions de graces , & pour perpetuer la memoire de cet événement.

5°. J'allois jusqu'à justifier les raisons qu'avoient eu les Anciens , de consacrer à Neptune le cheval , sur-tout marin. C'est , disois-je , parce que Saturne ayant coûtume de dévorer ses enfans , dès qu'ils voyoient le jour ; Rhée sa femme pour sauver Neptune , dont elle venoit de se délivrer , lui présenta un *poulain* à la place ; comme si c'étoit là son véritable fruit. Je savois encore que Neptune avoit pris autrefois la forme d'un cheval pour vaincre la résistance de Cerès sa sœur , qui s'étoit métamorphosée en jument , pour se cacher & se mettre à couvert des poursuites de son frere ; d'où je conclusois qu'à bon droit le cheval , tant le *terrestre* que le marin , étoient le symbole de Neptune ; en particulier le dernier qui vit dans les eaux , qui font tout l'appanage de ce Dieu.

*Pausan. in
Arcad. pag.
466.*

*Idem. in
Lacon. pag.
427.*

Nonobstant des rapports si justes , il est certain que mon explication étoit fautive ; puisqu'à le bien prendre , cette image représente la mort prématurée d'un jeune homme , qui s'étoit peut-être noyé. Les exemples & les autoritez que je vas produire , semblent rendre incontestable cette opinion.

Tom. 3. pl. 36. Dans l'Antiquité expliquée , on voit un Mausolée tout chargé d'ornemens , au bas duquel est représenté celui à la memoire duquel le Monument est érigé. C'étoit , dit l'Inscription L. Licinius Successus » âgé seulement de treize ans un mois & dix-neuf » jours.

DIS MANIBVS
COMICVS ET
AVRIOLA PARENTES
INFELICISSIMI
L. LICINIO SVCCESSO
V. A. XIII. M. I. D. XIX.

Or , ce Licinius Successus est représenté nud , emporté par un cheval marin , qui fend les ondes du Stix. Dans les reliefs du tombeau de Successus , on ne sauroit ne pas reconnoître la nature & la destination du Monument Gaulois. On pourroit porter d'autres exemples ou semblables , ou bien approchans , si l'abondance de la matiere que je traite , ne nous dispensoit de cette espece de multiplicité & de répétitions , qui ne servent qu'à donner de l'ennui.

» C'étoit anciennement la coûtume , dit Heraclide
» du Pont , lorsqu'un jeune homme de qualité ,
que

que sa beauré faisoit distinguer , venoit à mourir ,
 (a) de ne le point porter en terre durant les téné-
 bres de la nuit , ni à quelqu'une des heures du jour
 que le Soleil échauffe la terre de ses rayons : mais
 précisément au point du jour , que cet astre n'a point
 encore assez de force pour se faire sentir : & l'on
 déguisoit cet enterrement mystérieux sous le nom de
Rapt du jour ; comme si ce jeune homme n'étoit pas
 mort réellement ; mais avoit été enlevé pour avoir
 inspiré de l'amour. (b)

Comme Homere parle souvent de ces sortes de
 funérailles , faites quand le jour commençoit à poin-
 dre ; Eustathius son Commentateur , remarque aussi que
 cette cérémonie portoit le nom de *Rapt du jour*. (c)
 Et rendant raison du choix qu'on faisoit de cette heu-
 re , plutôt que de toute autre ; il dit que c'est parce
 qu'on ne croyoit pas qu'il fût permis de rendre le So-
 leil témoin & spectateur d'un deuil , qui causoit tant
 de pleurs aux parens , & dont il ne pourroit pas lui-
 même supporter la vûe. (d)

L'expression de *Rapt du jour* a passé non seulement
 aux Latins , mais encore elle a été employée par les
 Auteurs de l'Ecriture. C'est ainsi que Virgile décrivant
 la demeure des ames des enfans , qui étoient morts
 avant la connoissance , dit que le jour fatal les ayant

(a) Επειδὴν ἐν εὐγενὲς Νεανίας
 ἔμμε καὶ κάλλει πρότερον τελειήσῃ.

μίαν ἀνερπασμένην.

(b) Τὴν ὀρθρινὴν ἐκκομίζων ἰσχυ-
 ρήμων ΗΜΕΡΑΣ ΑΡΠΑΓΗΝ ὡς ἐκ
 ἀποθανόντος , ἀλλὰ δὲ ἐρωτικῶς ἐπιθυ-

(c) Διὸ καὶ ἐλίγεται ΑΡΠΑΖΕΙΝ
 ΑΥΤΟΥΣ ΗΜΕΡΑ.

(d) Ὡς μὴ ἀνεκτὸν ὄν ἡλίῳ θεᾶ-
 θῆναι τοιούτον κακόν.

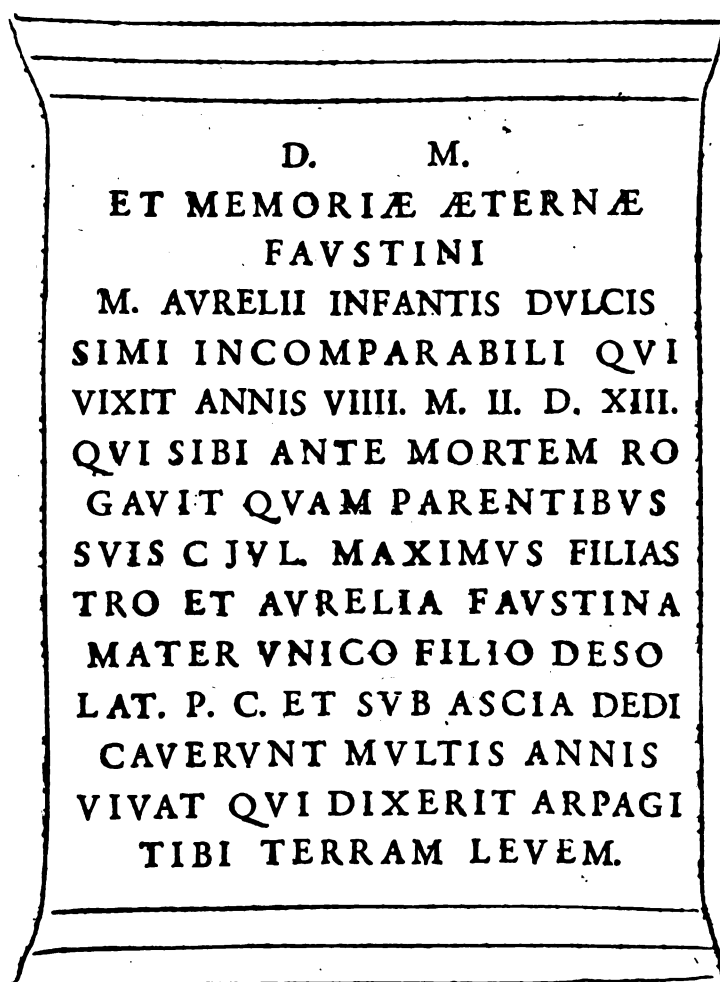
Æneid. l. 1. » arrachez aux mammelles de leur mere , les avoit en-
6. v. 28. » levez. (a)

L'Auteur du Livre Canonique de la Sageſſe parlant de la mort des Saints , qu'il fait voir être toujours heureuſe , quoique ſouvent prématurée ; aſſûre
Sap. 4. v. 11. que Dieu avoit expreſ enlevé , ravi (b) le juſte aux hommes , de peur que ſon eſprit ne fût corrompu par la malice , & que les apparences trompeuſes ne ſéduiſſent ſon âme.

Je paſſe bien des autoritez qui établiffent cette vérité , qu'on peut voir dans Kirchman , pour examiner ſi les Gaulois ont eu connoiſſance du *Rapt du jour* : or , c'eſt ce qu'il n'eſt pas difficile de démontrer , puisſque je trouve dans les Inſcriptions ſepulcrales non-ſeulement les propres termes d'Heraclide , d'Euthate & des autres Auteurs que j'ai citez ; mais encore le nom , du moins , ce ſemble , de celui à l'honneur de qui nôtre Monument a été érigé. La premiere de ces Inſcriptions qui a été trouvée à Lion , eſt conçûe en ces termes ,

(a) Et ab ubere raptus
 Abſtulit atra dies.

(b) Ηρακλῆς.



*Spon. Re-
 ch. de Lion
 p. 46.
 Ménétrier
 Hist. Con-
 sul. de Lion
 p. 56.*

Le sens de l'Inscription est , que ce Monument a «
 été dressé à l'honneur des Dieux Manes , & à la «
 mémoire éternelle de M. Aurelius , âgé de neuf ans , «
 deux mois & treize jours , enfant très-aimable , & «
 qui n'avoit point son semblable ; qui avoit porté la «
 tendresse pour ses parens , jusqu'à vouloir mourir «
 avant eux. Aussi Julius Maximus son beau-pere , & «
 & Aurelia Faustina sa propre mere , avoient en re- «
 connoissance fait les frais du Monument , & l'avoient «

Qq ij

consacré *sub ascia* : souhaitant une longue vie à ceux qui diront *en le voyant*, ô vous dont la mort est vraiment un Rapt, (a) puissiez-vous sentir la terre legere.

Voilà le terme, & le sens de *Rapt du jour* bien marquez, & en usage dans les Gaules : & ce seroit chicanner à pure perte, que de former la moindre objection sur une verité qui va jusqu'à l'évidence. Il reste seulement à voir si les symboles, qui composent le Monument, peuvent se rapporter à ce *Rapt* : & c'est sur quoi il n'y a pas la moindre difficulté. Car d'abord le principal personnage est jeune, il est nud comme Europe, Ganimede & les autres, que la Fable représente avoir été enlevez par les Dieux : il fait signe d'une main, pour donner à connoître qu'on doit se consoler de sa perte ; puisqu'elle est moins l'effet d'un coup de faux de la mort, que de l'amour que lui portent les Dieux. L'aigle qui est derriere lui, est gravée exprès pour relever ce *Rapt*, & le mettre en parallele avec celui de Ganimede ; avec lequel on vouloit peut-être faire entendre qu'il pouvoit disputer de la beauté. Ce jeune homme est droit sur un cheval marin qui nage : tout se soutient, tout est lié avec le *Rapt*, dont parle l'Inscription : En effet, l'attitude du jeune homme insinuë clairement qu'il n'est pas mort ; & le cheval marin fendant les eaux, marque expressément qu'il enleve par ordre de Neptune, celui qu'il porte sur son dos.

Voilà les emblèmes spirituels, sous lesquels les Gaulois cachoient la funeste mort d'un jeune homme de qualiré, qui s'étoit noyé à la fleur de son âge.

(a) Arpagi.

Je ne sai si ce ne feroit pas trop hazarder, que de dire que ce jeune homme pourroit-être un certain *Aufidus Militaris* de Lion, lequel allant apparemment à la Cour pour y faire la fonction d'Intendant des bâtimens de l'Empereur, se noya dans la Saône ; comme dit cette Infcription.

*Mém. &
Hist. Con-
sul. de Lion
p. 34.*

D. M.
ET MEMORIAE
AETERNAE
AVFIDI MILITARIS
QVI VIXS. ANN. XXII.
CVIVS SVPREMA
TALIA FVERVNT
HIC IENS IN CVRAM
PER AMNEM ARAR.
SVBITO CASV ABREPTVS
HVNC TVMVLVM POSVIT
L. IGNIVS CHARITO
SORORIVS EJVS ET CLAV
DIANVS DVLICICIVS SOROR.
SIBI POSTERISQ. SVIS
ET SVB ASCIA DEDICAVIT.

J'ai traduit *Curam* par Intendance des bâtimens : *Voyez dit le Pere Ménétrier* croit qu'il signifie une Ferme : je *Cange.* laisse au Lecteur à décider, qui a mieux rencontré.

Qq iij

Les termes de l'Inscription sont clairs ; ils parlent d'un jeune homme de vingt-deux ans , qui avoit de la naissance , & avoit été *enlevé* subitement , (*a*) c'est-à-dire , étoit péri , avoit été englouti par les eaux. (*b*) D'où l'on peut tirer que le relief , dont j'ai donné l'explication , représente peut-être le *Rapt* , ou si l'on veut , la mort d'Aufidus Militaris. Au reste la chose feroit encore plus vrai - semblable si ce Monument avoit été trouvé à Lion ; & c'est sur quoi je ne suis nullement informé.

Voici une autre Inscription sepulcrale , qui semble représenter le même mystère que les précédentes.

D. M.

ET MEMORIAE

AETERNAE

IVLI ZOSIMI IVVE

NIS INNOCENTIS

SIMI QVI VIXIT AN

NIS XXX. M. I. D. III.

SINE VLIVS ANIMI

LAESIONE MELIVS

ZOSIMVS PATER

INFELICISSIMVS

AMISSIOME EIVS DE

CEPTVS ET SIBI VIVVS

P. C. ET SVB ASCIA DEDI

CAVIT.

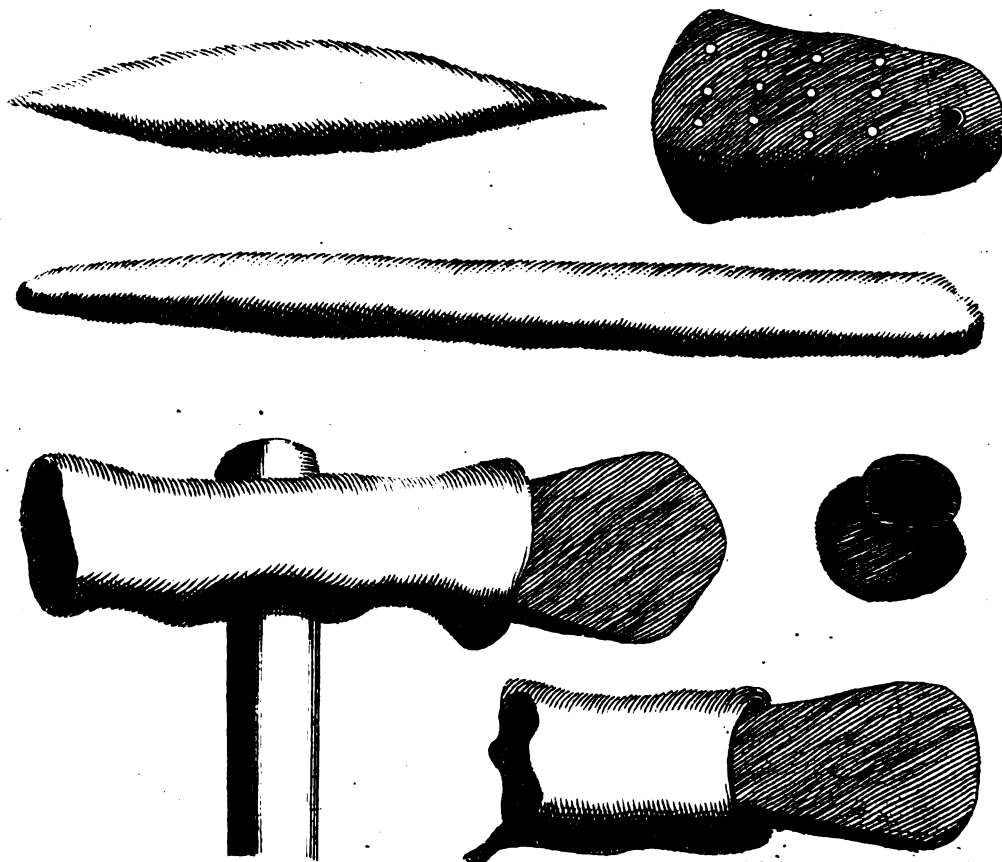
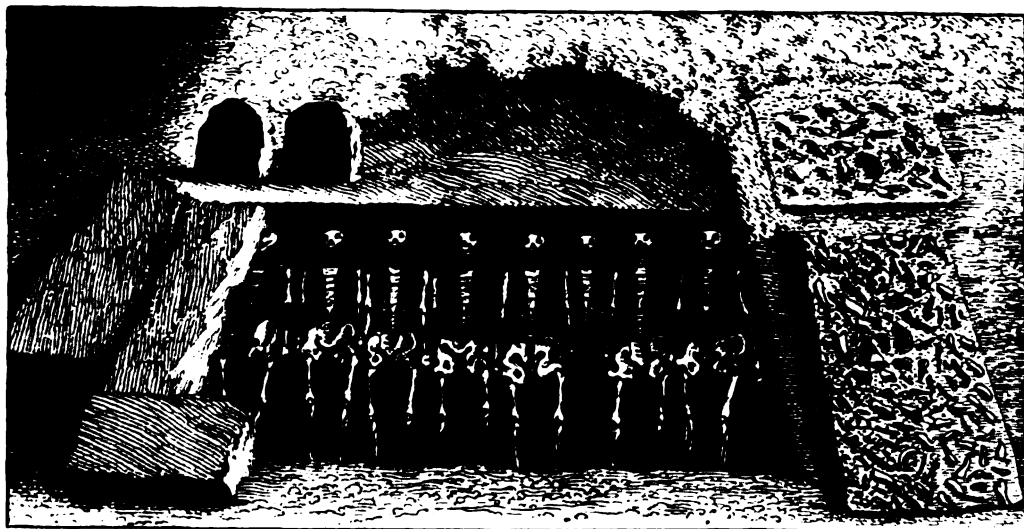
Spon. Rech. de Lion
p. 84.

(*a*) Subito casu abreptus.

(*b*) Per annum Aratim.

TOMBEAU DE FRANCS OU FRANÇOIS.

Pl. 42. fig. 32.



Histoire d'Evreux.

Il me semble que les termes de *Pater infelicissimus amissionis filii deceptus*, marquent autant la surprise que le deuil d'un pere qui se voit enlever un fils, qu'il comptoit lui devoir survivre.

CHAPITRE X.

Quantité de corps trouvez dans un ancien tombeau en 1685. Ossemens brûlez, cendres, urnes, &c. trouvées séparément au même endroit. Sentimens partagez sur la Nation de ceux qui y étoient enterrez. C'étoit un tombeau d'anciens Franks ou François. Description de la découverte du tombeau du Roy Childeric. Autres tombeaux des premiers Franks ou François.

LE Roy ayant ordonné de faire plusieurs ouvrages sur la riviere d'Eure, pour en rendre la navigation plus commode; M. de Cocherel eut ordre de faire un travail, pour lequel il eut besoin de trois à quatre cens pieds de pierre de taille : & parce que faute d'ouvriers, il ne put tirer aucun secours des carrieres voisines, il fut obligé de chercher sur ses Terres tout ce qui lui pourroit fournir des pierres propres à mettre en œuvre. Il jeta sur-tout les yeux sur deux pierres qui étoient sur un côteau fort élevé, exposé au grand Soleil du midi, & panchant vers la riviere : elles étoient droites, & sortoient hors de terre environ un pied, comme les bornes plantées pour séparer les héritages des Particuliers. Ces deux pierres avoient été déjà vûes quinze ans auparavant par trois inconnus, qui vinrent fouiller ce lieu un jour de

fête, précisément au tems que tous les habitans s'étoient rendus à l'Eglise : ils firent un trou d'environ trois pieds en quarré & en profondeur, tirèrent deux cadavres ou squelettes jusqu'à la moitié de l'épine du dos, laisserent ces os sur le bord du trou sans le remplir, & sans témoigner qu'ils eussent eu dessein de chercher ou à droit ou à gauche, ni au-dessus ni au-dessous, & se retirerent. Le Seigneur du fonds ne fut averti de cette aventure que quelques jours après; & voyant que ces especes de maraudeurs avoient eu si peu de vénération pour ces ossemens, il soupçonna qu'ils étoient Anglois, & qu'ils avoient eu des mémoires qu'à la bataille de Cocherel de l'année 1364. on avoit enterré là quelques personnes de distinction avec leurs bijoux : qu'ils étoient venus enlever ce qui pouvoit les accommoder, & n'avoient laissé que ce qui ne valoit point la peine d'être emporté : & qu'ainsi il étoit inutile de donner ses soins à une plus longue recherche. Mais en 1685. voulant employer ces deux pierres, il les fit découvrir & déraciner entièrement. Il trouva qu'avec trois autres, elles servoient de sepulcre à vingt corps d'hommes de grandeur ordinaire, c'est-à-dire, depuis cinq pieds jusqu'à six, à deux corps près de deux jeunes hommes de quinze à seize ans, qui n'étoient pas si grands que ceux des hommes faits : chaque corps avoit une pierre sous la tête, comme pour lui servir de chevet : tous les corps étoient tournez au (a) midi, &

*Diog. Laërt.
in Solon. lib.*

8.

(a) Les Atheniens en inhumant les morts, les tournoient vers l'Orient; au contraire des Megares & des Phéniciens, qui les tournoient au couchant. Plutarque

dans la vie de Solon & Elie; *var. hist. lib. 5. & 7. c. 19.* disent que les Atheniens tournoient leurs morts du côté du couchant, & ceux de Megare indifféremment avoient

avoient sur la même ligne les mains étendues le long du corps. On ne trouva aucun corps de femme : le crane de tous ces squelettes étoit plus épais qu'il n'est ordinairement : il y en avoit même qui conservoient les marques de quelques coups mortels, dont ils avoient guéri, soit par la force du tempérament, soit par la vertu de quelques remèdes, qui nous sont inconnus.

Parmi les pierres qui servoient de chevet à ces cadavres, les unes étoient des cailloux jaunâtres, de la nature de ceux dont on fait les pierres à fusil, & aussi dures que l'agate d'Allemagne : leur longueur étoit de six à sept pouces, leur largeur d'un pouce & demi, & leur épaisseur au milieu de trois lignes : ils avoient deux bouts pointus comme ceux d'une pique, & les deux côtes tranchans ; avec cette différence que l'un des plats étoit uni, & l'autre raboteux.

D'autres pierres étoient verdâtres, semées de quelques paillettes ou veines, qui tiroient sur l'argent : ces pierres étoient coupantes par le côté le plus large comme le fer d'une hache ; & percées par le côté le plus étroit, comme pour être emmenchées. On croit que ces sortes de pierres sont des giades d'Orient.

Quelques pierres étoient d'un verd brun, bonnes à éprouver l'or & l'argent comme la pierre de touche ; d'autres étoient de marbre blanc ou d'albâtre,

& sans affectation, de quelque côté que ce fût. Le Scholiaste de Thucydide *Syngraph. lib. 1.* dit que tous les Grecs généralement

enterroient leurs morts, regardant l'Orient. *Vid. Kirchman. de funer. Rom. p. 380. & Casaub. in Laërt. p. 15.*

Tome II.

R r

& le reste des cailloux gris fort durs. Cependant toutes ces pierres nonobstant leur différente espee étoient uniformes ; c'est - à - dire , qu'un côté étoit tranchant comme une hache , & l'autre s'enchassoit ou s'emboëtoit dans une andouiller de cerf , ou dans la corne de quelque autre animal percée par le milieu , pour recevoir un manche ; & tout cela faisoit une espee de nos haches d'armes. Outre ces haches , on trouva aussi parmi les ossemens des os de cheval éguisez , des pointes d'ivoire , & des pierres mêmes pour armer le bout d'un javelot , ou d'une flèche.

En découvrant les cinq grandes pierres qui formoient seules le sepulcre de tant de corps , on trouva à un pied & demi de la superficie de la terre , & en égale distance des corps qui étoient au-dessous , trois petits pots d'une terre noire , si molle qu'il fut impossible de les détacher du lieu où ils étoient sans les mettre en pieces ; en sorte pourtant que les fragmens durcirent à l'air , & prirent une couleur grislâtre en dehors , & noire en dedans. Ils paroissoient avoir été paitris & faits à la main ; ils étoient remplis de cendres & de charbons de bois si secs , que quoique les pots & le terrain fussent mous & humides , ils prirent feu à la premiere étincelle qui tomba dessus , comme auroit fait de la méche.

A quelque distance des corps & dans un fonds plus élevé , quoique toujours dans le même tombeau , furent trouvez quelques restes d'os demi-brûlez , avec quantité de cendres , & un monceau de pierres haut d'un pied & demi. Ces pierres couvroient une urne cassée , remplie de cendres & de charbons , pa-

trie & faite à la main comme les trois autres, dont elle ne différoit que par la grandeur, qui étoit de sept à huit pouces en largeur ; au lieu que les autres n'en avoient pas tant. Ce qui parut singulier, c'est qu'à un demi-pied au-dessous de ces pierres emmoncellées, étoit un lit de cendres d'un demi-pouce de diamettre, qui couvroit également tout l'espace qu'occupoient les os à demi-brûlez : Et enfin comme si le hazard de concert avec le silence des Anciens se fût étudié à répandre plus de ténèbres sur ce Monument ; ou plutôt eût pris plaisir à tendre un piège aux raisonnemens de ceux qui entreprendroient de parler de la Nation, de ceux qui étoient enfermez dans ce tombeau, le hazard, dis-je, fit découvrir parmi les os brûlez deux morceaux de crâne, dont l'épaisseur étoit égale à celle du crâne des autres hommes ; différens en cela des crânes dont nous avons d'abord parlé, qui étoient une fois plus épais. Découverte qui fut avec tant d'autres, une source infinie de réflexions pour les Antiquaires.

Cette découverte fit grand bruit, & donna lieu à divers sentimens. Quelques Savans prétendoient que ce Monument étoit la sepulture de deux Nations de l'Antiquité la plus reculée ; que les corps brûlez étoient des Gaulois, & les corps rangez sur une même ligne étoient de quelque Nation barbare, qui n'avoit pas encore l'usage du fer ni d'aucun métal : qu'au reste ces barbares devoient avoir été pris dans quelque combat, & immolez aux Manes des Gaulois qui avoient été tuez.

D'autres crurent que ce tombeau ne contenoit que des Gaulois, dont les uns étoient Druïdes, & les au-

tres ne l'étoient point : que les corps des premiers par un privilege particulier , & en vûë du premier rang qu'ils tenoient dans les Gaules , n'avoient point été brûlez.

D'autres prétendoient qu'il n'étoit nullement question de siècles si reculez ; & qu'il falloit reconnoître que les corps qui n'avoient point été brûlez , étoient de ces Normans qui avoient fait tant de ravages dans les Gaules dans le neuvième siècle , & les suivans : qu'étant septentrionaux , quelques-uns d'entr'eux pouvoient n'avoir pas encore l'usage du fer ; & que les pierres qui servoient d'armes aux cadavres du tombeau , se trouvoient dans leurs Pays.

Alexand.
ab Alex. Ceux qui paroissoient les mieux fondez, soutenoient que les corps des squelettes étoient des Huns , que Tacite appelle Fennes , qui n'avoient point l'usage du fer , & alleguoient Tacite même , Marcellin & Gregoire de Tours , sans en rapporter les passages : ils ajoûtoient que ces barbares s'associoient ensemble jusqu'au nombre de vingt ; tous aventuriers & hardis , qui faisoient serment entre eux de ne se point abandonner , & de ne point survivre au chef de la bande. D'où ils tiroient que le chef d'un de ces partis ayant été tué , ou étant decédé de mort naturelle , ils s'étoient tuez les uns après les autres jusqu'au dernier ; enforte qu'à mesure que cette sanglante tragédie se joüoit , ceux qui restoit rendoient les derniers devoirs à ceux qui étoient morts avant eux , & les plaçoient les uns contre les autres.

Il y avoit bien une autre classe de gens , qui croyoient que ce sepulcre appartenoit aux Juifs qui avoient vécu en France selon leurs usages jusqu'au

treizième siècle ; mais ce sentiment est si insoutenable , qu'il tombe de lui-même.

1. On répond d'abord à ceux qui tiennent que ce Monument contenoit la sépulture de deux Nations de l'Antiquité la plus reculée , qu'il peut être vrai qu'il y eût dans le tombeau des gens de différentes Nations , qui pouvoient être de l'Antiquité la plus reculée ; pourvu qu'on entende par Antiquité la plus reculée , celle qui ne passe pas le premier siècle des Césars : puisqu'on ne trouve au-delà de Tacite & d'Ammien Marcellin , nul Auteur qui dise d'aucune Nation , que ce que ces Historiens disent des Huns , qu'ils mettoient des os pointus à la pointe de leurs dards. (a) Les haches de pierre ne sont donc point une marque d'une Antiquité la plus reculée ; d'autant qu'on ne sauroit , ce me semble , prouver par autorité expresse , qu'elles aient été jamais en usage.

*Tacit. de
mor. germ.
sub fin. &
Amm. Mar-
cel. l. 31. c. 2.*

Quant à ce qu'on dit que les cadavres de ceux qui avoient ces haches de pierre , étoient apparemment de quelques étrangers que les Gaulois avoient immolez aux Manes de quelques-uns des leurs ; cela est dit gratuitement : car premièrement on voit que ce Monument a été érigé pour faire du moins autant d'honneur à ceux qu'on prend pour des gens immolez , qu'à ceux aux Manes desquels l'immolation auroit été faite : ce qui rend le sentiment opposé insoutenable. 2°. Si ç'avoient été des gens immolez , les squelettes auroient conservé les marques de l'immolation , comme les cranes ont conservé les marques des blessures qu'ils avoient reçues long-tems avant qu'ils eussent été déposés dans le tombeau. 3°. L'im-

(a) Acutis ossibus pro spiculorum acumine arte mirâ coagmentatis.

molation des Gaulois se faisoit en enfermant ceux qui devoient être immolez dans de grandes machines d'osier ou de foin, qu'on faisoit réduire en cendres ; ou en pendant à des arbres, ou en précipitant dans la rivière les captifs ; ou enfin en les sacrifiant de l'une de ces manieres, que nous avons déjà décrites : & il n'y en avoit aucune qui laissât la victime en son entier. Si ceux qu'on croit avoir été immolez, l'avoient été effectivement, ces pierres précieuses se feroient-elles trouvées sous la tête de ces squelettes ? Les Gaulois n'avoient-ils pas des grands monceaux consacrez, qui n'étoient composez que du butin des ennemis ? Les Gaulois auroient-ils voulu faire plus de dépense, & prendre plus de peine pour la construction des tombeaux de leurs captifs, que de ceux de leur Nation ?

II. Ceux qui ont prétendu que le tombeau ne contenoit que des Gaulois, semblent n'avoir pas fait attention qu'on ne sauroit prouver qu'autres fussent les funérailles des Druïdes, autres celles du commun des Gaulois : & quand même on le feroit, les squelettes de ceux qu'on s'est imaginé être de Druïdes, ne sauroient en être ; parce que les haches de pierre qui étoient sous leur têtes, étoient des armes qui ne servoient qu'à la guerre, dont les Druïdes étoient exemts par état. (a) Je supprime les autres raisons qui combattent ce sentiment : cette dernière le renverse assez toute seule.

III. On répond à ceux qui voudroient que les morts dont il est question, fussent Normans ; que le Mo-

(a) Militiæ vacationem omniumque rerum habent immunitatem

nement déterré a des caractères d'Antiquité, qui vont au-delà du neuvième siècle : que lors de la descente de ces barbares en France, l'usage du fer étoit commun en Europe ; que quand même il eût été plus rare dans le Pays d'où ils sortoient, ils auroient pu s'en pourvoir chemin faisant : que si les Normans se fussent servis de haches de pierre, ces sortes d'armes se trouveroient ordinairement dans leurs tombeaux ; on en découvreroit encore dans toutes les parties de la France, où ils ont fait tant de ravages, & où ils ont reçu quelquefois de grands échecs : au lieu qu'on en trouve quantité dans les parties septentrionales de la Gaule Belgique, dans la Picardie, dans l'Artois & dans les Pays les plus voisins tant de la basse Germanie que des Bataves, & des autres Nations Germaniques du nord. A quoi on ajoute que du tems des Normans, la coutume de brûler les morts avoit entièrement pris fin, aussi-bien pour les Normans que pour les autres peuples de l'Europe.

iv. Le dernier sentiment quoiqu'il frappe le plus, n'est pas mieux fondé que les autres : car en passant à ceux qui l'ont embrassé, que les Huns étoient les mêmes que les Fennes, ce qui ne paroît point tout-à-fait certain ; il est toujours constant que les Huns qui composoient l'armée d'Attila, sur lesquels on fait tomber le sepulcre de Cocherel, avoient même dans leur Pays des haches de fer & d'acier ; (a) comme L. 31. c. 2. le dit Marcellin en termes exprès, en faisant un long, mais très-fidèle portrait de ces barbares. Ce qu'on ajoute des partis composez d'une vingtaine d'hommes, que les Huns, dit-on, faisoient entr'eux, &

(a) *Comminus ferro sine sui respectu configuat.*

qui se juroient fidélité pour la vie & pour la mort ; est tiré d'Alexander ab Alexandro ; mais cet Auteur ne dit pas où il a pris cette particularité ; outre qu'il assure que cette confédération consistoit dans une si grande égalité ; qu'il n'y avoit ni premier ni dernier dans la bande ; & que quand l'un de la société venoit à mourir, la force du serment à l'égard des autres, ne s'étendoit qu'à l'obligation d'avoir soin de lui procurer la sépulture.

Ici au contraire, on voit clairement une inégalité entière. La nature des pierres des haches marque le rang & la distinction de ceux dont le corps étoit enfermé dans le tombeau : on va même jusqu'à trouver une espèce de gradation dans le prix & la rareté de ces pierres, & par conséquent dans la condition de ces morts ; car à commencer par la pierre la plus précieuse, toutes les autres suivent à proportion de leur prix : ce qui démontre les degrez d'élevation plus ou moins grands, de tous ceux qui étoient ainsi inhumés dans ce tombeau.

Il est visible, par tout ce que je viens de dire, que le tombeau sur lequel nous cherchons à nous éclaircir, n'est ni des Nations les plus reculées, ni des Druïdes, ni des Normans, ni enfin des Huns. J'avoue ici que le pas est glissant, & qu'il est plus aisé de réfuter le système des autres que de bien établir le sien. Je vais pourtant en hasarder un : mais avant toutes choses, il est à propos de faire quelques réflexions, qui servent de base & de fondement à tout ce qu'on peut dire sur un tombeau si extraordinaire.

1°. Je vois presque tout le monde persuadé, que
des

des hommes de deux différentes Nations ont été mis dans le Monument dont nous parlons : mais on veut ordinairement que les hommes de l'une ou de l'autre Nation aient été égorgés , pour expier ou appaiser les Manes de ceux , auprès desquels ils ont été placés. Cette prétention n'est fondée que sur un préjugé qu'il y avoit des barbares , parmi lesquels on compte quelquefois les Gaulois , qui vouloient par cette inhumanité détestable appaiser les ames des leurs , à qui il en avoit coûté la vie à la guerre , & assurer par là leur repos. Mais où trouve-t-on , comme je l'ai déjà dit , que ces barbares , entr'autres les Gaulois , aient eu autant de soin des funérailles de ceux qu'ils immoloient , que de ceux qui leur appartenoient , sur-tout qu'ils se soient étudiés à faire ces funérailles , selon le rit & le cérémonial du Pays de ceux qu'ils massacroient ? Je pourrois étendre cette pensée , mais je l'ai déjà assez développée un peu plus haut , pour pouvoir me reposer sur les lumières & le bon goût du Lecteur , qui fera de lui-même toutes les réflexions , qui se présentent ici d'elles-mêmes.

Je crois donc que supposé que les corps de ceux qui ont été enterrez dans le même tombeau , soient de différentes Nations ; ces deux diverses Nations étoient confédérées , & liées ensemble par des nœuds généraux ou particuliers. L'Histoire seule des Gaules en fournit bien des exemples ; & pour m'arrêter à celui qui est le plus propre à mon sujet , n'est-il pas certain que dès que les Francs ou François se furent accoutumés à passer le Rhin , & qu'ils furent bien connus des Gaulois ; ceux-ci goûterent si bien leurs manières & même leur domination , qu'ils brû-

loient tous du désir de les avoir pour maîtres, qu'ils les appelloient de toutes parts, & que les plus saints Evêques au rapport de Gregoire de Tours, entretenoient leurs Oüailles dans ces sentimens, ou les leur inspiroient, & tous prenoient des mesures pour les mettre en possession de leurs Villes, quoique les uns fussent sous la domination des Goths, les autres sous celle des Bourguignons, & quelques-uns sous celle des Romains. On peut voir cela plus en détail dans M. Valois.

Rer. Francic. l. 6. pag. 266. &c.

Or, qui nous empêche de croire que les morts dont il s'agit, ne soient des Gaulois & des Francs unis, & liez des mêmes interêts, qui ayant péri dans quelque entreprise qu'ils avoient formée ensemble, ont été enterrez les uns & les autres en un même endroit à la maniere de leur Pays ? Cela paroîtra encore bien plus croyable, si l'on fait attention que les uns & les autres pouvoient être des *Soldurii*, si célèbres dans les Gaules ; dont il est plus vrai de dire que des Huns, que lorsqu'ils s'étoient donnez à quelque Seigneur, ils épousoient son bonheur ou son malheur, couroient les mêmes périls, & ne lui survivoient jamais. (a)

Voyez Athenée lib. 6. & Nicolas de Damas dans les Excerpta de M. Valois p. 501.

2°. Mais est-il nécessaire pour expliquer les différentes manieres, dont étoient enterrez les corps de ceux qu'on a trouvez dans le tombeau de Cocherel, d'avoir recours à la solution tant rebattuë des corps de deux Nations. Autrefois un même Pays étoit occupé

Cas. l. 3. c. 5. Tacit. annal. 3. n. 46. Athen.

(a) Si quid iis per vim acciderat, aut eundem casum una ferant, aut sibi mortem consciscant. Neque adhuc hominum memoria

repertus est quisquam, qui eo interfecto, cujus se amicitia devovisset, mori recusaret.

par plusieurs Nations ; chaque Nation avoit plusieurs cantons , chaque canton son peuple : mais chacun de ces cantons tout obligé qu'il étoit de se gouverner selon les maximes fondamentales de la Nation , avoit pourtant quelquefois ses Dieux , sa Religion , ses cérémonies , & qui plus est sa police. Et pour prouver ma proposition par un exemple de l'espece même que nous traitons , je produis la description des tombeaux antiques , qu'on déterre souvent dans le Pays des anciens Cimbres , dans le Dannemark & en Suede , tirée d'une lettre Latine écrite au R. P. D. Bernard de Montfaucon.

... Vous ne serez pas fâché que j'ajoute ici quelque chose touchant les sepulcres septentrionaux , qu'on trouve au Pays des Cimbres , en Dannemark & en Suede , tirez de plusieurs descriptions particulieres : on peut les distinguer en trois especes , par rapport sans doute à la qualité des personnes , & par rapport aussi à l'usage qu'on faisoit de ces tombeaux. Les uns qui sont sous terre contiennent des urnes & des ossemens ; il paroît que ceux-là ont appartenu à des gens de la plus basse condition. Les autres ont des cadavres ou des urnes : quelquefois même des urnes & des ossemens qui n'ont point été brûlez : ils ont aussi au dessous de ces cadavres de grands monceaux de sable & de pierre : quelques-uns de ces monceaux ont jusqu'à cent pas de circuit ; ceux-ci ont servi à des Princes ou à des gens de la premiere qualité , ou à des nombreuses familles des plus qualifiées ; ce qu'on reconnoît par la grande quantité d'urnes & d'ossemens qu'ils renferment. Quelquefois ces monceaux sont plus petits , & alors ils sont faits appa-

S f ij

» remment pour des gens d'une qualité médiocre. Cette
 » conjecture est encore appuyée par des instrumens,
 » qui s'y trouvent d'un plus grand ou d'un moindre
 » prix, selon la qualité des gens. La surface de ces
 » sepulcres est quelquefois nuë, ce n'est que la simple
 » terre : & quelquefois aussi elle est pavée de pierres ;
 » mais comme ces pavez n'ont pas plus d'étendue qu'un
 » corps humain, je conjecture qu'ils étoient faits pour
 » y étendre comme sur un lit des corps non-brûlez.
 » Ce qui me confirme dans cette pensée, est que je
 » n'ai lû nulle part, qu'on ait trouvé des urnes sur
 » ces pavez de pierre : on en a trouvé quelquefois tout
 » auprès, & cela fait voir que l'une & l'autre maniere
 » d'ensevelir, ou en brûlant les corps, ou en les lais-
 » sant entiers, étoit en usage en ce Pays... .

Cette lettre est si claire, qu'elle est elle-même son
 Commentaire ; je dirai seulement que les instru-
 mens, qu'il y est dit avoir été trouvez dans les sepul-
 cres, dont l'Auteur fait la description, étoient des
 armes de pierre, dont les originaires se servoient à
 la guerre, à l'instar de celles déterrées depuis peu
 d'années dans la Hesse : qui avoient donné occasion
 d'écrire cette *lettre*, lorsqu'on en envoya les model-
 les au savant Auteur de l'Antiquité expliquée.

3°. La troisième réflexion qu'il est important de
 faire, c'est que les haches de pierre des squelettes de
 Cocherel, se trouvent communément dans la basse
 Germanie, dans le septentrion de la Gaule Belgique,
 dans l'isle de Betau, dans l'Artois, dans la Picardie,
 Normandie & autres Provinces septentrionales de la
 France, mais elles ne se trouvent pas plus avant. D'où
 on peut inferer ou que les Gaulois qui occupoient

tous ces Pays, enterroient les morts d'une manière différente des autres Gaulois : ce qui n'est pas ; ou que quelque peuple étranger est venu s'y établir sans pousser plus loin ses conquêtes, & qu'y vivant selon ses usages, il y a célébré ses funérailles selon le cérémonial de sa Nation, & du Pays qu'il avoit quitté.

4°. Une autre chose qu'il faut observer, est que la hache de pierre étoit sous la tête même du mort, auquel elle avoit appartenu.

5°. En dernier lieu, je remarque qu'aucun article de la Loy Salique, n'insinue le moins du monde que les peuples soumis à cette loi, fissent brûler les morts ; au contraire, elle suppose par tout qu'on les enterroit ; *si quis*, est-il dit en un endroit, *hominem mortuum, antequam in terram mittatur, in furtum exposuerit, &c.*

Tit. 17. art.

1, 2, 4, 5.
tit. 57. art.

1, 2, 3, 4,

Tout cela considéré, sans s'arrêter à de plus longues réflexions, je crois que le tombeau de Cocherel, & tous les autres où l'on trouve des corps qui n'ont point été brûlez, avec des haches de pierre, ou même de fer ou d'autre métal, sont des premiers Francs ou François, qui s'établirent dans les Gaules sous le règne de Clodion, de Merouée, de Childeric, & même de Clovis jusqu'au Baptême de ce Prince, que la plus grande partie de ses Soldats embrassa avec lui la Religion de Jesus-Christ. Jusques-là tous les Pays que les Francs avoient conquis en-deçà du Rhin, ne passoient guere la Meuse, la Somme, & une partie de la Moselle ; & c'est pour cela aussi qu'on ne trouve point de ces haches de pierre au-deçà de ces Rivières, parce que ces Peuples ne pouvoient pas y fixer leur séjour, nonobstant leurs excursions &

S f iij

des efforts qu'ils faisoient sans relâche de gagner plus de terrain, & qu'ils ayent même pris des Villes considérables sur la Seine & sur l'Oise.

Au reste, les François n'employoient d'abord que peu ou point de fer; (a) Tacite dans son *Traité des Mœurs des Germains*, le dit généralement en termes exprès de tous les Peuples de l'ancienne Germanie; parmi lesquels ils comptoit incontestablement les Francs ou François. (b) mais quand ils ne les y auroient point compris, son silence ne sauroit prescrire contre une vérité, que les Monumens de l'Antiquité attestent à toute la terre: car il est sûr par l'Auteur de la Lettre dont j'ai déjà parlé, que ceux qui habitoient la Hesse, se servoient de pierres de différente forme & d'os, pour armer les bâtons qui leur servoient de flèches, de javelots ou des haches, dont on peut voir les Figures dans l'Antiquité expliquée. Or, c'étoient les Cattes, & quelques autres Peuples des cantons voisins, tous Francs, qui occupoient la Hesse. Je ne crois point au reste qu'il soit nécessaire de prouver que les François se servoient de haches: c'est une chose qui n'est ignorée de personne: chaque François avoit sa hache qui ne le quittoit jamais, pas même au tombeau. (c)

Antiq. ex-pl. plan. 138.
Procop. Bel. goth. l. 2. c. 25.

Je pourrois ajoûter que les haches de pierre qu'on trouve en grand nombre dans les Provinces septentrionales de la France & de la basse Germanie, suffiroient seules à établir mon système. Avant les fréquen-

(a) On trouve encore tous les jours dans la Province de Northampton des pierres de fusils, dont les Bretons armoient leurs dards & leurs flèches. *Mem. Tre-*

voux, May 1714. pag. 842.

(b) Ne ferrum quidem superest; sicut ex genere telorum colligitur. *M. g. c. 6.*

(c) Φέρων ἑκάστος πέλεκυν ἑταί-

tes descentes des François, les Peuples qui habitoient ces contrées, ne différoient en rien du reste des Gaulois au langage près : le fer y étoit en usage & fort commun, & l'on y brûloit les morts. Au lieu que dès que les Francs ou François en furent les maîtres, ces Provinces changerent de face, la Religion y fut altérée, & une autre Police introduite.

J'attribuë tous ces changemens aux conquêtes des Francs ou François; car outre qu'il est absolument impossible de les attribuer à quelqu'autre Peuple que ce soit; les bornes seules, au-delà desquelles on ne trouve plus de haches de pierre, déposent en faveur du sentiment que j'ai avancé. Car les Francs ou François, ne franchirent proprement ces bornes; c'est-à-dire, ne s'affermirent dans les Pays plus méridionaux de la Gaule, qu'après la bataille de Tolbiac, que Clovis assujettit presque toutes les Gaules, & assûra ses conquêtes à ses enfans : mais en recevant le Baptême avec presque toute son armée, les superstitions qui accompagnoient les funérailles de la Nation furent interdites; & par conséquent l'usage de mettre les haches sous la tête des morts n'alla pas plus avant, & prit fin.

Quelques fortes & convaincantes que soient ces raisons, je ne dois pas passer sous silence le seul trait qui va au-devant de toutes les difficultez, qu'on pourroit former : c'est le tombeau du Roy Childeric, dont je parle, & dont la découverte a été faite quasi de nos jours : j'en ferai bien-tôt la description; en attendant, je dirai que toutes les armes de ce Prince avoient été enterrées avec lui, entr'autres sa hache, qui a été trouvée sous sa tête. (a) Sur quoi il est

*Coint. annal.
Franc an.
Chri. 481. n.*

(a) *Pone corpus Childerici jacuerunt simplex securis, framea sive hasta, &c.* 23.

bon de remarquer que quoique ç'ait été le dernier de nos Rois de la premiere race, dans les funérailles duquel cette cérémonie a été observée, l'usage des premiers Francs ou François, sur-tout des plus qualifiez, de mettre les haches sous la tête de leurs morts, avoit poussé parmi eux de si profondes racines, que les lumieres de l'Evangile l'ayant tout à coup aboli; ils y suppléerent en soulevant toujours la tête des morts, comme si les haches y étoient à l'ordinaire. C'est Dom Ruinard qui nous apprend cette circonstance, en décrivant la maniere dont furent trouvez dans leurs tombeaux ceux d'entre nos Rois, qui avoient choisi l'Abbaye de S. Germain des Prez pour leur sépulture : leur têtes, dit ce savant Religieux, étoient bien plus élevées que les pieds. (a)

Aphd Greg.
Turon. col.
1380.

Les cranes des squelettes du tombeau de Coche-
rel, qui étoient une fois plus épais & bien plus durs,
que ceux des hommes ordinaires, embarrassoient fort
ceux qui vouloient expliquer ce Monument : mais
ils se bernoient à dire que ces cranes étoient d'un peu-
ple qui *alloient la tête nue & rase*. Ce qu'ils appuyoient
» de ce qu'on lit dans Herodote, que les os des hom-
» mes tuez à la bataille, que Cambise perdit contre
» les Egyptiens, étoient encore séparés du tems de cet
» Historien, comme au jour du combat; ceux des Per-
» ses d'un côté, & ceux des Egyptiens de l'autre : &
» qu'on observoit que les cranes des Perses étoient si
» fragiles, qu'ils cassoient quand on jettoit un gravois
» contre : ceux des Egyptiens au contraire étoient si
» durs, qu'à peine on pouvoit les endommager à coups
» de pierres; & que cette différence venoit de ce que

(a) Capita multo plusquam pedes elevata erant.

les

les Egyptiens se rasoient la tête dès leur enfance, & alloient nu-têtes même au Soleil, ce qui leur durcissoit le crane, & les empêchoit de venir chauves. Au lieu que les Perses accoutument dès leur naissance à couvrir leur tête d'un bonnet ou d'une tiare, ne pouvoient manquer d'avoir le crane plus fragile.

Si c'est là la raison de la dureté ou de la fragilité des cranes, on ne peut revoquer en doute que les Francs ou François n'eussent le crane plus dur encore que les Egyptiens : puisqu'ils ne couvroient presque jamais la tête ; qu'ils étoient nuds devant & derriere jusqu'à la ceinture, & alloient ainsi au combat, à la reserve peut-être d'un très-petit nombre, qui prenoient quelquefois seulement un casque. (a)

*Agath.
Hist. lib.
2.*

Il n'est pas si facile de décider de quelle Nation étoient les corps & les os brûlez de ceux qui étoient proche les squelettes des François, dont je viens de parler. Il est bien vrai que tout le monde les a pris jusqu'ici pour des ossemens de Gaulois, se fondant sur la différence du crane, & sur la coutume des Gaulois de brûler les morts.

Mais ces raisons ne sont pas décisives, puisqu'on ne sauroit porter un jugement certain sur la fragilité ou la dureté d'un crane qui a été jetté dans un bûcher, & qui a échappé à la violence des flammes ; tandis que tant d'autres os ont été consumez ; & qui par surcroît a essuyé pendant plus de mille ans l'humidité, & l'air corrompu d'une terre fangeuse. Voudroit-on que ces cranes n'eussent reçu aucune impression au

(a) Τὰς δὲ κεφαλὰς οἱ μὲν πλείστοι σίγα ἰσοῦν καὶ τὰ νῶτα μέχρι τῆς ἀσκαπείας ἔχουσιν· ὀλίγοι δὲ καὶ κράνη ἀναδέμενοι μάχονται· γυμνοὶ δὲ τὰ

milieu du feu, dont le premier effet est de dessécher, de resserrer, & de dévorer, & consumer les esprits & autres particules grasses & huileuses, qui font les corps plus ou moins solides & épais; & qui enfin réduit en cendres les corps même incorruptibles.

D'ailleurs, il ne paroît pas certain que les Gaulois aient eu le crane moins dur & moins épais, qu'aucun autre Peuple que ce soit. Car sans compter qu'ils avoient la même origine que les François, ils menoient une vie aussi dure qu'eux, avoient les mêmes inclinations, & convenoient presque en tout avec eux. Ainsi c'est, ce me semble, se tromper, & n'avoir pas une idée juste du tempérament des Gaulois, que de prétendre qu'ils eussent le crane plus fragile que le commun des hommes : ce n'est sûrement pas sous ces couleurs que César, Strabon, Tite-Live, Diodore, Mela, Tacite, & plusieurs autres Anciens les dépeignent, & les font connoître.

Ce seroit plutôt deux autres raisons, qui porteroient à croire que ces ossemens brûlez, parmi lesquels sont ces cranes si cassans, ont appartenu à des Gaulois : la première est que les Gaulois faisoient brûler leurs morts ; la seconde consiste dans l'étroite liaison, qui étoit entre les François & les Gaulois, comme je l'ai fait voir : liaison qui auroit engagé ceux qui ont été enterrez à Cocherel, à faire ensemble quelque course ou entreprise, qui auroit été suivie d'un mauvais succès, & où le plus considérable de la troupe auroit péri ; ce qui auroit entraîné la perte & la mort des autres.

Mais ces raisons ne sont pas convaincantes : si elles avoient lieu, il suivroit que l'usage de brûler

les morts n'auroit été établi dans l'Antiquité que chez les seuls Gaulois ; & qu'il n'y avoit que les Gaulois , avec qui les François eussent pû former des alliances : ce que personne n'oseroit avancer.

Joint que dans cette partie du tombeau de Cocherel , qui contenoit les corps brûlez , il s'est trouvé des choses , ausqu'elles les Gaulois n'eurent jamais de part ; tel est un monceau de pierres , parmi ces pierres une urne , puis de la terre , ensuite un grand lit de cendres , qui avoit environ huit pieds en tout sens : toutes circonstances contraires à ce que les Anciens , & les Monumens qu'on découvre tous les jours , nous apprennent des funérailles des Gaulois.

D'autre part , rien n'est plus formel que ce qu'on écrit souvent d'Allemagne , & ce que dit l'extrait de la lettre que j'ai employé un peu plus haut , qu'on déterre souvent au-delà du Rhin , des tombeaux semblables à celui de Cocherel ; des cadavres indifféremment avec des os brûlez , des urnes , des monceaux de pierre & de sable , dont les uns ont quelquefois jusqu'à cent pas de circuit , & les autres s'élèvent fort haut comme de petites montagnes : c'est donc aux Germains qu'il faut s'arrêter , & ne chercher que parmi eux , ceux dont les os & les cendres ont été enfermés dans ce Monument. Et comme après avoir fait toucher , pour ainsi dire , au doigt que la plus grande partie des corps qui l'occupoient , étoient certainement de ces Germains qu'on ne connoît à présent , que sous le nom de Francs ou François ; ce seroit vraiment hasarder que de jetter sa vue sur aucun des autres peuples , qui habitoient dans l'ancienne Germanie.

Je ne sai quel succès auront ces remarques ; je

T t ij

prie seulement ceux qui font leur étude des écrits des Anciens, & qui n'y trouvent rien, ou que peu de choses de tout ce que je dis, de faire attention que les Monumens sont souvent des guides plus sûrs que les Historiens. De quelque exactitude qu'il se soient picquez, non-seulement il leur a échappé une infinité de choses importantes; mais même ils sont tombez dans des erreurs grossieres, qui passeroient pour des veritez constantes, sans le secours des Monumens.

Je finirai mes réflexions sur le tombeau de Cocherel, en disant qu'il paroît que ceux dont les corps ont été brûlez, étoient des personnes de moindre condition que ceux des autres: j'ai pour garant l'Auteur de la lettre que j'ai citée plusieurs fois; qui dit qu'en Allemagne la marque ordinaire des tombeaux des gens du commun, sont les urnes & les os brûlez; ce qui quadre fort bien avec deux autres raisons qui fortifient beaucoup ce sentiment: l'une est l'espece de gradation, qu'on remarque dans la position des corps qui sont dans le tombeau de Cocherel; & qui consiste en ce qu'à prendre ces cadavres l'un après l'autre, on voit que le prix des haches de chacun, à commencer par celles du premier, va toujours en diminuant comme par degrez; & ainsi les dernieres sont toujours moindres que les premieres. Ma dernière raison est, que les corps brûlez n'ont point leurs armes comme les autres, ni aucune marque qui les releve.

J'avois fini toutes mes observations sur le tombeau de Cocherel, quand le hazard m'a fait heureusement jetter les yeux sur un Monument du Cabi-

net de M. Petau , qui confirme généralement tout ce que je viens de dire. C'est un autre tombeau découvert à Angers en 1612. dans une maison qui avoit fait partie du Palais des anciens Comtes de cette Ville. Entre un tas de gros ossemens , furent trouvez deux squelettes de deux hommes , un peu plus grands que la taille ordinaire ; leurs mains & leurs bras étoient étendus le long du corps ; chacun avoit un brasselet d'airain au-dessus du coude , & une médaille à la main droite ; de ces médailles l'une étoit de Neron , & l'autre du Tyrant Magnence , qu'on peut assûrer avoir été Chrétien , sur la foi du Monogramme de Jesus-Christ qui est sur cette médaille. Chaque corps avoit trois urnes & deux pots de terre cuite ; joignant la plus petite d'entre les urnes , il y avoit une petite cuillier de corne , destinée à recueillir les larmes & à les enfermer dans l'urne lacrymatoire. Tout cela étoit accompagné d'une seule pierre pour les deux squelettes , qui n'avoit qu'un pied en longueur sur huit pouces de large , avec cette Inscription ;

D M N
P A T T I L I V S P
P A R T H I C I F

Mais croiroit-on que ces os , ces squelettes , &c. n'avoient pour tout tombeau que du sable , qui les couvroit ?

Si l'on veut à présent rapprocher les squelettes de Cocherel de ceux d'Angers , on conviendra de bonne foi que ceux qui avoient été enfermez dans le pre-

T t iij

mier tombeau, n'étoient point d'une Nation différente de ceux qui avoient été mis dans le second. Or, je ne crois pas qu'on fasse la moindre difficulté de m'accorder, que le tombeau d'Angers n'ait été dressé pour des Francs ou François. Sous les enfans du grand Constantin, les Francs firent de grandes courses dans les Gaules, & même les subjuguèrent : il est vrai qu'on les fit retirer à force de présents ; mais ils revinrent bien-tôt ; & le Tyran Magnence qui étoit Franc lui-même, les rappella, & les dispersa dans toutes les Gaules : & je ne ferois pas difficulté de croire que ceux du tombeau d'Angers dont nous parlons, n'aient été du nombre des derniers.

Il n'est pas nécessaire que je fasse remarquer que toutes les parties des squelettes du tombeau de Cocherel, étoient dans la même situation, disposition & attitude, que celles des squelettes du tombeau d'Angers ; ni que les cendres d'un tombeau n'aient tenu lieu du fable de l'autre ; ou peut-être que l'un n'ait été mis au défaut de l'autre, & pour la même fin ; c'est-à-dire, pour conserver plus long-tems les chairs & les os de ceux qui étoient morts.

Si l'on m'oppose quelques différences, je répons qu'il est impossible de produire deux anciens tombeaux d'une même Nation, où semblables différences ne se trouvent. Et pour faire mention de la différence qui frappe le plus ici, je veux dire des armes de pierre qui étoient dans le tombeau de Cocherel, & qui ne se sont point trouvées dans celui d'Angers ; je demande à ceux qui me proposeroient cette difficulté, de me communiquer quelles armes de pierre on

trouve dans les tombeaux qu'on a découvert , & qu'on découvre tous les jours dans le Maine & dans la Bretagne , qui sont tous semblables à celui de Cocherel , & qui par conséquent ne sont composez que de pierres brutes d'une grandeur énorme. Il est donc visible qu'il ne faut s'attacher dans la question présente , ni dans toutes celles qui sont de même nature , qu'à ce qui en fait le fonds & le capital. Or , on ne me disputera point que le tombeau de Cocherel ne fût vraiment un tombeau d'anciens Francs , soit qu'on regarde la forme de ce tombeau , soit qu'on jette les yeux sur l'arrangement de ceux qui y étoient inhumez. Pour les armes de pierre , elles peuvent être considérées comme une circonstance casuelle & accidentelle , qui dépendoit des lieux , du tems , du goût des personnes ; & tout cela varioit autrefois de même qu'aujourd'hui.

Supl. Antiq. t. 5. pag. 145.

Une chose plus importante se présente , qui mérite bien plus nôtre attention ; c'est que tous ces grands tombeaux de Cocherel , d'Angers , de Childeric , dont je parlerai bien-tôt , & de plusieurs autres semblables que je pourrois citer , quoique remplis de corps & d'ossements de plusieurs hommes ; tous ces tombeaux , dis-je , n'étoient pourtant à dire vrai , que le tombeau d'une seule personne. Cela paroît d'abord un paradoxe ; néanmoins rien n'est plus constant. Qu'on rappelle ici ce que Cesar dit des funérailles des Gaulois , que peu avant qu'il vînt dans les Gaules , la coutume étoit de jeter dans le bûcher d'un défunt , ses esclaves & ses cliens ; ses plus proches même s'y jetoient souvent eux-mêmes , pour avoir la consolation de vivre avec le mort. Mais nonobstant tant

de morts , ces funérailles n'étoient réputées que les funérailles d'un seul.

Qu'on raisonne de la même sorte sur les tombeaux des Francs : ces Peuples observoient presque en tout les usages & la Religion des Gaulois , & ils n'avoient point d'autre Théologie que la leur. S'il arrivoit donc que quelque personne qualifiée de la Nation , vînt à payer le tribut à la nature , on formoit ici bas la cour , qu'elle devoit avoir en l'autre monde : pour cet effet , on égorgeoit ceux qui devoient la composer : & afin de les lier davantage avec elle , on enterroit ces misérables victimes avec celui dont la mort étoit la cause de la leur. De-là vient que dans le tombeau d'Angers , il n'y avoit qu'une pierre sepulcrale si petite qu'on n'avoit pu y graver que le nom de Pattilius , à l'honneur duquel seul on avoit érigé un sepulcre , qui contenoit bien d'autres corps que le sien. De même dans le tombeau de Childeric , outre le squelette entier de ce Prince ; il contenoit encore au moins un autre homme , puisqu'on y trouva une tête , qui y avoit été mise en même-tems. Il en doit être ainsi du tombeau de Cocherel ; quoique nous ignorions les principales circonstances qui le regardent , on peut toujours assurer que ce grand nombre de cadavres & d'ossements brûlez , se rapportent au plus apparent de la troupe : & c'étoit sans doute le premier , qui avoit la droite sur les autres ; sous la tête aussi duquel étoit la hache la plus riche.

Après ce que j'ai dit dans le corps de cette Dissertation , la description du tombeau de Childeric Roy de France , pere du grand Clovis , ne sauroit plus être

être qu'un appendice du tombeau de Cocherel ; quoiqu'elle soit par elle-même un morceau assez curieux , assez intéressant & relevé , pour pouvoir faire elle seule un Chapitre particulier.

Le Curé de S. Brice de la Ville de Tournai ayant fait creuser proche du Cimetière de sa Paroisse , à la hauteur de quelques sept pieds ou un peu plus , quand on fut venu jusqu'à la pierre vive , un nommé Adrien Quinquin Tailleur de pierre , trouva d'abord une boucle d'argent , & un moment après une bourse ronde de cuir ou de peau pourrie , contenant plus de cent pièces d'or. Cette découverte produisit dans Quinquin une si grande surprise , que tout sourd & muet de naissance qu'il étoit , il ne laissa pas de pousser des cris confus , qui firent accourir bien du monde. On se mit à chercher de nouveau , & l'on trouva plus de deux cens pièces d'argent ; mais la rouille empêcha qu'on n'en pût distinguer ni déchiffrer le coin & les paroles : comme on fouilloit toujours , on découvrit aussi quantité de ferremens presque tous tournez en rouille , à cause de l'humidité qui étoit grande en cet endroit , & parmi ces ferremens deux têtes , dont la plus grosse posoit sur une hache , & tenoit à un squelette entier couché sur le dos. Enfin on creusa plus avant , & à cinq pieds de plus de profondeur , on trouva un sabre tout entier de l'acier le plus fin , son fourreau , un baudrier , une casse d'écritoire , un mors de cheval , duquel pendoit une tête de bœuf d'or , plus de trois cens abeilles ou fleurs de lys , outre une infinité d'autres qu'on compte avoir été perduës parmi les décombres , une éguille , des agraffes , des crochets , des cloux , des filamens , des

*Le 27. de
May 1653. à
trois heures a-
près midi.*

amphisbènes, &c. tout étoit d'or enrichi de quantité d'escarboucles.

Je passe la
premiere
lettre du se-
cond mot
qui est vrai-
ment Grec-
que.

Jusques-là on ne savoit ce que tout cela signi-
fioit , ou du moins à quelle occasion ces choses
avoient été mises là : lorsqu'enfin on vint à faire
la découverte d'une bague ou anneau, sur lequel
étoient gravez ces mots en lettres Romaines ; mais
avec quelque différence qui paroît sur-tout au G, &
à l'S qui a la forme d'un *sigma* des plus anciens.

CHILDIRICI PEQIZ. Cet anneau étoit le
cachet ou le sceau même du Roy Childeric, qui
étoit représenté lui-même avec des cheveux longs,
bouclez, & flottans sur ses épaules, & tenant un
javelot de la main droite.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que tout le
harnois du cheval qui fut trouvé aussi, étoit semé
d'abeilles ou de fleurs de lys : & que sur l'écritoire il
y avoit plusieurs petites croix, dont les unes étoient
patées, & les autres formoient des rectangles.

Je serois trop long si je voulois tout détailler : il
suffira de remarquer qu'on trouva aussi dans ce tom-
beau la tête & les os d'un cheval, & sur-tout un
globe de cristal, qu'on croit être une véritable aigue-
marine. Ce qui joint aux piéces de cristal, qu'on
trouve ordinairement dans les sepulcres des Gaules,
porte à croire que le cristal entroit dans les mysteres
funéraires des Gaulois & des Francs. Il semble mê-
me que la chose est hors de doute après le tombeau

Menetrier.
hist. Consul.
Lion. p. 108.

de verre ou de cristal, qui fut trouvé à Lion dans
le seizième siècle, contenant les os d'un petit enfant :
rareté unique dans son genre, qui mérita d'être of-
ferte à François I.

Au reste tous les Monumens précieux qui furent trouvez au sepulcre du Roy Childeric, furent enlevés & portés à Vienne en Autriche, par l'Archiduc Leopold Guillaume, qui gouvernoit les Pays-Bas pour le Roy d'Espagne. Après la mort de l'Archiduc, ils passerent dans le Cabinet de l'Empereur. Philippe de Schomborn Electeur & Archevêque de Mayence les demanda à l'Empereur, qui les lui accorda. Comme ce Prélat n'avoit fait cette démarche, que pour faire au véritable Successeur de Childeric un présent digne de l'ancienneté de son Trône, en reconnaissance des grands secours qu'il en avoit reçus contre ses sujets rebelles; dès qu'il eut ce trésor en sa puissance, il l'envoya à Louis le Grand.

Il manqueroit quelque chose à la description du tombeau de Childeric, de la finir sans faire remarquer que dans les sepulcres des Rois de France, qui sont en grand nombre dans l'Eglise de Saint Germain des Prez de Paris, on a trouvé bien des choses semblables à celles que je viens d'énoncer : sur-tout dans le cercueil d'un autre Childeric il y avoit des amphibènes d'argent, un baudrier, des épées, des poignards, une agraphe d'or très-fin pesant plus de huit onces, une partie de diadème, une fiole de verre ou de cristal, qui conservoit encore du baume à la vérité desséché, mais qui exhaloit un peu d'odeur, & bien d'autres choses qu'on soupçonne, avec raison, avoir été écartées par les manœuvres & les ouvriers, qui travailloient à ces tombeaux, & qui les avoient ouverts avant d'appeller les Religieux.

CHAPITRE XI.

Découverte d'un Tombeau aux environs d'Angoulême.

L'An 1541. fut trouvé à Vars, gros Bourg distant de trois ou quatre lieues d'Angoulême un ancien sepulcre de forme oblongue, entouré de toutes parts d'un mur bâti de grosses & grandes pierres. Ce mur étoit pourtant en égale distance du Monument; l'espace qui séparoit l'un de l'autre étoit d'un pied. La pierre qui couvroit le sepulcre étoit taillée en forme de voûte ou de cerceau : le bord de cette pierre descendoit un tiers de pied; en sorte que celle de dessous rentroit un peu, & tenoit ainsi le sepulcre parfaitement fermé. Quand on eut levé cette pierre, on vit au milieu un cercueil de plomb, qui ne touchoit d'aucun de ses côtez à la pierre, sinon par-dessous. Ce cercueil étoit scellé de quatre cercles de fer, chacun large de trois pouces, sur un d'épaisseur. Le plomb étoit en son entier; mais le fer étoit si mangé de la rouille, qu'au moindre coup de bêche il se mit en pièces. On trouva dedans un corps humain couvert d'une peau si déliée, que dès qu'elle eut un peu senti l'air, elle disparut, & laissa voir les os d'un homme chacun à sa place; on fouilla pour voir s'il n'y avoit rien de caché; toute la trouvaille consista en une feuille d'or très-fin, qu'on découvrit au lieu même où le cœur du défunt devoit être. Cette feuille n'étoit que du poids d'un demi-ducat, elle étoit plus longue que large; quoiqu'un de ses

côté fût plus large que l'autre ; elle étoit pliée en rouleau : quand on l'eut dépliée on y trouva les lettres suivantes , non gravées ; parce que la feuille d'or n'avoit pas assez de consistance pour souffrir le burin ; mais comme imprimées ;

Α Ε Η Ι Ο Υ Ω
 Ω Υ Θ Ι Η Ε Α
 Ε Η Ι Ο Υ Ω Α
 Υ Θ Ι Η Ε Α Ω
 Η Ι Ο Υ Ω Α Ε
 Θ Ι Η Ε Α Ω Υ
 Ι Ο Υ Ω Α Ε Η

Ce sont les sept voyelles de l'alphabet Grec , répétées sept fois en différentes manieres , & toujours transposées. On croit que tout cela ne signifie rien , & que c'est un jeu d'un homme , qui avoit voulu par avance se rire de ceux qui fouilleroient dans son tombeau , & s'étudioient à trouver un sens mystique dans des lettres , qui n'en ont aucun.

Si l'on pouvoit trouver dans ces lettres un de ces nombres mystérieux , que les Gnostiques , les Basilidiens & les Marcosiens avoient en si grande vénération , on pourroit croire que cette feuille d'or étoit une espece d'Abraxas : car il est constant que la doctrine de ces Hérétiques fut portée dans les Gaules par Marc Sectateur de Basilide , qui la fêma surtout dans les Provinces que baignent le Rhône & la Garonne , d'où il passa en Espagne : Angoulême

V u iij

étoit sur son chemin ; & il est visible qu'il auroit pu y faire des Profelytes. Mais que tirer du nombre de 1294. que ces lettres font ; ou de celui de 9058. si on les multiplie par sept fois ?

CHAPITRE XII.

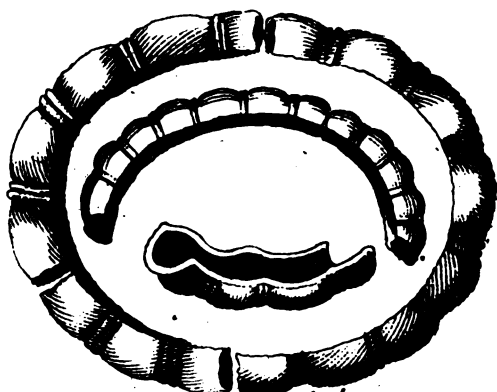
Utilité des bijoux qu'on trouve dans les anciens Tombeaux.

Découverte faite auprès de Bayeux , de quantité d'urnes remplies d'ossements rangez artistement, & d'un bras tout couvert de bracelets. Conjectures là-dessus. Autres bracelets trouvez à Autun , Amiens & Angers. Description d'un diadème Gaulois trouvé à Arles. Bague des Nôces. Modèle d'anciennes coëffures de femmes.

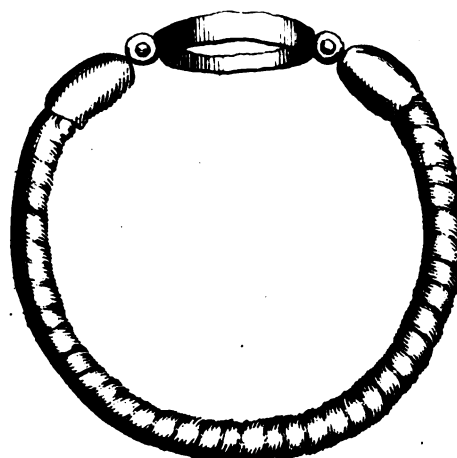
LEs Chapitres précédens me conduisent , m'engagent même en quelque sorte à rassembler dans celui-ci la figure & la description de quelques bijoux & autres pieces curieuses , qui ont été trouvées en différens tombeaux anciens déterrez en France. Quelques-unes de ces pieces sont marquées au coin des Gaulois , ce qu'on n'oseroit dire de toutes ; quoiqu'on n'ait point de preuves au moins incontestables pour le nier. Ce qu'il y a de plus vraisemblable , c'est que si les tombeaux où ces dépouilles étoient renfermées , n'ont point appartenu certainement à des Gaulois , ils ont été faits sans doute pour des personnes , qui avoient pris une alliance ou un établissement dans les Gaules. Une irruption encore ou un voyage , peut avoir aussi conduit ces personnes dans nos Provinces ; & dans tous ces cas ,

BRACELETS, DIADEMES ET BAGUES DES GAULOIS.

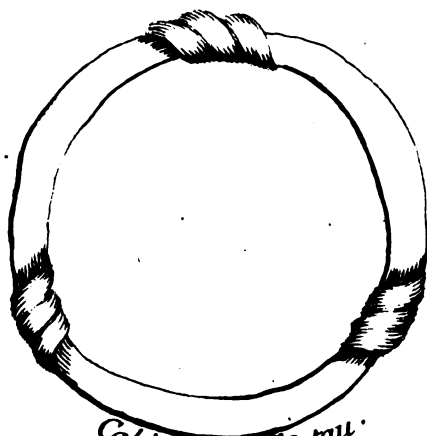
Pl. 43. N. 2. page 342.



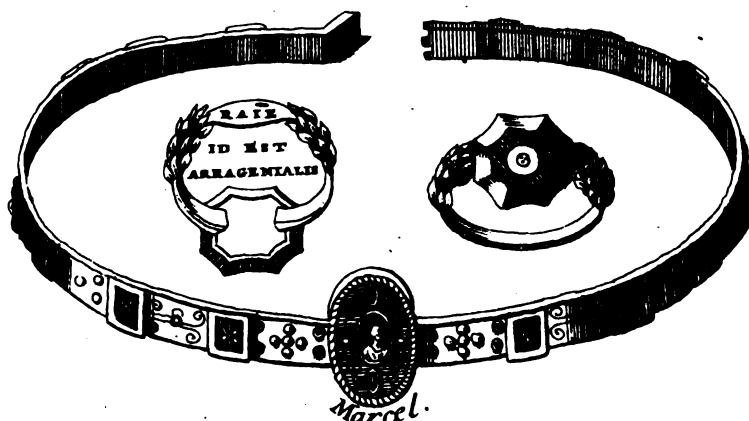
M.^e de Haribel.



Auberi.



Cabinet de M.^e Petau.



Marcel.

venant à payer le tribut à la nature, elles y ont été enterrées à la manière de leur Pays; ce qui nous met en possession de quelques-uns de leurs bijoux, lesquels victorieux du tems, pour ainsi dire, nous dédommagent du silence des Historiens, & semblent n'avoir été conservez que pour nous apprendre plusieurs circonstances de l'Antiquité, qui ne seroient jamais venues jusqu'à nous sans leur secours. Restes précieux, dont on doit conserver jusqu'aux moindres traces; puisque leur seule vûë est une source féconde de connoissances; & qu'ils servent encore tantôt à corriger les Auteurs, tantôt à lever nos doutes les mieux fondez, ta nôt enfin à répandre des lumieres sur d'autres antiques, sur lesquelles personne n'osoit prononcer.

La premiere Figure représente des bracelets, qui furent trouvez attachez à l'os d'un bras humain de la manière qui suit. En 1715. M. le Haribel faisoit travailler à une de ses Terres qu'il a en Normandie, à une lieuë de Bayeux. Le travail consistoit en une espece de rond-point, qu'il vouloit ménager devant une grande porte située sur le bord du grand chemin entre le midi & le couchant: son dessein l'obligea de prendre sur un champ opposé le terrain que le chemin ne pouvoit lui fournir. Pour mettre la partie du champ qu'on prenoit, au niveau du chemin il fallut creuser; à peine eut-on creusé trois ou quatre pieds, qu'on trouva onze urnes de terre cuite grise sans couvercles, hautes d'un pied & demi, & épaisses d'un pouce. Nonobstant cette épaisseur, toutes ces urnes casserent dès qu'elles eurent senti l'air: mais ce qu'il y a de merveilleux, c'est qu'entre toutes ces

urnes , dix qui paroïssent uniformes , étoient remplies d'ossements rompus , de bras , de jambes , & autres os du corps humain rangez par lits qui se croisoient. Chaque lit étoit distingué & séparé des autres , par une matiere qui paroïssoit avoir été grasse : mais qui étoit alors si dure & si compacte , qu'on ne pouvoit la briser , même avec un ciseau de fer. Monsieur le Haribel croit que cette matiere étoit ou les chairs qui s'étoient durcies en séchant , ou quelque composition de parfums , d'onguens & de chairs humaines ensemble. L'onzième urne l'emportoit sur les autres par sa grandeur , aussi en contenoit-elle une autre pleine de cranes , disposez par lits comme les os des premières urnes , & chaque lit étoit comme nourri de cette matiere ou composition dont nous avons parlé. A quelque distance des urnes , mais toujours dans le même terrain , furent trouvez les ossements d'un corps , dont le bras , ou pour mieux dire , l'os seulement qui commence depuis la jointure de l'épaule jusques à la jointure du coude , étoit tout garni alternativement de bracelets , les uns plus grands , les autres plus petits , mais tous de bronze , & de la même forme. Les grands étoient cannelés en-dedans , & les petits étoient solides. Hors de-là tous étoient ondez ou en guise de perles enfilées. M. le Haribel ne doute point qu'il n'eût trouvé une plus grande quantité d'urnes , s'il avoit ou creusé davantage , ou étendu plus loin ses travaux. Au reste cette découverte lui fait croire , que ce lieu avoit été choisi par les Gaulois pour y enterrer les morts ; ce qu'il appuye sur une ancienne tradition du Pays , que les Druïdes l'avoient habité , qu'on avoit adoré un veau d'or

d'or en un lieu qui n'est distant de-là que d'une lieüe, que cette Idole y est cachée en terre, & que ce lieu portoit autrefois le nom de *Faunus*.

J'avouë que je ne sai que penser de ces ossemens renfermez dans des urnes, & rangez par lits. Il ne paroît pas que ce fussent des os de Gaulois, morts de mort naturelle; parce qu'ils étoient entiers, qu'ils ne portoient aucune marque de feu, & qu'il n'y avoit dans les urnes ni cendres ni charbons, qui ne manquent jamais de se trouver avec les ossemens de ceux dont les corps ont été brûlez après leur mort; comme étoient les Gaulois dont je parle. Je suis fort porté à croire que ces ossemens étoient de ceux que les Druïdes immoloient à leurs Dieux. Le soin qu'ils prenoient de les ranger par lits avec tant d'art, & de répandre au-dessus & au fonds des urnes, aussi-bien qu'à chaque lit, cette substance qui servoit à les nourrir, à les conserver, & à les empêcher de se refoudre en poudre, est une preuve qu'ils avoient pour ces os une particuliere vénération. Or, la vénération qu'ils avoient pour les reliques de ceux qu'ils avoient offerts en sacrifice, ne pouvoit être plus grande; puisqu'ils tenoient que cette cérémonie avoit la vertu de les déifier.

Je crois même, & M. le Haribel est de ce sentiment, que ces os avoient été décharnez & dégraissez; & que les chairs & la graisse entroient dans la composition de cette matiere, qui servoit à les embaumer; & cela, afin qu'aucune partie du corps de ceux qui passaient dans leur esprit pour Dieux, ne se perdît. Quoiqu'il en soit, les Chrétiens se sont autrefois servis de la voye de décharner les os de ceux

» qui mouroient éloignez de leur patrie , & qu'ils vou-
 » loient porter dans le sepulcre de leurs Peres : ils vui-
 » doient entièrement les entrailles , puis ils séparoient
 » les os , qu'ils coupoient quelquefois en plusieurs par-
 » ties , & les mettoient tous dans un chauderon plein
 » d'eau , où ils les faisoient bouïllir jusqu'à ce que tout ,
 » hors la seule substance des os , fût consumé. Ce que
 » le Pape Boniface huitième traite de spectacle abomi-

Extra. nable aux yeux de Dieu & des hommes ; (a) & qu'il
Comm. l. 3. défend sous peine d'excommunication encouruë par
tit. de se- le seul fait.
pult.

Mais que dirons-nous du bras garni de tant de bra-
 celets ? c'est l'unique exemple que je trouve , & je ne
 crois pas que toute l'Antiquité en fournisse un autre
 semblable. Cependant à étudier le génie des Gau-
 lois , il ne paroît pas qu'il ait été le seul qu'ils eus-
 sent pu fournir. Car outre le colier d'or qu'il leur
 étoit ordinaire de porter , ils ornoient encore tout à
Strab. l. 4. la fois leurs bras & leurs poignets de bracelets. (b)
 Je ne sai même si les Sabins ne portoient pas des
 bracelets semblables ; la maniere dont Tite-Live parle
 des bracelets de ce Peuple , semble du moins le faire
 » entendre : Les Sabins , dit-il , portoient à leur bras
 » gauche des bracelets d'or , qui pesoient beaucoup. (c)
 Ce qu'on peut croire avec toute sorte d'apparence ,
 c'est que les bracelets dans leur origine ne faisoient
 qu'un tour , que la vanité multiplia insensiblement

(a) Quod non solum divinæ
 majestatis conspectui abominabile
 plurimum redditur , sed etiam hu-
 manæ considerationis obtutibus oc-
 currit vehementius abhorrendum ,
 &c.

(b) Παρὰ δὲ τοῖς βραχίονι καὶ τοῖς
 καρποῖς φερίαν.

(c) Sabini aureas armillas ma-
 gni ponderis brachio lævo habue-
 runt.

jusqu'à ce que le bras en fut tout couvert ; ce qu'il seroit aisé de prouver par plusieurs exemples presque de la même espèce.

Le bracelet qui suit & qui a été trouvé à Autun , étoit rond ; il a la forme d'une bague ; aussi à la place de la pierre précieuse , on voit un rond qui étoit occupé par une médaille d'argent de l'Empereur Elagabale , avec cette Inscription du côté de la tête : *Imp. Antoninus Pius Aug.* Sur le revers étoit un Homme tenant une patere sur un Autel : l'Etoile marque ordinaire de ce Prince , s'y trouvoit avec cette légende , **INVICTVS SACERDOS AVG.** Le Cabinet de M. Petau est enrichi d'un semblable bracelet ; l'anneau & la médaille ont sauté ; mais la marque où ils étoient , reste. Il fut trouvé à Amiens par des Maçons , qui travailloient à la Citadelle de cette Ville. Ces deux bracelets ont tout-à-fait l'air d'être de ceux dont les Empereurs n'honoroient précisément que les personnes élevées à la dignité de Citoyen Romain. (a)

La dernière espèce de bracelet fut trouvé au bras même de quelques squelettes , qu'on déterra dans la ville d'Angers , en creusant dans une maison qui avoit fait partie autrefois du Palais des anciens Comtes d'Anjou. Tous ces bracelets étoient de bronze ; ce qui peut faire douter de ce que dit Strabon , que les bracelets des Gaulois étoient d'or , aussi-bien que leurs coliers.

Marcel a donné le dessin d'une couronne ou diadème , trouvé dans un ancien tombeau , qui fut déterré dans la Gaule Narbonnoise en 1695. *Hist. des Gaules t. 1. p. 57.*

(a) *Armillas civibus dedere , quas non habent externi.*

sur les bords de la Durance, parmi des ossemens & des cendres. Il est composé de plusieurs lames détachées, qui s'emboîtent les unes dans les autres, & qui font ensemble une longueur d'un peu plus de deux pieds. Le dedans est tout uni, & le dessus est chargé de pierreries. Ces lames sont de deux sortes, les unes plus grandes, les autres plus petites : les grandes sont quarrées oblongues ; les petites sont quarrées en tout sens, n'ayant qu'un demi-pouce de longueur & de largeur ; mais ni les unes ni les autres n'ont presque point d'épaisseur. Ce diadème s'ouvroit par derrière, par le moyen d'une agraphe qu'on détachoit ; & alors on le plioit ou déplioit comme on vouloit. A l'endroit qui donnoit sur le front étoit enchassée une médaille ovale d'or fin, qui avoit deux doigts de longueur, sur un de largeur, dont le milieu étoit relevé d'un camayeu, qui représentoit une tête. On voit des diadèmes semblables sur les Monnoyes tant Gauloises que Françoises.

Les bagues des Anciens étoient dans la même espece que les bracelets ; c'est-à-dire, qu'elles étoient à l'égard des doigts, ce que les bracelets étoient à l'égard des bras : aussi étoient-elles de même métal & de même forme ; ainsi il n'y avoit que la diverse grandeur qui en fit la différence : encore cette grandeur étoit-elle comptée pour rien, quand il se trouvoit des personnes qui avoient les doigts aussi gros que les autres le bras ; car alors elles se servoient de bracelets à la place des bagues ; témoin l'Empereur Maximin qui avoit le pouce si gros, que le bracelet de sa femme lui servoit de bague. (a) La bague dont je vais parler, n'auroit donc pû ja-

*Capitol.
Maximin.
Duo.*

(a) Pollice ita vasto ut uxoris Dextrocherio uteretur pro Annulo.

mais servir à ce Prince ; puisqu'elle n'a jamais été faite que pour des doigts d'une grosseur ordinaire.

Cette bague a été trouvée à Arles ; elle est enrichie d'une pierre précieuse taillée en octogone , avec ces mots gravez , *ARRA GENIALIS* : termes fort rares , mais dont la signification se tire de ce passage de Festus ; *Genialis Lectus , qui Nuptis sternitur in honorem Genii , unde & appellatur*. C'étoit donc la bague nuptiale que les Latins appelloient ordinairement *Annulus Pronubus*. Deux passages d'Arnobé tirez du quatrième Livre de l'Apologie , qu'il a faite en faveur de la Religion Chrétienne contre les Gentils , confirment la définition de Festus ; mais ils prouvent aussi que le terme *Genialis* n'étoit pas si restreint à la signification du lit nuptial , qu'il ne marquât encore en général & les lits des personnes vraiment unies par les nœuds du mariage , & les lits sur lesquels les amans obtenoient de leurs maîtresses , les faveurs qu'elles ne devoient pas leur accorder.

D'où l'on peut inferer que nôtre *Arra Genialis* pourroit être aussi-bien un témoignage de quelque engagement fait contre les Loix , que fait suivant les Loix. Il est toujours constant que les mots gravez sur cette bague , nous apprennent deux acceptions du terme *Genialis* , dont les Grammairiens anciens & modernes ne parlent point.

Marcel qui donne cette bague ne dit pas de quel métal elle étoit ; mais il y a apparence qu'elle étoit d'or , contre la coûtume des Romains , chez lesquels la bague nuptiale étoit non-seulement ronde & unie , mais encore de fer. (a) L'anneau dont le mari ou le *Plin. 33. l. x*

(a) Nunc sponsæ Annulus ferreus mittitur , isquē sine gemmâ.

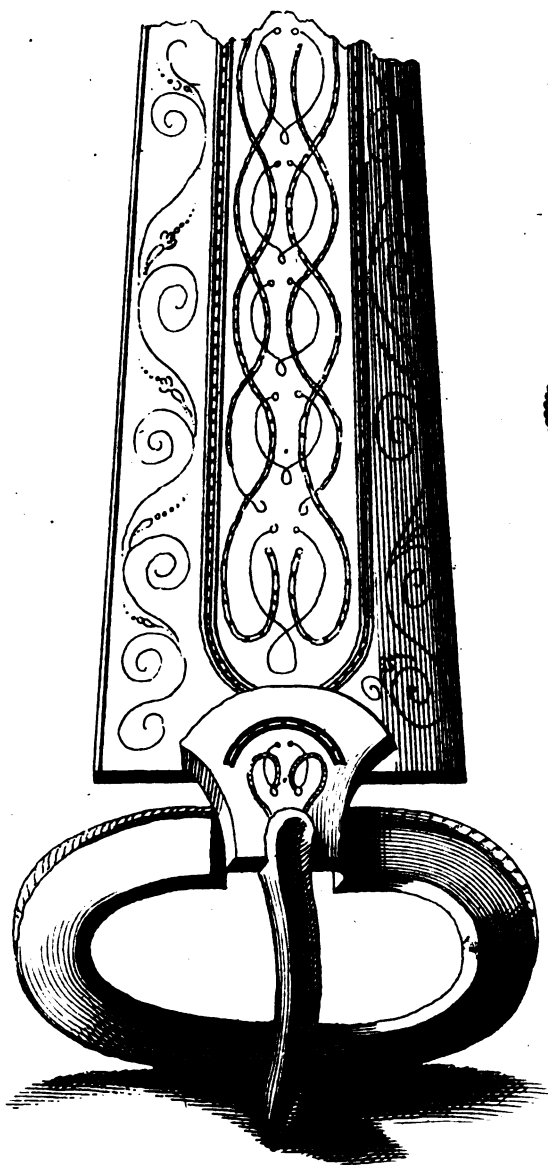
Plin. l. 33.
c. 2.

fiancé faisoit présent à sa femme ou à sa fiancée, étoit une marque de l'engagement qu'il contractoit avec elle, & du pouvoir qu'il lui donnoit de régler toute sa maison. Les Romains varioient étrangement la mode de porter leurs bagues; c'étoit tantôt à un doigt, & tantôt à un autre; & il les ont tous parcouru à l'exception du doigt du milieu, où ils n'en mirent jamais : c'étoit pourtant le doigt privilégié des Gaulois, & celui qu'ils avoient choisi pour porter leurs bagues. (a) Ce qui doit s'entendre également des hommes & des femmes; car ces dernières portoient certainement la bague, au moins nuptiale, au doigt du milieu de la main droite; comme il est constaté par deux mariages Gaulois, tirez du Manuscrit de M. Charlier. Il est vrai que l'Ouvrier dont s'est servi l'Auteur de l'Antiquité expliquée pour graver ces deux mariages, a représenté par tout le nouveau marié mettant la bague dans l'*index* ou second doigt de sa femme; mais c'est faute d'avoir suivi les desseins qu'on lui avoit fournis, & qui sont entre mes mains.

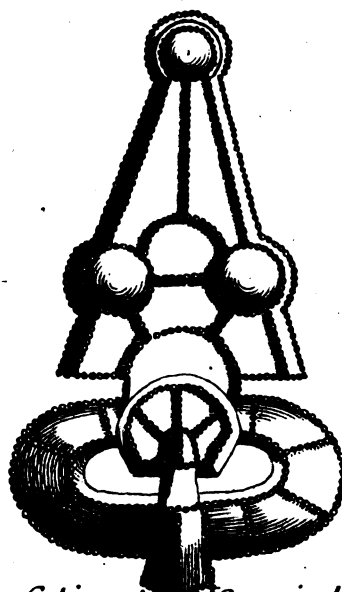
Les Monumens qui suivent sont d'autant plus curieux & intéressans, qu'en mettant sous nos yeux l'ancienne coëffure des femmes soit Gauloises, ou autres femmes du voisinage des Gaules, ils sont une preuve authentique à tout égard que le goût & la mode ont leurs bornes, au-delà desquelles tout le raffinement du sexe ne sauroit aller : qu'il a beau être fécond & ingénieux en inventions : tout le progrès qu'il fait se réduit à un nombre fixe de modes, qui est, pour ainsi dire, marqué sur un cercle, qu'il ne sauroit parcourir sans revenir au même point : ce qui

(a) Gallia Britannique in *medio digito* dicuntur usque annulo.

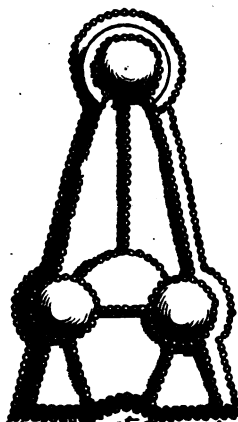
COËFURES DES FEMMES FRANQUES, OU FRANÇOISES.



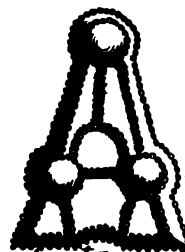
Le R.P. Albert.



Cabinet de S. Germain des Pres.



Cabinet de S. Germain des Pres.



Cabinet de S. Germain des Pres.

fait dire à Horace qu'on voit renaître tous les jours les modes des siècles passez , & que celles qui régnent à présent passeront aussi , pour revivre un jour. (a) *Art. poët.*

Voici la justification de ces veritez. En 1705. M. l'Evêque de Mâcon faisoit défricher une colline, qui est dans une de ses Terres à trois lieuës de la Capitale de son Diocèse. Cette colline étoit alors couverte de gros chênes de haute futaie, couronnez de vieillesse : elle est au pied d'une montagne, elle regarde l'orient, & n'est qu'à une demi-lieuë de la riviere de Saône, dans la Paroisse de Montbellet. Comme les chênes avoient poussé de profondes racines, on fut obligé de creuser bien avant. En un certain endroit on découvrit à six pieds de profondeur, plusieurs sepulcres de pierre de taille, entr'autres celui d'une très-grande femme que l'on pouvoit encore mesurer, puisque ses ossemens étoient en leur entier, & chacun en sa place ; mais ils s'en allerent tous en poudre dès qu'on les toucha. Ainsi on n'auroit pas tiré un fort grand avantage de cette découverte, si elle eût été réduite à cela ; mais heureusement on trouva près du crane de cette femme, une coëfure fort particuliere. C'étoit un ornement de fer qui avoit une espece de bourrelet de même métal, le tout couvert d'une lame d'argent fort déliée, ornée de quelques hachures assez délicates. Cet ornement qui étoit lourd & pesant, étoit attaché à une piece de fer, couverte aussi d'argent, laquelle formant une espece d'anse, embrassoit le bourrelet, qui étoit vuide & de forme

(a) Multa renascuntur quæ jam cecidere, caduntque
Quæ nunc sunt in honore.

ovale , mais moins large qu'un ovale régulier ; en sorte qu'on peut dire que sa figure étoit en tout semblable à celle des bourrelets dont se servoient les femmes il y a peu d'années pour se coëfer. La grande piece avoit environ sept pouces de haut , & trois pouces dans sa plus grande largeur , qui se prenoit du côté du bourrelet , d'où elle montoit toujours en diminuant insensiblement jusqu'à l'autre bout , où elle avoit un peu plus de deux pouces & demi de large. Le bourrelet avoit quatre pouces & demi de longueur.

On ne fait pas en quel endroit de la France ont été trouvez les trois autres ornemens ; M. l'Abbé Renaudot en étoit en possession ; ils ont passé par sa mort dans le Cabinet de l'Abbaye de S. Germain des Prez. Tous trois ont été faits sur le même modèle ; tous trois sont de plomb doré par-dessus , & émaillé de rouge en-dedans. Le plus grand de tous a un bourrelet comme celui de Mâcon , mais plus propre , aussi-bien que la machine qui le croise. Les deux autres ornemens n'ont , ni ne paroissent avoir jamais eu de bourrelets. Quoique tous les trois soit petits , quand on les compare avec celui de M. l'Evêque de Mâcon , ils sont encore tous plus petits les uns que les autres. Cette gradation , pour ainsi dire , fait estimer qu'ils ont été faits pour des personnes toutes plus jeunes les unes que les autres. Ils sont faits en forme pyramidale , & ont trois bossettes par-dessus rangées une & deux , avec un dessein formé par une espece de cordon de perles , qui régné principalement sur les bords.

On ne balance point à se déterminer sur l'usage de
de

de ses parures ; & l'on ne fait point de difficulté de dire d'après Dom Bernard de Montfaucon , que c'étoient des parures de femmes , mais de femmes mortes : car il n'y a nulle apparence qu'un sexe si délicat eût voulu s'assujettir pendant sa vie à porter un ornement si lourd & si gênant. Ce qui paroît constant , c'est qu'il a été fait à l'instar de ceux que portoient les femmes de la Nation , dont étoient celles qui ont été enterrées avec cette sorte de coëffure ; & qu'on ne l'a fait de fer & de plomb , que pour durer du moins autant que le tombeau : ce qui est arrivé en effet. Il n'est pas si aisé de décider de quelle Nation étoient les femmes qui se paroient ainsi. On ne croit pourtant pas trop s'éloigner de la vérité , en assurant qu'à juger de la Nation du squelette de Mâcon sur le tombeau où il étoit enfermé , il est vraisemblable que c'étoit une Franque ou Françoisse de la première qualité. Son tombeau étoit du moins composé comme celui des anciens Francs de grosses pierres ; sur-tout celle qui couvroit la tête , étoit placée en un sens tout différent du corps , & avoit huit pieds de longueur.

Je finis en disant qu'on voit dans ces ornemens l'ordre & la structure de l'édifice pompeux , que les femmes élevoient sur leurs têtes il y a quinze ou vingt ans.



CHAPITRE XIII.

De quelques Dieux inconnus. Leheren. Boccus. Dieux Propices. Bacurdus. Tusele. Epone Déesse des Ecuries, des Etables, des Muletiers, Voituriers, &c. Aventia. Moristafgus. Aghon. Verjugodumnus. Dulovius. Inscriptions sepulcrales intéressantes.

J'Ai long-tems balancé à donner les noms de quelques Divinités Gauloises, qui sont absolument inconnues. Des noms seuls sans explication, ni fondement légitime de former des conjectures, ne me paroissent pas un objet digne de l'attention des Savans. D'ailleurs, ces noms se trouvoient dans Gruter, dans Spon & dans les autres Antiquaires, qui se sont fait un mérite de les recueillir : on pouvoit les consulter, & avoir recours à leurs compilations : c'en étoit assez pour être dispensé de surcharger gratuitement des Lecteurs, qui ne cherchent que la lumière, l'instruction & la vérité ; tandis qu'on n'a que des ténèbres à leur offrir. Mais enfin cédant à je ne sais quelle crainte, que des Critiques de mauvaise humeur ne vinssent me faire un crime d'avoir manqué aux engagements qu'ils voudroient que j'eusse contractés, en vertu du titre que j'ai donné à cet Ouvrage ; & ne me reprochassent d'avoir frustré le Public de la connoissance de quelques Dieux Gaulois : j'ai pris le parti de les donner, mais détachés, mais à part & à la fin de tout l'Ouvrage : persuadé que leur petit nombre & les syllabes barbares, qui com-

posent leurs noms , ne permettoient pas qu'ils fissent corps avec les autres , ni qu'on les rangeât dans aucune classe. En effet , étoit-il juste que des Dieux tout herissés , j'ose dire , d'épines , & ensevelis dans l'obscurité la plus profonde , fussent mis en parallèle avec ceux qui présentent des idées qui charment non-seulement par elles-mêmes , mais encore par les lumières qu'elles répandent sur les siècles passés ?

Il faut avouer pourtant qu'en me déterminant , j'ai moins agi par crainte que par désir d'obliger le Public. J'ai réfléchi sur l'avantage qu'il pouvoit retirer d'avoir ici tous ces noms rassemblés : par tout ailleurs ils sont épars dans de grands Ouvrages , & si confondus avec tant d'autres , qu'on risque en les cherchant ou de les perdre , ou de les passer , ou de ne les pas distinguer. Je voyois d'ailleurs que l'étude de l'Antiquité occupe agréablement les honnêtes gens ; tout le monde s'en pique & veut y faire des progrès : ces progrès font les délices des personnes de bon goût ; & par tout l'on fait gloire de ramasser avec soin les moindres Monumens qu'on déterre : ces Monumens relevent aujourd'hui le prix des Cabinets des Rois , des Princes , des Prélats , des Magistrats , des Savans , des Curieux : tout le monde les cherche , les veut avoir ; & l'on n'épargne ni soins ni dépense. Sur ce pied on ne manquera pas de rapprocher de ces Monumens les réflexions , que je fais dans cet ouvrage , & de les comparer ensemble. Parmi ces pièces rares qu'on possède , peut-être s'en trouvera-t-il quelqu'une , qui pourra dissiper les nuages qui sont répandus sur nos Dieux inconnus , & qui servira à les éclaircir & à les

faire connoître. Car que faut-il pour cela ? une Inscription, un relief, un symbole, un mot, un trait, une lettre ; tout cela porte sa lumière : souvent un seul rayon suffit ; on voit tout à coup ce qu'on n'avoit pu voir encore, & que tant d'autres n'avoient point apperçu. C'est pour contribuer à un si heureux succès, que je donne presque toutes les Inscriptions qui parlent de nos Divinités inconnues : ces différens morceaux s'entraident mutuellement, & concourent à un même dessein : & ce qu'ils ne peuvent pas faire seuls, ils le feront peut-être ou avec d'autres semblables, ou avec les reliefs qui sont dans les Cabinets des Antiquaires.

Voilà enfin ce qui m'a déterminé à placer ici les Dieux Gaulois inconnus. On ne doit pas inférer de là que je prétende donner une liste, un catalogue exact de toutes les Divinités que nos peres ont reconnues ; l'entreprise est impossible, & j'en ai dit la raison dans la Préface. Il n'est ici question que de quelques Dieux moins intéressans, sur lesquels les Auteurs ont gardé un grand silence ; & qui ne nous sont connus que par quelques Inscriptions des tems assez bas. Je reconnois même qu'entre ces derniers quelques-uns auront pu échapper aux soins que j'ai pris de les ramasser, de les chercher. On a beau fouiller quelquefois : trop d'exactitude nuit ; elle fait qu'on passe souvent sur ce qui devoit le plus frapper.

J'ai mis au nombre des Dieux Gaulois inconnus, quelques Divinités que je reconnois de bonne foi être ou Romaines d'origine, ou du moins avoir été communes également aux Romains & aux Gaulois : j'avoue encore qu'on peut connoître la nature & la

qualité d'un ou de deux de ces Dieux : mais les lumières qu'on a sur tout cela sont si bornées , qu'elles ne fauroient tirer les Dieux prétendus de la classe où je les ai placez.

On ne fait ce que c'est que le Dieu *Leheren* : Keyssler croit que c'étoit un Dieu Aquatique , c'est-à-dire , qui faisoit son séjour dans les eaux ; il veut encore que la Divinité qui étoit autrefois honorée dans la Thuringe sous le nom de *Lahran* , ait été le *Leheren* des Gaulois : mais cela ne nous avance gueres ; on tirera sans doute plus de fruit de la Dissertation qu'il a promise sur ce sujet. Voici deux Inscriptions qui ont fait passer le nom de *Leheren* jusqu'à nous ; elles ont été trouvées aux pieds des Pyrénées dans la Ville de Saint-Bertrand , Capitale du Commingeois sur la Garonne.

LEHERENNO
DOMESTICVS

RVFI F.

V. S. L. M.



LEHEREN
DEO
TERTVLLVS
V. S. L. M.

Apud Gru-
ter. p. 1174.
n. 6. & 7.

Nous devons à la même Ville la connoissance du Dieu *Boccus* , si pourtant c'est un Dieu : Gruter l'a cru ; pour moi je me contente de citer la source où j'ai puisé.

[Y y iij]

Ibid. p. 133.

BOCCO
HAROVSON
MVALEIVS
IVSCINVS
V. S. L. M.

Il seroit difficile de dire en détail le nom de certains Dieux , compris dans un seul mot d'une Inscription trouvée à Narbonne. C'est une Ville célèbre du Languedoc , autrefois si chérie des Romains pour avoir été la première Colonie qu'ils eurent dans les Gaules , qu'ils l'appellerent la sœur de Rome. Les Dieux dont il est parlé dans cette Inscription , portoient le nom de *Propices* , à la différence sans doute de ceux qui passoient pour inexorables , ou pour être portez à nuire. Les Dieux *Propices* feroient-ils les mêmes que les *Averrunci* , ou du moins les *Dii Boni* ?

Ibid. p. 4.
n. 10.

PROPITIS DEIS

Deux Inscriptions trouvées à Cologne font foi qu'on y adoroit le Dieu *Bacurdus* : la situation de cette Ville , qui est sur le Rhin , fait douter si ce Dieu étoit Gaulois ou Germain d'origine. J'avouë qu'à cet égard l'origine doit être indifférente ; puisque quand même *Bacurdus* seroit Germain , la Religion des Gaulois n'en souffriroit pas. La première Inscription étoit gravée sur un Autel haut de seize pouces , large de dix ; son diamètre étoit de sept.

BACVRDO
 SACRVM
 M. ALBANVS....
 PATERNVS
 OPTIO
 V. S. L. M.
 T T. SIL. CONS

Ibid. p. 86.

BACVRDO
 SACRVM
 T. IVL. FORTVNATVS
 PRO SE ET SVIS
 V. S. L. M.

Tant que la Ville de Bourdeaux subsistera, elle conservera le souvenir des Piliers *Tutele* : c'est le nom d'un Temple superbe, bâti du tems des Romains, dont le feu Roy fit abbatre les restes pour former une grande esplanade devant le Château-Trompette. C'étoit un peristyle oblong : huit colonnes soutenoient chaque face ; & six les deux extrêmités. Chacune de ces colonnes étoit si haute & si grosse, qu'elle s'élevoit au-dessus des plus hauts édifices de la Ville.

Ce Temple avoit pris le nom de *Tutele* du Dieu même qu'on y adoroit. Le Dieu *Tutele* n'étoit pas une Divinité particulière & différente des autres. Tous

les Dieux pouvoient être Dieux *Tuteles* : le terme est générique , & il signifie Protecteur , Patron , Sauvegarde. L'origine de cette superstition venoit des Marins qui ne s'exposoient jamais sur mer , sans mettre le vaisseau ou navire qu'ils montoient , sous la protection & sauve-garde d'un Dieu , dont ils faisoient graver la Figure , ou quelqu'un de ses plus considérables symboles sur la Poupe. D'abord tous les vaisseaux qui composoient une flotte ou armée navale , n'avoient qu'un même *Tutele* , ou Dieu pour Protecteur ; dans la suite chaque bâtiment voulut avoir le sien. Ces remarques servent à développer le vrai sens de plusieurs Fables des Anciens ; par exemple du ravissement d'Europe enlevée par Jupiter , sous la forme d'un Taureau fendant les flots : le fond de l'Histoire étoit qu'Europe avoit été emmenée dans un vaisseau , qui avoit Jupiter pour *Tutele* , représenté sous la forme de Taureau.

Il est visible par tout cela que le Dieu *Tutele* n'étoit proprement qu'une Divinité de vaisseau : cependant on trouve quantité d'Inscriptions consacrées à ce Dieu dans différentes Villes ; ce qui feroit croire que le culte de cette Divinité auroit été adopté indifféremment par des gens de toutes sortes d'arts & de métiers , ou du moins par les Corps de Villes. Mais il paroît plus vrai - semblable , que ce culte ne souffrit jamais d'altération , & qu'il fut toujours le partage des personnes ou qui alloient sur mer , ou qui commerçoient sur l'eau ; en effet je remarque que les Villes qui honoroient le Dieu *Tutele* , étoient fameuses ou par leur Port , ou par les Rivières qui baignoient leurs murs ; les trois

Inscriptions

Inscriptions suivantes justifient ma réflexion : la première a été trouvée à Bourdeaux, la seconde à Périgueux, & la dernière à Cologne.

TVTELAE
AVG
LASCIVOS CANIL
EX. VOTO
L. D. EX. D. D.

Gruter. p.
104.

TVTELAE AVG
VESVNNAE
SECUNDVS
SOTTI. L. D. S. D.

* Forte. D.

TVTELAE
PL. M. M. L.
SACRVM
IANVARIVS
INCENSVS
EMERITVS
V. S. LL. M.

Soleure Ville de Suisse & Capitale du Canton qui porte son nom, adoroit autrefois la Déesse Epone. Ceux qui n'étoient point informez de la nature de cette Divinité, ont dit que c'étoit le nom d'une an-

Tome II.

Z z

cienne Ville de France, connue seulement par le Concile, que l'on y assambla du tems de Sigismond Roy de Bourgogne l'an 517. Mais jusqu'ici on n'a pû être d'accord sur la situation de cette Ville. Les uns l'ont mise dans le Dauphiné, les autres dans la Savoye, & d'autres enfin dans la Baviere; où selon les derniers elle subsiste encore sous le nom de Bibruc ou Pinburg. Quoiqu'il en soit, il est toujours constant que la Déesse Epone n'est point une Ville déifiée: 1°. Parce que les Inscriptions consacrées à cette Divinité, n'ont point été trouvées dans aucun des endroits, qu'on soupçonne avoir été la Ville où le Concile en question a été tenu. 2°. Parce que le lieu du Concile s'appelloit selon tous les anciens Manuscrits Epao, & selon seulement un fort petit nombre de recens Epauna; or, ni l'un ni l'autre ne quadre pas bien avec nôtre Epona. 3°. En dernier lieu, c'est qu'indépendamment d'aucune Ville il y avoit une Déesse Epona.

*Voyez les
notes du P.
Sirmond sur
ce Concile.*

En effet, outre l'Inscription de Soleure que je rapporterai dans la suite, plusieurs Anciens nous apprennent que les chevaux & les étables étoient à la garde de cette Divinité; & que les Muletiers, Voituriers, Charretiers, ceux qui étoient chargez de fournir les chevaux pour les Jeux du Cirque; en un mot, ceux qui montoient ou conduisoient des bêtes de charge invoquoient Epone, juroient par elle, & s'y recommandoient avec les animaux qu'ils vouloient conserver. C'est ainsi que Juvenal couvrant de confusion les personnes de qualité de son tems qui se donnoient en spectacle, dit qu'ils juroient seulement

par Epone, & par ses images peintes dans les écuries. (a)

Juven. saty.
8. v. 157.

Minucius Felix investive de même contre l'aveuglement des Payens, & met au grand jour leur folie d'avoir consacré dans leurs étables jusqu'aux ânes, en y dressant des Niches à Epone. (b) Ces paroles sont prises de mot à mot du premier Livre du Traité de Tertullien *ad Nationes*. Le même Tertullien *Lib. 1. c. 11.* relève en un autre endroit la honte des Payens, d'avoir adoré les chevaux & toutes sortes de bêtes de somme, & de les avoir mises en parallèle avec Epone. (c) Enfin Prudence ne fait mention d'Epone, qu'en lui donnant pour compagne Cloacine, Divinité qui n'avoit pour tout relief, que celui d'avoir été trouvée dans un Cloaque;

*Nemo Cloacina aut Epona super astra Deabus
Dat solium, quamvis olidam persolvat acerram,
Sacrilegisque molam manibus rimetur ex exta.*

*Contra U-
nionitas vel
Sabellianos.*

Le culte d'Epone consistoit principalement à placer sa Statuë dans une Niche ménagée dans une Ecurie, & ornée de bouquets de fleurs, qu'on renouvelloit assez souvent quand la saison le permettoit. (d) On faisoit aussi brûler des parfums devant ses images : on l'invoquoit, & l'on juroit par elle.

*Apul. Me-
tam. lib. 3.*

Nous apprenons de la vie de S. Hilarion compo-

*Hiero. t. 4.
part. 2. col.
80. edit nov.*

(a) . . . Jurat
Solam Eponam, & facies olida ad
præsepia pictas.

(b) Nisi quod vos & toros asinos in stabulis cum vestra Epona consecratis.

(c) Vos tamen non negabitis
& jumenta omnia & cunctos Can-

therios, cum sua Epona coli à vobis.

(d) Respicio pilæ medix, quæ stabuli trabes sustinebat in ipso fere mœditullio Eponæ simulacrum residens ædiculæ, quod accurate corollis roseis equidem recentibus fuerat ornatum.

Z z ij

lée par S. Jérôme, que le Dieu Marnas tenoit lieu de la Déesse Epone à ceux de la Ville de Gaza en Palestine ; car il y est dit qu'entre deux Citoyens, qui étoient obligez par les Loix municipales, de fournir aux frais des jeux du Cirque ; l'un étoit Chrétien & l'autre Payen. Que le Payen grand adorateur du Dieu Marnas, avoit jetté un charme sur les chevaux du Citoyen Chrétien, afin qu'ils ne pussent point courir, & que les siens remportassent la victoire ; ce qu'il vouloit faire servir au desavantage de la Religion Chrétienne. Sur quoi le Citoyen Chrétien s'adressa à S. Hilarion, lui expliqua son embarras, & le conjura de rompre le charme. Le Saint eut de la peine à s'y résoudre ; mais après bien des instances il se rendit ; & il donna au Chrétien un pot de terre plein d'eau, avec ordre de la répandre dans l'écurie, sur les chevaux, sur les chars, sur les rouës, même sur les cochers. Ce qui eut un si heureux succès, que les chars du Chrétien sembloient voler, tandis que ceux de son Adversaire pouvoient à peine remuer & s'embarassoient à chaque instant. Une telle merveille frappa les Spectateurs ; ils ouvrirent les yeux, & ils avoüèrent que Jesus-Christ avoit triomphé de Marnas.

*Selden de
Diis Syr. p.
141.*

Marnas est un mot Syriaque, qui signifie Seigneur. Les Payens de presque toutes les Nations ne qualifioient point le Soleil autrement que du titre magnifique de Seigneur ; & par ce terme absolu, ils n'entendoient jamais d'autre Dieu que lui. Le Soleil passoit dans leur esprit pour faire sa course sur un char attelé de quatre chevaux. Cette dernière circonstance auroit-elle donné lieu au Citoyen Payen de Gaza,

d'invoquer le Dieu Marnas pour lui faire remporter la victoire dans les JéuA du Cirqûe. Quoiqu'il en soit de cela, voici l'Inscription de Soleure.

DEAE EPONAE M. OPILIVS RESTIO
MILES. LEG. XXII. ANTONIANAE P. P. F.
IMMVNIS. COS. CVRA. SALENS VICO *Apud Gru-*
SALODOR. D.D. XXII. KAL. SEPTEMBR. *ter. p. 87. n.*
D. N. ANTONINO AVG. II ET SACER
DOTE II COS. V. S. L. M. 4.

La Suisse fournit une autre Divinité Gauloise, mais bien plus inconnue que la précédente; elle s'appelle *Aventia*. Ce nom est si étrange, qu'il ne donne aucun lieu à la conjecture. On peut pourtant présumer que cette Divinité étoit singulièrement reverée dans les Cantons Suisses: car les deux Inscriptions qui conservent son nom, ont été trouvées en différens endroits de ce Pays. On pourroit croire qu'*Aventia* étoit une ancienne Ville déifiée, savoir, *Aventicum*, en François *Avenches*, ou *Vvisfispurg*: mais ce qui fait qu'on n'ose embrasser ce sentiment, c'est que cette Ville n'a donné ni l'une ni l'autre Inscription; & qu'il est rare que des Citoyens aient laissé leur propre Ville, pour en honorer une autre, à laquelle ils ne tenoient souvent par aucun endroit.

La première Inscription est de la petite Ville de Wylen dans le Turgow, en Latin *Veila*.

LA RELIGION

DEAE. AVENT

T. TERTIVS

Ibid. p. 110.

SEVERVS

CVR. COLON...

IDEMQ. ALL

CVI. INCOLAE

AVENTICENS

PRIM. OMNIVM

OB. EJVS ERGA

SE MERITA

TABVLAM. ARG

P.... L. POSVER

DONVM. D. S. P....

EX. H-S. N. CC. L. D. XL

L'Inscription suivante a été trouvée fort proche de Moret, petite Ville de Suisse. C'est le premier des quatre Bailliages qui dépendent du Canton de Berne.

DEAE AVENTIAE
 ET GEN. INCOLAR
 T. JANVARIUS
 FLORIANVS
 ET. L. DOMITIUS
 DIDYMVS
 CVRATORES COL.
 EX STIPE. ANNVA
 ADJECTIS. DE SVO
 H-S. N. I. D.

Alise Boulogne de France en Bourgogne, a donné des marques de son Antiquité, en produisant une Inscription qui fait revivre un Dieu qui recevoit les vœux de nos Peres; ce Dieu est *Moristasgus*, comme on le voit par l'Inscription.

TI. CL. PROFESSVS NIGER OMNIBVS HONORIBVS
 APVD HAEDVOS ET LINGONAS FVNCTVS DEO
 MORISTASGO PORTICVM TESTAMENTO PONI IVSSIT
 SVO NOMINE ET IVLIAE VIRGVLINAE VXORIS
 ET FILIARVM CL. PROFESSAE ET IVLIANAE VIRGVLAE.

Si l'on consultoit la force du terme, *Moristasgus* signifieroit celui qui préside à des lieux marécageux & aquatiques. Cesar dans ses Commentaires parle d'un certain *Moristasgus*, qui étoit Roy des Senons, *De bell. Gall. lib. 6.* quand il vint dans les Gaules. Sa famille devoit être attachée aux Romains; puisque le même Cesar éta-

blit quelque tems après Cavarinus son frere, Roy des mêmes peuples. Ces deux freres n'étoient pas les premiers de leur sang, qui avoient commandé aux Senons; leurs Ancêtres avoient déjà regné; ainsi ils ne faisoient que leur succéder: cela n'empêcha pourtant pas que les Senons ne conspirassent contre Cavarinus, qu'ils n'attentassent à sa vie, & ne le chassassent.

Oihenart dans sa Notice de l'une & l'autre Gasconne, donne deux Inscriptions consacrées au Dieu Aghon;

AGHONI

DEO

LABVSIVS

V. S. L. M.

—

DEO

AGHONI

AVLINI

AVRINI

V. S. L. M.

Hesychius dit que les Dieux Agons ou Agoniens, présidoient aux Jeux. (a) Au contraire Henry Estienne sur l'autorité de Pollux & d'Eustathe, dit que c'étoient les Dieux Tutélaires du Marché.

L'Eglise de S. Acheul étoit autrefois la Cathédrale d'Amiens; elle est à un quart de lieue de la Ville; & possédée par les Chanoines Reguliers de S. Augustin. Quelques réparations qu'on y faisoit il y a environ

(a) Ἀγῶνιοι θεοὶ οἱ τῶν Ἀγῶνων προεστῆτες.

cinquante ans, donnerent occasion à la découverte d'une Inscription, qui fut donnée pour la première fois par M. Ducange, dans la Dissertation qu'il a faite N. 34. sur les Médailles du bas Empire.

PRO SALVTE ET
VICTORIA EXX. G
APOLLINI ET VER
IVGODVMNO
TRIBVNALIA DVA *
SETVBOGIVS ESVGGI
F. D. S. D.

* Sic

Verjugodumnus, est un Dieu vraiment Gaulois ; il n'est point de syllabe qui ne soit marquée au coin de la langue de nos ancêtres ; mais on en ignore l'entière signification. Tout ce qu'on peut savoir, c'est que c'est un mot composé de *Ver*, qui signifie grand, & de quelque autre terme tout-à-fait inconnu.

Vaison, Ville & Evêché de Provence du Comtat Venaissin, honoroit le Dieu *Dulovius*, sur lequel il n'est pas même permis de deviner. On remarque seulement qu'entre trois pierres qui ont conservé son nom, le Dieu *Dulovius* est représenté entouré de lauriers, sur le soubassement d'une de ces pierres, qui est taillée en Cippe.

DVLOVIO

INO DVLOVI VIVOS

Tome II.

A a a

DVLLOVI

M. LICINIUS

GOAS

V. S. L. M.

*Hist. Acad.
des. s. l. p.
209.*

L'Inscription sépulcrale la plus singulière, qui ait peut-être jamais paru, est celle qui est gravée sur une urne ou tombeau quarré de marbre blanc, que le Pere de la Chaize apporta en 1706. au mois de Juin à l'Académie des Inscriptions.

La première face de l'urne & celles des deux côtes, sont chargées de bas reliefs : les bas reliefs des deux côtés sont semblables, & représentent un Cigne qui fond sur un oiseau qui fuit, & qui ne paroît qu'à demi : au-dessus de l'oiseau fuyant est une tête de Belier, d'une corne duquel pend une bandelette ondoyante.

Au milieu de la face de devant est représenté Sulpicius Notus, à l'honneur duquel le Monument est érigé ; il est étendu nud & un peu de front, appuyant sa tête sur le bras gauche. A chacun des angles supérieurs est une tête de Belier, d'où pend un cordon, auquel est attaché un feston de feuilles de chêne, qui forme par le bas une espèce de couronne Civique. Les deux angles inférieurs sont occupés chacun par un aigle éployé & effrayé, tourné vers le corps de Sulpicius Notus. Au haut de la même face, on lit dans un cartouche quarré cette Inscription en beaux caractères Romains ;

D. M.
 SVLPICIO
 NOTO ADESTE
 SVPERI

Le sens de cette Inscription est une priere que le défunt fait aux vivans, qui passent près de son tombeau, de ne point fouler ses os, de ne point violer le lieu où ses cendres reposent, de répandre de l'eau ou de faire quelque libation, d'appaiser les Dieux infernaux, de former en sa faveur des vœux dont il puisse tirer quelque fruit, ou enfin d'offrir pour lui quelque sacrifice. C'est sur-tout ce que semblent marquer les têtes de Bélier ornées de bandelettes; selon quoi ce seroit un Criobole, que demanderoit Sulpicius Notus. Il est vrai aussi que ces têtes de Bélier pourroient être des marques d'un Criobole, qu'on auroit offert à ses funérailles.

Sur la formule *adeste superi*, qui n'est point usitée dans les Inscriptions, & qui est la seule où ces termes soient employez, MM. de l'Académie des Inscriptions ont observé qu'une expression qui paroît nouvelle & singulière, ne renferme pas toujours de grands mystères, & qu'elle rentre dans l'ordre commun, quand on n'a point d'intérêt à la faire trop valoir.

Quant à l'explication des bas-reliefs; les Cignes des faces des deux côtes comme oiseaux de bon augure, & qui, selon la Fable, chantent mélodieusement; quand ils sont sur le point de mourir, marquent la fin glorieuse de Sulpicius Notus. Les ois

A a a ij

seaux sur lesquels les Cignes se ruent , expriment le fort que devoient attendre ses envieux , & ceux qui violeroient ses cendres. La Couronne civique désigne les services considérables , que Sulpicius Notus avoit rendus à sa patrie , & combien il avoit bien mérité de tous ses Concitoyens. Les aigles , symboles des Legions Romaines , témoignent par leur frayeur la part que Rome & l'Empire prenoient à la perte de Sulpicius. Je ne sai même si ces aigles ne seroient pas là pour signifier les avantages que Sulpicius Notus auroit remportez sur les armées Romaines , dans quelque révolte des Gaules.

M. Lancelot de l'Academie des Inscriptions & belles Lettres , m'a communiqué d'une maniere très-obligeante une Inscription sepulcrale de la ville de Die en Dauphiné : il l'a copiée sur les lieux exempte des fautes , avec lesquelles elle a été d'abord imprimée dans un voyage littéraire.

D. M.

LIBERORVM AC CON
IVGIBVS PVBLICI CALIS
TI ET IPSIVS CONSECRATVM
CVM BESE VINEAE AREP.
EX CVIVS REDITV OMNIB
ANNIS PROLIBARI VOLO
NEMINVS XV. V. S. E

H. T. H. N. S.

Ce Monument contient une fondation à perpétuité d'une Libation , qui devoit se renouveler tous

les ans. On assigne les revenus de deux tiers d'une vigne, pour fournir aux fraix de la Cérémonie. Le terme de vigne est suivi dans l'Inscription de ces quatre lettres A R E P. M. Lancelot a fait voir dans un discours Academique qu'elles sont l'abregé du mot *Arepennis*, d'où les François ont fait le mot d'arpent. Ce terme, selon Columelle, est certainement Gaulois; *Lib. 5. c. 1.* & il signifioit un espace de cent cinquante pieds; qui ne faisoient que le demi-arpent Romain. (a) Cependant plusieurs habiles Grammairiens font venir le mot *Arepennis*, les uns de *arare*, labourer, travailler la terre; les autres d'*Arvipendium* mesure d'arpenteur: toutes origines fausses, & qui tombent d'elles-mêmes. D'autres ont recours à la Langue Danoise, & ils font venir ce terme de *aert* & de *pand*, qui signifient *terre bornée*; enfin les Bollandistes le dérivent de deux mots, moitié Gaulois, moitié ancien François; *At. 59. April. 1. 3. col. 72.* savoir, d'*ard* ou *erd* terre, & de *pand* ou *pend* quarré. Ce qui suppose que l'espace de terre compris dans l'*arepennis* des anciens Francs & Gaulois, étoit quarré dans son origine.

Quoique je sois persuadé que les lettres *Arep.* sont l'abregé de *Arepennis*; & que *Arepennis* signifie ici un demi-arpent Romain; il est toujours constant que ce terme dans l'Inscription, peut fort bien signifier toute autre chose qu'une mesure de terre; savoir une élévation, une colline ou montagne; car les Gaulois dans leur Langue se servoient de la syllabe *ar*, comme d'un article; & *pen* ou *penn* chez eux signifioit un lieu élevé, un som-

(a) Galli Candetum appellant in areis urbanis spatium centum pedum, in agrestibus autem pedum 150. quod aratores Candetum nominant; semi jugerum quoque arepennem vocant.

met, un chef, &c. Ainsi Arepennis pourroit marquer que la vigne, dont l'Auteur de l'Inscription consacre les revenus à la dépense de la Libation, étoit sur un lieu élevé, sur une colline, ou sur le panchant de quelque montagne. Mais cela ne mérite point d'arrêter plus long-tems le Lecteur :

Voici comme je lis l'Inscription entiere ; DIIS MANIBVS LIBERORVM AC CONIVGIBVS PVBLICI CALISTI ET IPSIVS CONSECRATVM CVM BESE VINEAE AREPENNIS EX CVIVS REDITV OMNIBVS ANNIS PROLIBARI VOLO HEMINIS QVINDECIM QVINQVE SEMILIBRIS FARRIS HIC TVMVLVS HAEREDES NON SEQVITVR ; c'est-à-dire, *aux Dieux Manes des Enfans & des Femmes de Publicus Calistus, qui fonde tous les ans à leur honneur des Libations, consistant en quinze hemines de vin, & en cinq pains de demi-livre, sur les revenus de deux tiers d'une vigne de demi arpent Romain. Ce Tombeau ne passe point aux Heritiers.*

Fin du cinquième & dernier Livre.

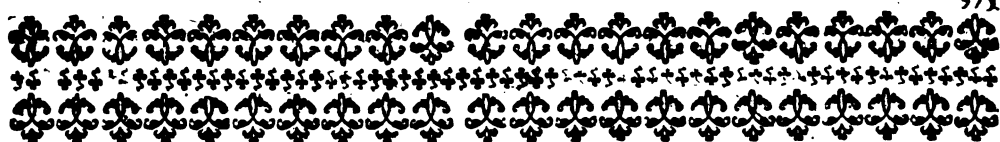


TABLE DES MATIERES

PAR ORDRE ALPHABETIQUE,

CONTENUES DANS CE SECOND TOME.

AVIS DU LIBRAIRE.

Le troisième Livre qui est à la tête de ce Volume , devoit faire partie du premier : on a été obligé après coup de le renvoyer au second. Pour conserver quelque idée du plan qu'on avoit d'abord formé , on a mis des Etoiles au-devant des chiffres qui marquent les pages. Ce sont donc aussi les matieres de ce troisième Livre qu'indiquent les Etoiles , qui sont répandues dans cette Table.

A

A *Bbon* : son sentiment sur l'origine du nom de la Ville de Paris , 338

Abraxas (les) étoient en usage parmi les Marcosiens, les Gnostiques & les Basilidiens, 341

Acclamations qu'on faisoit aux noces, 28, 29

Acerra, ce que c'étoit & son usage, 291. Sa forme, 291, 292

Achab Roi d'Israël gagne deux batailles sur le Roy de Syrie, 127

ADESTE SUPERI : explication de cette formule, 371, 372

Adraste, ou *Andate*, ou *Andarte* Divinité favorite des Gaulois & des Bretons, * 12. Quelle étoit cette Divinité, *la-même*. Inscription en son honneur, *la-même*. Médailles Gauloises qui la représentent, * 13. Bois qui lui étoient consacrés, * 14. *Adraste* avoit été chargée de l'éducation de Jupiter, * 15. Globe qu'elle lui donna

pour lui servir de jouet, *la-même*. Honorée dans les Gaules par des victimes humaines, * 39, * 43

Ae, voyez *Ai*.

Aghon, Divinité des Gaules, 368

Agoniens (Dieux) à quoi ils présidoient, 368

Agrippine portoit l'urne cinéraire de son époux colée sur son sein, 295

Ai, les Latins rendoient la diphtongue Grecque *Ai* par la diphtongue *Ae*, 153. Pendant les premiers siècles de l'Empire on lui donnoit le son de l'*E*, 272

Aigle symbole de Jupiter, * 8.- A qui on sert à boire, * 9.- Symbole du commandement, 303

Albion fils de Neptune combat contre Hercule, * 22

Alcès ou *Alcis*, Divinité des Naharvalles, * 93.- Passe pour être Castor & Pollux, *la-même*.

Alilash. Nom que les Arabes donnoient à la Lune déifiée, 109

- Allemagne* (l') honoroit des Divinitez à plusieurs têtes, 15
- Almo* ruisseau qui passe à Rome, où les Romains alloient en pompe laver la statue de Cybele, 37, & suiv.
- Ambologera*, surnom de Venus; sa signification, 271
- Ames*; leur séjour après la mort, 212.
- Ames* bienfaisantes & malfaisantes, 213. Les ames des personnes considerables faisoient du mal en abandonnant leurs corps, 215, 227. Les ames étoient éternelles selon les Gaulois & Pythagore, 222. En quel sens, 227
- Andarte*, voyez *Adrasfe*.
- Andate*, voyez *Adrasfe*.
- Angleterre* (l') habitée & peuplée autrefois par des Incubes, 189
- Animaux* (figures d') qui représentoient les Planetes, 105
- Anneaux* (les) passez dans les cornes de Cernunnos, sont des coliers de chiens de chasse, * 95
- Années*; Circuit de trois mille ans que les ames employoient à passer en differens corps, 225
- Anse*; les Gaulois donnoient des anses aux vases, qui servoient aux mysteres de la Religion, 297
- Antiochus* prenoit plaisir d'être appelé Epervier, 119
- Antiquité* (l'étude de l') fait les delices des personnes de bon goût, 355, & suiv.
- Aphrodisium*, véritable acception de ce terme, 27, 35, 271
- Apollon* guérit Junon de sa sterilité; comment, * 10. Apollon n'étoit point le Soleil dans le culte civil, 13, 14
- Apothéose* des Empereurs, 301, 302
- Aquilée* (la Ville d') honoroit le Dieu Belenus, Belinus, Belis ou Apollon, 10, 11
- Arabes* (les) honoroient la Lune, & l'appelloient Alilath, 109
- Arbres* (les) honorez dans les Gaules, 117
- Architecture* (l') des Gaulois étoit de bon goût, * 6
- Ardennes* (les) forêt la plus grande des Gaules, 43. Déifiée, là-même. - Consacrée à Diane, 44. Son étendue, là-même.
- Arduenna*, nom de Diane dans les Gaules, 45. Etymologie de ce terme, là-même.
- Arduina*, voyez, *Arduenna*.
- Arepennis*, terme Gaulois; son origine & sa signification, 373
- Argonautes* (les) sont venus dans les Gaules, * 81
- Ariadne*, épouse Bacchus, 21
- Arioviste* Chef des Germains, ne veut combattre qu'au tems de la nouvelle Lune, 95
- Aristarque* la plus considerable des Matrones d'Ephese, suit les Phocéens à Marseille, 50. Se consacre au culte de Diane, là-même.
- Armes* de pierre qui se trouvent en France, 312. Leur figure, 313. Quels peuples s'en servoient, 315, 316, 317, 319. Provinces où elles se trouvent, 319, 324. Les Francs se servoient d'armes de pierre, 326
- Artemidore*; ce qu'il dit d'un Lac des Gaules voisin de l'Océan, * 73. S'est trompé, là-même.
- Artemis* Divinité; signification de son nom, 54. Pourquoi Diané & la Lune sont ainsi appelées, 55, 90. Artemis est Hecaté, 91. Ses symboles, 91, 92. Elle étoit représentée comme Cérés, 91
- Arus*, mot Celtique: sentimens sur ce terme, * 23, 25
- Ascalon*, Ville des Philistins, honoroit la Déesse Derceto, 113
- Ascia*; consecration des tombeaux *sub Ascia*; differens sentimens des Auteurs sur le sens de cette formule, 235, jusqu'à 242. Quel instrument étoit l'*Ascia*, 243, & suiv. Il y avoit de deux sortes d'*Ascia*, 246. Les femmes ne pouvoient

- pouvoient point consacrer *sub Ascia*, 256, & suiv. *Ipse mihi Asciam in crus impegi* ; façon de parler figurée, son explication, 244
- Astaroth* Divinité, 123. Voyez *Astarte*.
- Astarte* Divinité des Phéniciens, étoit Venus-Celeste, 123. Sa généalogie & ses aventures, *là-même.*
- Atepomarus* Roi de Seferon, * 791.- Bâtit la Ville de Lion, * 80
- Atergata* Divinité, voyez *Atergatis*.
- Atergatis* Divinité, 115. Origine de son nom, *là-même*, & 116.- Est *Astaroth*, 123. Son Temple dans la Ville d'*Astaroth-Carnaïm*, 123, 124. Quelle étoit cette Divinité, 124
- Athara* Divinité, la même qu'*Atergata*, 116
- Atheniens* ; de quel côté ils inhumoient les morts, 312
- Atropos*, l'une des Parques, 156. Son emploi, 157
- Attiques* (les) mettent le T à la place de l'S, * 61
- Attis* Berger amant de Cybele, 32
- Aventia* Divinité des Gaules, conjectures sur son origine, 365
- Aventicum* Ville des Gaules, 365
- Augure* appelé *Tripudium solistimum*, * 77
- Auguste* (l'Empereur) fit bâtir un Temple au vent *Circius*, pourquoi, 30, 31. Il prit le nom d'*Auguste*, 167. Ses funérailles, 293
- Auguste*, véritable signification de ce terme, 166, 167. Dénomination de plusieurs Dieux, 176
- Aurelien* (l'Empereur) consulte les Druidesses sur la succession à l'Empire, 71
- Aurelius* (M.) enfant de neuf ans, qui souhaite de mourir avant ses parens, 307
- Aufone* ; deux Epigrammes d'*Aufone* sur un *Myobarbe*, 23, 24
- Autel* ; ce nom donné aux cippes des sepulchres, 255
- Auteurs* (les) qui ont peint d'idée les mystères de la Religion des Gaulois, n'ont point réussi, * 40, * 41, * 42
- Auzun* Ville de France ; deux Inscriptions trouvées dans cette Ville en l'honneur de la Déesse *Bibraacte*, 201. Sentimens sur l'ancien nom de cette Ville, 202, 203, 204, 205, 206. Elle a été appelée *Flavia*, 203, 204. Elle a été souvent détruite, 205
- Axieres* Divinité Cabire, 41
- Axiocersa* Divinité Cabire, *là-même.*
- Axiocersus* Dieu Cabire, *là-même.*

B

- B** *Abyloniens* (les) adoroient les serpens, 212, 219.- La Déesse *Sa-lambas*, 115
- Bacchantes* (les) mettoient en piéces ceux, qui les surprenoient célébrant leurs mystères secrets, 201
- Bacchus* ; description d'une pompe de ce Dieu, 21.- Représenté avec des cornes, 22.- En vieillard, 22, 23.- Singulièrement révééré dans les Gaules, 19. Son Temple particulier dans une Isle des Samnites, 19.- Desservi par des Druidesses, *là-même.*
- Bacchus* Dieu du vin étoit le même que *Bacchus* Dieu de la Cervoise, * 98, * 99.- Elevé par des Nymphes, * 99.- Etoit cornu & barbu, * *là-même.*
- Bacchus SabaZius* fils de *Jupiter* & de *Proserpine*, * 101.- Asservit le premier les bœufs au joug de la charrue, *là-même.* *Cernunnos* pourroit bien être ce Dieu, * *là-même.*
- Baccurdus* Dieu Gaulois, 358, 359
- Bague* (la) nuptiale chez les Gaulois, étoit toujours portée au doigt du milieu, 350. Chez les Romains elle étoit toujours de fer & unie, 349. Qui marquoit la bague nuptiale, 350. Bagues des Gaulois & des Romains, 349, 350
- Barbares* immolez, 315

Bargenna, voyez *Barginna*.
Barginna, terme barbare, sa signification, 72
Barque grossière consacrée à Isis, 140
Barrigenna, voyez *Barginna*.
Basilidiens (les), se servoient d'Abraxas, 341
Basine Reine de Thuringe Druidesse, 61
Bateliers de Paris, * 43. Voyez *Nautes*.
Bâton de Pluton: ce qu'il signifie, * 18
Baudelot (M.) publie le premier une Dissertation sur les Monumens Gaulois de la Cathédrale de Paris, * 47.- Les fait graver différemment des Originaux, * 47, * 48.- Ecrit contre M. de Leibnitz, * 48.- Son sentiment sur le Dieu Cernunnos, * 102
Baume mis dans les mains des morts, pour panser leurs playes dans l'autre monde, 214
Belenus étoit Apollon, & non le Soleil directement, 13, 14
Bensozia étoit Diane ou la Lune, 50, 59, 66
Benitier: vase en forme de benitier qu'on voit sur des pierres sépulcrales, 284
Bergion fils de Neptune se bat contre Hereule, * 22
Ribrafte Ville Capitale des Eduens, 204, 205. C'est la Ville d'Autun d'aujourd'hui, 202, & suiv.
Bivies, Divinité champêtres, 179
Roccus Dieu des Gaules, 358
Bochart réfuté, 122
Bouc (le) étoit consacré à Bacchus, * 101
Boucliers Gaulois, leur forme, * 60
Bœufs des Gaules qui n'avoient qu'une corne, qui leur sortoit du milieu du front, * 104
Bois consacrez à Andate, * 14
Buisseau, symbole de l'abondance, 185
Bolissinus, voyez *Empuse* & *Démon du Midi*.
Bonlianus, 12. Voyez *Volianus*.

Bourdeaux Ville, avoit *Divana* pour Divinité Tutelaire, 208, 209
Bourges Ville; description d'un tombeau singulier trouvé à Bourges, 281, 282
Bourgogne: Monumens découverts en Bourgogne, 279
Buspognodoy: explication de ce terme, * 54.
 Les Gaulois & les François ont écrit *Buspognodoy*, * 56, * 57, & suiv.
Bracelets en quantité portez par les Gaulois & les Sabins, 346. Bracelets particuliers donnez seulement aux Citoyens Romains, 347. Bracelets qui servoient de bague, 348
Bracelets qui couvroient tout l'os du bras d'un mort, 344
Bras tout garni de bracelets, là-même.
Brebis consacrée au monde; pourquoi, * 108
Brent dans la Gaule Belgique, lieu où l'on place les Colonnes d'Hercule, * 23
Bretagne: Tombeaux antiques qui se trouvent dans la Bretagne, 235
Bretons (anciens) leur créance sur la mort, 212.- Ils avoient la même Religion que les Gaulois, 299. Les Bas-Bretons prononcent le C & le K devant une voyelle comme une aspiration, 18
Briarte, chargé de garder Saturne dans une Isle qui est au voisinage de l'Angleterre, 4
Bûcher: les parens des Gaulois qui mourroient, se jettoient dans le bûcher, 214
Bunduica Princesse du sang des Rois des anciens Bretons, souleve le pays contre les Romains, marche contre eux & les défait, * 13, * 14

C

C Mis pour le G, * 25. le C devant une voyelle prononcé comme une aspiration par les Bas-Bretons, 18
Cabires, quels Dieux, 41. Leurs myste-

- res, 40, 41. Privileges de ceux qui étoient initiez à leurs mysteres, *là-même.*
- Cambise* Roi de Perse, bataille fameuse qu'il perdit contre les Egyptiens, 328
- Cancelli*, ce que c'étoit, 181
- Cantons* (les) des Peuples étoient obligez de se gouverner selon les loix de toute la Nation, 323
- Caracteres* (les) des Gaulois étoient les mêmes que ceux des Grecs, * 56.- N'avoient point été empruntez des Grecs, 268
- Carthaginois* (les) offroient des victimes humaines à Saturne, 3, 4
- Casaubon*; comment il lit un mot d'une Inscription, * 82
- Casmil* Dieu Cabire, 41
- Casque* (le) de Pluton rendoit invisibles ceux qui le portoient, * 17. De quoi il étoit fait, *là-même.*
- Castor & Pollux*, comment representez dans les Gaules, * 79, * 80, * 81. Leur culte, *là-même.* Castor né ou sorti d'un œuf, *là-même.* Leur voyage dans les Gaules, *là-même.* Servis par un Prêtre habillé en femme, * 82
- Catulus* Capitaine Romain, se fit porter le Taureau d'airain des Cimbres, * 71
- Cavarinus* Roi des Senons établi par Cesar, & chassé par les siens, 368
- Ceilane* fait tuer saint Kilien; pourquoi, 49
- Celtes*, honneurs qu'ils rendoient à la nouvelle Lune, 93, 94, 95. Voyez *Gaulois & Germains.*
- Cendre* (lit de) qui couvroit les ossemens des morts, 315
- Centoniers* (société des) 253
- Cerberé* représenté avec une seule tête, * 18
- Cercle* porté en pompe, * 61. Ce que c'étoit, * 62
- Cérès* honorée dans les Gaules à la manière des Samothraces, 40, 41. Mise au nombre des Dieux Cabires, *là-même.* Représentée sur un relief Gaulois, 42.- Dans la Grece étoit servie par des Prêtresses qui gardoient la chasteté, *là-même.*
- Cernunnos* Dieu des Gaules, comment représenté, * 82, * 85. Origine de son nom, * 86. Quel étoit l'objet de son culte, * 87, * 89, * 90, * 92. Ses différentes cornes, * 90. Ses longues oreilles, * 91.- Pris pour Bacchus Dieu du vin, * 96. Il pouvoit être Bacchus Sabazius, * 101.- Non pas Bacchus Dieu du vin, 24
- Cervoise*, boisson faite avec de l'orge, * 98, * 99.- Etoit la boisson des Celtes, *là-même.* Son odeur forte, * 101
- Cesar*; ruse dont il se servit pour combattre les Germains avec avantage, 96
- Cham* eut l'Afrique en partage, 15
- Chamillard* (le R. P.) description qu'il fait d'un tombeau trouvé à Bourges, 281
- Champêtres*, nom de quelques Divinitez; leur origine & leur nature, 154, 179, 180
- Champs Elysiens* (les) n'étoient point reconnus par les Gaulois, 277
- Chasses* des Gaulois, 87
- Chêne-Marin*, arbre qui croît dans la mer, 186
- Cheval-Marin*, description d'un bas-relief qui représente un jeune homme sur un cheval-marin, 301
- Cherebert* Roi de France représenté sur une Medaille, * 57
- Cheveux* du mort gardez par les parens, 296
- Chien-Marin*; le casque de Pluton étoit d'une peau de chien-marin, * 17
- Chiens*, ministres de la Lune, 92
- Childeric I.* Roi de France, sa Divinité favorite, * 72. Sa hache trouvée dans son tombeau sous sa tête, 327. Description de la découverte de son tombeau, 337, 338. Son anneau, 338. Son tombeau envoyé à Louis le Grand, 339

- Chorier* réfuté, 153, 154, 195, & *suiv.*
Cimbres (les) adoroient un Taureau d'airain, 323, 324. Leurs tombeaux, *là-même.*
Circius Vent déifié, 30. Ravages qu'il faisoit, 30, 31. Ne souffloit que dans la Gaule Narbonnoise. 31. L'Empereur Auguste lui fit bâtir un Temple, 30, 31. Etymologie de son nom, 31. Son nom servoit à marquer le nord, *là-même.*
Classes différentes des Dieux, 1, 2, 3
Claude (Empereur) son Rescrit contre les Druides, * 42, * 44. Son voyage en Angleterre, 4
Cloacine Divinité trouvée dans un cloaque, 363
Clotaire Roi de France, Medaille qui le représente, * 57
Clotho une des Parques; son emploi, 156
Cneph Etre suprême des Egyptiens, comment ils le représentoient, * 108, * 109
Cocherel: découverte considérable faite à Cocherel, 311, & *suiv.* Bataille de Cocherel, 312
Coëffures anciennes des femmes, 350, 351, 352. C'étoit les coëffures des femmes des Francs ou François, 353
Coliers que les Gaulois portoient, 340
Colombe: la signification de ce terme en langue Phenicienne a fait équivoquer les Auteurs, 113
Colonne de Cussi (description de la) * 4, * 5. Est octogone, * 5.- De plusieurs pieces, *là-même.* Tens auquel elle a pu être érigée, * 42, & *suiv.*
Colonnes (les) d'Hercule passoient pour être dans la Germanie, * 22. Germanicus les chercha, *là-même.* Où on les place, * 23. Les Gaulois Segusiens croyoient qu'elles étoient dans leur pays, * 24
Colonnes, les Gaulois les faisoient de plusieurs pieces, * 5
Comédoues, quelle Divinitez c'étoit, 194
Consecration infame pratiquée en quelques Villes d'Orient en l'honneur de Venus-Celeste, 126, 127, 128
Constance Chlore (Empereur) rétablit la Ville d'Autun, 203
Constantin (l'Empereur) rétablit Autun, *là-même.*
Convictrix: signification de ce terme, 283
Corbeaux (deux) qui jugeoient les procès, * 73, * 74. Les Gaulois se servoient de Corbeaux pour tirer des augures, * 79
Corde que les peuples d'Orient mettoient sur la tête en qualité de supplians, 128
Corne d'abondance, symbole des richesses, 185
Cornus (Dieux) * 85. jusqu'à * 105
Corps, les Gaulois brûloient les corps de leurs morts, 214, 216, 217. Jusqu'en quel tems cette coutume a duré, 217
Couronnes amovibles offertes aux Dieux, * 62. Différentes manieres de porter les couronnes en usage chez les Anciens, * 91. Couronnes qu'on donnoit aux nouveaux mariez, 29
Courtisanes (les) se servoient du nom de Venus-Celeste, pour s'empêcher de dire ou de commettre des obscénitez, 129
Crane (fragmens de) qui ont donné lieu à de grandes réflexions touchant un tombeau, 315. Différence des cranes des Perles & de ceux des Egyptiens, 328
Crau (la) lieu de Provence rempli de pierres, * 22. Origine de ces pierres, *là-même.*
Créateur (le) universel communiquoit, selon Julien, aux Dieux subalternes ses perfections pour le bien des Nations qu'il confioit à leurs soins, 208
Création (la) du monde, comment décrite par les Egyptiens & les Phéniciens, * 107. Par Orphée, * 108. Et

- sans doute par les Gaulois, * 107,
 * 108. Ce qui a donné lieu à ces systèmes, * 109
Criminels (les) offerts toujours à Mars en sacrifice, 203
Cristal (pieces de) qui se trouvent souvent dans les sépulcres des Gaulois, 338, 339
Croissans portez comme un préservatif, 97
Culte ; fondement ou motifs du culte qu'on rendoit aux Dieux du Paganisme, 5, 6
Cupidon représenté avec Pallas, * 11
Cura, signification de ce terme dans une Inscription, 30
Cybele fort honorée dans les Gaules, 32, & suiv.- Fit Eunuque Attis, *là-même*.- Prise pour la Terre, *là-même*.- Appellée Berecynthie, 33. Portée sur un char dans les ruës, *là-même*.- Par les champs, *là-même*.- Représentée sur une Medaille Gauloise, 33, 34. Appellée *Hertum* ou *Herta* par les Germains, 34. Cérémonie pratiquée par les Germains en son honneur, *là-même*.- Cette Divinité précipitée dans un Lac avec son char & ses ministres, *là-même*.- Forme de son char, 35, 36. La fête que les Gaulois célébroient en son honneur, étoit une imitation de celle que les Egyptiens célébroient en l'honneur de leurs Dieux, 37. Fête instituée à Rome pour laver sa statuë, 37. Description de deux bustes de Cybele, 39, 40. Cybele honorée à Paris, 132
- D**
- D** Changé en T, 187
Dacier (M.) ce qu'il dit sur la danse appellée la Gruë, * 78
Dagon Divinité des Philistins, 114. Explication de son nom, *là-même*.
Dame ; terme de distinction donné aux Druidesses, 73
- Dames*, voyez *Mairès*.
Démon du Midi, ce que c'étoit, 63, 64.
Démons transformez en femmes, ce qu'ils faisoient, 59
Derceto avoit le visage d'une femme & le corps d'un poisson, 113.- Devint amoureuse d'un de ses Sacrificateurs, *là même*.- Le tua & se précipita de desespoir dans un Lac, 114.- Honorée par les Syriens, *là-même*.- Etoit Venus-Celeste, 123
Destin & Destinées, voyez *Parques*.
Deuil ; les femmes avoient le sein découvert dans un grand deuil, 177
Deux-Corbeaux, nom d'un Lac des Gaules, * 73. Les plaideurs s'y rendoient ; pourquoi, * 73, * 74
Di ; terme Gaulois : sa véritable signification, * 24
Diadème ; description des diadèmes des Gaulois, 347, 348
Diane appellée Arduina dans les Gaules, 44, & suiv. Grands honneurs qu'on lui rendoit, *là-même*.- Honorée dans les Lacs, 45. Appellée Reine des ondes, *là-même*.- Etoit la Lune, *là-même*.- Appellée la GRANDE dans l'Australie, 49. Idée que les Gaulois avoient de Diane, 47.- Garda toujours la virginité, *là-même*. Ses mysteres dans les Gaules, *là-même*. Statuë énorme qu'elle y avoit, abbatuë par les prieres de S. Wlphilaicus, 48
Diane d'Ephece, son culte à Marseille, 50. Porté à Rome, en Espagne & en Afrique, *là-même*. Pourquoi appellée Artemis, 54.- Habitoit les champs, 102
Diane appellée Bensozia & Herodias, 59.- Démon qui s'attachoit à faire du mal, 63.- Confonduë avec la Lune, 84
Diane-Lune trouvée sur la montagne de Faucogney en Lorraine ; divers sentimens sur ce relief, 104, 105, 106. Figures d'animaux qui servoient à son culte, 107

- Diaule* ; course qui faisoit partie des jeux publics de la Grece ; en quoi elle consistoit , * 54 , * 55 , * 56
- Dieu* ; son unité , système des Gaulois , * 64.
- Dieu* des Gaules , qui n'a qu'une corne issante du front , * 103 , * 104 , * 105
- Dieux* Romains representez de la même maniere , * 105
- Dieux* des grandes Nations , 2.- Des moindres Nations , *là-même*. Grands Dieux , 2 , 3.- Dieux Gaulois portez en pompe dans la Ville & aux champs , 33.- Tutelaires des Villes , 206. Leur nom étoit caché , 206 , 207.- Municipaux , 209.- Infernaux des Gaules , 228 , & *suiv.*- Propices , 258.- *Averrunci* , *là-même*.- Bons , *là-même*.
- Digamma* (le) dans son origine étoit une aspiration , 87
- Diocletien* traité de Dieu , * 33
- Diodore* de Sicile corrigé , 113
- Diogène le Cynique* ; réponse fine qu'il fit à son Medecin à l'heure de la mort , 275
- Dioscures* (les) donnerent leur nom à plusieurs places des Gaules , * 81. Signification de leur nom , *là-même*.
- Dis* Pere des Gaulois , quel Dieu c'étoit , 227
- Doigts* , en quel doigt les Romains & les Gaulois portoient leur bague , 350
- Dragon* qui attaque la Lune pendant les éclipses , 109
- Dragons* adorez , 117 , 120
- Druide* qui porte un coup à un serpent , * 106 , * 107. Druide représenté nud , 76 , 77 , 78
- Druïdes* chargez seuls de tout le détail de la Religion des Gaules , * 62.- Représentez sur des reliefs , * 64. Représentez ordinairement par six , * 67.- Portoit souvent une couronne , * 64.- Etoient uniformes , * 39.- N'écrivoient rien sur la Religion , * 41.- N'avoient pas grand égard aux Rescrits des Empereurs , * 42 , * 44.- Etoient fort attachez aux sacrifices , dont les victimes étoient humaines , * 44.- Enveloppoient d'énigmes leurs dogmes & leur morale , * 107.- N'ont rien pris de Pythagore , 220.- Tenoient le premier rang dans les Gaules. 315.- Etoient exempts de toutes les charges de la guerre , 318. Leur sentiment sur la mort des personnes considerables , 69 , 215. Dans quels sentimens ils entretenoient les Gaulois , 286.- S'occupoient de Lunes & de Lunaïsons , 77.- Alloient par les airs , 77 , 78.- Dressoient les Druïdesses , 78.- Comment representez après leur mort , 389
- Druïdessa* Victimaire sous la figure de Venus-Inferieure , * 19
- Druïdesses* (les) étoient appellées Dames , 73 , 167.- Celles des Gaules étoient distinguées des Druïdesses des autres pays , 70. Leur réputation , 71 , 72.- Etoient forcieres , 61.- Habitoient sur les bords des eaux , 89
- Druïdesses* de Germanie comment appellées , 92 , 154.- Mettoient en réputation le culte des Maires , 172.- Des Cimbres ; description de la maniere dont elles immoloient les captifs , * 19 , * 20
- Duiz* petit Bourg , célèbre par le culte d'Hercule , * 29 , * 30
- Dulovins* ou *Dullovins* Dieu Gaulois , 369 , 370
- Dunum* terme Gaulois , sa signification , * 80
- Dusti* , Divinité Gauloise , 187 , 188. Explication de leur nom , 187. Divinitez impudiques , 187 , 188. C'étoient les éphialtes des Grecs , 188. Les forêts leur étoient consacrées , 190

E

Eau répandue sur les tombeaux, pour étancher la soif des morts, 290

Eccard (M.) corrigé, 24.- Ecrit sur les Monumens de la Cathédrale de Paris, * 48, * 49. D'où il dérive le terme Cernunnos, * 96.- A pris le change, * 98

Eclipses ; sentimens des Romains sur la cause des éclipses, 109

Ecrin, sur des tombeaux, 283, 291. Son usage, 291

Ecriture Sainte ; passage de l'Ecriture sainte mal entendu : source des extravagances des Payens sur la création, 109

Eduens peuples des Gaules que les Romains appelloient leurs freres, 38. Sentimens differens sur la Ville des Eduens appelée *Bibracte*, 202, 203, 204, 205, 206

Eglises ; les premiers Chrétiens élevoient ou enfoüissoient dans les Eglises les Idoles, 143

Egyptiens (les) portoient en pompe les statues de leurs Dieux, 36.- Adoroient les serpens, 112, 117.- Etoient auteurs de la metempsychose, 210, 211.- Avoient le crâne fort dur, 328. Pourquoi, 329

Ei diptongue, sa prononciation, * 61.- Mis pour I, & I mis pour Ei, 272

Elagabale Empereur ; sa Medaille, 347

Elan (l') passoit pour antropophage, * 88. Description de l'Elan, * 88, * 89. Sa force 91. Expedient dont les Gaulois se servoient pour le prendre, * 88

Elien (l'Empereur) donne à deux de ses affranchis, droit de sépulture dans un de ses fonds, 261

Empuse Démon ; sa description, 64, 65.- Etoit quelquefois bienfaisant, 65. Epigramme curieuse là-dessus, là-même.

Enfer Poétique, séjour des ames, 212

Enguie Ville qui tenoit pour les Carthaginois contre les Romains, 197

Enigmes ; les Druides ne s'expliquoient que par énigmes, * 107

Epao ancienne Ville des Gaules, 362

Epauna, voyez *Epao*.

Epeïs célèbre Egyptien : ce qu'il dit du serpent à tête d'Epervier, 118

Eperviers (Becs d') déifiez par les Egyptiens, 36.- Voyez *Serpent*.

Epidaure (serpent d') transporté & honoré à Rome, 120

Epigramme de Julien l'Apostat sur la boisson des Celtes, * 97.- Sur Empuse, 65.- Sur les lieux consacrez aux principaux Dieux, 210

Epitymbia (Venus) de Delphes, où l'on se rendoit pour évoquer les Manes, 235

Epone Divinité, 361.- N'étoit point une Ville déifiée, 362.- Etoit la Divinité des Charretiers, Muletiers, &c. & des étables, 362, 366. Son culte, 363

Esculape Dieu ; relief Gaulois qui passoit pour Esculape, 280

Esus Dieu des Gaules, honoré par des victimes humaines, * 38, * 39, * 43, * 68 jusqu'à 70. Signification de son nom, * 68. Coupe lui-même le Gui de Chêne, * 69.- Auteur de toutes les merveilles qu'on attribuoit au Gui, * 67

Etangs, Divinitez des Gaules, 117

Eternité des ames expliquée, 227. L'éternité déifiée représentée par une femme qui tient deux enfans, 268

Etre Suprême chez les Egyptiens, * 107. Appellée Cneph, là-même.

Eumenius, ce qu'il dit à Constantin au nom de la Ville d'Autun, 204

Eunique Divinité champêtre, 171

Evocation des Dieux en usage chez les Romains, 206, 207

Eurisés, terme Gaulois : sa signification, * 61

Eüppéitns, signification de ce mot, * 61, * 62

Europe enlevée par Jupiter transformé en Taureau; origine de cette fable, 360

F

F Cette lettre mise pour un E, 86
Fabretti réfuté, 153, 154

Faucogney; buste de Diane-Lune trouvé sur la montagne de *Faucogney*, 104, & *suiv.*

Faune, Dieu révééré par les Nautoniers, * 102. *Faunes* de la suite de *Bacchus*, 21. *Faunes* Divinitez impudiques, 187, 188

Fannus; lieu de Normandie, autrefois ainsi appelé, 345

Fées, leur origine, 170

Femmes Gauloises qui desservioient un Temple de *Bacchus*, 19; 20.- Mettoient en pieces celle d'entre elles qui laissoit tomber son fardeau, 19

Femmes Gauloises qui desservioient un Oracle: merveilles qu'on en debitoit, 51, 52. Leur nombre, *là-même.* - Devoient être vierges, *là-même.* - Etoient Druïdesses, *là-même.* - Faisoient leurs observations sur la Lune, 53.- Se transformoient en bêtes, 51, 52, 59, 60, 61, 62.

Femmes; societé de femmes qui alloient la nuit par les aits, 59, jusqu'à 66.- Entortillées de serpens, *là-même.*

Femmes; les Gaulois avoient droit de vie & de mort sur leurs femmes, 223, 224. Reliefs de femmes qui ont des enfans pendus à leurs mamelles, 265, 666. Differens sentimens sur ces antiques, *là-même.*

Fennes (les) n'avoient point l'usage du fer, selon quelques Auteurs, 316. Il n'est pas certain que les *Fennes* fussent les Huns, 319

Fer; Nations qui n'avoient point l'usage du fer, 315 & *suiv.*

Ferrabo, nom d'un Idole de Lion; son culte, 146

Fête instituée à Rome pour laver la statue de *Cybele*, 38

Février; ce mois destiné à rendre à la memoire des morts les devoirs qu'exigeoit la pieté, 289, 290

Filles, choisies pour desservir les Oracles; pourquoi, 54, 55. Choies par les Gaulois & les Germains pour gouverner l'Etat, 55. L'état de fille passoit chez les Gaulois & les Germains, pour renfermer quelque chose de sacré & de divin, 55

Flammenum, voile de l'épousée, de quelle couleur il étoit, 29

Flavia, ancienne Ville des Gaules; n'étoit point une Ville differente de *Bibracte*, 203

Flèches empoisonnées par les Gaulois, * 87. Pourquoi, *là-même.*

Fleuves (les) déifiés dans les Gaules, 117

Flûte pastorale, son origine, * 55. Description de cette flûte, *là-même.*

Forêts déifiées, 43. Consacrées aux *Dusii*, 190

Fortunat; ce qu'il dit des chasses auxquelles s'adonnoient les Gaulois & les François, * 89

Fortune (la) invincible est une des *Parques*, 184

Francs (les) ou François appelez dans les Gaules par les Gaulois, 322.- Ne couvroient jamais la tête & combattoient nuds, 324. Leurs conquêtes avant le Baptême de *Clovis*, 325.-

N'employoient d'abord que peu ou point de fer, 326.- Ne quittoient jamais leurs haches, *là-même.* Leur établissement dans les parties meridionales des Gaules, 327. Leur coûtume de soulever la tête de leurs morts, en y mettant quelque chose dessous, 328.- Ravages qu'ils ont fait dans les Gaules, 334

Fredegaire; ce qu'il dit de la naissance de *Mérovée* Roi de France, 189

Funerailles (les) faisoient partie de la Religion

TABLE DES MATIERES.

385

Religion, 211, 212. En quoi elles consistoient, 213
Funérailles des Gaulois, 214, jusqu'à la fin.

G

G *Alathea* fils d'Hercule, donne son nom aux Gaulois, * 21
Galles (les) faisoient sur eux-mêmes des retranchemens honteux, 38, 39
Gallienas, sentimens sur ce mot, 70, 71, 72, 73, 74.
Ganimede enlevé par l'aigle de Jupiter, pour être son Echançon, * 10. Rapt de Ganimede, 301, 302
Gavera Ville de Flandres, * 57
Gaules (les) sont à l'occident de Rome, 4.- Représentées sur une Médaille, 155. Assemblée des Gaules à *Bibraëte*, 205.- Déifiées, 207
Gaulois (les) avoient Dis ou Teutates pour Pere, 227. Leur bon goût pour l'architecture, * 6.- Firent quelque réserve en prenant les Dieux des Romains, * 11.- Honoroient le Dieu Volianus, * *là-même*.- Ont cru l'unité d'un Dieu, 69. Leurs premières Divinités, 117. Leurs idées sur la création du monde, * 107, * 108.- Ont écrit ΒΥΣΡΟΦΗΔΟΥ, * 52, jusqu'à * 60.- Parloient l'ancien Grec, 273.- Ont conservé leurs coutumes plus longtemps que les autres Nations, * 60.- Ne faisoient aucun acte de Religion sans être armez, * 62.- Mettoient en pieces celui qui se rendoit le dernier aux assemblées, * 76.- Avoient differens Dieux, qui présidoient à leurs chasses, * 93.- Empoisonnoient leurs flèches, * 87. Leur habileté à mettre en œuvre les métaux, 6.- Portoit en pompe leurs Dieux dans les villes & dans les champs, * 35.- Etoient entreprenans, 208. Leur créance en general sur la mort, 212.- Sur les ames de ceux qui étoient offerts en sacrifice,

Tome II.

213, 215, 216. Avoient des idées bien plus avantageuses de la vie à venir, que de la vie presente, 262, 263. Mépris qu'ils faisoient de la vie, 286.- Faisoient brûler leurs morts, 330. Leurs sépulcres, 248.- Avoient la réputation d'immoler les étrangers, 321.- Souhaitoient la domination des Francs ou François, 322.- Liaison qu'ils avoient avec eux, 330.- Avoient le crane fort dur, *là-même*. Portoit des bracelets aux bras & aux poignets, 346. Portoit la bague au doigt du milieu, 350
Genetylles Déeses, 198
Genialis; vraie signification de ce terme, 349
Genie; chaque homme avoit son genie, 161
Gennaiides, Déeses, 199
Germain (Saint) des Prez; Idole appelée de S. Germain, 135. L'Abbaye de S. Germain des Prez étoit l'ancienne sépulture des Rois de France, 339
Germain (les) ne pouvoient livrer bataille qu'au tems de la nouvelle Lune, 95.- Etoient entreprenans, 208
Giades d'Orient, taillées pour servir de fer de hache, 313, & *suiv.*
Globe donné à Jupiter enfant, pour lui servir de jouet, * 15.- Symbole & ce qu'il marque, 185
Gnostiques (les) se servoient d'Abrahas, 341
Gobelets sur des tombeaux; ce que c'étoit, 289, 290, 291
Gosbert se sépare de Ceilane veuve de son frere, qu'il avoit épousée, 49. Veut vanger la mort de S. Kilien, 49
Grec; les Gaulois écrivoient & parloient l'ancien Grec, 273
Grue; danse des Anciens, son origine, * 77, * 78
Grues (trois) représentées sur les Enseignes des Gaulois, * 62. Les Grues mettent en pièces la dernière qui vient au rendez-vous, * 76

Gui de Chêne, à quel point honoré par les Druides, * 65, * 66.- Est le rameau d'or des Poètes, * 66. Sa vertu, * 65, * 66, * 67.- Est descendu du Ciel, * 70
Guichenon réfuté, 199
Gyges (l'anneau de) rendoit invisible ceux qui le possédoient, * 17

H

H Cette lettre confonduë avec l'N, 86

Haches de pierre trouvées sous la tête de quelques morts, 313, & *suiv.*- Ne marquent point une aussi grande antiquité, qu'on pense, 317. Provinces de France où elles se trouvent, 319, 324. Les Francs ou François ne quittoient jamais leurs haches, 326, 327

Hafua Divinité des Gaules; comme il faut lire son nom, 85, 86, 87

Haribel (M. le) découvre quantité d'urnes antiques, 343, 344

Haste pure, symbole de la Royauté, * 7

Hébé Déesse de la Jeunesse, * 10. Sa naissance singulière, *là-même*. Epouse Hercule, *là-même*. Rarement représentée versant l'ambrosie, * 11

Heduns peuples des Gaules, voyez *Eduens*.

Helanus lac singulier, où il y avoit tous les ans un grand concours de Gaulois, 57, 89. Explication de son nom, 38, 90. L'on y adoroit la Lune, 90

Hercule, * 20, jusqu'à * 37.- Bâtit la Ville d'Alexia, * 21. Défait Gerion, * 21. Combat les Liguriens, * 22. Les Colonnnes d'Hercule passoient pour être dans la Germanie, *là-même*. Et dans le pays des Segusiens, * 25, * 26.- A régné dans les Gaules & y a eu des enfans, * 21.- Honoré dans les Gaules par des victimes humaines, * 39, * 43

Hercule Mucusan, description de sa figure, * 26. Inscription en son honneur,

* 27.- Etoit originairement Gaulois, * 28. Conjectures sur ce Dieu, * 30. Etoit le même qu'Hercule *Deusomichsis*, * 29, * 87. Etymologie de son nom, * 30, * 31. Origine de son culte, * 30, * 31

Hercule Saxon; * 33. Autel singulier consacré à ce Dieu, *là-même*. Son culte établi dans les Gaules & en Italie, * 33, * 34. Sentimens sur l'origine de son culte, * 35, * 36. Inscriptions consacrées à son honneur, * 34, * 35

Hercule appelé Chronus engendre un œuf, principe de toutes choses, * 108

Herbaria; nom par lequel on désignoit les Sorcieres, 61

Herodias, Divinité des Gaules, 50.- Etoit Diane ou la Lune, 59, 66

Herodote, ce qu'il dit de la différence des cranes des Perses de ceux des Egyptiens, 328, 329

Hertum, Divinité des Germains, étoit Cybele, 34, ou la Terre, 35. Cérémonie observée en son honneur, 34. Idée qu'en avoient les Germains, 34, 35

Hierabie Ville d'Orient, honoroit Atargatis, 124

Hilaire (Saint) ses Reliques mettent fin à quelques prestiges, 57

Hilarion (Saint) rompt le charme jetté sur les chevaux & les chars d'un Chrétien, 364

Holda; mot saxon, sa signification, 59

Huns (les) de l'armée d'Attila avoient dans leur pays des haches de fer, 319. Il n'est pas certain que les Huns fussent les mêmes que les Fennes, *là-même*. Societez qu'ils faisoient entre eux, 316. En quoi elles consistoient 320

Hyménée; Divinité qui présidoit aux mariages, 28. Origine de son culte & des acclamations qu'on faisoit pendant les fêtes du mariage, 29. On lui donnoit un chapeau de fleurs, *là-même*.

I

I Mis pour la diphtongue *Ei*, 272
Jaive (la) Bourg de France, * 57
Janus pris pour Noë, 11.- Avoit deux têtes, 15. Le Temple qu'il avoit à Rome étoit au marché proche des destinées, 158
Japhet eut l'Europe en partage, 15
Ibis oiseau d'Egypte, déifié par les Egyptiens, 36
Idolâtrie : son origine, 211, 212
Idole de S. Germain des Prez, 135.- Détruite par ordre du Cardinal Briçonnet. 136.- Pourquoi si long-tems conservée, 146, 147
Jeux publics consacrez toujours à des Dieux, 234
Immoler : différentes manieres dont les Gaulois immoloient les hommes, 318
Immortalité communiquée aux Silphes & aux Silphides; comment, 178. 181. 182
Immortalité de l'ame : dogme reçu presque par toutes les Nations, 212.- Dogme des Gaulois, 218, jusqu'à, 227
Inconnus (Dieux) 354. Pourquoi renvoyez à la fin de l'ouvrage, là-même. & suiv.
Incubes, 188.- Maladie, en quoi elle consiste, 189, 190
Inivi : Divinité impudiques, 188
Inscriptions consacrées aux Dieux, Agathon, 358. Aventia, 366, 367. Bacurdus, 359. Bivies, 179. Boccus, 358. Bibracte, 201, Champêtres, 180. Comedoves, 175. Dames, 150, 167. Destins, 157. Diane, 46, 56. Epone, 365. Freres, 183, 184. Genie des Auvergnats, 164, 207. Genies des Celfars, 164. Hera, 168. Hercule Macufan * 27, * 28, 85.- Saxon, * 34, * 35.- Infernaux, 229. Junon, 56, 164, 185. Junons, 160, 165, 184. Isis, 56. Jupiter, * 51. Lares, 164. Leheren, 357. Lucines-Meres, 159. Lune,

56, 94. Maires, 147, 149. Mars, 200. Olloudius, 229. Matrones, 148, 162. Mercure, 232, 233. Meres, 152, 182, 183. Neha, 83. Nava, 85. Nehalennia, 98. Nemausus, 200. Polux, * 83. Propices, 358. Quadrivies, 178, 179. Silvain, 192, 193. Silvaines, 178. Suleves, 177. Sulphes, 174. Syleyanus, 190. Trivies, 179. Tutelle, 200. 361. Vaison, 200. Vincius, * 83. Volianus, 8. Vofegus, 43
Inscriptions Sépulcrales, la plupart consacrées aux Dieux Manes, 247, 254, 255, 256, 257, 259, 260, 263, 282, 283, 287, 288, 307, 309, 310, 333, 371, 372, 373
Inscription à l'honneur d'un Temple, 73. A l'honneur de l'Empereur Hadrien, 100
Inscription Grecque écrite. Βυρραποδν; origine des fautes qui fourmillent dans les Inscriptions, 150, 151
Irmunsul Divinité d'Alemagne, 146
Isaac lié par son pere pour être immolé, * 39
Isis enlevée par des Serpens, 66.- Adorée dans les Gaules, 131, jusqu'à 147. Honorée à Paris, 133. A Melun, 137, & suiv. Divinité particulière des Sueves, 139.- Déesse de la Navigation, 140. Il n'est pas certain qu'Isis ait été honorée par les Parisi avant la domination des Romains, 144
Isles voisines de l'Angleterre, habitées seulement par des Druides & des Druidesses, 4. Isles de l'Océan Britannique consacrées à une Divinité, 67. Etoient desertes ou habitées seulement par des Druides & des Druidesses, 68, 69.
Is-Poron : termes Gaulois gravez sur un fort petit relief, 165. Ce qu'ils signifient, 272, 273
Isfi Bourg auprès de Paris, autrefois consacré à Isis, 139
Is-Tillu : termes Gaulois, gravez sur un Monument, 165. Ce qu'ils signifient
C c c ij

fient , 273, 274
Juifs (les) ont adoré le Serpent d'airain , 119, 120.- Ont vécu en France selon leurs loix & leurs usages , jusqu'au treizième siècle , 316, 317
Julia , nom donné à plusieurs Villes , 202
Julien l'Apostat ; son Epigramme sur la boisson des Celtes , * 97, 23.- Portoit une barbe qui ressembloit à celle d'un bouc , 100.- Célèbre dans la Syrie une fête de Cybele , 37.- Son système sur la nature des Dieux , 208
Junon représentée à la Gauloise , * 7. Son culte paroît n'avoir point été reçu dans les Gaules avant la domination des Romains , * 7.- Etoit sterile , * 10. Mere d'Hebé , *là-même*. Honorée dans les Gaules par des victimes humaines , * 39, * 43. Appellée Hera , 168
Junon ; difference de Junon au singulier & de Junon au pluriel , 161. Chaque femme avoit sa Junon , *là-même*. Ce que c'étoit que cette Junon , 162
Junon-Lucine ; Divinité invoquée par les femmes qui étoient à terme , 161. Etymologie de son nom , *là-même*.
Jvoire (pointes d') pour armer des javelots ou des flèches , 314
Jupiter représenté jeune , * 8.- Etoit peut-être Jupiter Tonant ou le Taranis des Gaules . * 8.- Enfant, confié aux soins d'Adraste , * 15. Transformé en Cigne , * 81. Jupiter Ammon portoit des cornes récoquillées , 103. Jupiter Feretrien , 7

K

כִּלְמָם Véritable signification de ce terme , 248
Keisler (M.) son sentiment sur le Dieu Volianus , 16. Corrigé , 93, 94, 95. Réfuté , 154, 155
Kilien (Saint) mis à mort avec ses Compagnons ; pourquoi , 49
Kneph , nom que les Egyptiens donnoient

au Serpent ; pourquoi , 118. Voyez *Cneph*. *Krutzman* , terme Alemand , sa signification , * 31. Nom donné à Hercule , *là-même*. Statuë de Krutzman , & son sort , * 31, * 32
Karmatay fêtes des Egyptiens , 36
Karmasiria ; ce que c'étoit , *là-même*.

L

L *Ac* célèbre par le concours des Gaulois , qui s'y rendoient , 57. Voyez *Helanus*.
Lacs (les) déifiez dans les Gaules , 117
Lachesis , une des Parques , 156. Sa fonction & sa tâche , 157
Lahran Dieu honoré dans la Thuringe , 357
Laituës (des) sauvages guérissent la sterilité de Junon , * 10
Lames espece de Sorcieres , 61
Lamies (les) dépeçoient les enfans , 60
Langue (la) des Gaules originairement la même que la Grecque , * 56, 141, 142, 143, 144
Lares (Dieux) Inscriptions en leur honneur , 164
Latins (les) imitoient jusqu'aux défauts des Grecs , 22
Leanés , terme Celtique , sa signification , 99
Leda reçoit Jupiter sous la forme d'un Cigne , * 81. Accouche de deux œufs , *là-même*.
Leheren Dieu Gaulois , 357
Leibnitz (M.) son sentiment sur Cernunnos , 96
Lemures , ce que c'étoit , 213
Len , terme Celtique ; sa signification , 89
Lettres écrites aux morts , & jettées dans le bûcher , 214
Libitine Déesse , étoit Venus , 269. Les Romains achetoient dans son Temple tout ce qui concernoit les funérailles , 269. Les Romains payoient à son Temple un tribut pour chaque

personne de la famille, qui mouroit ,
 274
Libitine prise pour Proserpine , *là-même*.
 Voyez *Venus-Inferieure*.
Lievre employé à l'usage des Augures ,
 * 13
Lilith , terme Hebreu , sa signification ,
 109
Lion (la dépouille du) symbole de plu-
 sieurs Dieux , * 16
Lion Ville , sa fondation , * 80
Lipse (Juste) corrigé , 103
Lit des femmes accouchées consacré aux
 Maires , 165
Livre de compte des Gaulois jetté dans le
 bûcher , pourquoi , 214
Llen terme Celtique , sa signification ,
 89
Lobineau (Dom) sa Dissertation sur les
 Monumens de la Cathédrale de Pa-
 ris , * 49
Loi (la) Salique suppose que les Francs
 ou François ne faisoient gueres brûler
 leurs morts , 325
Lucain guindé dans ses pensées , 219
Lucine présidoit aux accouchemens , 159.
 Sa fête célébrée par les Dames Ro-
 maines , 166 , 169.- Etoit la Lune ,
 169 , 170.- Elle présidoit à la généra-
 tion & à la naissance , *là-même*.
Lugu , terme Gaulois , sa signification ,
 * 80
Lune (la) faisoit que les personnes du
 sexe qui la servoient , gardoient leur
 intégrité , 54.- Honorée des Gaulois ,
 56 , 57.- Représentée avec un fouët ,
 pourquoi , 64.- Représentée nue en-
 levée par deux serpens , 65 , 66. Sym-
 bole de la Lune , 67.- Influoit sur les
 plantes & les pâturages , 77.- Con-
 fonduë avec Diane , 84. Ses Tem-
 ples construits joignant les fleuves
 & les marais , *là-même*.- Manie-
 re dont les Anciens la representoient ,
 90 , 91.- Apellée Hecaté , pour-
 quoi , 90.- Entroit dans tous les mys-
 teres de Mithras , 105. Tout le tems

de la nouvelle Lune étoit sacré aux
 Gaulois & aux Germains , 95 , 96. Le
 culte de la nouvelle Lune a duré dans
 l'Alemagne jusqu'au onzième siècle ,
 97. Ce même culte établi de tout tems
 en Orient , *là-même*.

La Lune se défend contre un Dra-
 gon pendant tout le tems des éclipses ,
 109. Plusieurs Payens croyoient que
 les ames des gens de bien s'envoloient
 après leur mort dans la sphere de la
 Lune , 212
Lomer (Saint) description d'un tom-
 beau Gaulois trouvé à saint Lomer ,
 264 , & *suiv.*
Lycantropie , maladie qui fait croire
 qu'on est loup , 62

M

Macha mere d'Afa Roi d'Israël ,
 étoit Ministre de la Déesse Af-
 tarte , 127
Mabillon (Dom) son sentiment sur le
 sens de la formule *sub Ascia* , 238
Macusan , nom d'Hercule , n'est point un
 nom topique , * 29. Sa veritable si-
 gnification , * 30
Maccuvi terme Celtique , ses differen-
 tes significations , * 30 , * 31
Magnence (le Tyran) étoit Chrétien ,
 333. Etoit Franc ou François , 334
Maine Province de France ; tombeaux
 antiques qui s'y trouvent , 335
Maire (Jean le) ce qu'il dit de l'Idole
 de S. Germain des Prez , 135
Maires Divinitez des Caules , 147 , jus-
 qu'à 190. Description de plusieurs re-
 liefs qui les representent , 147 , 148.
 Vœux en leur honneur pour la pro-
 perité des familles , 149 , 151.- E-
 toient les Parques , 156 , 157 , 158 , 159.-
 Appellées Augustes , pourquoi , 166 ,
 167. Dames , 167.- Etoient les mêmes
 que les Suleves , 154. L'origine de leur
 culte venoit des Villes , 171. Ancien-
 neté de leur culte , 195 , 196 , 197. En

C c c iij

- quoi consistoit leur culte, 181.- E-
 toient des Divinitez d'un second or-
 dre, 172. Leur culte mis en vogue
 par les Druidesses, *là-même*. Les Me-
 res étoient de l'invention des Gaulois
 par rapport aux Romains, 181, 182
Mairé, terme Languedocien, sa signifi-
 cation, 149, 150
Malis, Divinité Champêtre, 171
Malmedy, lieu des Ardennes, 49
Malmundarium, Abbaye dans les Arden-
 nes, *là-même*.
Marc sectateur de Basilides passe par les
 Gaules & va en Espagne, 341
Marais (les) déifiés par les Gaulois,
 117
Marcianus (Julius) Decurion de la Ville
 de Lion, consacre un tombeau *sub Af-*
cia, 247, 248
Marcellus Capitaine Romain défait les
 Gaulois, 7
Marçossiens (les) se servoient d'Abra-
 xas, 241
Marguerite (Isle de sainte) déifiée,
 200
Marnas, Divinité de la Ville de Gaza,
 364. C'étoit le Soleil, *là-même*. Son
 nom signifie *Seigneur*, *là-même*.
Mars pris aux rets tendus par Vulcain,
 13. Ce Dieu étoit Patron des Gau-
 lois & des Germains, 208.- N'étoit
 Dieu Infernal que chez les Gaulois,
 228. En cette qualité comment ap-
 pellé, 228, 229. Fondement des Gau-
 lois de mettre Mars au nombre des
 Dieux Infernaux, 229
Marseille Ville de Provence; plusieurs
 Medailles frappées dans cette Ville,
 * 58.- Honoroit singulierement Dia-
 ne d'Ephese, 50. Ses habitans pas-
 soient pour un peuple différent des
 Gaulois, *là-même*.
Massue singuliere des Germains, * 37
Marrones Divinitez, voyez *Maires*.
Matronales, fête que les Dames Romaines
 célébroient en l'honneur de Luci-
 ne, 160, 166
Mausoux (M. de) sa Dissertation sur les
 Monumens de la Cathédrale de Paris,
 * 47, * 48
Maximien Hercule Empereur, Traité
 de Dieu, * 33
Maximin Empereur, avoit le pouce si
 gros, que le bracelet de sa femme lui
 servoit de bague, 348
Medaille de la Ville de Menelaus, 130.-
 De Magnence, 333.- De Neron,
là-même.- D'Elagabale, 347
Medailles Gauloises dont la legende est
 écrite ΒΥΣΡΟΦΟΝΔΩΝ, * 53, jusqu'à * 59.- Re-
 présentant la Province des Segusiens,
 25.- Une cérémonie en l'honneur de
 Cybele, 33, 34.- Qui représentent
 Andate ou la Victoire, * 13
Meduse, tous ses cheveux ne furent point
 convertis en serpens, 112.- Represen-
 tée quelquefois avec des ailes à la tête,
 113
Megara Ville, vers quel côté ses habi-
 tans inhumoient leurs morts, 312
Mela, vraie leçon de cet Auteur restituée,
 74.- Etoit instruit de la Reli-
 gion des Gaulois, 223, 224
Melun Ville de France, appelée d'a-
 bord *Melodunum*, ensuite *Isia*, 137,
 138
Membrum abscindi; explication de ces
 termes, 295
Menetrier (le P.) son sentiment sur une
 figure d'une Medaille, 26.- Sur les
 Maires, 155.- Sur la consecration des
 Tombeaux *sub Ascia*, 238, & *suiv.*
Mercur mis au nombre des Cabires, 41.-
 Et Pluton ne faisoient qu'un même
 Dieu, *là-même*.- Avoit un Croissant
 pour un de ses symboles, 93.- Substi-
 tué à Mithras pas les Gaulois, 105.-
 Patron des Egyptiens & des Syriens,
 pourquoi, 208.- Dieu Infernal, 228.
 Fondement de cette créance, 231, & *suiv.*
 Avoit un côté de visage blanc,
 l'autre noir, 231.- Appelé *Redux*,
 pourquoi, 231. Champs qui lui étoient
 consacrez, 232

- Mars* Divinité, en grande vénération à Engue, 196. Voyez *Maires*.
- Mérovée*, Fable sur la naissance de ce Prince, 189
- Metempsychose*, ce que c'étoit, 218. Les Gaulois passaient pour la croire, *la-même*, & *suiv.* Pythagore n'étoit pas l'auteur de cette doctrine, mais les Egyptiens, 220.- Renfermoit un circuit de trois mille ans, que les âmes passaient successivement dans d'autres corps, 225
- Metz* Ville de France, réflexion sur son nom Latin, 152. Monumens découverts dans cette Ville, 279, & *suiv.*
- Milvius*, Pont de Rome, d'où les Vestales jettoient tous les ans des hommes d'osier dans le Tibre, à la place des victimes humaines, que les Romains offroient auparavant, * 43
- Minerve* représentée à la Gauloise, * 6.- Avoit inventé les arts, * 7.- Appellée Belisana dans les Gaules, 122.- Patronne des Grecs & des Romains, 208.- Honorée par des victimes humaines, * 39, * 43.- Emprunte à Pluton son casque, * 17
- Mitra*, voyez *Venus-Celeste*.
- Mithras* Dieu, étoit le Soleil, 14, 105
- Momorus* Roi de Sésaron, * 79. Bâtit Lion, * 80
- Monde* : Divinité à laquelle on consacrait une Brebis : pourquoi, * 108
- Monnoye* avec laquelle les Anciens enterraient les morts, 274.- Trouvée dans la main de quelques cadavres déterrés en France, 275
- Montfaucon* (Dom Bernard de) écrit sur les Monumens de la Cathédrale de Paris, * 48
- Montmorillon*, Temple des Gaulois, qui subsiste encore, 65
- Monumens* (les) d'Antiquité sont des guides plus sûrs que les Historiens, 332. Leur utilité, 355, 356
- Monumens* de la Cathédrale de Paris, * 44, jusqu'à 110. Comment découverts, * 45. Leur prix, * 45, * 46, * 47.- N'ont point été encore bien expliqués, * 49, * 50
- MOPATIBUS* : comment il faut lire ce mot dans une Inscription, 182
- Morpé*, signification de ce terme, 183
- Moristagus* Roi des Senons, 367
- Moristagus* Dieu Gaulois, *la-même*.
- Mort* (la) représentée par un enfant noir, dont les pieds étoient écartés & tortus, 267.- Personnifiée par les Gaulois, 275.- Pourquoi les Romains faisoient une Déesse de la mort, & non un Dieu comme les Grecs, 276. Les Gaulois regardoient la mort comme une espèce de sommeil, 277. La mort des jeunes gens comment représentée, 304, & *suiv.*
- Morts* : les devoirs qu'on leur rendoit, étoient liés à ceux de la Religion, 212. Les Gaulois étoient indifférens sur la sépulture de ceux d'entr'eux, qui mourroient à la guerre, 218. Temps consacré à offrir des sacrifices pour les morts, 289. En quoi consistoient les devoirs qu'on leur rendoit, 290. Soit que les morts souffroient, *la-même*. Les morts jettes en terre diversement selon le goût de chaque Nation, 312, 313. Défense de rien réserver des corps morts, 296
- Moyse* mal entendu par les Payens, 109
- Mumies* (les) ont encore dans la bouche une pièce de monnoye, 274
- Municipaux* (les Dieux) 209
- Myllite* : nom que les Assyriens donnoient à Venus-Celeste, 127
- Miobarbe*, ce que c'étoit, 23

N

- Næva* Divinité des Gaulois, quelle elle étoit, 85, 86, 87
- Naharvales*, peuples de Germanie, leur culte, * 82
- Nannetes* (les) peuples des Gaules, font une alliance contre César, 11

- Nations* (les) étoient divisées en peuples, 323
- Nantes*, ce que c'étoit, * 52. Les *Nantes* de Paris consacrent un Autel à Jupiter, * 51, * 52, * 62
- Neha*, Divinité des Gaules, quelle Divinité c'étoit, 83, 44
- Nehalennia* Divinité fort honorée en Zelande, 78, 79. A Nîmes, 99. Description de tous les reliefs qui la représentent, 79, jusqu'à 82.- Etoit la même Divinité que celle qui présidoit à l'Oracle de l'Isle de Sain, 88, & suiv. Origine de son nom, là-même, & suiv. Ses habits la couvroient presque entierement, 89.- Invoquée pour les voyages sur mer, 98.- Servie par des vierges, là-même. Honorée, hors des Villes & à la campagne, 101. Pourquoi, 101, 102. Présidoit aux forêts & aux champs, &c. 102
- Nemausus* Dieu des Gaules, 200
- Neptune*, comment représenté par les Grecs, 302. Il prend la forme d'un Cheval, 303
- Nevez*, terme Bas-Breton, sa signification, 90
- Niché*, Divinité Champêtre, 171
- Niches* ménagées pour tenir des statues des Dieux, * 5, * 6
- Nicias*, le premier d'entre les Citoyens d'Enguie; son sort, 197, 198
- Nîmes*, Ville déifiée, 200
- Noëlicula* Divinité Gauloise, 60. Voyez *Lune*
- Noë* n'est point sorti de l'Asie, 14. Honoré, dit-on, sous le nom de Janus ou de Volianus, 12
- Nôces*, origine des acclamations qu'on faisoit aux nôces, 28
- Nord*, anciens tombeaux des peuples du Nord, 323, 324
- Norri* Ville de Lorraine, ses carrieres de pierre, où l'on a découvert un Autel consacré à Hercule Saxon, * 35, * 36
- Nuit* (la) représentée par une femme qui tient deux enfans, dont l'un est blanc, & l'autre noir, 267
- O
- Oannés* Dieu dont le corps étoit tout poisson hors les pieds, 115. Instructions qu'il donnoit aux Babyloniens, 115, 116. Il y avoit quatre Oannés, là-même. Origine de son nom, 116. Onuava étoit cette même Divinité, là-même.
- Oën* Dieu, sa figure singulière, 116. Etoit le même qu'Oannés, là-même.
- Oeuf* qui sort de la bouche de Cnef, * 108.- Est le monde, là-même. Partagé en deux parties qui sont le Ciel & la Terre, là-même.
- Oeuf Anguinum*, ce que c'étoit, * 106. Avec quelles précautions les Druides l'enlevoient, là-même.
- Oeuf*; Leda accouche de deux Oeufs, 81
- Oiseau* gravé sur un sépulcre, ce qu'il signifie, 281
- Olla*, ce que c'étoit, 285, 286
- Olloudins* surnom de Mars, sa signification, 228, 229
- Ombres des morts*, regardées comme Auteurs de tous les maux de ce monde, 213.- Voltigeoient autour des sépulcres pour humer la fumée des sacrifices, 252
- Onka* Divinité des Phéniciens, 121. Quelle étoit cette Divinité, là-même. Adorée à Thebes, 122
- Onocole*, voyez *Empuse* & *Démon du midi*.
- Onoscelis*; voyez *Empuse* & *Démon du midi*.
- Onuava* Divinité des Gaules, 110, jusqu'à 137.- Etoit la même qu'Oannés, 116. Ornée de serpens, pourquoi, 121.- Etoit Venus-Celeste, 122.- Etoit Astarte, 123. Ses differens noms, 124. Pourquoi sa tête est plus petite à proportion

- portion que son corps, 129, 130.
 Voyez *Venus-Celeste*,
Ophion Divinité, 118
Ophionides, mythes du Dieu Ophion, 118
Oracle consulté sur le Dieu qu'on adoroit, * 9. *Oracle* de l'Isle de Sain, 51, 52. Divinité de cet *Oracle*, 52, & suiv.
Orci Galea, voyez *Casque de Pluton*.
Opyas, sens de ce terme fixé, 232
Orgies célébrées par des Druïdesses, 19, 20.- Se célébroient en cachette, 20. Il n'y avoit que les personnes initiées qui pussent y être admises, *là-même*.
Orphée, son système sur la création du monde, 108
Os, premier os du mort trouvé dans le bûcher mis à part & gardé, 294. *Os exceptum*, *Os rejectum*; explication de ces termes, 295, 296. *Os* rangez par lits dans des urnes cinéraires, 344. Quel jugement on en peut porter, 345. *Os* décharnez par les Chrétiens, 346. Cet usage condamné par un Pape, *là-même*.
Os de Cheval & d'autres animaux pour armer des flèches & des javelots, 314
Ossements des morts recueillis avec grand soin & de grandes cérémonies, 293, 294. Doigt du mort mis à part, 294
- P
- Pallas* aliée avec Cupidon, * 11
Pan Auteur de la flûte Pastorale, * 55.- Passe pour être Cernunnos, * 102
Panite, 188. Voyez *Pans*.
Pans, à la suite de Bacchus, 21.- Divinitez impudiques, 187, 188
Paon (le) symbole de Junon, * 7
Paphos honoroit Venus-Celeste, 123
Paris Ville de France; differens noms dont elle a été appelée, 133.- Etoit rivale de Melun, 137.- Etoit célèbre par son port, 138. Conjectures sur son nom 145
Parisaci; voyez *Parisi*.
Parisi, quels peuples c'étoient, * 52
Parques, étymologie de leur nom, 156. Leur nombre, *là-même*.- Etoient les mêmes que les destinées, 157, 158. Idée que les Gaulois en avoient, 158, 159. Aidoient les femmes dans les douleurs de l'enfantement, 159.- Appellées Lucines, 161.- Présidoient à la génération & à la naissance, 166. Offrandes que les Dames Romaines leur faisoient, *là-même*.- Prises pour le destin, 168.- Etoient les Fées de nos jours, 170.- Se faisoient voir aux hommes, 171.- Etoient redoutables aux Villageois, *là-même*.
Pausanias; ce qu'il dit des Inscriptions écrites Βυσοφονδῶν, 54
Payens (les) partageoient les emplois à chacun des Dieux, 58
Pen, terme Gaulois, sa signification, 373, 374
Penthée Roi de Thèbes mis en pieces par sa mere & ses tantes; pourquoi, 20
Perigueux, Ville déifiée, 200
Περσιαδικός, cérémonie en l'honneur de Cybele, 38
Persée avoit le casque de Pluton quand il coupa la tête à Meduse, * 17
Perses (les) avoient le crane fort fragile, 328, Pourquoi, 329
Peuples (les) étoient partagez en Cantons, 323
Phéniciens (les) déifioient les serpens, 117.- Donnoient au serpent le nom de bon Genie, 118.- De quel côté ils tournoient les morts en les inhumant, 312
Phénix (le) construit son bûcher de bois de Cinname, 21
Pherecide, son Traité sur la Divinité du Serpent, 118
Philosophie (la) des Druïdes existoit dès le tems d'Homere, 220
Phocéens (les) ont fondé Marseille, 143
Phra, Divinité des Egyptiens, * 108
- D d d
- Tome II.

- Pierres de la Crau* : leur origine , * 22.
 Pierres pointuës & aiguës pour armer
 des javelots & des flèches , 314.- Qui
 servoient de chevet à des cadavres ,
 313, & *suiv.* Lit de pierres , qui cou-
 vroient des urnes , 314
Planete de Saturne , sa lenteur , 5
Planetes (les) représentées par des figu-
 res d'animaux , 105
Pline expliqué , 161, 162
Plutons lieux des Gaulois prenoient leur
 dénomination d'Hercule , * 24
Plusarque : son système sur la création ,
 108
Pluton & ses veritables symboles , * 17.
 Pluton & Teutates n'étoient qu'une
 seule & même Divinité dans les Gau-
 les , * 18 , * 41. Etoit Dieu Cabire ,
 41
Poisson : Divinitez dont le corps étoit
 Poisson , 112 , & *suiv.* Apothéose des
 Poissons , 114. L'abstinence du Pois-
 son en usage chez les Syriens ; pour-
 quoi , 124. Les Poissons sont le sym-
 bole de la fécondité , 186
Poltux représenté sur un relief , * 80.
 Origine de son culte dans les Gaules ,
 * 81.- Sorti d'un œuf , *là-même.*- Servi
 par un Prêtre habillé en femme , * 82
Pomærium , en quoi il consistoit , 258.
 Les sepulcres avoient leur *Pomærium* ,
 259
Pont , voyez *Milvius*.
Porphyre , portrait qu'il a laissé de Plu-
 ton , * 17.- Qu'il a laissé de la Lune ,
 * 90 , * 91 , * 92.
Postume (l'Empereur) étoit Gaulois ,
 * 30
Présidente souveraine de la Lunit , 60.
Prophètes des Egyptiens défendoient de
 représenter les Dieux , 36
Propices (Dieux) quels ils pouvoient
 être , 358
Proscillus Gaulois destiné à servir de
 victime , * 15
Proscænium : ce que c'étoit , 234. Con-
 sacré à Mercure , 233 , & *suiv.*
- Proserpine* honorée dans les Gaules à la
 manière des Samothraces , 40 , 41.
 Servie par des Prêtresses qui gardoient
 la chasteté , 42.- Ravie par Pluton ,
 43.- Passé pour être Libitine , 269
Provinces déifiées , 207
Prosimurium , voyez *Pomærium*.
Proxima Divinitez des Gaules , 195
Pseume : terme d'un Pseume expliqué ,
 248
Pythagore , en quel tems il est né , 220.-
 Passé pour être l'Auteur du dogme de
 la metempsychose , *là-même.* Ce senti-
 ment est réfuté , 220 , 221.- Faisoit
 accroire qu'il étoit fils de Mercure ,
 227
Pythies qui desservoient l'Oracle de
 Delphes ; leur nombre , 53 , 54. Py-
 thies des Gaules , 61
- Q
- Q* *Uadrivies* , Divinitez Champêtres ,
 179
- R
- R* *Apt* du jour , ce que c'étoit , 305 ,
 & *suiv.* Fort connu des Gaulois ,
 306 , & *suiv.*
Redux , épithète de Mercure , sa verita-
 ble signification , 232
Réinesius corrigé , 83
Religion (la) des Gaulois étoit différen-
 te de celle des autres peuples , 228
Remacle (Saint) détruit le culte de Dia-
 ne , 48
Rhée presenta un poulain à Saturne en
 la place de Neptune , 303
Rimail , voyez *Remacle*.
Romaines (Dames) penduës toutes nuës
 à des arbres , * 14
Romains (les) violent deux Princesses
 Bretonnes , * 13.- Foulent les Bre-
 tons , *là-même.* Ont offert des victi-
 mes humaines , * 43.- Cérémonies
 qu'ils leur avoient substitué , *là-même.*

TABLE DES MATIERES.

395

Etoient les singes des Grecs , * 91.-
Portoient des Croissans à leurs sou-
liers , * 97.- Ont long-tems parlé
Grec en tout ou en partie , 245.- Va-
rioient extrêmement sur le doigt où
ils portoient leur bague , 350
Rouures Village de France , * 59
Ruban qui se voit à la chevelure des
anciens Rois de France , * 59
Rustiques Divinitez des Gaules , 179 ,
180

S

Σ , Forme du σῆμα des tems les
plus reculez , 338
Sabins (les) portoient des bracelets d'or
fort pesans , 346
Sain Isle des Gaules , sa situation & son
Oracle célèbre , 51 , 52. Sentimens
sur l'origine de son nom , 53 , 54. Ve-
ritable signification de son nom , 54.
Voyez *Nehalennia*.
Salambas Divinité des Babyloniens , 115 ,
123. Origine de son nom , 115
Salam^{to} Divinité des Babyloniens , 123.-
N'est autre que Venus-Celeste , là-
même. Voyez *Salambas*.
Sandon Ville de Bourgogne , * 58
Sangliers (figures de) portées en l'hon-
neur de Cybele , & leur vertu , 39
Satires de la suite de Bacchus , 21. Moyens
que les Gaulois employoient pour at-
tirer chez eux les Satires , 188
Saturne honoré dans les Gaules , 3.- Par
des victimes humaines qui étoient en
âge de puberté , 3 , 4.- Enfermé dans
une Isle voisine de l'Angleterre , 4.-
Dépossédé par Jupiter , 5. Ancienneté
de son culte , 5.- Se retire en Ita-
lie , là-même. Dieu de l'Agriculture
4 , 5. Le cours de sa Planete est lent
& tardif , 5
Saye Gaulois , 281
Scaux gravez sur des sepulcres , leur usa-
ge , 284 , 292
Segnisiens peuples des Gaules , * 23.-

Croyoient que les Colonnes d'Her-
cule étoient dans leur pays , * 24 ;
* 25
Seigneur , *Seigneurie* , &c. origine de ces
termes , * 65 , * 73
Seigneur ; dénomination du Soleil chez
toutes les Nations , 364
Sem fils de Noë eut l'Asie en partage ;
15
Sena , terme Gaulois , divers sentimens
sur sa signification , 53 , 54. Sa veri-
table explication , 73
Senanus , terme Gaulois , sa veritable si-
gnification , * 64 , * 73
Senatus , *Senatores* , *Senex* , *Senior* , &c.
étymologies de ces termes , * 64 , * 65 ;
* 73
Seneca le Philosophe expliqué , 162
Senones peuples des Gaules , étymologie
de leur nom , 142 , 143
Sepulcres ; les Anciens ne se servoient
point d'instrumens de fer ou d'airain
pour faire les sepulcres , 245. Céré-
monies que les Gaulois observoient
en construisant les sepulcres , 248 ,
& suiv. Ces cérémonies étoient sem-
blables à celles que les Romains pra-
tiquoient en fondant les Villes , 250.-
Porte ou entrée des sepulcres toujours
marquée , 260 , 261
Serapis Dieu , représenté avec trois têtes ,
15.- Avec un Cerbere qui n'a
qu'une tête , * 18
Serpent d'airain adoré par les Juifs , 119.
Serpent Divinité des Phéniciens , des
Egyptiens & des Babyloniens , 112. Sa
tête tiroit sur celle d'un Epervier , là-
même , 118. Merveilles de ce Serpent ,
117 , 118 , 119. Serpent placé horizon-
talement dans un cercle , ce qu'il si-
gnifie , 119
Serpens qui entortillent des Divinitez ,
65 , 66. Apothéose des Serpens , 117 ;
118 , 119 , 120 , 121. Leur culte éta-
bli dans la Grèce & dans l'Empire ,
120.- Descendus du Serpent Python
adorez , 120. Nourris par une vier-

D d d ij

ge, *là-même.*
Severe (l'Empereur) se fit apporter avant
 de mourir l'urne qui devoit contenir
 ses cendres, 286
Sevre ou *Seve*, Bourg de France, * 58
Sexe ; origine du sexe des Divinitez
 Payennes, 276
Sidonius Apollinaris ; description qu'il
 fait d'une pompe de Bacchus, 21. Ce
 qu'il dit du champ où étoient les cen-
 dres de son ayeul, 217. Indignation
 qu'il conçut quand il le vit profané,
 243, 244.
Sigebert Roi de France, représenté sur
 une Medaille, * 57
Silene chargé de l'éducation de Bacchus,
 21
Silphes Divinitez Champêtres, 174.-
 Mâles, 187
Silphides (les) recherchoient les embras-
 semens des hommes ; pourquoi, 178
 & *suiv.*
Silvains Divinitez impudiques, 187
Silvaines, Voyez *Silvatiques* & *Silphides*.
Silvatiques Divinitez Champêtres des
 Gaules, 178
Sion Ville Capitale du pays de Vallais,
 * 58
Sœurs (les trois) étoient les Parques,
 158.- Alloient manger dans les mai-
 sons bourgeoises, 159
Soldurii ; quels ils étoient, 322
Sommeil (le) représenté par un enfant
 blanc qui dort, 267. Personifié par
 les Gaulois, 275.- Passoit pour frere
 de la mort, 270, 275, 276
Soc (le) de charruë des Anciens avoit la
 forme d'un fer de lance, * 86
Soleil (le) étoit Appollon considéré phy-
 siquement ; mais non dans le culte ci-
 vil, 13.- Appellé *Seigneur* par toutes
 les Nations, 364
Sorts consultez avant d'immoler les cap-
 tifs, * 15
Stria, nom donné aux Sorcieres dans le
 bas Empire, 61
Sueves peuples de Germanie ; honoroient

Isis, 139.- Ne pouvoient avoir nul
 commerce avec les Egyptiens, 140.-
 Etoient Celtes, 141
Suleves, Divinitez Champêtres, 154.-
 Femelles, 177, 178. Voyez *Silphes*,
Silphides & *Sulphes*.
Sulphes (les) sont les Silphides du Com-
 te de Gabalis, 177. Leurs differens
 mariages, 183, 184, 185
Suovetaurilia ; sacrifices en usage chez
 les Romains, 250
Syleianus Divinité des Gaules, 190
Sylphes, Voyez *Silphes*.
Sylphides, voyez *Silphides*.
Syriens (les) s'abstenoient du poisson,
 pourquoi, 124, 125. Penitence qu'ils
 pratiquoient, quand ils rompoient
 cette abstinence, 124, 125
Syrienne (la Déesse) étoit Derceto, 114,
 115.- Etoit moitié femme & moitié
 poisson, *là-même.* Appellée Atargatis,
là-même.

T

T Changé en D, 187
Taanse, Auteur de l'apothéose des
 Serpens, 117
Tables ; loi des douze Tables, 236. Son
 veritable sens, 245. Autre loi des
 mêmes Tables, 296
Taille ; origine de ce terme, 275
Tarvos Trigaranus, termes Gaulois,
 leur signification, * 71, jusqu'à
 * 80.- Dieu Gaulois, son culte, *là-*
même.
Taranis Dieu Gaulois, honoré par des
 victimes humaines, * 38, * 39, * 43
Taureau d'airain adoré par les Cimbres,
 les Teutons & les Ambrons, * 71. O-
 rigine du culte du Taureau, * 72.
 Serment qu'on faisoit par le Taureau,
 * 71. Origine de ce serment, * 73. Tête
 de Taureau d'or, trouvée dans le se-
 pulcre du Roi Childeric I. * 72. Ce
 que les Gaulois faisoient pour relever
 le culte du Taureau, * 77. Les cor-

- nes du Taureau étoient le symbole de la Royauté , * 92
- Taurobole* , sacrifice mystérieux offert en l'honneur de Cybele , 32
- Telephore* Dieu de la santé , * 23. sa figure & sa destination , * 26 , * 27
- Temples* dont l'entrée étoit interdite ou aux hommes ou aux femmes , 20 , 126. Situation des Temples des Gaules & de Germanie consacrés à la Lune , 201 , 202
- Têtes* ; Divinités à plusieurs têtes , 15
- Teus* , terme Gaulois , sa signification , 187
- Teutons* (les) adoroient un Taureau d'airain , * 71
- Théâtres* (les) toujours construits proche d'un Temple , 233. Dont ils portoient le nom , 233 , 234
- Thésée* dans la Gruë , * 77 , * 78
- Theutates* & Pluton n'étoient qu'une Divinité dans les Gaules , * 18. Theutates honoré par des victimes humaines , * 38 , * 39 , * 43
- Thessalie* pays de Grece fécond en Magiciennes , 108
- Tibère* ; son Rescrit contre les Druides , * 42 , * 44
- Tibule* expliqué , 162. Description qu'il a faite de ses funérailles , 294
- Tivoli* , ses rochers , * 35 , * 36
- Tombeau* singulier trouvé à Cocherel , 312 , jusqu'à 336. Tombeau de Childéric I. Roi de France , 337 , & *suiv.* Tombeau trouvé à Vars , 340 , 341
- Tombeaux* Gaulois ; ce qu'on y trouve , 216 , 217.- Erigez pendant la vie de ceux qui y devoient être enterrez , 288 , 289 , 299 , 300. Tombeaux antiques qu'on trouve dans le Maine & la petite Bretagne , 335. Tombeaux des Cimbres & autres peuples du Nord , 323 , 324
- Toscans* , cérémonies que les Toscans pratiquoient en fondant les Villes , 252
- Tour* hexagone sur une tête de Cybele , 40
- Tribut* que les Romains payoient au Temple de Libitine , 274
- Tripudium Solistimum* , augure des Poulets sacrez ; son origine , * 77
- Trivies* Divinités Champêtres , 179
- Turele* Dieu , 359. Son Temple superbe à Bourdeaux , *là-même*. Origine de son culte , 360. Divinité des Vaisseaux & des commerçans par eau , 360 , 361
- Typhon* fit la guerre aux Dieux , 129
- Tyr* bâtie sur la mer , consacrée à Astarte , 123
- V
- V* Changé en B , 17. L'V consonne a été formé du Digamma , 87
- V. S. L. M.* différentes explications de ces lettres initiales , 280
- Vaison* Ville déifiée par les Gaulois , 200
- Valère Maxime* , ses mauvais raisonnemens , 121 , & *suiv.* Réfuté , 225
- Valois* (M.) corrigé , 56 , 202 , & *suiv.*
- Vars* Bourg de France ; description d'un Tombeau qui y a été trouvé , 340 , 341
- Veau d'or* adoré , dit-on , dans la Normandie , 345
- Veila* Ville des Gaules , 365
- Veilo* , terme Gaulois , sa signification , * 65
- Velus* Divinité des Gaules , 188. Voyez *Dufii*.
- Vents* furieux chassent sur les côtes de Zelande , 98
- Venus* armée de piques , * 11. Il y avoit deux Venus , 122.- Se cacha dans le corps d'un poisson , 129 , 130.- Inspire de l'amour à Derceto , 113
- Venus Ambologera* représentée , 270.- Etoit mere du Sommeil & de la Nuit , 271
- Venus Celeste* étoit entortillée de ser-
- D d d iij

- pens, 121.- Honorée à Athènes, 123. Origine de son culte, *là-même*. En quoi il consistoit, 124.- Appellée Mitra par les Perses, 121.- Avoit des aîles, ou un Croissant derrière ou sur la tête, *là-même*. Ses differens noms, 124. Ses Prêtres, 128, 129. Voyez *Onuava*.
- Venus Epitymbia* célèbre à Delphes, 269.- Infera représentée, * 19 - Honorée dans les Gaules par des victimes humaines, * 39. Comment appelée par les Grecs & les Romains, 235
- Ver*, terme Gaulois ; sa signification, 369
- Verjagodumnus* Dieu Gaulois, 369
- Vestales*, vierges Romaines jettoient tous les ans du pont Milvius des hommes d'osier ; pourquoi, * 43. Leur nombre, 53.- Chargées d'entretenir le feu sacré de Vesta, 71.- Pouvoient se marier après trente ans de service, 100, 101.- Logées au centre de la Ville ; pourquoi, 102
- Vêtement* des Gaulois, 278, & *suiv.*
- Vi*, terme Gaulois, sa signification, * 106
- Victime humaine* des Gaules représentée sur un relief, * 38
- Victimes humaines* des Gaulois, * 14, * 15.- N'étoient offertes qu'après avoir consulté les Augures, * 15.- Etoient liées ; pourquoi, * 39. En quel tems l'usage de ces victimes a pris fin, * 42, & *suiv.*
- Victoire* (la) Déesse. Voyez *Andate*.
- Vierges* des Gaules qui servoient Nehalennia, 99. Vierges de Nîmes qui s'étoient relâchées, 100.- Ne pouvoient jamais se marier, 101. Vierges de l'Isle de Sain se transformoient en bêtes, 107, 108
- Villes* (Apothéose des) 199, jusqu'à 206.- Personnifiées, 206. Dédicace des Villes célébrée tous les ans, 209.
- Cérémonies observées dans la fondation des Villes, 250, & *suiv.* Toute l'enceinte des Villes étoit sacrée, excepté les portes, 259, 269
- Vincius* ou *Vintius* ; origine de ce terme, * 84
- Viridomare* Chef des Gaulois ; son vœu à Vulcain, 7
- Visage* de Mercure blanc d'un côté & noir de l'autre, 231
- Virvœ* expliqué, 240, 241
- Ulpia* Divinité des Gaules, * 28
- Ulpins Lupius*, Dieu Gaulois, *là-même*.
- Vœux* des chasseurs, * 90, * 91
- Volianus* Dieu Gaulois, 8.- Passe pour le Soleil, 9, 10.- Pour Apollon & Belenus, 10.- Pour Janus & Noë, 11. Son nom est Celte, sa signification, 17. Ce Dieu est Vulcain, 17, & *suiv.*
- Vosagus*, bois déifié, 43
- Vossius* corrigé, 72, 74, 75, 76
- Ure* animal ; chasse de l'Ure fort estimée des Gaulois, * 79. Force de cet animal, *là-même*.
- Urne* du mort porté colée sur le sein, 295.- Sepulcrale singulière, 370
- Urnes* qu'on trouve dans les tombeaux des Gaulois, 216, 217. Les Urnes cinéraires gravées sur les pierres sepulcrales, sont de ceux même qui y sont representez, 297, 298, 299. Dans les tombeaux des peuples du Nord, les Urnes sont des marques, que les tombeaux appartenoient à des gens du commun, 323, 332, & *suiv.* Urnes singulières trouvées dans un tombeau auprès de Bayeux, 343, 344
- Vulcain* gravé sur une face d'une pierre trouvée dans la Cathédrale de Paris, * 6, * 68. Appellé *Phia* par les Egyptiens, * 108. Honneurs que Vulcain recevoit dans les Gaules, 6, 7.- Etoit le Dieu du feu, 17
- Vervvolf*, terme Aleman, sa signifi-

TABLE DES MATIERES.

399

cation , 158
Vulphilaïcus (Saint) prêche sur une co-
 lonne contre le culte de Diane , 48.
 Et abbat sa statuë , *là-même.*

Y

Y Eux (les) des statuës des Divini-
 tez étoient ordinairement d'ar-
 gent , 39

Z

Z Cette lettre mise pour l'S , 74 ,
 75
Zelande exposée à de grands vents , &c à
 de grandes inondations , 79 , 99
Zoroastre Auteur du Recueil des myste-
 res de la Religion des Perses , 119.
 Ce qu'il dit du Serpent à tête d'Eper-
 vier , *là-même.*

Fin de la Table des Matieres du second Volume.





TABLE DES AUTEURS

Citez dans ce Volume.

A		Burchard, 19. 97. 158. 168. 170. 178. 180. 188. 215
A Bausit (M.)	page 174	
Abbon ,	138	
Agathias ,	329	
Alexander ab Alexandro ,	316	
Ambroise (saint)	* 109. 37. 53	
Ammien Marcellin ,	* 21. 37. 100.	
	317. 319	
Apollonius de Rhodes ,	15	
Apulée ,	108. 140. 363	
Aratus ,	77	
Aristophane ,	* 17. * 54. * 90	
Arnobe ,	345	
Artemidore ,	41. 125	
Athenagore ,	* 108	
Athénée ,	50. 115. 230. 322	
Augustin (saint)	3. 145. 187	
Aulu-Gelle ,	* 87. 31. 156	
Aufone ,	* 65. 24. 208. 209	
B		
B Anduri (Dom)	* 29	
Baudelot (M.)	* 48. * 66. * 102	
Benedicti ,	137	
Beroë ,	115. 116	
Berraud (le P.)	9	
Bochard ,	117	
Boileau (M.)	* 73	
Bollandus ,	371	
Boniface VIII. (Pape)	346	
Bouche ,	254	
Bouteroux ,	* 57. & suiv. 26	
Boxhorn ,	* 86	
Breüil (Dom Jacques du)	136. 137	
C		
C Allimaque ,	* 15	
Calmer (Dom)	* 109. 44. 97.	
	114	
Camden ,	26	
Cange (du)	309. 369	
Capitolin ,	348	
Capitulaires des Rois de France ,	59. 60	
Calaubon ,	* 83. * 91. 31. 313	
Catel ,	255	
Catrou (le P.)	* 66	
Catulle ,	29. 102. 171	
Cedrenus ,	14	
Cesar ,	11. 44. 93. 95. 104. 145. 154.	
	204. 205. 214. 218. 227. 229. 230.	
	236. 318. 322. 330. 335	
Chamillard (le R. P.)	281. 282	
Chorier ,	30. 153. 168. 170. 195. 255.	
	287	
Cicéron ,	4. 124. 168. 295	
Clement (saint) d'Alexandrie ,	36. 154	
	220	
Cointe (le P. le)	327	
Conciles d'Ancyre ,	59	
Conradianus ,	12	
Corrozet ,	136	
Cresias ,	116	
Cyrille (saint) d'Alexandrie ,	208. 217	

Dacier

TABLE DES AUTEURS.

451

D

D Acier (M.)	78
Dalechamp,	190
Denis d'Halicarnasse,	3. 275.
Denis Periegete,	68
Diodore de Sicile, * 21. * 81. * 91.	
* 99. * 101. 113. 140. 214. 219. 330	
Diogene de Laërce,	* 107. 312
Dion,	* 12. * 64
Donat,	161
Ducange (Glossaire de)	61. 183

E

E Ccard (M.)	* 48. * 49. * 96. 24
Elien,	119. 120. 275
Eloi (saint)	209
Ennius,	2. 168
Eschile,	* 73
Etienne (Henry)	368
Ethymologicon,	245
Eumenius,	202
Eusebe de Cesarée, * 17. * 92. * 99.	
* 101. * 107. 14. 64. 65. 91. 92. 117.	
121. 123. 157. 170.	
Eustathe,	* 17. 309. 368

F

F Abreti,	153. 174. 177.
Festus, 86. 142. 199. 290. 295. 349	
Firmicus (Julius)	121. 128
Fleuri (M.)	48
Florus,	7
Fortunat,	89
Fredegairre,	189

G

G Abalis (Comte de) voyez l'Abbe	
de Villars.	
Gale,	298
Gautier,	* 103
Gaza,	4
George le Syncelle,	14

Tome II.

Gildas,	31
Grævius,	9
Grasser,	56. 100. 134
Gregoire (saint) le Grand,	145
Gregoire de Tours, * 71. * 76. * 79.	
* 89. 33. 47. 57. 61. 189. 222.	
Gruter, * 12. 8. 16. 43. 45. 46. 73.	
83. 148. 149. 150. 152. 160. 164. 165.	
179. 184. 247. 357. 358 359. 361.	
365. 366	
Guenebaut,	170
Guichenon,	199. 233. 254

H

H Arpocraton,	235
Hellidius,	116
Heraclide du Pont,	304
Herard,	59
Herodien,	9. 10
Herodote, 42. 62. 124. 126. 127. 221.	
328	
Hesiodé,	4
Hesychius, * 30. * 31. * 69. 123. 368	
Hincmar de Reims,	64
Histoire de l'Academie des Inscriptions,	
* 105. 131. 270. 271. 370	
Histoire de Melun,	135.
Homere, * 17. * 93. 4. 158 170. 309	
Horace,	159. 351
Huet (M.)	23
Hygin,	* 21

I

I Acobus Magni,	137
Jean de Salisberi,	60
Jerome (saint)	10. 29. 363
Josephe,	128
Isidore de Seville,	10. 188
Ives de Chartres,	59
Julien l'Apostat, * 97. 23. 24. 38.	
208	
Juvenal,	* 61. * 363. 11

Ecc

K

K Eyßer (M.) * 16. * 26. 72. 78. 85.
93. 357
Kirchman, 260. 261. 306. 313

L

L Actance, * 43. 140.
Lancelot (M.) * 61. 372
Leibnitz, * 48. * 96. 72
Lipse (Juste) 103. 234
Lobineau (Dom) * 49. 8. 9
Lucain, 32. 109. 219. 274. 276. 277.
298
Lucien, * 61. 5. 13. 42. 114. 129. 252
Lucrece, * 55

M

M Abillon (Dom) 49. 63. 86. 134
Macrobe, * 7. * 9. 185. 267
Maire (Jean le) 135
Manilius, 129
Marfel, * 40. 111. 347
Martenne (Dom) 200
Martial,
Mela, * 22. 51. 52. 70. 97. 107. 214.
222. 227. 330
Menandre, 125
Menerrier (le P.) 25. 146. 147. 155.
159. 165. 191. 237. 247. 249. 251.
307. 309. 338
Minutius Felix, 209. 363
Montfaucon (Dom Bernard de) * 48.
13. 27. 42. 66. 77. 82. 121. 173.
174. 175. 176. 242. 243. 265. 266.
272. 280. 281. 283. 284. 290. 291.
304. 322. 326. 335
Moreau (M.) de Mautour, * 4. * 5.
* 47. * 48. * 49. 8. 40
Maunoir (le P.) Jesuite, 89

N

N Icolas de Damas, 322

O

O Ihenart, 167
Olaus Magnus, 93
Origene, 220
Ovide, * 39. * 43. * 91. 109. 112. 124.
129. 160. 167. 168. 250

P

P Apias, 188
Patin, * 29
Pausanias, * 54. * 88. 41. 123. 126. 198.
199. 218. 267. 270. 272. 302. 330
Perrault, 241. 242
Petaut (Cabinet de M.) 333. 347
Petrone, 244
Pezron (Dom) 88
Philostrate, 6
Pindare, 156
Pitiscus, 156. 275. 276
Platon, 222
Plaute, 62
Pline le Naturaliste, * 21. * 65. 6. 29.
31. 93. 96. 206. 215. 261. 349.
350
Plutarque, * 71. * 108. * 109. 4. 6. 7.
8. 54. 55. 78. 97. 110. 124. 125. 135.
154. 196. 215. 235. 250. 269
Polyænus, 97
Pollux (Julius) * 78. 368
Polyhistor (Alexandre) 20. 220
Porphyre, 125
Procopé, 158. 326
Properce, 96
Prudence, 37. 216. 363
Ptolomée, 124
Pythagore, 227

R

R Eynesius, * 84. 56. 83. 168. 235
 Rhodiginus, 27
 Ruchat (M.) 174
 Ruinard (Dom.) 33. 328

S

S Aumaïse, 31
 Scaliger, 23. 65
 Schedius, * 91. 19. 115. 134
 Scholiaſte de Thucydide, 313
 Selden, 11. 12. 36. 115. 124. 364
 Seneque le Philoſophe, 30. 161
 Seneque le Tragique, 30
 Servius, * 39. 28. 29. 142
 Sidonius Apollinaris, 217. 243. 277
 Sirmond (le P.) * 25. 200. 207. 209.
 362
 Spanheim, 268
 Spartien, 286
 Spelman ſon Gloſſaire, 59
 Spon, 10. 157. 161. 162. 168. 178.
 180. 182. 192. 194. 195. 254. 256.
 259. 307. 310
 Status Mss. 50
 Strabon, * 21. * 73. * 87. 19. 31. 41.
 42. 50. 114. 116. 152. 330. 346
 Suetone, * 69. 233. 293
 Suidas, * 91. 17. 64
 Sulpice Severe, 33. 214
 Symeon (Le) 171
 Synefius, 36

T

T Ables (les douze) 295
 Tacite, * 22. * 72. * 82. * 93. 34.
 39. 43. 46. 55. 110. 117. 139.
 140. 226. 230. 295. 317. 322. 330
 Terence, 161
 Tertullien, * 40. * 42. 363
 Theocrite, 92. 171
 Theon, 124
 Thomas Cantipratensis (de Cantimpré)
 190
 Tibulle, 161. 294
 Tite-Live, 142. 325. 330. 346
 Treb. Pollio, * 31
 Trevoux (Journal de) * 23. 241
 Turré (M. de) 13. 121
 Turnebe, 23

V

V Aillant, 130
 Valere Maxime, 221. 225
 Vallerius Flaccus, 34
 Valois (M.) 56. 201. 204. 322
 Varron, 3. 88. 156. 160. 161. 295
 Vibius Sequester, 37
 Villars (l'Abbé de) 174. 175. 177.
 178. 181
 Virgile, * 39. * 55. * 66. * 91. * 102
 158. 159. 162. 184. 191. 309
 Vitruve, 240
 Vopiscus, 70
 Voſſius, * 76. 23. 72. 165
 Urée, 78

X

X Iphiliin, 186

Fautes à corriger.

- Page* * 2. *ligno* 13. offrent aux Savans sous les yeux ; *lise*λ, offrent aux yeux des Savans.
- Page* * 4. *l.* 8. pouvoit ; *lise*λ, pouvoit.
- Page* * 5. *l.* 14. inferieure & ornée ; *lise*λ, est ornée.
- Page* * 16. *l.* 18. qui ont toute la figure ; *lise*λ, qui ont tout-à-fait la figure.
- Page* * 31. *l.* 12. qui ne lui aura pas voulu donner ; *lise*λ, qui n'aura pas voulu le lui donner.
- Page* * 33. *l.* 23. se faisoient appeller ; *lise*λ, se faisoient
- Page* * 47. *l.* 12. & d'en multiplier ; *lise*λ, & en multiplier.
- Page* * 62. *l.* 14. les Gulois ; *lise*λ, Gaulois.
- Page* * 72. *l.* 24. Chilperic ; *lise*λ, Childeric.
- Page* 16. *l.* 12. songé de les prendre ; *lise*λ, songé à les prendre.
- Ibid.* *l.* 27. où l'on voit formé un K ; *lise*λ, où l'on avoit formé un K.
- Page* 17. *l.* 10. ou satisfaits ; *lise*λ, ou peu satisfaits.
- Page* 35. *l.* 17. dans le second Chapitre ; *lise*λ, dans le quatrième Chapitre.
- Page* 38. *l.* 2. *Lavacrum* ; *lise*λ, *Lavacrum*
- Page* 39. *l.* 4. Mydonios ; *lise*λ, Mygdonios.
- Page* 112. *l.* *derniere*, *ignes* ; *lise*λ, *angues*.
- Page* 122. *l.* *antepen.* Diane ; *lise*λ, Dione.
- Page* 138. *l.* 13. sainteté de son port, la Déesse qui étoit consacrée ; *lise*λ, port, qui étoit consacré, &c.
- Page* 145. *l.* 13. le long l'espace de tems ; *lise*λ, le long espace de tems.
- Page* 214. *l.* 3. qui servent de victimes ; *lise*λ, qui servoient de victimes.
- Page* 225. *l.* 9. de s'unir avec eux ; *lise*λ, de s'unir à eux.
- Page* 249. *l.* 20. sous le soubassement ; *lise*λ, sur le soubassement.
- Page* 250. *l.* 7. il faut pourtant avouer de bonne foi que quoique les Gaulois ; *lise*λ, il faut pourtant avouer de bonne foi, que les Gaulois.
- Page* 295. à la premiere citation de la marge ; lib. 9. epist. 31. *lise*λ, lib. 9. epig. 31.
- Page* 312. *l.* *penult.* des Megares ; *lise*λ, des habitans de Megare.
- Page* 347. *l.* 1. treisième siècle ; *lise*λ, trezième.
- Page* 329. *l.* 17. proche les squelettes ; *lise*λ, proche des squelettes.
- Page* 338. *l.* 10. P B G I S ; *lise*λ, R E G I S. Et supprimeλ la Note marginale.
- Page* 343. *l.* 13. tanôt enfin, *lise*λ, tantôt.
- Page* 349. *l.* 5. ces mots gravez, *ARRA* ; *lise*λ, ces mots gravez en abbrez, *ARRA*.

AVIS AU RELIEUR,

AVIS AU RELIEUR,

*Pour placer les Figures & Cartons de l'Ouvrage
de la Religion des Gaulois.*

TOME PREMIER.

<i>Planche.</i>	<i>Page.</i>	<i>Planche.</i>	<i>Page.</i>
1	103	12	360
2	104	13	395
3	142	14	399
4	146	15	401
5	212	16	467
6	215	17	418
7	217	18	442
8	298	19	455
9	338	20	470
10	343	21	486
11	353		

TOME SECOND.

<i>Planche.</i>	<i>Page.</i>	<i>Planche.</i>	<i>Page.</i>
22	* 4	30	75
23	* 26	31	78
24	* 32	32	104
25	* 44	33	110
26	* 85	34	147
27	27	35	185
28	32	36	249
29	65	37	264

Tome II.

Ecc iij

<i>Planche.</i>	<i>Page.</i>	<i>Planche.</i>	<i>Page.</i>
38	280	42	311
39	281	43	342
40	284	44	350
41	301		

Le Relieur observera de mettre les Feuilles du troisième Livre marquées comme ci-après, entre la Feuille du Frontispice du Tome second, où tient aussi la Table des Chapitres, & le quatrième Livre de cet Ouvrage marqué Tome II. A page 1.

* A, * B, * C, * D, * E, * F, * G, * H, * I, * K, * L, * M, * N, * O.

Le Carton H h iij Tome II. pages 245 & 246 se trouve à la 7 & 8 page de la Feuille * O.

Le Carton qui tient avec cet Avis doit se placer à la page 236 Tome II.

La demi-Feuille de la fin du Tome II. qui est E e e, tient avec la demi-Feuille du Discours sur les Mœurs & Coûtumes des Gaulois, marquée e du Tom. I. où est aussi le Privilege.

Cet Avis doit se placer à la fin du Tome second.





